BYZANTION

REVUE INTERNATIONALE DES ÉTUDES BYZANTINES

fondée en 1924

par Paul GRAINDOR et Henri GRÉGOIRE

Organe de la Société belge d'Études byzantines

TOME LI
(1981)

Fascicule 2

Publié avec le concours du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture française, et de la Fondation Universitaire de Belgique

BRUXELLES
BOULEVARD DE L'EMPEREUR, 4
1981

IN MEMORIAM

Émile JANSSENS
18 juin 1907-20 octobre 1981

Né à Saint-Gilles (Bruxelles) en 1907, Émile Janssens entrait en 1918 à l'Athénée de sa commune natale. C'est là qu'il rencontra pour la première fois Henri Grégoire, que les vicissitudes de la guerre avait amené à enseigner la géographie à de jeunes élèves de onze ans. Ém. Janssens allait garder de ces cours un souvenir inoubliable et, dans sa mémoire, H. Grégoire «apparaît désormais avec l'éclat d'un brillant météore déconcertant et génial, prophétique et infaillible». Ce jugement, il ne le renia jamais. En 1925, il terminait sa classe de rhétorique et était indécis, se demandant dans quelle section il allait poursuivre ses études à l'Université : serait-ce en zoologie ou en philologie classique ? Ayant obtenu un rendez-vous d'H. Grégoire, il eut avec lui une entrevue de deux heures qui décida de son avenir : il opta pour la philologie classique où, en quatrième et dernière année, il devait retrouver le Maître, qui rentrait d'un séjour de trois ans à l'Université du Caire, toujours aussi génial, aussi éblouissant, aussi imprévisible. En 1929, il était proclamé docteur en Philosophie et Lettres avec une thèse sur *Les animaux dans le théâtre d'Aristophane*, où il conciliait les deux amours auxquels il devait rester fidèle toute sa vie : l'Antiquité classique et les sciences naturelles.

Devenu professeur à l'Athénée d'Uccle, il y enseigna longtemps (avec un bref intermède de deux ou trois mois au Congo Belge dont il ne supporta pas le climat) le latin et le grec et se dévoua inlassablement à ses jeunes disciples qui ont gardé un excellent souvenir de ses leçons vivantes et variées et lui ont voué une affectueuse reconnaissance. Mais parallèlement à cet enseignement, il devint très tôt un collaborateur actif de l'Institut Royal des Sciences Naturelles, où il se signala par ses travaux et ses publications dans le domaine de la zoo- et biogéographie. Cette union plutôt exceptionnelle d'une formation philologique et de connaissances approfondies en zoologie, botanique, géographie, géologie le fera désigner en 1949 à l'Université Libre de Bruxelles comme chargé du cours

d'Histoire de la géographie, puis, peu après, de Géographie historique de l'Antiquité. En 1957, lors du dédoublement de la Faculté de Philosophie et Lettres, tout en gardant, pour des raisons sentimentales, son enseignement à l'U.L.B., il devient professeur de grec à temps plein dans la section néerlandaise (plus tard Vrije Universiteit) de philologie classique : il y assume toute une série d'enseignements, allant des explications d'auteurs grecs et des exercices sur la langue grecque à l'histoire de la littérature, de la philosophie et à l'explication de textes philosophiques de l'Antiquité, cours où il se retrouve dans son élément, l'histoire des sciences.

Mais, à côté de sa carrière académique, Émile Janssens, amoureux de l'Antiquité, de la géographie, de la nature et des sciences naturelles, fut aussi un explorateur original. En Belgique il aimait parcourir les campagnes, les forêts, les hauts plateaux ardennais. Mais des missions scientifiques à l'étranger, subsidiées par le FNRS lui donnèrent l'occasion de découvrir de plus lointains et de plus vastes horizons. En 1953, il part en mission biogéographique en Grèce, dans les massifs de l'Olympe, du Parnasse, du Pélion, en 1957, dans la Grèce Centrale. En 1959 et 1961, il s'en va poursuivre des recherches d'hydrobiologie et de biogéographie, notamment au Mont Athos. En 1964, il étend son champ de prospection au pays de Trébizonde et aux côtes de la mer Noire, en 1967, à l'Arménie turque et aux montagnes pontiques. L'amalgame de ses connaissances philologiques, historiques, géographiques et biologiques l'amèneront à faire sur ces régions une étude qui se matérialise sous la forme d'un ouvrage de synthèse : *Trébizonde en Colchide*.

Toutes ces régions, Ém. Janssens les aborde d'une manière toute personnelle. Il visite des sites généralement peu fréquentés des touristes, il fait la chasse aux coléoptères dans les sources et les ruisseaux, escalade des montagnes au prix de véritables performances sportives et sous un soleil meurtrier. Il va à la découverte de forêts verdoyantes et humides, patauge dans des eaux vives où il récolte d'innombrables insectes (jusqu'à 20.000 !), mais en même temps il s'extasie sur les forêts de pins ou de châtaigniers, sur de vénérables et imposants platanes, et sur les superbes paysages qui s'étalent sous ses yeux. C'est avec des accents lyriques qu'il salue la nature vierge, les tapis de fleurs, les bois, les merveilleux papillons de l'Olympe, les torrents bondissant en cascades au milieu des rochers. Les monts qu'il fréquente ont nom Olympe, Parnasse, Pélion, Oeta, etc. et ils rappellent à l'humaniste qu'il est mille souvenirs antiques, car le pays qu'il explore est aussi celui des dieux et des héros de la mythologie, même s'il arrive que d'anciennes divinités païennes aient été détrônées par des saints

protecteurs, et si au détour d'un vallon surgit parfois une église ou un monastère byzantin. Mais, ce qui touche notre ami par-dessus tout, c'est l'accueil que lui font les villageois de la montagne qui reçoivent l'étranger en hôte sacré, comme au temps d'Homère. Il aime les contacts humains avec des gens simples dans une auberge campagnarde, la conversation avec ces Grecs individualistes, gais et intelligents, qui parfois, lors de fêtes locales, l'ont entraîné dans leurs chants et leurs danses populaires et dont il est devenu l'ami.

C'est une toute autre expérience qu'il a faite au Mont Athos, ce paradis de la nature vierge, où il a été confronté au monachisme orthodoxe. Hébergé et nourri par les moines, il s'est informé de leur administration, a admiré les monastères, leur architecture harmonieusement intégrée dans le paysage, leurs bibliothèques, leurs fresques. Il a même participé à des offices, et été initié à l'hésychasme par un père particulièrement zélé. Malgré son manque de familiarité avec l'expérience ascétique, il a magnifiquement parlé de l'Athos ; en effet, ses dons de finesse et une approche toujours humaine lui ont permis de pénétrer et de comprendre un monde qui lui était particulièrement étranger.

Toutes les régions qu'il a parcourues, Ém. Janssens les a regardées avec les yeux curieux de l'historien, du géographe, du naturaliste, mais aussi de l'helléniste imprégné de souvenirs antiques et du poète épris de beauté, et il en a rapporté la matière de nombreux articles écrits d'une plume alerte et publiés dans des revues très diverses. Il y a puisé aussi le sujet d'innombrables causeries, car il était un conférencier agréable, vivant et plein d'humour. L'œil pétillant derrière ses lunettes, il promenait sur le monde un regard vif et amusé et tirait souvent de ses observations des remarques pleines de drôlerie, aussi a-t-il déployé ses dons d'orateur un peu partout en Belgique : à l'Extension Universitaire de l'U.L.B., à l'Institut des Hautes Études, à la Société Royale Belge d'Entomologie, à la Société Royale Belge de Géographie, au Rotary, etc. Parmi les sujets traités qui épousaient les méandres de ses pérégrinations, citons au hasard : Montagnes de Grèce, L'Agamemnon de Mycènes et le Zeus de l'Olympe, Le Mont Athos, Promenades en Thessalie, En Épire, Paysages de Grèce occidentale, Leucade et le royaume des Morts. Ses exposés brillants étaient toujours illustrés de superbes photographies, car, dans cet art-là aussi il excellait.

Sa curiosité pour le monde byzantin l'avait porté en 1973 et 1974 à la présidence du Conseil d'Administration de *Byzantion* dont il devint ensuite Président d'honneur.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de cet ami chaleureux, aux talents si divers, que la maladie tenait malheureusement éloigné de nos réunions depuis plusieurs années déjà.

Bibliographie

La zoologie pré-aristotélicienne, Revue de l'Université de Bruxelles, 1933, pp. 371-376.

Sur un passage de l'Histoire des Animaux d'Aristote, Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. XIII, 1933, pp. 613-615.

Carausius, premier souverain national de Grande-Bretagne, Latomus, t. I, 1937, pp. 269-277.

Le Castellum Flevum, poste romain en Frise, *Ibid.*, t. III, 1939, pp. 107-110.

Das Skager Rak und Südskandinavien bei den Geographen des Altertums, Geographische Zeitschrift, Heft 4, 1939, pp. 139-144.

Histoire ancienne de la Mer du Nord, Coll. Lebègue, Office de Publicité, Bruxelles, 1943, 99 pp.

Virgile et l'esprit d'aventure, Latomus, t. V, 1946, pp. 103-109.

Stendhal et Tacite, Ibid., pp. 311-319.

Défense des Humanités, Orbe, Ano 2, nº 6, 1946, pp. 5-12.

Platon et les sciences d'observation, Revue de l'Université de Bruxelles, 1950, pp. 249-268.

Le «pyrocoton» de Pline l'Ancien, Latomus, t. IX, 1950, pp. 283-286.

Oedipe-Roi ou le péché d'intelligence, texte de Sophocle commenté, Wesmael-Charlier, Namur, 1953, 115 pp.

Un naturaliste chez les dieux, Le Flambeau, 1953, pp. 487-498.

Agamemnon d'Eschyle, commenté, Wesmael-Charlier, Namur, 1955, 169 pp.

Science et poésie dans la géographie grecque, Archives Internationales d'Histoire des Sciences, Paris, 1956, pp. 29-41.

Le sommet du Parnasse (Παρνασσός δικόρυφος), Antiquité Classique, t. XXV, 1956, pp. 117-123 et une carte hors texte.

De Titien à la question homérique, Revue de L'Univ. de Bruxelles, 1956, pp. 362-374.

Retour aux sources, Le Flambeau, 1957, pp. 682-696.

Lilaia et l'Apollon des Sources, Antiquité Classique, t. XXVII, 1958, pp. 114-121 et 2 pl. hors texte.

Le Mont Athos, Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie, 1959, pp. 251-284.

Die tragische Problematik bei Sophokles, Das Altertum, Band 5, Berlin, 1959, pp. 213-223.

De Agamemnon van Mykene en de Zeus van Olympos, Tijdschrift van de Vrije Universiteit van Brussel, I, 1, 1959, pp. 31-50.

Retour aux Sources, II, Le Flambeau, 1959, pp. 538-571.

Sénèque et la prise d'Oechalie, Collection Latomus, vol. XLIV (Hommages à Léon Herrmann), 1960, pp. 464-469.

Leucade et le pays des Morts, Antiquité Class., t. XXX, 1961, pp. 381-394 et 3 pll. hors-texte.

De homerische hymne aan Demeter, Dialoog, 1961, pp. 297-320.

Royauté mycénienne et olympienne, Annales du Centre d'Étude des Religions, n° 1, 1962, pp. 87-102.

Grieks denken en Griekse Wetenschap, Dialoog, J. 2, n° 4, 1962, pp. 261-269.

Trébizonde, Le Flambeau, 1963, pp. 234-253.

Poésie et espérances eschatologiques dans l'Hymne homérique à Déméter, «Religions de Salut», ULB, Institut de Sociologie, 1963, pp. 41-57.

Prolégomènes pour une éthique présocratique, Logique et Analyse, 1963, pp. 457-484.

Rencontres avec Henri Grégoire, Le Flambeau, 1964, pp. 350-356.

Poezie en ethiek in pre-socratisch Griekenland, Dialoog, 1965, pp. 1-31.

Le pays de Trébizonde, Byzantion, XXXVI, 1966, pp. 97-126, 1 carte, 10 pl.

Du lac de Van à la mer Noire, Le Flambeau, 1967, pp. 341-366 et 3 fig.

Le Pays dans Ch. Delvoye et G. Roux, *La civilisation grecque de l'Antiquité à nos jours*, vol. I, 1967, Bruxelles, La Renaissance du Livre, pp. 17-43.

Homère et Hésiode, *ibid.*, pp. 315-340.

La pensée, *ibid.*, vol. II, 1969, pp. 11-62.

Trébizonde en Colchide, Presses Universitaires de Bruxelles, Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres, t. XL, 1969, 272 pp., 1 frontispice, XXXII pll., 1 carte.

Une nouvelle «Métaphysique» d'Aristote en Italie, Revue Internationale de Philosophie, n° 90, 1969, pp. 509-516.

Le paysage, Forum ULB, 1970, n° 8, pp. 48-55.

La bataille de Mantzikert (1071) selon Michel Attaliate, Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves, t. XX, Bruxelles, 1968-1972, pp. 91-304 et VI pll.

Le lac de Van et la stratégie byzantine, Byzantion, t. XLII, 1972, pp. 388-404 et 16 pll.

Le castel Rosso de Karystos, Studies in Memory of David Talbot Rice, Edinburgh, University Press, 1975, pp. 184-196, 5 pll. avec 9 figg.

Le Pélion, le Centaure Chiron et la sagesse archaïque, Le Monde grec. Hommages à Claire Préaux, ULB, 1975, pp. 325-337.

Een nieuwe metaphysica van Aristoleles in Italië, Liber amicorum L. Flam, t. II, 1975, pp. 438-447.

A cette bibliographie, il conviendrait encore d'ajouter plus de 80 comptes rendus publiés dans l'Antiquité Classique, la Revue de l'Université de Bruxelles, Latomus et la Revue Internationale de Philosophie.

Émile Janssens est aussi l'auteur de nombreuses publications ayant trait à l'histoire naturelle. La plupart de ses articles et de ses notes ont paru soit dans *Mémoires* et dans *Bulletin et Annales de la Société Entomologique de Belgique* et on peut en trouver la liste dans la *Table générale des Bulletins et Annales et Mémoires* de cette Société, Années 1945-1980, faite par M. G. Coulon et parue en 1981, soit dans le *Bulletin de l'Institut* (ci-devant *Musée*) *Royal des Sciences Naturelles de Belgique*, et on en trouvera le relevé dans la *Table analytique des Bulletins de l'Institut*, 1940-1948 ; 1949-1958 ; 1959-1968, composée par M. M. Glibert. Un article publié par Em. Janssens en 1980 dans ce Bulletin, t. 52, Entomologie n° 8 n'est repris dans aucune table analytique.

Signalons encore que quelques autres articles ont paru ailleurs : dans *Zoologische Jahrbücher*, B. 73, Heft 4, 1980 ; *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1948/1949 ; *Exploration du Parc National d'Upemba*, Mission G. F. De Witte, 1946, 1949, 1954 ; *Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie*, LXXVI, 1952, fasc. III-IV ; *Die Naturwissenschaften*, XL, 1953 ; *Annales de la Société Royale zoologique de Belgique*, t. 90, 1959-1960 ; *Revue de zoologie et de botanique africaines*, t. 86, 1972.

Il convient encore d'ajouter ici un *Coleoptorum Catalogus*, pars 5, *Paussidae* paru en 1953 à La Haye, Junk (84 pp.) et un «Mémoire de la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique», coll. in-4°, 2e série, t. 16, fasc. 4, 1965, intitulé *Les hydraenae de l'Égéide* (126 pp.).

A. LEROY-MOLINGHEN.

MISÉRICORDE, OLIVIER : AGENTS ET ATTRIBUTS [1]

> *L'esprit de Diotime* : «(...) peut-être eût-on dit qu'Ulrich voyait parfois en chair et en os devant lui non seulement l'idéalisme de cette femme, mais tout l'idéalisme du monde dans ses ramifications et son extension, flottant à quelques doigts au-dessus de cette coiffure grecque ; tout juste si ce n'était pas les cornes du diable !».
>
> R. MUSIL, *L'homme sans qualités* [2].

Dans une classe de psautiers grecs (et par la suite slaves) médiévaux à illustration marginale – située par conséquent en dehors du corps même du texte, mais l'encadrant partiellement et appelant à une lecture parallèle des passages les plus évocateurs – qui puise la majorité de ses éléments figuratifs dans plusieurs sources iconographiques sans pour autant manquer d'originalité, puisqu'elle a servi comme lieu d'élaboration à un nombre considérable de compositions qui témoignent des préoccupations du temps historique, on remarque la place de choix que semblent tenir certaines images, proposant les unes des modèles de *politeia* chrétienne, et les autres, au contraire, dénonçant les horreurs, les abominations des

(1) Première étape d'une démonstration plus large, dont la problématique fut exposée au séminaire de Mlle Suzy Dufrenne, qui a dirigé mes études à la 5e Section de l'École Pratique des Hautes Études (Paris) ; je la remercie pour sa lecture critique, ainsi que pour les moyens qu'elle a mis à ma disposition pour l'avancement de la recherche. La rédaction fut subventionnée par la Fondation Alexandre Onassis. Provenance des photographies : Londres, British Library (fig. 2) ; Paris, École Pratique des Hautes Études, Collection chrétienne et byzantine (fig. 1, 3-7, 9-12) ; Université de Paris, Bibliothèque d'art et d'archéologie J. Doucet (fig. 13) ; Rome, Bibliothèque Vaticane (fig. 8).

(2) Trad. Ph. JACCOTTET (éd. *Folio*, Paris, 1978), t. 1, p. 448.

hérétiques et des injustes, dont des exemples entrent malgré tout dans l'iconographie du livre sacré : il s'agit plus précisément d'un ensemble d'images qui se rapportent à la philanthropie fondée sur l'amour de Dieu, ses pratiques, et ses opposés (3). C'est dans ce contexte que s'inscrivent les miniatures des folios 35 et 116 du psautier Chludov, qui fournit les exemples les plus anciens (IXe s.) et que nous prenons comme document de départ, figurant le don de miséricorde administré par la Miséricorde elle-même, ainsi que par le juste-miséricordieux (4). Les mêmes images sont reprises dans deux

(3) Classe de psautiers que J. Tikkanen à la fin du siècle dernier avait appelée «recension monastique» et dont les manuscrits les plus anciens qui nous sont parvenus dateraient de la période ouverte avec la Restauration des icônes : J. TIKKANEN, *Die Psalterillustration im Mittelalter*, Acta Societatis Scientiarum Fennicae, t. 31, no. 5, Helsinki, 1903 ; A. GRABAR, *L'Iconoclasme byzantin*, Paris, 1957, pp. 196-203, 214-233 ; D. MINER, «The 'Monastic' Psalter of the Walters Art Gallery», *Late Classical and Mediaeval Studies in Honor of A. M. Friend Jr.*, Princeton, 1955, pp. 232-253 ; S. DUFRENNE, *L'illustration des psautiers grecs du Moyen Age, 1 : Pantocrator 61, Paris grec 20, British Museum Add. 40731*, Paris, 1966 ; *ibid.*, p. 11, bibliographie antérieure ; S. DER NERSESSIAN, *L'illustration des psautiers grecs du Moyen Age, 2 : Londres, Add. 19352*, Paris, 1970 ; Princeton, The Art Museum, Princeton University, 1973, *Illuminated Greek Manuscripts from American Collections (An Exhibition in Honor of K. Weitzmann)*, pp. 32-33 (Kessler) ; A. CUTLER, «The Byzantine Psalter : Before and after Iconoclasm», *Iconoclasm : Papers given at the Ninth Spring Symposium of Byzantine Studies (University of Birmingham, March 1975)*, Birmingham, 1977, pp. 93-102. Pour les sources et la composition voir K. WEITZMANN, *Illustrations in Roll and Codex : A Study of the Origin and Method of Text Illustration*, Princeton, 1947, pp. 198-199 ; *id.*, «The Illustration of the Septuagint», *Studies in Classical and Byzantine Manuscript Illumination*, Chicago et Londres, 1971, pp. 59-62 ; *id.*, «Byzantine Miniature and Icon Painting in the Eleventh Century», *ibid.*, p. 288 ; *id.*, «The Selection of Texts for Cyclic Illustration in Byzantine Manuscripts», *Byzantine Books and Bookmen (A Dumbarton Oaks Colloquium, 1971)*, Dumbarton Oaks, 1975, pp. 103-104 ; cf. S. DER NERSESSIAN, *ibid.*, p. 64. Pour l'originalité et l'actualité de cette rédaction, parfois militante, voir GRABAR, *ibid.* ; *id.*, «Quelques notes sur les psautiers illustrés byzantins du IXe siècle», *Cahiers archéologiques*, 15, 1965, pp. 61-82 ; S. DUFRENNE, «Une illustration historique inconnue du psautier du Mont Athos Pantocrator no. 61», *ibid.*, pp. 83-95 ; I. ŠEVČENKO, «The Anti-Iconoclastic Poem in the Pantocrator Psalter», *ibid.*, pp. 39-60.

(4) M. ŠČEPKINA et I. DUJČEV, *Miniatjury Chludovskoj Psaltyri : Grečeskij illjustrirovannyj kodeks 9 veka*, Moscou, 1977 (éd. en fac-similé du manuscrit de Moscou, Mus. hist., grec 129D. Cf. V. LAZAREV, *Storia della pittura bizantina*, Turin, 1967, pp. 116-117, 122 (n. 59). Pour les correspondances d'illustration entre le Chludov et les autres psautiers, on se reportera chaque fois à S. DUFRENNE,

manuscrits postérieurs (XIe s.), le psautier de Théodore et le psautier Barberini, tandis que le juste remplace la personnification dans un manuscrit tardif, le psautier Hamilton (déb. XIVe s.).

Une représentation de transfert élémentaire de richesses (donation réfléchie et personnelle, de main à main, par opposition à la dispersion aveugle pour le prestige temporel du donateur) est illustrée dans le psautier Chludov (fig. 1), sur la marge droite du fol. 35 (5) ; à gauche, une figure allégorique debout, vue de trois-quarts, distribue des aumônes à trois personnages qui s'approchent d'elle de droite, comme venant du fond, pour recevoir des pièces. La disposition en deux plans (sur un axe en diagonale) des composantes de l'image, qui par leur rapprochement devraient figurer sur le même niveau, n'atténue pas l'efficacité de la démonstration ; la rencontre des mains s'effectue à angle droit par rapport au spectateur. Deux des trois bénéficiaires sont des moines ; entre ceux-ci et leur bienfaitrice est posé sur le même axe le récipient du trésor à distribuer. Vêtue d'une robe à larges bordures ornées (6), la jeune femme porte une couronne de laquelle pousse une plante, sans doute un olivier. La légende écrite en forme de *gamma* inversé au-dessus des figures, nous informe qu'il s'agit de «La sainte et bienheureuse Miséricorde», qui «enseigne et illustre sa gloire» ; et qu'il est «bienheureux celui qui la pratique et l'enseigne» (7). A droite des trois personnages une inscription en colonne, à peine visible, les identifie comme étant les «miséricordieux» (*ΕΛΕΗΜΟΝΕC*). Dans les manuscrits médiobyzantins, certaines abstractions personnifiées sont illustrées par des figures royales, vertus souveraines dont la miséricorde est la *prima* (8). L'important *hapax eikonizomenon* de la

Tableaux synoptiques de 15 psautiers médiévaux à illustrations intégrales issues du texte (Paris, 1978).

(5) TIKKANEN (*supra*, n. 3), pp. 41-42.

(6) Le volant de la bordure inférieure supposerait une attitude dansante ; cf. miniature du fol. 148 v.

(7) *Η ΑΓΙΑ Κ(ΑΙ) ΜΑΚΑΡΙΑ ΕΛΕΗΜΟCΥΝΗ ΔΙΔΑCΚΕΙ Κ(ΑΙ) ΔΕΙΚΝΥΕΙ ΤΗΝ ΕΑΥΤΗC ΔΟΞΑΝ Κ(ΑΙ) ΜΑΚΑΡΙΟC ΟCΤΙC ΠΟΙΗCΗ Κ(ΑΙ) ΔΙΔΑΞΗ.* Cf. *Mt.*, 5, 7 et commentaire de GRÉG. DE NYSSE, *De beat.*, hom. 5, *PG*, 44, col. 1249AB, qui appelle à se conformer à l'«idiome» divin par l'exercice de la miséricorde, parce que, *κἂν ἄνθρωπός τις ὢν ἐλεήμων γένηται, τῆς θείας ἀξιοῦται μακαριότητος, ἐν ἐκείνῳ γενόμενος, ἐν ᾧ τὸ θεῖον κατονομάζεται.*

(8) Voir, du côté occidental, la *Karitas, mater virtutum*, figure souveraine parmi les vertus et les béatitudes personnifiées sur la mosaïque de la coupole

plante, confiné dans cette classe de manuscrits où il réapparaît «par ricochets» en regard toujours des mêmes versets, désigne le foisonnement de la vertu, auquel fait également allusion son abondante chevelure ; ce qui rappelle les paroles de Michel Psellos évoquant dans son oraison funèbre la coiffure de sa fille Stylianè, disparue avant l'heure du mariage, et dont la tête, «trône des sens» et «vase de sagesse» (*δοχεῖον φρονήσεως*), était couronnée d'une flore abondante, à l'instar d'une terre féconde traversée par des eaux (9). La couronne consacre le caractère royal – c'est-à-dire christologique – de la vertu (10). A gauche de la Miséricorde est dessinée une croix, renvoi qui réfère l'image aux éléments textuels dont elle dépend ; ce signe, support de la lecture et garant de son exactitude, indique peut-être en même temps le caractère saint de la figure, «autorisant» à la fois l'image et la lettre (11) ; il se reproduit à gauche, à la même hauteur, sur les verbes *ἐλεεῖ* et *δανείζει* du v. 26, ps. 36, où il est question du juste qui «tout le jour *est compatissant* et *prête*» (12), lequel juste n'est néanmoins pas figuré en tant que principal acteur : sa place est tenue par la *makaria* Miséricorde, une des béatitudes (13), qui personnifie un modèle de comportement imité par le chrétien, mais renvoyant directement à Dieu (*Luc*, 6, 36).

centrale de Saint Marc à Venise : S. BETTINI, *Mosaici antichi di San Marco a Venezia*, Bergamo, 1944, pl. 19. Voir également *infra*, n. 10 ; cf. songe de Jean l'Aumônier, *infra*.

(9) (Ses cheveux) *ὥσπερ ἐξ ἀρούρας εὐγείου καὶ νάμασι καταρρύτου στάχυες εὐθαλεῖς ἀναφυεῖσαι καὶ βλαστήσασαι* : N. SATHAS, *Bibl. gr. med. aevi*, t. 5, Paris, 1876, p. 71.

(10) Ceci renvoie par la suite à l'empereur *christomimètès* : la liaison est établie par l'image sur le fol. 19 v du *ms. Urb. gr.* 2 de la Vaticane : LAZAREV (*supra*, n. 4), fig. 251 ; Miséricorde et Justice, de part et d'autre – en attributs personnifiés – du Christ trônant, se superposent au registre des empereurs Jean II et Alexis Comnène.

(11) Cf. miniatures des fol. 11 v (les «saints» du *ps.* 15, 3, non nimbés et anonymes, surmontés d'une croix) et 47 v (le verset 4 du psaume 48 renvoie à la figure de Jean Chrysostome, nimbé et identifié par l'inscription *O XPYCOCTOMOC*, sans qu'il soit qualifié de saint : ce qui est vu n'est pas mentionné ; de plus, il n'y a qu'un seul signe de renvoi, correspondant aux croix de l'omophorion du saint évêque).

(12) Pour la signification de l'emploi des deux verbes, cf. *infra*, n. 38. J'emprunte pour la version française la traduction des psaumes par P. DESEILLE, *Les psaumes, prières de l'Église : Le Psautier des Septante*, Paris, 1979.

(13) Cf. *supra*, n. 7 et 8.

La même image, illustrant, avec des modifications, le même passage textuel, réapparaît sur la marge gauche du fol. 43 v (fig. 2) dans le psautier dit «de Théodore» (1066) [14]. La composition est dans ce dernier inversée par rapport à l'exemple précédent. Les bénéficiaires, des moines, reçoivent des monnaies du «miséricordieux» qui – à la place de la personnification – figure à droite, chaussé de pourpre, les pieds sur un escabeau ; celui-ci se rapporte littéralement au texte, qui parle du juste, mais l'appareil allégorique qui lui est greffé le distancie de la réalité humaine. Le sens unique de la donation, du personnage trônant aux moines debout, de l'autre côté du panier-trésor, est dans ce cas bien précisé. Ainsi disparaît l'ambiguïté tout édifiante du Chludov, où le jeu des mains impliquait une certaine réciprocité figurant l'échange qui associe l'archétype de conduite et ses reproductions dans une communication entre le haut divin et le bas humain à partir du lieu de rencontre que constitue l'image ; les richesses matérielles sont au cours de cet échange transmutées en richesses spirituelles. Rappelons-nous en effet, que dans ce psautier la légende invite à l'imitation de la Béatitude, dont les bienfaits sont reçus par les «miséricordieux» ; ils s'approprient ainsi une qualité divine, «récompensée» à son tour par leur disposition pour les œuvres charitables. C'est grâce à la personnification qu'on peut apercevoir cette interdépendance, qui ne saurait ressortir d'une simple scène d'aumône [15]. L'animation continue de

(14) Londres, British Library, *Add.* 19352 ; DER NERSESSIAN (*supra*, n. 3), p. 28, fig. 74.

(15) Voir le passage de saint Jean Chrysostome, révélateur dans le contexte de notre étude, signalant que, se conformant à *Prov.*, 3, 3, l'auditeur ne doit pas se laisser «abandonner» par «les miséricordes», car c'est lui-même qui en a besoin ; le temps des persécutions est révolu, remarque l'homéliste, et il exhorte son public à imiter la bienfaisance des témoins de la foi : *Ἄκουε τῆς ἐπωφελοῦς παραινέσεως λεγούσης · « Ἐλεημοσύναι, φησί, καὶ πίστεις μὴ ἐκλειπέτωσάν σε». Οὐκ εἶπεν, Ἄπαξ ποίησον, οὐδὲ δεύτερον, οὐδὲ τρίτον, ... ἀλλὰ διαπαντός ... Καὶ οὐκ εἶπεν, Μὴ αὐτὸς ἐγκαταλείπῃς, ἀλλά, Αὗται σε μὴ ἐγκαταλείπωσι, δεικνὺς ὅτι ἡμεῖς αὐτῶν δεόμεθα* (*In epist. ad Philipp.*, *PG*, 62, col. 180). Le devoir d'éviter l'abandon imminent d'un partenaire fictif, indispensable pour imaginer l'eurythmie de conduite en cité, est particulièrement bien illustré dans les *Miracula Demetrii*, 10, 90 (VIIe s.), où le saint protecteur de Thessalonique, afin d'assurer l'ordre social, empêche la personnification du bon ordre (dame *Eutaxia*) de quitter la ville : P. LEMERLE, *Les plus anciens recueils des miracles de S. Démétrius, I : Le texte*, Paris, 1979, p. 115. D. Pallas, dans une étude importante, a récemment identifié la parèdre de Démétrius

la pratique plurielle de l'*eleos* aboutit à la formation d'une figure existante qui emprunte l'aspect humain en tant que «mesure» de comportement ; les deux «étants» de la bienfaisance, divin et humain, produisent dans leur fusion un individu pictural : la personnification de la miséricorde. Revenant à la composition du psautier de Théodore, dépourvue de légende élaborée et postérieure de deux siècles, on remarquera qu'elle correspond mieux au texte bien qu'elle n'échappe pas à la «contrainte» allégorique ; le sexe du donateur est fidèlement rendu et par conséquent la femme est exclue du champ pictural sacré, ce qui peut-être trahit une certaine volonté. Si l'on suppose que l'image du Chludov préserve la composition originelle, il est probable qu'une étape antérieure à ce changement du sujet «en lui-même» est attestée par la miniature du fol. 63 v du psautier Barberini ([16]), où la place du donateur est encore tenue par la Miséricorde, cette fois-ci trônante, identifiée par l'inscription qui la «souligne» (fig. 3). Le groupe de moines rappelle dans ce cas celui du psautier de Théodore, tandis que le récipient contenant les pièces est plutôt figuré à la manière de celui du Chludov – la disposition des éléments picturaux étant identique dans les deux psautiers du XIe siècle.

avec la Théotocos : «Le ciborium hexagonal de Saint-Démétrios de Thessalonique : Essai d'interprétation», *Zograf*, 10, 1979, p. 44 sq. Le même passage, cité ci-dessus, explique par la suite (*PG*, 62, col. 181) que, pour montrer qu'on est enfant du compatissant qui fait lever le soleil «sur les méchants et les bons» (*Mt*, 5, 45), on doit toujours revêtir la miséricorde, de la même façon que les enfants des riches portent autour de leur cou, en signe de noblesse, un ornement en or (cf. collet de Miséricorde : fig. 1) ; pour le terme *μανιάκης* employé par l'homéliste, voir N. OIKONOMIDÈS, *Les listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles*, Paris, 1972, p. 91 et n. 33 ; *ibid.*, p. 93 et n. 37. Voir également n. 38, *infra*.

(16) Rome, Bibliothèque Vaticane, *Barber. gr.* 372, inédit ; pour la datation voir DER NERSESSIAN (*supra*, n. 3), pp. 69-70 ; cf. I. SPATHARAKIS, *The Portrait in Byzantine Illuminated Manuscripts*, Leyde, 1976, pp. 33-34. La figure du psautier Barberini est chaussée de pourpre, parée d'or, portant loros (et thorakion ?) sur robe de couleur bleu clair (cf. robe de la Miséricorde dans le Chludov, et tunique du miséricordieux dans le psautier de Théodore) ; couleurs changeantes de la plante : gris/bleu ; olives noires (comme celles du fol. 35 dans le psautier Chludov, où le feuillage de l'olivier est de couleur verte). Au sujet des couleurs changeantes de l'olivier, voir *Jardin symbolique* (*infra*, n. 31), p. 61 ; cf. PORPHYRE, *De Antro nympharum*, 33 (*infra*, n. 57), éd. NAUCK, pp. 78-79.

Le même passage scripturaire est illustré dans le psautier Hamilton [17], où le donateur régresse dans le siècle, tout en gardant l'attribut allégorique (fig. 4), dont la précision est toutefois estompée [18] ; les moines sont devenus des indigents de tous les âges, sans autre qualification. L'ensemble s'accorde plutôt à un modèle créé pour illustrer un autre psaume dont il sera question par la suite [19].

Le verset 9 du psaume 111 sert de fondement à une composition en deux parties (marge droite du fol. 116 dans le psautier Chludov),

(17) Fol. 92 v du psautier gréco-latin de Berlin, Staatl. Mus., Preuss. Kulturbesitz, Kupferstichkabinett, *cod.* 78 A 9 (Hamilton, 119) ; déb. du XIVe s. : P. WESCHER, *Beschreibendes Verzeichnis der Miniaturen – Handschriften und Einzelbläter – des Kupferstichkabinetts der Staatlichen Museen Berlin*, Leipzig, 1931, p. 27. Au sujet de ce manuscrit, voir H. BELTING, *Das illuminierte Buch in der spätbyzantinischen Gesellschaft*, Heidelberg, 1970, pp. 5-6 ; exposé à Athènes, 1964 (*infra*, n. 73), no. 286. Négatifs des miniatures conservés à l'École des Hautes Études : *Catalogue des négatifs de la Collection chrétienne et byzantine*, Paris, 1955, p. 4, cliché D 1299 (fol. 92 v).

(18) Cf. flore dressée surmontant la tête des diverses personnifications de la terre dans des monuments de la même époque ; voir par exemple V. PETKOVIĆ et Dj. BOŠKOBIĆ, *Dečani*, t. 2, peintures (Petković), Belgrade, 1941, pl. 256a. Voir par ailleurs, une figure portant une plante sur la tête, dans un manuscrit (grec 37) du Musée national d'Ohrid (XIVe s. ?) : A. XYNGOPOULOS, «La personnification d'avril dans un manuscrit grec d'Ohrid», *Zograf*, 7, 1976, pp. 73-74.

(19) Plusieurs versets du psaume 36 sont illustrés en deux registres dans le psautier grec 1927 de la Vaticane (XIIe s.). L'illustration du v. 26 consiste en une scène d'aumône et de glorification du juste (registre inférieur) ; (à gauche) une figure féminine anépigraphe (Miséricorde ?) «couronne» d'une palme le juste charitable, un ecclésiastique semble-t-il, qui distribue des aumônes à un groupe de personnages (à droite) ; voir E. T. DE WALD, *The Illustrations in the Manuscripts of the Septuagint, 3 : Psalms and Odes ; Part 1 : Vaticanus graecus 1927*, Princeton, 1941, p. 15, pl. 17 (fol. 61 v.). Du côté occidental, voir illustration du même verset dans le psautier d'Utrecht et sa descendance : Utrecht, Rijksuniversiteit, *cod.* 32 (v. 820), fol. 21 (E. T. DE WALD, *The Illustrations of the Utrecht Psalter*, Princeton-Londres-Leipzig, 1932, p. 19, pl. 34) ; Londres, British Library, Harley 603 (déb. XIe s.), fol. 21 (Bruxelles, Bibliothèque royale Albert Ier, 1973, *English Illuminated Manuscripts 700-1500*, catalogue réd. par J. J. G. ALEXANDER et C. M. KAUFFMANN, pl. 5) ; Cambridge, Trinity Coll., R. 17.1 (m. XIIe s.), fol. 62 v (M. R. JAMES, *The Canterbury Psalter*, Londres, 1935) ; Paris, *B. N., lat.* 8846 (fin XIIe s.), fol. 62 v (H. OMONT, *Psautier illustré*, Paris, 1906, pl. 45). La Miséricorde est remplacée par des évêques dans le psautier grec de Baltimore et dans le psautier slave de 1397 (DUFRENNE, *Tableaux* : *supra*, n. 4).

figurant toujours une distribution de numéraire (fig. 5), donation faite à sens unique par le juste du texte que l'inscription surmontant son panache qualifie d'«homme miséricordieux» (*ANHP ΕΛΕΗΜΩΝ*), au profit des «pauvres» (*ΠΕΝΗΤΕC*) dont le coryphée est moine [20]. Bien que la légende identifie ce personnage avec un simple humain, tel le lecteur de l'image, il n'en est pas moins aliéné – par rapport à la réalité ambiante – par cet arbrisseau à branches flottantes qui pousse sur la calotte de sa tête. Les *regalia* ont disparu ; un autre élément qui fera fortune dans deux sens opposés entre dans l'image : la bourse tenue par la main gauche du juste (tandis que sa droite opère), «source» matérielle de libéralité dans ce cas, mais ailleurs, symbole de l'avarice [21]. «Il a semé largement, il a donné aux pauvres» (*ps.* 111, 9), qui, de partenaires de la Miséricorde qu'ils étaient dans l'illustration du psaume 36 (fig. 1), se réduisent maintenant à l'état de simples bénéficiaires ; par la suite, ils se transforment tous en moines dans le psautier Barberini (fig. 6), tandis que le juste lui-même s'y pare – ainsi que dans le psautier de Théodore – de la couronne, initialement destinée, semble-t-il, à la béatitude personnifiée [22]. De la légende initiale supposée reste seulement l'identification générique du donateur.

L'arbre, figure naturelle de l'épanouissement (matérialisation de poussée, et pour rejoindre le sens latin de *materia*, avec nuance : non pas le bois de construction, mais, précisément, le bois d'édification) fondé sur la terre ferme, illustre peut-être par euphémisme – telle est

(20) Transformation ultérieure ? Sčepkina (*supra*, n. 4), p. 282 ; cf. *ibid.*, p. 276.

(21) Bourse de couleur bleue (fol. 116) ; rouge dans les miniatures des fol. 32 v (*ps.* 35, 4 ; Judas), 35 v (*ps.* 36, 35 ; Iannès), 67 v (*ps.* 68, 28 ; ordination de prêtres par un évêque simoniaque). La bourse, a un contenu limité par opposition au récipient du fol. 35, qui évoquerait l'image d'un puits ; cf. miniature du fol. 33 (*ps.* 35, 10 ; le Christ et la Samaritaine).

(22) Psautier Barberini, fol. 196 (fig. 6) ; psautier de Théodore, fol. 153 v : Der Nersessian (*supra*, n. 3), p. 52, fig. 247. Un saint évêque remplace le miséricordieux des manuscrits précédents dans le psautier Hamilton (fol. 202) : *Catalogue des négatifs* (*supra*, n. 17), p. 9, cliché D 1350. Cf. l'illustration du psautier d'Utrecht, fol. 65 v : De Wald, 1932 (*supra*, n. 19), pp. 50-51, pl. 103 ; voir surtout S. Dufrenne, *Les illustrations du psautier d'Utrecht : Sources et apport carolingien*, Paris, 1978, p. 104, pl. 38, 7.

au moins l'hypothèse qu'on se propose si l'on tient compte d'autres cas analogues dans le même contexte – la «corne» du juste qui «sera exaltée dans la gloire» (*ps.* 111, 9) et qui n'est pas rendue littéralement par l'illustrateur, ce qui trahit sans doute une arrière-pensée qui l'en empêcha (23). Cependant, dans la même lignée de manuscrits, en commençant par le Chludov (fol. 74 ; *ps.* 74, 11), on peut voir les cornes brisées des pécheurs. Cette formule iconographique, rendant manifeste, par les blessures saignantes, la défaillance mortelle de la force humaine, voire animale, qui se fie à elle-même (24), ne saurait rendre en contrepartie, par des cornes intactes, la puissance du juste ; on en déduira que les cornes brisées tiennent lieu de pendant antithétique à l'olivier toujours vivant, qui donne l'huile, et qui pourrait servir de figure pour illustrer une vie croissant dans l'imitation du Christ. L'huile même rapportée par les pèlerins de Terre Sainte avant la conquête arabe, était considérée comme le fruit de l'arbre de vie, dont la grâce opérait (par contact) sur les fioles qui la contenaient (25) ; ceci est indiqué par l'inscription qui parcourt

(23) Voir dans *Glossarium* de DUCANGE, s.v. *keratas* (col. 637). On remarquera par ailleurs que dans la traduction des psaumes que nous empruntons, le *κέρας* (corne) est rendu par «puissance» : la lettre des Septante ne pouvant pas être altérée, l'illustrateur médiéval évita de la traduire littéralement par l'image ; tandis que l'auteur de la traduction française interprète la lettre – à la suite de l'exégèse patristique, bien entendu (voir note ci-dessous).

(24) Cf. même psaume, v. 5-6 (non illustrés), et commentaire d'ORIGÈNE, *Selecta in threnos*, *PG*, 13, col. 632 D (*δηλοῖ τὴν ὑπεροψίαν τοῦ ἡγεμονικοῦ τὸ κέρας*). Au contraire des cornes des impies, le *«metaphorikon» keras* du *psaume* 111, 9 est signe d'exaltation dans l'interprétation littéraire ; voir par exemple le commentaire de THÉODORET, *PG*, 80, col. 1784C ; cf. EUTHYME ZIGABÈNE, *PG*, 128, col. 1101B ; DIDYME, *PG*, 39, col. 1545C, renvoie directement à Dieu ; tandis que HÉSYCHIUS, *PG*, 93, col. 1329A, y voit plutôt la confiance en Dieu, par laquelle, *τοὺς ἐχθροὺς κερατίζομεν*. Dans le contexte du *psaume* 74, 11 toute possibilité de malentendu est éliminée par l'illustrateur du psautier de Théodore, qui propose la formule iconographique idoine ; sur la marge gauche du fol. 97 v, il a établi la polarité entre les cornes brisées (force cassée, puissance «versée») des pécheurs et *la* corne dressée du juste, en identifiant ce dernier avec le roi David oint par Samuel. On supposera que la corne de l'onction, signe de la puissance accordée par Dieu, est pleine d'huile, figure de l'*eleos* divin (cf. *infra*). DER NERSESSIAN (*supra*, n. 3), p. 82, 100 ; fig. 159 ; cf. Chr. WALTER, «The Significance of Unction in Byzantine Iconography», *Byz. and Mod. Greek Studies*, 2, 1976, p. 65. Dans le cadre d'une prochaine publication, la question sera traitée dans son ensemble.

(25) A. GRABAR, *Ampoules de Terre Sainte*, Paris, 1958, p. 63.

souvent la bordure de l'une des faces des ampoules palestiniennes (VIe s.) : *ΕΛΑΙΟΝ ΞΥΛΟΥ ΖΩΗC ΤΩΝ ΑΓΙΩΝ ΧΡΙCΤΟΥ ΤΟΠΩΝ* («huile du bois de vie des saints lieux du Christ») (26). Dans la majorité des exemples préservés, la légende à son tour encadre une représentation symbolique de la Crucifixion, sujet principal de l'iconographie des ampoules (27), qui intègre dans la même image : la Croix du Calvaire, lieu de culte par excellence, rendant l'actualité ; le fait historique en rétrospective ; et en perspective, la rédemption universelle scellée dans tous les sens (horizontaux et verticaux) par le bois de vie. «Arbre» de vie donc, portant, sur une plaque en ivoire (première moitié du ve s.) conservée au British Museum (28), le Christ vivant, les yeux ouverts, tandis qu'à gauche figure l'arbre sinistre de la mort, à l'une des branches duquel est suspendu Judas suicidé ; la vanité de sa démarche est lourdement marquée par le sac déversant l'argent de la trahison près des racines de l'arbre : l'avarice, enseigne Jean Chrysostome, est la racine de tous les vices (29). Sur les ampoules, le trophée du Christ est parfois transfiguré en palmier (30), sur lequel, dans certains exemples, est attaché le Verbe incarné. Un écho tardif de l'image résonne dans la composition du psautier

(26) *Ibid.*, pp. 16-17, 20, 22, 24-31, 33-34, 36-37 ; pl. 2, 8, 10b, 11a, 14, 16, 18, 22, 24, 26, 28, 32-34, 40, 42b (Monza 1, 3-5, 9-14 ; Bobbio 1, 2, 7, 10). Cf *Reallex. z. byz. K.*, fasc. 11 (1968), col. 431-432 (Wessel).

(27) GRABAR, *ibid.*, pp. 55-58, 65 ; cf. K. WEITZMANN, «*Loca Sancta* and the Representational Arts of Palestine», *DOP*, 28, 1974, p. 40 sq.

(28) New York, The Metropolitan Museum of Art, 1977, *Age of Spirituality (Late Antique and Early Christian Art, Third to Seventh Century)*, cat. 1979, no. 452 (Kotzsche).

(29) *PG*, 62 (*supra*, n. 15), col. 181 : *ὁ μαθὼν χρημάτων καταφρονεῖν, τὴν ῥίζαν ἐξέκοψεν τῶν κακῶν* ; *id.* (*spurium*), *PG*, 55, col. 562-563 ; cf. GRÉG. DE NYSSE, *PG*, 44 (*supra*, n. 7), col. 1253B : *τῆς ἀσυμπαθοῦς διαθέσεως ἐξορισθείσης, συνεκβάλλεται πάντως, οἷόν τινι πονηρᾷ ῥίζῃ, τὰ τῆς κακίας βλαστήματα.*

(30) Monza, 9-11 ; Bobbio, 1-6. Pour la symbolique du palmier, voir *DACL*, t. 13 (1937), col. 947-954, s.v. *palme, palmier* (Leclercq) ; *Lex. d. chr. Ikonogr.*, t. 3 (1971), col. 364-365, s.v. *Palme* (Flemming) ; cf. *ibid.*, t. 1 (1968), s.v. *Baum* ; P. MAYO, «The Crusaders under the Palm : Allegorical Plants and Cosmic Kingship in the *Liber Floridus*», *DOP*, 27, 1973, pp. 29-48. Cf. la croix fleurie (acanthe-vigne) de la mosaïque sur l'abside de l'église supérieure de Saint Clément à Rome : W. OAKESHOTT, *The Mosaics of Rome*, Londres, 1967, pp. 247-250 ; pl. 24 ; G. LADNER, «Medieval and Modern Understanding of Symbolism : A Comparison», *Speculum*, 54, 1979, p. 237, fig. 6. Pour la symbolique de la croix, voir *ibid.*, p. 231, 236-238.

Hamilton (fig. 7), où le juste qui «fleurira comme le palmier» du psaume 91, 13 est rendu par la superposition rectiligne au tronc de l'arbre du corps d'un saint évêque, qui croît «naturellement» en hauteur pour rejoindre l'archétype (31). Cette tendance de l'*ὀρθὸς λόγος* pour atteindre son maître (32), *se développe* à sens unique ; tandis que la croix *opère* dans tous les sens ; ceci est évident surtout quand l'image du *Logos* est apposée sur l'entrecroisement des barres de la croix, qui se partagent ainsi les lignes directrices du rayonnement du Verbe, d'où tout part et auquel tout se rapporte (33).

(31) Fol. 171 v : *Catalogue des négatifs* (*supra*, n. 17), p. 7, cliché B 900. L'arbre y est incorrectement identifié avec un «cèdre du Liban» (mentionné dans le même verset) ; S. Dufrenne restaure son identité dans ses *Tableaux* (*supra*, n. 4). Voir Appendice pp. 382-385.

(32) A ne pas confondre avec le néologisme *ὀρθολογισμὸς* ; voir (*s.v.*) dans le dictionnaire de S. KOUMANOUDÈS, *Συναγωγὴ νέων λέξεων ὑπὸ τῶν λογίων πλασθεισῶν ἀπὸ τῆς Ἁλώσεως μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς χρόνων*, t. 2, Athènes, 1900. La formule *ὀρθὸς λόγος* est donnée par PHILON, *Legum allegoriae*, 1, 46 : p. 64 dans l'éd. Cl. MONDÉSERT, Paris, 1962 (*ἀεὶ πέφυκεν ἀνατέλλειν ὁ ὀρθὸς λόγος, ... οὕτως καὶ ἀρετὴ ἀνατείλασα ἐν ψυχῇ* ..., etc.). Cf. *Lettre à Diognète* (v. 200), 12 . «prêtez une oreille docile, et vous saurez tout ce que Dieu octroie à ceux qui l'aiment (*I Cor.*, 2, 9) véritablement (*ὀρθῶς*). Ils deviennent un jardin de délices, un arbre chargé de fruits, à la sève vigoureuse, grandit en eux et ils sont ornés des plus riches fruits» (éd. H.-I. MARROU, «Sources chrétiennes» ; no. 33bis, Paris, 1965, p. 81 ; commentaire, p. 235 sq.). Voir également JEAN CHRYSOSTOME, *Sur l'Incompréhensibilité de Dieu*, 4, 391 sq. (éd. A.-M. MALINGREY et R. FLACELIÈRE, «Sources chrétiennes», no. 28 bis, Paris, 1970). Dans le *Jardin symbolique* (*infra* appendice), le palmier, de par sa forme, compose deux règles infaillibles de la géométrie : ligne droite et cercle (ce qui d'ailleurs renvoie à l'initiale *Φ* du mot *phoinix*) ; c'est ainsi que la justice doit incorporer des discours conformes aux pratiques (éd. THOMSON, p. 53). Par ailleurs, le juste ressemble au palmier, parce que, selon ZIGABÈNE, *τὸ μικρὸν μὲν αὐτοῦ μέρος ἐμπεπῆχθαι τῇ γῇ, τὸ πᾶν δὲ ὑπὲρ τὴν γῆν ἀνέχειν, καὶ τὸ τὴν καρδίαν αὐτοῦ τετᾶσθαι πρὸς οὐρανόν* (*PG*, 128, col. 949CD).

(33) En essayant de saisir la dynamique de la croix, on se situe, évidemment, du côté d'un croyant contemporain des images. Voir illustration complémentaire dans Paris, *B.N. gr.* 550 (XIIe s.), fol. 4 ; le rayonnement de l'image en médaillon de saint Basile, épouse les directions d'une croix monumentale encadrée symétriquement par deux palmiers : G. GALAVARIS, *The Illustrations of the Homilies of Gregory Nazianzenus*, Princeton, 1969, p. 26, fig. 399. Pour les spéculations patristiques sur les implications du schéma de la croix, voir G. LADNER, «St. Gregory of Nyssa and St. Augustine on the Symbolism of the Cross», *Late Classical and Mediaeval Studies in Honor of A. M. Friend, Jr.*, Princeton, 1955, pp. 88-95 ; l'auteur étudie dans cet article deux théories différentes typifiant les attitudes de l'Orient et de l'Occident chrétien.

La correspondance entre texte et image attestée parfois dans l'illustration du psaume 91, 13 n'est pour autant pas opérée dans le cas des psaumes 36, 26 et 111, 9 (où aucune plante n'est mentionnée), et il serait peut-être vain de la chercher même chez les exégètes. Nous avons néanmoins remarqué l'aspect d'olivier de l'attribut que portent les acteurs des psaumes en question ; rappelons-nous quelques témoins prometteurs pour en démontrer l'espèce (34).

Le psalmiste-juste du psaume 51, 10 qui «a mis son espérance dans la miséricorde de Dieu, pour l'éternité, et dans tous les siècles des siècles», s'assimile lui-même à un «olivier chargé de fruits dans la maison de Dieu». Basile de Césarée citant ce verset qui n'est pas illustré dans les psautiers grecs (35), compare la générosité du charitable à la fécondité de l'olivier, et son espoir en Dieu à sa verdeur

(34) Il serait souhaitable de pouvoir se procurer chez les commentateurs du Psautier la documentation qui assurerait le sens de la lecture en cours, l'accordant avec des témoignages médiévaux – ou plus anciens mais toujours valables et modelant l'exégèse ultérieure – à propos des *psaumes* 36, 26 et 111, 9. Une première recherche n'a pas donné de résultat littéralement correspondant au détail iconographique, qui pourrait en revanche être audacieux – avec un langage figuré licite – dans une période post-iconoclaste. J'ai pris la précaution de consulter Mlle M. J. Rondeau, qui a eu l'amabilité de me répondre qu'elle ne voyait pas de preuve directe dans les anciens commentaires. Dans une communication orale G. Dorival a par ailleurs insisté sur le fait que la figure de l'olivier revient constamment dans la littérature ; c'est justement dans cette littérature que nous allons puiser des données pour légitimer notre démonstration.

(35) Dufrenne, *Tableaux* (*supra*, n. 4). Voir des illustrations de ce verset dans les psautiers carolingiens du IXe s. : psautier d'Utrecht, fol. 30 (De Wald, 1932 : *supra*, n. 19 ; p. 25, pl. 48) ; psautier de Stuttgart, fol. 65 (*Der Stuttgarter Bilderpsalter, Bibl. Fol. 23, Württembergische Landesbibl Stuttgart*, t. 1 : *Facsimile-Band*, 1965 ; t. 2 : *Untersuchungen*, 1968, p. 96) ; psalmiste et olivier y sont rendus respectivement dans leur réalité humaine et végétale. En revanche dans les psautiers grecs on a illustré le v. 9 du *ps.* 51 : Ševčenko (*supra*, n. 3), fig. 3-5 ; Dufrenne, 1966 (*supra*, n. 3), pl. 8 ; Der Nersessian (*supra*, n. 3), fig. 107 ; De Wald, 1941 (*supra*, n. 19), pl. 23. Certaines de ces illustrations établissent le parallélisme entre saint Pierre foulant aux pieds Simon le Magicien et Jean foulé par Nicéphore (Chludov et Barberini). Un substitut para-littéral de l'illustration «manquante» du 51, 10 nous est fourni par le même juste du *ps.* 91, 13 – mis en rapport par le verset 14 avec le *ps.* 51, 10 – dont il a déjà été question (cf. n. 31, *supra*) ; voir commentaire du 91, 14 par Euthyme Zigabène, dans *PG*, 128, col. 952A. Par ailleurs, le v. 7 du *ps.* 51 prédit que la racine de l'injuste sera extirpée de la terre des vivants ; voir commentaire du 51, 10 par rapport au v. 7, dans *PG*, 23, col. 448B-452A (Eusèbe de Césarée) ; *PG*, 55, col. 593-594 (Pseudo-Chrysostome).

perpétuelle (36) ; en prolongement de la liaison avec Dieu (Bible) et en vérification «étymégorique» de l'homophonie des termes (patrologie : cf. *infra*), on glisse ainsi vers le domaine de la pratique envers autrui. Par ailleurs, dans le psaume 36, 26 d'où tirent leur origine la Miséricorde du Chludov et ses avatars, il est question de la descendance du juste qui sera en bénédiction : aucune mention de l'olivier. Le *σπέρμα* du verset 26 peut alternativement désigner la «semence» monétaire (37) ; c'est-à-dire, ce qu'enseignent les images

(36) *In Hex.*, hom. 5 (*De germinatione terrae*), 6 : *Δεῖ ... ἔγκαρπον εἶναι, τῷ ἀληθινῷ γεωργῷ τὴν ἐπίδειξιν τῶν ἔργων ταμιευόμενον. Σὺ δὲ καὶ « Ὡς ἐλαία κατάκαρπος ἔσο ἐν τῷ οἴκῳ τοῦ Θεοῦ», μηδέποτε γυμνούμενος τῆς ἐλπίδος, ἀλλ' ἀεὶ θάλλουσαν ἔχων περὶ σεαυτὸν τὴν διὰ πίστεως σωτηρίαν. Οὕτω γὰρ τὸ ἀειθαλὲς τοῦ φυτοῦ μιμήσῃ, καὶ τὸ πολύκαρπον δὲ αὐτοῦ ζηλώσεις, ἄφθονον τὴν ἐλεημοσύνην ἐν παντὶ καιρῷ παρεχόμενος* (*PG.*, 29, col. 109A). Avec la répétition des mots *ἔλεος*, *ἐλεημοσύνη*, *ἐλαία* (*ps.* 51, 10 / discours de Basile – qui, toutefois, se garde bien de confondre les sens), un olivier commence à se dessiner et à prendre racine dans l'imaginaire (cf. *infra*) ; la figure hébraïque de la prospérité matérielle et spirituelle se précise en grec, en s'identifiant avec l'*ἔλεος* par suite de la répercussion homophonique. La définition de l'image eut effectivement lieu très tôt. Ainsi, Domnine, une des dix vierges qui se réunissent dans la jardin de Vertu, interprétant l'apologue biblique de Joathan (*Jud.*, 9, 8-15) dans son monologue qui constitue le 10e discours du *Banquet* de MÉTHODE D'OLYMPE (IIIe s.), explique que : «Ce récit, à coup sûr, s'applique aux âmes qui, avant l'incarnation du Christ, ont poussé les milles branches folles de leurs péchés : s'approchant de Dieu, elles lui demandent de prendre compassion (*οἶκτος*) d'elles, de faire régner sur elles sa pitié (*ἔλεος*) et sa miséricorde (*εὐσπλαγχνία*), que l'Écriture évoque par le symbole (*τύπος*) de l'olivier ; l'huile est bienfaisante aux corps, et dissipe lassitude et douleurs, et fournit lumière ; si l'on verse de l'huile sur une lampe, l'incandescence en est tout avivée. Et les miséricordes (*οἰκτιρμοί*) de Dieu savent dissiper la mort et les péchés, elles sont bienfaisantes à l'humanité, et nourrissent la lumière du cœur» (*Banquet*, 10, 262, 23-32 ; éd. H. MUSURILLO, «Sources chrétiennes», no. 95, Paris, 1963, pp. 288-289 ; cf. *ibid.*, 265, pp. 290-291). Cf. le commentaire d'Évagre (*ol* Origène), rapprochant le *ps.* 51, 10 de *Galat.*, 5, 22 : le psalmiste parlait des fruits de l'esprit ; il s'assimile à l'olivier parce que la miséricorde est sa vertu dominante (*PG*, 12, col. 1460A). Voir également LÉONCE DE NÉAPOLIS, n. 47, *infra*. Dans le *Jardin symbolique* (*supra*, n. 31), le même verset est mis en rapport avec *Mt.*, 5, 7 le Christ, désignait par «miséricordieux» toute la puissance qui existe en l'homme (éd. THOMSON, pp. 67-69). En rétrospective, cf. DIDYME, *PG*, 39, col. 1401B.

(37) Cf. le commentaire d'EUTHYME ZIGABÈNE au *ps.* 111, 9, dans *PG*, 128, col. 1101AB. Voir également GRÉGOIRE DE NYSSE, *De pauperibus amandis*, hom. 1 : *Οὐκ ἔστι ζημία ἡ δόσις. Μὴ φοβηθῇς · πολύχους βλαστάνει ὁ τῆς ἐλεημοσύνης καρπός. Σπεῖρον διδοὺς, καὶ πληρώσεις τῶν ἀγαθῶν δραγμάτων τὴν οἰκίαν* (éd. A. VAN HECK, Leyde, 1964, p. 8, l. 9-12 ; *PG*, 46, col. 460A).

en regard du texte : la largesse du geste n'épuise pas les ressources du charitable, mais au contraire elle féconde son «continent», où pousse l'olivier – signe et fruit de bénédiction (*εὐλογία*). Le personnage du texte est néanmoins remplacé dans l'illustration par la Miséricorde ; remarque importante dans la mesure où elle permet de déceler une certaine volonté de la part du peintre ou de ses supérieurs, qui auraient agi dans le but d'éviter tout malentendu de vocabulaire, optant en même temps pour une interprétation effectivement théologique. En tout cas, la «lignée bénie», bien que dépourvue de traduction picturale directe, quitte à vouloir signifier ceux qui ont tiré profit de la bienfaisance didactique ou matérielle [38], ou, tout simplement, les fruits figurés de cette bienfaisance intégrés au corps même du charitable, pourrait également appuyer la comparaison avec l'olivier des effets de la charité transférés sur la progéniture du juste ; ceci nous est au moins enseigné par l'illustration littérale d'un passage analogue dans un codex dont l'iconographie constitue dans son ensemble une recension sans équivalent parmi les psautiers grecs. Le verset 3 du psaume 127 où il est question des fils du bienheureux qui craint le Seigneur, assemblés autour de sa table comme des oliviers nouvellement plantés (*νεόφυτα ἐλαιῶν*), est illustré, dans le fol. 238 v du *cod. gr.* 1927 de la Vaticane (XIIe s.), par une image (fig. 8) représentant – à droite de David qui figure au milieu – assis au côté de leur père, quatre enfants sur les têtes desquels poussent des rameaux d'olivier [39] ; éléments réalistes et

(38) Cf. ZIGABÈNE, *ibid.*, col 424B (*ps.* 36, 26). D'après Zigabène, le *σπέρμα* du v. 26 désigne toutefois les enfants du juste (*ibid.*) ; tandis qu'interprétant le *ps.* 111, 2, le même auteur opte pour les disciples (*μαθηταὶ καὶ μιμηταί*) du juste (*ibid.*, col. 1097C). L'*ἐσκόρπισεν* du 111, 9 évoque dans le commentaire de Zigabène (note précédente) le *σπόρος* des semailles agricoles : les lecteurs sont évidemment renvoyés à la parabole évangélique du semeur (*Luc*, 8, 5 sq.). Par ailleurs, Théodoret explique que le psalmiste (*ps.* 36, 26) *τὰς παντοδαπὰς τοῦ δικαίου εὐεργεσίας δηλοῖ, τὰς διὰ χρημάτων, τὰς διὰ πραγμάτων, τὰς διὰ λόγων καὶ συμβουλῶν. Ταῦτα δὲ ποιῶν, ἐλεεῖ μὲν τοὺς ἀπολαύοντας, δανείζει δὲ τῷ τούτων Θεῷ* (*PG*, 80, col. 1133AB ; renvoi à *Prov.*, 19, 17). La distinction de sens proposée par cet interprète (et d'autres) pour les verbes «être compatissant» (*ἐλεεῖν*) et «prêter» (*δανείζειν*), pourrait servir à une lecture plus précise de la Miséricorde du Chludov (fig. 1), qui recevrait de la sorte les emprunts accordés par les «miséricordieux» et destinés à Dieu.

(39) DE WALD, 1941 (*supra*, n. 19), pp. 37-38, pl. 54. Cf. psautier d'Utrecht, fol 73 v · DE WALD, 1932 (*supra*, n. 19), p. 56, pl. 112.

allégoriques sont ainsi intégrés pour illustrer la lignée bénie du juste chantée par David, garant lui-même de la métaphore (40).

L'olivier envahit le champ sémantique du mot ἐλεημοσύνη dont il devient le phytogramme intégral. Le symbolisme qui en provient est fondé sur l'expérience commune, qui continue de tenir compte des signifiés païens (du mot et de la chose) versés jadis dans le creuset du langage en formation. La pensée chrétienne élabore la sémantique de l'ἔλεος, terme hellénique véhiculant désormais des expériences enracinées dans le langage biblique et transplantées dès les débuts au centre de la nouvelle sensibilité. Une place importante est réservée à l'olivier dans le *Jardin symbolique*, texte transmis par un manuscrit du XIIIe siècle, mais dont le composition remonterait au XIe, et dont l'auteur anonyme emprunte à l'image du verger l'eurythmie enchanteresse des arbres figurant les vertus de l'âme chrétienne, dans le but de décrypter les correspondances entre les métaphores bibliques et les propriétés des plantes qui en font l'objet (41). Une triple concordance est par conséquent établie entre les qualités, bienfaisantes pour l'humanité, de l'olivier et les phases de maturité de son fruit, les modalités de la miséricorde, et les passages scripturaires où il en est question (42) ; la distinction entre miséricorde et charité (ἀγάπη), précise l'auteur renvoyant à *Rom.*, 13, 10, n'est due qu'au détail

(40) Voir commentaire d'EVAGRE, *PG*, 12, col. 1645AB (πράξεις οἱ υἱοί).

(41) Correspondance «programmée» auparavant dans l'allégorisme philonien : *Legum allegoriae*, 1, 56 (commentant le jardin archétypique de *Gen.*, 2, 9), éd. MONDÉSERT (*supra*, n. 32), pp. 68-71. Du côté occidental, cf. le *Liber Floridus*, dont la compilation par Lambert de Saint-Omer fut achevée en 1120 ; parmi les arbres figurant les béatitudes, l'olivier correspond à la miséricorde (fol. 140 dans le manuscrit de Gand : éd. A. DEROLEZ, Gand, 1968, fac-similé, p. 283 ; *ibid.*, transcription des textes, p. 83 ; cf. MAYO : *supra*, n. 30 ; pl. 4). D'autre part, les prés fleuris au printemps servent à figurer les produits de la vertu mise en pratique ; cf. JEAN MOSCHOS, qui dans son *Pré spirituel* (VIe s.), cueille les fleurs des vertus des saints anachorètes, pour tresser une guirlande immortelle (στέφανον ἀκηράτου λειμῶνος) : *PG*, 87, col. 2852B ; trad. française par M.-J. ROUET DE JOURNEL, «Sources chrétiennes», no. 12, Paris, 1946, p. 45. Ayant à l'origine désigné les anthologies poétiques (cf. introduction de P. WALTZ à l'*Anthologie Palatine*, Paris, 1960², p. XI sq.), la figure du στέφανος est fréquemment reprise par les auteurs chrétiens pour désigner les florilèges arétologiques ; les ποιήματα φιλολογικά se convertissent ainsi en πρακτικά.

(42) *Jardin symbolique* (*supra*, n. 31), pp. 59-69.

matériel (43). Évidemment, l'outil symbolique est d'autant plus efficace qu'il est soutenu par une heureuse homonymie ; en effet, le recouvrement est cimenté par la ressemblance des termes (théorique) ἔλεος > ἐλεημοσύνη (mis en application et par conséquent personnifié) – (et) – ἐλαία / ἔλαιον (olivier : figure de la fécondité constante que permet la miséricorde, liant avec Dieu et rayonnant en milieu humain/huile : figure de la compassion divine, matière d'éclairage, comestible et remède) ; de cette ressemblance résulte une interprétation parétymologique, révélatrice du vrai pour nos iconographes qui établissent par l'image l'équivalence des fruits d'olivier avec la charité (44) : l'orthographe n'est pas le propre de la pensée figurative. On ne manquera pas par ailleurs de remarquer la place que tient l'olivier dans l'iconographie du psautier Chludov, d'autant plus qu'il est situé dans le paysage où se déroule le récit de l'histoire sainte, et qu'il est à la fois familier au peintre et au lecteur de l'image (45).

On pourrait supposer que le mécanisme iconographique en question a procédé en deux étapes : la formation d'abord de la formule pleinement allégorique (personnification et attribut intégrés), l'olivier étant vraisemblablement planté dans la couronne que porte sur sa tête – «terre spirituelle» – la Miséricorde (fig. 1 et 3) ; ainsi la vertu s'est-elle fixée par la plante ; vient ensuite le juste à la place de la personnification, alternative «ultérieure», mieux accordée au texte, mais «compromise» par l'incongruité de l'arbre poussé sur la tête du personnage (fig. 2) ; ce qui n'empêche qu'elle s'impose dans «les» manuscrits postérieurs (fig. 4). Les éléments sémantiques reculent dans l'imprécision avec le temps et la répétition de la formule. Il faut souligner d'autre part que dans le Psautier c'est le prophète (*ps.*, 51, 10) – qui ne saurait en aucun cas être représenté avec un arbre planté sur la tête – ou les enfants du juste (*ps.*, 127, 3 ; fig. 8) qui sont assimilés à l'olivier, et non pas une personnification ; en revanche, c'est par l'allégorie que la version achevée de la

(43) *Ibid.*, p. 69.

(44) Cf. des reflets dans la littérature latine de l'Occident : (*Olivae nomine misericordes intelliguntur*) *Quia et graece* ἔλεος *misericordia vocatur, et quasi olivae liquor ante omnipotentis Dei oculos, misericordiae fructus lucet* (GARNIER DE SAINT-VICTOR. *Gregorianum*, 9, 9 ; *PL*, 193, col. 337CD).

(45) Voir exemples dans fol. 14, 46 v, 119 v, etc.

démonstration picturale s'est constituée, ce qui indique la part de la pensée par l'image. Cette analyse qui propose un développement morphopoétique en deux étapes, ne doit pas établir la priorité de la première sur la seconde : les deux temps d'élaboration du projet d'illustration se matérialisent simultanément dans le même manuscrit.

Les images conventionnelles dont il a été question ci-dessus, deviennent «documentaires» quand la personnification est remplacée par une personne à hypostase concrète, qui incarne dans l'Histoire la vertu dont il s'agit ; c'est par exemple le cas pour saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie (46). Pour situer le personnage, agent-type de philanthropie, il faut revenir à sa Vie, ecrite par Léonce de Néapolis (47), et plus précisément à une «pièce en un acte»

(46) Né à Chypre vers 550-555, patriarche d'Alexandrie à partir de 610, et jusqu'avant la prise de la ville par les Perses (619) ; commémoré le 12 nov. par les synaxaires byzantins (H. DELEHAYE, *Synaxarium ecclesiae constantinopolitanae*, Bruxelles, 1902, col. 215-217). En période d'intense discorde dogmatique, Jean intervient comme pacificateur d'une communauté que, par ailleurs, menaçait l'ennemi extérieur. Voir FESTUGIÈRE, cité dans note suivante, p. 257 sq. ; cf. article de D. STIERNON dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. 8 (1972), col. 267-269. Cf. *Ménées*, nov. 12 (note suivante), où réapparaissent les verbes qui décrivent la largesse du charitable dans le *ps.* 111, 9 ; par ce biais, Jean l'Aumônier serait à rapprocher de l'évêque du psautier Hamilton (*supra*, n. 22). Voir les images de Jean l'Aumônier dans le psautier de Théodore, fol. 23 v, *ps.* 21, 25 : DER NERSESSIAN (*supra*, n. 3), p. 23, 89, fig. 42 ; psautier slave de 1397, fol. 114 v, *ps.* 81, 4 : VZDORNOV (*supra*, n. 31), p. 129 ; cf. *ibid.*, fol. 50, *ps.* 36, 26 (p. 115 ; évêque «miséricordieux»). Cf. FESTUGIÈRE, *ibid.*, frontispice avant p. 255 : icône du XVIe s. (= Paris, Musée des Arts décoratifs, 1967, *Trésors des musées de Chypre*, no. 137). Église ruinée de S. Jean l'Aumônier (fin XIe s.) à Ligourio (Argolide), dans le Péloponèse : Ch. BOURAS, « Ὁ Ἅγιος Ἰωάννης ὁ Ἐλεήμων Λιγουριοῦ Ἀργολίδος», *Δελτίον τῆς χριστιανικῆς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας*, 7, 1973-74, pp. 1-28.

(47) Biographie rédigée vers 650 et présentée par son auteur comme constituant des «Paralipomènes» à un texte antérieur signé par J. Moschos et Sophronios de Jérusalem. Ce texte perdu, ainsi que celui de Léonce, servirent à une compilation anonyme (dont les 15 premiers chapitres sont traduits par Festugière) sur laquelle s'appuya par la suite SYMÉON MÉTAPHRASTE (*PG*, 114, col. 896-965). Texte d'après la recension brève : LEONTIOS VON NÉAPOLIS, éd. H. Gelzer, Freiburg i. B. et Leipzig, 1893. Texte d'aprés la recension longue (inconnue à Gelzer), éd. par A.-J. FESTUGIÈRE : LÉONTIOS DE NÉAPOLIS, *Vie de Syméon le Fou et Vie de Jean de Chypre*, éd. commentée par A.-J. FESTUGIÈRE en collaboration avec L. RYDÉN, Paris, 1977, pp. 255-637. Traduction partielle en anglais par E. DAWES

qui traverse la limite entre sommeil et réveil, et s'insère dans le récit de la biographie ; l'épisode est raconté par le sujet lui-même, dont il révèle la vocation. Une apparition intervenue en songe durant son adolescence, par sa persistance au réveil, a par elle-même vérifié, avant de disparaître, le message qu'elle transmettait.

> «Alors que j'étais à Chypre ... âgé d'environ quinze ans, je vois une nuit en songe une fille à l'aspect plus éclatant que le soleil, avec une parure qui dépassait tout ce qu'on peut imaginer. Elle vint et, s'étant placée devant mon lit, me donna un coup au côté. Soudain réveillé, je la vois qui se tient debout réellement là, et j'ai été pris de réflexion, dans la crainte que ce ne fût une femme. Ayant donc fait un signe de croix, je lui dis : «Qui es-tu, et comment as-tu pu oser entrer en ma présence pendant que je dors ?». Elle avait aussi sur sa tête ... une couronne de rameaux d'olivier. Alors, le visage gracieux, un sourire sur les lèvres, elle me dit : «Je suis la première des filles du Roi». (...) «Si tu me prends pour amie, je te mènerai devant le Roi. Car nul n'a comme moi liberté de parole devant lui. Car c'est moi qui l'ai poussé à prendre nature humaine sur la terre et sauver les hommes». (...) Étant donc revenu à moi-même, je compris la vision et me dis : «Sûrement, cette vierge est la Compassion (*Συμπάθεια*) ou la Pitié (*'Ελεημοσύνη*), et c'est pourquoi elle avait sur la tête la couronne de feuilles d'olivier. Car il est bien vrai que c'est la compassion pour les hommes et la commisération (*εὐσπλαγχνία*) qui a poussé le Seigneur à prendre chair» » [48].

Nous retenons que la Miséricorde de la vision, dépassant par sa lumière le soleil, porte un *στέφανος* [49] d'olivier, et non pas un *στέμμα*

et N. BAYNES, *Three Byzantine Saints : Contemporary Biographies of St Daniel the Stylite, St. Theodore of Sykeon and St. John the Almsgiver*, Oxford, 1948, p. 195 sq. Assimilé au juste du *ps.* 51, 10 : GELZER, pp. 2-3 ; FESTUGIÈRE, p. 344, 440 ; cf. SYMÉON MÉTAPHRASTE, col. 896B : Chypre l'a élevé comme une plante drue et parée de vertus. Voir *Ménées*, nov. 12 : *Εὐπρεπὴς ὥσπερ κόρη, ἐξ ἐλαιῶν στέφανον ἐπιφερομένη, ἐπώφθη σοι ἀξιάγαστε, τοῦ 'Ελεήμονος ἡ εὐσυμπάθητος χάρις, προσεφελκομένη σε πρὸς θεῖον ἔλεος* (canon chanté aux matines, ode 3 ; éd. I NIKOLAÏDÈS, Athènes, 1905, p. 80) ; *"Ιδιον κάλλος ἐνθεὶς τῇ ψυχῇ σου, τὴν γνησίαν ἀγάπην καὶ τὴν ὡραίαν συμπάθειαν, κόρην, ὡραίως κεκοσμημένην, τὴν ἐλεημοσύνην κλάδοις ἐλαίας, ἐν τῇ νυκτὶ ἀψευδῶς 'Ιωάννῃ ἐώρακας, ἱλαρῶς σοι φθεγγομένην · 'Εὰν κτήσῃ με φίλην καὶ σύνοικον, ἄξω σε ἐνώπιον τοῦ Βασιλέως Χριστοῦ* (*oikos* chanté aux matines ; *ibid.*, p. 83).

(48) FESTUGIÈRE, *ibid.*, p. 450 (texte dans pp. 351-352 ; cf. GELZER, pp. 15-16).

(49) Cf. n. 41, *supra*.

impérial comme son homologue médiobyzantine parée à la manière des souverains contemporains (fig. 1) ; la couronne que porte celle-ci, servant en effet de pot, pourrait être au départ du montage – tout en consolidant le fondement de la plante adhérente. Elle est néanmoins «l'aînée du Roi», comme elle le révéla à Jean après que celui-ci eut pris la précaution – pour vérifier qu'il ne s'agissait pas d'une sinistre rencontre (50) – de la «sceller», en faisant le signe de la croix (coïncidence de significant avec les renvois du Chludov). Elle lui a justement expliqué que c'est elle qui a poussé le Roi à prendre nature humaine (51). Jean resté seul comprend finalement que la «Korè» qui lui est apparue était en effet la Miséricorde, et que c'est pour cela qu'elle était ceinte d'une couronne d'olivier. Le signe traditionnel de la réconciliation (*Gen.*, 8, 11) se réfère à Dieu, sans allusion a une interprétation parétymologique – ou même typologique. Toutefois, le narrateur («et» son biographe) n'explicite pas pourquoi l'olivier signifie la compassion, car il n'a pas prévu l'insuffisance des lecteurs postérieurs. On remarquera enfin l'inversion – par rapport à notre perspective – de l'axe de démonstration : la miséricorde n'est pas conséquence de l'incarnation ; c'est l'incarnation qui en est la conséquence ; l'évolution articulée de l'Histoire se dissout dans l'éternel (52).

(50) Cf. la vérification de la vision le lendemain : FESTUGIÈRE, *ibid.*, p. 352, 451.

(51) Pour la Miséricorde assurant la liaison entre ciel et terre, voir JEAN CHRYSOSTOME (*supra*, n. 15), col. 182. Une autre apparition, la Vierge (*Sacrae pietatis imago*), messagère du Roi, intervient en songe pour ceindre du saint diadème et vêtir de la robe impériale Justin II, qui succédera à Justinien, son oncle défunt ; cet épisode imaginaire, légitimant l'accession au pouvoir du visionnaire, est raconté par FLAVIUS CRESCONIUS CORIPPUS, *Just.*, 1, 28-68 : *In laudem Justini Augusti minoris*, éd. Averil CAMERON, Londres, 1976, pp. 37-38, 87-88 (trad.), 129-130 (commentaire).

(52) A la recherche d'un équivalent féminin de Jean l'Aumônier, on se reportera à la Vie de sainte Thomaïde (*Acta sanctorum*, nov. 4, Bruxelles, 1925, pp. 234-242). La citation du *ps.* 111, 9 (*ibid.*, 6, p. 235E ; la corne n'y est pas mentionnée) s'intercale dans le récit hagiographique, reliant le personnage historique avec le juste de l'Écriture, et fournissant un exemple incarné de miséricorde d'autant plus que Thomaïde, ne résistant pas aux pleurs d'une possédée qui la supplie de chasser d'elle le démon, donne libre cours à sa pitié (ἔλεος), et oint la femme avec de l'huile sainte ; le démon s'évade par la suite et disparaît (*ibid.*, 12, p. 238B-D). L'épisode eut lieu devant l'icône de la Théotocos Hodigitria ; cf. R. JANIN, *La Géographique ecclésiastique de l'Empire byzantin*, prem. partie : *le siège de C/ple et le Patriarcat œcuménique*, t. 3 : *Les églises et les*

Ce que Jean reconnaît comme signe de la Miséricorde, devient son attribut quand il est vu par d'autres personnes dans des songes qui annoncent sa mort (53). Les passages entre sommeil et réveil, et entre réveil et dormition (sommeil dans le Christ), sont assistés par la «Korè». Autrement dit : le sommeil figure la neutralité du sujet ; l'apparition en transperce le voile – portant la lumière – et le rend révolu, inaugurant ainsi le réveil dans la vérité que Jean devra désormais servir (54) ; ce qui correspondrait à la stratification de la fortune des choses – supposées en couches de signification – qui se révèlent dans le passage de l'ignorance à la «découverte» et à la connaissance, de la λήθη à l'ἀλήθεια. L'épisode du récit est «vécu» par Jean lui-même comme le début de sa vie consciente et sert de convention imaginante pour figurer sa vocation : c'est une image de *conversion* réalisée par une succession de deux états consécutifs, dont le premier et le second s'écartent et se conjuguent grâce à l'intermède d'une apparition miraculeuse. On ne peut s'empêcher de penser à l'*Onirocritikon* d'Artémidore de Daldes (IIe s.), où on trouve en effet un cas dont l'argument et les figures vont dans un sens analogue à celui du récit hagiographique, mais aussi à celui de l'image des psautiers médiobyzantins.

> «Un homme rêva qu'il lui était poussé un olivier sur la tête. Il se livra intensément à la philosophie, non pas seulement en discours, mais en menant une vie ascétique conforme aux discours. Car l'olivier est un arbre toujours verdoyant et dru, et il est consacré à Athéna : or la déesse est considérée comme la sagesse» (55).

monastères, Paris, 1953, p. 214. Pour l'huile sainte, instrument principal d'exorcisation, voir Joannou (*infra*, n. 70), pp. 23-24 ; *contra*, le silence de Psellos sur ce sujet, *ibid.*, p. 45. Au sujet des qualités thérapeutiques de l'huile des lampes, voir K. Loverdou-Tsigarida, «Ἐνεπίγραφοι κοπτικοὶ λύχνοι τοῦ Μουσείου Μπενάκη», *Δελτίον τῆς χριστ. ἀρχ. ἑταιρείας*, 6, 1972, p. 141 ; Mme Tsigarida cite Jean Chrysostome, qui se réfère aux propriétés de l'huile sainte ; comparez Sophrone de Jérusalem désapprouvant les abus de ceux qui, dans un autre contexte, boivent l'huile des lampes au lieu de communier avec le corps et le sang du Christ (*Cyri et Joannis Miracula*, *PG*, 87, col. 3553A-C).

(53) Festugière (*supra*, n. 47), p. 408, 522-523 ; Gelzer (*ibid.*), pp. 99-101.

(54) Cf. Festugière (*ibid.* : *Vita Symeonis*), p. 56, l. 8 : πόθῳ θείῳ διεγερθῆναι καὶ τὸν τῆς ψυχῆς ὕπνον ἀποτινάξασθαι (trad. p. 107).

(55) *Onirocritikon*, 5, 18 : Artémidore, *La clef des songes (Onirocritikon)*, trad. par A.-J. Festugière, Paris, 1975, p. 269 ; voir texte grec dans l'édition de R. Pack, Leipzig, 1963, pp. 305-306.

Il faudrait examiner la sédimentation de cette image pour relever ce qu'elle peut évoquer plus exactement, ce qui nous éloignerait de notre propos et étendrait la rétrospective dans un autre champ de recherche ; nous retenons cependant qu'il s'agit également d'une conversion – dont le songe sert de préambule imaginé et décisif par sa radicalité – à une vie conforme aux discours. L'attribut de la sagesse, poussé sur la tête du dormeur d'Artémidore, renvoie à celui de la miséricorde qui pousse sur la tête de la figure qui la personnifie, ainsi que, par licence allégorique, sur la tête du charitable. Images du sommeil, images littéraires, images peintes : peut-on en déceler la solidarité ? Question à débattre ; nous remarquons en tout cas une coïncidence de signes figurant des variations de conversion (56), éléments d'une *koinè* des degrés initiatiques et de la qualité des poursuites.

Dans l'*Onirocritikon* (4, 28), l'olivier est «l'attribut de la déesse Vierge». Athéna elle-même «est bonne (*ἀγαθή*) ... pour les philosophes : car la déesse est regardée comme la Pensée (*Φρόνησις*), d'où vient qu'elle est née, dit-on, du cerveau» (*ibid.*, 2, 35). C'est ainsi que Porphyre, interprétant dans l'optique de son temps (IIIe s.) la grotte d'Ithaque décrite par le «théologien» Homère (*Od.*, 13, 102-103), explique que l'olivier (*τανύφυλλος ἐλαίη*) poussé sur le sommet (*ἐπὶ κρατός*) et dominant l'ensemble du port, tout en étant séparé de l'Antre des nymphes, réside tout près de lui et fixe la cohérence de son énigme (*συνέχουσα τὸ αἴνιγμα*) en révélant que le monde – dont la grotte est l'image – est œuvre de sagesse (*φρονήσεως ἀποτέλεσμα*) et non pas de hasard. Entré dans la grotte et dépouillé de son passé, l'initié délibère (*βουλεύεται*) avec Athéna, assis auprès d'elle *ὑπὸ πυθμένα ἐλαίας*, sur le redressement de son âme, dont les passions aliénantes doivent être retranchées (57). Dès les débuts de sa carrière, Athéna est surtout liée avec Athènes, dont l'Acropole lui est dédiée ; l'apparition éclatante de la déesse est le produit d'une céphalogé-

(56) Cf. *De Antro nympharum* (note suivante), 34. A propos des emplois du terme *ἐπιστροφή* (conversion ; cf. *μετάνοια*) de Philon à la mort de Plotin (270), voir P. AUBIN, *Le problème de la «conversion»*, Paris, 1963.

(57) *De Antro nympharum*, 32-34 : *Porphyrii philos. Platon. opuscula selecta*, éd. Au. NAUCK, Leipzig, 1886, pp. 78-79 ; cf. trad. F. BUFFIÈRE, *Les mythes d'Homère et la pensée grecque*, Paris, 1956, pp. 614-615.

nèse : elle jaillit tout armée de la tête-acropole du corps paternel [58], sorte de Fortitude (opé)rationnelle [59], après l'intervention maïeutique d'Héphaistos ; cet épisode de la généalogie des dieux est illustré surtout par les peintres de vases attiques [60]. Après un certain remodelage médiéval appuyé sur le commentaire du pseudo-Nonnos, la même légende est illustrée par l'iconographie byzantine (XIe s.) : Athéna poussant sur la tête du père apparaît dans le fol. 312 du manuscrit *Taphou*, 14 (fig. 9) [61]. Curiosité d'érudit sans doute, mais entraînant probablement quelque réminiscence de l'intelligence allégorique de l'Antiquité tardive. Cette image se raccorde aux précédentes ; elles se rappellent les unes les autres pour désigner la croissance de la puissance «pratiquante». Évidemment, Pallas existe à part entière et non comme une simple excroissance supratestale attribuée à Zeus ; malgré les réticences de ce dernier, et de par la productivité inévitable de la dialectique des contraires, le *nihil obstat* de son autonomie est obtenu après une gestation dans les entrailles du père qui, par crainte d'avoir un fils, avait précédemment avalé Mètis, la mère de l'enfant [62] ; c'est ainsi que le débouché du processus génétique eut lieu au niveau de l'*hègémonikon* [63]. L'inverse de cette extraversion productive est illustré par le mythe de Daphnè, fille de Pénée, dont Ovide nous relate en dernier lieu la

(58) Voir A. B. Cook, *Zeus : A Study in Ancient Religion*, t. 3, Cambridge, 1940, p. 662 sq., surtout 668 sq. (la naissance d'Athéna ; cf. *ibid.*, pp. 749-764, l'olivier d'Athéna ; au sujet de l'olivier, cf. E. O. James, *The Tree of Life*, Leyde, 1966, pp. 193-194).

(59) Définition anachronique et empruntée au Moyen Age occidental (voir A. Katzenellenbogen, *Allegories of the Virtues and Vices in Mediaeval Art*, Londres, 1939 : Index, s.v. *Fortitudo*), mais se nouant sur le même fil, et assurant la continuité de la fonction. Pour une image de la «Fortitude» dans un contexte grec, voir A. Xyngopoulos, «*Fortitudo*», *Zograf*, 10, 1979, pp. 92-93. J'avais étudié cette question dans un mémoire (rédigé en 1976) qui n'est pas publié.

(60) F. Brommer, «Die Geburt der Athena», *Jahrbuch des Römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 8, 1961, pp. 66-83, pl. 20-37.

(61) Allusion de Grégoire de Nazianze (*PG*, 36, col. 337C), explicitée par le Pseudo-Nonnos (*ibid.*, col. 1069A). Voir K. Weitzmann, *Greek Mythology in Byzantine Art*, Princeton, 1951, pp. 50-52, 79, fig. 59 ; cf. fig. 60. Id., *Ancient Book Illumination*, Cambridge, Mass., 1959, p. 97, fig. 103.

(62) M. Detienne et J.-P. Vernant, *Les ruses de l'intelligence (La mètis des grecs)*, Paris, 1978, p. 107, 174.

(63) Cf. Cook (*supra*, n. 58), p. 726 sq. (allégorisme stoïcien).

métamorphose (64). Fuyant les audaces d'Apollon (auquel par la suite elle sera consacrée), la nymphe désirée s'enracine dans la terre, sa mère. La légende est fréquemment figurée dans les peintures pariétales des cités campaniennes ; la version iconographique rendant à partir du chef la conversion à l'état végétal, se rattache à notre suite d'images où le motif d'une plante (à potentiel moralisant) pousse sur la tête d'un sujet (65). L'individu divin qui intègre pensée et «fortitude» est analysé en deux personnages dans l'iconographie médiobyzantine, *Φρόνησις* et *'Ανδρεία*, formant dans plusieurs cas des pendants complémentaires (66). L'olivier reste l'attribut incontestable d'Athéna, figure désormais légendaire, sans que son sens chrétien soit compromis ; il est réinterprété dans un contexte médiéval, comme plante propre à la déesse de la sagesse, à cause de l'extrême pureté de l'huile qui sert de matière à la lumière (67).

En se confiant au pouvoir dia-vario-chronique des motifs, on se permettra par la suite un léger flottement pour remarquer que les exemples d'Athéna «acropolite», qui elle-même naît de la tête paternelle, nous renvoient aux cités personnifiées, et plus spécialement,

(64) *Métamorphoses*, 1, 452-567 (la métamorphose de Daphné en plante, à partir du v. 548). Au sujet de Daphnè, voir essai de *Stoffgeschichte* par Y. GIRAUD, *La fable de Daphnè : Essai sur un type de métamorphose végétale dans la littérature et dans les arts jusqu'à la fin du XVIIe siècle*, Genève, 1968.

(65) V. MULLER, «Die Typen der Daphnedarstellungen», *Mitteil. d. deutschen archaeol. Inst., Roem. Abteilung*, 44, 1929, pp. 59-86, fig. 1 : Pompéi, Casa dei capitelli colorati.

(66) Voir les exemples figurés sur les battants de la porte d'un édicule (brûle-parfum ?) conservé au Trésor de Saint Marc : Venise, Palais ducal, 1974, *Venezia e Bisanzio*, no. 44.

(67) *Patria CP.* 2, 3 : *Τῆς 'Αθηνᾶς τὸ ἄγαλμα δόρυ κρατεῖ καὶ ἀσπίδα παρὰ τὸ σταθερὸν καὶ ἀνδρεῖον καὶ διὰ τὸ πᾶσαν ἐπιβουλὴν διὰ τῆς σοφίας ἀπωθεῖσθαι · ἡ αὐτὴ γάρ ἐστι τῷ νῷ. Καὶ περικεφαλαίαν διδόασιν αὐτῇ διὰ τὸ εἶναι τῆς σοφίας τὸ ἀκρότατον ἀθέατον · καὶ ἐλαίαν ὡς καθαρωτάτης αὐτῆς οὐσίας οὔσης · φωτὸς γὰρ ὕλη ἡ ἐλαία* (*Scriptores originum Constantinopolitanarum*, éd. Th. PREGER, t. 2, Leipzig, 1907, pp. 152-153 ; cf. *Souda*, s.v. *'Αθηνᾶς ἄγαλμα*). Comparez la fonction du casque d'Athéna avec la signification du capuchon porté par les moines : *τὸ κουκούλιον σύμβολόν ἐστι τῆς χάριτος τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Θεοῦ, σκεπαζούσης ἡμῶν τὸ ἡγεμονικόν, καὶ περιθαλπούσης τὴν ἐν Χριστῷ νηπιότητα διὰ τοὺς ῥαπίζειν ἀεὶ καὶ τιτρώσκειν ἐπιχειροῦντας δαίμονας* (DOROTHÉE, *Doctrine*, 1, 13 : *PG*, 88, col. 1636A) ; cf. J. CHRYSOSTOME, *In ep. ad Ephes.*, hom. 24 : *'Εὰν ... σβεννύωνται οἱ λογισμοὶ οἱ ἐναντίοι, ταχέως οἱ μὴ τοιοῦτοι, ἀλλὰ σῴζοντες ... τεχθήσονται, καὶ καθάπερ περικεφαλαία τῇ κεφαλῇ, τῷ ἡγεμονικῷ ἡμῶν ἐγκείσονται* (*PG*, 62, col. 171).

dans le cadre de notre enquête, à la Constantinople des débuts de l'Empire chrétien : la figure féminine qui personnifie la ville impériale, «naît» de l'espace de la cité, traduisant par l'image son aspect de personne morale. Cette définition anthropomorphe de la ville, incorpore deux idées fondamentales ; l'idée de la fixité en premier lieu (par opposition à l'errance), fondée sur la situation géographique, ainsi que sur la réalité matérielle de la cité ; et ensuite l'idée de la prospérité, fondée sur l'expérience de la vie urbaine.

La couronne de la Miséricorde du Psautier Chludov rappelle, de très loin, il est vrai, la coiffe murale de Rhéa-Cybèle, dont la figure s'implante dans l'imaginaire de Byzance comme produit d'un arrière-pays idolâtre converti en Tychè de Constantinople (68) ; si l'on supposait qu'il y eût une certaine filiation dans ce sens, la voie imaginaire de la transmission resterait incertaine. Il est toutefois frappant de remarquer l'accord du nom figuré de la Constantinople constantinienne (d'après les historiens du VIe-VIIe s.), *Ἀνθουσα* (Florissante), avec l'aspect de la figure du Chludov ; accord qui – bien que non dépourvu de signification – est sans doute fortuit du point de vue de la volonté picturale, et qui, par conséquent, ne doit pas entrer en ligne de compte. Nous avons ainsi rejoint notre matériel de départ. Dans les mêmes psautiers post-iconoclastes, certaines idoles (fig. 10) ont l'aspect des divinités poliades, conféré par la couronne crénelée qu'elles portent, et sur laquelle flotte ou vient d'atterrir un démon ailé (69). Cette illustration n'est pas sans rappeler les paroles du démon «encéphalique» de la *Vita Auxentii* : «Voilà vingt ans que je tiens cette femme sous mon pouvoir, et depuis sa tête, comme d'une acropole, je domine le reste de son corps» (70). Les idoles à coiffe crénelée des psautiers font penser à leur tour au «*Reiakon* ou Cybèle» (71). Une distinction selon le sens de la poussée – venant de

(68) G. DAGRON, *Naissance d'une capitale : Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris, 1974, p. 44, 368, 373-374.

(69) Fig. 10 ; Mt. Athos, monastère du Pantocrator, *cod.* 61 (psautier), fol. 153, *ps.* 105, 28 : DUFRENNE, 1966 (*supra*, n. 3), p. 34, pl. 24.

(70) *Vita Auxentii*, 7 : P.-P. JOANNOU, *Démonologie populaire – démonologie critique au XIe siècle. La vie inédite de saint Auxence par M. Psellos*, Wiesbaden, 1971, pp. 74-75 ; cf. *ibid.*, 31 (pp. 118-119).

(71) A. DELATTE et Ch. JOSSERAND, «Contribution à l'étude de la démonologie byzantine», *Mélanges J. Bidez* (= *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves*, t. 1, Bruxelles, 1934), p. 213 ; cf. A. DELATTE, *Anecdota Athe-*

l'intérieur ou opérant de l'extérieur par l'intervention d'un agent – est à établir entre la Miséricorde sur la tête de laquelle a germé un feuillage et ses émules d'une part (*φύσις*), et d'autre part, l'inspiration (*ἐπιφοίτησις*) d'un esprit saint ou malin qui influe sur le sujet – dont la tête sert de terrain dans les deux cas – : ou bien l'*ἡγεμονικόν*, pour renvoyer au vocabulaire stoïcien réélaboré par la pensée chrétienne, domine en aurige le véhicule corporel, ou bien ce dernier est occupé par le démon qui le mène à sa catastrophe (72).

niensia I : Textes grecs inédits relatifs à l'histoire des religions, Liège, 1927, p. 242, l. 27. Cette mention du *Reiakon* est trop tardive pour servir directement à l'interprétation de l'iconographie des psautiers ; elle sert pourtant à étoffer notre exposé.

(72) Il est bien entendu que je me limite aux cas illustrés ; les définitions ne sont par conséquent pas exclusives. Comparez le contenant bien couvert de la tête «casquée» repoussant les attaques (*supra*, n. 67), avec le «véhicule» à créneaux de la tête des idoles – tours de «cacodoxie» – d'une part (fig. 10), et d'autre part, avec la perméabilité des possédés. Pour une consultation rapide au sujet de l'*hègémonikon*, voir J. BRUN, *Les stoïciens (textes choisis)*, Paris, 1973, p. 39, 57, 82-84 ; il est tantôt placé dans le cœur (cf. *Souda* : *ὅθεν ὁ λόγος ἀναπέμπεται*), tantôt dans la tête. Cf. ORIGÈNE, *Contra Celsum*, 4, 95 : «*Πάσῃ φυλακῇ τήρει σὴν καρδίαν*» (*Prov.*, 4, 23), *ἵνα μὴ ἐπιβῇ τι τῶν δαιμονίων τῷ ἡγεμονικῷ ἡμῶν, ἢ πνεῦμά τι τῶν ἐναντίων πρὸς ἃ βούλεται τρέψῃ τὸ φανταστικὸν ἡμῶν* (*PG*, 11, col. 1173C). Voir des citations complémentaires dans G. LAMPE (éd.), *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford, 1961, s.v. *ἡγεμονικόν* (pp. 599-601). L'image rappelle le mythe platonicien du *Phèdre* (246 sq. ; 247 c ; 253d sq.) ; cf. GRÉGOIRE DE NYSSE, *La création de l'homme*, éd. J. LAPLACE (trad.) et J. DANIÉLOU (notes), «Sources chrétiennes» ; no. 6, Paris, 1943, p. 170 : «La partie supérieure de l'âme est bien plus tirée vers le bas par la lourdeur de la nature irrationnelle qu'elle n'aspire vers les hauteurs notre lourdeur matérielle» (texte grec dans *PG*, 44, col. 193C). Comparez également la fixité pérenne du juste ancré «dans la maison de Dieu» (cf. n. 35-36, *supra*), avec la bouleversante agitation qu'entraîne l'intervention du démon ; cf. PHILON, *Legum allegoriae*, 2, 9 (comm. *Gen.*, 2, 18 sq.) : «Il assimile les passions à des animaux et à des oiseaux, parce qu'elles dévastent l'intelligence si elles sont indomptées et sauvages, et qu'elles volent, comme des oiseaux, sur la pensée ; car leur élan est rapide et incoercible» (éd. MONDÉSERT : *supra*, n. 32 ; p. 111 ; texte grec dans p. 110). Cf. en rétrospective l'image platonicienne de l'âme, *Rep.*, 9, 588b sq. Revenant une dernière fois au juste du *ps.* 51, 10, lequel, *ἀρετὴν φέρει ἀλέξουσαν τὰς ἐκ παθῶν καὶ ἁμαρτημάτων νόσους, καὶ τρέφουσαν τὸ φῶς τῆς γνώσεως* (comm. de DIDYME, *PG*, 39, col. 1401B), on remarquera que sa vertu croissante (cf. fig. 7), lui sert d'*ἀλεξιθήριον* (si l'on peut se permettre ce néologisme approprié ; cf. J. Damascène appelant la Théotocos *ἀλεξιτήριον δαιμόνων* : *PG*, 96, col. 745B) et d'épouvantail contre les assiégeants.

Il serait opportun de rattacher à la même suite la miniature du codex 211 d'Athènes (déb. du xe s.), qui figure en tête d'une homélie pseudo-chrysostomienne sur les paraboles de la drachme perdue (servant de préambule) et du fils prodigue (73). La femme de la parabole qui, à l'aide d'une lampe, cherche dans sa maison à retrouver la drachme perdue (*Luc*, 15, 8-10), figure la Sagesse divine. Elle avait dix drachmes : les neuf ordres angéliques et Adam le protoplaste ; la dixième pièce, perdue après sa chute, est restaurée en sa première nouveauté par l'incarnation du Verbe : descendu du ciel, ayant allumé la lampe du corps humain à la lumière de la divinité et l'ayant appliquée au lampadaire de la croix, il retrouva la drachme perdue, et la restitua aux ordres angéliques (74).

La composition de l'image du fol. 34 v (fig. 11), s'articule en deux parties se déployant en courbe et cernant dans leur ensemble le titre de l'homélie. La première monte en trois chaînons, à partir de la figure de base personnifiant vraisemblablement la terre. Celle-ci émerge nue, en buste, de la matière inerte supposée au-dessous, et récapitule des traits de paysage par ses attributs et son manteau : sol ondoyant, végétation (75) ; elle supporte de sa main droite Jean le

(73) Athènes, *B.N. grec* 211 ; recueil de sermons de Jean Chrysostome. Texte dans *PG*, 61, col. 781-784 ; cf. J. A. DE ALDAMA, *Repertorium pseudochrysostomicum*, Paris, 1965, no. 386. Illustrations du manuscrit étudiées par A. GRABAR, «Miniatures gréco-orientales, 2 : un manuscrit des homélies de saint Jean Chrysostome à la Bibliothèque Nationale d'Athènes (*Atheniensis*, 211)», *Seminarium Kondakovianum*, 5, 1932, pp. 259-298 ; réimprimé dans le *Recueil* d'André GRABAR, *L'art de la fin de l'Antiquité et du Moyen-Age*, Paris, 1968, t. 2, pp. 804-839 ; t. 3, pl. 189-195. ID., *Les manuscrits grecs enluminés de provenance italienne*, Paris, 1972, pp. 25-27, fig. 46-51. Athènes, Palais du Zappeion, 1964, *L'art byzantin – art européen (9e exposition du Conseil de l'Europe)*, no. 350. G GALAVARIS, dans *Reallex. z. byz. K.*, t. 3 (1973), col. 257 (art. «Homilienillustration»). K. WEITZMANN, «The Selection of Texts for Cyclic Illustration in Byzantine Manuscripts» (*supra*, n. 3), p. 97. Pour la miniature en question voir GRABAR, *Recueil*, t. 2, p. 806, 816-820 ; t. 3, pl. 189. *Id.*, *L'Iconoclasme byzantin*, Paris, 1957, pp. 252-253, fig. 163. J. MEYENDORFF, «L'iconographie de la Sagesse divine dans la tradition byzantine», *Cahiers archéologiques*, 10, 1959, pp. 264-266 ; réimprimé dans *Byzantine Hesychasm*, Londres, 1974, XVI. Voir surtout l'étude récente et très étoffée de Mme Z. GAVRILOVIĆ, «La Résurrection d'Adam : une réinterprétation», *Cahiers archéologiques*, 27, 1978, pp. 101-115.

(74) *PG*, 61, col. 781 ; reproduit dans GAVRILOVIĆ, *ibid.*, pp. 103-104.

(75) Cf. la figure allégorique du fol. 151 v dans le même manuscrit, qui se rattache à un contexte eschatologique se rapportant à *1 Cor.*, 3, 12-15 (GRABAR,

Précurseur, debout, portant lui-même une lampe en terre cuite (par opposition à la terre «crue» mais animée du premier niveau) qui véhicule le portrait crucifère du Christ-Emmanuel (76). Au milieu de l'encadrement supérieur est placé le codex de l'Évangile (77), suspendu et immobile, par opposition à la lampe qui le «traverse», contenant la parabole interprétée par le préambule du sermon et illustrée dans une optique fondée sur l'argument opérationnel de l'homélie (la miséricorde divine), et liant les deux parties de l'image ; par la suite, la composition «décline» avec les trois groupes d'anges, supposés au même niveau (cité céleste), et par conséquent, non articulés (comme les éléments de la partie précédente), puisque équivalents. La lampe christophore, le codex, les groupes angéliques (78), tous formes de lumière, sont rendus en ocre, tandis que

Recueil, pp. 833-834, pl. 193 c ; *PG*, 61, col. 75-82), figure énigmatique au premier abord, elle mériterait une étude à part. Pour l'apparition à mi-corps, cf. les *anodoi* des divinités chtoniennes dans l'art antique : H. METZGER, «Dionysos chtonien d'après les monuments figurés de la période classique», *BCH*, 68-69 (1944-45), 1946, pp. 296-339.

(76) C'est le Précurseur qui sert de lampadaire dans la miniature du fol. 34 v. La figure de la lampe est un topos littéraire pour désigner un visage resplendissant par sa beauté, ou par l'importance du personnage représenté ; dans le florilège damascénien des *Hiéra*, elle désigne un beau visage en pleine maturité (*PG*, 96, col. 81B : ἐν ἡλικίᾳ στασίμῃ, relecture du ἐπὶ ἡλ. στασ. de *Siracides*, 26, 17) ; cf. ISIDORE DE PÉLOUSE, *Ep.*, 1, 32 : *PG*, 78, col. 201C. Au sujet des croix portant l'image du Christ, au sommet de la barre verticale ou sur l'entrecroisement (ce qui surtout se rapporte à notre propos), voir GAVRILOVIĆ (*supra*, n. 73), p. 115 ; *ibid.*, p. 107, fig. 3 : J. Bapt. portant croix avec méd. du Christ (Ste. Sophie d'Ochrid). Voir également GRABAR, *Ampoules* (*supra*, n. 25), p. 55 ; *id.*, *Iconoclasme* (*supra*, n. 73), p. 253, n. 1 (*imago clip.* sur croix à double traverse : psautier Chludov, fol. 4, *ps.* 4, 7 ; cf. *ibid.*, fol. 86, *ps.* 85, 17 ; dans les deux cas, c'est le *sèmeion* du texte des psaumes qui entraîne la représentation du *signe* de la croix) ; cf. *supra*, n. 33 (Paris, *B.N. gr.* 550) ; Ph. VERDIER, «La colonne de Colonia Aelia Capitolina et l'*imago clipeata* du Christ Hélios», *Cahiers archéologiques*, 23, 1974, pp. 17-40 ; Princeton, 1973 (*supra*, n. 3), no. 26. En dernier lieu, voir R. GRIGG, «The Cross-and-Bust Image. Some Tests of a Recent Explanation», *BZ*, 72, 1979, pp. 16-33.

(77) Cf. illustration du fol. 78v : GRABAR, *Recueil*, p. 809, 824-825 ; pl. 191a.

(78) Ils représentent, semble-t-il, la première triade des ordres angéliques, telle qu'elle est définie par l'homéliste : ἄγγελοι, ἀρχάγγελοι, ἀρχαί ; pour l'iconographie des anges, voir *Reallex. z. byz K.*, t. 3 (fasc. 17, 1972), col. 13-119, art. «Himmelsmachte» (Pallas). On remarque que les treize anneaux sur la reliure du *codex* correspondent – par hasard sans doute – aux anges, qui seraient du même

des touches de rose modèlent les visages (79). La direction picturale, lever du soleil-Verbe qui culmine avec son apparition en personne dans la cuvette de la lampe, est soulignée par celle-ci ; une connotation de navire en est la conséquence imaginaire, ce qui rappelle la première lecture d'André Grabar, dont la perspicacité était appuyée sur une documentation considérable (80). Par ailleurs, la conclusion du sermon se rattache au même contexte : les auditeurs sont exhortés à traverser – mus par le souffle de l'Esprit – la mer des Écritures, pour arriver à la cité céleste ; dans la miniature, c'est le Verbe rédempteur qui, par l'Évangile, mène au ciel (81). Cette apparition, fixée au-delà de la Terre, implique en même temps la composante dialectique de la direction picturale, qui la relie à un courant inverse évoquant la provenance céleste de l'Homme (82). Vu

nombre si l'on ajoutait les deux flambeaux derrière les archanges du milieu aux onze têtes visibles.

(79) Cf. l'iconographie des âmes, matière «atmosphérique» rendue en monochromie. Dans le cas que nous examinons, il s'agit de matière radieuse. On devrait toutefois réexaminer les illustrations et les ornements du *codex* dans leur ensemble pour vérifier la volonté chromatique et sa chonologie.

(80) *Recueil*, pp. 818-820 ; rectification dans *Cahiers archéologiques*, 7, 1954, p. 158 (réimpr. *ibid.*, p. 984) ; cf. *id.*, *Iconoclasme* (*supra*, n. 73), p. 252, n. 1. Cf. HIPPOLYTE DE ROME, *De Christo et antichristo*, 59, *PG*, 10, col. 777C (la nef de l'Église, portant au milieu le trophée de la croix, gouvernée par le Christ) ; en passant par cet exemple et pour rejoindre le *lychnos* du fol. 34 v, voir le lustre en forme de basilique (ve s.), conservé à l'Ermitage : New York, 1977 (*supra*, n. 28), no. 559 (Reynolds Brown). Au sujet de la signification des lampes suspendues sur l'autel, voir G. GALAVARIS, «Some Aspects of Symbolic Use of Lights in the Eastern Church : Candles, Lamps and Ostrich Eggs», *Byzantine and Modern Greek Studies*, 4, 1978, p. 73 (Syméon de Thessalonique).

(81) *Διὸ ἀγαπητοί, εἰς τὸν εὐσταθῆ καὶ εὔδιον λιμένα τὴν ἄγκυραν τοῦ λόγου ἡμῶν χαλάσαντες, παραπέμψωμεν ὑμᾶς τῇ τοῦ ἁγίου Πνεύματος ἐμβολῇ · καὶ τῇ εὐρύθμῳ γλώσσῃ διατεμόντες τὸ πέλαγος τῶν θείων Γραφῶν, εἰς οὐράνιον πόλιν χειραγωγήσωμεν* ... (texte du manuscrit, fol. 37 v ; cf. *PG*, 61, col. 784). Je remercie Mlle V. Kepetzi d'avoir vérifié le texte sur le *codex* d'Athènes.

(82) L'itinéraire figuré serait ainsi la palindromie du Verbe *ἐπὶ τὸ ἴδιον πλήρωμα* (cf. ORIGÈNE, *De orat.*, *PG*, 11, col. 488B), qui entraîne la *παλινδρομία εἰς ἀφθαρσίαν* de ceux qui le suivent (cf. CYRILLE D'ALEXANDRIE, *Glaph. in Gen.*, 3, *PG*, 69, col. 132B). La correspondance rappelle l'image platonicienne du *Timée* (90ab) : *τοῦτο ὃ δὴ φαμεν οἰκεῖν μὲν ἡμῶν ἐπ' ἄκρῳ τῷ σώματι, πρὸς δὲ τὴν ἐν οὐρανῷ συγγένειαν ἀπὸ γῆς ἡμᾶς αἴρειν ὡς ὄντας φυτὸν οὐκ ἔγγειον ἀλλ' οὐράνιον, ὀρθότατα λέγοντες · ἐκεῖθεν γάρ, ὅθεν ἡ πρώτη τῆς ψυχῆς γένεσις ἔφυ, τὸ θεῖον τὴν κεφαλὴν καὶ ῥίζαν ἡμῶν ἀνακρεμαννὺν ὀρθοῖ πᾶν τὸ σῶμα* (éd. A. RIVAUD, Paris, 1925, p. 224) ; il s'agit encore

dans ce sens, le mouvement du Verbe *oriens ex alto* [83] correspond à celui de l'âme *sempervirens* du juste (fig. 7).

Le début de l'homélie, générateur de l'image, se réfère implicitement à l'Incarnation-Passion-Résurrection du Verbe. Dans la triple articulation de la partie gauche, il serait légitime de voir Adam tenant le milieu entre la terre (d'où il provient) et le ciel (où il rentre pour rejoindre les anges) ; Mme Z. Gavrilović a pourtant démontré dans un article récent que le personnage du milieu [84] représente saint Jean Baptiste [85]. On supposerait que dans ce contexte la représentation de l'ancien Adam, dépendant en partie des modèles disponibles dans le scriptorium où ce manuscrit a été produit [86], ne rendait pas service pour la démonstration adéquate par l'image de l'Incarnation du Verbe (Nouvel Adam), annoncée, rappelons-le, par le Précurseur situé sur cette terre, d'où il parle (*Jean*, 3, 31) pour témoigner de la lumière (*Jean*, 1, 7-8) et préparer Sa voie (*Mt.*, 11,

de la partie principale de l'âme. C'est Jean Baptiste qu'on appelle «homme céleste» dans l'acolouthie commémorant sa nativité : *τὸν ἐπίγειον ἄγγελον, καὶ οὐράνιον ἄνθρωπον* (*Ménées*, juin 24, vêpres, stichère idiom. ; p. 82 dans éd. citée *supra*, n. 47) ; *ἐπίγειος ἄγγελος Πρόδρομε, καὶ οὐράνιος βροτὸς ἀναδειχθήσῃ, τὸν οὐράνιον θεὸν προμηνύων ἡμῖν σαρκούμενον* (matines, ode 5 ; *ibid.*, p. 86).

(83) *Luc*, 1, 78. Voir E. Kantorowicz, «Oriens Augusti – Lever du roi», *DOP*, 17, 1963, 135 sq. (cité par Gavrilović : *supra*, n. 73 ; p. 108, n. 32).

(84) Construction élevée en «étagère», à deux rayons (les mains portantes) qui s'échelonnent sur trois espaces : le sol rénové, le milieu tenu par le Précurseur, le ciel ; Jean sert d'intermédiaire. Comparez les analogies de construction picturale en hauteur, dans des compositions figurant par des niveaux parallèles la hiérarchie des pouvoirs ; voir par exemple l'empereur cavalier, entre la terre et le ciel, du diptyque Barberini au Musée du Louvre : New York, 1977 (*supra*, n. 28), no. 28 (Breckenridge) ; la pointe de la lance renversée de l'empereur victorieux – qu'on imagine comme le prolongement de la croix du Christ – semble stimuler la fécondité de la terre, dont la personnification carpophore, par sa main droite, lui sert d'étrier. Dans d'autres compositions, un projet de médiation dynamique s'inscrit sur un axe en diagonale ; cf. l'image du fol. 2 v de la Bible du Vatican, où la Théotocos met en relation le donateur du *codex* avec le Christ : *Le miniature della Bibbia cod. Reg. gr. / e del Salterio cod. Pal. gr. 381*, Milano, 1905, pl. 4.

(85) Gavrilović (*supra*, n. 73), p. 104, 107-108. A. Grabar lui-même, dans *Les mss. gr. enlum. de prov. ital.* (*supra*, n. 73), p. 26, parle de Jean Baptiste, «restaurant» ainsi, implicitement, l'identité du personnage.

(86) Cf. la miniature du fol. 53 dans le même manuscrit : Grabar, *Recueil*, p. 807, 820-821, pl. 190b.

10) [87], parce qu'elle ne s'accordait pas avec l'optique de l'homéliste, qui voulait assurer ses auditeurs (pécheurs après le baptême) de la portée *actuelle* de l'ἔλεος divin [88]. L'économie des références

(87) Le Précurseur vérifie ce passage prophétique (*Mt.*, 11, 10) ; les anges de la miniature lui répondent comme en écho multiple. Cf. SOPHRONIOS, *Encomium in sanctum Joannem Baptistam*, 19 : *ὁ μόνος φανεὶς ἐπὶ γῆς ἐνσώματος ἄγγελος* (*PG*, 87, col. 3352B ; cité par Pallas : *supra*, n. 78 ; col. 109). Au sujet de l'iconographie post-byzantine du Jean Baptiste ailé, voir J. LAFONTAINE-DOSOGNE, *Une icône d'Angélos et l'iconographie du st. Jean Baptiste ailé», Bulletin des Musées Royaux d'art et d'histoire*, 48, 1976 (Bruxelles, 1978), 121-144.

(88) L'article pénétrant cité ci-dessus (n. 85), va toutefois, me semble-t-il, trop loin dans la recherche de correspondances typologiques. L'auteur indique ce qui est indéniable quand elle écrit : «Tout en étant le porte-lumière qui prépare la voie du Salut sur terre ..., par sa présence saint Jean Baptiste rappelle qu'Adam ressuscité sera le nouvel Adam qui fera de nouveau partie des chœurs des anges» (p. 112 ; cf. p. 113). Par contre, le Précurseur n'est pas «descendu» pour se tenir dans la main tendue qui le soutient, et le personnage soutenant ne peut figurer «les eaux du Jourdain» (p. 108) : une personnification doit rendre le genre du nom de l'élément qu'elle personnifie ; ainsi, les fleuves (voir psautier Chludov, fol. 41 v, 75 v, 117, 135), ou les flots de sang (*ibid.*, fol. 77 v, 106 v), sont rendus par des figures masculines ; tandis que la mer est rendue par des figures féminines (*ibid.*, fol. 88, 116 v). Dans l'image en question, il n'y a pas d'allusion à l'élément aquatique, si ce n'est saint Jean lui-même en tant que Baptiste ; or, l'accent, plutôt que sur le *Baptiste*, est mis sur le *Précurseur*. De même, il ne semble pas que le peintre veuille sous-entendre le *βυθὸς τοῦ βίου* (*PG*, 61, col. 781) ; car, dans le contexte où nous sommes, il n'est pas possible de rendre le positif et le négatif par la même figure, quand il s'agit d'une personnification qui – par définition – est unidimensionnelle ; cf. justement le *βυθὸς* (de la Mer Rouge) personnifié du psautier de Paris, qui entraîne Pharaon dans les abîmes : H. BUCHTHAL, *The Miniatures of the Paris Psalter*, Londres, 1938, pl. 9 (Paris, *B.N. gr.* 139, fol. 419 v) ; GAVRILOVIĆ, p. 109. Voir *contra*, les tendances psychologiques qui se distinguent entre elles, mais qui peuvent être composées dans le rendu du même visage, quand il s'agit d'une personne, celle du Christ par exemple ; cf. G. DOWNEY, «N. Mesarites : Description of the Church of the Holy Apostles at Constantinople», *Transactions of the American Philosophical Society*, n.s., 47, 1957, pp. 869-870 (cependant, même dans ce cas, la disparité de regards n'est pas rendue simultanément, et dépend finalement de l'état de conscience du spectateur). La Mer n'offre pas «le support de sa main» (p. 111) à Jean, parce qu'elle est élément engloutissant et non point supportant ; cette faculté de l'eau est abolie seulement par le Christ (*Mt.*, 14, 25 sq. ; cf. GRABAR, *Ampoules*, p. 59, pl. 43, 55 : Bobbio 11-12). Il semble par conséquent qu'on devrait abandonner l'identification de la figure allégorique comme personnifiant la «source vivifiante du fleuve» (p. 110), et revenir à celle qu'avait proposée A. GRABAR (*Recueil*, p. 817). Dans l'image du *codex* d'Athènes, la seule *πηγὴ ζωτικὴ* qu'on pourrait déceler, ce sont

visuelles, traduisant une certaine volonté et se conformant à certaines contraintes, est chaque fois organisée pour focaliser l'attention sur un aspect choisi d'une problématique qui ne saurait être rendue dans son ensemble. Dans le cas en question, l'ellipse iconographique, épousant l'espace disponible, figure le rétablissement de la communication entre la terre (matière) et le ciel (lumière), activé par la Sagesse *grâce* à la miséricorde divine [89] : lecture autorisée par les paroles initiales de l'homélie, suivant lesquelles la source intarissable de l'amour divin «pousse» au sein du Christ [90]. Ce qui pousse en effet dans l'image, est l'élan fondé sur la figure inférieure, dont la coiffure comporte un ornement floral consistant en deux plantes différentes, alignées sur des directions opposées pour servir à l'encadrement du titre ; celle de droite est un rameau d'olivier, dont le produit sert justement de matière à la lumière de la lampe [91]. Évidemment, il s'agit de la figure constante de l'*ἔλεος* du Christ [92], dont le programme de rédemption est établi par la

les seins découverts de la Terre ; cf. les *μαζοὶ ξηρανθέντες* devenus *γαλακτορρυεῖς* de la mère de Jean (*PG*, 61, col. 758). Voir également *Ménées*, juin 24, matines, ode 5 : *Γῆ ἐξανέτειλε, παναληθῆ κήρυκα φωνήν, πᾶσι κηρύττουσαν, γλώσσῃ τοῦ Πνεύματος, τῆς Παρθένου τὸν Υἱόν, δικαιοσύνην οὐρανόθεν ἐφ' ἡμᾶς, διακύπτουσαν ὕλῃ σώματος* (p. 86 dans éd. citée *supra*, n. 47). On pourrait tout au plus préciser qu'il s'agit du Désert (*Ἔρημος*) transfiguré en Terre fertile, de la stérilité (rappelant celle d'Élisabeth) convertie en fécondité. Cf. *ibid.* : *Ὁ λύχνος ὁ ἄσβεστος, ἐκ στείρας προερχόμενος, μηνύει τὸν ἥλιον τῆς δόξης, ἐκ τῆς Παρθένου ἐξανατέλλοντα* ; plus loin, ode 6 : *Μύρα εὐώδη ἡ ἔρημος, ἐκβλύζει νοητῶς τὰ μηνύματα, ἐν τῇ γεννήσει σου, τῇ ἐκ τῆς στείρας Πανεύφημε, τοῦ ἀκενώτου μύρου εἰσδεχομένη Χριστοῦ.*

(89) Mouvement de la Terre au Verbe, et vice-versa, de la miséricorde au salut. Jean devance le Christ si on situe le récit sur terre ; il le suit, si on le rapporte au ciel (*Jean*, 1, 30) ; cf. Pseudo-Chrysostome, *PG*, 61, col. 761 : *«ὀπίσω», διὰ τὸν χρόνον · «ἔμπροσθεν», διὰ τὸν θρόνον.*

(90) *Πάλιν οἱ κόλποι τοῦ Χριστοῦ ἄπαυστα νάματα τῆς ἀγάπης μέλι ζῶν βλαστάνουσιν* : texte du manuscrit, fol. 34 v ; cf. *PG*, 61, col. 781. Cf. *Luc*, 1, 78 ; comparez également Maxime le Confesseur, *Loc. comm., 26*, *PG*, 91, col. 869A : comme une femme enceinte désire accoucher, Dieu, désire verser son *ἔλεος* pour les humains.

(91) On rapportera le pampre de vigne figuré à gauche, aux fréquentes apparitions de cette plante dans les miniatures figuratives ou ornementales du *codex* d'Athènes : fol. 19 (Grabar, *Recueil*, p. 806), 119 (*ibid.*, p. 810, pl. 193d), 310 v (*ibid.*, p. 814, pl. 194d), etc.

(92) Voir l'hymne des dix drachmes (3, 5-6) de Romanos : *καὶ ὥσπερ λύχνον φωτὸς προσφέρει τὴν σάρκα, τῷ πυρὶ καὶ τῷ ἐλαίῳ, τῷ τῆς θεότητος, καταυγάσας τὰ*

Sagesse ; l'en-tête du fol. 34 v figure par conséquent le *curriculum caritatis* du Verbe incarné.

Pour encourager à persister dans leur correction ceux qui ont péché après le baptême, l'homéliste, exhortant comme Jean son devancier (*Mt.*, 3, 2), à la pénitence, fonde par la suite son argumentation sur la parabole du fils prodigue (*Luc*, 15, 11-32) : que le pénitent, tel le personnage évangélique lors de sa rentrée à la maison paternelle (93), promette devant le Seigneur de labourer Sa vigne et de cultiver la grappe très douce de l'amour ; émondant la vigne de la raison, il coupera avec la serpe spirituelle (*δρεπάνη τοῦ Πνεύματος*) (94) les sarments superflus (*περιττὰ κλήματα*), voire les délits de son âme (*ἐγκλήματα*), qui se convertira au ciel et s'épanouira en «hélices de philadelphie» (cf. vrille de coiffe allégorique) pour soutenir les pauvres (col. 782). Il demandera de nouveau au Père la charrue de la

σύμπαντα ; *Sancti Romani Melodi Cantica, I ; Cantica genuina*, éd. P. MAAS et C. TRYPANIS, Oxford, 1963, no. 27, p. 202 ; cf. Romanos LE MÉLODE, *Hymnes*, éd. J. GROSDIDIER DE MATONS, t. 4, «Sources chrétiennes», no. 128, Paris, 1967, p. 580 ; *ibid.*, pp. 572-574, commentaire. La fonction de la personnification du fol. 34 v est préfigurée par *Isaïe*, 45, 8 : *ἀνατειλάτω ἡ γῆ καὶ βλαστησάτω ἔλεος*.

(93) Le leitmotiv : «Père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne mérite plus d'être appelé ton fils» (*Luc*, 15, 18-19), aveu converti par la suite au : «traite-moi comme l'un de tes journaliers» (*ibid.*), revient à plusieurs reprises (col. 782-783), et stimule les rebondissements du discours patristique.

(94) Cf. PORPHYRE, *De Antro nympharum*, 34 (*supra*, n. 57). Voir par ailleurs l'article «Vegetation Symbolism and the Concept of Renaissance», *De Artibus Opuscula 40 : Essays in Honor of Erwin Panofsky*, New York, 1961, pp. 303-322, où G. Ladner étudie les sources et les valeurs symboliques d'une image par laquelle Cesare Ripa avait défini (*Iconologia*, texte éd. en 1593, ill. en 1603) l'idée de la «réforme» (*Riforma*). En dehors de notre contexte, cf. le *δρέπανον πετόμενον* de *Zach.*, 5, 1-2 ; K. WEITZMANN, *The Miniatures of the Sacra Parallela : Parisinus Gr. 923*, Princeton, 1979, p. 142, fig. 333. Revenant au *codex* d'Athènes, on remarquera que dans l'homélie sur *Mt.*, 6, 1 sq. (fol. 46 sq. : *PG*, 59, col. 571-574 ; ALDAMA : *supra*, n. 73 ; no. 307), il est question de la même opération (col. 571), concernant dans ce cas l'olivier de la miséricorde que Dieu avait planté dans les âmes humaines. Cf. GRÉGOIRE DE NYSSE, *In Cant. cant.*, hom. 15, *PG*, 44, col. 1092C : *ὁ κατ' ἀρχὰς ἐν Παραδείσῳ γεωργήσας τὴν ἀνθρωπίνην φύσιν ... κατέβη τοῦ πάλιν ποιῆσαι κῆπον τὴν ἔρημον, τῇ τῶν ἀρετῶν φυτείᾳ καλλωπιζόμενον* ; *contra*, inanité des vaines plantations : *Mt.*, 15, 13 ; cf. ORIGÈNE, *In Jerem.*, hom. 1, *PG*, 13, col. 272D-273A : *ἐὰν μὴ διδῶμεν τόπον τῷ διαβόλῳ, ἀλλὰ διδῶμεν τόπον τῷ Θεῷ, χαίρων ὁ Θεὸς σπείρει τὰ σπέρματα αὐτοῦ ἐπὶ τὸ ἡγεμονικὸν ἡμῶν*.

croix, afin de creuser les sillons de son âme qui – inondés par l'ἔλεος divin – porteront les fruits des semences célestes (col. 783) (95).

La lecture de la miniature inaugurale du sermon pseudochrysostomien dans le sens où nous l'avons entreprise est renforcée rétrospectivement par le témoignage de l'image qui s'insère dans la colonne du texte de l'homélie sur la Visitation de Jacques de Kokkinobaphos, telle que nous pouvons l'étudier dans deux manuscrits (XIIe s.) transmettant le recueil que cet auteur a dédié à la Théotocos (96). Marie, en chemin vers Élisabeth (*Luc*, 1, 39), se repose à la campagne, assise sur un monticule au milieu du champ pictural (fig. 12) ; elle est saluée à son insu par une figure de la nature, aux seins découverts et à la longue chevelure, qui émerge à gauche, derrière

(95) Pour mieux situer l'interprétation, on se reportera à un texte pseudochrysostomien limitrophe (*PG*, 61, col. 771-776 ; ALDAMA : *supra*, n. 73 ; no. 160), sur la parabole du semeur (*Luc*, 8, 5 sq.). L'homéliste construit son discours (col. 773), se référant à *Isaïe*, 5, 10 ; et ensuite, pour vérifier par recoupement le sens caché du κεράμιον (cruche d'eau), à *Marc*, 14, 13. Ainsi, il explique, que l'hydrophore rencontré par les deux disciples qui devaient le suivre, n'est autre que Jean le Précurseur (anachronisme typologique), qui annonce le Christ – figuré par le κεράμιον. On remarquera aussi les correspondances entre les deux textes : «le pain céleste s'achève sur la croix» (col. 773 ; cf. col. 781-782 et fig. 11) ; la terre arable, figure l'humanité (col. 773), ou le cœur des orthodoxes (col. 774), qui reçoivent le verbe évangélique, semence dans l'âme (col. 775 ; cf. col. 783). Pour les mesures de la fécondité spirituelle (trente-soixante-cent : col. 774 et 783 respectivement), l'homéliste se conforme à *Marc*, 4, 8 et renvoie à *I Cor.*, 13, 13. On constate donc, à la lumière des textes, que l'identité allégorique de la figure du *codex* d'Athènes, oscille entre la terre épurée et l'âme chrétienne. Par ailleurs, rappelons-nous que par κεράμιον, on désignera l'«estampe» ἀχειροποίητος de l'image du Christ, obtenue sur brique par contact avec la Sainte Face ; GRABAR, *Iconoclasme* : *supra*, n. 73 ; pp. 19-20, fig. 67. Ce terme, absent dans le texte inauguré par la miniature que nous étudions, est en l'occurrence «remplacé» par la lampe en argile (ὀστράκινος λύχνος) ; cf. pour le contraste, la «Vilaine argile» de la *Vita Apollonii*, 5, 22 (p. 181 dans l'éd. KAYSER, t. 1 ; épisode rappelé à la «modernité» par C. Cavafy, trad. par M. Yourcenar et C. Dimaras, Paris, 1978², p. 196).

(96) Paris, *B.N. gr.* 1208, fol. 200 (H. BORDIER, *Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1883, p. 168 ; H. OMONT, *Miniatures des homélies sur la Vierge du moine Jacques*, Paris, 1927, p. 22, pl. 25a ; Paris, Bibliothèque nationale, 1958, *Byzance et la France médiévale*, no. 36), et Rome, *Vat. gr.* 1162, fol. 147 (C. STORNAJOLO, *Miniature delle Omelie di Giacomo Monaco (Cod. Vat. gr. 1162) e dell'Evangeliario greco Urbinate (Cod. Vat. Urbin. gr. 2)*, Rome, 1910, p. 16, pl. 64) ; cf. LAZAREV (*supra*, n. 4), pp. 192-193. Texte dans *PG*, 127, col. 660 sq.

un pli du sol foulé par la Vierge, objet de la louange. Cette personnification de la terre évoquée par le moine Jacques (col. 676B-677C), marquée par les empreintes des pieds de celle qui sera l'instrument de son apocatastase [97], s'adresse à la Vierge comme à son rameau le mieux fleuri, au fruit béni de sa fécondité, par lequel elle sera délivrée de la «condamnation des épines» (col. 676C) ; le pléonasme de la coiffure florale est évité, parce que la scène se situe dans un paysage riche en végétation et que la Vierge y figure par elle-même le rameau le mieux fleuri de la terre [98]. Le peintre a disposé ses figures dans un espace carré, autour de l'axe vertical (croisé par la diagonale de l'émission vocale supposée, qui rejoint le double sens des regards animant l'image) que forme la Vierge exaltée derrière son dos par l'arbre surélevé, dont les contours symétriques encadrent une «mandorle» rayonnante [99], figurant peut-être – et *a posteriori* – sa maternité virginale. Il est bien entendu que ceci reste sujet à caution ; pourtant, la coïncidence qui rappelle la superposition du juste au palmier [100], si elle était au départ

(97) Pour les valeurs sémantiques de ce terme, voir A. Méhat, « *Ἀποκατάστασις* chez Basilide», *Mélanges d'Histoire des religions offerts à H.-Ch. Puech*, Paris, 1974, p. 365 sq.

(98) Cf. la Terre rénovée et *couronnée de fleurs* d'une image illustrant le stichère du Noel, décrite par M. Eugénikos : G. Millet, *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux XIVe, XVe et XVIe siècles (...)*, Paris, 1916 ; 2e éd., 1960, p. 167. Comparez également le deuil du personnage féminin à buste découvert, apparenté à la terre, qui *s'arrache les cheveux* pleurant le Verbe crucifié dans la composition de Pološko étudiée par Mme Gordana Babić, «Quelques observations sur le cycle des grandes fêtes de l'église de Pološko (Macédoine)», *Cahiers archéologiques*, 27, 1978, pp. 173-175, fig. 13.

(99) Cf. des arbres ressemblants dans le cadre de la même composition (fol. 147 et 200 – fig. 12 – respectivement, à droite, derrière le fleuve personnifié), ainsi que dans d'autres peintures des deux manuscrits ; voir exemples dans le *codex* de la Vaticane, fol. 16 v, 33, 36, 48 v, 50 v ; dans le *codex* de Paris, fol. 21 v, 47, 50, 66 v, 69 v. On dirait que les arbres sont rendus en section ; d'où, cet espace ellipsoïdal du milieu ; cf. le «noyau» en forme d'amande du dattier à deux régimes pendant symétriquement, dans la miniature du fol. 170 v du *psautier gr.* 1927 de la Vaticane. Serait-ce le palmier du Juste – allusion christologique au *ps.* 91, 13 – qui pousse derrière la Théotocos ?

(100) Fig. 7. Cf. le palmier qui pousse derrière l'ange médian de la Philoxénie, dans une icône quadripartite (fin XIVe-déb. XVe s.) conservée au Musée russe de Leningrad : V. Lazarev, *Novgorodian Icon-Painting*, Moscou, 1969, p. 26, pl. 32, 34. Dans ce cas, les ailes – rappelant celles du phénix : *supra*, n. 31 – et le palmier, coïncident dans la même structure.

1

2

3

FIG. 1. – Moscou, *Mus. Hist. gr.* 129, IXe s., f. 35.

FIG. 2. – Londres, *Brit. Libr. Add.* 19352, a. 1066, f. 43 v

FIG. 3. – Rome, *Vat. Barber. gr.* 372, XIe s., f. 63 v

PLANCHE IV

11

13

FIG. 11. – Athènes, *B.N. gr.* 211, xe s., f. 34 v
FIG. 12. – Paris, *B.N. gr.* 1208, XIIe s., f. 200
FIG. 13. – Cesare Ripa, *Iconologia* (éd. Padoue, 1618) : Miséricorde

fortuite ou simplement due à la composition (ce qui ne semble pas être le cas même dans le codex de la Vaticane), est trop suggestive pour ne pas devenir intentionnelle ([101]), au cours même de l'élaboration du projet iconographique, et ensuite, pour un lecteur avisé, d'autant plus qu'elle s'accorde précisément au texte : la Théotocos, «nuée plus brillante que le soleil» (col. 665A), soleil elle-même enfantant le Soleil de la justice (col. 664C) et portant en elle la lampe de la lumière divine qui l'achemine dans des voies singulières (col. 676A ; cf. 677C), y est figurée par un arbre ombragé d'où se révèlera (*τῷ συγκεκαλυμμένῳ τρόπῳ ἀνατελεῖ*) le Planteur (*Φυτουργὸς*), comme s'il se levait d'une montagne boisée (col. 668C). Marie se situant dans ce cas au milieu, nous constatons également une évolution en trois phases qui s'achève par la lumière inscrite dans un espace fini ([102]), et

(101) Des idées qui se rattachent à la thématique de l'arbre de vie, semblent être exprimées par cette composition. Je me limite à renvoyer à deux figures littéraires, d'après lesquelles, la Vierge est assimilée à l'olivier «chargé de fruits dans la maison de Dieu» du *ps.* 51, 10 (cf. n. 36, *supra*) : *PG*, 65, col. 757A (Proclos de C/ple) ; *PG*, 10, col. 1160B (Grégoire le Thaumaturge) ; cf. *ibid* : paradis de pureté toujours verdoyant, où pousse le bois de vie.

(102) Rappelons la formule qui qualifie la Théotocos de *Χώρα τοῦ Ἀχωρήτου* sur les mosaïques du Kahrié-Djami ; voir P. Underwood, *The Kariye Djami*, New York, 1966, t. 1, pp. 40-41 ; t. 2, pl. 20-21 ; cf. *ibid.*, t. 1, pp. 168-171 ; t. 2, pl. 329-330. L'«espace fini» dont il a été question, ainsi que l'exemple cité ci-dessus (Underwood, t. 2, pl. 20-21), renvoient au type de la Vierge *Vlachernitissa* ; voir Grabar, *Iconoclasme* (*supra*, n. 73), pp. 253-255 ; cf. Kantorowicz (*supra*, n. 83), pp. 146-148, pl. 34b-34c. Pour un examen plus engagé, on devrait étaler les variantes lucigraphiques de la Théotocos. La Mère de Dieu à l'enfant, trônant au sommet d'un chandelier à sept branches (*ἡ ἑπτάκαυλος λυχνία*), faisait partie d'une suite d'images typologiques qui illustraient des extraits de la *Topographie chrétienne* de Cosmas Indicopleustès, intégrés dans le Physiologue (*cod.* B-8), manuscrit du XIe s. conservé autrefois à l'École Évangélique de Smyrne et brûlé en 1922 : Strzygowski (*supra*, n. 31), p. 57, pl. 28a ; *Topographie chrétienne*, éd. W. Wolska-Conus, t. 1, «Sources chrétiennes», no. 141, Paris, 1968, p. 98 ; D. Mouriki-Charalambous, *The Octateuch Miniatures of the Byzantine Manuscripts of Cosmas Indikopleustes*, thèse de doctorat, Princeton, 1970 (éd. en fac-sim., Ann Arbor, 1977), pp. 102-103, 112 ; cf. Weitzmann, 1975 (*supra*, n. 73), p. 103 ; cf. *ibid.*, pl. 60c. Voir des exemples post-byzantins de la Vierge figurée par la ménorah, dans G. Millet, *Monuments de l'Athos, I : Les peintures*, Paris, 1927, pl. 196b, 218b. Pour la symbolique de la ménorah, voir M. Simon, «Le chandelier à sept branches symbole chrétien ?», in *id.*, *Recherches d'Histoire judéo-chrétienne*, Paris-La Haye, 1962, p. 181 sq. Cf. un personnage portant ménorah sur la tête, figuré en relief sur une paroi de

qui traduit en trois séquences une relation de contiguité entre la Terre, la Nouvelle Ève-mère de toute béatitude (*Luc*, 1, 46 sq.), et le Verbe parthénogénète-son μεγαλοφυὲς βλάστημα (col. 668B). La figure chtonienne réapparaît à l'extrémité supérieure de l'initiale *gamma* de son nom même, avec lequel commence la phrase au-dessous de l'image.

Le *modus illustrandi* du codex d'Athènes (fig. 11) échappait aux contraintes narratives, en traduisant – parfois littéralement – le texte qu'inaugure la miniature en question, par cette ligne de force qui atteint directement le but de l'homéliste ; geste qui transcende les niveaux, tout en rendant manifeste leur étagement en hauteur. L'arrêt de Marie en pleine campagne, imaginé par le moine Jacques et fixé par le peintre dans les *codices* de Rome et de Paris (fig. 12), permet aux éléments personnifiés d'exprimer leur gratitude envers celle qui régénère la création ; la Terre, leur porte-parole et coryphée, «supporte» la Vierge (col. 677D), «racine de joie» (col. 673B), qui porte à son tour le Rédempteur. Le moine qui a versé ce fleuve de dévotion, se réjouit dans la lumière qui émane de Marie et ne vise pas, comme le pseudo-Chrysostome, la correction d'un public ecclésial ; aussi, les renvois pédagogiques à la miséricorde divine ou humaine sont omis dans son discours. Toutefois, se confinant dans les images, on remarquera que dans les deux cas, pour que la vision théophanique soit accomplie ou simplement insinuée, en partant de la Terre, on passe par un intermédiaire, précurseur, ou contenant le Verbe en vrais *viscera divina* [103] ; le choix pourrait accuser l'historicité de l'intelligence théologique qui a prévalu dans chaque composition.

catacombe à Beth Shearim : E. GOODENOUGH, *Jewish Symbols in the Greco-Roman Period*, t. 3, New York, 1953, fig. 56 ; cf. interprétation de M. SMITH, «The Image of God : Notes on the Hellenization of Judaism with especial reference to Goodenough's work on Jewish Symbols», *Bulletin of the John Rylands Library Manchester*, 40, 1958, pp. 500-501, 510-512 ; *ibid.*, p. 497 sq., identification de l'olivier (figure du saint) avec la ménorah (figure de Dieu) ; pp. 506-507, l'olivier-arbre de vie ; p. 512, rapports entre l'arbre de vie et la ménorah. Au sujet des figures mariologiques, voir également GAVRILOVIĆ (*supra*, n. 73), p. 108, n. 32.

(103) THÉOPHANE DE NICÉE, *Sermo in S. D.*, éd. M. JUGIE, Rome, 1935, p. 194, l. 4.

Une anamnèse de celle qui apparut à Jean l'Aumônier, ceinte d'une couronne d'olivier, et qui emprunta lors du triomphe des images la couronne impériale surmontée dorénavant d'un panache de gloire, se réactive et opère en plein XVIIe siècle, au lendemain d'un autre iconoclasme. La *Misericordia* dont les traits et les attributs sont définis dans la somme symbolographique de Cesare Ripa engageant l'autorité de Jean Damascène ([104]), défile en *οὐραγὸς* (fig. 13) de ce cortège de figures composites (chacune accompagnée de ses attributs d'origine), qui s'éloigne déjà pour faire place à une autre théorie s'approchant à sa suite. Cette lecture préméditée sera poursuivie, suivant d'autres itinéraires, toujours convergents, afin de mieux établir la thématique du don par les images dans l'iconographie byzantine, et en essayant de saisir leurs communes motivations.

Paris, décembre 1980. Elias ANTONOPOULOS.

(104) Cesare RIPA, (v. 1560 - av. 1625), *Iconologia*, éd. P.-P. Tozzi, Padoue, 1618, pp. 337-338. Première édition de l'*Iconologie*, non illustrée, en 1593 ; éditée avec illustrations en 1603. Traduction française de J. Baudoin, Paris, 1644, p. 119, fig. 51 (Miséricorde) ; cf. *ibid.*, deuxième partie, pp. 105-106 : Aumône ; *contra*, Avarice : première partie, pp. 26-27 ; cf. pp. 40-42 de l'édition de Padoue. Voir E. MÂLE, *L'art religieux après le Concile de Trente*, Paris, 1932, p. 385 sq. (C. Ripa). La Miséricorde de Ripa, accompagnée d'une corneille, tient un «rameau de cèdre» de sa main droite ; on dirait plutôt, un rameau de citronnier. Au sujet du citronnier, identifié avec le cèdre du Liban, voir M. LEVI D'ANCONA, *The Garden of the Renaissance : Botanical Symbolism in Italian Painting*, Florence, 1977, p. 18. Le même arbre signifie la pureté (*ἀφθορία*) dans le *Jardin symbolique* (*supra*, n. 31), p. 35.

APPENDICE

Au sujet du cèdre, cette fois-ci figure d'arrogance, on se reportera au *psaume*, 36, dont le verset 35 assimile à cet arbre l'infatuation de l'impie. L'illustrateur du Chludov (fol. 35 v), suivi par ceux du psautier de Théodore (fol. 44 v) et du Barberini (fol. 64 v), laisse de côté la plante et ne la compromet pas dans un contexte repoussant ; il représente en revanche Jean le Grammairien, «impie» contemporain par excellence ; à propos de ce remarquable personnage, «*ἀσεβάρχης*», et «bête noire» des iconolâtres dès avant son accession au patriarcat (837-843), voir articles d'I. Ševčenko (p. 41, 43-49, 54-55) et de S. Dufrenne (p. 84) cités *supra*, n. 3 : cf. A. Frolow, «La fin de la querelle iconoclaste et la date des plus anciens psautiers grecs à illustration marginale», *Revue de l'Histoire des religions*, 163, 1963, p. 210 ; J. Gouillard, «Fragments inédits d'un antirrhétique de Jean le Grammairien», *REB*, 24, 1966, pp. 171-181. Voir surtout P. Lemerle, *Le premier humanisme byzantin : Notes et remarques sur enseignement et culture à Byzance, des origines au Xe siècle*, pp. 135-146. Cette composition constitue une alternative de contraires (cf. *supra*, les cornes brisées, pendant antithétique à l'olivier) à la distribution d'aumônes illustrant le v. 26 du même psaume (fig. 1-4). Aussi, du côté des v. 35-36, il faudra également classer les v. 2 (De Wald, 1941 : *supra*, n. 19 ; pl. 17) et 20 (non illustré). Le v. 2 (*χόρτος, λάχανα χλόης*) se rapporte plus spécifiquement aux *psaumes*, 1, 4 (*χνοῦς*) et 91, 8 (*χόρτος* : voir ci-dessous) ; tandis que le v. 20 (*καπνός*) rappelle l'illustration du 35 : les cheveux hérissés et comme ventilés par le souffle aliénant, au contraire de la croissance bien fondée de la vertu. A l'opposé de la disposition dialectique (à deux composantes complémentaires) de l'illustration du v. 26 (cf. *ps.* 111, 9 ; fig. 5-6), son antonyme du v. 35, de par la «suffisance» emblématique de l'impie, frontalement représenté et caractérisé par ses attributs (bourse, serpent), atteint au symbolisme (servant de repoussoir), surtout quand l'influence «latérale» du malin, ne bouscule pas – comme dans le Chludov – le personnage damné, dont le rôle d'énergumène est accusé par ce moyen ; il en est ainsi dans le psautier de Théodore (Der Nersessian : *supra*, n. 3 ; p. 29, fig. 76), où Jean le Grammairien, *ὁ καρναβάδ(ης)*, est surélevé par deux démons ailés qui lui servent d'étriers ; l'«endroit» de cette *ἀεροβασία*, serait *figuré* par l'élévation sur le pavoi d'un personnage accédant au pouvoir (cf. au sujet de

l'élévation sur le pavoi, l'article de Chr. WALTER, «Raising on a Shield in Byzantine Iconography», *REB*, 33, 1975, pp. 133-175). Dans la *Vita Auxentii*, 31 (*supra*, n. 70), ce sont les démons eux-mêmes qui s'«exaltent comme les cèdres du Liban et poussent de hauts cris comme des trompettes, mais si l'on fait sur eux le signe de la croix, ils sont aussitôt perdus ; et si l'on chante de plus un psaume de David, ils sont déjà comme des cadavres devant ce chant magique, comme cela arrive aux serpents, dit-on» (éd. JOANNOU, p. 120). Les illustrations des deux versets dont il a été question (26 et 35 du *ps.* 36) sont juxtaposées dans l'image du *Psautier grec* 1927 de la Vaticane (*supra*, n. 19). Par ailleurs, dans le même codex (fol. 170 v) figure en orant, et à côté d'un palmier (dattier), le juste du *psaume* 91, 13 : DE WALD, 1941 (*ibid.*), p. 27, pl. 39 ; s'il s'agissait d'une œuvre occidentale, on serait tenté de reconnaître dans cette juxtaposition, la traduction picturale de l'homonymie des termes qui désignent en latin la paume et la palme (cf. MAYO, *supra*, n. 30 ; p. 36). Comparez la plus ancienne illustration connue du même verset, sur le fol. 241 v du psautier gréco-latin de Vérone (*Bibl. capitul., cod.* 1 ; VII-VIIIe s.) : A. GOLDSCHMIDT, «Die ältesten Psalterillustrationen», *Repertorium für Kunstwissenschaft*, 23, 1900, pp. 270-271, fig. 6 (à comparer avec la miniature du fol. 146 dans le même codex : personnages «en buste», intégrant des éléments hétéroclites, et dont la tête est surmontée d'un signe figuratif ; GOLDSCHMIDT, *ibid.*, pp. 268-269, fig. 4). Cf. CUTLER (*supra*, n. 3), p. 94, fig. 15b (= GOLDSCHMIDT, fig. 4) ; Chr. HAVICE, «Heterogeneous Iconographic Traditions in a Palaeologan Psalter», *Byzantine Studies Conference : Abstracts of Papers*, 3, 1977, p. 62. Anonyme dans le *codex* 1927 de la Vaticane, le juste du psaume 91, 13 est identifié dans le psautier slave de 1397 (fol. 130), où sa place est réservée à saint Onuphre debout, de face, encadré par des arbres, d'où, venant de gauche, s'écoule un cours d'eau : *Kievskaja Psaltir' 1397 goda iz gosudarstvennoj Publičnoj biblioteki imeni M. E. Saltykova-Ščedrina v Leningrade (OLDP F 6)* ; éd. en fac-similé, avec étude de G. VZDORNOV, *Issledovanie o Kievskoj Psaltiri*, Moscou, 1978. L'image, plutôt qu'au *psaume* 91, 13, s'assortirait à la lettre du *ps.* 1, 3 : «Il sera comme l'arbre planté près des eaux courantes, qui donne son fruit en son temps, et dont jamais le feuillage ne tombe». Voir à l'appui *Le Jardin symbolique, texte tiré du Clarkianus* 9, éd. M. THOMSON, Paris, 1960, p. 51 : le palmier, figure du juste, est dressé le long des cours d'eau ; or, du fait que notre attention est centrée sur l'olivier qui impose ses propres modalités à la fiction de la typologie végétale, je m'abstiendrai d'énumérer des exemples illustrant l'eau, courant de sagesse canalisé par les Écritures pour irriguer les puissances de l'âme (cf. *ibid.*, pp. 31-33). Voir les lieux d'illustration du *ps.* 1, 3 dans DUFRENNE, *Tableaux* (*supra*, n. 4) ; *contra*, même *psaume*, v. 4 (les impies renversés par le vent

personnifié). A remarquer que les pécheurs, vaniteusement *ἀνατέλλοντες* (91, 8 : cf. ci-dessus), ne ressusciteront pas (1, 4-5). Le contraste entre les v. 8 et 13 du *ps.* 91 est signalé par EUTHYME ZIGABÈNE (*PG*, 128, col. 949C ; cf. *supra*, n. 32) ; cf. THÉODORET, *PG*, 80, col. 1621AB : *Οἱ μὲν οὖν ἁμαρτωλοὶ, χόρτῳ παραπλησίως ἀνθήσαντες, συντόμως ἀπέσβησάν τε καὶ διεφθάρησαν · ὁ δὲ δίκαιος, τῆς μὲν κέδρου τὸ δασὺ καὶ θερμὸν, καὶ θρέψιμον, τοῦ δὲ φοίνικος μιμήσεται τὸ ὑψίκομόν τε καὶ κάρπιμον. Διαρκεῖ δὲ ἀμφότερα καὶ ἐπὶ πλεῖστον διαμένοντα χρόνον, χρόνου δὲ καὶ εἰς αὔξησιν δεῖται. Τοιαύτη καὶ ἡ τῆς ἀρετῆς φυτουργία, πόνῳ πολλῷ καὶ χρόνῳ φυομένη, ἀλλ' εἰς ὕψος αἰρομένη, ὥριμόν τε καὶ ἥδιστον φέρουσα τὸν καρπὸν, καὶ σκέπην ἱκανὴν τῷ κεκτημένῳ παρέχουσα*. Dans l'image du fol. 75 du *cod. gr.* 510 (IXe s.) de la Bibl. nationale de Paris, Moïse et Élie, chacun placé devant un dattier, entrent, de part et d'autre, dans l'orbite de la gloire du Christ transfiguré : H. OMONT, *Miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale, du VIe au XIVe siècle*, Paris, 1929, pp. 17-18, pl. 28. Par ailleurs, le terme grec *phoinix* (palmier) évoque l'oiseau fabuleux, le phénix, dont le mythe est rattaché à l'interprétation christologique du *ps.* 91, 13 par le PSEUDO-ÉPIPHANE : *PG*, 43, col. 525D-528A (cité par LAMPE : *supra*, n. 72 ; p. 1487, s.v. *φοῖνιξ*). Cf. rédaction B du *Physiologue* (chap. 10), éd. F. SBORDONE, Milan, 1936, pp. 203-204. Cf. également *ibid.*, réd. A, chap. 7 : *Ὁ οὖν φοῖνιξ πρόσωπον λαμβάνει τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν · ἐλθὼν γὰρ ἐκ τῶν οὐρανῶν, τὰς δύο πτέρυγας αὐτοῦ ἁπλώσας, μεστὰς εὐωδίας ἤνεγκε, τουτέστιν ἐναρέτων οὐρανίων λόγων, ἵνα καὶ ἡμεῖς δι' εὐχῶν ἐκτείνωμεν τὰς χεῖρας, καὶ ἀναπέμψωμεν εὐωδίαν πνευματικὴν διὰ πολιτικῶν ἀγαθῶν* (SBORDONE, p. 28 ; à comparer avec l'image du juste figuré en orant et à côté d'un palmier : voir ci-dessus ; cf. également n. 100, *supra*). Il y a donc rapprochement entre phénix (volatile et «personnel») et arbre du Liban (lieu d'accueil et de récréation : réd. A, ou demeure : réd. B), deux éléments qui, rapportés au juste, étaient déjà présents et associés dans le *psaume* 91 – *phoinix* désignant dans ce cas le palmier. Voir d'autres documents qui renvoient au *ps.* 91, 13 dans R. VAN DEN BROEK, *The Myth of the Phoenix according to Classical and Early Christian Traditions*, Leyde, 1972, p. 57. Le phénix, en rapport avec le 91, 13, est par ailleurs mentionné dans un document gnostique copte, le 5e traité anonyme du *codex II de Nag Hamadi* (170, 28-29 : symbole du gnostique) ; voir M. TARDIEU, «Pour un phénix gnostique», *Revue de l'Histoire des religions*, 183, 1973, p. 122. Pour le phénix dans l'iconographie paléochrétienne et byzantine, voir J. STRZYGOWSKI, *Der Bilderkreis des griechischen Physiologus, des Kosmas Indikopleustes und Octateuch, nach Handschriften der Bibliothek zu Smyrna*, Leipzig, 1899, pp. 19-20, pl. 4 ; *DACL*, t. 14 (1939), col. 682-691 (Leclercq) ; M.-L. THÉREL, *Les symboles de l'«Ecclesia» dans la création iconographique de l'art chrétien du IIIe au*

VIe siècle, Rome, 1973, p. 97, 115, 117 ; cf. recueil de documents rassemblés par BROEK, *ibid.* (ci-dessus). Par le juste qui «fleurira comme le palmier», nous avons ainsi rejoint le Christ, maître de la justice, figuré par le phénix, et attaché sur une croix transfigurée en palmier. Au sujet des diverses significations du «Liban» dans la littérature patristique, voir H. SPARKS, «The Symbolical Interpretation of Lebanon in the Fathers», *Journal of Theological Studies*, N.S., 10, 1959, pp. 264-279.

E. ANTONOPOULOS.

BRIGANDAGE IN THE LATE BYZANTINE EMPIRE

During the first half of 1322 (*), Michael Gavras, a minor writer who lived in Constantinople, wrote to a friend, "... altogether everything of the land which held moderate resources for my livelihood was plundered by those doing evil. Sallying forth from there they then set the small houses on it afire. Immediately [these houses] burned to a cinder and not a trace of them can be seen any longer" (1). The land to which he refers was his small country estate from which he made his living. So severe was the destruction that a year later he was still experiencing its effects when he wrote to a monk thanking him for some food he had been sent. He explained, "... my life at once came into difficulty by the ruin of the things in the fields ..." and "... we are at a loss for the necessary resources of life" (2).

By 1324 he had rebuilt his country house (3), but new problems had already arisen. In early 1323, soldiers, sent by the governor of Bithynia, burst into his home, probably his residence in Constanti-

(*) The contents of this article were first presented, in a somewhat different form, in a paper read, April, 1980, at the American School of Classical Studies at Athens as part of the Gennadeion Colloquia series.

(1) G. Fatouros, *Die Briefe des Michael Gabras* (Vienna, 1973), II, # 217, ll. 34-38 (henceforth : Gavras, *Corr.*). Other references to the event : # 232, 36 ff. ; # 267, 1 ff. ; # 298, 8 ff. On the date, letter # 298, 9-10, indicates the event occurred during and because of the civil war. Two periods are then possible : Easter-June 1321 or January-June 1322. I prefer the second period because it was characterized by greater violence and troop movements (see *Ioannis Cantacuzeni eximperatoris Historiarum* [Bonn, 1828-32], I, 137 [henceforth : Kant.]). For the dating of the letters in general, see the editor's argument (Gavras, *Corr.*, I, 15-19). On the person of Gavras, see E. Trapp, *Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit* (Vienna, 1976), # 3372.

(2) Gavras, *Corr.*, II, # 298, 13-15.

(3) Gavras, *Corr.*, II, # 359. This is a humorous letter in which he laments the new home's infestation with rats.

nople, demanding taxes they claimed he had not paid on a vineyard he owned near Chalkedon. They made themselves at home, he wrote, "as if occupying some fortress behind enemy lines" (4). Yet he could not pay them, and a few months later he appears to have asked a tax official for an extension on the payment of his tax obligations (5). Finally, in 1324 or 25, in a very cryptic letter, he complained that someone, perhaps customs officials, had entered his home and confiscated a large part of his wine and wheat (6).

All of these incidents, the plundering and burning of his country estate, the occupation of his home by Bithynian soldiers and the confiscation of his wine and wheat, span a period of no more than four years. While it may be doubted that Michael Gavras' unfortunate lot was typical, it cannot be doubted that the age in which he lived was particularly turbulent, particularly subject to lawlessness, and that many individuals in the late Byzantine period must have experienced similar, if not as numerous, misfortunes.

The lawlessness of the age, bred by insecurity and the absence of effective political authority at either the state or the local level, manifested itself in a number of ways. Corruption, in the form of bribes to magistrates and other civil servants, as well as in the form of illegal seizures of property by government officials, while no new phenomenon, was rampant and exacerbated a distrust of authority (7). The other manifestation of lawlessness was violence, both in

(4) GAVRAS, *Corr.*, II, # 295, 15.

(5) GAVRAS, *Corr.*, II, # 319.

(6) GAVRAS, *Cor.*, II, # 391. The term he uses is *φαχεωλᾶτοι* which could actually mean Turks ("men with turbans" ? See DU CANGE, *Glossarium*). But from the content of the letter, I find the editor's interpretation ("Zollbeamte" : GAVRAS, *Corr.*, I, 150) more likely. It is interesting that a protostrator *Φαχεωλάτος*, a Genoese (hence, "Fazzolati" ?) appears in service at court during the 1340's : KANT., III, 63 ; T. MILLER, *History of John Cantacuzenus*, Diss. (University Microfilms : Ann Arbor, Mich., 1975), p. 273 ; R. GUILLAND, *Recherches sur les institutions byzantines* (Berlin, 1967), I, 486-87. SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'empire byzantin* (Paris, 1884), p. 691, includes a late Byzantine seal of a *sevastos* George *Φαχιολάτος*.

(7) On bribes, see Alice-Mary TALBOT, *The Correspondence of Athanasios I Patriarch of Constantinople* (Washington, D.C., 1975), # 3, 59 ; # 30, 23-24 ; # 48, 11-14 ; # 65, 6 ; # 72, 12 and 34 ; # 73, 7 ; # 79, 6 (henceforth : *Athan. Corr.*) ; and P. ENEPEKIDES, "Der Briefwechsel des Mystikers Nikolaos Kabasilas", in *BZ*, 46

the countryside and in Constantinople itself (8). Kidnapping was not uncommon ; the roads and sea lanes were unsafe ; the mail was unreliable (9). And brigandage, with widespread incidence in the late Byzantine period, was endemic.

The purpose of the present essay is to describe the nature of late Byzantine brigandage during the Palaiologan period, to determine who the brigand was, how a man became one, and who and what were plundered. The sources for the study include most of the types of written evidence that survive from the period : letters, chronicles, histories, saints' lives, legal documents and treatises, have all proved useful. I have defined brigandage (*λῃστεία*) as any attempted or successful theft which involves a fundamental element of violence. This violence is what distinguishes brigandage from petty theft, such as that practiced by the pickpocket, as well as the more serious, yet essentially non-violent forms of theft such as embezzlement. On the basis of this definition piracy, theft at sea, is indeed a special form of brigandage, but since its perpetrators and techniques have little in common with land-based brigandage, it will be ignored for the most part here (10). On the other hand several cases of kidnapping, a form of brigandage when ransom is demanded, will be mentioned. For the primary goal of brigandage is always theft. Rape and pillage are always subordinate to plunder. Hence, the brigand (*λῃστής*) is one who lives by unlawful plunder.

(1953), 18-46, letter # 14, 17-18. On the seizure of property by officials, see *Athan Corr.*, # 17, 23-24 ; # 87, 34 ; and S. Eustratiades, *Γρηγορίου τοῦ Κυπρίου οἰκουμενικοῦ πατριάρχου ἐπιστολαὶ καὶ μῦθοι* (Alexandria, 1910), pp. 174-76 ; 180-83 : # 172, # 175, # 176 (henceforth : *Greg. Cyp. Corr.*).

(8) *Athan. Corr.*, # 17, 14-16. In this letter Patriarch Athanasios pleads with Andronikos II to forbid people, especially Latins, from wandering about the capital armed.

(9) See, for example, R. Loenertz, *Démétrius Cydonès, Correspondance*, 2 vols. (Vatican, 1956-60), # 225, 4 ff. and # 277, 5 ff. (henceforth : *Kyd. Corr.*).

(10) On piracy, see P. Charanis, *Piracy in the Aegean during the Reign of Michael VIII Palaeologus*, in *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves*, 10 (Bruxelles, 1950), 127-136 ; Angeliki Laiou, *Constantinople and the Latins* (Cambridge, Mass., 1972), index ; and I. Basdrabelles, *Ἡ πειρατεία εἰς τὰ παράλια τῆς Μακεδονίας κατὰ τὴν Τουρκοκρατίαν*, in *Makedonika*, 5 (1961-63), 320-21.

There are two distinct methods or techniques of brigandage. One of these involves hostilities against property, the other against travelers. In the first of these, as in Gavras' case, the brigand attacks landed property for the movable goods contained therein. The victims are the owners and the occupants of property, in other words, generally speaking, landlords and the peasants attached to their estates. In addition, anyone wishing to stand in the way of the bandit might expect to suffer physical injury to match or exceed his economic losses.

These economic losses themselves could be quite severe. While Michael Gavras needed to receive food from a friend, a doctor named Varankatos whose land was pillaged by Turks in the early fourteenth century, was reduced to "a vagabond in foreign lands, bereft of goods and possessions" (11).

Imperial wealth, it seems, was hardly more immune to plunder than private lands. Michael Gavras may have had his difficulties, but his brother, a soldier assigned to guard certain unspecified imperial *χρήματα* had his own as well. In 1324 bandits came to pillage these goods, and Gavras' brother, apparently outnumbered, fled and was imprisoned as a deserter (12). If the emperor could not protect his property from brigands, clearly no one could.

This was especially true of monks, but sometimes they displayed greater courage than Gavras' brother in dealing with brigands. The *Life* of St. Athanasios of Meteora recounts how Athanasios, having wandered into the area of Meteora, first built a cell at ground level. Soon afterward, even though he had few possessions, he found himself being attacked by bandits. Another monk valiantly came to the saint's aid and chased the bandits away with a sling. Because of this incident, Athanasios decided to climb the great rocks and build a hut on top of one. This grew into the first house of Meteora (13).

(11) F. LA PORTE-DU THEIL, *Les Opuscules et Lettres anecdotes de Théodore l'Hyrtacénien*, in *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, 5 (n.d.), 6 (1800), vol. 5, p. 739, # 21 : a letter of Hyrtakenos to the Grand Logothete Metochites.

(12) GAVRAS, *Corr.*, II, # 369, and see # 386 for details, vague to be sure, on his eventual release.

(13) N. BEES, *Συμβολὴ εἰς τὴν ἱστορίαν τῶν μονῶν τῶν Μετεώρων*, in *Byzantis*, 1 (1909), 247. This occurred shortly after 1341.

The proximity of the monasteries of Mount Athos to the sea offered Turkish pirates an excellent opportunity to undertake land-based brigandage against the monks, and from around 1330, these attacks were frequent and at times attained the proportions of major invasions (14). Consequently, continuous efforts were made to fortify the monasteries and their dependencies against invaders from both land and sea (15).

It is interesting that when the author of an act of brigandage is identified, he is quite often found to be personally acquainted with his victim. This is always true, of course, in the case of land disputes which take a violent turn. For example, in 1315 a group of monks from the monastery of Vatopedi set fire to an olive orchard on Athos possessed by Esphigmenou and over which Vatopedi had long claimed ownership : "... taking up clubs, fire [and] whatever else they could find, they fell upon the field, set fire to it, and brought the cells on it down to the ground" (16). Before the matter was resolved, both the patriarch and the emperor found themselves involved in the prolonged subsequent litigation (17). In another case, the *Life* of St. Gregory of Sinai reports that the saint's presence in Paroria – the mountainous area between Thrace and Bulgaria beloved by hesychasts – so greatly disturbed another monk named Amerales, that this monk engaged a group of brigands to terrorize Gregory and his disciples. Amerales, it seems, had already established himself in the area as a teacher of monks, and since he felt threatened by Gregory's appearance, sometime after 1325, "he

(14) See N. Oikonomidès, *Actes de Dionysiou* (Paris, 1968), pp. 7-9, and for some specific attacks, see B. Laourdas, *Βίος τοῦ ὁσίου Διονυσίου τοῦ Ἀθωνίτου*, in *Ἀρχεῖον Πόντου*, 21 (1956), 58 and 62-66 ; H. Hunger, *Byzantinische Grundlagenforschung* (London, 1973), pp. 375-76, doc. "c", ll. 13-14 ; J. Lefort, *Actes d'Esphigménou* (Paris, 1973), # 31, 14-15 ; P. Lemerle, *Actes de Kutlumus* (Paris, 1946), # 36, 27-29 ; N. Bees, *op cit.*, 243-44 ; Kant., I, 455, 537, 714 ; and Nicephorus Gregoras, *Byzantina historia* (Bonn, 1829-55), I, 428, 523.

(15) For examples of such building activity : J. Bompaire, *Actes de Xéropotamou* (Paris, 1964), # 28 ; Lemerle, *Kutlumus*, # 26 ; F. Dolger, *Aus den Schatzkammern des Heiligen Berges* (Munich, 1948), # 45-46, ii ; A. Solovjev and V. Mošin, *Grčke povelje srpskih vladara* (Belgrad, 1936), # 34.

(16) Lefort, *Esphigménou*, # 12, 15-17.

(17) Lefort, *Esphigménou*, # 11, # 12, # 13 (with bibliography) and Appendix B (Darrouzès, *Les regestes des actes du patriarcat de Constantinople*, # 2033).

called together and hired a band of brigands to destroy us all completely" (18). Miraculously learning of the plot, Gregory departed with his followers to a mountain called Katakekrymeni, but a few days later, the brigands appeared and captured the monks, bound Gregory (to the horror of his disciples), took whatever was of value and left. Because of this attack, Gregory and his students temporarily fled from Paroria (19). By hiring brigands, the monk Amerales, wishing to rid his neighborhood of a rival, succeeded in his purpose.

Brigandage is difficult to practice single-handedly, so that an individual often needs to engage others to assist him. From a decision of a patriarchal synod of 1330, we learn that the ownership of an estate in the vicinity of Bera (Pherrai) in Thrace had been disputed between, on one hand, a certain John Laskaris and, on the other hand, his brother George Padyates and Padyates' father-in-law, the *domestikos* of the western themes George Strategos (20). Frustrated when his legal appeals were repeatedly denied, Laskaris went to the estate of which Padyates at this time had possession and stole a few horses. The account of the synod continues,

> ... and returning to Constantinople to the *domestikos*' side, he reproached himself for the theft of the horses and promised to return again to him [Padyates] and to restore the horses. And so he requested a letter [from Strategos for Padyates] and prepared himself for the departure down the road. He was given five hyperpera for this and a letter from him. He went to the impious [men] living in Bokovikon, and taking hold of a sufficient number of the armed among them, he moved against [his] brother who was on the said property at this time. He suddenly attacked this [property] and killed one of his [brother's] men named Kalothetos – the brother himself came close to suffering the same – and he plundered the entrance to the grain which he discovered, and the wine and the revenues from the inhabitants of the property to whom he acted impudently to the full and was utterly shameless (21).

(18) I. Pomjalovskij, *Zitie iže vo svjatih otca našego Grigorija Sinaita*, in *Zapiski ist.-filolog. fak. imperatorskago S.-Petersburg. universiteta*, 35 (1894), 35-36.

(19) *Ibid.*, p. 37, 1-24.

(20) F. Miklosich and J. Muller, *Acta et Diplomata graeca medii aevi sacra et profana* (Vienna, 1860-90), I, 151-54 (Darrouzès, *Regestes*, # 2155).

(21) Miklosich-Müller, I, 153.

The ecclesiastical court severely chastised Laskaris. No other punishment or reparation is indicated by the document.

It was D. Angelov who first pointed out that another reference to the village of Bokovikon mentioned here appears in a patriarchal document of 1316 which says that the inhabitants of the village were and had been Bogomils since at least 1307 (22). This explains why the people of the village are termed "impious". Further, if Bokovikon (*Μποκοβίκον*) is the Greek transliteration of the Slavic place-name Bukovik, as Angelov believed, then one might reasonably conclude that the inhabitants of the village were Slavs (23).

Thus, Laskaris, having decided to plunder the estate in question, went to Bukovik, a village in which Bogomilism freely existed for more than two decades and hence, was sufficiently outside the sphere of ecclesiastical (and perhaps imperial) control that one might fully expect it to be a haven for outlaws as well as other types of heresies. He then sought out its most unsavory inhabitants ("those who were armed" as the text says), engaged their services, and promised them booty, most probably the rent receipts of the estate. There need be no greater motive for their willingness to follow Laskaris than greed (24).

(22) D. Angelov, *Zur Geschichte des Bogomilismus in Thrakien in der I. Halfte des 14. Jahrhunderts*, in *BZ*, 51 (1958), 374-78, cited by Catherine Asdracha, *La région des Rhodopes aux XIIIe et XIVe siècles* (Athens, 1976), p. 66. The document of 1316 is a letter of Patriarch John XIII Glykys to a priest informing him that a synod had found him innocent of charges that he became a Bogomil when he visited a village called *Ποκοβίκον* (Miklosich-Muller, I, 59-61 [Darrouzès, *Regestes*, # 2071]).

(23) Angelov, *op. cit.*, p. 377 (buk = "beech") and notes. Angelov claims they were Bulgarians.

(24) It is unfortunate that some modern scholarship takes such great pains to find abstract motives for the basest acts. Angelov reasoned that Laskaris skillfully manipulated the class hatred of the Bogomils of Bukovik for his own ends. He wrote (*ibid.*, p. 378), "Sie haßten ihre Feudalherren, die großen Grundbesitzer, und waren bereit, gegebenfalls gegen sie die Waffen zu erheben", without any mention of payment; hence, they were not actually "hired" at all. This is the analysis of an ideologue.

This document, incidentally, refutes Angelov's earlier position on the development of Bogomilism in the Balkans. Prior to discovering this document Angelov maintained that while Bogomilism was a revolutionaty movement in the tenth

In regard to this first method of brigandage, an attack upon landed property, a few observations may now be made : 1) The victims span the social spectrum : landowners, servants, peasants, monks and the emperor himself. 2) Often the act of brigandage is undertaken to settle a personal grievance, and 3) it was not difficult to find men willing to assist in committing an act of brigandage.

The other technique of brigandage involves ambushing travelers. Here the victim has made the error of crossing land controlled by the bandit and risks robbery and personal injury. The dangers of travel are frequently stressed by late Byzantine writers. Around 1327 Nikephoros Gregoras wrote that, while traveling, "... the thought ... often came to me, revolving around ambushes and robbers and men of blood, that they might suddenly appear and fall upon us with swords" (25). And in the late 1330's he regretted not being able to visit a friend since barbarian pirates (Turks) were attacking travelers on land as well as at sea (26). Later, Demetrios Kydones described conditions around 1380 : "Now the harbors are closed and the roads are held. And while pirates set upon those sailing, bandits [attack] those passing through on foot. Everyone stays at home out of fear" (27). At times a particular area is noted as being especially hazardous, such as the land comprising the journey from Euboia to the Peloponnesos, or a certain stretch of coastline on the sea of Marmara (28).

through twelfth centuries, it "declined" into a purely religious sect in the fourteenth century (*Bogomilstvo v Bolgarij* [Moscow, 1954], inaccessible to me, cited by E. Werner's review article, *Byzantinoslavica*, 18 [1957], 102). Before Angelov brought the Laskaris case to light, D. Obolensky, *Bogomilism in the Byzantine Empire*, in *Actes du VIe congrès int. d'études byz.*, I (Paris, 1950), 291, suggested that during the thirteenth century, the Bogomils fused with the Messalians and consequently seem to have lost their reputation as "moral puritans".

Other evidence of Bogomilism in the fourteenth century is described by M. Loos, *Dualist Heresy in the Middle Ages* (Prague, 1974), pp. 330-35 ; Obolensky, *The Bogomils* (Cambridge, Eng., 1948), pp. 259-264 ; and Darrouzès, *Regestes*, # 2084, # 2124 and # 2213.

(25) R. Guilland, *Correspondance de Nicéphore Grégoras* (Paris, 1927), # 12, p. 37, 31 – p. 39, 2 (henceforth : *Greg. Corr.*).

(26) *Greg. Corr.*, # 95 (résumé only).

(27) *Kyd. Corr.*, # 255, 8-10.

(28) *Kyd. Corr.*, # 264, 63 ; Du Theil, Hyrtakenos, v. 6, p. 29, # 67.

For poorer travelers, an encounter with brigands probably meant death, and this may explain why the sources offer no specific cases of this phenomenon. On the other hand, the wealthy or prominent voyager was worth more alive than dead to brigands, as Manuel Metochites discovered. In 1362 he was captured by Latin bandits in the Morea and his family was compelled to raise a substantial ransom for his release (29). Generally, however, kidnapping was more commonly practiced by Turkish pirates than by land-based brigands (30).

There is a particularly interesting story about brigands in a letter written by Nikephoros Gregoras in 1327 which describes an embassy to the kralj of Serbia Stephen Dečanski in which Gregoras participated (31). While riding up the Strymon valley in eastern Macedonia, Gregoras pointed out how unwise it had been for them to continue into the night seeking a lodging place. "For," he wrote, "certain attacks of bandits continuously took place earlier and had quickly made this place an untraversed wilderness" (32). Yet at this point the embassy was less than a day's ride from the coast.

It should be noted that thirty years earlier Theodore Metochites found conditions similar in this part of Macedonia during his embassy to Serbia in 1298-99 : "While some of the natives are barbarous, uncouth and have few principles, the rest are abominable, malicious and have bad principles. Wont to welcome battle, they are cattle and goat thieves. They ambush, plunder and enslave travelers, both men and animals, not in the open, manifestly and with people, but alone on the borders and in the mountains, making light of the

(29) R. Loenertz, *Emmanuelis Raul epistulae XII*, in *Ἐπετηρὶς τῆς Ἑταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*, 26 (1956), 130-163, # 6.

(30) See, for example, Joseph Bryennius, *Opera*, III, ed. T. Mandakasis (usually attributed to E. Boulgaris) (Leipzig, 1784), Correspondence, pp. 127-182, # 11 : ransom of 62 gold pieces was demanded for the return of a Cypriot's son ; and J. Boissonade, *Anecdota Graeca* (Paris, 1829-33), V, 274-77 : 500 pieces of gold were paid for the return of a priest's son. This incident will be described later in a different context.

(31) *Greg. Corr.*, # 12, pp. 31-51. Nearly the same account is found in his *History*, I, 375 ff.

(32) *Greg. Corr.*, # 12, p. 35, 16-18.

nature and principles of truth and of all generally recognized law" (33).

A few hours later, at a place perhaps a dozen miles or so west of Serres (34), Gregoras' apprehension over brigands was found to be warranted. Here the embassy encountered what Gregoras terms a group of "Bulgarian settlers" (*ἄποικοι Μυσῶν*), and he described their weaponry : "... except for some who were not in armor and [would have been] entirely unarmed were it not for some weapons for hand to hand combat, the greater part clearly had axes and lances. The rest of them had longbows" (35). Gregoras in fact was somewhat surprised that they did not attack his embassy. He wondered whether they were intimidated by its size, or if perhaps God simply did not allow them to attack. He preferred to conclude the latter.

From Gregoras we learn a few things about these Slavs : "They belong to the country and are used to laying ambushes from the crags there, having, in the hour of dusk, the heavy shade of the forest as an invincible ally against strangers like us. [Accustomed to] seeing in the darkness, they conclude any battle as they wish". These men were able to greet the embassy since, Gregoras continues, "they are in truth not altogether ignorant of our language. They briefly discussed the reason for their way of life, that they were to be guards of the roads and should scare off anyone who wanted to enter the neighboring land secretly to plunder" (36). Thus we see a group of Slavic border guards who were originally hired, perhaps by a local Byzantine official or by a large landowner, to keep others from plundering, but due to poor supervision and probably equally poor pay, they began to plunder on their own (37). Through poverty or

(33) Theodore METOCHITES, *Presbeutikos*, in L. MAVROMATIS, *La fondation de l'empire serbe. Le kralj Milutin* (Thessaloniki, 1978), p. 98, 325-332. And see LAIOU, *Constantinople and the Latins*, 96-97.

(34) The journey to the town of Strumica took part of one day and all of another (*Greg. Corr.*, # 12, p. 41, 15-17). This would put the embassy's encounter with the Bulgarians at a point somewhat less than halfway between Strumica and Chrysoupolis.

(35) *Greg. Corr.*, # 12, p. 39, 7-13.

(36) *Greg. Corr.*, # 12, p. 39, 18 – p. 41, 2.

(37) Perhaps this is an example of *βίγλα* ("guard service"), men charged with watching the fields, paid by a tax called the *βιγλιατικόν*. On these terms see SOLOVJEV-MOŠIN, pp. 412-13.

through the neglect of the forces of authority, the brigand is on society's fringe.

The late Byzantine Empire had more than its share of such men, and it is not surprising, given the prevalence of warfare during the period, that many of the unintegrated members of society were soldiers, particularly mercenary soldiers. Demetrios Kydones describes a soldier who approaches the archetype of a man ripe for a turn to brigandage. Around 1380 Kydones suggested to his friend Manuel Palaiologos that he recommend a certain mercenary soldier from Picardy to the Emperor John V. This soldier had fought valiantly for the Gattilusij on Lesbos and Ainos, and wanted now to distinguish himself by serving the Byzantine emperor ([38]).

The letter performed its function and the Italian mercenary was enrolled in the army. But shortly thereafter, Kydones again had cause for writing to Manuel, and his tone was now quite different. The letter begins, "I am discontented by seeing this soldier again. Having thought he was helped by that letter, he has now sold his horse and is seeking out a moneylender for his arms" ([39]). We hear of the corruption of the paymaster, the endless delays, and the inability of this soldier, a foreigner, to seek redress or even to find others who may commiserate with him, since he does not know Greek ([40]). It is regrettable that there is no further reference to this soldier ; his fate is unknown. Yet, if this second letter of Kydones went unheeded, it is not difficult to imagine this man, destitute, with but one skill, warfare, turning to crime. Throughout the Byzantine world during the Palaiologan period, leaders were in desperate need of soldiers, and this was a need that greatly exceeded their resources to finance them. There are few threats to society as great as that presented by a significant group of unpaid, underpaid or unemployed warriors.

That poorly supervised soldiers were not averse to committing crimes is clear. From the correspondence of Patriarch Gregory of Cyprus we are told of a rape case in which the defendant, a peasant named Phrangopoulos, was assisted by eight soldiers who, after a

(38) *Kyd. Corr.*, # 231.
(39) *Kyd. Corr.*, # 238, 1 ff.
(40) *Kyd. Corr.*, # 238, 9-24.

night of heavy drinking, accompanied Phrangopoulos to the home of a high church official. There they broke into the dwelling, surprised the official's wife and four daughters still in their beds, and assaulted them (41). While this is not a case of brigandage, it does illustrate how easy it was for a man to obtain help in perpetrating vile deeds, and as infrequently as we learn the identities of criminals in the late Byzantine period, it must be considered noteworthy that in this case they should be identified as soldiers.

A curious incident involving poorly-supervised soldiers occurred during the patriarchate of Niphon I and is related by Nikephoros Choumnos. The son of a priest named Ktenas was kidnapped by "barbarians" and a ransom of five hundred pieces of gold was demanded. Ktenas paid the ransom, but as the captive was in the process of being freed, the patriarchal guard (*οἱ ἀπὸ τοῦ Ἡρακλείου τοῦ πατριάρχου μουρτάτοι*) apprehended and detained him, demanding of Ktenas double the ransom already paid. The priest had little choice but to pay another thousand gold pieces for the return of his son. Choumnos, who refers to the leader of the guard as the "head brigand" (*λῃσταρχον*), laid the responsibility for the episode at the feet of the patriarch (42).

(41) GREG. CYP., *Corr.*, # 166, pp. 162-64. Phrangopoulos' confederates are not directly termed soldiers, but Tzakonians "by race" (p. 163, 25-28), i.e., inhabitants of the area of Tzakonia in the Peloponnesos. Hence, they should probably be identified with the descendants of the Tzakonians recruited by Michael VIII to serve as auxilliaries in the fleet (PACHYMERES, Bonn, ed., I, 309 ; GREG., I, 98 ; Hélène AHRWEILER, *Les termes Tzakônes-Tzakônia, et leur évolution sémantique*, in *REB*, 21 [1963], 249 ; Ch. SYMEONIDES, *Οἱ Τζάκωνες καὶ ἡ Τζακωνία* [Thessaloniki, 1972], 147-49). That they were in fact soldiers, and that Phrangopoulos hired them, is made clear by the patriarch's impassioned plea to his correspondent, the Grand Logothete Mouzalon, in which Gregory explains the seriousness of the problem and the need for imperial action :

> Since who, having a virgin outdoors, shall have his fears stilled ? Who is not afraid of the danger if a mercenary band [*μισθοφορικόν*] should be able to help themselves to squandering the security of men by the destruction of free and well-ordered homes ? Is it not then easy for the poorest man to similarly satisfy his lusts by serving his appetities when they [the mercenaries] find themselves easily raising their arms for pay and promising to take part till death ? (p. 164, 8 ff.).

(42) BOISSONADE, *Anecdota Graeca*, V, 274, 20-277, 22 (DARROUZÈS, *Regestes*, # 2025).

Further, it is a fact of some significance that warfare in practice during the late Byzantine period tended to be large-scale brigandage. The sources make clear that every army during the period, be it Turkish, Serbian, Bulgarian, western European, Mongol or Byzantine, spent the greater portion of its active duty engaged, not in pitched battles, but in guerilla warfare, plundering and ravaging the countryside of the enemy (43). There were a number of reasons for this. First, gone were the days of major military expeditions, lasting years, which invaded enemy territory, carved out new domains, built fortresses and subjugated petty tyrants. In this period no Balkan ruler had the resources to maintain supply lines capable of supporting large numbers of troops (44). Military expeditions had to be quick, usually lasting no more than a season if any substantial number of men was involved. Forces of occupation had no choice but to live off the lands of their conquered population. Second, the shortage of cash forced commanders to support actively plundering expeditions meant to supplement the incomes of their troops. Third, the general lack of manpower, due to the scarcity of resources, meant that battles were usually little more than skirmishes and consequently, an army could do more harm to the enemy by plundering the countryside than by capturing or killing a handful of soldiers. Last, the act of laying waste hostile territory was the most effective, time-honored means of punishing cities or towns that refused to surrender or support one's position.

(43) There are innumerable examples of this in the sources. Some of the more interesting : In 1337 Andronikos III "did not hesitate to lay an ambush" against a group of marauding Turks (GREGORAS, *History*, I, 538, 4-23) ; in the early 1330's the Turks plundered "entirely the whole country" of the Peloponessos, and those not carried off hid in "caves and precipitous forts ... waiting to be enslaved" (GREG., *Corr.*, # 47, p. 169, 26-31) ; in 1343 Turks made several sweeps through Thrace, particularly at harvest time (GREG., *Hist.*, II, 683, 9-10) ; and finally, in 1363 Nikolaos Kavasilas complained to Kydones that there was a crowd (of relatives ?) outside his home in Thessaloniki suing him for the "goods which escaped the Serbs" (!) (ENEPEKIDES, *Kabasilas*, pp. 41-42, # 14).

(44) The exceptions to this, in the area under study, are the Ottoman Turks who began such campaigns successfully in the second half of the fourteenth century, and the Mongols whose major activities came no nearer than Asia Minor and whose ferocious scorched-earth policy, prompting cities to surrender bloodlessly, rendered supply lines unnecessary.

For these reasons late Byzantine armies were well-accustomed to the art of plunder, and plundering was an accepted and necessary military practice. The Pseudo-Kodinos treatise speaks of special, irregular troops charged specifically with plundering, and it prescribes the division of booty between soldiers and officers, and even describes an official, the judge of the army, whose duty was to decide disputes over horses, arms and other spoils (45). Even if these observations are mere anachronisms, as much of the material in this treatise may be, still they attest to the acceptability and long tradition of plundering in Byzantine warfare. And as long as the object of plunder was the land of the enemy, and it was carried out with a certain restraint, the act could be viewed no more reprehensibly than any other aspect of warfare.

Problems arose, however, when the proper goals of military plundering, wages for the troops and punishment of the enemy, were exceeded or lost sight of, or when there was a question of who in fact was the enemy. In the early fourteenth century the Patriarch Athanasios voiced his concern over the lack of moral control within the Byzantine army when it plundered : "When an army is sent out [and] there is no one to admonish them and to frighten them into marching with Christ, but [instead] they devote themselves to adultery and plundering and thievery, how shall they possess victory ?" (46). Such excesses were quite common. It has already been noted how soldiers occupied Michael Gavras' house because they claimed he owed taxes. In another letter Gavras reported that his brother's farm had been ravaged by a "riotous military band" (*κῶμος στρατιωτικός*), and he demanded of an official the reason for such an outrage (47).

It is during attempts to recover lost territory or during periods of civil war that the propriety of military plundering becomes suspect. Both situations frequently occurred during the fourteenth century. An example of the first was Matthew Kantakouzenos' ravaging of

(45) *Traité des offices*, ed. J. Verpeaux (Paris, 1966), p. 173, 16-19 ; p. 251, 7-13 ; p. 184, 25-31.

(46) *Athan. Corr.*, # 36, 14-16. Du Theil, *Hyrtakenos*, v. 5, p. 740, # 22, also speaks of the indiscipline in the army (drinking, gambling, etc.) based on a letter he received from a "demarch".

(47) Gavras, *Corr.*, II, # 396.

the environs of Philippi in 1355, an area which had been held by the Serbs only since 1345 (48). For the second case, John Kantakouzenos reports that one of the reasons that taxes had not been collected in order to pay Andronikos III's troops in 1322, was that farmers had abandoned their villages after the soldiers of Andronikos II had plundered them (49). It is in fact during the struggle for control of the Empire waged between Kantakouzenos and the regency for John V that a prolonged episode of brigandage on the part of soldiers took place, and it is described in some detail by Kantakouzenos himself (50).

The story began in the summer of 1342 in the town of Didymoteichon in Thrace which Kantakouzenos as rival emperor had established as his headquarters. In March he had left his wife in charge of the town's garrison of one thousand cavalry and eight thousand archers (51) while he led most of his army toward Thessaloniki to solidify his claim to the throne. When news of several major setbacks to Kantakouzenos' plans reached Didymoteichon, the *demos*, the populace of the lower town which probably included the eight thousand archers, decided to revolt against the garrison in the acropolis above. The revolt was quickly quashed and most of the *demos* fled the town taking nothing with them. The remaining garrison, probably the one thousand horse troops, then appropriated the houses of the rebels and brought their seized goods into the fortified *kastron*. Later the homes were dismantled for firewood (52). Immediately thereafter, a hostile army from Constantinople arrived and laid siege briefly to the town until it abruptly left at the news of Mongols entering the Empire. Losing no time, those inside Didymoteichon rushed outside and plundered the empty

(48) GREGORAS, *History*, III, 564.

(49) KANT., I, 137. Later, in 1342, during the second civil war, Kantakouzenos plundered the area from around Adrianople to Vizye, and up to the Hellespont, which had refused to surrender to him (KANT., II, 484).

(50) Catherine ASDRACHA, *Formes de brigandage pendant la deuxième guerre civile byzantine au XIVe s.*, in *Études Balkaniques*, 7, # 3 (1971), 118-120, offers a few more details concerning this episode. The full citation for this episode : KANT, II, 195-96, 287-89, 302-05, 326, 334, 338-39, 346-49.

(51) KANT , II, 195-96.

(52) KANT., II, 287, 23-289, 4 ; 302, 20 ff.

camp of their internecine enemies (53). This might have been standard military procedure if they had been seeking trophies, but they were not ; the garrison of Didymoteichon was seeking food. And not finding very much in the abandoned camp, they began looking elsewhere for means of sustenance. Kantakouzenos explains why they had no food : "Those inside [the town] had not attended to the tilling, knowing that there would be no profit in this as long as they were besieged and unable to defend themselves against those attacking, and so they overran the nearby cities and lived by plundering. Shut in on all sides [earlier] by the besieging army, their need was not easily endured" (54). Soon a new besieging army appeared and it was all the garrison of Didymoteichon could do to slip out of the town and return with pillaged food (55). As Kantakouzenos later wrote in his memoirs, he was very uncomfortable with this since, after all, these were his partisans : "... they were crueller to all the cities throughout Thrace than so many Cerberi, utterly destroying and plundering everything, and it did not seem to us – at least to me – that they were progressing toward a good end" (56).

Again and again Kantakouzenos emphasizes that these men were driven to plunder and banditry out of absolute necessity (57). It is important to note however that the troops stationed in the *kastron* who remained loyal to Kantakouzenos were not ordinary, poorly-paid, poorly-equipped soldiers, but a select force assigned to the task of defending his headquarters, wife and family. Many in fact were wealthy aristocrats of the highest social ranks. Consequently, Kantakouzenos' surprise when these men began to act like brigands is understandable, even though the modern reader finds little surprising about an immediate need obscuring all social distinctions.

The plundering continued through the end of the summer, the fall, the winter and into 1343. The only relief the inhabitants of Didymoteichon experienced was in the arrival, at the beginning of the winter, of a Turkish force under the command of Kantakouze-

(53) KANT., II, 302, 12-20.
(54) KANT., II, 302, 21-303, 4.
(55) KANT., II, 305, 5-11.
(56) KANT., II, 326, 9-12.
(57) KANT., II, 334, 5-11 ; 338, 16-339, 11.

nos' ally Omur. He graciously gave of the booty his troops had collected on their way to Didymoteichon (58). But when he departed, throughout a severe winter, the plundering raids continued (59). By the spring of 1343 one might wonder what was left to pillage. But Kantakouzenos' account continues,

> ... spring arrived and from Didymoteichon they attacked the cities throughout Thrace and acted evilly by plundering, so that many of them [the cities], worn out by the continual attacks and acts of banditry, wanted to surrender to the Empress Eirene even though those in Didymoteichon did not approve [of this], saying that they would die should these [towns] prevail. For the garrison [in Didymoteichon] was not large enough to guard them [the towns], and they would have to endure hardship from hunger, unless it were possible to plunder the neighboring areas. For they had no other means of living (60).

There is no more to be heard about the plundering after this. It is unlikely that they began to grow their own food; rather, the neighboring towns must have eventually been successful in their requests to surrender and then were glad to supply Didymoteichon with whatever resources they still possessed, if only to put an end to the plundering. In any event many forms of pillage are presented through this episode. Soldiers plunder the homes of insurrectionists, an abandoned enemy camp, and the surrounding towns and countryside. If one adds to this the swath of destruction created by Omur's Turkish troops while on their way to Didymoteichon, almost every form of military brigandage may be seen, both officially sanctioned and dubiously legitimate, that existed during the period.

It is all the more understandable that the late Byzantine soldier should have been no stranger to banditry when one considers the strata of society from which soldiers tended to be recruited. In this period leaders were often less than discriminate about whom they employed to fight their wars. In 1374/5 Thomas Preljubović, the Serb ruler of Ioannina, hired local "thieves, brigands [*ῥιμπαραίοι*],

(58) KANT., II, 346, 6-11.
(59) KANT., II, 348, 12-349, 12.
(60) KANT., II, 349, 12-21.

bandits and plunderers [κουρσάροι], and aroused them against the Albanians" (61). Duke Carlo I Tocco, around 1400, employed brigands (ῥυμπαρικά) in his war with the Albanian chieftain Boua Spata (62). And around 1422, the *Chronicle of the Tocci* reports that, "the despots [of Epeiros] ... ordered brigands [ῥυμπαρικά] to grasp and take horses and things from the places of the Romans [in the Morea]" (63).

Leaders must have seen it as a quite natural solution to both the problem of brigandage and the shortage of soldiers to install the professional bandit, or any other troublesome member of society, in the occupation that would best profit by his varied talents. There is no question that brigands could make good soldiers, although frequently with unpredictable results. Loyalty was always a problem, and as one might expect, hardened brigands tended to be indiscriminate about whom they plundered. For the brigand himself, service in the military represented an opportunity for personal advancement. It was perhaps a means to achieve some measure of social respectability or, alternatively, a method for the aggrandizement of power, in some sense a license to plunder. Such was the lot of the Bulgarian brigand Momčilo, one of the few brigands from the late Byzantine period who is known by name and about whom quite a lot is known. An example of the opportunities

(61) L. BRANOUSES, *Τὸ χρονικὸν τῶν Ἰωαννίνων κατ' ἀνέκδοτον δημώδη ἐπιτομήν* (Athens, 1965), § 16, ll. 15-18. On the term ῥιμπάρος, its alternate forms and derivatives, see the remarks of G. SCHIRÒ, *Cronaca dei Tocco di Cephalonia di Anonimo* (Rome, 1975), p. 570, who relates it to *raubarijs* as found in *Acta Albaniae Veneta saeculorum XIV-XV Josephi Valentoni* (Panormos, 1967-72), XIII, 410. In the Byzantine period the term κουρσάρος referred more frequently to land-based brigandage than its modern English form "corsair" would indicate See H. GRÉGOIRE and P. ORGELS, *Qu'est-ce qu'un 'Hussard' ?*, in *Mélanges Émile Boisacq*, I (Brussels, 1937), 443.

(62) SCHIRÒ, *Cronaca*, vv. 962-67.

(63) *Ibid.*, vv. 3813-15. For the Byzantine government the need for soldiers to fight the Catalans was so great that Michael IX, granted with great reluctance, allowed the Bulgarian John Choirovoskos, a pig-herd as his name indicates, to gather a force of some one thousand peasants who were to face the Catalans, but, undisciplined and ill-equipped, they accomplished little more than the plundering of the land around Thessaloniki (PACHYMERES, II, 442-44 ; LAIOU, *Constantinople and the Latins*, 191-92).

afforded to even the most despicable of men, he ended his life as a ruler in his own right.

Momčilo's career began on the borders of Serbia and Bulgaria where, being not much more than a boy, he formed part of a band of brigands who earned their livelihoods by ambushing travelers. This continued for some time until he was forced to flee from Bulgaria, probably because of pressure from the authorities, and so he crossed the border into Byzantium and enrolled in the army of Andronikos III (64). Perhaps he was then apportioned some land on the Byzantino-Bulgarian frontier with the duty of maintaining it. In any event he was unable to curb his longing for plunder, so we are told, and he began ravaging lands on both sides of the border until the fear of a major offensive against him prompted him to flee, this time, to Serbia, where he spent some time during 1343 at the court of Stephen Dušan (65). During the winter of 1343-44 he left Serbia and presented himself before Kantakouzenos who was then fully involved in the civil war. Momčilo offered his services and Kantakouzenos, lacking good leaders like every late Byzantine emperor, decided to entrust Momčilo with the command of the fortresses and inhabitants of the mountainous Merope region of the Rhodope that centered around the town of Xanthi.

There were two reasons for choosing Momčilo for this command : first, Kantakouzenos felt the nomads of the area would be favorably disposed toward a leader of their own race, in other words, a Slav. And second, as a brigand, Momčilo was well-trained in the kind of guerilla warfare one would expect to encounter in these highlands (66). And for a while Momčilo appeared to be serving Kantakouzenos well (67). But then as before, he decided to change sides and serve the regency in Constantinople, probably being offered greater honors (68). Before long Momčilo burned fifteen ships of Kantakouzenos' ally Omur and ambushed the rival

(64) GREGORAS, *History*, II, 703 ; KANT., II, 402-03.
(65) KANT., II, 403.
(66) KANT., II, 402-03, 421.
(67) Irene MÉLIKOFF-SAYAR, *Le destān d'Umūr pacha* (Paris, 1954), p. 101.
(68) KANT., II, 421 : GREGORAS, *Hist.*, II, 704, adds that the Empress Anne ecretly armed him.

emperor himself (69). After a brief return to Kantakouzenos' side, and renewed perfidy, Momčilo, toward the end of the summer of 1344, declared his independence from both Kantakouzenos and the regency in Constantinople, seizing the cities of both. He took Xanthi and all the fortresses of the Merope up to Gratianopolis and by early 1345 he had gathered an army of some five thousand horsemen which Kantakouzenos regarded as irresistible (70).

From a simple highwayman Momčilo had now become a threat to what was left of the Empire. Kantakouzenos could tolerate him no longer. In June 1345 a battle was fought before the walls of Peritheorion between Momčilo and the joint forces of Kantakouzenos and Omur. At its conclusion Momčilo and most of his army were dead, the rest captured. Soon all of Momčilo's land was again under Kantakouzenos' control (71). One might hope that Kantakouzenos learned a lesson from this episode.

The imperial government itself was not insensitive to the problem of brigandage, but its success in dealing with the phenomenon was at best limited. Certainly there were century-old laws, both civil and ecclesiastical, which condemned the act and prescribed penalties, but the government no longer had the means to enforce them effectively (72). In addition, the tax called the *vigliatikon*, levied on townspeople, villagers, and perhaps even some monastic founda-

(69) KANT., II, 428-430 ; GREGORAS, *Hist.*, II, 704-06.

(70) KANT., II, 427, 433, 436-37, 530.

(71) KANT., II, 530-34 ; GREG., *Hist.*, II, 726-29 ; MÉLIKOFF-SAYAR, *Destān*, p. 124, does not mention Kantakouzenos' participation in the battle. On the date, and for bibliography on Momčilo, see M. BARTUSIS, *Chrelja and Momčilo : Occasional Servants of Byzantium in Fourteenth Century Macedonia*, in *Byzantinoslavica*, 41 (1980).

(72) Konstantinos HARMENOPOULOS, *Hexabiblos*, VI.6.24-25 (ed. K. PITSAKES, *Πρόχειρον νομῶν ἢ Ἑξάβιβλος* [Athens, 1971] ; English trans. by E. FRESHFIELD, *A Manual of Byzantine Law* [Cambridge, Eng., 1930]) ; Matthew BLASTARES, *Σύνταγμα κατὰ στοιχεῖον* (ed. G. RHALLES-M. POTLES, *Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων*, VI [Athens, 1859]), p. 98 : I, 12 ; p. 334 : X, 23 ; p. 353 : XI, 6-7 ; p. 448 : XXI, 7. All of these laws had precedents. For example, for BLASTARES, X, 23 and XI, 6, cf. Gregory of NYSSA, canon 6 (Rhalles-Potles, IV, 321) and PHOTIUS, *Nomocanones*, tit. 13, ch. 23 (Rhalles-Potles, I, 325). For BLASTARES, XI, 7, cf. V. GRUMEL, *Les regestes des actes du patriarcat de Constantinople* (Paris, 1947), ♯ 1037 : a synod of Konstantinos IV Chliarenos of 1155.

tions, taking the form of a corvée or possibly a simple cash payment, may have been used to hire guards to police local fields (73). But it appears to have been ineffectively administered and clearly provided no solution to the problem of brigandage.

Consequently most measures taken were *ad hoc* responses to specific outbreaks of banditry. To cite an example from the early fifteenth century, Manuel II, visiting the countryside of Thessaloniki, wrote to his old teacher Ivanko who lived in the city, and tried to persuade him to ride out and join him. Among the arguments Manuel used was that it was now safe : "... and it is not insignificant that the road is cleansed [*καθαρεύω*] of brigands" (74).

It has been noted that monks were always a prime target for banditry, especially the hermits and hesychasts who shunned the fortified, and crowded, monastic centers in favor of the wilderness with all its dangers. Paroria, the beloved home of the hesychasts, was thoroughly infested with brigands : "Living there in disgrace were thieves and brigands frenzied by the drunkeness of banditry and robbery according to their brutal custom" (75). The *Life* of St. Romylos of Vidin describes an attack upon a small group of hesychast monks in the mid-fourteenth century. The author writes that the brigands "put fire-hardened irons into the bellies of the monks and demanded from them what little necessities they had. Taking these they would depart, leaving the servants and worshippers of God in need even of the very necessities of life" (76). Incidents like this prompted the tzar of Bulgaria Ivan Alexander to build a fortified tower (*πύργος*) for the monks and to threaten the brigands of the area with capital punishment unless they stopped harassing the men of God. And for a while, this deterred them (77).

But it was only a short peace. A few years later the monks of Paroria received a letter from the Byzantine archon of Skopelos, a

(73) See Solovjev-Mošin, pp. 412-13, and Dölger, *Schatzkammern*, p. 109.

(74) G. Dennis, *The Letters of Manuel II Palaeologus* (Washington, 1977), # 45, 174-75.

(75) Pomjalovskij, *Žitie*, p. 39, ll. 16-19.

(76) F. Halkin, *Un ermite des Balkans au XIVe siècle : La vie grecque inédite de St. Romylos*, in *Byzantion*, 31 (1961), 116-145, § 8, ll. 19-23.

(77) Pomjalovskij, *Žitie*, p. 40, ll. 20-21 ; 41, ll. 5-6. Halkin, *Un ermite*, § 9, ll. 25-29.

small town in Thrace. He wrote, "The Agarenes [the Turks] wish to come here to hunt wild animals. Therefore it is necessary for you to do one of two things : either come into the tower [built by Ivan Alexander] or leave the place. For I, recommending this, am concerned for your comfort and well-being" (78). We see here a concern for the safety of a group of monks that transcends state borders, and even though the arrival of the plundering Turks did force the monks to flee the area, both Byzantine and Bulgarian authorities did at least make a gesture to protect the holy men from brigandage, their greatest wordly problem (79).

Aside from actions the state might take, private individuals at times showed some initiative. During the fourteenth century a monastery was founded in Constantinople on a piece of donated land that had hitherto been a favorite meeting place for bandits and murderers (80). Perhaps one might consider this an act of Byzantine urban renewal. Much stranger is the reference to a high official in Thessaloniki, George Kokalas, who was alleged to have become so outraged by the frequency of burglaries in his city, that he undertook direct action. When he saw that bandits had broken into a prosperous household and were plundering it, "he stands by the opening and wards off any who might come by. Near the end of the banditry, when he sees them crawling along on their bellies, wishing to escape through the opening, he unsheathes his sword, seizes their beards, and unsparingly slits their throats" (81).

In the spring of 1418 the Italian adventurer Oliverio Franco, with a band of followers, conquered the Morean fortress of Clarentza, near Chlemoutsi (82). The author of the *Chronicle of the Tocci* describes Oliverio with a list of epithets :

(78) HALKIN, *Un ermite*, § 11, ll 1-6. Also see A. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, *Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς Σταχυολογίας* (Saint Petersburg, 1898), V, 211, 4 ff., which notes that in 1306-07 Andronikos II warned the monks of Athos to go to the fortified monasteries or to the cities because of the approach of the Catalans. For the date, see DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden*, # 2300.

(79) HALKIN, *Un ermite*, § 12, ll. 20-23.

(80) HUNGER, *Byz. Grundlagen.*, p. 297, 35-39.

(81) *Ibid.*, p. 97, 32-39.

(82) SCHIRÒ, *Cronaca*, vv. 3545-3637 ; commentary and prosopography by the editor, pp. 88-91, 118, 582.

> ... bandit, lord, murderer, brigand and plunderer, a blood-spiller, treacherous, a man of the sword, hot-tempered, light-headed, filled completely with impudence, fearless, audacious, quick and eager ([83]).

The same could be said, with emphasis varying from one quality to another, about any late Byzantine brigand, perhaps any brigand at all. These are the general characteristics, and it may be useful to restate them more formally, and with the advantage of some perspective.

In light of the incidents of brigandage presented in this essay, and in conjunction with a small measure of common sense, one may establish several traits characteristic of the late Byzantine brigand : 1) The man about to commit an act of brigandage has an immediate perceived need. This need may be great or small, but it is important to note, as in the case of the soldiers of Didymoteichon, that he need not be poor, simply in need at the moment of brigandage. His social and economic status are irrelevant. 2) He has access to weapons and knows how to use them. It must be kept in mind that the fourteenth century sword, bow, lance and axe, were considerably more difficult to handle effectively than modern firearms. 3) The brigand's need is greater than his respect for both moral and legal restraints, and similarly, this need is also greater than his fear of the restraining and avenging forces of society, summary or judicial punishment and public disgrace. Nonetheless, brigandage is, after all, a chaotic act, and we must avoid too neat a schematization.

Yet it may validly be suggested that the man in the late Byzantine period whose style of life best corresponded to these characteristics – knowledgeable of weapons, precariously living nearly always on the edge of indigence, accustomed to violence, frequently performing deeds of doubtful morality within the course of his profession, laying claim to just enough status not to fear the consequences of his actions, and in any event knowing firsthand the fragility of the judicial system – was the soldier. One sees brigands becoming soldiers, and one also sees soldiers acting like brigands. It is of some significance that I have not encountered a single case of brigandage, aside from the destruction of property which took place during civil insurrection and boundary disputes between neighbors, in which it

(83) *Ibid.*, vv. 3547-3552.

is not possible that the perpetrators were soldiers. One simply does not hear of townspeople or farmers becoming brigands (84). This, of course, is hardly conclusive proof ; yet it is difficult to escape the conclusion that a large proportion of late Byzantine brigands were, in fact, soldiers (85). This being the case, and since the military was a highly visible and recognizable segment of society, it is probable that this identification strongly shaped late Byzantine attitudes toward both soldiers and brigands. At the very least one can assume there was a certain antipathy toward the military.

Mark C. BARTUSIS.

(84) Except after they had assembled in large groups, as in the Choirovoskos episode described above. Also, Kantakouzenos (III, 251-52) reports that in 1353 the inhabitants of the Morrha left their homes *with their animals* and apparently migrated south to the region of Boleron. The ensuing confusion caused by their sudden appearance there induced Kantakouzenos to dispatch an army to force them to return. ASDRACHA, *La région*, p. 256, goes too far in calling this brigandage on the part of peasants, and incorrectly states that the army sent by Kantakouzenos attacked the cities of the Morrha at this time.

(85) Angeliki LAIOU-THOMADAKIS, *Peasant Society in the Late Byzantine Empire* (Princeton, 1977), 264, agrees, but suggests that "... it is possible too with the countryside in conditions of anarchy, with production disrupted, and with a changing population, some peasants became brigands".

CHARSIANON KASTRON
QAL^{c}E-I ḤARSANŌS

I. Introduction

L'emplacement de la forteresse de Charsianon a préoccupé maints chercheurs. Point de défense pour les Byzantins, objet de convoitise pour les Arabes, cette forteresse jalonne les récits des chroniques et pourtant personne n'a pu donner une solution satisfaisante quant au site où elle se trouve. En 1935, Honigmann opta pour l'identification avec Muşalim Kalesi près d'Akdağmadeni (1) et les choses en restèrent là. Quelques personnes peu convaincues par cette proposition ont rajouté un point d'interrogation à cette identification (2). La solution du problème vient finalement d'une branche tout à fait inattendue : les études ottomanes. Nous avons plus d'une fois attiré l'attention sur l'importance des registres de recensement. Ils permettent de réunir du matériel sur la fiscalité, sur la production, sur l'organisation administrative et militaire de l'empire, voire même sur les formations politiques qui ont précédé les Ottomans. Il s'avère maintenant qu'ils constituent une source tout à fait exceptionnelle pour la géographie historique. En effet, nous venons de trouver dans les registres de la province de Qayṣeriye (Kayseri) la mention de la forteresse et du village de Charsianon de même que du village de Siriḥa (Ṣāriḥa) qui va toujours de pair avec Charsianon dans les sources arabes.

(1) E. Honigmann, *Charsianon Kastron*, dans *Byzantion*, t. X, Bruxelles, 1935, pp. 129-160.

(2) W. M. Calder, G. E. Bean, *A Classical Map of Asia Minor*, Londres, 1958 ; Dejanira Potache, *Le thème et la forteresse de Charsianon : recherches dans la région d'Akdağmadeni*, dans *Géographica Byzantina*, éd. H. Ahrweiler, Publications de la Sorbonne, série Byzantina Sorbonensia – 3, Paris, 1981, pp. 107-117. Mme Potache a parcouru récemment la région où se trouve la forteresse Muşalim. Nous lui exprimons ici nos remerciements pour nous avoir communiqué son manuscrit et nous avoir fait part de ses impréssions recueillies sur le terrain.

Pour plus de clarté nous présenterons d'abord les registres qui servirent de base à cette étude et nous décrirons les frontières de la province de Qayṣeriye. Dans la section IV, le lecteur trouvera la documentation ottomane en traduction et en transcription. Elle est suivie d'une section consacrée au problème de la localisation de Charsianon et de Siriḥa fondée sur cette documentation. Nous passerons ensuite en revue quelques sources arabes et leur interprétation par Honigmann. La dernière section, enfin, effleure toute une série de questions que soulève le legs pieux mentionné dans les registres à propos de Siriḥa et ᶜAmārat. Dans la conclusion seront réunies toutes les considérations, aussi bien celles fondées sur la documentation ottomane que sur la documentation non ottomane, qui permettent de localiser la forteresse.

II. Description des registres

Avant d'examiner les données des registres, nous en présenterons une brève description. Nous nous sommes servi de deux registres de rencensement, le *TT 33* (3) et le *TT 387*.

Le *TT 33* est un registre détaillé comprenant les timars et les biens de pleine propriété de la province de Qayṣeriye et daté de 906 (28 juillet 1500-16 juillet 1501). Il fut composé par Ḥaydar b. Naṣūḥ surnommé Ibn Ḥaṭīb et son secrétaire ᶜAlī. La reliure en est moderne (carton noir, dos cuir) et le papier d'origine européenne (filigrane représentant une tige reposant sur une étoile et surmontée d'un croissant). Le registre mesure 34,5 sur 13,2 cm et compte 191 p. + 1 feuillet blanc. La pagination commence au fol. 2 v°. On peut distinguer trois parties :

1) Agglomérations dont le revenu ou une fraction du revenu est aux mains d'un timariote avec en tête la ville de Qayṣeriye, capitale de la province, pp. 7-121.
2) Tribus de la province, pp. 122-173.
3) Biens de pleine propriété, pp. 175-191.

(3) *TT* = abréviation pour Istanbul, Başbakanlık Arşivi (Archives de la Présidence du Conseil), fonds *Tapu ve Tahrir*. Il existe un registre plus ancien du début du règne de Bāyezīd II (1481-1512), le *TT 38* ; malheureusement nous n'en avons pas le microfilm.

Dans la première partie qui est la plus importante pour nous, les localités se suivent sans qu'on puisse déceler toujours le principe qui fut déterminant dans le classement. Viennent d'abord les revenus alloués au gouverneur de la province (*ḫāṣṣ*), puis les timars ordinaires, mais on trouve des parts revenant au gouverneur (*mīrlivā'*) un peu partout. Les champs labourables (*mezraᶜa*) (4) qui ne figurent pas dans le registre antérieur (qualifiés de *ḫārič ez defter*), sont complètement séparés du village duquel ils dépendent (cf. *doc. nº 5*, et *6*). Il est intéressant de noter que certaines agglomérations versaient une partie des impôts à l'émirat de Ẕū'l Qadr (5) et une partie aux Ottomans. Signalons enfin, qu'il existe une deuxième copie de ce registre aux Archives de la Présidence du Conseil à Istanbul dans le fonds *Maliyeden Müdevver* sous le *nº 20* (6).

Le *TT 387* est un registre succinct de plusieurs provinces d'Anatolie – Qaraman, Rūm, Trébizonde – et des régions annexées dans la première moitié du XVIᵉ siècle – Bayburd, Behisni, Darende, Divriği, Ḥisn-i Manṣūr, Kaḫta, Kemāḫ, Malaṭya – cette liste n'étant pas exhaustive. Le registre mesure 48,5 × 16,5 cm et compte 978 pp. + 2 pp. blanches. Le papier est d'origine européenne à filigrane, la reliure moderne (7). Le registre n'est pas daté et nous ignorons qui en est l'auteur. Une date est insérée dans la partie concernant Sivās (p. 508), à savoir le 27 Ğemāẕī'l-āḫır 929 (13 mai 1523). Nous essayerons cependant de préciser d'avantage l'année de sa rédaction. Expliquons pour ceux qui ne connaissent pas le mécanisme d'un recensement ottoman, qu'on établissait d'abord un registre détaillé qui comportait les noms des contribuables et les

(4) L'expérience des registres des XVᵉ et XVIᵉ siècles montre que les *mezraᶜa* sont des terres labourables sur lesquelles ne sont pas inscrits de raïas. Elles sont travaillées par des paysans venant de l'extérieur. Il s'agit soit de villageois inscrits dans un autre village, soit de tribus qui se sédentarisent.

(5) Le nom de cet émirat est écrit dans les sources de diverses manières, voir *infra*, doc. nº 6. C'est la forme arabisée qui s'est imposée.

(6) Irène BELDICEANU-STEINHERR, N. BELDICEANU, *Deux villes de l'Anatolie préottomane : Develi et Qarahiṣār d'après des documents inédits*, hors série nº 5 de la *Revue des études islamiques*, t. XXXIX/2, Paris, 1973, p. 48 et n. 1.

(7) Lorsque nous avons consulté ce registre pour la première fois, il avait encore son ancienne reliure : cf. Irène BELDICEANU-STEINHERR, N. BELDICEANU, *op. cit.*, p. 51.

détails de la production citadine et villageoise, le tout classé par province et à l'intérieur de chaque province par circonscription (8). Ce travail terminé, on rédigeait un second registre qui ne comportait que les noms des villes et villages, le total des unités fiscales et le total de la production. Après plusieurs comparaisons infructueuses avec d'autres registres, nous l'avons confronté avec le *TT 163*, registre succinct de Malaṭya daté du Rebīᶜ el-āḫir 937 (22 nov.-20 déc. 1530). Les quelques sondages que nous avons faits montrent que les chiffres concernant le nombre des contribuables et les revenus sont identiques, mais que le *TT 163* contient moins de villages que le *TT 387*, parce qu'il ne note que les biens militaires. Ceci permet de le rapprocher du *TT 166* qui fut rédigé en 937 (25 août 1530-14 août 1531) (9). Si le *TT 166* résume toutes les provinces de l'Anatolie de l'Ouest, le *TT 387* englobe toutes les possessions ottomanes de l'Anatolie de l'Est. Il faut donc conclure que l'administration centrale a ordonné d'établir un grand *vademecum* représentant la totalité des possessions anatoliennes de l'État ottoman – il doit exister un troisième registre pour le centre – dans les dix premières années du règne de Süleymān le Législateur.

Le *TT 387* a un grand avantage sur le registre de Bāyezīd II. Il est divisé en districts (*nāḥiye*) ce qui permet une localisation beaucoup plus précise. En revanche, la lecture des toponymes y est malaisée. Voici la liste des districts qui font suite à la ville de Qayṣeriye (p. 199) :

Ṣaḥrā'-i Qayṣeriye (plaine de Qayṣeriye), pp. 202-204 ;
Qōramāz, pp. 204-205 ;
Ǧebel-i ᶜAlī, p. 206 ;
Ǧebel-i Erǧīs, pp. 206-207 ;
Qara Qayā, p. 207 ;
Kenār-ı Īrmāq (rives du fleuve), pp. 207-208 ;

(8) Irène BELDICEANU-STEINHERR, N. BELDICEANU, *Règlement ottoman concernant le recensement* (première moitié du XVIᵉ siècle), dans *Südost-Forschungen*, t. XXXVII, Munich, 1978, pp. 1-40.

(9) A la p. 197 du *TT 166*, à propos de la province du Ḫudāvendigār, le secrétaire écrit : «*muḥāsebe-i bilād ve qasabāt ve qurā' ber mūǧib-i defātir-i ümenā-i vilāyet el-vāqiᶜ fī šehr rebīᶜ el-āḫir sene 937*» (Les comptes des villes, bourgades et villages conformément aux registres des recenseurs faits au mois de Rebīᶜ el-āḫır de l'année 937 / 22 nov.-20 déc. 1530).

Mālya dépendant de la circonscription judiciaire (*qaẓā'*) de ... (indéchiffrable), p. 210 ;
Qara Ṭāš, pp. 212-213 ;
Bōzatlū, p. 213 ;
Kenār-ı Īrmāq (rives du fleuve), p. 214.

Tous les districts dépendent de la circonscription judiciaire de Qayṣeriye, sauf Malya. Les quatre derniers ne comptent aucun village, seulement des champs de date plus récente, sinon, comment expliquer qu'il y a deux sections pour les rives du fleuve.

III. Les frontières de la province de Qayṣeriye

La province de Qayṣeriye occupe une faible surface par rapport aux autres provinces ottomanes. Au Nord, le Kızılırmak la séparait du Bozoq. Le *TT 387* montre que non seulement la rive gauche faisait partie de la province, mais également la rive droite (10). A l'Ouest elle avoisinait la province de Qaraman. La frontière englobait le massif du mont Argée (aujourd'hui Erciyas), pour passer ensuite entre Develi et Tomarza. Tomarza même était un village frontière avec l'émirat de Ẕū'l Qadr. Ottomans et Ẕū'l Qadirides (11) se partageaient le revenu *dīvānī* (12) à l'époque de Bāyezīd II (*TT 33*, p. 111). La frontière avec le pays de Ẕū'l Qadr passait ensuite à l'Est des montagnes Qōramāz et arrivait au niveau de Sulṭān Ḫan et Palās, deux villages frontières, puisqu'ils partageaient également leurs revenus entre les Ottomans et les Ẕū'l Qadirides (13). Ceci ressort aussi du récit de la deuxième campagne de Süleymān le

(10) Cf. *Doc. n° 4*.

(11) Les princes de cette dynastie purent se maintenir jusqu'en 1521, date de l'assassinat de ᶜAlı̄ b. Šehsùvār et de ses quatre fils, en nouant des relations tantôt avec les Mamelouks, tantôt avec les Ottomans : I. H. Uzunçarşılı, *Anadolu beylikleri ve Akkoyunlu, Karakoyunlu devletleri* (Les émirats anatoliens et les États du Mouton Blanc et du Mouton Noir)², Ankara, 1969, p. 173. Zamantı, le Tsamandos des Byzantins et le Samandū des Arabes, faisait partie de leur territoire : *infra*, section III.

(12) Cf. *infra*, note 17.

(13) *TT 33*, p. 105 (Sulṭān ḫanı) ; p. 107 (Palās). Le revenu *dīvānī* de ce village était bien de pleine propriété de ᶜAlā ed-Devle, beğ de l'émirat de Ẕū'l-Qadr. A la p. 104 du *TT 33* est mentionné Šūlāf qui avait le même statut que les deux villages précédents.

Législateur contre l'Iran. L'armée s'arrêta dans la plaine de Palās devant le Sulṭān Ḫan. Le texte précise que c'était un vaste espace très pierreux, qu'au Nord se trouvait la frontière avec le Bozoq et au Sud avec le Ẕū'l Qadr et que cet endroit dépendait de la circonscription judiciaire de Zamantı (14). On trouve dans le *TT 38* (p. 95) une description détaillée de la frontière entre l'État ottoman et la principauté de Ẕū'l-Qadr telle qu'elle fut fixée par Meḥmed beğ, le *sanğaqbeğ* de Qayṣeriye d'une part et Ğāndaroğlı, le *nā'ib* de Zamantu et représentant de Šehsuvār beğ d'autre part (15).

IV. Les documents ottomans

A. *Charsianon/Ḥarsanōs.*

Doc. n° 1, *TT 33*, pp. 60-61 (16).

Village-forteresse de Ḫarsanōs, c'est un timar (*qariye-i qal'e-i Ḫarsanōs, timār*). [Noms des contribuables dont 50 musulmans et 5 non-musulmans]. Individus [responsables envers le fisc] (*nefer*) : 55 ; maisons (*ḫāne*) : 41.

Revenus *mālikāne* et *dīvānī* (17) (*ḥāṣıl* : *mālikāne* ve *dīvānī*) : 10216.

(14) Naṣūḥu's-Silāḥī (Matrākçī), *Beyān-i menāzil-i sefer-i 'Irakeyn-i Sulṭān Süleyman Ḫān*, éd. H. G. Yurdaydın, Ankara, 1976, p. 71 ; voir également le récit de Ḥaydar Čelebi décrivant la campagne de Selim Ier contre l'Iran : Aḥmed Feridūn, *Münša'āt es-selāṭīn*, 1re éd., t. I, Constantinople, 1264, p. 398. La frontière passait au-delà de Sulṭān Ḫanı.

(15) Šehsüvar beğ fut pendu au Caire en 877 (1472-1473) : I. H. Uzunçarşılı, *op. cit.*, p. 172.

(16) Pour ceux qui s'intéressent au texte turc, nous en avons donné la transcription entre parenthèses. En ce qui concerne les toponymes, nous avons mis un trait sur toutes les voyelles écrites même si elles sont courtes. Lorsque la lecture des toponymes pose des problèmes, nous nous sommes contenté de reproduire seulement les consonnes et voyelles existantes. Au cas où un terme se répète, l'équivalent n'apparaît que la première fois. Nous n'avons pas transcrit les noms des contribuables, ni donné le détail des revenus. Les montants sont exprimés en aspres. Le nombre d'individus représente seulement les responsables envers le fisc.

(17) Le revenu *mālikāne* était constitué par les droits religieux, c'est-à-dire la dîme ou une fraction de la dîme qu'on pouvait acquérir en pleine propriété. Le revenu *dīvānī* était constitué par les droits coutumiers. Pour plus de détails voir : Irène Beldiceanu-Steinherr, *Fiscalité et formes de possession de la terre arable*

[Revenus détaillés par catégorie].

[En note] : champ labourable (*mezraᶜa*) de R u n d u k/g n. Il est labouré par le village susdit. Le revenu *mālikāne* est bien de pleine propriété de Baġdād, femme du chef des gardes champêtres (*meẕkūr qariye eker, mālikānesi mülk-i Baġdād, zen-i qorubašı*).

Doc. n° 2, *TT 33*, p. 105.

Champ labourable de Qozluğa [18] dépendant de la forteresse de Ḥarsanōs. Il est labouré par des personnes qui viennent de l'extérieur (*mezraᶜa-i Qozluğa tābiᶜ-i qalᶜe-i Ḥarsanōs ; ḫariğden ekerler*).

Revenu, les deux parties (*iki baš*) [19] : 325.

Doc. n° 3, *TT 33*, p. 118.

Champ labourable d'Aqče qalᶜe [20] dépendant de Ḥarsanōs (*mezraᶜa-i Aqče qalᶜe tābiᶜ-i Ḥarsanōs*).

Revenu, y sont inclus le revenu des champs labourables de Seydiler et de Ṭāš aġıl [21] (*ḥāṣıl maᶜ mezraᶜa-i Seydiler ve Ṭāš aġıl*), une partie (*bir baš*) [22] : céréales (el-ġalle), 34 *mudd* – 1020.

Doc. n° 4, *TT 387*, p. 207.

District du bord de la rivière dans la circonscription judiciaire de Qayṣeriye (*nāḥiye-i kenār-ı ırmaq der qaẓā'-i Qayṣeriye*) [23].

dans l'Anatolie préottomane, dans *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, t. XIX/3, Leyde, 1976, pp. 233-322. Dans le cas du village forteresse Ḥarsanōs, les revenus *mālikāne* et *dīvānī* formaient un timar. Sur le timar : N. BELDICEANU, *Le timar dans l'État ottoman (début XIVᵉ-début XVIᵉ siècle)*, Wiesbaden, 1980.

(18) Qoz signifie noix. Il ne faut pas confondre ce champ labourable avec un autre de même nom dont le revenu *mālikāne* était divisé entre cinq personnes qui en avaient la pleine propriété. Ces personnes se partageaient aussi le revenu *mālikāne* des champs labourables Qalın Aġıl, Baqaġaq, Gümüš değin et Kemer. Il existe aujourd'hui un Kozluca au Sud de Kemer : *Carte de la Turquie 1/200.000*, Ig/81. Cette carte est citée dorénavant : *Carte 1/200.000*.

(19) Mot à mot «les deux têtes» c'est-à-dire les revenus *mālikāne* et *dīvānī*.

(20) Forteresse blanchâtre.

(21) Bergerie en pierre.

(22) Mot à mot «une tête», c'est-à-dire le revenu *dīvānī*. Le revenu *mālikāne* revenait à un legs pieux non défini par ailleurs situé dans le quartier des corroyeurs à Qayṣeriye : *TT 387*, p. 221.

(23) Nous donnons les noms de tous les villages et champs labourables du district à l'exception des *yürük* qui sont classés à part.

a) Village de Mōlī. Le revenu *mālikāne* revient à titre de legs pieux aux descendants de Ḥāğğı Davūd pacha [24] et à titre de bien de pleine propriété à Bayrām Ḥağğı et à d'autres personnes qui lui sont associées ; le revenu *dīvānī* revient au timar (*qarıye-i Mōlī ; mālikāne vaqf-ı evlād-ı Ḥāğğı Davūd pāšā ve mülk-i Bayrām Ḥāğğı ma^{c} šurekā ; dīvānī timār*).

Individus : 58 ; maisons de mécréants (*ḫāne-i gebrān*) : 38 ; revenu *dīvānī* : 7964 ; capitation versée par les mécréants (*ğizye-i gebrān*) : 1509.

b) Champ labourable de Qōrqōrōs [25]. Le revenu *mālikāne* appartient en pleine propriété à A v r d i (?) *ḫatun* ; le revenu *dīvānī* revient au timar (*mezra^{c}a-i Qōrqōrōs, mālikāne mülk-i A v r d i ḫatun, dīvānī timar*).

Revenu *dīvānī* : 180.

c) Village-forteresse de Ḥarsānōz [26]. Les revenus *mālikāne* et *dīvānī* reviennent au timar (*qarıye-i qal^{c}e-i Ḥarsānōz, mālīkāne ve dīvānī timār*).

Individus : 58 ; maisons de musulmans (*ḫāne-i müslim*) : 37 ; maisons de mécréants : 6. Revenu : 8946 ; capitation versée par les mécréants : 208.

d) Village de ^{c}Amārat [27]. Le revenu *mālikāne* est un legs pieux en faveur du pont de Gürğı sis dans la ville de Sivās [28], du caravanserail et du mausolée ; le revenu *dīvānī* est timar (*qarıye-i*

(24) Le village est cité également dans la partie du registre qui énumère les legs pieux (*TT* 387, p. 221), mais il manque dans la partie énumérant les biens de pleine propriété. Il figure également dans le *TT 33* (pp. 88-89), mais seulement avec le revenu *dīvānī* ; le registre ne précise pas à qui appartenait la partie *mālikāne*.

(25) Corrigé d'après le *TT 33*, p. 89 où il est joint au village Mōlī. Ce sont les paysans du village susdit qui labourent cette terre ; le revenu *mālikāne* appartient en pleine propriété à un certain Mehmed conformément au registre ancien.

(26) Écriture négligée, mais l'interprétation ne fait aucune difficulté.

(27) Ce village figure également dans le *TT 33* (p. 63). Si le village ne s'appelait pas aujourd'hui Amarat (*Carte 1/200.000*, Id/84 ; cf. également *Carte de la Turquie 1/800.000*, Direction Générale de Cartographie, [Ankara], 1956, feuille Sivas G/25), on serait tenté de lire ^{c}Imāret, d'autant plus que le registre mentionne un legs pieux.

(28) Dans le *TT 33*, p. 63 il est dit à propos du même village «*ber nehr-i Sivās*» (sur la rivière de Sivās), c'est-à-dire le Kızılırmak, cf. *infra*, Doc. n° 5.

ᶜAmārat ; mālikāne vaqf-ı ğisr-i Gürği der šehr-i Sivās ve kārbān sarāy ve türbe ; dīvānī timār).

Individus : 42 ; maisons : 31 ; revenu : 3511.

e) Champ labourable de Seydī. Les revenus *mālikāne* et *dīvānī* sont timar (*mezraᶜa-i Seydī ; mālikāne ve dīvānī timār*).

Revenu : 216.

f) Village de Čuqūr. Le revenu *mālikāne* est un legs pieux en faveur du pont sis dans la ville de Sivās [29], du caravansérail et du mausolée ; le revenu *dīvānī* est timar (*qarīye-i Čuqūr ; mālikāne vaqf-ı ğisr der šehr-i Sivās ve kārbān sarāy ve türbe ve dīvānī timār*).

Individus : 92 ; maisons de musulmans : 36 ; maisons de mécréants : 31. Revenu : 11138 ; capitation versée par les mécréants : 1196.

g) Champ labourable de K m r l k (Kemerlik ?) près de ᶜAmārat [30]. Le revenu *mālikāne* est legs pieux, le revenu *dīvānī* timar (*mezraᶜa-i K m r l k nezd-i ᶜAmārat ; mālikāne vaqf, dīvānī timār*).

Revenu *dīvānī* : 360.

h) Champ labourable de D ō ñ Aslān [31]. Les revenus *mālikāne* et *dīvānī* sont timar (*mezraᶜa-i D ō ñ Aslān, mālikāne [ve] dīvānī timār*).

Revenu *dīvānī* : 264 ; revenu *mālikāne* : 144.

i) Champ labourable Īlī ṣū [32] sur les bords de la rivière. Les revenus *mālikāne* et *dīvānī* sont timar (*mezraᶜa-i Īlī ṣū der kenār-ı ırmaq, mālikāne ve dīvānī timār*).

Revenu *dīvānī* : 348 ; revenu *mālikāne* : 108.

(29) *TT 33*, p. 61 : *ber nehr-i Sivās*, cf. *supra*, note 28.

(30) Le champ labourable figure également dans le *TT 33*, p. 113 (*Doc. nº 6d*). Au Sud-Est d'Amarat, donc sur la rive gauche du fleuve, se trouve le village Kermelik (*Carte 1/200.000*, Id/84). Il est tentant de le rapprocher du K m r l k des registres, d'autant plus que dans le *TT 387* il est noté que le champ labourable se trouve près de ᶜAmārat, mais pour le moment rien ne permet de prouver qu'il s'agit de la même localité.

(31) Aslan ou Arslan (cf. *TT 33*, p. 113) signifie lion. «Toñ» (Doñ) doit avoir ici le sens de fort, solide, dur, résistant : G. Clauson, *An Etymological Dictionary of Pre-Thirteenth-Century Turkish*, Oxford, 1972, p. 513, col. 1. Nous remercions vivement M. le prof. L. Bazin d'avoir attiré notre attention sur le sens particulier que peut avoir le vocable.

(32) Cf. *Doc. nº 6g*.

j) Champ labourable d' A v l s u n [33]. Les revenus *mālikāne* et *dīvānī* reviennent au timar (*mezra'a-i A v l s u n, mālikāne ve dīvānī timār*).

Revenu *dīvānī* : 300 ; revenu *mālikāne* : 180.

k) Champ labourable de Kersān qıšlası [34]. Les revenus *mālikāne* et dīvānī reviennent au timar (*mezra'a-i Kersān qıšlası, mālikāne ve dīvānī timār*).

Revenu, les deux parties (*ḥāṣıl, iki baš*) : 1080.

l) Champ labourable de Bāġā [35], près du village mentionné [36]. Les revenus *mālikāne* et *dīvānī* reviennent au timar (*mezra'a-i Bāġā nezd-i qariye-i m[ezbūre], mālikāne ve dīvānī timār*).

Revenu *dīvānī* : 720 ; revenu *mālikāne* : 720.

B. *Siriḥa*.

Doc. n° 5, *TT 33*, p. 61.

Village de Čuqūr qui est nommé aussi Siriḥa [37]. Le revenu *mālikāne* est un legs pieux en faveur du pont de Gürği sur la rivière de Sivās [38], du caravansérail et de sa *türbe*. Sur les revenus qui dépassent les biens-fonds, on retient une partie pour le legs pieux, celle-ci étant rajoutée au legs pieux. Un cinquième du revenu *mālikāne* constitue la rémunération de l'administrateur, mais celui-ci doit être un descendant du légataire. Ceci est écrit dans l'acte de legs pieux (*qariye-i Čuqūr, nām-i diğer Siriḥa ; mālikānesi vaqf-ı pul-ı Gürği ber nehr-i Sivās ve kārbān sarāy ve türbe-i ū ; zā'id 'an*

(33) Cf. *Doc. n° 6h* (A y r l s u n). Étant donné que le *alif* est suivi d'un *ya*, la première voyelle est très probablement un «i» et non pas un «a».

(34) *Qišla* signifie campement d'hiver. (Cf. *Doc. n° 6b*). Un village Kersan, qualifié comme étant en ruines, se trouve sur la rive droite du Kızılırmak à l'Est du pont de Çokgöz : *Carte 1/200.000*, If/81.

(35) Lire probablement Nāġa : cf. *TT 33*, p. 113 (*Doc. n° 6c*). L'expérience montre qu'il faut retenir d'habitude la lecture des registres les plus anciens.

(36) Le dernier village mentionné est 'Amārat. Cela signifie que le champ labourable était situé sur la rive gauche du Kızılırmak ; il dépendait cependant de Čuqūr (= Siriḥa) : cf. *Doc. n° 6c*.

(37) Le toponyme est vocalisé. Il y a un *esre* sous le *sin* et un *üstün* sur le *he*.

(38) C'est-à-dire le Kızılırmak. Dans le *TT 387*, p. 221 (en bas de la page), on trouve l'expression *mā'i Sivās* (l'eau de Sivās), ce qui exclut toute confusion entre *šehr* (ville) et *nehr* (rivière).

raqaba vaqf ičün nesne alınub vaqfa ilḥāq olına ve ḥums mālikāne ğihet-i tevliyet olıb āmmā mütevellī evlādından ola deyü vaqıfnāmede mesṭūr).

[Noms des contribuables dont 51 musulmans et 37 non musulmans]. Individus : 88 ; maisons : 42 ; capitation : 962.

Revenu *dīvānī* : 9442.

[Revenus détaillés par catégorie].

Doc. n° 6, *TT 33*, p. 113.

Les champs labourables dépendant de Siriḥa qui ne se trouvent pas dans l'ancien registre (*mezra^{c}ahā tābi^{c}-i Siriḥa, ḥārig ez defter-i köhne*).

a) Champ labourable de Bẹlvirān [39] dépendant de lui [Siriḥa] (*mezra^{c}a-i Bẹlvirān tābi^{c}-i ū*). Revenu : 200.

b) Champ labourable de Kersān qıšlası [40] dépendant de lui [Siriḥa] (*mezra^{c}a-i Kersān qıšlası tābi^{c}-i ū*). Revenu : 500.

c) Champ labourable de Nāga dépendant de lui [Siriḥa] (*mezra^{c}a-i Nāga tābi^{c}-i ū*). Revenu : 1060.

d) Champ labourable de K m r l k dépendant de lui [Siriḥa] (*mezra^{c}a-i K m r l k tābi^{c}-i ū*). Revenu : 500.

e) Champ labourable d' A k d r dépendant de lui [Siriḥa] (*mezra^{c}a-i A k d r tābi^{c}-i ū*). Revenu : 500.

f) Champ labourable de Dōn Ārslān dépendant de lui [Siriḥa] (*mezra^{c}a-i Dōn Ārslān tābi^{c}-i u*). Revenu : 379 [41].

g) Champ labourable d'Īlī ṣū qu'on nomme également Ḥōsrī köy (*mezra^{c}a-i Īlī ṣū nām-ı diğer Ḥōsrī köy*). Revenu : 355.

[Note] : les champs labourables cités ci-dessus figurent dans l'acte de legs pieux de Veledoğlı comme se trouvant au-delà des limites du legs pieux (*mezkūr mezra^{c}alar Veled oğlınuñ vaqıfnāmesinüñ iğinde olan ḥaddlar alırında vāqı^{c} olan mezra^{c}alardır*).

h) Champ labourable d' A y r l s u n [42] dépendant de lui [Siriḥa] (*mezra^{c}a-i A y r l s u n tābi^{c}-i ū*). Revenu : part (ḥiṣṣe)-300.

(39) *Carte 1/200.000*, Id/81.
(40) Voir *supra*, note 34.
(41) Voir note 31.
(42) Voir note 33.

[Note] : [le revenu du champ labourable] est partagé avec [l'émirat de] Dū'l-Qādır (*Dū'l-Qādırlu ile müšterek*) : part 300.

i) Champ labourable de T u m a d . n dépendant de lui (*mezra^{c}a-i T u m a d . n tābi^{c}-i ū*). Revenu : 350.

Doc. n° 7, *TT 387*, p. 222.

Legs pieux en faveur du pont de Gürği, près de la ville de Sivās, du caravansérail et du mausolée (*vaqf-ı ğisr-i Gürği nezd-i šehr-i Sivās ve kārbān sarāy ve türbe*) : le village ^{c}*Amārat et le village de Siriḥa qu'on nomme aussi Čuqūr (qarıye-i* ^{c}Amārat ve qarıye-i Siriḥa, nām-ı diğer Čuqūr).

Revenu *mālikāne*, par an (*ḥāṣıl mālikāne fī sene*) : 10520.

V. Localisation de Charsianon et de Siriḥa d'après les documents ottomans

Avant d'aborder le problème de la localisation de Charsianon, il convient de localiser d'abord Siriḥa – cible constante des attaques arabes à côté de Ḥaršana – parce qu'on peut repérer le village sur une simple carte routière. Les registres nous apprennent en effet que Siriḥa s'appelait dès la fin du xve siècle également Čuqūr. Or Čuqūr (Çukur) – le mot signifie fossé, dépression – se trouve sur la rive droite du Kızılırmak au fond d'une vallée verdoyante qui s'ouvre au Sud sur le fleuve (43). La prononciation Siriḥa ne peut être mise en doute parce que le recenseur du *TT 33* a pris le soin de vocaliser le mot. Si les Arabes ont prononcé Ṣāriḥa, en écrivant le mot avec un *ṣad* et un *alif* (44), il faut attribuer cette lecture très probablement à l'étymologie populaire, car *ṣāriḥa* signifie en arabe appel au secours. Sur les cartes de Turquie est noté face à Čukūr – c'est-à-dire sur la rive gauche du fleuve – le village Amarat (45) qui figure aussi bien dans le *TT 33* (p. 63) que dans le *TT 387* (p. 201, *supra*, *doc. n° 4 d*).

La forteresse de Charsianon/qal^{c}e-i Ḥarsanōs n'existant plus sur nos cartes, nous devons examiner les points de repère que nous

(43) *Carte 1/200.000*, Id/84.

(44) Les récits des raids arabes contre Byzance, de même que l'itinéraire d'Idrīsī ne laissent pas le moindre doute sur le fait que le Siriḥa des Byzantins et le Ṣāriḥa des Arabes désignent la même localité : voir *infra*, section VI.

(45) Cf. *supra*, note 27.

offrent les registres. Ouvrons d'abord une parenthèse. Il ne faut pas la confondre avec le village Ḫōrsāna qui existe de nos jours (46) et qui se trouve aussi bien dans le *TT 33* (p. 101) que dans le *TT 387* (p. 203) où il est classé parmi les villages du district de la plaine de Qayşeriye. Or une chose est sûre, la forteresse se trouvait dans le district des bords du fleuve comme le prouve le *TT 387* (*supra*, *doc.* n^o *4*).

Passons donc en revue les localités qui font partie de ce district. Vient d'abord Mōlī, sans doute le Molu d'aujourd'hui (47). Qōrqōrōs est, comme le prouve le *TT 33* (*supra*, *doc.* n^o *4* et note 25), un champ labourable dépendant de Mōlī. Étant donné qu'il est mis en valeur par les paysans du village susdit, il ne peut pas être éloigné de celui-ci. Le troisième toponyme est la forteresse de Ḫarsanōz (variante pour Ḫarsanōs), le quatrième ᶜAmārat et le cinquième Čuqūr, c'est-à-dire Siriḫa. On passe donc sur la rive droite du fleuve. Tous les champs labourables qui suivent dépendent administrativement de Čuqūr (*supra*, *doc.* n^o *6*), même si K m r l k est situé près de ᶜAmārat, c'est-à-dire sur la rive gauche (*supra*, *doc.* n^{os} *4g, 6d*). Il faut par conséquent chercher Ḫarsanōs sur une bande étroite qui longe la rive gauche du fleuve entre Mōlī et ᶜAmārat.

Si on examine l'ordre des toponymes dans le *TT 33*, on a Sarayğıq (p. 58) (48), Bārsama (p. 59) (49), Gelverī (p. 60, n'existe plus sur les cartes), qalᶜe-i Ḫarsanōs (pp. 60-61), Čuqūr, appelé aussi Siriḫa (p. 61) et ᶜAmārat (p. 63) (50). Le champ labourable d'Aqče qalᶜe dépendant de Ḫarsanōs est précédé de Kiği Burūngōs (p. 118) (51) et suivi de K m u l g n (p. 119), très probablement le Kamuliana de l'époque romaine et byzantine (52). Quant au champ labourable de Qōzlūğa dépendant de la forteresse Ḫarsanōs, il est précédé par

(46) *Carte 1/200.000*, Ig/82.
(47) *Carte 1/200.000*, Ig/81.
(48) *Carte 1/200.000*, If/83-84.
(49) *Carte 1/200.000*, If/84.
(50) Cf. *supra*, note 27.
(51) *Carte 1/200.000*, Ig/84.
(52) F. Hild, *Das byzantinische Strassensystem in Kappadokien*, Coll. *Österreichische Akademie der Wissenschaften*, philosophisch-historische Klasse, Denkschriften, t. 131, Veröffentlichungen der Kommission für die Tabula Imperii Byzantini, t. II, Vienne, 1977, p. 117.

Arġūnǧıq (p. 102)(53), Sālqōma (p. 103)(54), Šūlāf (p. 104, n'existe plus sur les cartes) et suivi par Sulṭān ḫanı(55).

Pour résumer, à l'aube du XVIe siècle, toutes les localités de la province de Qayṣeriye se trouvent au Sud du Kızılırmak (Halys), sauf Čuqūr (Siriḥa) et quelques champs labourables qui en dépendent. Ḥarsanōs se trouve par conséquent dans la zone rive gauche du fleuve entre Molu et Amarat. Pas en bordure immédiate, le registre l'aurait signalé comme dans le cas d'Īlī ṣū (*doc. n° 4i*), mais à peu de distance de celle-ci.

VI. Les sources arabes et leur interprétation par Honigmann

Honigmann a essayé d'étayer l'identification de Charsianon avec Muṣalim kalesi en s'appuyant sur les sources arabes(56). Mais à l'époque il était obligé d'opérer avec trop d'inconnues pour arriver à un résultat valable. Tournons-nous donc vers cette documentation. Les auteurs arabes donnent rarement des détails sur la position de Charsianon/Ḥaršana. On évoque simplement le toponyme, le plus souvent couplé avec Ṣāriḥa(57). Ibn Ḫurdādbeh dit que le thème (*^{c}amal*) de Charsianon (Ḫarsiyūn) était proche de la route menant à Melitène (Malaṭya), qu'il contenait plusieurs forteresses parmi lesquelles Charsianon (Ḫaršana) et quatre autres dont il ne donne pas le nom(58). La simplification de cette phrase a fait dire à Yaqūt que Ḫaršana se trouvait dans le pays de Rūm près de Malaṭya(59).

(53) *Carte 1/200.000*, Ig/82.

(54) *Op. cit.*, Ig/84.

(55) *Op. cit.*, Ie/85.

(56) E. Honigmann, *Charsianon Kastron*, dans *Byzantion*, t. X, Bruxelles, 1935, pp. 145-160.

(57) Récit des raids de Sayf ad-Dawla par Ibn al-Aṯīr, dans M. Canard, *Sayf al Daula le Hamdanide avec annotations, cartes et plans*, Alger, 1934, p. 117 ; un autre récit par Kamāl ad-Dīn ; *op. cit.*, p. 376, 378. La captivité d'Abū Firās raconté par Ibn Ḫallikān : *op. cit.*, p. 312.

(58) Ibn Ḫordādbeh (Abu'l-Kâsim Obaidallah ibn Abdallah ibn Khordâdbeh), *Kitāb al-Masālik wa'l-Mamālik*, éd. M. J. De Goeje, 2e éd., Leyde, 1967, p. 108. Mas^{c}ūdī appelle le thème lui-même également Ḫaršana : Al-Mas^{c}ūdī, *Kitāb at-tanbih wa'l-ischrāf*, éd. M. J. De Goeje, 2e éd., Leyde, 1967, p. 179.

(59) Yaqūt, *Kitāb mu^{c}ǧam al-buldān*, t. III, Miṣr, 1906, p. 420.

La carte d'Ibn Hawqal montre Ṣariḥa et Ḥaršana côte à côte au Nord de la rivière Qubaqib [60] qu'on identifie avec le Tohma su, affluent de l'Euphrate, mais on ne peut pas tirer grand-chose de cette carte vu la disposition des autres villes anatoliennes [61].

Le témoignage d'Idrīsī est plus précieux [62]. Lorsqu'il décrit l'itinéraire de Kemah (K m ḥ) à Constantinople, la première station après Kemah est B ā ẓ l u. On arrive ensuite en un jour à la ville de Ṣādiḥa (la confusion entre *ra* et *dal* est très fréquente). Après un jour, on atteint la rivière N š m u sur laquelle il y a [un pont] [63]. La station suivante est Ḥaršana. Même si on est très prudent dans l'interprétation de ce texte, il en ressort que Ṣādiḥa, c'est-à-dire Ṣāriḥa, et Ḥaršana ne se trouvent pas sur la même rive du fleuve et qu'ils sont distants de deux jours de voyage.

La description des campagnes de Sayf ad-Dawla par Ḍahabī montre qu'en venant de Samandū (le Tsamandos des Byzantins), on atteignait d'abord Ḥaršana puis Ṣāriḥa [64], ce qui est conforme à la documentation ottomane.

Le texte le plus explicite, et sur lequel s'est fondé surtout Honigmann est le commentaire du poète Mutanabbī qui a chanté les exploits de Sayf ad-Dawla. Le commentateur anonyme explique que Sayf ad-Dawla passe d'abord par Samandū ; il traverse le Ālis (Halys, c'est-à-dire le Kızılırmak) qui est une grande rivière et se dirige vers Ṣāriḥa. Il brûle ses environs (*rabẓ*) et ses églises et les environs de Ḥaršana et tout ce qui était autour d'elle ; il tue beaucoup de monde. Il y reste plusieurs jours. Ensuite il prend la route du retour. Il traverse le Halys. Lorsque le soir tombe, il quitte

(60) Ibn Ḥawqal, *Kitāb ṣūret al-arḍ*, éd. J. H. Kramers, 3e éd., Leyde, 1967, p. 193 carte.

(61) Une nouvelle interprétation de cette carte : A. Miquel, *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XIe siècle. Géographie arabe et représentation du monde : la terre et l'étranger*, t. II, Paris-La Haye, 1975, pp. 405-411.

(62) Al-Idrīsī (Abū ʿAbd Allāh Muḥammad ...), *Opus geographicum*, éd. A. Bombaci, U. Rizzitano, R. Rubinacci, L. Veccia Vaglieri, Istituto Universitario Orientale di Napoli, fasc. 7, Naples-Rome, 1977, p. 811. Traduction Chevr Pierre-Amédée Jaubert, *Idrîsî-Kitab Nuzhet al-Muštaq fî Ihtiraq el-Afaq*, t. II, Paris, 1840, p. 309.

(63) Curieusement il y a ici un blanc, c'est-à-dire le mot pont n'y figure pas : cf. le ms. d'Idrīsī à la Bibl. Nat. de Paris, *Fonds arabe n° 2221*, fol. 286 r°.

(64) M. Canard, *op. cit.*, p. 87.

le gros de l'armée. Voyageant la nuit, il passe par Ḥaršana et arrive à Baṭn al-Luqān le lendemain vers midi (65).

Prenons d'abord les éléments qui ne peuvent soulever de contestation. Ṣāriḥa se trouve sur la rive droite du fleuve. Lorsque Sayf ad-Dawla repasse le fleuve, il est sur le chemin du retour. Il ne peut donc se diriger que vers le Sud. Il atteint Baṭn al-Luqān en une nuit et une demi journée (et pas en deux jours au sens moderne) en passant par Ḥaršana. Tout ce récit est parfaitement cohérent. Pourquoi le commentateur mentionne-t-il alors Ḥaršana une première fois tout de suite après Ṣāriḥa lorsqu'il évoque la destruction des environs de ces deux villes ? Honigmann en a déduit qu'elles se trouvaient sur la même rive du fleuve et que Ḥaršana était plus au Nord, c'est-à-dire à l'endroit où se trouve aujourd'hui Muşalim kalesi, parce qu'elle est mentionnée après Ṣāriḥa. Mais si on accepte l'interprétation de Honigmann, on se heurte à la dernière phrase qui montre que Ḥaršana est entre le Halys (Kızılırmak) et Baṭn al-Luqān. Étant donnée que la deuxième mention contient une localisation précise, il est téméraire de passer outre et de déduire la position de Ḥaršana seulement de la phrase qui fait état des dommages infligés aux environs des deux villes. L'explication la plus plausible est que la forteresse située sur la rive gauche du fleuve avait des champs labourables sur la rive droite tout comme à Ṣāriḥa (Siriḥa) qui, située sur la rive droite, avait des champs labourables sur la rive gauche (66).

La forteresse de Charsianon est mentionnée aussi dans des sources bien plus tardives comme le *Bezm u rezm*, biographie de Qāḍī Burhān ed-Dīn écrite en persan. Il en ressort que Qāḍī Burhān ed-Dīn dans ses démêlés avec Qılığ Arslān pour la suprématie dans l'État avait exigé de ce dernier de lui livrer la ville de Qayṣeriye avec la forteresse de Ḥarsanōs, ce qui montre que les deux localités ne devaient pas être trop éloignées l'une de l'autre (67). La forteresse

(65) *Op. cit.*, p. 90.

(66) Cf. *Doc.* *n°* *4g* et *l*.

(67) ʿAzīz B. Ārdašīr Āstarābadī, *Bezm u rezm* (Festin et bataille), éd. M. F. Koprulu, Istanbul, 1928, pp. 189-200. Texte paraphrasé en allemand : H. H. Giesecke, *Das Werk des ʿAzīz ibn Ārdašīr Āstarābādī, eine Quelle zur Geschichte des Spätmittelalters in Kleinasien*, Leipzig, 1940, coll. *Sammlung orientalischer Arbeiten*, fasc. 2, pp. 38-40.

passa ensuite aux mains de la dynastie de Ẓū'l-Qadr. Nāṣır ed-Dīn en offrit les clefs au sultan mamelouk (aux environs de 1417) pour sauver le reste de ses possessions (68).

Pour résumer, les sources arabes ne sont pas en contradiction avec les données des registres ottomans. Elles permettent d'apporter une précision qui peut s'avérer utile dans la recherche sur le terrain. En effet, tout raid arabe qui avait pour cible Ṣāriḥa (Siriḥa) et qui passait par Samandū (Tsamandos, Zamantı) passait également à proximité de Ḥaršana (Charsianon, Ḥarsanōs).

VII. Le legs pieux de Gürği

Dans cette section nous ne pourrons qu'effleurer un certain nombre de questions parce que la documentation nous fait défaut (69). L'enquête exige surtout la consultation d'un certain nombre de registres de legs pieux.

Le *TT 33* nous enseigne que les revenus *mālikāne* des villages Siriḥa et ᶜAmārat servaient à entretenir un pont, un caravansérail et un mausolée, mais il ne donne pas leur montant, parce qu'il ne concerne que les revenus alloués à titre de timar et les biens de pleine propriété (70). Les revenus *mālikāne* étant alloués à un legs pieux, il ne restait pour le timariote que les revenus *dīvānī*. Ils s'élevaient en 1500-1501 à 9442 aspres pour Siriḥa (71) et à 2734 aspres pour ᶜAmārat (72) soit 12176 aspres ou 225 pièces d'or. A cela s'ajoutaient 962 aspres représentant la capitation du village de Siriḥa qui

(68) R. Yınanç, *La dynastie de Dulghâdir de l'origine jusqu'à la conquête ottomane*, thèse de doctorat de 3ᵉ cycle, Université de Paris I-Sorbonne, 1973, p. 91. Nous remercions vivement M. Bacqué-Grammont, chargé de recherche au CNRS, d'avoir attiré notre attention sur cet ouvrage. Signalons qu'on trouve dans la geste de Melik Dānišmend les toponymes Ḥarsanōs, Ḥarsānōsiya et Ḥarşana avec différentes identifications : Irène Melikoff, *La geste de Melik Danişmend*. 2 tomes, Paris, 1960, cf. t. II, index.

(69) La fermeture provisoire de la Bibliothèque de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales nous prive pratiquement de toutes les revues et ouvrages parus en Turquie.

(70) Cf. *supra*, section II.

(71) Cf. *supra*, *Doc. nº 5*.

(72) *TT 33*, p. 63. Pour le cours du florin : N. Beldiceanu, *Actes I*, Paris-La Haye, 1960, p. 175.

comptait 37 unités fiscales non musulmanes, soit 42 % de la population (73). Environ trente ans plus tard, le revenu *dīvānī* de Siriḥa était de 11138 aspres et celui de ᶜAmārat 3511 aspres, soit 14649 aspres ou 226 pièces d'or. Quant à la capitation de Siriḥa, elle s'élevait à 1196 aspres (74).

Une question s'impose : où se trouvait le pont, le caravansérail et le mausolée ? En ce qui concerne le pont, nous sommes sûre qu'il enjambait le Kızılırmak, le Halys des Byzantins, appelé à l'époque la rivière de Sivās (75). Le document n° 7 cité ci-dessus dit qu'il était près de Sivās, mais vu la longueur du fleuve, il reste à savoir ce que le recenseur entendait par près. Étant donné que l'une des anciennes routes, abandonnée par la suite, passait selon Idrīsī par Ṣāriḥa (Siriḥa) et Ḥaršana (*Charsianon*) (76), que Siriḥa qui abritait le monastère de la Sainte-Croix (77), continua à exister sous la domination musulmane (78) et que ses revenus ainsi que ceux de ᶜAmārat alimentaient le legs pieux, on pourrait avancer que le pont devait en faciliter l'accès, mais nous entrons ici dans le domaine des suppositions. Quant au caravansérail, il faut le chercher très probablement près du pont. Il reste à déterminer où était le mausolée et surtout qui était le personnage appelé simplement Gürği (79), c'est-à-dire Géorgien (ou Géorgienne) qui avait fondé un si important complexe. Il ne fait pas le moindre doute que seule une personne très proche du sultan, membre de la famille ou haut dignitaire, était en mesure d'entreprendre des constructions d'une telle envergure. Nous pensons pour cette raison surtout à Gürği ḫatun, femme de

(73) Cf. *supra*, *Doc. n° 5*.

(74) Cf. *supra*, *Doc. n° 4d* et *f*. Pour le cours du florin : N. Beldiceanu, *Le monde ottoman des Balkans*, Londres, 1976, chap. XI, p. 73.

(75) Cf. *supra*, *Doc n°s 5* et *7* Dans le *Doc. n° 4d* et *f* le recenseur a fait une confusion entre *nehr* (rivière) et *šehr* (ville).

(76) Cf. *supra*, section VI.

(77) Que Mme H. Ahrweiler, président de l'Université Paris I, trouve ici l'expression de nos remerciements les plus vifs pour avoir attiré notre attention sur le fait que Siriḥa abritait le célèbre monastère de la Sainte-Croix.

(78) Sur les démêlés entre les moines et les musulmans : O. Turan, *Selçuklular zamanında Türkiye* (La Turquie à l'époque des Seldjouqides), Istanbul, 1971, p. 189, n. 98. J. B. Chabot, *Chronique de Michel le Syrien Patriarche Jacobite d'Antioche (1166-1199)*, t. III, Paris, 1905, p. 298.

(79) Cf. *supra*, *Doc. n° 6*.

Ġiyāṣ ed-Dīn Keyhüsrev II (1237-1242) qui survécut à son mari et qui joua un rôle important. Princesse géorgienne, donc chrétienne à l'origine, elle était venue avec une large suite ([80]). L'un des quartiers de Qayṣeriye s'appelait le quartier des Géorgiens (*TT 33*, p. 30). Elle se convertit à l'islam et pouvait donc en qualité de musulmane fonder un legs pieux. Avait-elle une affinité avec Siriḥa ?

VIII. Conclusion

Grâce aux registres de recensement ottomans, il est enfin possible de localiser Charsianon, la célèbre forteresse. A l'aube du XVIe siècle, elle était village et forteresse à la fois et comptait 55 unités fiscales dont 5 chrétiennes. Ses habitants cultivaient aussi des terres en dehors des limites du village ([81]). Les mêmes registres nous révèlent également l'emplacement de Siriḥa qui était comme Charsianon, la cible des attaques arabes. Le village comptait en 1500-1501 88 unités fiscales dont 37 chrétiennes. Siriḥa correspond au Çukur d'aujourd'hui ([82]). Quant à Charsianon, les registres montrent que la forteresse doit être cherchée entre Molu et Amarat, près du Kızılırmak, mais non sur la rive même du fleuve ([83]). Si on prend en considération les sources arabes, on s'aperçoit que les raids menés contre Ṣāriḥa (Siriḥa) passaient d'abord par Samandū (Tsamandos/Zamantı) et touchaient ensuite Ḫaršana, c'est-à-dire Charsianon ([84]). Il en résulte qu'elle devait se trouver à proximité de la route qui, venant du Sud-Est, débouche sur le Kızılırmak, plus précisément

(80) Ibn-I Bībī, *El-evamirül-ᶜalā'iyye fī'l-umūri'l-ᶜAlâiyye*, éd. A. S. Erzi, t. I, Ankara, 1956, p. 483. Traduction en allemand : H. W. Duda, *Die Seltschukengeschichte des Ibn Bībī*, Copenhague, 1959, p. 210 ; O. Turcan, *op. cit.*, pp. 415-416 ; M. Brosset, *Histoire de la Géorgie*, t. I, St. Petersbourg, 1879, pp. 524-525.

(81) Cf. *Doc. n° 1* et *section V*. Si le champ labourable R u n d u k/g n correspond au Rumdigin (Felahiye) de la *Carte 1/800.000* (feuille Sivas G/24), cela signifierait que Charsianon/Ḫarsanòs avait des terres sur la rive droite du fleuve bien que située sur la rive gauche. Ceci expliquerait alors pourquoi les sources arabes parlent de *rabd* (faubourg, environs) de Ḫaršana sur la rive droite du fleuve.

(82) Cf. *Doc. n° 5* et *section V*.

(83) Cf. *section V*.

(84) Cf. *section VI*. L'attrait de Siriḥa consistait très probablement dans les richesses du monastère de la Sainte-Croix.

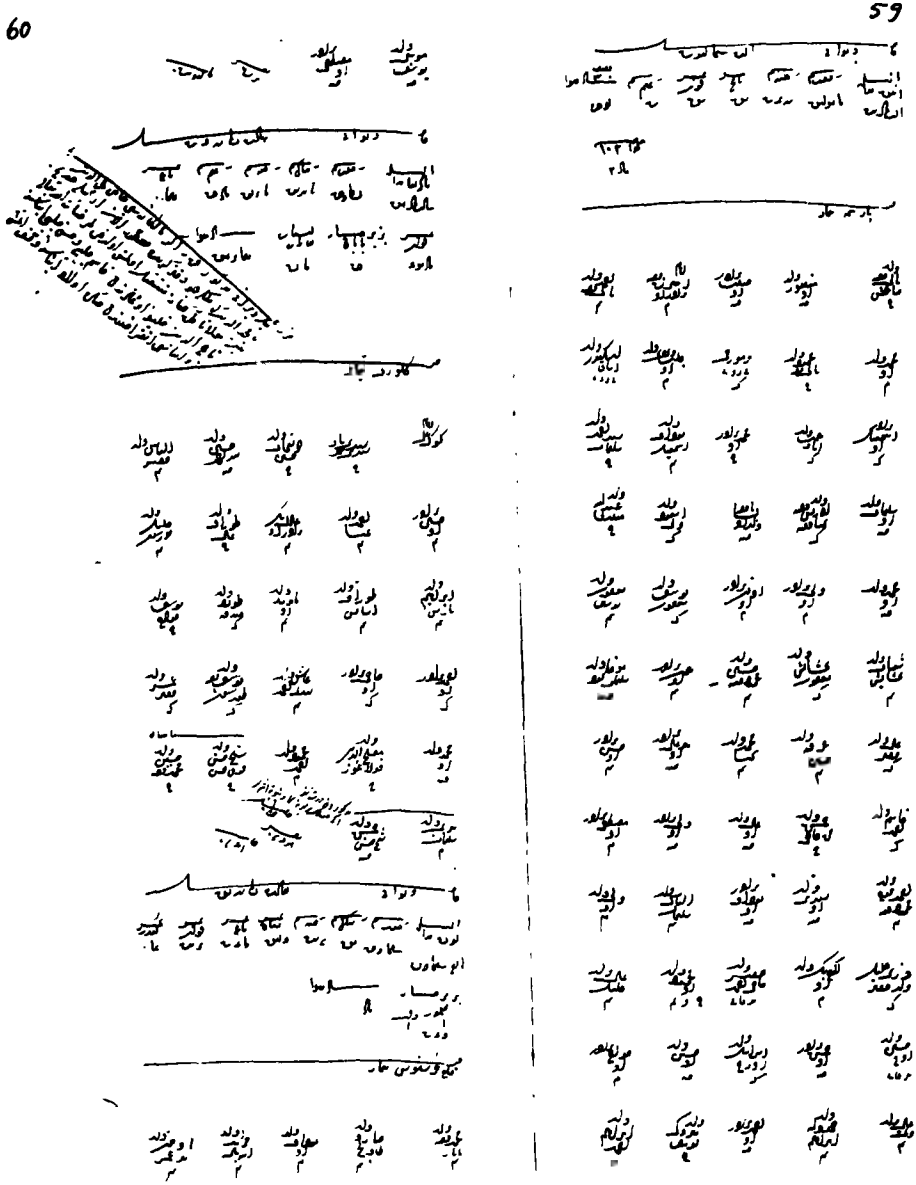

Başbakanlık Arşivi, Istanbul, *TT 33*, pp. 59-60

PLANCHE II

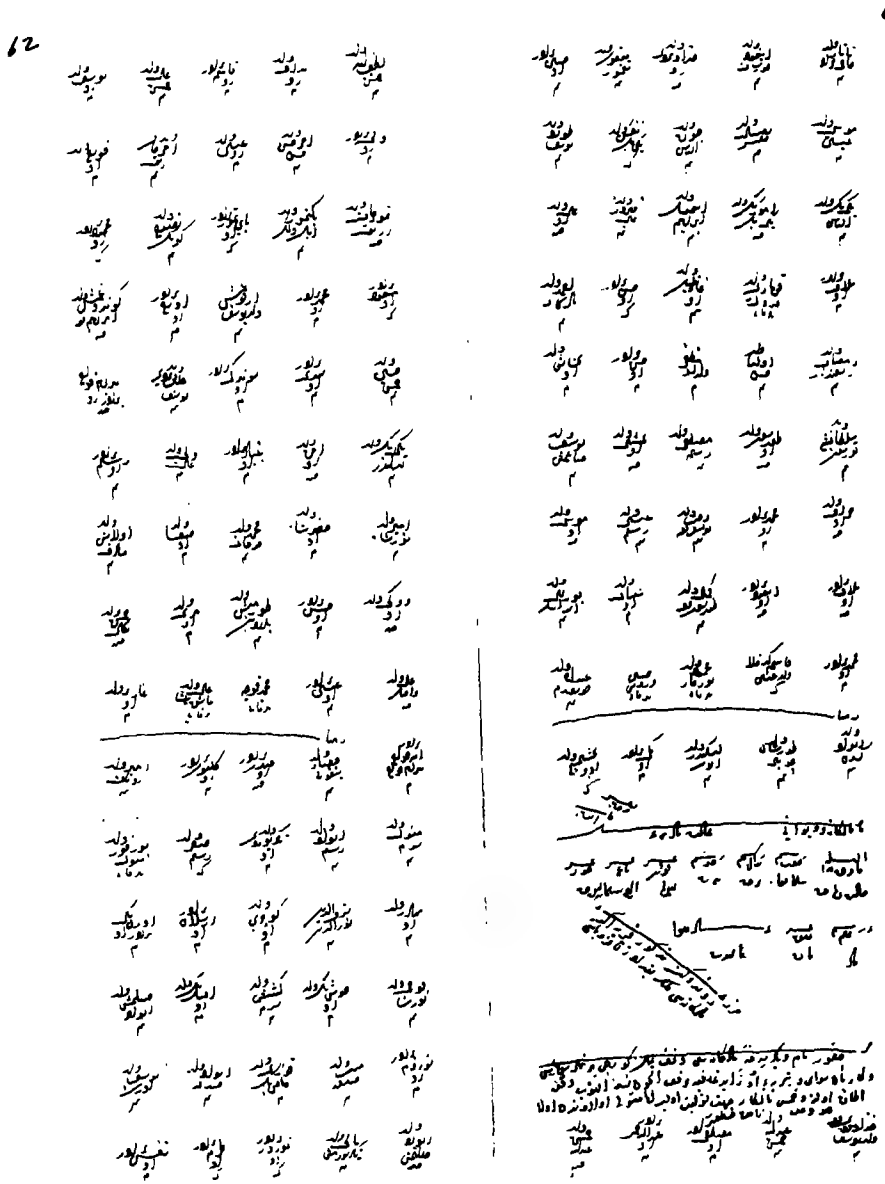

Başbakanlık Arşivi, Istanbul, *TT 33*, pp. 61-62

près de la section située entre le Sarmısaklı su et le fleuve, car Muncusun, par où passe la route actuelle, fait encore partie du district de Qōramāz (*TT 387*, p. 205), tandis que Charsianon était dans la district du bord du fleuve ([85]). La route enjambe ensuite le Kızılırmak à l'aide d'un pont et continue vers Felahiye (appelé aussi Rumdigin) et Çukur. Si on consulte la carte 1/200.000, on s'aperçoit qu'il existe dans la région quelques pics qui pouvaient fort bien abriter la forteresse.

Cette mise au point faite, il est possible que les sources byzantines nous apportent encore quelques précisions supplémentaires, mais nous cédons ici la plume aux spécialistes de cette discipline. Maintenant, il faut avant tout poursuivre les recherches sur le terrain.

CNRS – Paris. Irène BELDICEANU-STEINHERR.

(85) Cf. *Doc. n° 4c* et *section V.*

DIE AMALER-HERRSCHAFT IN ITALIEN UND DAS IMPERIUM ROMANUM

DER VERTRAGSENTWURF DES JAHRES 535

In den letzten Jahren beschäftigte sich die Forschung wieder einmal intensiv mit den staatsrechtlichen Grundlagen der ostgotischen Herrschaft in Italien. Kurz nachdem die Monographie Wilhelm Ensslins zu Theoderich dem Grossen ein ausgewogenes Gesamtbild über die Persönlichkeit und das Werk des historischen wie auch des legendären Königs entworfen hatte (1), erschien der Aufsatz von A. H. M. Jones über "The Constitutional Position of Odoacer and Theoderic" (2). Hatte Ensslin die These Mommsens – wenn auch weitgehend modifiziert – sich zu eigen gemacht, dass nämlich Theoderich in Italien als *rex*, aber gleichzeitig im Auftrage des Kaisers und als sein *magister militum* regierte, suchte Jones den Nachweis fur die Theorie zu führen, dass "Italy was no longer part of the empire and Anastasius recognized Theodoric as its king, pure and simple" (3). Die behutsame Zurückhaltung gegenüber Byzanz, die Theoderich bei seiner Amtsführung an den Tag legte, leitete Jones nicht aus der rechtlich untergeordneten Stellung des Ostgoten ab, sondern aus seinem politischen Kalkül, möglichst wenig die empfindlichen Byzantiner zu provozieren, um desto ungestörter über sein Reich herrschen zu können. In seinem 1967 erschienenen und wegen seiner kühnen Deutungssynthese sehr anregenden Buch über "Das Ende des Kaisertums im Westen des römischen Reichs" hat der Holländer Marinus Wes die These von Jones übernommen: "Eine neuerliche Untersuchung der Tatsachen brachte Jones noch kürzlich zu denselben Auffassungen, so dass die alten Konstruktionen eines Theoderich, der gleichzeitig König der Goten und *patricius*

(1) W. Enßlin, *Theoderich der Grosse*, Munchen, ²1959
(2) *Journal of Roman Studies*, 52 (1962), 126-130
(3) Jones, *Ebenda*.

der Römer gewesen wäre, beiseite geschoben werden können" (4). In demselben Jahr ist allerdings die These Ensslins erneut bekräftigt worden, durch die Basler Dissertation von Wilhelm Heil über den "konstantinischen Patriziat" (5), insbesondere aber dann durch mehrere Studien Herwig Wolframs, der nach subtiler Untersuchung aller verfügbaren Zeugnisse von der königlichen Intitulatio bis zu den Stammbaumtraditionen der Goten zu einem differenzierten Urteil gelang. Nach Wolfram "übte Theoderich für einen rechtmässigen Kaiser das Regnum über Goten und Italiker aus" (6).

Diese Ergebnisse können m.E. bestätigt und noch weitergeführt werden, wenn wir die Entwicklung des ostgotischen Königtums von zwei weiteren Perspektiven beleuchten ; erstens von dem Gesichtspunkt der byzantinischen Reichsregierung, indem wir ihr Verhältnis zum ostgotischen Regnum im Rahmen der Prinzipien und der Methoden der byzantinischen "Barbaren"-Politik betrachten (7), und zweitens durch eine eingehendere Analyse der Verträge, welche die byzantinischen Kaiser mit den ostgotischen Königen schlossen (8). Damit mein Standpunkt deutlicher wird, sei es erlaubt, an dieser Stelle zwei Thesen in pointierter Form aufzustellen :

Erstens : Bei der Behandlung der "Reichs"-Gründungen der Völkerwanderungszeit verfährt man gewöhnlich "barbarozentrisch". Man zieht zwar alle Quellen, also auch die östlichen heran, das historische Phänomen wird jedoch als eine Angelegenheit betrachtet, die von den Barbaren ausging und von ihnen bestimmt wurde. Der Anteil, den die Reichsregierung am Bosporus an dieser

(4) *Archeologische Studiën van het Nederlands Historisch Instituut te Rome*, deel II, s' Gravenhage, 1967, S. 161.

(5) *Basler Studien zur Rechtswissenschaft*, 78, Basel-Stuttgart, 1966.

(6) H. Wolfram, *Gotisches Königtum und römisches Kaisertum von Theodosius dem Grossen bis Justinian I.*, in *Frühmittelalterliche Studien*, 13 (1979), 1-28, bes. S. 23. Von den zahlreichen Schriften desselben Autors, die hierzu Stellung nehmen, s. vor allem : *Intitulatio I* (*Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, Erg.-Bd. 21), Graz-Wien-Koln, 1967. Vgl. jetzt Derselben, *Geschichte der Goten. Von den Anfängen bis zur Mitte des sechsten Jahrhunderts. Entwurf einer historischen Ethnographie*, München, ²1980.

(7) Vgl. D. Obolensky, *The Principles and Methods of Byzantine Diplomacy*, in *Actes de XIIe Congrès international d'études byzantines*, 1, Beograd, 1963, S. 45-61.

(8) Vgl. E. Chrysos, *Τὸ Βυζάντιον καὶ οἱ Γότθοι*, Thessalonike, 1972.

Entwicklung hatte, liefert dabei lediglich einen statischen Hintergrund. So wird der m.E. zentrale, die politische und vor allem die rechtlich verbindliche Entwicklung bestimmende Faktor zum peripheren "Aussenposten" degradiert. Damit verschieben sich aber die Konturen. Es wäre richtiger, wenn z.B. der Aufbau der ostgotischen Herrschaft in Italien auch aus der Warte der Reichsregierung betrachtet und beurteilt würde, wenn das, was sich in Italien abspielte, an den staatsrechtlichen Prinzipien des Reichs gemessen würde, und zwar auch für die Perioden, für welche wir wissen, dass in Konstantinopel ein schwacher, in Ravenna aber ein mächtiger Herrscher sass. Die italozentrische Betrachtungsweise stellt natürlich keinen Fehler, wohl aber einen methodischen Mangel dar, welcher darauf zurückzuführen ist, dass die Gelehrten, die sich mit diesen Fragen beschäftigen, in der Blickrichtung entweder vom westlichen Mittelalter aus in einem rückschauenden Prozess bestimmt sind, oder sich eigentlich für die Geschichte der germanischen Stämme, oder für die lokale Geschichte der Länder interessieren, wo die Barbaren ihre "Reiche" gründeten.

Zweitens : Die Verdrängung des Machtfaktors Reichsregierung aus der staatsrechtlichen Entwicklung in Italien während der ostgotischen Herrschaft ist überhaupt nur möglich, wenn man die Aussagen der Quellen in zwei getrennte Kanäle leitet. In dem ersten Kanal fliesst die Information, die die nackte politische Realität der jeweiligen Konstellation der Kräfte betrifft. Aussagen etwa, die bezeugen, dass in Italien unter Theoderich eine stabile, solide und mächtige Regierung das Geschäft in der Hand hatte, während am Bosporus zur selben Zeit unstabile und von mehreren Übeln geschwächte Regierungen sassen, unfähig ihre Vorstellungen in Italien durchzusetzen, werden für das Bild der herrschenden politischen Wirklichkeit herangezogen. Im zweiten Kanal fliessen Zeugnisse, die der älteren, überkommenen Reichsideologie zugeschlagen werden, derer Aussagewert für die politische Wirklichkeit sehr gering geschätzt wird, weil sie ja nur die byzantinischen Fiktionen widerspiegeln, denen man noch im 6. Jahrhundert verhaftet blieb. Schüsselwort : Fiktion. Dieser Zweiteilung des Quellenmaterials fällt m.E. eine dritte Grösse, eine dritte Dimension zum Opfer : Die jeweils verbindliche staatsrechtliche Ordnung, die in den Staatsverträgen verankert war. Diese Ordnung wurde vielleicht von der politischen Wirklichkeit öfters überholt und von der

Reichspropaganda reichlich umgedeutet, sie blieb aber trotzdem als stabilisierender Faktor bestehen, an dem die Legitimationsbedürfnisse und -ansprüche gemessen und gestillt wurden.

Die Dimension der rechtlichen Verbindlichkeit, der geltenden Verträge, wird allerdings nicht nur von der modernen Geschichtsschreibung vernachlässigt, sie fehlt sehr oft auch schon in unseren Quellen. Denn die Historiker und Chronographen der Antike und des Mittelalters waren hauptsächlich an dem historischen Geschehen interessiert und nicht an den festgelegten Vereinbarungen. Genauso wie es heute von der Presse gemacht wird, die die Ereignisse des Tages, darunter auch die rechtlichen Vereinbarungen, die alltäglich getroffen werden, beschreibt und kommentiert, normalerweise jedoch davon absieht, die Vertragstexte zu drucken, mit Ausnahme von bestimmten Vertragsparagraphen, die eine aktuelle politische Brisanz haben. So ist es z.B. Prokop lieber gewesen, eine interessante Anekdote aus dem Militärlager ausführlich zu schildern, als die ihm nachweislich bekannten Vertragstexte in sein Geschichtswerk aufzunehmen. Dementsprechend werden auch von der modernen Geschichtswissenschaft die wenigen verfügbaren Zeugnisse über die Verträge als ganz gewöhnliche Zeugnisse für das zu eruierende Bild mitverwertet. Insofern ist es kein Zufall, dass das Studium und die Edition der antiken Staatsverträge erst vor weinigen Jahren in Angriff genommen wurde (9). Die gute Berliner Dissertation von Ingeborg Masur über die Verträge der germanischen Stämme ist bezeichnenderweise seit 1952 ungedruckt geblieben und wird kaum zitiert. Die folgenden Ausführungen mögen die Richtigkeit dieser Thesen beweisen.

Am 30. April 535 ist Amalasuinta ermordet worden. Sie war die Tochter Theoderich des Grossen und hatte nach seinem Tode im Namen ihres unmüdigen Sohnes Athalarich die Regierungsgeschäfte geführt. Nach dem Tode Athalarichs im Oktober 534 hatte sie sich gezwungen gesehen, ihren von ihr selbst verachteten Vetter Theodahat zum König proklamieren zu lassen (10). Ihre Hoffnung,

(9) Von der Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archaologischen Instituts. Die Staatsvertrage der Spatantike werden von G. Wirth/Bonn herausgegeben.

(10) Alle Einzelheiten verfassungsrechtlichen Charakters jetzt bei D. CLAUDE, *Die ostgotischen Königserhebungen* in *Die Völker an der mittleren und unteren*

der philosophierende Vetter würde gefügig unterschreiben und verkünden, was sie als faktische Regentin bestimmte, musste Amalasuinta mit ihrem Leben bezahlen. Als sie beseitigt wurde, schickte Kaiser Justinian – der mit der gut ausgebildeten und pro-römischgesinnten Regentin sehr gut ausgekommen und auf eine deutlichere Unterordnung Italiens unter die kaiserliche Autorität hin diplomatisch aktiv gewesen war – seine Armeen nach Dalmatien und nach Sizilien und seinen besten Diplomaten, Petrus Patricius, zu Theodahat. Unter dem Druck der Ereignisse liess sich der König auf Verhandlungen ein, welche zu zwei unterschiedlichen Vertragsentwürfen führten. Der erste Entwurf enthielt Bestimmungen, die eine Revision des *status quo* bezweckten. Für den Fall, dass dieser Vorschlag dem Kaiser als unakzeptabel erscheinen sollte, war ein zweiter Vertragsentwurf konzipiert worden. Er sah vor, dass Theodahat seine königliche Stellung und Italien aufgeben sollte, und zwar mit der Bedingung, dass er als sorgloser privatus, mit Gütern versorgt und Ehrentiteln geschmückt, sein Leben in Konstantinopel weiterführen dürfte. Dieser zweite Vorschlag ist vom Kaiser mit Freude angenommen, von Theodahat aber dann zusammen mit dem ersten verworfen worden, sobald ihm die militärische Lage für die Ostgoten günstiger schien (11). Uns soll hier nur der erste dieser Vorschläge beschäftigen. Sein Aussagewert darf nicht deswegen geringer eingeschätzt werden, weil er niemals mehr als ein Vorschlag, ein unratifizierter Entwurf gewesen ist. Es wird sich zeigen, dass er einen guten Einblick in die Problematik der Beziehungen zwischen der Reichsregierung und den Amalern in Italien vermittelt.

Bevor wir die einzelnen Bestimmungen des Vertragsentwurfes analysieren, muss auf eine alte These Augusto Gaudenzis (12) eingegangen werden, die neuerdings von Marinus Wes übernommen

Donau im fünften und sechsten Jahrhundert, hrg. von H. WOLFRAM und F. DAIM (*Österreichische Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Klasse, Denkschriften*, 145), Wien, 1980, S. 149-186, bes. S. 162 ff.

(11) Die historischen Begebenheiten bei H. WOLFRAM, *Geschichte* (wie Anm. 6), S. 418 f.

(12) *Sui rapporti tra l'Italia e l'impero d'Oriente fra gli anni 476 e 554 d.C.*, Bologna, 1888, S. 28 ff.

wurde (13). Nach Gaudenzi sind die Bedingungen, die in unserem Entwurf die Hoheitsrechte Theodahats einschränken sollten, die Kehrseite der Vorrechte, die Anastasius am Ende des 5. Jahrhunderts Theoderich eingeräumt hatte. Die ostgotischen Könige durften demnach über Italien mit uneingeschränkter Souveränität herrschen, sollten keine Art von foederativen Verpflichtungen Ostrom gegenüber haben, durften sich als Souverän akklamieren und für sich Statuen errichten lassen, volle Gerichtsbarkeit über Kirche und Senat von Rom besitzen und schliesslich ohne Mitwirkung des Kaisers die senatorischen Ämter besetzen. Vieles spricht dafür, dass Gaudenzi Recht hat. Kaiser Anastasius schrieb immerhin im Jahre 516 an den römischen Senat über den *excelsum regem* (*scil. Theodericum*), *cui regendi vos potestas vel sollicitudo commissa est* (14). Die *regia potestas*, die Theoderich übertragen worden war, müsste an sich auch die genannten Rechte umfassen. Die Analyse des Vertragsentwurfes wird jedoch zeigen, dass wir die 535 zur Verhandlung stehenden Bedingungen, wenn wir sie in die Vereinbarung hineinschieben, die Anastasius 498 mit Theoderich getroffen hatte, zu starren Vertragsformeln abwerten, wobei die politische Aktualität, die geradezu in 535 die Interessen der zwei Regierungen bestimmte, ausser Acht gelassen wird. Im übrigen kann es für einige der Bestimmungen der Nachweis dafür gebracht werden, dass es doch nicht so war, wie es sich Gaudenzi vorstellte.

Wenn auch die Bedeutung des Vertrags von 535 von Gaudenzi erkannt worden ist, hat man es bisher unterlassen, seine Bestimmungen im einzelnen zu analysieren, vielleicht deswegen, weil man glaubte, sozusagen mit blossem Auge, ihren Inhalt zu begreifen. Es handelt sich ja um klare und konkrete Beschränkungen der Vorrechte des ostgotischen Herrschers. Ich glaube jedoch, dass eine eingehendere Analyse der einzelnen Bestimmungen uns helfen wird, für einen konkreten Zeitpunkt der Geschichte der gotischen Landnahme aktuelle Zielsetzungen und Erwartungen der byzantinischen Italienpolitik deutlich zu sehen.

(13) M. Wes (wie Anm. 4), S. 161.

(14) *Collectio Avellana* (*Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, 35, hrg. O. Guenther, Vindobonnae, 1895), Nr. 113, 4, S. 507, 18/19.

Erste Bestimmung : Die Bestimmung, "Theodahat soll dem Kaiser ganz Sizilien abtreten" (15), erklärt sich aus den Ereignissen der letzten drei Jahre und kann deshalb in keinem Zusammenhang zu älteren Verträgen zwischen Konstantinopel und Ravenna gestanden haben. Nach dem Untergang der Vandalen-Herrschaft in Afrika durch Belisar in 533/4 war die strategische Bedeutung Siziliens für die Beherrschung des mittleren und westlichen Mittelmeeres durch Byzanz entscheidend gestiegen. Dazu kam noch – und das erklärt den Ausdruck "ganz Sizilien" – dass sich Amalasuinta 534 geweigert hatte, den Stützpunkt Lilybaeum, der den Vandalen angehört hatte (16), an das Reich abzutreten. Als die oströmischen Diplomaten in Ravenna vorstellig wurden und den Anspruch Justinians unterbreiteten (17), gab Amalasuinta in einem Schreiben an Justinian eine selbstsichere Antwort (18). Das war aber nur für die innere gotische Presse bestimmt. Denn "heimlich sicherte sie dem Kaiser die Ablieferung ganz Italiens zu" (19). Um die Tragweite dieser Bestimmung richtig einzuschätzen, muss daran erinnert werden, dass Sizilien nicht als ein Bestandteil Italiens betrachtet wurde. Sizilien gehörte zum kaiserlichen *patrimonium*, und dort hatten sich bei der Landverteilung keine Goten niedergelassen. Die Ausnahmestellung der Insel wurde auch von Justinian beibehalten, als er 537 die Verwaltung Siziliens regelte, aber auch später, als 554 die italische Präfektur wiedereingerichtet wurde (20).

Für den staatsrechtlichen Aspekt dieser Bestimmung ist von Bedeutung, dass im Vertragsentwurf von einer in Aussicht gestellten

(15) *Θευδάτος Ἰουστινιανῷ βασιλεῖ Σικελίας ἐκστήσεται πάσης*, PROKOP, *De bello Gothico*, I, 6, 2. Die Übersetzung dieser und der folgenden Bestimmungen ist aus O. VEH, PROKOP., *Gotenkriege*, München, 1966, S. 41 f. übernommen.

(16) Sizilien war 476 von Odoaker an die Vandalen abgetreten worden, vgl. L. SCHMIDT, *Geschichte der deutschen Stämme bis zum Ausgang der Völkerwanderung. Die Ostgermanen*, München, 1941 [Ndr. 1969], S. 323 und 334.

(17) PROKOP, *De bello Gothico*, I, 3, 17/18.

(18) PROKOP, *De bello Gothico*, I, 3, 19-27. Vgl. PROKOP, *De bello Vandalico*, II, 5, 11-24.

(19) *Λάθρα δὲ αὐτῷ ξύμπασαν Ἰταλίαν ἐγχειριεῖν ὡμολόγησεν*, PROKOP, *De bello Gothico*, I, 3, 28.

(20) W. ENSSLIN, *Zur Verwaltung Siziliens vom Ende des weströmischen Reiches bis zum Beginn der Themenverfassung*, in *Atti dello VIII Congresso internazionale di studi bizantini*, 1, Roma 1953, S. 355-364, bes. S. 359 f.

Abtretung der Insel die Rede ist, obschon zu der Stunde, als Theodahat und Petrus Patricius die Bestimmung formulierten, Belisar – nach Prokop – den Römern die ganze Insel zurückgewonnen und bereits einen triumphalen Einzug in Syrakus gefeiert hatte (21). Die militärische Reconquista Siziliens bedurfte einer vertraglichen Regelung, damit sie rechtliche Gültigkeit erlangen konnte.

Zweite Bestimmung : Nach dieser Bestimmung "sollte Theodahat dem Kaiser jährlich einen goldenen Kranz im Gewichte von dreihundert Pfund zusenden" (22). Zur Erläuterung dieser Bestimmung müssen einige Aspekte zum Brauch des *aurum coronarium* (23) in Erinnerung gerufen werden.

Es empfiehlt sich, mit der Definition anzufangen, die das Suda-Lexikon zum Begriff *στεφανικὸν τέλεσμα* bietet : *Παρὰ Ῥοδίοις οὕτως ἐκαλεῖτο, ἐπειδὴ αὐτόνομοι ἦσαν οἱ Ῥόδιοι. Βραχὺ δέ τι μέρος Ῥωμαίοις ἐπὶ τιμῇ πέμποντες ἐτήσιον, ὡς οὐ φόρον ἡγεμόσι μᾶλλον, ἢ στέφανον φίλοις διδόντες. Τοῦτο καὶ Ἑλληνογαλάταις τοῖς Ἀγκυρανοῖς ἐπιχωριάζει τὸ λόγιον · στεφανικὸν γὰρ λέγουσι πᾶν τὸ ἐν χάριτος λόγῳ διδόμενον* (24). Halten wir die Merkmale dieser Kranzabgabe fest : Sie ist eine symbolische, aber regelmässig, d.h. jährlich zu entrichtende Abgabe eines autonomes Staates als Ausdruck seiner konkreten völkerrechtlichen Beziehung zu Rom, d.h. der *amicitia* (25). Als Rhodos relativ spät, erst im 1. Jahrhundert n. Chr. die Autonomie verlor und in die Provinzialordnung einverleibt wurde, ist es wie alle anderen Provinzen des Reiches zu regulärer Steuerabgabe verpflichtet worden (26).

(21) *Βασιλεὺς δὲ ἐκ τοῦδε Σικελίαν ὅλην ἐς φόρου ἀπαγωγὴν κατήκοον εἶχε*, PROKOP, *De bello Gothico*, I, 6, 17-19.

(22) *Πέμψει* (scil. *Θευδάτος*) *δὲ αὐτῷ* (scil. *Ἰουστινιανῷ*) *καὶ στέφανον χρυσοῦν ἀνὰ πᾶν ἔτος κατὰ τριακοσίας ἕλκοντα λίτρας*, PROKOP, *De bello Gothico*, I, 6, 2.

(23) Zum *aurum coronarium* s. Th. KLAUSER, *Aurum Coronarium* in *Mitteilungen des Deutschen Archäologisches Instituts, Röm. Abteilung*, 59 (1944), 129-153 und DESSELBEN, *Aurum Coronarium*, in *Reallexikon für Antike und Christentum*, 1 (1950), 1010-1020.

(24) SUIDAE, *Lexicon*, hg. A. ADLER, IV, Leipzig, 1935, Nr. 1067, S. 430.

(25) B. PARADISI, *L'amitié internationale. Les phases critiques de son ancienne histoire*, in *Recueil des cours, Académie de droit international*, 78 (Paris, 1952), 329 f.

(26) Die Provenienz der Definition ist nicht bekannt. Zur Autonomie von Rhodos s. H. H. SCHMITT, *Rom und Rhodos. Geschichte ihrer politischen Be-*

Das *aurum coronarium*, als im Prinzip freiwillige Abgabe ist auch in der Spätantike in Gebrauch geblieben. Aus dem *Codex Theodosianus* wissen wir, dass noch im 4. Jahrhundert diese Abgabe von allen Bürgern des Reiches entrichtet wurde. Sie wurde jedoch nur bei ganz besonderen Anlässen erwartet, wie bei der Thronbesteigung eines neuen Herrschers, oder bei runden Regierungsjubiläen, und sie behielt ihren freiwilligen Charakter (27). Von Kaiser Julian stammt die Definition : *Aurum coronarium munus est voluntatis* (28).

Parallel zu dieser, von den Bürgern des Reiches geleisteten Ausnahmesteuer – die Senatoren beteiligten sich an der analogen Abgabe des *aurum oblaticium* (29) – hören wir von Geschenken in Form des goldenen Kranzes, die bei besonderen Anlässen die Herrscher "befreundeter" Nationen an die Kaiser schickten. Euseb schildert, wie "dauernd" und "von überall her" Gesandte zu Konstantin kamen, ihm unter anderem goldene Kränze darbrachten und ihre Dienste anboten (30). Ammianus Marcellinus erzählt andererseits, wie die Phylarchen der Sarazenen zu Julian eilten, als er unterwegs nach Persien war, *oblata ex auro corona, tamquam mundi nationumque suarum dominum adorarunt* (31). Diesen *coronaria* ist mit den von den Bürgern dargebrachten Kränzen gemein-

ziehungen seit der ersten Berührung bis zum Aufgehen des Inselstaates im römischen Weltreich (Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte, 40), München, 1957, wo allerdings die Definition der Suda nicht berucksichtigt worden ist.

(27) J. KARAYANNOPULOS, *Das Finanzwesen des frühbyzantinischen Staates*, München, 1958, S. 144-147.

(28) *Cod. Theod.*, XII, 13, 15. Die Freiwilligkeit dieser Steuerabgabe wird jedoch von Julian selbst eingeschrankt : *Licet quaedam indictionum necessitas postulaverit ; sed nostro arbitrio reservari oportebit*, ebenda. Julian bestimmte ferner die oberste Grenze der goldenen Kranze (70 στατῆρες = ein Pfund), LIBANIUS, *or.* 18, 193, hg. FOESTER, II, S. 320, 17 ff. Libanius ist jedoch stolz daruber, dass die Stadte mit einander wetteiferten für den schwersten Goldkranz, der manchmal 1.000 oder sogar 2.000 στατῆρες wog. Diese Abgaben wurden naturlich nur dem Namen, nicht aber der Form nach als Kranze entrichtet. Vgl. CASSIUS DIO, 78, 9, 2.

(29) KARAYANNOPULOS (wie Anm. 27), S. 141-144.

(30) *Vita Constantini*, IV, 7.

(31) AMMIANUS MARCELLINUS, XXIII, 3, 8.

sam, dass sie nur in Ausnahmefällen und freiwillig entrichtet wurden.

Eine dritte Kategorie von *aura coronaria* weist diese zwei Merkmale – exzeptionelle und freiwillige Abgabe – nicht mehr auf. Es handelt sich um die Kränze, die Könige und Satrapen zu spenden hatten, die über autonome, aber dem Reichsverband unterstellte "Randstaaten" herrschten. Nach Ammianus Marcellinus "kamen (zu Julian) von allen Seiten Gesandte. Sie wollten ihre jährlichen Tribute leisten, und er solle sie innerhalb ihrer heimatlichen Länder in Ruhe leben lassen" (32).

(32) *Transtigritanis pacem obsecrantibus et Armeniis, inde nationibus Indicis certatim cum donis optimates mittentibus ante tempus ab usque Divis et Serendivis, ab australi plaga ad famulandum rei Romanae semet offerentibus Mauris, ab aquilone et regionibus solis, per quas in more Phasis accipitur, Bosporanis aliisque antehac ignotis legationes vehentibus supplices, ut annua complentes sollemnia, intra terrarum genitalium terminos otiose vivere sinerentur*, AMMIANUS MARCELLINUS, XXII, 7, 10. Die im Text aufgenommene Übersetzung ist aus W. SEYFARTH, *Ammianus Marcellinus*, in *Römische Geschichte*, 3, Berlin, 1970, S. 21 entnommen worden. Dass die *annua sollemnia* den *aura coronaria* entsprechen, ist eindeutig. Aber auch unter den *dona* der *nationes Indicae* haben wir uns goldene Kranze vorzustellen. Dies wird aus der Definition deutlich, die der Kommentator Servius im 4. Jahrhundert zu Vergils Aenead., VIII, 721 (*dona recognoscit populorum*) gibt: *Aurum coronarium dicit, quod triumphantibus hodieque a victis gentibus datur. Imponebant autem hoc imperatores propter immunitatem.* Die untechnische Terminologie, die von den Schriftstellern für die Darbringung der Kranze verwendet wird, erschwert die sachgemasse Differenzierung des Quellenmaterials nach den drei Kategorien. Als Beispiel sei auf Eunap verwiesen, der berichtet, dass nach der Erhebung Julians zum Kaiser *πρεσβεῖαι πανταχόθεν συνέβαινον, καὶ στέφανοι πολλοὶ χρυσοῖ αὐτῷ παρὰ τῶν ἐθνῶν ἀνεκομίζοντο*, *Frag.*, 15 (3), *Exc de leg.* II, S. 593, 32 f. DE BOOR. Dass diese Angabe nicht im Sinne Eusebs, d.h. als Geschenke der "auswartigen Nationen", zu verstehen ist, wie die Formulierung es nahelegt, sondern als Abgabe der normalen Ausnahmesteuer der Provinzen, geht nur aus dem folgenden Satz Eunaps hervor, der von der tatsachlich geleisteten Ausnahmesteuer der Bürger von Ionien, Lydien und insbesondere von Klazomenai spricht. Die Differenzierung der bezeugten Steuerabgaben als Kranze ist in Ansatz von W. ENSSLIN, Kaiser Julians Gesetzgebungsrecht und Reichsverwaltung: Klio, 18 (1923), 129 ausgesprochen worden. Der Kranz, den die Bürger der Stadt Edessa in der Osrhoene 363 Julian darbrachten, als er unterwegs nach Persien durch ihre Provinz zog, muss zur Kategorie der Ausnahmesteuer der Provinzialen zugeschlagen und nicht, wie es Ensslin tut, als Devotionsausserung von *gentes* verstanden werden.

Im 12. Buch des *Codex Theodosianus* ist im Kapitel *de auro coronario* an letzter Stelle eine Verfügung Theodosius I. aus dem Jahre 387 aufgenommen, die, soviel ich sehe, in der modernen Forschung undifferenziert zusammen mit den übrigen fünf Verordnungen desselben Kapitels interpretiert wird (33), welche die Ausnahmesteuer der Provinzen, also die erste Kategorie der Kränze regeln. Es fällt jedoch gleich auf, dass diese sechste Verordnung nicht an den *praefectus praetorio* oder den *praefectus urbi* adressiert ist, wie alle anderen, sondern an den Satrapen von Sophanena, Goddana : *Aurum coronarium his reddi restituique decernimus, quibus inlicite videtur ablatum, ut secundum consuetudinem moris antiqui omnes satrapae pro devotione, quae Romano debetur imperio, coronam ex propriis facultatibus faciant serenitati nostrae sollemniter offerendam* (34). Ich stelle mir den Sachverhalt, der zu dieser Verordnung führte, folgendermassen vor : Der Satrap Goddana hatte das Geld für das *aurum coronarium* von seinen Untertanen sammeln lassen, anstatt es aus seiner eigenen Kasse zu nehmen. Das war jedoch ein Verstoss gegen die Verpflichtung der Satrapen, aus eigenen Mitteln den goldenden Kranz zu entrichten.

Es ist interessant, dass der Begriff *devotio* neben seiner eigentlichen Bedeutung (Ehrerweisung, Devotion) in vielen Stellen der Gesetzgebung als *terminus technicus* für regelmässige steuerliche Verpflichtungen und Verbindlichkeiten der Bürger dem Fiskus gegenüber verwendet wird (35). Die Satrapen schuldeten also dem Kaiser nicht irgendeine Ehrerweisung in der Form eines Kranzes, sondern hatten ihm eine regelmässige, im voraus festgelegte Steuer aus ihrer Kasse abzugeben. Dass mit dieser Regelmässigkeit eine jährliche Abgabe gemeint ist, zeigt das Wort *sollemniter*, das in der Gesetzgebung und in anderen Quellen des 4. und 5. Jahrhunderts in

(33) J. KARAYANNOPULOS (wie Anm. 27), S. 147 und A. LIPPOLD, *RE*, Suppl. XIII (1973), 929 (s.v. *Theodosius*, I.). Lippold verbindet diese Verordnung mit dem Edikt, das Theodosius 384 an den Pratorianprafekten Cynegius sandte : *ad conlationem auri coronarii placuit neminem absque consuetudine esse cogendum* (*Cod. Theod.*, XII, 13, 5).

(34) *Cod. Theod.*, XII, 13, 6 (14. Juni 387).

(35) Mit dieser Bedeutung wird der Begriff *devotio* in den Verordnungen *Cod Theod.*, XI, 34 ; 1, 35 ; 5, 4 ; 7, 11 ; 7, 20 ; 20, 3 ; 24, 1 ; 28, 6 verwendet, die alle Steuerabgaben betreffen. In den Edikten *Cod. Theod.*, XI, 1, 20 ; 1, 22 ; 1, 29 ; 1, 32 und XIII, 1, 19 bedeutet *devotio* soviel wie Steuer !

seiner ursprünglichen Bedeutung – *sollemnis* aus *sollus* (= *totus*) und *annus* – gebraucht wird (36).

Der *mos antiquus*, der die finanziellen Verpflichtungen der Satrapen zum Reich regelte, kann uns als Analogie dienen, um die zweite Bestimmung des Vertragsentwurfes von 535 im Rahmen der konstanten Politik des Reiches seinen "autonomen Untertanen" gegenüber zu verstehen. Denn diese Satrapien, die aus dem Frieden "entstanden", den Kaiser Jovian 363 mit den Persern schloss, galten als autonome, aber nicht souveräne Bestandteile des Imperiums, welche nur wegen ihrer Lage an der römisch-persischen Grenze nicht in die Provinzialordnung einverleibt werden durften (37). Durch die jährliche Abgabe bekundeten die Satrapen ihre "Reichsangehörigkeit". Die Autonomie der Satrapien war aber dadurch dokumentiert, dass nicht die Untertanen der Satrapen, sondern sie selbst die Steuerpflicht zu tragen hatten.

(36) Vgl H. HEUMANN-E. SECKEL, *Handlexikon zu den Quellen des römischen Rechts*, Graz, [10]1958, s.v. *sollemnis*. In diesem Sinne ist *sollemnis* in *Cod. Theod.*, XVI, 8, 18 (A. 408) gebraucht, wo von dem jüdischen Fest Aman die Rede ist (*festivitas sollemnis*). Mit der Bedeutung von regularen Verpflichtungen der Burger ist auch der Begriff *sollemnitas* im *Cod. Theod.*, XII, 1, 25 (a. 338) gebraucht : *civilium munerum sollemnitate fungantur*.

(37) Für den staatsrechtlichen Charakter der romischen Satrapien s. Justinians Novelle 31, mit der diese Satrapien im Jahre 536 in die neugegrundete Provinz Armenia IV einverleibt wurden : *Συνεστησάμεθα δὲ καὶ τετάρτην Ἀρμενίαν, ἣ πρότερον οὐκ εἰς ἐπαρχίας συνέκειτο σχῆμα, ἀλλὰ τῶν τε ἐθνῶν ἦν καὶ ἐκ διαφόρων συνείλεκτο βαρβαρικῶν ὀνομάτων ... καὶ ὑπὸ σατράπαις οὖσα · ἀρχῆς δὲ τοῦτο ὄνομα ἦν οὐδὲ Ῥωμαϊκόν οὐδὲ τῶν ἡμετέρων προγόνων, ἀλλ' ἐξ ἑτέρας πολιτείας εἰσενηνεγμένον*. Vgl. K. GUTERBOCK, *Römisch-Armenien und die römischen Satrapien im vierten bis sechsten Jahrhundert*, in *Festgabe J. Th. Schirmer*, Konigsberg i. Pr. 1900 (Ndr. : 1970), S. 29-39. Dass die goldenen Kranze der Satrapen nicht mit der Ausnahmesteuer der Provinzialen identifiziert werden dürfen, wenn auch beide denselben fiskalischen Effekt für die Reichsregierung hatten, geht daraus hervor, dass die Satrapien keine *civitates* hatten, deren Bürger an kurialen Verpflichtungen (gemass *Cod. Theod.*, XII, 12, 15 : *auro coronario ... a curia anni praestando*) hatten teilnehmen konnen. Vgl. *Just. Nov.*, 31, 1, 3 : *Κἀκείνην τοίνυν ἀρχῆς πολιτικῆς ἐκοσμήσαμεν σχήματι* ... Es ist ferner bezeichnend, dass die *devotio, qua Romano debetur imperio*, welche der Goldabgabe der Satrapen zugrunde gelegt wird, drei ganz andere Maxime der Steuerabgabe der Provinzialen gegenubergestellt wird : *Quae diversarum ordines curiarum vel amore proprio vel indulgentiarum laetitia vel rebus prospere gestis admoniti in coronis aureis signisque diversis obtulerint*, *Cod. Theod.*, XII, 13, 4.

Es darf demnach vermutet werden, dass Petrus Patricius, der mit den römisch-persischen Beziehungen bestens vertraut war, durch die zweite Bestimmung des Vertrags von 535 dem ostgotischen König nicht nur eine Ehrerweisung von dem Kaiser, sondern eine spezifische, von den Wissenden der damaligen Zeit in ihrem staatsrechtlichen Gehalt wahrnehmbare Verpflichtung auferlegen wollte ([38]).

Der Betrag von 300 Pfund Gold (etwa 21.600 Solidi) war natürlich recht klein angesetzt. Zum Vergleich dürften zwei Zahlen aus demselben Jahr genugen : Der 535 wiedereingesetzte *praefectus praetorio Africae* erhielt ein jährliches Honorar von 100 Pfund Gold ([39]). Anderseits verlangte Theodahat für den Fall, dass er Italien an den Kaiser abtreten sollte, eine jährliche Apanage in Höhe von 1200 Pfund ([40]).

Dritte Bestimmung : Die Bereitschaft des Königs, "jährlich dem Kaiser bis 3.000 Soldaten zur Verfügung zu stellen" ([41]), ohne ir-

(38) In seinem Kommentar zur Verordnung des Jahres 387 stellt GOTHEFREDUS, *Codex Theodosianus*, 4, Venetiae, 1748, S. 530, die Verbindung mit der zweiten Bestimmung des Vertragsentwurfes her und behauptet, dass die Abgabe des goldenen Kranzes analog zu den vom Reich an die Barbaren geleisteten Geldzahlungen war, um sie von Einfällen in die Provinzen abzuhalten. Obwohl in beiden Fallen um bestimmte und regular zu entrichtende Summen handelt, ist m.E. ein grundsatzlicher Unterschid nicht zu ubersehen. Der goldene Kranz manifestiert die Abhangigkeit des Zahlenden, der dafür Schutz und Garantie seiner Staatlichkeit erwartet. Dagegen bedeutet die *annona foederatica* eine Einschränkung der politischen und militarischen Bewegungsfreiheit des Nehmenden und bindet ihn an das Reich. Deswegen konnten die Geldzahlungen an die Barbaren nicht als ehrerweisendes Geschenk gedeutet werden, sondern als Sold für geleistete und zu leistende Dienste. Dazu ist interessant – wenn auch ironisch gemeint – was der sassanidische Grosskonig Chosroes I. sagte, als er von den Byzantinern bei den Friedensverhandlungen Geld beanspruchte. Auf ihren Einwand, dadurch wurden die Perser in Abhangigkeit von den Romern geraten, antwortete er : *Οὔκ, ἀλλὰ στρατιώτας οἰκείους ἔξουσι τὸ λοιπὸν Πέρσας Ῥωμαῖοι, μισθὸν τῆς ὑπουργίας αὐτοῖς χορηγοῦντες* ... PROKOP, *De bello Persico*, II, 10, 23. Vgl. B. RUBIN, *Das Zeitalter Iustinians*, Berlin, 1960, S. 331.

(39) *Cod. Just.*, I, 27, 1, 21. Vgl. A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire (284-602). A Social and Administrative Survey*, Oxford, 1964, S. 398, Anm. 65.

(40) PROKOP, *De bello Gothico*, I, 6, 19.

(41) *Γότθους τε ἄνδρας μαχίμους ἐς τρισχιλίους, ἡνίκα ἂν αὐτῷ βουλομένῳ εἴη*, PROKOP, *De bello Gothico*, I, 6, 2. Vgl. WOLFRAM, *Geschichte* (wie Amn. 6), S. 112, Anm. 59.

gendwelche Verpflichtungen des Reiches dem König oder diesen Soldaten gegenüber – etwa hinsichtlich Dauer, Verwendungsform, Sold oder Beteiligung an der Kriegsbeute – kann nur aus dem Militärwesen des 6. Jahrhunderts gedeutet werden.

An den Kriegen Justinians haben drei Kategorien von nichtrömischen Soldaten teilgenommen. Zur ersten Kategorie gehören die privat in den Söldnerdienst aufgenommenen Einzelpersonen oder Gruppen, d.h. ohne dass ihre nationale Führung eine Abmachung mit dem Reich getroffen hätte. Im 6. Jahrhundert bildeten diese Söldner keine Auxiliartruppen mehr, wie in früheren Zeiten, sondern stellten einen Teil der regulären Armee dar (42). Wichtig ist, dass auf diese Truppen nun die Bezeichnung *foederati* übertragen wurde, welche früher der zweiten Kategorie zustand (43). Zu dieser gehören die Verbände der durch *foedus* ins Reich aufgenommenen und auf Reichsboden angesiedelten Stämme, der eigentlichen Föderaten. Ihre dem Reich zur Verfügung gestellten Kontingente werden durch das *foedus* festgesetzt. An der Zahl der Soldaten, die dabei für das Reich Militärdienst zu leisten haben, werden auch die Summen gemessen, die das Reich an die Führung der föderierten Völker zahlen musste (44). Als dritte Kategorie kann man die

(42) R. GROSSE, *Römische Militärgeschichte von Gallienus bis zum Beginn der byzantinischen Themenverfassung*, Berlin, 1920, S. 38-42 und 260-262. Dieser Kategorie werden auch die *βουκελλάριοι* zuzurechnen sein, die Söldner, die in den privaten Dienst von Feldherrn und Magnaten standen. Vgl. GROSSE, S. 283-291.

(43) Bei der Aufzählung der Kräfte, die Belisar beim Vandalenkrieg zur Verfügung standen, liefert Prokop folgende Erklärung für die Herkunft der Bezeichnung *foederati*: *Ἐν δὲ δὴ φοιδεράτοις πρότερον μὲν μόνοι βάρβαροι κατελέγοντο, ὅσοι οὐκ ἐπὶ τῷ δοῦλοι εἶναι, ἅτε μὴ πρὸς Ῥωμαίων ἡσσημένοι, ἀλλ' ἐπὶ τῇ ἴσῃ καὶ ὁμοίᾳ ἐς τὴν πολιτείαν ἀφίκοιντο. φοίδερα γὰρ τὰς πρὸς τοὺς πολεμίους σπονδὰς καλοῦσι Ῥωμαῖοι. τὸ δὲ νῦν ἅπασι τοῦ ὀνόματος τούτου ἐπιβατεύειν οὐκ ἐν κωλύμῃ ἐστί, τοῦ χρόνου τὰς προσηγορίας ἐφ' ὧν τέθεινται ἥκιστα ἀξιοῦντος τηρεῖν, ἀλλὰ τῶν πραγμάτων ἀεὶ περιφερομένων, ᾗ ταῦτα ἄγειν ἐθέλουσιν ἄνθρωποι, τῶν πρόσθεν αὐτοῖς ὠνομασμένων ὀλιγωροῦντες*, *De bello Vandalico*, I, 11, 2-11. Vgl. J. MASPERO, *Φοιρεδᾶτοι et Στρατιῶται dans l'armée byzantine au VIe siècle*, in *Byz. Zeitschr.*, 21 (1912), 97-109 und E. CHRYSOS (wie Anm. 8), S. 58 ff.

(44) Als typischen Fall der Aufnahme eines Volkes in den Foderaten-Dienst beschreiben die Quellen die Landnahme der Westgoten in Thrakien 382 auf Anordnung des Kaisers Theodosius I. Nach Prokop *δόντος βασιλέως ᾠκήσαντο ἐς τὰ ἐπὶ Θρᾴκης χωρία, καὶ τὰ μὲν ξυνεμάχουν Ῥωμαίοις, τάς τε συντάξεις ὥσπερ οἱ ἄλλοι στρατιῶται πρὸς βασιλέως κομιζόμενοι ἀνὰ πᾶν ἔτος καὶ φοιδερᾶτοι ἐπικληθέν-*

Truppen der Alliierten ansehen, die freiwillig und nach Vereinbarung bei bestimmten Kriegen auf der Seite der Römer kämpften (45).

Es ist interessant, dass die Bestimmung des Vertragsentwurfes zu keiner dieser drei Kategorien passt. Entscheidend ist, dass in diesem Fall das Reich keine finanzielle Gegenleistung aufzubringen hatte. Man könnte vielleicht sogar von einem entgegengesetzten Prinzip sprechen.

τες· οὕτω γὰρ αὐτοὺς τότε Λατίνων φωνῇ ἐκάλεσαν Ῥωμαῖοι, ἐκεῖνο, οἶμαι, παραδηλοῦντες, ὅτι δὴ οὐχ ἡσσημένοι, αὐτῶν τῷ πολέμῳ Γότθοι, ἀλλ' ἐπὶ ξυνθήκαις τισὶν ἔνσπονδοι ἐγένοντο σφίσι, *De bello Gothico*, IV, 5, 12-14. Für die Foderaten der frühbyzantinischen Zeit s. Th. MOMMSEN, *Das römische Militärwesen seit Diokletian*, in *Hermes*, 24 (1889), 215-221 (Ndr.: *Gesammelte Schriften*, VI, Berlin, 1910; S. 225-221), R. GROSSE (wie Anm. 42), S. 80-88 und 280-283. Zu den Föderaten des 4. Jahrhunderts s. B. STALLKNECHT, *Untersuchungen zur römischen Aussenpolitik in der Spätantike (306-395)*, Bonn, 1969 und E. CHRYSOS (wie Anm. 8), s. 56-76 und 146-166. In einer Rezension zum letztgenannten Buch bemängelt E. PIELER, *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*, 25 (1976), 291-293, dass man unrichtig von einer "Institution der foederati" spreche und sie bei den vertraglichen Regelungen mit den Barbaren "angewandt" sieht. Für den Rechtshistoriker mag es befremdend scheinen, wenn man von *θεσμός* spricht: denn darunter kann er sich nur "Rechtsinstitute" vorstellen, die im 4. Jahrhundert schwerlich bestanden haben und angewandt werden könnten. Der Historiker der politischen Beziehungen kann dagegen durchaus von *θεσμός* sprechen, wenn er bei immer wieder getroffenen staatsrechtlichen Regelungen die *Anwendung* von einer bestimmten Form von Befriedung konstatiert. So hat es wohl auch Th. MOMMSEN verstanden, als er diesen *θεσμός* folgendermassen definierte: *Foederatorum* institutum *diu proprie Gothicum, scilicet ut imperio Romano milites ab ea natione ex pacto praestarentur stipendio iusto remunerandi*, Praefatio zur Edition des Jordanes, *MGH*, AA V 1, S. VIII.

(45) Vgl. R. GROSSE (wie Anm. 42), S. 291-294 mit einer Liste der Alliierten des byzantinischen Reiches im 6. Jahrhundert. Der Unterschied zwischen der zweiten und der dritten Kategorie ist nicht immer ersichtlich, zumal die Bezeichnung *σύμμαχοι* beiden Gruppen zukommt. Das erklärt sich aus der Tatsache, dass die meisten Verbundeten Volker waren, die im Verlaufe der früheren Jahrhunderte auf dem Reichsterritorium niedergelassen hatten. Je nach ihrer realen Macht und dem Grad ihrer Abhangigkeit vom Reich dienten diese Volker als Alliierten der zweiten oder der dritten Kategorie. So wurden z.B 535 die Gepiden Pannoniens als Foderaten gegen die Ostgoten in Dalmatien geschickt (PROKOP, *De bello Gothico*, I, 5, 2), wogegen das Reich zu derselben Zeit mit finanziellen Verlockungen und anderen Argumenten die Franken als Verbündeten zu gewinnen suchte (PROKOP, *De bello Gothico*, I, 5, 8-10).

Im 6. Jahrhundert war der Sold des einfachen Soldaten auf fünf Solidi festgesetzt (46). Zusätzlich rechnete man mit dem Betrag von zwei Solidi pro Kopf für die Rüstung und die inzwischen regelmässig gewordenen Gehaltszulagen (47), also im ganzen sieben Solidi pro Mann. Vielleicht ist es kein Zufall, dass man genau auf die Zahl sieben kommt, wenn man die Summe der 21.600 Solidi der zweiten Bestimmung durch die Zahl der 3.000 Soldaten teilt, obwohl gerade die Zahl der 3.000 einem gewöhnlichen Alliierten-Kontingent von drei Tausendschaften (*millenae*) entspricht (48). Ich kan die Frage nicht beantworten, welche Konsequenzen für das rechtliche Verhältnis des Königs zum Kaiser die Stellung der 3.000 gotischen Soldaten, und zwar mit der möglichen Verknüpfung dieser Verpflichtung mit der Abgabe des *aurum coronarium*, haben müsste. Ich kann nur an die allerdings zeitlich weit entfernte Beziehung des Vasallen zu seinem Seigneur in der mittelalterlichen Feudalstruktur erinnern. Dieser Vergleich mag gewagt scheinen. Beim Studium der rechtlichen Verhältnisse, die das spätantike und frühmittelalterliche *foedus* schuf, habe ich schon einmal gewagt (49), die rechtliche Wirklichkeit, die das römische *foedus* mit den Barbaren-Königen herstellte, in einen Zusammenhang mit der vollentwickelten Rechtsstruktur des *feudum* zu bringen. Denn ich glaube, dass das letzte Wort über die Anfänge des Feudalismus im Frühmittelalter immer noch nicht gesprochen worden ist.

Vorläufig können wir zur Interpretation der dritten Bestimmung des Vertragsentwurfes nur soviel sagen, dass sie kein normales Föderaten-Verhältnis begründete, wie oft angenommen worden ist (50). Sie stufte aber die Ostgoten auch nicht in die Kategorie der unabhängigen Verbündeten ein. Es ist eine Zwischenform. Es wäre denkbar, dass es auch hierfür andere Modelle gab, wie z.B. das Modell der militärischen Dienstleistung der Satrapien, die ja in irgendeiner Form dem Reich militärisch nützbar gewesen sein müssen, auch wenn wir keine Information darüber besitzen.

(46) *Cod. Just.*, I, 27, 1, 22 ff. und I, 27, 2, 20 ff.

(47) R. Grosse (wie Anm. 42), S. 244.

(48) Siehe dazu H. Wolfram, *Geschichte* (wie Anm. 6), S. 269 ff.

(49) E. Chrysos, *The Title βασιλεύς in Early Byzantine International Relations*, in *Dumbarton Oaks Papers*, 32 (1978), 62.

(50) A. Gaudenzi (wie Anm. 12), S. 29 und M. A. Wes (wie Anm. 4), S. 161.

Vierte Bestimmung : Diese Bestimmung sah vor, dass "Theodahat keineswegs das Recht zustehen sollte, einen Priester oder Senator hinrichten zu lassen oder sein Vermögen einzuziehen, es sei denn mit Zustimmung des Kaisers" (51).

In der Ausdrucksweise Prokops heissen *ἱερεῖς* nicht die Priester – sie nennt er *πρεσβύτεροι* –, sondern die Bischöfe (52). Andererseits heisst *βουλευτής* jeder *decurio* der städtischen Kurien (53), unsere Quelle nennt jedoch mit dieser Bezeichnung durchweg die Mitglieder des Senats von Rom wie von Neurom (54). Die Personen, um die es in dieser Bestimmung geht, sind demnach die Bischöfe des italischen Regnums, darunter der Bischof von Rom, und die Mitglieder des römischen Senats. Zur Erläuterung der Rechtslage, die unsere Bestimmung schaffen sollte, sei kurz auf die Gerichtsbarkeit über Bischöfe und Senatoren im 6. Jahrhundert eingegangen. Als höchste Instanz, die über die Mitgleider des römischen Senats Gericht halten sollte, hat Valentinian I. im Jahre 376 das *iudicium quinquevirale* konstituiert, ein Gremium von fünf höchsten Amtsträgern der Regierung (55). Für den Osten fehlen Zeugnisse für die

(51) *Θευδάτῳ δὲ αὐτῷ ἐξουσίαν οὐδαμῇ ἔσεσθαι τῶν τινα ἱερέων ἢ βουλευτῶν ἀποκτιννύναι, ἢ ἀνάγραπτον ἐς τὸ δημόσιον αὐτοῦ τὴν οὐσίαν ὅτι μὴ βασιλέως ποιεῖσθαι γνώμῃ*, PROKOP, *De bello Gothico*, I, 6, 2.

(52) *De bello Gothico*, I, 3, 5 ; I, 3, 16 ; II, 7, 35 für Metropoliten, I, 11, 26 für den Papst, der jedoch ofters *ἀρχιερεύς* heisst : I, 14, 4 ; I, 25, 13 ; I, 26, 2 ; III, 15, 9 ; III, 16, 1 ; III, 35, 9. Vgl. H. LEUTHOLD, *Untersuchungen zur ostgotischen Geschichte der Jahre 535-537*, Jena, 1908, S. 39 f. Auch in der Gesetzgebung heissen *ἱερεῖς* die Bischofe, so z B. *Cod Just.*, XII, 63, 2.4 (a. 530) und *Nov. 42, Praef.* (a. 536).

(53) F. PREISIGKE-E. KIESSLING, *Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden*, III, Berlin, 1931, S. 99 f.

(54) Aik. CHRISTOPHILOPOULOU, *Ἡ σύγκλητος εἰς τὸ βυζαντινὸν κράτος*, Athen, 1949, S. 17 f. Fur dieselbe Bedeutung des Wortes *βουλευτής* bei anderen Quellen s. ebenda, S 11 ff. und H. J. MASON, *Greek Terms for Roman Institutions (American Studies in Papyrology*, 13), Toronto, 1974, S. 121-124.

(55) Gründungsedikt : *Cod Theod.*, IX, 1, 13. Vgl. II, 1, 12 (a. 423). Grundlegend dazu Ch. H. COSTER, *The Judicium Quinquevirale*, Cambridge, Mass., 1935. Vgl. DESSELBEN, *The Judicium Quinquevirale reconsidered*, in *Late Roman Studies*, Cambridge, Mass., 1968, S. 22-45. Zur Gerichtsbarkeit über die Senatoren der Kaiserzeit s. W. KUNKEL, *Über die Entstehung des Senatsgerichts*, in *Sitzungsberichte d. Bayer. Akademie d. Wiss., phil.-hist. Kl.*, 1969, Hefo 2, Munchen, 1969 und J. BLEICKEN, *Senatsgericht und Kaisergericht*, in *Abh. d. Akademie d. Wiss. in Göttingen, phil.-hist. Kl.*, III, 53, Gottingen, 1962, S. 119 f

Existenz dieses Gerichtshofes, und man vermutet, dass dort seine Aufgabe das *consistorium principis* erledigte [56]. Wichtig ist allerdings die Verordnung Kaiser Zenons vom Jahre 485, die in den *Codex Justinianus* aufgenommen wurde, was besagt, dass sie z.Z. Justinians immer noch Gültigkeit besass. Sie sieht vor, dass nach Abschluss der Beweisführung über *illustres*, d.h. über die Mitglieder der höchsten Senatoren-Klasse, die allein Sitz im Senat hatten, das Urteil dem Kaiser vorbehalten bleiben sollte [57]. Zur Gerichtsbarkeit über Bischöfe entwickelte sich allmählich eine parallele Gerichtsinstanz, nämlich das vom Kaiser einberufene *consilium principis* [58]. Ein solches Gremium wurde z.B. 385 von Kaiser Maximus, dem Usurpator, in Trier einberufen und verhängte das Todes- und Konfiszierungsurteil über Priscillian [59]. Athalarich bzw. seine Mutter verfügte 527 auf Bitte der römischen Kirche, dass die Kleriker Italiens sich auch für Strafsachen vor dem Gericht des Papstes

(56) Zum byzantinischen κονσιστώριον s. Aik. CHRISTOPHILOPOULOU, Σιλέντιον, in *Byz. Zeitschr.*, 44 (1951), 79-85. Zur fruheren Geschichte dieses Gremiums s. J. CROOK, *Consilium Principis*, Cambridge, 1955, W. KUNKEL, *Consilium-Consistorium*, in *Jahrbuch für Antike und Christentum*, 11/12 (1968/69), 230-248, bes. S. 238 und 245 f. (Ndr. : DESSELBEN, *Kleine Schriften zum römischen Strafverfahren und zur römischen Verfassungsgeschichte*, Weimar, 1974, S. 405-440). DESSELBEN, *Die Funktion des Konsiliums in der magistratischen Strafjustiz und im Kaisergericht I und II*, in *ZRG, Rom. Abt.*, 84 (1967), 218-244 und 85 (1968), 253-329 und P. B. WEISS, *Consistorium und comites consistoriani*, Wurzburg, 1975, S. 30 ff. Als Beispiel aus der justinianischen Zeit kann der Prozess gegen den Patrizier Probus dienen : JOHANNES MALALAS, *Chronographie*, S. 438, 20-439, 7, Bonn. Gegen die irrige Auffassung Ch. LÉCRIVAINS, *Le sénat romain depuis Dioclétien à Rome et à Constantinople*, Paris, 1888, S. 230 – wozu vgl. W. ENSSLIN, *Byz. Zeitschr.*, 36 (1936), 438-441 – s. Ch. H. COSTER, *The Judicium Quinquevirale in Constantinople*, in *Byz. Zeitschr.*, 38 (1938), 119-132 und Aik. CHRISTOPHILOPOULOU (wie Anm. 54), S. 96 ff.

(57) *Cod. Just.*, III, 24, 3. Vgl. Ch. H. COSTER, *Late Roman Studies*, S. 9-11.

(58) K. GIRARDET, *Bischofsgericht und Kaisergericht*, Bonn, 1975.

(59) K. GIRARDET, *Trier 385. Der Prozess gegen die Priszillianer*, in *Chiron*, 4 (1974), 577-608. Relevant ist auch der Prozess gegen Papst Martin, der gewaltsam nach Konstantinopel gefuhrt und dort vom Senat *de duellio* gerichtet wurde. Der Senat verhangte das Todesurteil, aber der Kaiser bestrafte den Papst mit dem Exil. Vgl. E. CASPAR, *Geschichte des Papsttums*, II, Tübingen, 1933, S. 569-571. Die diesbezugliche Commemoratio (*Patr. Lat.*, 129, Sp. 565) lasst den Prozess im *praetorium* stattfinden, dieses Wort scheint jedoch den Gerichtsplatz und nicht den Gerichtshof als Institution zu bezeichnen.

verantworten mussten ; sie durften aber anschliessend auch an die staatlichen Gerichtsinstanzen appellieren, wenn sie mit dem Urteil des Papstes nicht einverstanden waren (60).

Die Strafurteile, über deren Ausführung in der vierten Bestimmung die Rede ist, lassen interessante Rückschlüsse über den aktuellen Hintergrund dieser Regelung zu. Die Todesstrafe (*supplicium*, oder *poena capitalis*) wurde nur bei dem Delikt des Hochverrats (*perduellio*, oder *crimen maiestais*) (61) verhängt. Weil der Hochverrrat an sich nur in Kollaboration mit dem Staatsfeind denkbar ist, kam gewöhnlich auch noch die Strafe der Einziehung des Vermögens (*publicatio bonorum*, oder *confiscatio*) hinzu (62). Das vermögen des Hochverräters wurde als Kriegsbeute betrachtet (63). Das klassische römische Recht sah auch für andere Delikte die Todesstrafe vor – wie z.B. für Mord (64) –, doch die Verbindung der beiden Strafen, der Todesstrafe und der Konfiszierung der Güter, war die Strafe für das *crimen maiestatis* schlechthin (65). Wir müssen

(60) CASSIODOR, *Variae*, VIII, 24. Die unklare Formulierung der koniglichen Verordnung führte zu divergierenden Deutungen uber den Umfang der Strafsachen, die betroffen wurden. Der konkrete Anlass dieser Verfugung lasst jedoch annehmen, dass das verordnete Verfahren auch bei Straftaten gelten sollte. Vgl. K. VOIGT, *Staat und Kirche von Konstantin dem Grossen bis zum Ende der Karolingerzeit*, Stuttgart, 1936, S. 176 mit Anm. 12. Die kirchliche Gerichtsbarkeit ist systematisch dargestellt worden von Sp. TROIANOS, *Ἡ ἐκκλησιαστικὴ δικονομία μέχρι τοῦ θανάτου τοῦ Ἰουστινιανοῦ*, Athen, 1964, und DESSELBEN, *Ἡ ἐκκλησιαστικὴ διαδικασία μεταξὺ 565 καὶ 1204*, Athen, 1969.

(61) Zum Hochverrat und der Todesstrafe im alten romischen Recht s. Ch. H. BRECHT, *Perduellio. Eine Studie zu ihrer begrifflichen Abgrenzung im römischen Strafrecht bis zum Ausgang der Republik*, Munchen, 1938. Vgl. auch E. LEVY, *Die römische Kapitalstrafe*, in *Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie d. Wiss., phil.-hist. Kl.*, 1930/31, Heft 5 (Ndr. : *Gesammelte Schriften*, II, Koln-Graz, 1963, S. 325-378.

(62) Zur *publicatio bonorum* s. den umfassenden Artikel von M. FUHRMANN, *RE*, XXIII (1959), 2484-2515.

(63) Vgl. die altere aber immernoch nutzliche Studie von Em. CIACERI, *Processi politici e relazioni internazionali*, Roma, 1918.

(64) Zur Liste der Delikte, die nach dem Juristen Paulus mit dem Tod bestraft werden, s. Th. MOMMSEN, *Römisches Strafrecht*, Leipzig, 1889 (Ndr. : Darmstadt, 1955), S. 1044-46.

(65) M. FUHRMANN, *RE*, XXIII (1959), 2508-2515. Justinian bestimmte, dass die Strafe der totalen Konfiszierung allein für das Delikt der Tyrannis verhangt werden sollte, *Cod. Just.*, IX, 49, 11. Vgl. auch IX, 49, 10 (a. 426).

also davon ausgehen, dass die vierte Bestimmung die Ausführung von Strafurteilen regeln sollte, die in sogenannten politischen Hochverratsprozessen ergingen. Für Italien z.Z. der Ostgoten konnten natürlich damit nur Taten gegen das herrschende Regime gemeint sein. Diese Taten werden in unserem Vertragstext nicht konkretisiert, es liegt aber nahe zu vermuten, dass damit nur die politische Agitation gegen den König, und zwar hauptsächlich in Kollaboration mit einem ganz bestimmten Gegner, nämlich mit Konstantinopel, gemeint ist.

Es ist nicht schwer, den aktuellen Hintergrund dieser aussergewöhnlichen Bestimmung zu eruieren. Wenige Jahre zuvor war Italien und die ganze römische Welt von der Hinrichtung und der Konfiszierung der Güter der beiden angesehensten Mitglieder des römischen Senats erschüttert worden. Theoderich hatte Boethius und Symmachus hinrichten und ihr Vermögen konfiszieren lassen, weil sie, wie Prokop sagt, "bei dem König des Hochverrats denunziert worden waren" (66). Auf seine Hinrichtung wartend, formulierte der in der Philosophie Trost suchende Boethius folgendermassen die gegen ihn erhobene Beschuldigung : *Libertatem arguor sperasse Romanam* (67). Er hatte die römische Freiheit erhofft bzw. angestrebt ! Nach Prokop starb Theoderich an den Gewissensbissen für diese Übeltat, die einzige, die er in seinem langen Leben begangen hatte (68). Seine Tochter Amalasuinta gab zwar das konfiszierte

(66) *Θευδέριχος ἀναπεισθεὶς ἅτε νεωτέροις πράγμασιν ἐγχειροῦντε τῷ ἀνδρε τούτω ἔκτεινε καὶ τὰ χρήματα ἐς τὸ δημόσιον ἀνάγραπτα ἐποιήσατο*, *De bello Gothico*, I, 1, 32. Die fast identische Formulierung der Strafen, die uber die zwei Patrizier verhängt wurde, mit der wenige Seiten weiter unten gewählten Formulierung für die vierte Vertragsbestimmung zeigt, dass Prokop bewusst diese Bestimmung mit dem Präzedenzfall der Senatoren in ursächliche Beziehung bringen wollte.

(67) *Anicii Manlii Severini Boethii, Philosophiae Consolatio*, I, 4, 20-36, hg. L. BIELER (1957), S. 9-10. Zur Deutung der Aussagen des Philosophen uber die gegen ihn erhobenen Beschuldigungen s. H. R. PARSCH, *The Beginnings of the Legend of Boethius*, in *Speculum*, 22 (1947), 443-445, Ch. H. COSTER, *Procopius und Boethius*, in *Speculum*, 23 (1948), 284-286, H. R. PARSCH, *Procopius and Boethius*, in *Speculum*, 23 (1948), 286-287. Vgl. auch H. M. BARRETT, *Boethius. Some Aspects of His Time and Work*, New York, 1965, S. 57-74.

(68) Theoderich bestatigte das Urteil des von ihm einberufenen *iudicum quinquevirale*, Ch. H. COSTER, *The Iudicium Quinquevirale* (wie Anm. 55), S. 40 und DESSELBEN, *The i.q. Reconsidered* (wie Anm. 55), S. 22-45. Vgl. E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, II, Paris, 1949, S. 257 ff. Das war nicht das erste mal,

Vermögen der Familie der Senatoren zurück (69), vermochte aber dadurch nicht, die Hassgefühle der Angehörigen und Kollegen der Hingerichteten zu besanftigen. Von Prokop wissen wir, das die Tochter des Symmachus und Gattin des Boethius, Rusticiana, 25 Jahre später durch Geldgeschenke an die römischen Feldherrn die Beseitigung der Bilder Theoderichs veranlasst und so die Hinrichtung ihres Vaters und ihres Gatten gerächt habe (70).

Es ist mehr als wahrscheinlich, dass nicht nur die Senatsmitglieder, sondern auch die Bischöfe Italiens frische Erfahrungen mit der Exekutionsgewalt des ostgotischen Königs hatten. Nur kurz vor der Hinrichtung der beiden Senatoren hatte Theoderich eine vielköpfige Gesandschaft unter Papst Johannes I. an Kaiser Justin geschickt, die eine freundlichere Behandlung der Arrianer im Osten bewirken sollte. Die Gesandtschaft war nicht erfolglos, sie war vielmehr vom Kaiser mit so grosser Freude und Prunk empfangen worden, dass der ostgotische König seine Gesandten verdächtigte, sie hätten das von ihm erlaubte und aus seiner Sicht vertretbare Mass an Verbundenheit mit Konstantinopel überschritten (71). Deswegen wurde die Gesandtschaft bei ihrer Rückkehr sehr kühl empfangen. Es ist unklar, was dann im einzelnen geschah. In den *Excerpta Valesiana* heisst es, "als Papst Johannes von Kaiser Justin zurückkehrte, nahm ihn Theoderich mit versteckter Feindseligkeit auf und liess ihn seine Ungnade fühlen. Schon nach wenigen Tagen starb er" (72). Diese Angabe wird gewöhnlich mit der Nachricht des *Liber Pontificalis* in

dass Theoderich die Gerichtsbarkeit uber Senatoren ausubte. Im Jahre 493 verhangte er die Strafe der *interstabilitas* uber die romischen Mitarbeit Odoakers, amnestierte sie jedoch spater auf Bitte des italisches Episkopats, indem er das kaiserliche Begnadigungsrecht ausubte. W. Enßlin, *Der erste bekannte Erlass des Königs Theoderich*, in *Rheinisches Museum für Philologie*, 92 (1944), 266-280. Ein anderes Mal berief er das *iudicium quinquevirale* ein, um uber die Senatoren Basilius und Praetextatus wegen Magie zu urteilen, Cassiodor, *Variae*, IV, 22. Vgl. Ch. H. Coster, *The i. q.* (wie Anm. 55), S 37 ff.

(69) Prokop, *De bello Gothico*, I, 2, 5.

(70) *De bello Gothico*, III, 20, 29.

(71) A. A. Vasiliev, *Justin the First*, Cambridge, Mass., 1950, S. 212-221 und 329 und W. Enßlin, *Papst Johannes I. als Gesandter Theoderichs des Grossen bei Kaiser Justinos I.*, in *Byz. Zeitschr.*, 44 (1951), 127 ff.

(72) *Eum* (scil. Johannem) *dolo suscepit et in offensa sua eum esse iubet. Qui post paucos dies defunctus est*, *Excerpta Valesiana*, II, 93.

Verbindung gebracht, dass Theoderich den Papst und die übrigen Gesandten ins Gefängnis warf, um sie später verhören zu lassen (73). Heinz Löwe glaubt dagegen, dass man die Stelle aus den *Excerpta* im Sinne der späteren mittelalterlichen Strafe der Huldentziehung (*indignatio*) verstehen müsste, räumt jedoch gleich ein, dass auch diese Strafe für den Papst dieselben Folgen haben müsste, d.h. die römische Kirche und der Senat hätten den Papst nach dem Verlust der königlichen Gunst absetzen müssen (74). Ich habe Bedenken gegen diese Interpretation, nicht nur weil wir im frühen Mittelalter von der *indignatio* als festgesetzter Strafe sonst nichts wissen (75), sondern vor allem weil in dem zitierten Bericht des *Liber Pontificalis* dieses Wort in seiner noch untechnischen Bedeutung für Justins Haltung zu Theoderich gebraucht wird. Da heisst es nämlich, Theoderich habe den Papst nicht hinrichten lassen *metuens indignationem Iustini Augusti* (76). Aber auch unabhängig davon, ob Löwes Interpretation richtig ist, kann es keinen Zweifel darüber geben, dass von den Zeitgenossen der Tod des Papstes mit der Haltung Theoderichs zu den als Hochverrätern verdächtigten Gesandten in ursächlichem Zusammenhang gebracht wurde (77).

Wäre der Vertragsentwurf einmal ratifiziert worden, so würde die vierte Bestimmung für Theodahat den Verlust seiner Obergerichtsbarheit bedeutet haben. Und so ist auch diese Bestimmung bis-

(73) *Rex Theodoricus hereticus cum grande dolo et otio suscepit eos, id est papam Johannem et senatores : quos in custodia omnes adflictos cremavit, Liber Pontificalis*, S. 276, 5-7, DUCHESNE. Zur Verhorung des Papstes s. E. CASPAR (wie Anm. 59), S. 189.

(74) H. LOWE, *Theoderich der Grosse und Papst Johann I.*, in *Historisches Jahrbuch*, 72 (1953), 83-100, bes. S. 90 ff.

(75) H. LOWE (wie Anm. 74) baut seine Interpretation auf den Ergebnissen von B. KÖSTLER, *Huldentzug als Strafe. Eine kirchenrechtliche Untersuchung*, Amsterdam, ²1965. KÖSTLER verweist auf kaiserliche Verordnungen, die zusatzlich zum Zorn Gottes auch die ἀγανάκτησις des Herrschers als Antwort auf Verstösse gegen das Kirchenrecht erwähnen, so z.B. auf Justinians *Nov.*, 77, 1, 2 : *Πρότερον μὲν ἔνοχος ἔσται τῇ τοῦ θεοῦ κρίσει, ἔπειτα δὲ καὶ τὴν ἐξ ἡμῶν ἀγανάκτησιν ὑποστήσεται.* Diese ἀγανάκτησις ist jedoch kein ausgereifter strafrechtlicher Begriff.

(76) *Liber Pontificalis*, S. 276, 6/7, DUCHESNE.

(77) Nach dem *Liber Pontificalis*, S. 275, 16/17 : *Papa Johannes vel senatores viri religiosi omnia meruerunt et liberata est Italia a rege Theodorico heretico.* Vgl. *Excerpta Valesiana*, II, 93.

lang interpretiert worden (78). Doch die konkreten Fälle der Kapitalstrafe, die hier erläutert werden, zeigen, dass der Kaiser 535 sich nicht nur um die Einschränkung der Hoheitsrechte des Königs bemühte, sondern auch aktuellen Anlass hatte, den Schutz der römischen Führungsschicht vertraglich garantieren zu wollen, zumal in der bereits fortgeschrittenen Phase der Feindseligkeiten in Italien die Senatsmitglieder und die Bischöfe leicht kompromitiert werden könnten. Das Schicksal vieler Senatoren und des Papstes Vigilius in den nächsten zwei Jahrzehnten macht diese Absicht des Kaisers nur allzu verständlich (79).

Fünfte Bestimmung : Diese Bestimmung lautet : "Wenn Theodahat einen seiner Untertanen in den Rang eines Patriziers oder sonst zu einer senatorischen Würde erheben wollte, so dürfte er dies nicht aus eigener Machtvollkommenheit tun, sondern müsse den Kaiser um die Verleihung bitten" (80).

Im 6. Jahrhundert waren eigentliche Senatsmitglieder nur diejenigen Vertreter der Senatorenschicht, die eine "senatorische Würde" innegehabt hatten, d.h. die senatorischen Ämter *consul, praefectus praetorio, praefectus urbi, magister militum, magister officiorum, comes sacrarum largitionum, comes rerum privatarum, quaestor sacri palatii* und den Titel eines *patricius* (81), bzw. die Verleihung der Zeichen der genannten Ämter ehrenhalber (82). In der Rangord-

(78) A. GAUDENZI (wie Anm. 12), S. 29, M. A. WES (wie Anm. 4), S. 161 und H. WOLFRAM, *Geschichte* (wie Anm. 6), S. 418.

(79) Am 22. November 545 musste der von der kaiserlichen "Befreiungsarmee" eingesetzte Papst Vigilius nach Konstantinopel fliehen, als die Byzantiner das von den Ostgoten Totilas belagerte Rom militarisch wieder einmal als verloren betrachteten. Vgl. E. CHRYSOS, *Ἡ ἐκκλησιαστικὴ πολιτικὴ τοῦ Ἰουστινιανοῦ*, Thessalonike, 1969, S. 50 ff. Zur Behandlung der Senatoren durch die Ostgoten wahrend des Gotenkrieges s. J. SUNDWALL, *Abhandlungen zur Geschichte des ausgehenden Römertums*, Helsingfors, 1919, S. 295 f. und 306 ff.

(80) *Ἤν δέ γε τῶν ὑπηκόων τινάς ἐς τὸ τῶν πατρικίων ἢ ἄλλο βουλῆς ἀξίωμα Θευδάτος ἀγαγεῖν βούληται, τοῦτο δὲ οὐκ αὐτὸν δώσειν, ἀλλὰ βασιλέα αἰτήσειν διδόναι*, PROKOP, *De bello Gothico*, I, 6, 3.

(81) A. H. M. JONES (wie Anm. 39), S. 530 ff. Vgl. A. CHASTAGNOL, *Le sénat romain sous le règne d'Odoacre*, Bonn, 1966, S. 30 ff. Für die altere Zeit s. M. T. W. ARNHEIM, *The Senatorial Aristocracy in the Later Roman Empire*, Oxford, 1971, S. 21 ff.

(82) Über die *codicilli vacantes* s. CASSIODOR, *Variae*, VI, 10, 11 und 12.

nung stand demnach am ersten Platz, als *primus senatus*, immer der älteste der *patricii*, die zugleich *consules* gewesen waren (83). Diese überaus enge Verbindung der Zusammensetzung des Senats mit den Regierungsämtern hat die wichtige Position des Senats als politischem Machtfaktor und als Verfassungsorgan sehr gestärkt (84). Dies galt besonders für Italien. Solange im ostgotischen Italien der Grundsatz respektiert wurde, dass nur Mitglieder der römischen Senatorenschicht mit Regierungsämtern bekleidet werden durften, verfügte der Senat über grosses politisches und moralisches Ansehen und war der eigentliche Träger der Regierung, die er stellte. Theoderich wusste mit seinem politischen Geschick, das Verhältnis zwischen Herrscher und Regierung zum Nutzen beider Machtzentren, des Hofes in Ravenna und der Kuria in Rom, richtig zu pflegen. Er suchte seine Minister aus den Reihen der Senatoren aus, und gleichzeitig sorgte er für den Nachwuchs des Senats, indem er junge vornehme Römer mit den untersten senatorischen Ämtern bekleidete. An sich mussten sie noch vom Senat gewählt werden, damit sie ordentliche Mitglieder wurden ; das war aber nur eine Formsache (85). Damit das System auch richtig funktionierte, war

(83) Wie wichtig die Rangordnung der Mitglieder dieser ohnehin konservativen Korperschaft war, kann man aus den kaiserlichen Edikten entnehmen, die die Rangordnung regelten und die Argumentation, die für jede Änderung notwendig waren, z.B. Justinians, *Nov.*, 62, 2 (a. 537). Zur Stellung und der Titulatur des "Ersten Senators" s. Th. MOMMSEN, *Ostgotische Studien Gesammelte Schriften*, VI, Berlin, 1910, S. 428. Vgl. S. 429, Anm. 2.

(84) Die Rolle des Senats als Verfassungsorgans wird von H.-G. BECK, *Senat und Volk von Konstantinopel*, in *Sitzungsberichte d. Bayer. Akademie d. Wiss., phil.-hist. Kl.*, 1966, Heft 6, Munchen, 1966 (Ndr. in *Das byzantinische Herrscherbild*, hrg. H. HUNGER, Darmstadt, 1975), S. 71 ff. überschatzt. Richtig erfasst wird sie dagegen von P. E. PIELER, *Zum Problem der byzantinischen Verfassung*, in *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*, 19 (1970), 51-58, bes. S. 55 f.

(85) Reichliches Material bieten Cassiodors *Variae*. Siehe die Ernennungsschreiben fur den Titel des *patricius* (III, 5 ; VIII, 9 und VIII, 21), das Amt eines *consul ordinarius* (II, 2 und IX, 22), des *praefectus praetorio* (VIII, 20 und IX, 24), des *praefectus urbis* (I, 42 und III, 11), des *magister officiorum* (I, 12), des *comes sacrarum largitionum* (V, 40 und VIII, 16), des *quaestor sacri palatii* (V, 3 ; VIII, 13, 18 und X, 6). Erhalten sind keine Ernennungsschreiben fur das Amt des *magister militum*, das Theoderich keinem Romer verliehen hat. Später erhob er zum senatorischen Amt die Stelle eines *comes patrimonii* (IV, 4. Vgl. VI, 9. Vgl. dazu H. WOLFRAM, *Geschichte* (wie Anm. 6), S. 365 f.). Im 6. Buch der *Variae*

der König stets bemüht, für seine Ernennungen den Konsens des Senats zu gewinnen (86). In diesem Ämterverleihungsverfahren scheint kein Platz zu sein für eine Bestallung der senatorischen Würden durch den Kaiser am Bosporus. Daher hat man in der modernen Forschung den Schluss gezogen, der König habe diese wichtigste seiner politischen Aufgaben aus der Hoheit, die er in seinem Regnum über die Exekutive besass, erledigt. Wenn das nun mit der fünften Bestimmung anders werden sollte, so sei dies eine fundamentale Änderung der Herrschaftsordnung, die Theoderich bei Anastasius und später bei Justin durchzusetzen vermocht hatte (87). Damit diese These stimmt, hat man jedoch einige Zeugnisse zu entwerten versucht, die in eine andere Richtung weisen.

Johannes Malalas berichtet, dass Theoderich *ἐφιλιώθη Ζήνωνι μετὰ ταῦτα τῷ βασιλεῖ, καὶ πάντα ὅσα ἔπραττε κατὰ γνώμην αὐτοῦ, καὶ τοὺς ὑπάτους χρηματίζων Κωνσταντινουπόλεως καὶ τοὺς ἐπάρχους τῶν πραιτωρίων, καὶ τὰ κωδικίλλια μὲν τῶν αὐτοῦ ἀρχόντων τῶν μεγάλων ἀπὸ τοῦ βασιλέως Ζήνωνος ἐδέχετο, μηνύων αὐτῷ τίνα ἤθελε προαχθῆ-*

nahm Cassiodor alle *formulae* für die Ernennung zu den senatorischen Ämtern auf. Aufgenommen wurden ferner die Schreiben des Königs an den Senat, die die Ernennungen anzeigten (I, 13, 42 ; II, 3, 16 ; III, 6, 14 ; V, 4, 41 ; VIII, 10, 14, 17, 19, 22 ; IX, 23, 25 ; X, 7, 12 ; XI, 1. Vgl. auch die Ernennungsanzeigen für die ehrenweise Verleihung der senatorischen Würden (*Variae*, VI, 10-12). Für Ernennungen von jungen Aristokraten, die dadurch Anrecht auf Einzug in den Senat erhielten, s. *Variae*, VI, 14 (*Formula de his qui referendi sunt in senatu*), wo es heisst : *Pandite curia, suscipite candidatum : iam senatui praedestinatus est, cui nos contulimus laticlaviam dignitatem.*

(86) Zum romischen Senat wahrend der Gotenherrschaft unübertroffen sind J. Sundwalls *Abhandlungen* (wie Anm. 79), S. 178-308.

(87) Th. Mommsen (wie Anm. 83), S. 394 f. : "Die kaiserliche Befugnis Aemter und Ehren zu verleihen ist nach dem Untergang des selbstandigen Regiments im Westreich auf die zu dessen Verwesern bestellten germanischen Fursten, zunachst auf Odovacer, sodann auf Theoderich und dessen Nachfolger übergangen. Es kann dies nur auf ein Abkommen zwischen ihnen und den Herrschern der griechischen Reichshälfte zuruckgeführt werden ; wenn Theodahathus in den mit den Vertretern Iustinians vereinbarten Praliminarien darauf verzichtet den Patriciat und die nach damaliger Ordnung zum Sitz im Senat berechtigenden Aemter zu verleihen, so liegt darin die Anerkenntnis, dass seine Vorgänger dazu vertragsmassig befugt waren". Vgl. A. Gaudenzi (wie Anm. 12), S. 28.

ναι· καὶ τοὺς σκηπίονας δὲ τῶν ὑπάτων ἐπὶ τοῦ βασιλέως αὐτοῦ ἐλάμβανεν (88). Theodor Mommsen hat diese Angabe mit dem Argument verworfen, Malalas habe hier Theoderich zugewiesen, was 40 Jahre später für Theodahat gelten sollte (89). Erwiese sich aber dies als richtig, so würde Malalas nicht nur die Namen der Könige (Theoderich statt Theodahat) sondern auch der Kaiser (Zenon – in Wirklichkeit Anastasius – statt Justinian) verwechselt haben. Andererseits wissen wir aber, dass der Vertragsentwurf niemals in Kraft getreten ist, wohingegen Malalas ein praktiziertes Verfahren beschreibt. Jones argumentierte ebenfalls gegen dieses Zeugnis mit einer noch unwahrscheinlicheren Hypothese. Er nahm an, die Regelung, von der Malalas spricht, sei ursprünglich von Zenon formuliert worden. Als er sich damit bei den Verhandlungen mit Theoderich nicht hätte durchsetzen können, hätte er seinen Vetragsentwurf im Archiv liegen gelassen, wo ihn später Petrus Patricius entdeckte und dem Theodahat auferlegte (90).

Die Angabe des Johannes Malalas wird auch von anderen, sehr ernstzunehmenden Quellen bestätigt, insbesondere was die Verleihung der konsularischen Insignien angeht. Als Belisar 537, also während des dritten Jahres des Gotenkrieges, in Rom mit Vertretern der Goten verhandelte, suchten die Goten ihm zu beweisen, dass sie in all den Jahren ihrer Herrschaft in Italien an den Vertragsbestimmungen festgehalten hätten, auf die sie sich bei der Landnahme Italiens verpflichtet worden waren. Abgesehen von vielen anderen Argumenten für ihre Vertragstreue erwähnten die Goten: "Auch sämtliche Staatsämter haben dauernd in der Hand von Römern gelegen und nie wurde ein solches von Goten bekleidet. Wenn jemand meint, wir hätten nicht die Wahrheit gesprochen, soll er vortreten und uns Lügen strafen. Man könnte auch noch darauf hinweisen, dass die Goten damit einverstanden waren, Jahr für Jahr

(88) *Chronographia*, XV, S. 383, Bonn.

(89) *Ostgotische Studien* (wie Anm. 83), S. 394, Anm. 3.

(90) "The second clause may be a confused description of some such arrangement about the consuls as I have suggested. The first clause is patently untrue as a description of what actually happened, but may represent the terms which Zeno laid down ... It is a possibility that Peter, who was ... a great man for precedents, may have used Zeno's original terms to Theoderic as a model for the terms which he offered to Theodatus" (wie Anm. 2), S. 127.

sich die Konsuln durch den oströmischen Kaiser bestellen zu lassen" (91).

Wie dese Bestallung der Konsuln durch den Kaiser, auf die sich die gotischen Verhandlungspartner Belisars beriefen, vonstatten ging, wird in den *Variae* Cassiodors überliefert. Zum exemplarischen Fall der Ernennung des Flavius Felix zum Konsul des Jahres 511 nahm Cassiodor in seine Sammlung ein Schreiben auf, das Theoderich an Kaiser Anastasius schickte. Theoderich stellt den designierten Konsul mit all seinen Tugenden vor, die ihn für das Amt qualifizieren, und der Kaiser, der sich am Wohle beider Reichsteile voller Huld erfreuen kann, wird gebeten, seine *sententia* mit der des Königs zu vereinen, damit Felix Konsul wird: *Atque ideo vos, qui utriusque rei publicae bonis indiscreta potestis gratia delectari, iungite favorem, adunate sententiam: amborum iudicio dignus est eligi, qui tantis fascibus meretur augeri* (92). Mommsen meint, "die Schlussworte des Schreibens, durch das der König dem Kaiser die Ernennung des Felix anzeigt ... enthalten nichts, was nicht von jeder Nuntiatur in gleicher Weise gesagt werden konnte; Anerkennung kaiserlicher Prärogative kann ich also nicht finden" (93). Demnach handelt es sich bei diesem Schreiben nur um eine Anzeige der Wahl. Wilhelm Ensslin sieht, dass es mehr als eine Anzeige ist, hält aber an den formalen und zeremoniellen Charakter der Anzeige fest: "So setzte der König erneut voraus, dass er mit

(91) *Πάσας τὰς τῆς πολιτείας ἀρχὰς αὐτοὶ μὲν* (scil. *οἱ Ῥωμαῖοι*) *διαγεγόνασιν ἔχοντες, Γότθος δὲ αὐτῶν μετέσχεν οὐδείς. ἢ παρελθών τις ἡμᾶς ἐλεγχέτω, ἢν μὴ μετὰ τοῦ ἀληθοῦς ἡμῖν εἰρῆσθαι οἴηται. προσθείη δ' ἄν τις ὡς καὶ τὸ τῶν ὑπάτων ἀξίωμα Γότθοι ξυνεχώρουν Ῥωμαίοις πρὸς τοῦ τῶν ἑῴων βασιλέως ἐς ἕκαστον ἔτος κομίζεσθαι.* PROKOP, *De bello Gothico*, II, 6, 19/20. Th. MOMMSEN (wie Anm. 83), S. 381 meint dazu: "dass die Gothen die consularische Würde von dem Herrscher des Ostreichs entgegengenommen haben, kann dahin aufgefasst werden, dass sie die von Constantinopel nach Rom gemeldeten Ernennungen als für den Westen gultig betrachteten, worin allerdings ein Anerkenntnis der fortdauernden Reichseinheit enthalten war; bei dem geschraubten Ausdruck ist nicht zu vergessen, dass diese Worte den ihr legales Verhalten rechtfertigenden Abgesandten in den Mund gelegt werden". Diese Interpretation bedeutet jedoch eine völlige Umstellung des Sachverhalts; denn hier wird eindeutig von den (italischen) Romern gesprochen, die Konsuln wurden.

(92) *Variae*, II, 1. Vgl. II, 4 (die diesbezügliche Ernennungsanzeige an den Senat).

(93) *Ostgotische Studien* (wie Anm. 83), S. 380, Anm. 4.

seiner Verwaltung der westlichen Reichshälfte auf des Kaisers Beifall zähle, und er war sich bewusst, dass er nach bestem Wissen und Gewissen die Verwaltung in den von ihm beherrschten Provinzen geführt habe und noch führe. Freilich das einzige, was dem Kaiser dabei geblieben war, war eben auf die Meldung des künftigen Konsuls im Westen die erwartete gnädige Antwort zu geben" (94). So stellt Ensslin immerhin eine Antwort des Kaisers in Aussicht. Ich glaube, dass das Schreiben Theoderichs mehr als eine Anzeige oder Meldung war, und dass aus Konstantinopel etwas mehr als eine gnädige Antwort zu erwarten war. Aus dem Schreiben geht ja hervor, dass man eine *sententia* des Kaisers erhoffte, welche dann das *amborum iudicium*, vom Kaiser und König, darstellen würde. Es ist bezeichnend, dass in diesem Schreiben der designierte Konsul immer noch *candidatus* heisst, obwohl er bereits die *curules infulae* erhalten hatte (95).

Dass wir auch dieses Schreiben im Sinne der Behauptung der gotischen Verhandlungspartner Belisars zu verstehen haben, zeigt ferner ein weiterer, politisch viel gravierender Fall : Die Ernennung des Schwiegersohnes und präsumtiven Nachfolgers Theoderichs, Eutharich Cillica, zum Konsul des Jahren 519. Darüber heisst es im Schreiben, mit dem Athalarich 526 Kaiser Justin seine Königswahl bekannt gab und seine Anerkennung und die Erneuerung der bestehenden Vetragssituation zu erwirken suchte : *vos avum nostrum in vestra civitate celsis curulibus extulistis, vos genitorem meum* (scil. Eutharicum) *in Italia palmatae claritate decorastis* (96). Mommsen hat das Gewicht dieses Zeugnisses anerkannt, versuchte es aber wiederum zu relativieren : "Bei dieser Ernennung ist zu erwägen, dass diesem seinem praesumptiven Nachfolger Theoderich das Consulat nicht verleihen konnte. Nach den Ordnungen dieser Zeit war der Gothe zur Übernahme eines römischen Amts nicht qualifiziert und durfte also auch das Consulat nicht bekleiden ; diese Abweichung von den Capitulationen, welche Theoderich bei

(94) *Theoderich der Grosse*, S. 155 f.

(95) *Nos autem, qui bonis redimimur institutis, quos probitas inspecta conciliat, curules infulas praestitimus candidato, ut virtutum desideria possimus provocare per munera*, *Variae*, II, 1, 4. Zum Begriff *candidatus* s. TRAUBES index in der Mommsenschen Edition der Variae.

(96) CASSIODOR, *Variae*, VIII, 1, 3.

der Übernahme Italiens gegen den byzantinischen Hof eingegangen war, konnte nur der Kaiser des Ostens herbeiführen" (97). Das bedeutet, der Kaiser musste Jahr für Jahr passiv zuschauen, wie die Konsuln im Westen ohne seine Mitwirkung ernannt wurden, beim einzigen Fall Eutharichs durfte er aber mitmachen. Es ist jedoch viel plausiber zu sagen, dass der neue Kaiser Justin 518 sich mit Theoderich vertraglich zur Fortsetzung der bestehenden Rechtsordnung in Italien einigte und dabei auch seine grundsätzliche Zustimmung für die Nachfolgeregelung gab, indem er Eutharich adoptierte. Das Konsulat konnte dann nach dem üblichen Verfahren verliehen werden (98).

Für das Jahr 522 wurden die jungen Söhne des Boethius, Flavius Symmachus und Flavius Boethius mit dem Konsulat bekleidet. Dazu Mommsen: "Das einzige an zwei Occidentalen vergebene Doppelconsulat, dasjenige des Symmachus und Boethius, wird ihnen von dem König Theoderich erteilt worden sein. Allein er konnte dazu nur schreiten, nachdem Kaiser Iustinus auf die Ausübung seines Rechts – nämlich den einen Konsul, für den Osten zu bestimmen – zu Gunsten dieser römischen Patricier verzichtet hatte" (99). Wenn aber Mommsen dabei an das bald darauf eingetretene Schicksal der Anicier erinnert und den Verdacht Theoderichs hinsichtlich der Loyalität des Vaters Boethius mit dieser Gunst des Kaisers seinen Söhnen gegenüber verbindet, muss man sich fragen, ob vielleicht der Kaiser nicht durch den passiven Verzicht auf die Ernennung eines Konsuls für den Osten, sondern durch sein demonstratives Mitwirken bei der Ernennung der jungen Anicier ihre Familie in den Augen Theoderichs kompromitierte.

Es fällt auf, dass sowohl Mommsen, wie auch manche Historiker nach ihm, nicht auf die Idee gekommen sind, zu dieser Frage die Consulardiptychen heranzuziehen. Denn spätestens seit 1929, als das monumentale Werk von Richard Delbrück erschien (100), haben

(97) *Ostgotische Studien* (wie Anm. 83), S. 381. Vgl. W. Ensslin (wie Anm. 1), S. 298 und A. H. M. Jones (wie Anm. 2), S. 126.

(98) Zur Adoption und der Nachfolge Eutharichs s. jetzt D. Claude (wie Anm. 10), S. 158 f. und Wolfram, *Geschichte* (wie Anm. 6), S. 405.

(99) *Ostgotsiche Studien* (wie Anm. 83), S. 244.

(100) *Die Consulardiptychen und verwandte Denkmäler*, in *Studien zur spätantiken Kunstgeschichte* 2, Berlin-Leipzig, 1929.

wir eine nicht zu leugnende Bestätigung für die Angaben der gotischen Verhandlungspartner Belisars. Delbrück hat fesgestellt und bezeugt, dass die Konsuln auf ihren Diptychen in der linken Hand das Szepter halten, dessen Spitze in eine Büste des Kaisers ausläuft. "Bei den Jahresconsuln muss das Szepter vom Kaiser verliehen worden sein, da es dessen Bildnis trägt. Beim Aufhören der westlichen Kaiserfolge war eine Einigung auch über die Verleihung der Insignien des abendländischen Consulats zwischen dem Kaiser und den germanischen Herrschern in Italien notwendig. Sie erfolgte nach Malalas ... in der Weise, dass dem Kaiser die Verleihung des Szepters vorbehalten blieb ... Fehlte einem westlichen Consul dieser Zeit beim Amtsantritt die kaiserliche Sanktion, so konnte er natürlich nicht die Kaiserbüste auf dem Szepter führen ; daran sind die Diptychen solcher Consuln zu erkennen" (101). Es ging also um die Sanktion der Ernennung. Dass diese Sanktion nicht formellen Charakters war, zeigen die Fälle von Konsuln des Westens, die im Osten niemals oder erst später anerkannt wurden (102).

Wir kommen also zu dem Ergebnis, dass die Konsuln des Westens vom König auserwählt wurden. Sie erhielten aber die Insignien und die feierliche Urkunde ihrer Ernennung vom Kaiser (103). So wie der Kaiser die Königsinsignien seinen "autono-

(101) Ebenda, S. 59. Vgl. auch S. 61/62.

(102) A. DEGRASSI, *I fasti consolari dell' impero Romano*, Roma, 1952, S. 94 ff., verzeichnet die westlichen Konsuln, die im Osten nicht anerkannt wurden. Andererseits verweist DELBRUCK, S. 102, auf das Diptychon des westlichen Konsuln Basilius für das Jahr 480, dessen Skepter die Büste des Kaisers nicht trägt, weil ihm Kaiser Zenon die Sanktion zunachst versagte. Später wurde er allerdings doch anerkannt, wie es aus seiner Erwahnung in den Verordnungen *Cod. Just.*, II, 21, 9 ; V, 12, 28 ; V, 75, 6 und VI, 23, 22 ersichtlich ist. Delbrück verweist nur auf die letzte dieser Verordnungen, die im Mai 480 datiert ist. Die übrigen Verordnungen wurden jedoch bereits am 31. Januar 480 publiziert.

(103) Besonders aufschlussreich ist das Diptychon des Rufius Gennadius Probus Orestes, Konsul des Jahres 530 fur den Westen, R. DELBRUCK (wie Anm. 100), Nr. 32, S. 148-149 (Siehe Tafel). Die Tatsache, dass die Bildnisschilde dieses Diptychons den unmündigen Konig Athalarich (links) und seine Mutter Amalasuinta (rechts) – anstatt des Kaiserpaars – darstellen, deutet DELBRÜCK, S. 149, als Symptom der seit 527 stark einsetzenden gotischen Forderungen an die römer-freundliche Regierung der Amalasuinta. Mir scheint es jedoch nicht als eine Besonderheit, sondern als konkrete Widerspiegelung der Herrschaftsordnung

men Untertanen", den *reges* und *reguli* der von ihm abhängigen Randstaaten, verlieh oder vorenthielt, um zu dokumentieren, dass die Legitimation ihrer Herrschaft letztlich von ihm ausging ([104]), so bekamen auch die Konsuln ihre Insignien ([105]). Könnte dieser Sachverhalt nicht ausreichen, um zu erklären, wie zur gleichen Zeit auch germanische Könige, wie z.B. Chlodwich, die Insignien eines Ehrenkonsuls erhielten ? Dann hätten wir nämlich nicht mehr darüber zu wundern brauchen, dass die Kaiser es nicht bei der "Fiktion" ihrer ideellen Vorrangstellung bewenden liessen, sondern gelegentlich konkrete Amtshandlungen vornahmen, die eben zur modernen Konzeption der Fiktion durchaus nicht passen.

Die Erweiterung der kaiserlichen Befugnis auch auf die Verleihung der übrigen senatorischen Ämter, wie sie im Vertragsentwurf steht, würde eine wesentliche Unterordnung des ostgotischen Staatsapparates unter den byzantinischen Hof bedeuten. Es gibt aber Anhaltspunkte für die Annahme, dass neben diesem grundsätzlichen Ziel, das Petrus Patricius dabei verfolgt haben mag, diese Bestimmung von den römischen Senatoren auch als eine willkommene Massnahme zum Schutz ihrer eigenen Rechte verstanden wurde. Deswegen glaubt Johannes Sundwall, dass "aus den Bedingungen ganz klar zu ersehen ist, dass der Vertragsentwurf unter Mitwirkung des Senats zustande gekommen ist" ([106]). Das ist eine sehr interessante Anregung, die jedoch hier nicht weiter verfolgt werden kann. Ich glaube nämlich, dass die Senatoren Roms und ihre Lobby in Konstantinopel in diesen und den nächsten Jahren entscheidend daran mitgewirkt haben, dass der Gotenkrieg überhaupt ausbrach, so furchtbar lange dauerte und nur mit der Vernichtung der Ostgoten enden durfte.

in Italien. Dass andere Diptychen, wie z.B. des Konsuln Clementinus des Jahres 513 auf den Bildnisschilden das Kaiserpaar darstellen, ergibt sich aus der Tatsache, dass diese Konsuln das Amt im Osten bekleideten. Mir ist kein Diptychon von westlichen Konsuln aus der Zeit nach 476 und vor 527 bekannt, das auf den Bildnisschilden das Kaiserpaar darstellt.

(104 Vgl. W. Ensslin (wie Anm. 1), S. 77 f.

(105) Im Aufsatz des Skepters des Konsuln Areobindus (a. 506) wird nicht die Büste des Kaisers sondern der Akt der "Belehnung" dargestellt : Kaiser Anastasius verleiht dem Areobindus die Codicilli seines Konsulats in Form einer Rolle, s. Delbruck, Nr. 12, S. 114 f.

(106) J. Sundwall (wie Anm. 79), S. 286.

Kurze Zeit nach Theoderichs Tod ernannte Amalasuinta den Goten Tuluin zum militärischen und politischen Verwalter Italiens mit der Stelle eines *vir illustris patricius praesentalis* (107). Die Verbindung der höchsten politischen und militärischen Ämter war im 5. Jahrhundert sehr geläufig. Die Würden eines *magister militum praesentalis* und des *patricius* charakterisierten die Stelle des starken Mannes – meistens nicht-römischer Abstammung – an der Seite von schwachen Kaisern (108). Diese faktischen Regenten werden nicht die ungeteilte Sympathie der römischen Aristokraten genossen haben, zumal ihre senatorischen Ämter mit dem Einzug in den Senat verbunden waren. Tuluin war der erste Ostgote, der überhaupt in den römischen Senat Aufnahme fand, und er war von einer aussergewöhnlichen Arroganz (109). Dies zeigen die drei Schreiben Cassiodors, welche die Beförderung Tuluins betreffen. Am deutlichsten kommt die Haltung Tuluins in seinem Brief zum Ausdruck, den er an den Senat richtete, um seine Wahl anzumelden und Aufnahme in die Reihen der Senatoren zu erbitten. Geradezu blasphemisch musste es in den Ohren der Senatoren klingen, als sie in diesem Brief lasen : *Accedit illud animi vestri gratissimum pignus quod patriciorum genius per nos constat erectus, quando nemo gentilium in vobis putabit abiectum, quod in me respicit honoratum* (110).

Wir haben leider keine Information über die Reaktion des Kaisers auf die Beförderung Tuluins und wissen auch nicht, wie er seine

(107) CASSIODOR, *Variae*, VIII, 9-11.

(108) Zur Stellung des *patricius praesentalis* im allgemeinen und zum Fall Tuluins insbesondere s. W. ENSSLIN, *Der Patricius Praesentalis im Ostgotenreich*, in *Klio*, 29 (1936), 243-249. Vgl. auch die ältere Studie von G. B. PICOTTI, *Il "patricius" nell'ultima età imperiale e nei primi regni barbarici d'Italia*, Roma, 1928, S. 76 ff., wo jedoch die Stellung Tuluins anders verstanden wird. W. HEIL bemüht sich um eine zu starke, d.h. unhistorische Differenzierung zwischen dem Patriziat byzantinischer und westlicher Prägung zu begründen (wie Anm. 5), S. 77 ff. Vgl. dazu H. WOLFRAM, MIÖG 74 (1966) 433-435.

(109) J. SUNDWALL (wie Anm. 79), S. 164 f.

(110) *Variae*, VIII, 11, 2. Falschlich trägt dieses Schreiben die Überschrift *senatui urbis Romae Athalaricus rex*, denn sein Inhalt zeigt, dass es von Tuluin unterschrieben wurde. Vgl. den Index in der Mommsenschen Edition, S. 501, s.v. Tuluin.

Ämter ausübte (111). Wenn Picotti mit der Annahme Recht hat, Tuluin sei einer der drei Anführer der extremen national-gotischen Partei, welche zu beseitigen Amalasuinta sich bald danach genötigt sah (112), können wir weiter annehmen, dass der Unmut der Senatoren sie zu der Kampfhaltung bewog, damit aus dem Fall Tuluin kein Präzedenzfall wurde.

Eine andere Beförderung in den Kreis der Patrizier dürfte nicht weniger Unmut bei den Senatoren hervorgerufen haben. Zur gleichen Zeit als Tuluin hat die Regierung in Ravenna auch Cyprianus zum *patricius* gemacht. Es war der *referendarius* Theoderichs, als der Senator Albinus und kurz danach Boethius des Hochverrats beschuldigt wurden. Bei seiner Ernennung bescheinigte ihm der König, er habe der gotischen Sache in absoluter Loyalität gedient, ja er habe sogar seine Söhne am gotischen Hofe im Waffengebrauch wie die jungen Goten und auch in ihrer Sprache erziehen lassen (113). Ich glaube, dass auch diese Beförderung für die Senatoren und den Kaiser eine Provokation bedeutete, die auf keinem Fall Schule machen durfte.

Sechste Bestimmungen : Diese Vertragsbedingung betraf die Akklamationen : "Huldigungen des römischen Volkes im Theater, im Hippodrom oder sonstwo sollten immer zuerst dem Kaiser und erst dann Theodahat dargebracht werden (114). Damit die Bedeutung dieser Bestimmung deutlich wird, müssen wir in aller Kürze die Entwicklung des Akklamationswesens darstellen.

Zunächst ist darauf hinzuweisen, dass die Akklamationen des Volkes, die *εὐφημίαι*, zum Verfahren einer legitimen Herrschafts-

(111) Aus der Verordnung *Variae*, VIII, 25 wird ersichtlich, dass er das Recht besass oder sich anmasste, königliche Guter an Privatpersonen zu schenken.

(112) G. B. Picotti (wie Anm. 108), S. 78. W. Ensslin (wie Anm. 108), S. 248 macht es jedoch wahrscheinlich, dass Tuluin im Jahre 533 nicht mehr lebte, als Cassiodor in der Eigenschaft eines *praefectus praetorio Italiae* den romischen Senat ansprach (s. dazu *Variae*, XI, 1).

(113) *Variae*, VIII, 21, 7 : *Relucent etiam gratia gentili nec cessant armorum imbui fortibus institutis. Pueri stirpis Romanae nostra lingua loquuntur, eximie indicantes exhibere se nobis futuram fidem, quorum iam videntur affectasse sermonem.* Zu Cyprianus s. J. Sundwall (wie Anm. 79), S. 110 f.

(114) *Εὐφημοῦντα δὲ Ῥωμαίων τὸν δῆμον, ἀναβοήσειν ἀεὶ βασιλέα πρῶτον ἔπειτα Θευδάτον, ἔν τε θεάτροις καὶ ἱπποδρομίαις καὶ εἴ που ἄλλῃ τὸ τοιοῦτον δεήσει γενέσθαι*, Prokop, *De bello Gothico*, I, 6, 4.

übernahme gehörten, wobei der *populus* (115) zusätzlich zu den übrigen "Verfassungsorganen" (Armee, Senat) seine politische Zustimmung zur Kaiserwahl bekundete (116). Die Bedeutung der *εὐφημίαι* wird weiter dadurch unterstrichen, dass auch das umgekehrte Verfahren, der Kaiserabsetzung, durch die *δυσφημίαι* des Volkes eingeleitet wurde (117). Das erklärt den Ernst, mit dem der Hof die Kundgebungen des Volkes verzeichnete und verfolgte, aber auch den Verdacht, der sich auf die Generale lenkte, wenn sie so leichtsinnig waren, freundliche Zurufe der Bevölkerung hinsichtlich ihrer Person zuzulassen (118).

Schon in der Zeit der römischen Republik waren die Akklamationen nur selten spontan. Cicero beurteilte die Demonstrationen des römischen Volkes als vorbereitete Äusserungen, die von Claqueuren eingestimmt wurden, glaubte aber, jeweils feststellen zu können, ob und wann sie echte Willensäusserungen der Bürger waren (119). In der Kaiserzeit sind solche Kundgebungen die einzige Demonstration des Volkswillens gewesen. Je mehr der Prinzipat autokratische Züge annahm, um so notwendiger wurde es, eingestimmte Akklamationen laut werden zu lassen. Nero perfektionierte das System, indem er viele Schauspiele für das Volk spendete, und eine eigene Mann-

(115) Dass der Ausdruck *δῆμος Ῥωμαίων* mit dem *populus Romanus* im Sinne der *plebs Romana* gleichzusetzen ist, zeigt A. CAMERON, *Circus Factions. Blues and Greens at Rome and Byzantium*, Oxford, 1976, S. 28 f. und A. S. FOTIOU, *Byzantine Circus Factions and their Riots*, in *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*, 27 (1978), 4 f. Vgl. W. SEYFARTH, *Von der Bedeutung der Plebs in der Spätantike : Görlitzer Eirene-Tagung*, 1967, Berlin, 1969, S. 7-18.

(116) Aus der reichlichen Literatur sind besonders hervorzuheben W. ENSSLIN, *Zur Torqueskrönung und Schilderhebung bei der Kaiserwahl*, in *Klio*, 35 (1942), 268-298 und Aik. CHRISTOPHILOPOULOU, *Ἐκλογή, ἀναγόρευσις καὶ στέψις τοῦ βυζαντινοῦ αὐτοκράτορος*, Athen, 1956, und DERSELBEN, *Περὶ τὸ πρόβλημα τῆς ἀναδείξεως τοῦ βυζαντινοῦ αὐτοκράτορος : Ἐπετηρὶς Φιλ. Σχ. Παν/μίου Ἀθηνῶν*, 12 (1961/62), 458-497 und 13 (1962/63), 375-399.

(117) H.-G. BECK (wie Anm. 84), S. 371 f.

(118) Prokop schildert nur eine Seite zuvor (*De bello Gothico*, I, 5« 18), dass Belisar am 31. Dezember 535 als Befreier in Syrakus feierlich einzog *πρός τε τοῦ στρατοπέδου καὶ Σικελιωτῶν κροτούμενος ἐς τὰ μάλιστα καὶ νόμισμα χρυσοῦν ῥίπτων ἅπασιν*. Prokops Bemühung nachzuweisen, dass *οὐκ ἐξεπίτηδες αὐτῷ πεποίηται τούτῳ*, sondern es lediglich dem Zufall zuzuschreiben sei, dass der triumphale Einzug Belisars in Syrakus genau an dem letzten Tag seines Konsulats fiel, zeigt, dass dieser Vorfall den Argwohn des Kaisers erregte bzw. erregen konnte.

(119) Pro Sectio 115. Vgl. A. CAMERON (wie Anm. 115), S. 158.

schaft von Claqueuren, die Augustiani, schuf, die ihn überall begleiteten und die Zurufe des Volkes organisierten (120). Von den Augustiani hören wir in der späteren Zeit nichts mehr, was jedoch nicht bedeutet, dass die Huldigungen spontaner wurden. Im Gegenteil. Die Erhöhung des *princeps* zum *dominus* liess auch die Akklamationen mehr und mehr zeremonielle Form annehmen. Aus den eingestimmten Zurufen wurden mit der Zeit "metrische Akklamationen", die antiphonisch von zwei Chören vorgetragen wurden (121). In der späteren byzantinischen Zeit wurden diese Akklamationen von dem Gesang *Πολυχρόνιον* ersetzt, der lediglich von den Chören gesungen wurde (122).

Von Libanius wissen wir, dass im 4. Jahrhundert in der Reichsstadt Antiocheia 400 Claqueure die politischen Akklamationen des Volkes im Theater einstimmten (123). Im 5. und 6. Jahrhundert wurden antiphonische Akklamationen von den zwei grossen Hippodromfraktionen, den Grünen und den Blauen, vorgetragen (124). In der Zeit Justinians fing man an, die Akklamationen im Protokoll der Zeremonien festzuhalten. Es ist bemerkenswert, dass Petrus Patricius, der Verhandlungspartner Theodahats, der erste uns bekannte Schriftsteller ist, der die Akklamationen in seinem Werk genau verzeichnete, "damit jeder bei jedem Anlass das richtige auswählen kann" (125). Das Interesse Justinians und seines

(120) Vgl. A. Alföldi, *Die Ausgestaltung des monarchischen Zeremoniells am römischen Kaiserhofe*, in *Röm. Mitt. d. Deutschen Arch. Instituts*, 49 (1934), 79-88, bes. S. 82 und Th. Klauser, *Reallexikon für Antike und Christentum*, 1 (1950), 216-233, s.v. Akklamation.

(121) P. Maas, *Metrische Akklamationen der Byzantiner*, in *Byz. Zeitschr.*, 21 (1912), 28-53. Vgl. O. Treitinger, *Die oströmische Kaiser- und Reichsidee nach ihrer Gestaltung im höfischen Zeremoniell*, Jena, 1938 (Ndr.: Darmstadt, 1956), S. 73 f.

(122) Vgl. H. J. W. Tillyard, *The Acclamation of Emperors in Byzantine Ritual*, in *The Anual of the British School at Athens*, 18 (1911/12), 239-260 und Treitinger (wie Anm. 121), S. 74 f.

(123) Libanius, *or.*, XLI, 9 und *or.*, LVI, 116. Vgl. J. H. W. G. Liebeschutz, *Antioch. City and Imperial Administration in the Later Roman Empire*, Oxford, 1972, S. 211 f.

(124) A. Cameron (wie Anm. 115), S. 244 f.

(125) *"Ινα ἕκαστος τὸ εὐτακτότερον καὶ ἀρέσκον καιροῦ γενομένου ἐπιλέξηται*, Konstantinos Porphyrogennitos, *De caerimoniis*, I, 91-94, S. 417, 10-12, Bonn. Vgl. A. Cameron (wie Anm. 115), S. 249 f. Zum Werk des Petrus Patricius s. jetzt

Diplomaten für die genaue Einhaltung der Akklamations-"Vorschrifte" müsste genügen, um die Aufnahme der sechsten Bestimmung in den Vertragsentwurf zu erklären. Der Hintergrund dieser Bedingung wird jedoch deutlicher, wenn wir die politische Bedeutung berücksichtigen, die die gotische Führung den Schauspielen beimass, welche dem Volk von Rom angeboten wurden und den Huldigungen, die, wie Cassiodor sagt, *sub quodam harmonia citharae* eingestimmt wurden (126).

In den *Variae* sind mehrere königliche Verordnungen erhalten, die die Spiele im Theater, Amphitheater und Hippodrom von Rom betreffen und das Interesse der Regierung für ihre gute Veranstaltung bekunden (127). Besonders hervorzuheben sind drei Schreiben, die jeweils die Spiele im Hippodrom (128), im Theater (129) und im Amphitheater (130) behandeln. Obwohl der gelehrte Schriftführer seine Verachtung für diese Spiele nicht unterdrückt, weil sie die animalischen Instinkte des Menschen wecken (131), akzeptiert er ihre soziale, d.h. politische Rolle und trifft Massnahmen, damit die schaulustigen Bürger ihre Freude haben. Andererseits drückt er seine Bewunderung für den *circus maximus*, für das Theater des Pompeius und für das grosse Amphitheater, das Colossaeum, und seinen Stolz für die in Rom veranstalteten Schauspiele aus. In seinem Schreiben an den *praefectus praetorio* Faustus lobt Theoderich namentlich den Rennwagenlenker Thomas, der aus dem Osten kam und nach grossen Siegen beschloss, im Westen zu bleiben. Theoderich verordnet sogar eine monatliche Apanage für

H. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner*, I, Munchen, 1978, S. 301.

(126) *Variae*, I, 31.

(127) *Variae*, I, 20, 27, 30, 31 und 32 fur die Rennkämpfe, I, 33 fur die Anstellung des besten Mimus mit monatlichem Honorar, I, 39 fur die Rennfahrer Mailands. Zur Rolle Theoderichs als generosen Stifters von Schauspielen s. F. MARTROYE, *L'occident à l'époque byzantine*, Paris, 1904, S. 88-92 und W. ENSSLIN (wie Anm. 1), S. 244 f. Zur Aktualität der erwahnten Schreiben vgl. Ch. PIETRI, *Le sénat, le peuple chrétien et les partis du cirque à Rome sous le pape Symmaque (498-514)*, in *Mél. d. arch. et d'histoire*, 78 (1966), 123-139, bes. S. 124-128.

(128) *Variae*, III, 51 (a. 507/511).

(129) *Variae*, IV, 51 (a. 507/511).

(130) *Variae*, V, 42 (a. 523).

(131) *Variae*, III, 51, 3 und *Variae*, V, 42, 12.

Thomas, weil sein Vorzug für eine Karriere in Rom die hervorragende Stellung Italiens im Reich dokumentiere (132).

Interessant ist auch das Schreiben des Königs an Symachus, sein späteres Opfer, in dem er ihm für seine Initiative gratuliert, aus eigenen Mitteln das Theater des Pompeius zu renovieren. Damit nicht genug, lässt Theoderich die Renovierungskosten dem Patrizier zurückerstatten, weil die Instandhaltung der antiken Monumentalbauten Aufgabe des Staates sei, was aber besagt, dass der König den politischen Gewinn aus der Renovierung selbst einnehmen wollte (133). Es sei noch angemerkt, dass auch Totila die politische Bedeutung der Spiele bewusst war. Als er 550 in die Ewige Stadt einzog, die im Gotenkrieg weitgehend zerstört wurde, verordnete er Rennkämpfe im *circus maximus*, denen er persönlich – sicherlich vom Balkon des kaiserlichen Palastes aus – beiwohnte, um die Sympathie der Bevölkerung zu gewinnen und seine Akklamationen entgegenzunehmen (134).

Zum Schluss müssen wir noch die von der sechsten Bestimmung vorgesehene Regelung der Akklamationen für Kaiser und König prüfen. Die eingestimmten Akklamationen der Kaiserzeit beschränkten sich immer mehr auf die Person der Kaisers und seiner Familie. Seit Konstantin dem Grosse war die Akklamierung von hohen Staatswürdenträgern offiziell freigegeben worden.

(132) *Sed quoniam in hoc agone primatum noscitur obtinere eiusque voluntas patria derelicta nostri sedes fovere delegit imperii, menstrua eum duximus largitate solidandum, ne adhuc ambiguum redderemus, quem Italiae dominatum elegisse cognovimus*, *Variae*, III, 51, 1. Die politische Relevanz sportlicher Leistungen, die an die Anstrengungen der modernen Staaten bei internationalen Wettkämpfen erinnert, wird dadurch dokumentiert, dass Cassiodor dabei Formulierungen rein politischen Gehalts wählte (wie z.B. *sedes nostri imperii, dominatus Italiae*).

(133) *Expensas vobis de nostro cubiculo curavimus destinare, ut et vobis adquiratur tam boni operis fama et nostris temporibus videatur antiquitas decentius innovata*, Variae, IV, 51, 12.

(134) PROKOP, *De bello Gothico*, III, 37, 3. Als 540 Chosroes I. ins syrische Apamea einzog, *φιλοτιμίᾳ πολλῇ χρώμενος τόν τε δῆμον ἐς τὸ ἱπποδρόμιον ἀναβαίνειν ἐκέλευε καὶ τοὺς ἡνιόχους ἀγωνίζεσθαι τά εἰωθότα σφίσιν. οὗ δὴ καὶ αὐτὸς ἀναβὰς θεατὴς γενέσθαι τῶν ποιουμένων ἐν σπουδῇ ἐποιεῖτο*, PROKOP, *De bello Persico*, II, 11, 31 f. Seine Parteinahme für die Rennfahrer der Grünen und sein tatkräftiges Eingreifen fur ihren Sieg, um damit einen symbolischen Sieg über Justinian zu erringen – weil der Kaiser Anhänger der Blauen war ! – zeigt in besonderer Weise die politische Relevanz der Spiele.

Mit einer Verordnung des Jahres 331 erlaubte der Kaiser den Provinzialen ihren Statthaltern gegenüber durch Akklamationen ihre Sympathie oder Antipathie zu demonstrieren, damit der Erfolg ihrer Administration geprüft werden könnte. Deshalb befahl er den Prätorianpräfekten, die Akklamationen zu protokollieren und ihm darüber zu berichten, nachdem ihre Gewährsleute genau geprüft hätten, ob die Volksäusserungen echt waren oder nur von Claqueuren inszeniert wurden (135). Theodosius I. räumte ferner das Akklamationsrecht den höchsten Staatsfunktionären nach Ablauf ihres Dienstes ein (136). Diese Regeln waren noch zur Zeit Justinians in Geltung, was aus der Tatsache hervorgeht, dass die Verordnungen im *Codex Iustinianus* Aufnahme fanden ; sie galten aber nur in Verbindung mit den Akklamationen für den Kaiser. Von Libanius wissen wir, dass bei den δυσφημίαι der Antiochener gegen den Nachfolger des Statthalters Lukian erst die (heidnischen) Götter und an zweiter Stelle der Kaiser geschmäht wurden. Weitere Schmähungen betrafen dann den Prätorianpräfekten, und nur am Schluss dieser Skala sprach man sich gegen den Statthalter aus (137). Dass diese Reihenfolge einer bestimmten und festgelegten Ordnung entsprach (138), zeigt ein weiteres Akklamationsverfahren.

Das ausführlichste Protokoll, das uns aus der Spätantike überliefert ist, berichtet von den Kundgebungen der Edessener in Bezug auf die Absetzung ihres Bischofs Ibas. Es wurde auf dem sog. 2.

(135) *Iustissimos autem et vigilantissimos iudices publicis adclamationibus conlaudandi damus omnibus potestatem, ut honoris eis auctiores proferamus processus, e contrario iniustis et maleficis querellarum vocibus accusandis, ut censurae nostrae vigor eos absumat ; nam si verae voces sunt nec ad libidinem per clientelas effusae, diligenter investigabimus, praefectis praetorio et comitibus, qui per provincias constituti sunt, provincialium nostrorum voces ad nostram scientiam referentibus*, *Cod. Theod.*, I, 16, 6. Vgl. VIII, 5, 32.

(136) *Qui exquaesturae honore aut efficaci magisterio aut comitiva utriusque aerarii nostri attonito splendore viguerunt, adclamatione excipiantur solita, nec praetereantur ut incogniti atque, ut non aequandi illis, qui gesserint praefecturas, sed eo observentur cultu omni coetu omnique conventu*, *Cod Theod.*, VI, 9, 2.

(137) LIBANIUS, *or.*, LVI, 16. Vgl. O. SEECK, *Libanius gegen Lucianus*, in *Rheinisches Museum für Philologie*, 73 (1924), 84-101.

(138) In diesem Sinne müsste m.E. auch die Anrufung der Götter in Verbindung mit Schmahungen gegen Macrinus gedeutet werden, die CASSIUS DIO, 78, 20, 1-2 zitiert, vgl. A. ALFÖLDI (wie Anm. 120), S. 81.

Konzil von Ephesus 449 vorgelesen und ist in der syrischen Übersetzung der Konzilsakten erhalten (139). Als der Staathalter der Provinz Osrhoene, Chaereas, nach Edessa kam, empfingen ihn die Bürger der Stadt mit Akklamationen in folgender Reihenfolge: Zunächst riefen sie den alleinigen Gott und dann Kaiser Theodosius an, dann kamen die Prätorianpräfekten, danach der *magister militum* Zenon, der patricius Anatolius, und der *comes Orientis* Theodosius an die Reihe. Erst dann, aber nur dann, kamen die Bürger dazu, ihren Praeses zu akklamieren! Aus disem Protokoll ergibt sich nach O. Seeck, "dass es sich nicht um das Durcheinander eines ungeregelten Volksgeschreis, sondern um das Unisono einstudierter Phrasen handelt, die in einer Art von Chor abgeleiert wurden. Die Künstlichkeit dieser Demonstrationen verrät sich auch in ihrer streng systematischen Ordnung: zuerst kommt Gott, dann die Kaiser, dann der höchste Beamte des orientalischen Reichsteils" (140).

Wichtig für unser Thema ist nicht nur die Feststellung, dass allen Akklamationen der Zuruf für den Kaiser voranstellen musste, sondern auch die Tatsache, dass alle Akklamationen mit Gott zu beginnen hatten. Im Sinne dieser hierarchischen Rangordnung muss m. E. auch das von Theoderich seinen Goten hinterlassene Vermächtnis verstanden werden. Nach Jordanes "kündigte er ihnen als seinen letzten Willen an, sie sollten ihren König ehren, den Senat und das römische Wolk lieben und *den Kaiser des Ostreichs immer nächst Gott als gnädigen Freund sich bewahren*" (141). Der Ansatz, auf den es hier ankommt, wäre deutlicher ausgesprochen, wenn die Ehre für den König und die Liebe für den Senat erst nach Gott und Kaiser stehen würde. Aber auch so, wie der Satz bei Jordanes steht, lässt vermuten, wie Theoderich sich die Akklamationen vorstellte, solange in Italien die Rechtsordnung intakt war. Erst Gott, dann der Kaiser, dann der König und zum Schluss die Magistrate. Die Tragweite des Verstosses gegen diese Regelung lässt sich durch

(139) Die deutsche Übersetzung von G. Hoffmann hat O. Seeck (wie Anm. 137), S. 86 f. nachgedruckt.

(140) O. Seeck, ebenda, S. 87 f.

(141) *Ut regem colerent, senatum populumque Romanum amarent principemque Orientalem placatum semper propitiumque haberent post deum*, Getica, LIV, 304

folgenden – allerdings viel späteren – Tatbestand zeigen. Solange der Bulgarenzar dem byzantinischen Kaiser als autonomer Untertan die Vertragstreue hielt, nannte er sich *ἄρχων τῶν Βουλγάρων*. Als er sich später emanzipierte, nannte er sich *ἀπὸ θεοῦ ἄρχων Βουλγαρίας*. Damit sollte der Anspruch betont werden, dass zwischen ihm und Gott nicht mehr der Kaiser stand. Die Legitimation seiner Herrschaft lag nun nicht mehr beim Kaiser, sondern direkt bei Gott (142).

Man muss also annehmen, dass nach den Bestimmungen vier und fünf, die das Verhältnis der römischen Oberschicht zum Kaiser gerantieren bzw. stärken sollten, mit der sechsten Bestimmung die Bindung der römischen *plebs* zum Kaiser geregelt wurde. Mit seinen Akklamationen für den Kaiser nach Gott und vor dem König bekundete der *populus Romanus* als letztes aber nicht zu vernachlässigendes "Verfassungsorgan" seinen Glauben an die "Reichsangehörigkeit" Italiens. Diesem Zweck sollte auch die letzte Bestimmung des Vertragsentwurfes dienen.

Siebte Bestimmung : Diese Bestimmung besagt, dass "niemals ein Standbild aus Erz oder anderem Material dem Theodahat allein errichtet werden dürfte, sondern stets nur beiden zugleich. Rechts solle dabei jedesmal der Kaiser, links Theodahat zu stehen kommen" (143). In seinen 'Studien zur offiziellen Geltung des Kaiserbildes im römischen Reiche' hat H. Kruse das Material zum Thema Kaiserbild gesammelt und analysiert (144). Die Tatsache jedoch, dass unsere siebte Bestimmung dabei ausser Acht gelassen wurde (145), zeigt, dass wir den historischen Hintergrund dieser Bestimmung herausarbeiten müssen. Zunächst sei darauf hingewiesen, dass die Huldigungen des Volkes für den Herrscher entweder in seiner physischen Anwesenheit oder vor seinem Bilde veranstaltet wurden.

(142) Vg. V. Beševliev, *Die protobulgarischen Inschriften*, Berlin, 1963, S. 72 ff. Vgl. E. Chrysos, *Zur Gründung des ersten bulgarischen Staates*, in *Cyrillomethodianum*, 2 (1972/73), 7-13, bes. S. 11. Für parallele Erscheinungen im Westen s. H. Wolfram, *Intitulatio* II (MIÖG Erg.-Bd. 24, Wien 1973), s. 59 ff.

(143) *Εἰκόνα τε χαλκῆν ἢ ὕλης ἑτέρας μή ποτε Θευδάτῳ μόνῳ καθίστασθαι, ἀλλὰ γίνεσθαι μὲν ἀεὶ ἀμφοτέροις. στήσεσθαι δὲ οὕτως · ἐν δεξιᾷ μὲν τὴν βασιλέως, ἐπὶ θάτερα δὲ τὴν Θευδάτου*, *De bello Gothico*, I, 6, 5.

(144) In der Reihe *Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums* 19, 3, Paderborn, 1934.

(145) Unberucksichtigt ist die Vertragsbestimmung auch im Artikel von K. Wessel im *Reallexikon der byzantinischen Kunst*, s.v. Kaiserbild.

Ausserhalb der Hauptstadt waren die Huldigungen immer nur vor Statuen, Bildern, oder – im Falle der Armee – vor den kaiserlichen Signa möglich. Damit es zur Bildverehrung und Huldigung kommen konnte, sorgte man bei jedem Thronwechsel dafür, dass das Bild des neuen Kaisers in die Provinzen gesandt wurde (146). In einem Schreiben Gregors I. hören wir von der feierlichen Aufnahme der Bilder des Kaiserpaares Phokas und Leontia in Rom im Jahre 602 : *Venit autem icona suprascriptorum Focae et Leontiae Augustorum Romae septimo Kalendarum Maiarum, et acclamatum est eis in Lateranis in basilica Julii ab omni clero vel senatu* (147). Diese uberaus enge Verbindung des Akklamationszeremoniells mit der Verehrung des Kaiserbildes wird in einer Verordnung des Jahres 425 sehr deutlich. Darin empfiehlt Kaiser Theodosius II., dass die Akklamierung der zur Schau aufgestellten Kaiserbilder bei öffentlichen Spielen nicht zu Exzessen ausarten sollte, denn *excedens cultura hominum dignitatem superno numini reservetur* (148).

Die Verbindung der *εὐφημίαι* mit der *βασιλικῆς εἰκόνος προσκύνησις*, die in vielen patristischen Zeugnissen bezeugt ist und während des Bilderstreits in der theologischen Auseinandersetzung theoretisch behandelt wurde (149), lässt erwarten, dass im Falle der *δυσφημία* des Kaisers auch seine Bilder und Statuen der Beschimpfung oder sogar der Zerstörung preisgegeben wurden (150).

Dieser Sachverhalt erklärt durchaus die praktische Notwendigkeit der Existenz der Bilder des Kaisers in Italien, welche unsere Bestimmung vorsieht. Denn ohne sie war auch die Zeremonie seiner Ak-

(146) "Die Entgegennahme der Huldigung des Volkes ist der eigentliche Zweck der Bildaussendung", KRUSE, S. 36 f. Zur Identifizierung der Person mit ihrer Statue s. H. G. NIEMEYER, *Studien zur statuarischen Repräsentation der römischen Kaiser*, 1968, S. 20 ff. Vgl. Th. PEKÁRY, *Goldene Statuen der Kaiserzeit*, in *Röm. Mitt.*, 75 (1968), 144 f. und P. ZANKER, *Prinzipat und Herrscherbild*, in *Gymnasium*, 86 (1979), 353-368 und G. GAMER, *Kaiserliche Bronzestatuen aus den Kastellen und Legionslagern an Rhein- und Donaugrenze des römischen Imperiums*, München, 1969.

(147) GREGORII MAGNI, *Registrum epistularum*, 13, 1 (*MGH*, Ep., II), S. 394 f. Vgl. KRUSE, S. 32 und 45.

(148) *Cod Theod.*, XV, 4, 1. Vgl. A. ALFÖLDI (wie Anm. 120), S. 78.

(149) Die Belege bei KRUSE, S. 34 ff.

(150) Vgl. H. KRUSE, S. 33 f.

klamierung nicht zu vollziehen. Ein kurzer Hinweis auf Theoderichs Haltung zu den Statuen und Bildern wird dies noch weiter erhärten.

Italien sah im 6. Jahrhundert wie eine Sammlung von Statuen im Freien aus. Theoderich, der als Kind Gelegenheit hatte, in Konstantinopel viele Kaiserstatuen zu bewundern und ihre Bedeutung wahrzunehmen, bekundete seine Fürsorge für die Erhaltung des *populus copiosissimus statuarum* durch eine Verordnung, die Cassiodor in die *Variae* aufnahm (151). Seine Freude an eigenen Statuen hatte er schon bei seiner Abmachung mit Kaiser Zenon demonstriert, wie aus der Tatsache hervorgeht, dass ihm der Kaiser zusätzlich nur Adoption und zum Konsulat für das Jahr 484 *equestrem statuam ad famam tanti viri ante regiam palatii conlocavit* (152). Aus der bereits erwähnten Initiative Rusticianas, die Bilder Theoderichs zu zerstören (153), können wir annehmen, dass mehrere Standbilder des Königs errichtet worden waren. Prokop berichtet von einem Mosaik mit dem Bild des Königs, das in Neapel aufgestellt war. Mit der Zeit begannen die Mosaiksteinchen zu verfallen, was als Omen Gottes gedeutet wurde. Als die Steinchen des Kopfes fielen, dachte man, dass der Tod Theoderichs bevorstand. Die herausfallenden Steinchen vom Bauch deutete man als Vorzeichen für den Tod Athalarichs u.s.w. Schliesslich fielen auch die Steinchen der Füsse heraus, und man wusste, dass bald der Untergang der gotischen Herrschaft in Italien eintreten würde (154).

Zum Vorgang der Aussendung der Kaiserbilder aus dem einen Reichsteil in den anderen verfügen wir über einen Bericht, der bezeichnenderweise aus dem Werk unseres Petrus Patricius stammt. Als Anthemius auf den Kaiserthron des Westens kam, sandte man aus Rom seine lorbeerbekränzten Bilder nach Konstantinopel. Der Kaiser (des Ostens, Leon I.) verfügte, dass die Bilder über das ganze Reich hin ausgesandt und die Bilder beider Herrscher gemeinsam aufgestellt werden sollten. Dies ist der Wortlaut der Verfügung: "Das Bild des gnädigsten Herrschers Anthemius, das wir lange erwartet haben und das jetzt vorgestellt ist, hat uns mit grosser

(151) *Variae*, VII, 13, 1.
(152) JORDANIS, *Getica*, 284.
(153) Oben, S. 450.
(154) PROKOP, *De bello Gothico*, I, 24, 22-27.

Freude erfüllt. Daher verfügen wir kraft kaiserlicher Verordnung, dass dieses Bild an Ehren gleichstehe unseren Bildern hinsichtlich freudiger Kundgebungen aller Völker, so wie alle Städte mir Freuden erfahren sollen, dass die höchsten Gewalten in beiden Reichsteilen vereint und wir durch sein (des Anthemius) Entgegenkommen miteinander verbunden sind" (155).

Wenn dieser Bericht die Aufstellung der Bilder von zwei gleichberechtigten Kaisern schildert, wird in einem allerdings wesentlich späteren und in seiner Echtheit sehr fraglichen Zeugnis die Aussendung der Kaiserbilder an die germanischen Könige erwähnt. In einem angeblich von Papst Gregor II. verfassten und an Kaiser Leon III., den Initiator des Bilderstreites, gerichteten Schreiben wird berichtet, "er (der Papst) habe dem Kaiser die Könige des Abendlandes zu Freunden gemacht ... daher haben sie Deine Bilder angenommen, denn es ziemt den Königen die Könige (– die Kaiser ? –) zu ehren. Als aber Gesandte aus Rom und von den germanischen Königen in Konstantinopel sahen, dass der Kaiser das Christusbild in Chalkoprateia zerstören liess, kehrten sie in ihre Länder zurück und berichteten von den Torheiten des Kaisers. Dann rissen sie Deine Bilder herunter, traten sie nieder und verschandeten Dein Antlitz" (156).

Die siebte Vertragsbedingung bestimmt auch die Anordnung der Bilder von Kaiser und König zueinander. Auf dem bereits erwähnten Konsulardiptychon des Orestes werden der König Athalarich und seine Mutter Amalasuinta auf der obersten Stelle in Medaillon dargestellt. Der unmündige, aber nichtdestoweniger legitime König steht auf der rechten Seite seiner Mutter (157). Diese Seite war die Ehrenseite, wie es auch aus den Münzen reichlich bezeugt ist (158). Wir können demnach annehmen, dass auch die Bilder der Kaiser Leon und Anthemius in dieser Anordnung aufgestellt

(155) KONSTANTINOS PORPHYROGENNITOS, *De caeremoniis*, I, 87, S. 395 f, Bonn. Die ubersetzung wurde entnommen von H. KRUSE, S. 29 f.

(156) J. GOUILLARD, *Le témoignage de Grégoire II*, in *Travaux et Mémoires*, 3 (1968). Die deutsche Übersetzung wurde entnommen von H. KRUSE, S. 33.

(157) Oben, Anm. 103.

(158) Ph. GRIERSON, *Catalogue of the Byzantine Coins in the Dumbarton Oaks Collection*, II, 1, Washington, D.C., S. 69 mit Verweis auf die siebte Vertragsbestimmung

wurden, weil Leon der *senior Augustus* war. Dass in dieser Rangordnung auch die an die germanischen Länder ausgesandten Kaiserbilder zu den Bildern der Könige standen, wird zwar nicht überliefert, muss jedoch mit grosser Wahrscheinlichkeit angenommen werden.

Zum Schluss sei auch ein Wort zur aktuellen Situation in Italien zur Zeit der Vertragsverhandlungen erlaubt. Die *Excerpta Valesiana* berichten, dass die Fürsorge Kaiser Zenons für die Stadt Rom dazu geführt habe, *ut etiam et imagines per diversa loca in urbe Roma levarentur* (159). Die Stelle in den *Excerpta*, wo diese Angabe steht, lässt vermuten, dass zeitlich die Errichtung der Statuen Zenons vor der Machtübernahme Odoakers lag. Zenons Statuen werden jedoch auch noch in den späteren Jahren gestanden haben, weil Odoaker bewusst alles unterliess, was als Provokation gegen Ostrom gedeutet werden könnte. Nach mehreren Jahren der Unklarheit über seine staatsrechtliche Stellung kam auch Theoderich zu einem friedlichen Abkommen mit Byzanz. Dort war aber schon Kaiser Anastasius auf dem Thron.

Theoderich wird wahrscheinlich die kaiserlichen *laureata* empfangen und aufgestellt haben, doch die Kampfstimmung der römischen Kirche gegen die monophysitischen Tendenzen des Kaisers artikulierte sich in weniger freundlichen Äusserungen. Es ist sogar anzunehmen, dass die Bilder des Anastasius dasselbe Schicksal gehabt haben, das die Bilder des Kaisers Philippikos Bardanes (711-713) traf, als sie nach Rom gesandt wurden ; Wegen der häretischen Gesinnung dieses Kaisers wurde nämlich ihnen der Einlass in die Stadt verwehrt (160).

Die Situation änderte sich, als Kaiser Justin die kirchliche Union mit Papst Hormisdas wiederherstellte. Während der bald darauf eingetretenen Abkühlung der Beziehungen von Byzanz mit Ravenna, und der Stimmung, die im Senat und wohl auch bei der römischen Bevölkerung entstand, als Theoderich in seinen letzten Jahren die vorsichtige Haltung aufgab,vor allem aber später, als die nationalgotische Partei gegen die prorömisch gesinnte Amalasuinta sich zu behaupten suchte, wird man jedoch gespürt haben, dass für

(159) *Excerpta Valesiana*, II. 44.
(160) *Liber Pontificalis*, I, S. 392 DUCHESNE. Vgl. H. KRUSE, S. 33.

die Errichtung von Statuen Justinians die Zeit nicht günstig war. Das Gegeneinandersein, die Kluft zwischen den beiden Regierungen, sorgte nun dafür, dass jeder sich solcher Initiativen enthielt. Insofern ist es verständlich, dass der Kaiser die neue Regelung über die Herrschaft der Goten in Italien und die gründliche Ausräumung der gegenseitigen Verdächtigungen mit der freien und feierlichen Akklamierung seiner Standbilder durch das Volk von Rom verbunden wissen wollte. Petrus Patricius, der Verfasser der Zeremonienbuches Justinians, war geradezu prädestiniert, die äussere Gestaltung solche Kundgebungen zu entwerfen.

Fassen wir die Ergebnisse dieser Untersuchung zusammen :

1. Die Herrschaft über Italien wurde von den Amalern nicht in der Fiktion oder nur in der Theorie, sondern auch faktisch und vor allem rechtlich als eine Statt-Halterschaft ausgeübt.

2. Der *modus regendi* wurde nicht ein für allemal, sondern jedesmal, wenn ein neuer Kaiser in Byzanz oder ein neuer König in Ravenna auf den Thron kam, Gegenstand neuer Verhandlungen und Vereinbarungen, die entweder den *status quo* bestätigten, oder revidierten.

3. Nach seiner Königswahl bemühte sich Theodahat, einen günstigen Vertrag von Byzanz zu erhalten. Nach langwierigen Verhandlungen kam es zu einem Vertragsentwurf – und einer vertraglichen Notlösung – der jedoch nicht ratifiziert wurde.

4. Die Bestimmungen des nicht ratifizierten Vertrages zielten nicht allein auf eine prinzipielle Einschränkung der königlichen Vorrechte in Italien, sondern ergaben sich aufgrund konkreter aktueller Anlässe aus dem politischen Verhältnis der Amaler zu den Römern Italiens.

5. Die Italienpolitik – sowie der spätere Gotenkrieg – Justinians lässt sich nur dann richtig erklären, wenn die Rolle der führenden politischen und kirchlichen Schicht Italiens richtig erfasst wird. Ihre jüngsten Erfahrungen aus dem Zusammenleben mit den Goten bestimmten weitgehend den Inhalt des Vertragsentwurfes.

6. Der Wortlaut der Bestimmungen spiegelt das Geschick des byzantinischen Diplomaten Petrus Patricius und seinen Sinn für die zeremonielle Manifestation der Kaisermacht wider.

Jannina. Evangelos K. Chrysos.

THESSALONIKA'S EARLY BYZANTINE PALACES

In the past decade or so a great deal of ink and energy has been spent on dating the several magnificent Byzantine monuments, many still standing, which graced the city of Thessalonika. Moreover, the grandeur and durability of Thessalonika's walls and churches appear to have mesmerised historians into isolating and comparing the city's various early Byzantine structures in such a self-contained way that their construction and reconstruction is normally interpreted in purely stylistic terms. Although this is, in general, an effective technique, it sometimes tends to produce narrow conclusions that ignore much of the literary evidence for the political and social context of the buildings themselves. In the case of Thessalonika, attention has been drawn to the similarity of designs on brickstamps spread across various locations. They are therefore taken to be contemporary and to imply that the construction or reconstruction of the buildings in which they are found must be contemporaneous.

Hence, it is argued that the walls of Thessalonika were built at the same time – mid-fifth century – as the churches of St. Demetrios, St. George (a new phase of the Rotunda), Acheiropoietos and what was known in later times as the Byzantine palace (1). The compelling logic of this stylistic uniformity has, in isolation, produced several implications for the history of the city in the early Byzantine period

(1) I refer here, and acknowledge due credit, to the various studies of M. VICKERS, *A Note on the Byzantine Palace at Thessalonika*, in *Annual of the British School at Athens (BSA)*, 66, 1971, pp. 369-371 ; *Fifth Century Brickstamps from Thessaloniki*, in *BSA*, 68, 1973, pp. 285-294 ; *The Date of the Mosaics of the Rotunda at Thessaloniki*, in *Papers of the British School at Rome*, 38, n.s. 25, 1970, pp. 183-187 ; *The Hippodrome at Thessaloniki*, in *Journal of Roman Studies (JRS)*, 62, 1972, pp. 25-32 ; *The Late Roman Walls of Thessalonika*, in *Roman Frontier Studies 1969* (ed. E. BIRLEY *et al.*), Cardiff, 1974, pp. 249-255 ; *Observations on the Octagon at Thessaloniki*, in *JRS*, 63, 1973, pp. 111-120.

which are significant enough to call for closer scrutiny. For example, it has been argued that the Hormisdas responsible for building the city walls did so in precisely 448/449 (2), that the hippodrome was no longer functional from the mid-fifth century (3), and that the imperial palace had likewise fallen into desuetude (4). Such inviting conclusions have, however, turned out to be more complex. While we can be fairly satisfied with the picture of a sudden outburst of civil and ecclesiastical building at Thessalonika in the mid-fifth century it seems more likely that Hormisdas' work was carried out in the early 440s (5). Similarly, there is unimpeachable evidence to demonstrate the existence of chariot racing in Thessalonika after the date proposed for the eclipse of the city's hippodrome (6). In view of these refinements, it is worth taking a fresh look at the status of the imperial palace, thought to have fallen into decay along with the hippodrome.

I

The palace complex at Thessalonika dates from the time of the tetrarchy when the emperor Galerius made it his capital. Like other late Roman imperial capitals, the hippodrome and palace were integrated in a uniform manner into a single stylised design (7). Because of this integral functionalism it is insinuated that both the palace and hippodrome necessarily declined and became disused

(2) M. VICKERS, *The Date of the Walls of Thessalonika*, in *Istanbul Arkeoloji Muzelerei Yilligi* (*IAMY*), 15/16, 1969, pp. 313-318 ; *Epilegomena to* IG *x, ii.i*, in *Journal of Hellenic Studies* (*JHS*), 93, 1973, pp. 242-243 ; *Further Observations on the Chronology of the Walls of Thessalonika*, in *Makedonika*, 12, 1972, pp. 228-233 and *Roman Frontier Studies 1969* (n. 1 *supra*), p. 255.

(3) VICKERS, *JRS*, 1972, p. 30 ; *IAMY*, 1969, p. 318.

(4) VICKERS, *JRS*, 63, 1973, p. 120 ; *JRS*, 62, 1972, p. 30, n. 38 ; *BSA*, 66, 1971, p. 370.

(5) B. CROKE, *Hormisdas and the Late Roman Walls of Thessalonika*, in *Greek, Roman and Byzantine Studies*, 19, 1978, pp. 251-258.

(6) J. A. S. EVANS, *The Walls of Thessalonika*, in *Byz.*, 47, 1977, pp. 361-362 and CROKE, *op. cit.*, p. 252, n. 4.

(7) For the palace complex : E. DYGGVE, *La région palatiale de Thessalonique*, in *Acta Congressus Madvigiani*, I ; Copenhagen, 1958, p. 353 ff. and VICKERS, *JRS*, 1973, pp. 111-120.

in an equally integral manner. For example, it is argued, albeit hesitatingly, that if the hippodrome can be shown to have ceased to function by the mid-fifth century then the palace itself must have suffered a similar fate (8).

In the vicinity of Prophitis Elias, formerly the Palace Mosque, lay the quarter known as 'Balaat' that is παλάτιον in Greek. This was the site of the palace of later Byzantine emperors at Thessalonika until its destruction in the Zealot uprising in 1342. Prophitis Elias itself was once the *katholikon* of the Nea Moni built about 1360 on the site of the destroyed palace. In the mid-nineteenth century Texier visited Prophitis Elias and discovered there bricks with stamps similar to those found in the Rotunda and elsewhere, that is stamps we now date to the mid-fifth century. It is sensibly assumed, therefore, that these stamps represent remains of the Byzantine palace known to have occupied the site at an earlier period. Consequently, the construction of the Byzantine palace is placed in the mid-fifth century and this is taken to imply that, like the hippodrome, the palace of Galerius had fallen into disuse thereby necessitating a new imperial palace (9).

If, as now appears the case, the hippodrome can be shown to be still functioning beyond the 440s, then the question must be asked : was the imperial palace a decrepit ruin, unfit for human habitation, by the 440s ?

With the rapid breakdown of the tetrarchic system the imperial court was no longer stationed in Thessalonika. Throughout the fourth century the imperial court was much more mobile as

(8) VICKERS, *BSA*, 1971, p. 370 : "It would help my argument if it could be shown that, when the Byzantine palace was built, the Roman palace in the south-eastern corner of the city had gone out of use (even though this is not wholly necessary : there were two palaces at Ravenna when the exarchate was established there, one episcopal, the other imperial)" ; *JRS*, 1972, p. 30, n. 38 : "It is probably relevant that a new palace was built fairly near the stadium in the mid-fifth century, the Tetrarchic palace having in all likelihood gone out of use". Also *JRS*, 1973, p. 120 and *BSA*, 1973, p. 293. Vickers' uncertainty over the assumption of a defunct Tetrarchic palace is evident from his reference to the palace built in the 440s as both imperial and prefectural (*Sirmium or Thessaloniki ? A Critical Examination of the St. Demetrius Legend*, in *BZ*, 67, 1974, p. 349).

(9) *Ibid.*

successive emperors responded to the threat of each new rival or barbarian invasion. Although the court did not now reside permanently at tetrarchic capitals like Nicomedia and Thessalonika this does not mean their palaces were not kept in perfect condition in case the emperor should ever want to reside there. Emperors sometimes visited Nicomedia ([10]) and it is natural to assume they were accommodated in Diocletian's palace.

So too, emperors occasionally resided in Thessalonika. Theodosius, for example, spent the first two years of his reign there, and returned on expeditions to the West (388, 394) and back (389/390) ([11]). The emperor's absence from a city did not mean a failure to upkeep its imperial palace. On the contrary, the existence of laws exhorting local officials to ensure that imperial palaces be not allowed to decay through disuse is proof enough that efforts were made to maintain palaces in proper condition, especially since the cost of such negligence was to be borne by the official responsible and his staff : 30 pounds of gold for Vicars, 20 pounds for provincial governors ([12]). Furthermore, it is fair to suggest that it was especially unlikely that the palace at Thessalonika had been allowed to disintegrate because of the city's location in a strategic position on the main East-West artery, the Egnatian way. Experience had shown there was always greater likelihood of the emperor visiting Thessalonika than other, more remote places with imperial palaces. In any case, we can be fairly confident in thinking that the palace at Thessalonika was still functioning at the time of Theodosius' death (395). The real question, however, is its subsequent use and it is here that I propose to introduce evidence which can be taken as demonstrating the preservation of the palace in the mid-fifth century. Furthermore, it helps us identify the fifth century building which became the later Byzantine imperial palace.

II

When the notary John usurped the throne in Ravenna after the death of Honorius in 423, the former emperor's sister, Galla

(10) *E.g.* Arcadius in 398 (*Cod. Just.*, xi.62.9).
(11) A. PIGANIOL, *L'empire chrétien*[2], Paris, 1972, pp. 232-233, 280, 283.
(12) *Cod. Theod.*, vii.10.1 (10 July 405) ; *Cod. Theod.*, xv.1.35 (396).

Placidia, and her young son Valentinian fled to the court of Theodosius II and his pious sisters at Constantinople (13). Before long an expeditionary force was prepared, under the Alan Ardaburius and his son Aspar, to restore Galla and Valentinian to the western throne (14). It was arranged that, en route, Valentinian III could be raised to the rank of *Caesar* in Thessalonika and the ceremony was performed by Helion, the *magister officiorum*, deputising for Theodosius (15). For this incipient Byzantine ceremonial, a palace was a prerequisite (16). The age of the emperor must not be taken to indicate anything less than the full ceremonial appropriate to a coronation. The elevation of young Leo II by his father in 473, described by Peter the Patrician, demonstrates this (17). Likewise, it is confirmed by the example of Valentinian II at Sirmium in 375 (18).

Following the defeat of John, Galla and Valentinian *Caesar* arrived safely in Ravenna. Meanwhile, it was decided that Valentinian would be elevated to the rank of *Augustus* in Rome, this time by Theodosius himself (19). While on his way Theodosius took ill at Thessalonika, where he was doubtless residing in the Galerian palace, and was subsequently forced to return to Constantinople (20).

At the time of Galla's stay in Constantinople she arranged with Theodosius the betrothal of her young son with the emperor's daughter, Eudoxia. Thirteen years later, in 437, the marriage came to pass in which the courts of East and West would be united. The ceremonies were planned and the facilities arranged. It was to be

(13) For details and sources : J. BURY, *History of the Later Roman Empire*^{2}, London, 1923, i, pp. 221-222.

(14) SOCRATES, *HE*, vii.32.

(15) OLYMPIODORUS, fr. 46 (*FHG*, IV, p. 68) ; PHILOSTORGIUS, *HE*, xii.13.

(16) As evidenced by the coronations of recent emperors : Valentinian II in 375 (ZOSIMUS, iv.19) and Theodosius I in 379 at Sirmium ; Arcadius in 383, Honorius in 393 and Theodosius II in 402 at the *tribunal* and imperial palace at the Hebdomon (R. JANIN, *Constantinople byzantine*^{2}, Paris, 1964, pp. 139-140 and G. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, Paris, 1974, p. 101).

(17) In CONSTANTINE PORPHYROGENITUS, *De cerimoniis*, I.94 : Bonn, I, pp. 431-432.

(18) AMMIANUS MARCELLINUS, xxx.10.5 ; ZOSIMUS, iv.19.

(19) SOCRATES, *HE*, vii.24.4-5.

(20) SOCRATES, *HE*, vii.25. Theodosius had reached Topirus on 22 September, 425 (*Cod. Theod.*, vi.10.4, 22.8).

held in Thessalonika (21). As it turned out, with due deference to his prospective father-in-law, Valentinian insisted on the wedding being held in Constantinople. This was not because Thessalonika could not provide the facilities but simply because it would be more convenient for Theodosius not to travel (22). Nonetheless, while returning to Ravenna after the wedding, the entourage of Valentinian and his young bride passed the winter of 437/8 in Thessalonika again, one must surmise, in the imperial palace (23).

Like the coronation in 424, it is difficult to conceive that such an elaborate and formal occasion as an imperial wedding could even be planned in a city whose imperial palace had completely deteriorated. In other words, the Galerian palace was in perfect order in 437 and had been maintained that way by imperial directive.

III

In view of the fact that the Galerian palace was still flourishing in 438 and that legislation ensured its preservation, it is scarcely possible that within three or four years, when the building programme represented by the brick stamps began, it was a crumbling ruin.

Yet the fact remains that on the site of the later Byzantine palace stood a building, assumed to be the palace itself, dating from exactly this period. It is only logical therefore to link this building, as Vickers has done, with the removal of the headquarters of the Praetorian Prefect of Illyricum to Thessalonika in 441 (24). However, the error has been in assuming the new palace was built for the emperor. It was, instead, the palace of the prefect and only later became the imperial palace.

The removal of the prefectural capital to Thessalonika must have placed great strain on the city's accommodation, for the prefect's staff and equipment was enormous. A striking illustration of the size of the prefect's *officium* is the description of the entry into Athens in 345 of the party of the Prefect Anatolius as "more formidable than

(21) SOCRATES, *HE*, vii.44.
(22) *Ibid.*
(23) MARCELLINUS, *Chronicon*, s.a. 437 (*MGH.AA*, XI, p. 79).
(24) JUSTINIAN, *Novel*, xi with CROKE, *op. cit.*, pp. 255-256.

the Persian expedition" [25]. The prefect could not take over the imperial palace which the emperor might need at any time, as occurred in 424 and 437 ; nor could he share with the Vicar of Macedonia and his staff who were also stationed in Thessalonika [26]. In fact such sharing was strictly forbidden [27]. He needed his own prefectural headquarters, and indeed was used to this since there had been separate imperial and prefectural palaces at Sirmium [28].

Furthermore, there is some evidence for the fact that the prefect did occupy a permanent building in Thessalonika and it is natural to suspect that it was the very building whose bricks were incorporated into Prophitis Elias.

In 478 when the Ostrogothic King Theodoric was faced with the combined opposition of Theodoric Strabo and the emperor Zeno he was forced to retreat westwards from his position in Thrace. The historian Malchus informs us that when the Thessalonians learned that Theodoric was in the vicinity they suspected that the Prefect John and the emperor Zeno had arranged to deliver over the city to the Goths. Aroused to indignation, they attacked the prefect and were prepared to tear him to pieces. In addition they collected firebrands and, so Malchus continues, were about to fire the prefect's palace (ἀρχεῖον) when the clergy intervened to soothe their passions with reason [29]. This illustrates the existence of a separate

(25) EUNAPIUS, *Vitae sophistarum* (ed. Wright, p. 502).

(26) PIGANIOL, *op. cit.*, 14.

(27) *Cod. Theod.*, vii.10.2 (23 November, 407), with the pertinent remarks of R. MACMULLEN, *Two Notes on Imperial Properties*, in *Athenaeum*, n.s. 54, 1976, pp. 31-32.

(28) Since in Sirmium in 365 there were separate palaces for the emperor (AMMIANUS MARCELLINUS, xxi.10.1, xxvi.5.4) and the governor of Pannonia II (IDEM, xv.3.7), there was surely a separate palace for the large party of the Prefect when he took up permanent residence at Sirmium. It is possibly the prefect's palace which has been excavated at Sirmium, an opulent residence with frescoes and marble colonnades. It was burnt down, probably during the Hun invasion of 441 (M. PAVOVIĆ-PESIKAN, *Sirmium : Archaeological Investigations in Sirmian Pannonia*, I (Belgrade, 1971), p. 44). It is worth noting that there were separate palaces at Antioch when the Praetorian Prefect of the East was stationed there. AMMIANUS MARCELLINUS, xiv.7.15 refers to the *praetorium praefecti*.

(29) MALCHUS, fr. 18 (*FHG*, IV, p. 125). For a self-conscious stylist like Malchus barbaric Latinisms like *praetorium* (πραιτώριον) needed to be Atticised,

prefectural palace in 478, a supposition reinforced by references in the *Miracula Sancti Demetrii* to the curing of the prefect Marianus through the intercession of Saint Demetrius.

The first chapter of the *Miracula* describes the paralysis of Marianus, how Demetrius appeared to him in a dream, how he was brought to the church of St. Demetrius in Thessalonika, laid out on the floor and then completely cured (30). When the healing had been effected the prefect's attendants were astonished at the miracle. They rushed out and obtained a tunic, belt, cloak and sandals from those nearby rather than go all the way back to the prefect's palace (*διὰ τὸ μακρὰν ἀφεστηκέναι τὸ πραιτώριον τῶν ὑπάρχων*) (31). Then the prefect himself made haste on foot to his palace (*αὐτοπόδως κάτεισιν εἰς τὸ πραιτώριον αὐτοῦ*) gathered up some valuables and returned immediately to the church of St. Demetrius with his offerings (32).

Marianus was Praetorian Prefect of Illyricum, stationed in Thessalonika, in the late fifth/early sixth century (33).

It is therefore clear from this chapter of the *Miracula* that there was a prefectural palace (*praetorium*) at Thessalonika after 441. It was presumably in this *praetorium* that the Prefect swore in his own appointees, for a law of Justinian instructs the prefect that those whom he appoints to office must take the oath of service in his court (*iudicium*), that is in Thessalonika, in the presence of the local bishop and the whole prefectural *officium* (34).

The evidence presented above leads to two inescapable conclusions :

(1) since the imperial palace built by Galerius was still in functional condition in 437/438 it was surely not in ruins by 441 when the prefectural headquarters was removed to Thessalonika.

hence *ἀρχεῖον*. For this important facet of early Byzantine historiographical style see Averil CAMERON, *Agathias*, Oxford, 1970, pp. 76-79.

(30) *Les plus anciens recueils des Miracles de Saint Démétrius et la pénétration des slaves dans les Balkans* I. Le Texte par Paul Lemerle, Paris 1979, pp. 57-66 (= *PG*, 116, 1203-1217).

(31) *Ibid.*, p. 66 (= *PG*, 1217).

(32) *Ibid.*, p. 67 (= *PG*, 1220).

(33) VICKERS, *BZ*, 1974, pp. 339-340.

(34) An exemplar appended to JUSTINIAN, *Novel*, viii (Schoell-Kroll, p. 89).

(2) the palace constructed in the mid-fifth century on the site of present-day Prophitis Elias in the north-west of the city was that of the Praetorian Prefect of Illyricum, since it was built precisely when a prefectural palace was required.

From the establishment of the prefectural capital in Thessalonika the prefect himself became the focus of imperial power and style in the city, although he was increasingly obliged to compete for influence with an archbishop under the sway of Rome (35). It was to be more than two centuries before an emperor would need his palace in Thessalonika again, until Justinian II celebrated his victory over the Slavs in 688 (36). The prefect, on the other hand, continued to function, although confined to Thessalonika itself, into the eighth century (37). It is not improbable that by this stage the Galerian palace was no longer used, or at least fit for royalty ; that is the emperor could be accommodated by the prefect in a palace built in a period when the prefect had a massive staff and jurisdiction over a wide area. Consequently the survival of the prefect and his palace in Thessalonika, at the expense of the palace of a perpetually absent emperor, goes far towards explaining the imperial takeover of the palace following the demise of the prefect.

Macquarie University, Sydney. Brian CROKE.

(35) E. STEIN, *Untersuchungen zur spätrömischen Verwaltungsgeschichte*, in *Rheinisches Museum*, 74, 1925, pp. 354-364.

(36) Justinian's triumph in Thessalonika, together with the complicated problems the sources involve, is ably summarised in C. HEAD, *Justinian II*, Madison, 1972, pp. 37-41.

(37) J. BURY, *History of the Later Roman Empire*, London, 1889, pp. 345-351 ; G. OSTROGORSKY, *History of the Byzantine State*, New Brunswick, 1969, p. 133.

UN MANUSCRIT PEU CONNU
LE *LONDINENSIS, BRIT. LIBR. ADD. 17472*

Le succès d'une entreprise philologique quelconque dépend largement de l'heuristique des documents se rapportant au sujet qu'on se propose d'étudier. Dans le cas de la littérature grecque de la période byzantine, qu'elle soit profane ou d'inspiration religieuse, nos seules sources, combien précieuses, restent les manuscrits médiévaux. Il importe donc de disposer de catalogues, offrant non seulement des descriptions approfondies du contenu, mais aussi les détails codicologiques indispensables pour fixer la date (et, si possible, le lieu d'origine) des *codices*. Malheureusement – et voilà que nous reprenons une plainte ancienne des éditeurs de textes –, trop d'inventaires encore se revèlent inférieurs à ces exigences pourtant justifiées. Nous en avons fait récemment l'expérience avec un manuscrit conservé à la *British Library*, sous la cote *Add. 17472*. Ayant dû constater que les données du catalogue (1) sont imprécises – que penser en effet d'un lemme du genre «Catena patrum de Doctrina» (ff. 1-72^{r}) ? – voire erronées, nous avons décidé de communiquer les résultats de notre propre analyse, dans l'espoir qu'un jour d'autres chercheurs pourront en tirer profit.

Considérons d'abord le contenu, qui est patristique. La subdivision du texte en chapitres (*κεφ < άλαιον >*) et la numérotation marginale qui, avec bien sûr quelques anomalies, va de *α'* jusqu'à *ργ'*, rappellent immédiatement un certain nombre de florilèges spirituels grecs. Toutefois, le lecteur non averti a d'abord l'impression qu'il se trouve en présence d'un texte constituant tel quel une unité originale. L'analyse du contenu apprend cependant

(1) *Catalogue of Additions to the Manuscripts in the British Museum in the Years 1848-1853*, London, 1868, p. 20. Voir également M. RICHARD, *Inventaire des manuscrits grecs du British Museum. I. Fonds Sloane, Additional, Egerton, Cottonian et Stowe* (Publications de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes. III), Paris, 1952, p. 28.

que rien n'est moins vrai, et que le texte de notre manuscrit a été composé à l'aide de recueils déjà existants. La source principale n'est autre qu'un florilège spirituel qu'on désigne habituellement comme le *Florilegium Coislinianum secundum alphabeti litteras dispositum* (2). Cette compilation dont les «titloi» sont rangés par ordre alphabétique, mêle aux réflexions des Pères de l'Église des textes à tendance encyclopédique et scientifique ; elle s'est constituée à une date relativement récente (3), mais elle a été transcrite de nombreuses fois et pendant une longue période. Toutefois, elle semble ne pas nous être parvenue intégralement. M. Richard a distingué trois recensions (4). La première s'est conservée dans le seul *Coislin. 294* du XIe-XIIe s. (mutilé de sa fin et dans le «stoicheion» I) (5) ; les chapitres y sont numérotés à l'intérieur de chaque «stoicheion». Les deux témoins de la deuxième recension sont également incomplets ; pour notre part, nos observations concernant cette recension sont basées sur le *codex Par. gr. 924* du Xe s. (6). La troisième rédaction enfin, qui, ayant omis ou raccourci certains chapitres, s'avère la plus brève, est aussi celle qui a connu le plus de succès ; pour elle nous nous référons au *codex Argentorat. gr. 12* (BN 1096), puisque lors

(2) Sur ce florilège, on pourra consulter M. RICHARD, *Florilèges spirituels grecs*. Dictionnaire de Spiritualité, t. V, coll 484-486 (cet article a été réimprimé dans M. RICHARD, *Opera Minora*, I, Turnhout-Leuven, 1976, n° 1).

(3) L'auteur le plus récent cité dans le recueil semble être Théodore Studite (759-826), dont on lit un fragment dans le chapitre sur le culte des images (Ier recension chap. E 17 ; IIe recension chap. 92 ; IIIe recension chap. 83 ; f. 76^r^ dans l'*Argentorat. gr. 12*). Certaines caractéristiques de la présentation ainsi que l'état du texte des citations provenant des *Quaestiones ad Thalassium* de Maxime le Confesseur – ouvrage dont le compilateur a fait largement usage – ont incité les éditeurs de ce dernier texte à ne pas situer la compilation du florilège avant le début du Xe s. ; cf. C. LAGA-C. STEEL, *Maximi Confessoris Quaestiones ad Thalassium ..., I, una cum latina interpretatione Ioannis Scotti Eriugenae iuxta posita* (CCSG, 7), Turnhout-Leuven, 1980, pp. LXXIV-LXXV.

(4) M. RICHARD, *art. cit.* (*sub n. 2*), col. 485.

(5) R. DEVREESSE, *Bibliothèque nationale. Département des manuscrits. Catalogue des manuscrits grecs, II. Le fonds Coislin*, Paris, 1945, pp. 275-276 ; K. HOLL, *Die Sacra Parallela des Johannes Damascenus* (Texte und Untersuchungen, 16, 1), Leipzig, 1897, pp. 132-138.

(6) H. OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale et des autres bibliothèques de Paris et des Départements*, I, Paris, 1886, p. 177.

de sa description, C. Welz en a publié le «pinax» (7), de sorte que nous disposons d'un point de repère imprimé. Signalons que dans les deuxième et troisième recensions, les chapitres sont pourvus d'une numérotation continue.

Afin de déterminer à quelle recension appartient le texte transmis dans le *Londinensis*, nous avons dressé un tableau synoptique, contenant cinq colonnes lorsqu'il s'agit de textes repris au *Florilegium Coislinianum secundum alphabeti litteras dispositum* (1. la numérotation des chapitres dans le *Londinensis*, 2. feuillets occupés par ce chapitre, 3. numérotation du même chapitre dans le «pinax» de l'*Argentorat. gr. 12*, 4. *idem* dans le *Coislin. 294*, 5. *idem* dans le «pinax» du *Par. gr. 924*) et trois colonnes lorsqu'il s'agit de textes ayant une autre origine (1. numérotation du chapitre dans le *Londinensis*, 2. feuillets occupés par ce chapitre, 3. origine du texte ou bien l'*incipit* et l'*explicit*).

κεφ. α′ – κεφ. πα′

EXTRAITS DU

FLORILEGIUM COISLINIANUM SECUNDUM ALPHABETI LITTERAS DISPOSITUM

Londin., BL Add. 17472	feuillets	*Argentorat. gr. 12*	*Coislin. 294*	*Par. gr. 924*
κεφ. α′	ff. 1r-4r	α′	*A* α′	α′
κεφ. β′	f. 4r-v	δ′	δ′	δ′
κεφ. γ′	ff. 4v-5v	ς′	ς′	ς′
κεφ. δ′	ff. 5v-6v	ς′	ς′	ς′
κεφ. ε′	ff. 6v-7r	ζ′	<ζ′>	ζ′
κεφ. ς′	ff. 7r-8r	η′	<η′>	η′
κεφ. ζ′	f. 8r-v	θ′	θ′	θ′

(7) C. WELZ, *Katalog der kaiserlichen Universitäts- und Landesbibliothek in Strassburg. Descriptio codicum graecorum*, Strassburg, 1913, pp. 28-42. On notera toutefois que dans cette description le «titlos» du chapitre 37 a été omis ; on ajoutera donc à la p. 29 le texte suivant : λζ′ *Περὶ τοῦ ἀντιχρίστου* (qui se lit tant dans le «pinax» au f. 1v que dans le corps du texte au f. 50v) ; l'unique texte cité sous ce «titlos» se réclame de Cyrille de Jérusalem. Quelques divergences entre la numérotation des chapitres dans le «pinax» et dans le texte, ont de temps à autre contraint l'auteur du catalogue à mentionner les deux chiffres. Dans notre tableau, nous suivons toujours la numérotation contenue dans le «pinax» ; si celle-ci ne coïncide pas avec la numérotation du texte, nous l'avons mise, tout comme C. Welz, entre crochets droits.

Londin., BL Add. 17472	feuillets	*Argentorat. gr. 12*	*Coislin. 294*	*Par. gr. 924*
κεφ. η′	ff. 8ᵛ-9ʳ	ι′	ι′	ι′
κεφ. θ′	f. 9ʳ-ᵛ	ια′	ια′	ια′
κεφ. ι′	ff. 9ᵛ-10ᵛ	ιϛ′	ιϛ′	ιϛ′
κεφ. ια′	f. 10ᵛ	ιζ′	ιζ′	ιζ′
κεφ. ιβ′	ff. 10ᵛ-11ᵛ	ιη′	ιη′	ιη′
κεφ. ιγ′	ff. 11ᵛ-13ʳ	κα′	κα′	κα′
κεφ. ιδ′	ff. 13ʳ-17ʳ	κβ′	κβ′	κβ′
κεφ. ιε′	ff. 17ʳ-19ʳ	κϛ′	κζ′	κζ′
κεφ. ιϛ′	f. 19ʳ-ᵛ	κζ′	κθ′	κθ′
κεφ. ιζ′	ff. 19ᵛ-20ᵛ	λβ′	λδ′	λδ′
κεφ. ιη′	ff. 20ᵛ-21ᵛ	λγ′	λδ′ (*sic*)	λε′
κεφ. ιθ′	f. 21ᵛ	λδ′	λϛ′	λϛ′
κεφ. κ′	f. 22ʳ	λζ′	λθ′	λθ′
κεφ. κα′	f. 22ʳ-ᵛ	λη′	μ′	μ′
κεφ. κβ′	ff. 22ʳ-23ᵛ	λθ′	<μα′>	μα′
κεφ. κγ′	ff. 23ᵛ-24ᵛ	μ′	*B* <α′>	μβ′
κεφ. κδ′	ff. 24ᵛ-25ᵛ	μβ′	δ′	με′
κεφ. κε′	ff. 25ᵛ-26ᵛ	μγ′	ε′	μϛ′
κεφ. κϛ′	ff. 26ᵛ-27ʳ	ν′	ιβ′	νγ′
κεφ. κζ′	f. 27ʳ-ᵛ	νϛ′	*Γ* ε′	ξ′
κεφ. κη′	ff. 27ᵛ-28ʳ	νη′	ι′	ξε′
κεφ. κθ′	f. 28ʳ-ᵛ	οδ′	*Δ* θ′	οϛ′
———	f. 29ʳ	ρκ′	*K* ε′	ρκζ′
<κεφ. λ′>	f. 29ʳ-ᵛ	ρκα′	ϛ′	ρκη′
———	ff. 29ᵛ-30ᵛ	ρκε′	ι′	ρλβ′
κεφ. λα′	ff. 30ᵛ-31ʳ	ρκη′	*Λ* β′	ρλε′
κεφ. λβ′	ff. 31ʳ-32ʳ	ρλ′	<δ′>	ρλζ′
κεφ. λγ′	ff. 32ʳ-33ʳ	ρλγ′	ζ′	ρμ′
κεφ. λδ′	f. 33ʳ	ρλδ′	*M* α′	ρμα′
κεφ. λε′	ff. 33ʳ-34ʳ	ρλε′	<β′>	ρμβ′
κεφ. λϛ′	ff. 34ʳ-36ᵛ	ρλϛ′	<γ′>	ρμγ′
κεφ. λζ′	ff. 36ᵛ-37ʳ	ρλζ′	<δ′>	ρμδ′
κεφ. λη′	f. 37ʳ-ᵛ	ρλθ′	ϛ′	ρμϛ′
———	f. 38ʳ	οδ′ [8]	*Δ* θ′	οϛ′

(8) L'anomalie dans l'ordre des chapitres a été causée par l'inversion des cahiers portant – d'ailleurs erronément – les signatures ε′ (ff. 29-37) et ϛ′ (ff. 38-45). En effet, les premiers mots du f. 38ʳ (*τὸ δακρύειν – ἀνθρώποις*) constituent la fin d'une phrase interrompue au f. 28ᵛ. De plus, la partie inférieure du f. 29, visiblement arrachée, manque. On y discerne les traces des chapitres suivants :

Londin., BL Add. 17472	feuillets	*Argentorat. gr. 12*	*Coislin. 294*	*Par. gr. 924*
κεφ. λθ΄	f. 38r	οε΄	ι΄	π΄
———	f. 38r	οη΄	E <γ΄>	πδ΄
κεφ. μ΄	ff. 38r-39r	οθ΄	δ΄	πε΄
κεφ. μα΄	f. 39r-v	π΄	η΄	πη΄
κεφ. μβ΄	ff. 39v-40r	πα΄	ιδ΄	πθ΄
κεφ. μγ΄	ff. 40r-41r	πβ΄	<ιε΄>	ϛ΄
κεφ. μδ΄	ff. 41r-42r	πγ΄	ιζ΄	ϛβ΄
κεφ. με΄	f. 42r-v	πγ΄	ιζ΄	ϛβ΄
κεφ. μς΄	ff. 42v-43r	πε΄	Z γ΄	ϛε΄
κεφ. μζ΄	f. 43r-v	[ϛη΄]	H ιβ΄	ρζ΄
κεφ. μη΄	ff. 43v-44r	ρς΄	Θ <δ΄>	ριε΄
κεφ. μθ΄	ff. 44r-45v	[ριθ΄]	K δ΄	ρκς΄
κεφ. ν΄	f. 45v	[ρκ΄]	ε΄	ρκζ΄
———	f. 46r-v	ρλθ΄	M ϛ΄	ρμς΄
κεφ. να΄	ff. 46v-47v	ρμ΄	N <α΄>	ρμζ΄
κεφ. νβ΄	ff. 47v-48r	ρμε΄	O α΄	ρνγ΄
κεφ. νβ΄ (*sic*)	f. 48r	ρμς΄	β΄	ρνδ΄
κεφ. νβ΄ (*sic*)	f. 48r	ρμζ΄	<γ΄>	—
κεφ. νγ΄	ff. 48v-49r	ρν΄	ϛ΄	ρνζ΄
κεφ. νδ΄	ff. 49r-50r	ρνε΄	—	ρξγ΄
κεφ. νε΄	ff. 50r-51v	ρξα΄	—	ρογ΄
κεφ. νς΄	ff. 51v-53v	ρξβ΄	—	ροδ΄
κεφ. νζ΄	ff. 53v-54r	ρξε΄	—	ροζ΄
κεφ. νη΄	ff. 54r-56v	ρξς΄	—	ροη΄
κεφ. νθ΄	f. 56v	ρξη΄	—	ρπ΄
κεφ. ξ΄	ff. 56v-57v	ρξθ΄	—	ρπα΄
κεφ. ξα΄	f. 57v	ρο΄	—	ρπβ΄
κεφ. ξβ΄	f. 58r-v	ροα΄	—	ρπγ΄
κεφ. ξγ΄	ff. 58v-59r	ροβ΄	—	ρπδ΄
κεφ. ξδ΄	f. 59r	ρογ΄	—	ρπε΄
κεφ. ξε΄	ff. 59r-60r	ροδ΄	—	ρπς΄

a) au f. 29r : 1° la continuation du chapitre ν΄ du *Londinensis* (*μεγιστᾶνι* – <ζω> *ἣν σου*), 2° le début du chapitre *Περ* <*ὶ καταλαλιᾶς*> (=ρκα΄ dans le «pinax» de l'*Argentoratensis*) sans aucune trace de chiffre ; b) au f. 29v : 1° la continuation du chapitre ρκα΄ (jusqu'à <*καταλαλούν*>*των*), 2° le début du chapitre *Περὶ κενοδοξίας* (=ρκε΄ dans le «pinax» de l'*Argentoratensis*) dont le premier mot lisible (f. 30r) est *(ἐνα)λλαγῆ*.

Londin., BL Add. 17472	feuillets	*Argentorat. gr. 12*	*Coislin. 294*	*Par. gr. 924*
κεφ. ξς΄ (?)	ff. 60r-62v	ροζ΄	—	ρπθ΄
κεφ. ξζ΄	ff. 62v-63r	ροη΄	—	ρϙ΄
κεφ. ξη΄	f. 63r-v	ρπα΄	—	ρϙδ΄
κεφ. ξθ΄	ff. 63v-64v	ρπβ΄	—	ρϙε΄
κεφ. ο΄	ff. 64v-65v	ρπγ΄	—	ρϙϛ΄
κεφ. οα΄	ff. 65v-66r	ρπδ΄	—	ρϙζ΄
κεφ. οβ΄	f. 66r-v	ρπε΄	—	ρϙη΄
κεφ. ογ΄	f. 66v	ρπϛ΄	—	ρϙθ΄
κεφ. οδ΄	ff. 66v-67r	ρπζ΄	—	ρσ΄ (*sic*)
κεφ. οε΄	ff. 67r-68r	ρπη΄	—	σα΄
———	f. 68r	ρπθ΄	—	σβ΄
κεφ. οϛ΄	f. 68r-v	ρϙ΄	—	σγ΄
κεφ. οζ΄	ff. 68v-70r	ρϙα΄	—	σδ΄
κεφ. οη΄	ff. 70r-71r	[σκϛ΄]	—	σμγ΄
κεφ. οθ΄	ff. 71r-71v	σκζ΄	—	σμδ΄
———	ff. 71v-72r	σκη΄	—	σμε΄
κεφ. <π΄> (9)	f. 72r	ρπε΄	—	ρϙη΄
——— (10)	f. 72r-v	μβ΄	—	με΄
κεφ. πα΄	ff. 72v-73r	μγ΄	—	μϛ΄
κεφ. πβ΄	ff. 73v-76v	JEAN DAMASCÈNE, *Expositio fidei*, 100 ; cf. B. KOTTER, *Die Schriften des Johannes von Damaskos*, II (Patristische Texte und Studien, 12), Berlin-New York, 1973, pp. 234-239.		
κεφ. πγ΄	ff. 76v-77r	*Πρόβου ὀρθοδόξου ἐπαπορήματα κατὰ Ἰακωβιτῶν* (numérotés de α΄ à ι΄) *Inc.* : *Ἐν τῇ φύσει ἐν ᾗ ἐστὶν ὁ πατὴρ. Expl.* : *... καὶ μίαν τοῦ Χριστοῦ* (11).		

(9) Ce chapitre <π΄> ne contient qu'un texte, le deuxième du chapitre ρπε΄ (=ρπϛ΄ dans le texte ; intitulé *Περὶ ὑποκριτῶν*) dans l'*Argentorat. gr. 12*, f. 196r, ll. 17-21.

(10) À la l. 25 du f. 72r, nous assistons, comme souvent ailleurs dans le manuscrit (cf. plus loin, p. 500) à un changement de main. Et la nouvelle main commence abruptement au milieu d'un mot (-*λοχωρεῖ*) ; comme par ailleurs, il s'agit d'un texte déjà cité plus haut (ff. 24v-26v), nous sommes contraint à supposer que la chose est due à la négligence d'un des copistes.

(11) Autant que nous sachions, ce petit traité anti-monophysite n'a pas encore été publié. Des sondages, à vrai dire peu systématiques, dans les catalogues de

κεφ. πδ'	ff. 77^{r}-83^{v}	JEAN DAMASCÈNE, *De natura composita* (*PG*, 95, 112C$_1$-125A$_{14}$).
κεφ. πε'	ff. 83^{v}-84^{r}	JEAN DAMASCÈNE, *Expositio fidei*, 10 ; cf. B. KOTTER, *Op. cit.*, pp. 32-33.
κεφ. πς'	f. 84^{r}-85^{r}	MAXIME LE CONFESSEUR, *Quaestiones et dubia*, 67 (*PG*, 90, 840B$_1$-841C$_{13}$).
κεφ. πζ'	ff. 85^{r}-90^{r}	Lettre de Michel Cérulaire à Pierre d'Antioche (*PG*, 120, 781B$_3$-796A$_{10}$).
κεφ. πη'	ff. 90^{r}-99^{r}	Lettre de Pierre d'Antioche (*PG*, 120, 796A$_{11}$-816A$_5$).
κεφ. πθ'	ff. 99^{r}-105^{v}	Édit de Manuel I Comnène sur l'interprétation de Jean XIV, 28 (... *ὁ πατήρ μου μείζων μού ἐστιν*), promulgué en avril 1166 (*PG*, 133, 773A$_1$-781D$_{14}$) (12).
κεφ. ϙ'	ff. 105^{v}-110^{r}	Fragment d'un édit de Constantin dans la version de Théodore Balsamon ; cf. J. D. MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, II, Florentiae, 1759, coll. 606-611.
κεφ. ϛα'	ff. 110^{r}-112^{v}	*Εἰς τὸ ὥσπερ ὁ πατὴρ ἔχει ζωὴν ἐν ἑαυτῷ, οὕτως ἔδωκε καὶ τῷ υἱῷ ζωὴν ἔχειν ἐν ἑαυτῷ* (Jean, V, 26). f. 110^{r-v}, GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Or.*

quelques bibliothèques importantes, nous ont appris que la pièce a joui d'une certaine diffusion. Nous en connaissons les manuscrits suivants : *Oxoniensis, Thomae Roe 22*, ff. 549^{v}-550^{r} (*Πρόβου ὀρθοδόξου ἀπὸ Ἰακωβιτῶν ἐπαπορήματα πρὸς Ἰακωβίτην*) ; cf. H. O. COXE, *Catalogi codicum manuscriptorum Bibliothecae Bodleianae t. I*, Oxonii, 1853, p. 481 ; *Athonensis, Cutlumusii 9* (*Πρόβου Ἐπαπορήματα πρὸς Ἰακωβίτας*) ; cf. Spyr. P. LAMBROS, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, t. I, Cambridge, 1895, p. 271 ; *Athonensis, Laurae* I, 62, ff. 12^{v}-13 (*Πρόβου ὀρθοδόξου ἀπὸ Ἰακωβιτῶν ἀπόκρισις πρὸς Ἰακωβίτην περὶ τῆς ὀρθοδόξου πίστεως ἰδίᾳ περὶ ἁγίας τριάδος* ; mais s'agit-il bien du même texte ?) ; cf. SPYRIDON LAURIOTES-S. EUSTRATIADES, *Catalogue of the Greek Manuscripts in the Library of the Laura on Mount Athos, with Notices from other Libraries* (Harvard Theological Studies, XII), Cambridge, 1925, p. 190 ; *Vat. gr. 1101*, ff. 193^{v}-194^{r} ; cf. K.-H. UTHEMANN, *Anastasii Sinaitae Viae Dux* (CCSG, 8), Leuven-Turnhout, 1981, p. CIV, n. 86).

(12) On trouvera tous les renseignements bibliographiques concernant cet édit chez F. DÖLGER, *Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit, Reihe A : Regesten, Abteilung I : Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches, 4. Teil : Regesten von 1282-1341*, München-Berlin, 1960, p. 80.

theol., IV, 9 ; cf. P. GALLAY-M. JOURJON, *Grégoire de Nazianze, Discours 27-31 (Discours théologiques)*, *SChr.*, 250, Paris, 1978, p. 242, ll. 1-6.

ff. 110^{v}-111^{r}, *τοῦ ἁγίου Κυρίλλου. Inc.* : *Ὅσα προσεῖναι λέγεται ... Expl.* : *... δέδωκεν ἑαυτὸν ἑαυτῷ* (13).

f. 111^{r-v}, CYRILLE D'ALEXANDRIE, *Thesaurus*, 14 (*PG*, 75, 244D$_4$-245A$_4$).

ff. 111^{v}-112^{v}, CYRILLE D'ALEXANDRIE, *Thesaurus*, 30 (*PG*, 75, 440B$_{10}$-441A$_5$) (14).

κεφ. ϛβ΄ ff. 112^{v}-113^{v} GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Or. XLI*, 11-12 (*PG*, 36, 444A$_9$-445B$_{14}$) (15).

ff. 113^{v}-114^{v} GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Or. XLI*, 13-14 (*PG*, 36, 445C$_1$-448B$_{11}$).

κεφ. ϛγ΄ – κεφ. ϛη΄

EXTRAITS DE LA *PANOPLIA DOGMATICA* D'EUTHYME ZIGABÈNE

κεφ. ϛγ΄ ff. 114^{v}-115^{v} EUTHYME ZIGABÈNE, *Pan. dogm.*, XII (*PG*, 130, 852C$_1$-853A$_{14}$).

κεφ. ϛδ΄ ff. 115^{v}-120^{r} EUTHYME ZIGABÈNE, *Pan. dogm.*, II (*PG*, 130, 116C$_{10}$-124B$_{13}$).

κεφ. ϛε΄ ff. 120^{r}-124^{v} EUTHYME ZIGABÈNE, *Pan. dogm.*, IV (*PG*, 130, 177A$_5$-185B$_{10}$).

κεφ. ϛϛ΄ (16) ff. 124^{v}-134^{v} EUTHYME ZIGABÈNE, *Pan. dogm.*, VIII (*PG*, 130, 257C$_9$-276C$_3$).

κεφ. ϛζ΄ ff. 134^{v}-143^{r} EUTHYME ZIGABÈNE, *Pan. dogm.*, VIII (*PG*, 130, 276C$_3$-292B$_4$).

(13) Ce texte est également attesté sous le nom de Cyrille chez EUTHYME ZIGABÈNE, *Pan. dogm.*, XI (*PG*, 130, 652D$_4$-653A$_7$).

(14) Cf. EUTHYME ZIGABÈNE, *Pan. dogm.*, XI (*PG*, 130, 681C$_{4-11}$) (*Τὸ ζῶ ἐγὼ ... ἐδήλωσεν*).

(15) Cf. EUTHYME ZIGABÈNE, *Pan. dogm.*, XII (*PG*, 130, 848B$_{11}$-849A$_{11}$) (*Τοῦτο ἐνέργει ... λεγόμενον*).

(16) Par une négligence du compilateur, le titre de ce chapitre semble confirmer sa dépendance vis-à-vis de la *Panoplie dogmatique* de Zigabène : *τί(τλος) ῑ Κατὰ Ἑβραίων* ... Cette indication pourrait bien refléter la numérotation que porte cet extrait dans le recueil d'Euthyme Zigabène, où le chapitre occupe la huitième position. Le chiffre *ῑ* ne doit-il pas être considéré comme une corruption itaciste du chiffre *η̄* ?

κεφ. ϛη′	ff. 143r-145v	Euthyme Zigabène, *Pan. dogm.*, VIII (*PG*, 130, 292B$_5$-296C$_2$).

κεφ. ϛθ′ – κεφ. ργ′
EXTRAITS DU
FLORILEGIUM COISLINIANUM SECUNDUM ALPHABETI LITTERAS DISPOSITUM

Londin., BL Add. 17472	feuillets	*Argentorat. gr. 12*	*Coislin. 294*	*Par. gr. 924*
κεφ. ϛθ′ (17)	ff. 145v-149r	ρθ′	—	ριθ′
κεφ. ρ′	ff. 149r-152v	ρϛβ′ - σκβ′	—	σε′-σλθ′
κεφ. ρα′	ff. 152v-153r	σκγ′	—	σμ′
κεφ. ρβ′ (18)	ff. 153r-155v	σκδ′	—	σμα′
κεφ. ργ′ (19)	ff. 155v-159v	ροθ′	—	ρϛα′

(17) Observons que par son contenu, le chapitre ϛθ′ du *Londinensis* fait bien suite aux chapitres ϛς′ – ϛη′ empruntés à Euthyme Zigabène. Ces trois derniers textes, attribués respectivement à Grégoire de Nysse, à Jean Chysostome et à Léonce, évêque de Chypre, sont de tendance nettement anti-juive. Or, le compilateur du *Londinensis* les a fait suivre par les *Ἐπαπορητικὰ κεφάλαια κατὰ Ἰουδαίων* contenus dans le *Florilegium Coislinianum secundum alphabeti litteras dispositum* (= κεφ. ρθ′ dans l'*Argentorat. gr 12*).

(18) Ce chapitre se compose d'une série de citations patristiques au sujet de l'incarnation ; la plupart d'entre elles se laissent identifier sans difficulté. Voici l'analyse de ce recueil, tel qu'il se présente dans le *Londinensis* : 1° (f. 153r) Athan. Alex., *De incarnatione*, 8, 1 ; cf. Ch. Kannengiesser, *Athanase d'Alexandrie. Sur l'incarnation du Verbe*, *SChr*, 199, Paris, 1973, p. 290, ll. 16-24 ; 2° (f. 153r-v) Id., *Ep. ad Epictetum* (*PG*, 26, 1057B$_{1-12}$) ; 3° (f. 153v) Grég. Naz., *Ep. CI (ad Cledonium)* ; cf. P. Gallay-M. Jourjon, *Grégoire de Nazianze, Lettres théologiques*, *SChr*, 208, Paris, 1974, p. 48, l. 30-p. 50, l. 33 ; 4° (ff. 153v-154r) Id., *Or. theol.*, III, 18-20 ; cf. P. Gallay-M. Jourjon, *Grégoire de Nazianze, Discours 27-31 (Discours théologiques)*, *SChr*, 250, Paris, 1978, p. 216, l. 21-p. 220, l. 11 ; 5° (f. 154r-v) Id., *Ep. CI (ad Cledonium)* ; cf. P. Gallay-M. Jourjon, *Op. cit.*, p. 44, l. 20-p. 46, l. 21 ; 6° (f. 154v) Bas. Cés., *Ep. CCLXI*, 2 ; cf. Y. Courtonne, *Saint Basile. Lettres*, III, Paris,1966, pp. 116-117 ; 7° (ff. 154v-155r) *Τοῦ μακαρίου Ἐφραίμ · Οὐ πέπονθεν ἡ Μαρία ... διὰ τὴν πρόσληψιν* ; 8° (f. 155r) Id., *Ἐκ τοῦ εἰς τὸν μαργαρίτην λόγου · Σκέπη θεὸς ... καὶ ἡ ὑπόστασις* ; 9° (f. 155r) *Τοῦ Χρυσοστόμου · ἐκ τῆς ἑρμηνείας τοῦ κατὰ Ἰωάννην εὐαγγελίου · Τότε κατ'εἰκόνα θεοῦ ... τὴν ἀπαρχὴν ἡμῶν ἀνήγαγεν* ; 10° (f. 155r) fragment inédit de Proclus de Constantinople ; cf. V Grumel., *Les regestes des actes du patriarcat de Constantinople Vol. I. Les actes des patriarches. Fasc. I. Les regestes de 381 à 715*, Paris, 1972, N. 91 ; 11° (f. 155v) Cyril. Alex., *Ep. V (ad Nestorium)* (*PG*, 77, 48C$_{11-14}$).

(19) Ce chapitre est consacré entièrement à la Trinité. À quelques exceptions près et du moins dans l'état actuel du *Londinensis*, ses textes sont tous dérivés de

Soulignons que le compilateur n'a pas copié chaque chapitre intégralement, mais que parfois il les a raccourcis. À l'aide de notre tableau synoptique, on se rend aisément compte que la division en chapitres du *Londinensis* ne coïncide pas toujours avec les divisions que présentent les trois recensions du *Florilegium Coislinianum secundum alphabeti litteras dispositum* : ainsi, le chapitre *ς΄* du florilège a été divisé en chapitres *γ΄* et *δ΄* dans le *Londinensis* ; une autre fois, l'indication fait défaut, comme dans le chapitre *Περὶ φίλων χρημάτων* (= *κεφ. ρπθ΄* dans le «pinax» de l'*Argentorat. gr. 12*) ; de plus, certains chiffres, comme par exemple *νβ΄* sont utilisés à plusieurs reprises et souvent les numéros ont été corrigés. Tout cela nous amène à croire que dans notre manuscrit, la division du texte est postérieure à l'achèvement du *codex*. Le fait que la numérotation des chapitres ne porte aucune trace de l'inversion des cahiers 5 et 6, ne fournit pas une preuve irréfutable pour notre hypothèse, puisque cet accident remonte probablement jusqu'à l'origine du *codex* (cf. ci-dessous). En revanche, nous croyons avoir distingué les traces d'une numérotation nettement plus ancienne, laquelle comprenait simplement un chiffre, sans l'abréviation *κεφ(άλαιον)*. Toutefois, cette division n'est plus conservée que très fragmentairement à l'heure actuelle (20) ; l'a-t-elle, par suite de l'inadvertance des scribes, toujours été,

l'œuvre de Grégoire le Théologien, comme le montre notre analyse : 1° (f. 155^{v}) Grég. Naz., *Or. XX, 5* ; cf. J. Mossay-G. Lafontaine, *Grégoire de Nazianze, Discours 20-23*, *SChr*, 270, Paris, 1980, p 66, l. 19-p. 68, l. 23 ; 2° (ff. 155^{v}-156^{r}) Id., *Or. theol., V, 3* ; cf. P. Gallay-M. Jourjon, *Op. cit.*, (*sub n. 18*), p. 280, ll. 11-22 ; 3° (f. 156^{r}) Grég. Naz., *Or. theol., III, 2* ; cf. P. Gallay-M. Jourjon, *Op. cit.* (*sub n. 18*), p. 180, ll. 13-18 ; 4° (f. 156^{r}) Id., *Or. XXXII, 5* (*PG*, 36, 180A$_{14}$-B$_{8}$) ; 5° (f. 156^{r}) Id., *Or. theol. IV, 19* ; cf. P. Gallay-M. Jourjon, *Op. cit.* (*sub n. 18*), p. 266, ll. 20-23 ; 6° (f. 156^{r-v}) Id., *Or. theol., V, 14 + V, 8* ; cf. P. Gallay-M. Jourjon, *Op. cit.* (*sub n. 18*), p. 302, l 24-p. 304, l. 13 + p. 292, ll. 10-19 ; 7° (f. 157^{r-v}) Id., *Or. XXV* (*PG*, 35, 1221A$_{8}$-C$_{4}$) ; 8° (ff. 157^{v}-158^{r}) Id., *Or XL* (*'Ex τοῦ εἰς τὰ φῶτα λόγου !*) (*PG*, 36, 420B$_{5}$-C$_{12}$) ; 9° (f. 158^{r-v}) Id., *Or. II* (*PG*, 35, 445B$_{4}$-C$_{7}$) ; 10° (ff. 158^{v}-159^{v}) Id., *Ep. CI (ad Cledonium)* ; cf. P. Gallay-M. Jourjon, *Op. cit.*, (*sub n 18*), p. 40, l. 12-p. 46, l. 24 ; 11° (f. 159^{v}) *Τοῦ ἁγίου Κυρίλλου περὶ τριάδος · Ἡ παναγία καὶ σεπτὴ* ... Précisons encore que les mots *κεφ. ργ΄* se situent en marge de la citation de Cyrille, et non au début du chapitre.

(20) Voici ce qui reste de l'ancienne numérotation ; nous citons chaque fois d'abord le chiffre de la subdivision récente : *κεφ. ι΄ = λβ΄* ; *κεφ. ιγ΄ = λδ΄* (ce dernier chiffre ne se trouve pas à côté du «titlos», mais au-dessus dans la marge supérieure) ; *κεφ. κς΄ = μς΄* ; *κεφ. κθ΄ = μθ΄* ; *κεφ. λβ΄ = ξγ΄* ; *κεφ. λζ΄ = ξη΄* ; *κεφ.*

ou est-ce qu'une partie des chiffres a disparu lorsqu'on a rogné les folios, ce qui a certainement eu lieu [21] ? Il est impossible de trancher.

Essayons de déterminer avec autant de précision que possible les sources utilisées par le compilateur du *Londinensis* ; pour ce qui est de sa source principale, le *Florilegium Coislinianum secundum alphabeti litteras dispositum*, il est frappant qu'elle ne contient aucun chapitre qui ne soit attesté dans la troisième recension. Cela nous semble suffisant pour situer le modèle de cette partie du *Londinensis* parmi les exemplaires de ladite rédaction. La situation se complique indiscutablement si l'on recherche la provenance des textes qui sont venus s'ajouter au florilège alphabétique. Certes, un bon nombre des pièces citées comptent parmi les plus répandues dans les manuscrits grecs de l'époque, et on ne peut, dès lors, exclure *a priori* la possibilité que le compilateur du *Londinensis* les ait lui-même recueillies dans quelques manuscrits de sa bibliothèque. Nous pensons pourtant que le compilateur a fait appel à des collections déjà existantes. Ainsi, par exemple, le chapitre ϛα΄ offre toutes les caractéristiques d'un extrait florilégique. De plus, nous pouvons peut-être reconnaître la source d'une partie des chapitres contenus dans le *Londinensis* dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris, à savoir le *Par. gr. 1163* [22].

Le *Par. gr. 1163* doit être considéré, soulignons-le, comme un *codex* composé de deux parties différentes. Le roman de Barlaam et de Joasaph [23] y occupe la partie finale (ff. 23^{r}-276^{r}), dont nous

λη΄ = ξθ΄ ; Ὅρος εὐχῆς σύντομος (f. 38^{r}) = λθ΄ ; κεφ. μζ΄ = νϛ΄ ; κεφ. μη΄ = νζ΄ ; κεφ. μθ΄ = νη΄ ; κεφ. ν΄ = νθ΄ ; κεφ. νβ΄ (2) = οβ΄ ; κεφ. νβ΄ (3) = ογ΄ ; κεφ. νγ΄ = οδ΄ ; κεφ. νδ΄ = οε΄ ; κεφ. νε΄ = οϛ΄ ; κεφ. ξβ΄ = πβ΄ ; κεφ. ξϛ΄ = πε΄ ; κεφ. ξζ΄ = πϛ΄ ; κεφ. ξη΄ = πζ΄ ; κεφ. οα΄ = ϛ΄ ; κεφ. οβ΄ = ϛα΄ ; κεφ. ογ΄ = ϛβ΄ ; κεφ. οδ΄ = ϛγ΄ ; κεφ. οε΄ = ϛδ΄ ; Περὶ φίλων χρημάτων (f. 68^{r}) = ϛε΄ ; κεφ. οη΄ = ϛη΄ ; κεφ. <π΄> = ρ΄ ; κεφ. πη΄ = ϛ΄ ; κεφ. ϛγ΄ = ιε΄ ; κεφ. ϛδ΄ = ιϛ΄ ; κεφ. ϛε΄ = ιζ΄ ; κεφ. ϛϛ΄ = ιη΄ ; κεφ. ϛη΄ = κα΄ (précisons que le chiffre κα΄ se trouve au milieu du chapitre ϛη΄ (f. 145^{r}).

(21) En effet, dans la marge supérieure du f. 85^{r}, on lit aujourd'hui un mot coupé en deux horizontalement.

(22) Cf. H. Omont, *Op. cit.* (*sub n. 6*), pp. 231-232.

(23) F. Dölger, *Der griechischen Barlaam-Roman, ein Werk des H. Johannes von Damaskos* (*Studia patristica et byzantina*, I), Ettal, 1953, parle de ce manuscrit à la p. 9.

savons grâce au colophon (f. 276^{r}), qu'elle fut achevée le 16 avril de l'année 1348 (24). Pour l'objectif que nous poursuivons dans cet article, ce sont les ff. 1-23 qui méritent une attention particulière ; commençons donc par la description de leur contenu :

$<\beta'>$	ff. 1^{r}-5^{r}	(acéphale) JEAN DAMASCÈNE, *De natura composita* (*PG*, 95, 116B$_{8}$-125A$_{14}$).
γ'	f. 5^{r-v}	JEAN DAMASCÈNE, *Expositio fidei*, 10 ; cf. B. KOTTER, *Op. cit.*, pp. 32-33.
δ'	ff. 6^{r}-7^{r}	MAXIME LE CONFESSEUR, *Quaestiones et dubia*, 67 (*PG*, 90, 840B$_{1}$-841C$_{13}$) (25).
ε'	ff. 7^{r}-13^{r}	Lettre de Michel Cérulaire à Pierre d'Antioche (*PG*, 120, 781B$_{3}$-796A$_{10}$).
ς'	ff. 13^{r}-22^{v}	Lettre de Pierre d'Antioche (*PG*, 120, 796A$_{11}$-816A$_{5}$).

Le fragment de la *De natura composita* étant acéphale, et le texte suivant portant le chiffre γ', on est en droit de supposer que la citation du Damascène était précédée par le chiffre β' et aussi qu'un texte (α') a complètement disparu. Or, précisément, l'étroit parallélisme existant entre les chapitres $<\beta'> - \varsigma'$ du *Par. gr. 1163* et les chapitres $\pi\gamma' - \pi\eta'$ du *Londin., Brit. Libr. Add. 17472*, permet de supposer avec énormément de vraisemblance que le texte perdu dans le *Parisinus* était les objections contre les Jacobites de l'orthodoxe Probus.

Évidemment, l'expression «étroit parallélisme» est trop vague pour qu'on s'en contente ; elle ne jette en effet aucune lumière sur la vraie nature de la relation existant entre nos deux manuscrits. Afin de définir ce degré de parenté, le seul chemin à suivre est celui de la critique textuelle. Ayant examiné la tradition manuscrite des *Quaestiones et dubia* de S. Maxime (26), nous avons choisi comme échantillon le texte de la *quaestio* 67 sur l'habit monacal. Il n'y a pas à s'étonner de voir apparaître cette question isolée du reste de

(24) *μη(νὶ) ἀπριλλ(ίῳ) ῑς · τοῦ ,ϛω͡νϛ ἔτους ...*

(25) C'est en vain qu'on cherchera la mention de ce fragment dans le catalogue des *Parisini graeci* !

(26) J. H. DECLERCK, *Maximi Confessoris Quaestiones et dubia. Tekstkritische uitgave met authenticiteitskritiek*. Leuven, 1980 (thèse de doctorat, actuellement sous presse dans le *CCSG*).

l'ouvrage (27) : tout d'abord, le genre même de la collection d'*ἐρωταποκρίσεις* encourage le détachement d'une pièce ; ensuite, le sujet abordé est tel que le fragment devait finir par attirer une attention particulière. Peu importe ici que le texte de nos manuscrits soit mauvais ; peu importe également la position qu'ils occupent vis-à-vis des autres témoins connus des *Quaestiones et dubia*. Signalons néanmoins une des caractéristiques qui distinguent nos deux manuscrits (28) du reste de la tradition, à savoir la subdivision, certainement secondaire, du texte en 8 sections à l'aide d'interrogations inspirées par le contexte. Quelle est dès lors la relation entre le *Londinensis* et le *Parisinus* ? La possibilité que le premier ait servi de modèle au deuxième, peut être écartée, parce que le *Londinensis* contient trois leçons significatives, qui ne se retrouvent pas dans le manuscrit conservé à Paris (29). De plus, nous y rencontrons un certain nombre de fautes d'orthographe (30) – faciles à corriger, il est vrai – qui rendent le texte nettement inférieur à celui du *Parisinus*. Par contre, le *Par. gr. 1163* ne contient aucune particularité vis-à-vis du reste de la tradition qui ne se lise également dans le *Londinensis*. Du point de vue de la critique textuelle – sur un échantillon, il est vrai, d'un peu plus de 5 % des textes communs – rien ne s'oppose donc à situer le *Londin., Brit. Libr. Add. 17472* dans la descendance du *Par. gr. 1163*. Un indice complémentaire vient encore corroborer cette présomption. On se rapelle l'ancienne numérotation des chapitres, dont nous avons décrit les vestiges dans la note 20. Bien qu'elle comporte quelques anomalies qui à l'heure actuelle semblent devenues inexplicables, on y distingue deux séries progressives, dont

(27) La même question se retrouve seule dans le *codex Scorialensis gr. ψ.III.7* du XIe s. (f. 312^{v-v}) ; cf. G. DE ANDRÉS, *Catálogo de los Códices Griegos de la real biblioteca de El Escorial*, III, Madrid, 1967, pp. 62-64.

(28) Elle se constate également dans le manuscrit de l'Escorial (cf. n. 27). Précisons, sans entrer dans les détails, que ce dernier témoin ne peut se situer dans l'ascendance ni du *Par. gr. 1163* ni du *Londin., Brit. Libr. Add. 17472*.

(29) F. 84^{v}, l. 3 *ἔχοντες* (*pro ἔχωμεν*), l. 18 *post αὐτὸν add. δὲ* ; f. 85^{r}, l. 5 *ἐκβλάβη* (*pro ἐκλάβη*).

(30) F. 84^{r}, l. 6 *ἐρώτῖσης* (*sic*), l. 9 *οὕτος* (*pro οὕτως*), l. 26 *τῶν* (*pro τὸν*), l. 29 *ὅπεισθεν* ; f 84^{v}, l. 1 *κόνμον* (*pro κόσμον*), ll. 8-9 *ανέσθητοι* (*sine spir.*), l. 15 *δέχετε* (*omissum in text., additum in mg.*), l. 22 *παλίον*, l. 22 *περιβόλεον* (*corr. sup. l.*), l. 23 *παλίον* (*add λ sup. l.*), l. 25 *τεσάρων* ; f. 85^{r}, l. 1 *κ(α)τ(ὰ) τα* (*pro κατὰ*), l. 4 *τέσαρας*, l 4 *γενηκὰς*.

la première commence par le chiffre $\lambda\beta'$ ($= \kappa\varepsilon\varphi.\ \iota'$) et va jusqu'au chiffre ρ' ($= \kappa\varepsilon\varphi.\ <\pi'>$), couvrant ainsi à peu près la totalité des extraits du *Florilegium Coislinianum secundum alphabeti litteras dispositum* ; le premier chiffre de la deuxième série est le ς' ($= \kappa\varepsilon\varphi.\ \pi\eta'$) qui se situe à côté de la lettre de Pierre d'Antioche à Michel Cérulaire. Or, dans le *Par. gr. 1163*, c'est précisément ce texte qui se trouve à la sixième position, introduit par un ς' ! Toutefois, nous estimons qu'il est trop tôt pour conclure de façon définitive que le *Londinensis* est une copie directe du *Parisinus* (cf. note 45). Une dernière réflexion avant de passer aux aspects codicologiques de notre manuscrit. Si le ς' qui accompagne la lettre de Pierre d'Antioche dans le *Londinensis* nous conserve le numéro qui affectait cette pièce dans la source du *Londinensis*, on est peut-être en droit d'en déduire que le *codex*, dont faisaient naguère partie les ff. 1-23 de l'actuel *Par. gr. 1163*, contenait au moins tous les textes que le *Londinensis* nous a conservés dans ses $\kappa\varepsilon\varphi.\ \pi\gamma' - \varsigma\eta'$; nous pouvons en effet suivre la deuxième série de l'ancienne numérotation jusqu'à ce chapitre $\varsigma\eta'$ et nous constatons qu'elle cesse à cet endroit pour faire place aux nouveaux emprunts au *Florilegium Coislinianum secundum alphabeti litteras dispositum*.

Dans son état actuel, ce *codex* de petit format (200 × 135) renferme 159 folios [31] numérotés très récemment, nous semble-t-il,

(31) Deux folios de parchemin, provenant d'un autre manuscrit, ont été insérés comme gardes au début du *codex*. Ils sont nettement plus grands (285 × 196) que ceux du manuscrit lui-même ; pour cette raison, on les a pliés en deux et leur ancienne largeur est actuellement leur hauteur. Les deux feuilles se suivaient dans le *codex* dont originalement elles faisaient partie, mais le relieur n'a pas respecté cet ordre. La deuxième feuille, dont le côté recto commence par les mots *Ἱερωτάταις ἐν φωναῖς*, devrait en effet se trouver, devant la première, dont le côté recto commence par les mots *βασιλέα χν̄ ὥμοις σου*. Leur contenu est liturgique : 1° *Ἱερωτάταις ἐν φωναῖς – καὶ δοξάζει ἀειπάρθενε* = A. Mai, *Spicilegium Romanum*, t. IV, Romae, M.DCCC.XL, p. 196, l. 22-p. 198, l. 17 ; 2° *Ὤφθης φῶς ἀπρόσιτον ἡμῖν – τὴν πανήγυριν = Πεντηκοστάριον χαρμόσυνον* ..., Romae, 1883, p. 127, ll. 18-23 ; 3° *Ἴσμεν, ὦ εὐσχῆμον Ἰωσὴφ – πέρασιν = ibid.*, p. 115, l. 27-p. 116, l. 4 ; 4° *Ἡ κτίσις θεωροῦσα – τοὺς ἀεί σε μακαρίζοντας* = A. Mai, *Op. cit.*, p. 198, l. 19-p. 199, l. 23 ; 5° *Σέλας τὸ τρισήλιον ἐν γῇ – κινδύνων τε καὶ θλίψεων = Πεντηκοστάριον χαρμόσυνον*. Romae, 1883, p. 118, l. 30-p. 119, l. 10 ; 6° *Ἀνῆλθες – διὸ τὴν πολλήν* = A. Mai, *Op. cit.*, p. 199, ll. 24-29. Dans le catalogue, les gardes sont datées du XIIIe s. L'écriture nous semble cependant appartenir plutôt au Xe-XIe s. ; que l'on compare par exemple avec le *codex Florent., Med.-Laurent., Plut. 69. 6*, probablement écrit en l'an 997 ; cf. K. & S. Lake, *Dated Greek Minuscule*

dans l'angle supérieur droit du recto. Il se compose de 20 cahiers dont les signatures sont situées au verso de dernier folio de chaque cahier. Voici la liste de ces signatures et les conclusions qu'on peut en tirer (32) :

f. 8v	angle inf. g.	α′	ff. 1-8	= quaternion
f. 16v	angle inf. g.	β′	ff. 9-16	= quaternion
f. 24v	————	<γ′>	ff. 17-24	= quaternion
f. 28v	angle inf. g.	δ′	ff. 25-28	= binion
f. 37v	angle inf. g.	ε′	ff. 29-37	= 8 + 1
f. 45v	angle inf. g.	ϛ′	ff. 38-45	= quaternion
f. 53v	angle inf. g.	ζ′	ff. 46-53	= quaternion
f. 61v	angle inf. g.	η′	ff. 54-61	= quaternion
f. 68v	angle inf. g.	θ′	ff. 62-68	= 6 + 1 ?
f. 80v	angle inf. g.	ι′	ff. 69-80	= sénion
f. 89v	————	<ια′>	ff. 81-88	= quaternion
f. 96v	angle inf. g.	ιβ′	ff. 89-96	= quaternion
f. 104v	angle inf. g.	ιγ′	ff. 97-104	= quaternion
f. 111v	angle inf. g.	ιδ′	ff. 105-111	= 6 + 1
f. 121v	angle inf. g.	ιε′	ff. 112-121	= quinion
f. 122r	angle sup. d.	ιϛ′		
f. 128v	angle inf. g.	ιϛ′	ff. 122-128	= 6 + 1
f. 137v	angle inf. g.	ιζ′	ff. 129-137	= 8 + 1
f. 145v	angle inf. g.	ιη′	ff. 138-145	= quaternion
f. 155v	angle inf. g.	ιθ′	ff. 146-155	= quinion
			ff. 156-159	

Tout comme la division en chapitres, la série des signatures ne conserve pas de traces de l'inversion des 5e et 6e cahiers. À deux reprises, on a averti le lecteur de cette anomalie : tout d'abord, on a noté dans l'angle supérieur droit du f. 29r *έχτο* ¯ : ~ (*sic*) ; à en juger par l'écriture, l'indication provient du scribe principal, ce qui implique que dès la composition du livre les cahiers 5 et 6 ont été inversés ! Plus tard, quelqu'un a ajouté dans l'angle supérieur droit des ff. 38r et 46r respectivement *πέμπτον* et *ἕβδομον* ; cette même

Manuscripts to the Year 1200 (Monumenta Palaeographica Vetera. First Series), X, Boston, 1939, Pl. 689.

(32) Faute d'avoir vu le *codex*, nous ne pouvons présenter des conclusions parfaitement sûres au sujet de l'agencement des cahiers ; néanmoins, dans la plupart des cas, le microfilm est suffisamment clair.

main tardive a apporté des notes aux ff. 28^{v}, 37^{v} et 45^{v} (*στρέψον ὄπισθεν εἰς τὸ ἔκτον*). Bien que la pâleur de l'encre ait rendu illisibles, du moins sur microfilm, les notes aux ff. 28^{v} et 37^{v}, nous sommes à peu près certain qu'elles aussi informent sur l'inversion des cahiers. En ce qui concerne le nombre impair des feuilles constituant les cahiers *ε΄*, *θ΄*, *ιδ΄*, *ις΄* et *ιζ΄*, il nous semble le résultat de l'insertion de folios à talon (33). Remarquons encore que très probablement les ff. 156-159 forment la moitié d'un quaternion ; en tout cas, le *codex* n'est plus complet, car la dernière citation de Cyrille se termine de façon abrupte (34). Le parchemin – tel est en effet le support matériel du *Londinensis* – est de qualité médiocre ; à preuve les nombreux trous qui, réparés ou non, existaient avant que les feuilles fussent remplies (35).

Une dernière question importante se pose : celle de la datation du témoin. À ce propos, on lit dans le *Catalogue of Additions ... in the Years 1848-1853*, p. 20, l. 19 : «XVIth century». Immédiatement, cette date nous a paru être en contradiction avec la nature du support matériel : il serait en effet étonnant que, à l'époque proposée, pour un recueil de ce genre, on ait préféré au papier un parchemin fort coûteux. Le problème s'est assez vite résolu, car la liste des «Corrections and additions» à la p. 369 nous apprend qu'au lieu de «XVIth century», il faut lire «XIVth century» ; il s'agit donc probablement d'une faute, bien regrettable d'ailleurs, de l'imprimeur. Toutefois, les auteurs du catalogue n'ayant point communiqué les critères adoptés pour leur datation, nous essayerons d'apporter des arguments démontrant l'exactitude de leur assertion.

Puisque toute indication historique concernant la date de confection fait défaut, la seule méthode à envisager consiste dans la comparaison de l'écriture à l'aide de documents portant, eux, une date précise. Signalons d'abord que le *codex Londin., Brit. Libr. Add. 17472* a, en gros, été écrit par un seul copiste, dont l'aisance du style trahit un certain métier. L'écriture est ronde, droite sur la ligne et

(33) Les talons se trouvent entre les ff. 33 et 34 (cahier *ε΄*) 63 et 64 (cahier *θ΄*), 105 et 106 (?) (cahier *ιδ΄*), 125 et 126 (cahier *ις΄*), 136 et 137 (cahier *ιζ΄*).

(34) Dans l'*Argentorat. gr. 12* le texte de Cyrille est plus long.

(35) Les plus notables se constatent aux ff. 12, 25, 33, 58, 99, 100, 114, 116, 119 et 154.

jamais entassée ; le tracé des lettres s'avère net et sans hésitation ; tandis que la plupart des lettres sont très régulières et de petit format, le scribe en a fait ressortir d'autres (β, κ, τ, θ, φ, γ) en leur procurant des dimensions plus importantes, sans pour autant perdre le sens des proportions. On compte environ 30 lignes par page. Sauf quelques fioritures dans les lettrines, il n'y a pas de traces d'une ornementation quelconque. Parfois, mais toujours pour un nombre de lignes restreint, le travail de notre copiste principal a été continué par un autre scribe (peut-être même par plusieurs), qui tout en imitant le style de son prédécesseur, n'est jamais parvenu à égaler la souplesse de son calame. Peut-être s'agissait-il d'un apprenti ; le début incompréhensible du texte au f. 72r (voir la note 10) semble en tout cas renforcer notre impression. Revenons maintenant à la datation. Ainsi que les auteurs du catalogue, nous sommes d'avis que l'écriture appartient au XIVe s., et plutôt à sa première qu'à sa seconde moitié. Voici une liste de manuscrits datés, dont l'écriture rappelle le plus celle pratiquée par le scribe du *Londinensis* : *Vat. Borg. gr. 9* (1300) (36), *Ven. Marc. gr. I, 19* (1300/1301) (37), *Vat. gr. 1743* (1301) (38), *Vat. gr. 605* (1326/1327) (39), *Vat. Vallicel. F 17* (1330) (40), *Vat. gr. 542* (1330) (41), *Vat. Ottob. gr. 160* (1363) (42).

Dans les marges, le copiste principal a écrit au f. 1r ε̄ ῑῡ χ̄ε̄ ὁ θ̄ς̄ ' ἡμῶ ¯ : ~, au f. 32r σημ (είωσαι) ὡραῖ(ον) et au f. 98v ὦ χ̄ε̄ ' μου σῶσον με. Une autre main, qui se retrouve également sur les gardes de parchemin (cf. note 31), a, dans une écriture non livresque, repris le début du texte au f. 16v (ἀλλ'ἐννόησον – πάντως) ; on la rencontre à nouveau au f. 28v, au f. 29r (?), au f. 119v et au f. 80v, où nous avons pu déchiffrer les mots τῆς νϋσου πολεως μητὶλϋνης. Est-il permis d'en déduire que notre manuscrit a passé une partie de son existence sur

(36) A. TURYN, *Codices graeci Vaticani saeculis XIII et XIV scripti annorumque notis instructi* (Codices e Vaticanis selecti, vol. XXVIII), Città del Vaticano, 1964, Tab. 73.

(37) A. TURYN, *Dated Greek Manuscripts of the Thirteenth and Fourteenth Centuries in the Libraries of Italy*, II, Urbana, Chicago, London, 1972, Pl. 79.

(38) A. TURYN, *Op. cit.* (*sub n. 36*), Tab. 75.

(39) A. TURYN, *Op. cit.* (*sub n. 36*), Tab. 104.

(40) A. TURYN, *Op. cit.* (*sub n. 37*), Pl. 141.

(41) A. TURYN, *Op. cit.* (*sub n. 36*), Tab. 107.

(42) A. TURYN, *Op. cit.* (*sub n 36*), Tab. 135.

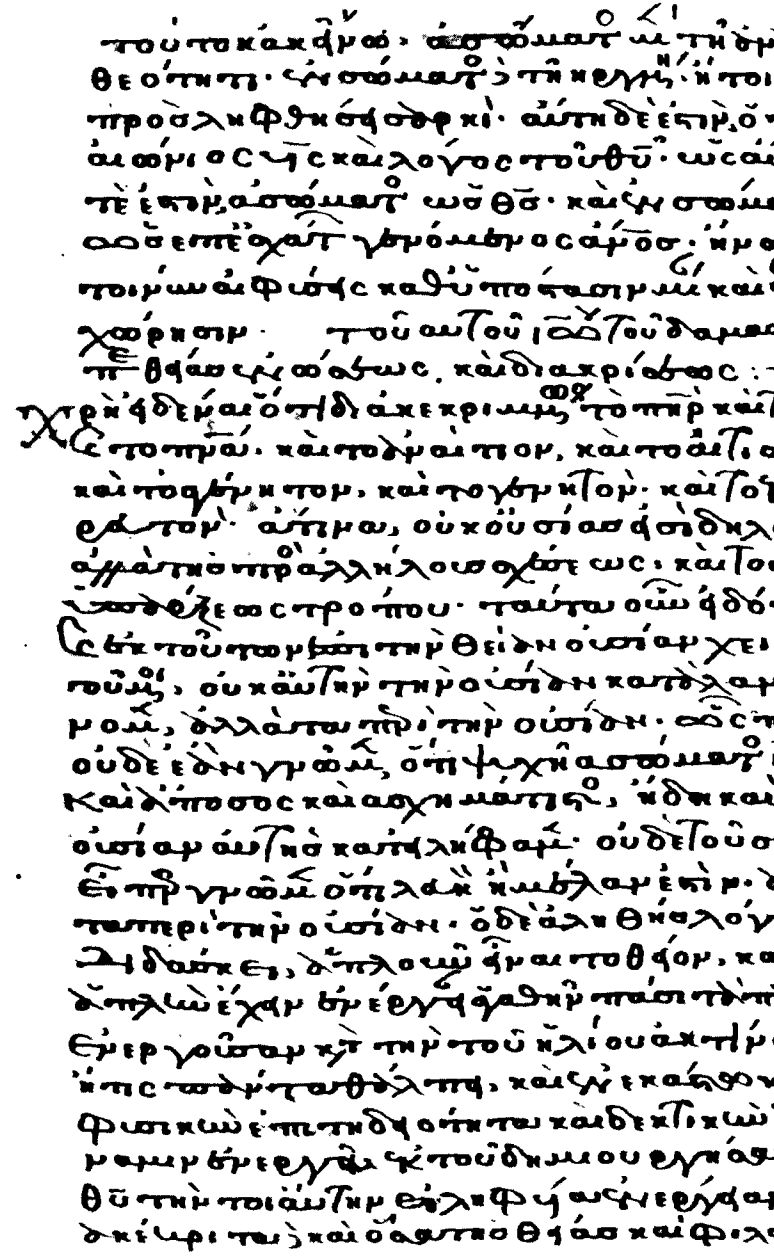

Londin., Brit. Libr. Add. 17472, f. 83^{v}

l'île de Lesbos ? Une note sur une des gardes de papier insérées au début du *codex*, nous apprend qu'il fut acquis par le *Britisch Museum* le 14 octobre 1848.

Pour terminer, signalons qu'il n'est pas exclu que la compilation que nous avons rencontrée dans le *Londinensis*, se soit conservée dans un autre manuscrit, à savoir le *codex Athon., Cutlumusii 9*, daté du XIVe s. M. Richard a cru voir dans ce manuscrit un témoin de la troisième recension du *Florilegium Coislinianum secundum alphabeti litteras dispositum* (pp. 347-548) et il a qualifié le texte comme «extrait important» (43). Par ailleurs, dans son catalogue, Spyr. P. Lambros a identifié les pièces précédant le florilège de la façon suivante : 1. *Ἰωάννου τοῦ Δαμασκηνοῦ Ἱερὰ παράλληλα* (;). 2. *Πρόβου Ἐπαπορήματα πρὸς Ἰακωβίτας*. 3. *Μιχαὴλ [Κηρουλαρίου] Ἐπιστολὴ πρὸς Πέτρον Ἀντιοχείας περὶ ἀζύμων*. 4. *Πέτρου Ἀντιοχείας Ἀντίγραμμα*. 5. *Ὅρος ἐκτεθεὶς παρὰ Μανουὴλ τοῦ Πορφυρογεννήτου*. 6. *Κωνσταντίνου τοῦ μεγάλου Πρὸς Σίλβεστρον πάπαν Ῥώμης*. 7. *Ὁμιλίαι διάφοροι* (44). Puisque ce dernier titre désigne sans aucun doute notre florilège, les ressemblances de ce qui précède avec le contenu du *Londinensis* sont frappants, et on peut se demander si la question 67 des *Quaestiones et dubia* de Maxime le Confesseur n'a pas échappé à l'attention de Lambros, comme elle a échappé à Omont (cf. note 25) (45).

J. H. DECLERCK.

(43) M. RICHARD, *Op. cit.* (*sub n. 2*), col. 485.

(44) Spyr. P. LAMBROS, *Op. cit.* (*sub n. 11*), p. 271.

(45) Alors que cet article était déjà imprimé, nous avons pu voir un film de l'*Athon., Cutlumusii 9* et nous pouvons confirmer que la qu.67 s'y trouve effectivement (ff. 311-312). Du point de vue des variantes textuelles (qu.67 des *Quaestiones et dubia*) il n'y a pas de différence entre le témoin de Paris et celui de Koutloumous ; il reste donc possible que le manuscrit de Londres ait été copié sur celui de Koutloumous, et non sur celui de Paris. – Pour un spécimen de l'écriture du *Londinensis*, voir Planche I. – Nous tenons à remercier M. Jacques Noret d'avoir bien voulu relire cet article avant que nous le remettions à l'imprimeur.

INFAUSTIS DUCTORIBUS PRAEVIIS : THE ANTIOCHENE CONNECTION, PART II (*)

Over the years scholars have shown interest in various aspects of Julian's Persian expedition of spring and summer A.D. 363 (1). No matter how elaborate these studies have been, they are, to a large degree, dependent on the narrative of the Roman historian Ammianus Marcellinus who actually took part in the expedition (2). There is also the narrative of Zosimus who is said to have drawn his material from Eunapius of Sardis (3). Additionally there are also the vague accounts in *Orations*, 18 and 24 of Libanius. A large number of late Roman and Byzantine sources also treat the expedition ; the scholar can attain access to these through Brok's masterly commentary on Ammianus' account of this chain of events (4). Of all these sources, the narrative of Ammianus is the most detailed and, for this reason, perhaps is the most valuable.

(*) I want to thank Professor Charles Fornara, of Brown University, and Professor Eugene N. Lane, of the University of Missouri, whose kind criticism of this article helped to minimize any errors in it.

(1) E.g., E. VON BORRIES, *RE*, 10, s.v. "Julianos (26)", col. 58.17 ff., O. SEECK, *RE*, 1A, s.v. "Sapor (2)", col. 1234 ff., L. DILLEMAN, *Ammien Marcellin et les pays de l'Euphrate et du Tigre*, in *Syria*, 38 (1961), 115 ff., G. REINHARDT, *Der Perserkrieg des Kaisers Julian*, in *X Jahresbericht des herzoglichen Friedrichs Realgymnasium* (Dessau, 1892), 19 ff., J. BIDEZ, *La vie de l'empereur Julien* (Paris, 1930), 315 ff., Constance HEAD, *The Emperor Julian* (Boston, 1976), 158 ff., Robert BROWNING, *The Emperor Julian* (Berkeley, 1976), 195 ff., T. BUTTNER-WOBST, *Der Tod des Kaisers Julian*, in *Philologus*, 51 (1892), 561 ff., and Michael DI MAIO, II, *The Transfer of the Remains of the Emperor Julian from Tarsus to Constantinople*, in *Byzantion*, 48 (1978), 43 ff.

(2) Ammianus treats Julian's Persian expedition in Books 23 through 25 of his *Res gestae*.

(3) Zosimus' treatment of Julian's Persian is contained in Book 3 of his *Nova Historia*.

(4) M. F. A. BROK, *De Perzische Expeditie van Keizer Julianus volgens Ammianus Marcellinus* (Groningen, 1959).

One passage which presents the historian of Julian's reign with problems is Ammianus 24.7.2 ff. This portion of the Roman historian's text deals with Julian's decision to burn a large section of his fleet after his abortive attempt to take Ctesiphon (5). In order to fully appreciate the textual problems with this passage and their effect on the restoration of the events which they treat, the passage is quoted here in full :

> Digesto itaque consilio cum primatibus super Ctesiphontis obsidio itum est in uoluntatem quorundam facinus audax et importunum esse noscentium id aggredi, quod et ciuitas situ ipso inexpugnabilis defendebatur et cum metuenda multitudine protinus rex affore credebatur. uicit sententia melior, cuius utilitate princeps sollertissimus approbata Arintheum cum manu peditum expedita ad populandas regiones circumsitas misit armentis laetas et frugibus hostes pari persecuturum industria, quos dispalatos nuper densi tramites et latebrae texere notissimae ; hinc opulenta ... sed ille auidae semper ad ulteriora cupiditatis parui habitis uetantium dictis et increpitis optimatibus quod ob inertiam otiique desiderium amitti suaderent prope iam parta regna Persidis, flumine laeua relicto infaustis ductoribus praeuiis mediterraneas uias arripere citato proposuit gradu. et tamquam funesta face Bellonae subiectis ignibus exuri cunctas iusserat naues praeter minores duodecim, quas profuturas pangendis pontibus disposuit uehi carpentis, idque putabat utiliter ordinasse, ne relicta classis usui hostibus foret aut certe, ut ab expeditionis primordio factum est, armatorum fere uiginti milia in trahendis occuparentur isdem nauibus et regendis (6).

As early as 1544 Gelenius recognized that there was a lacuna of at least three letters in the text and he did not include *hinc opulenta* in his text of the author (7). In his own edition of the historian Henricus Valesius indicated much the same thing and later editors such as

(5) For a reconstruction of Julian's attempt to take Ctesiphon and the sources which treat the matter, see Michael DI MAIO, *Zonaras' Account of the Neo-Flavian Emperors : A Historical Commentary*, (Ph. D. diss., University of Missouri-Columbia, 1977), 423 ff.

(6) 24.7.1 ff. ; the text printed here is that of Wolfgang Seyfarth (WOLFGANG SEYFARTH, ed., *Ammianus Marcellinus' Römische Geschichte*, [Darmstadt, 1970], 3.146).

(7) John C. ROLFE, *Ammianus Marcellinus* (Cambridge, 1963), 2.466, n. 2.

Rolfe and Seyfarth have followed suit (8). If this were the only problem with this portion of Ammianus, then the whole issue could be put aside ; occurrences, however, which other sources include in the sequence of events are not accounted for in the text of Ammianus as it now stands.

Ammianus tells his readers that Julian held a council of war with his generals to determine whether he should besiege Ctesiphon ; most believed that the city was too well defended for such an action (9). As a result of the council, Julian determined to go upstream to meet the armies of Sebastianus, Procopius and Arsaces, whose appearance was long overdue (10). Ammianus then notes that Julian ignored the opinions of this generals and found fault with them for urging him to give up his enterprise (11). We learn from Libanius that while the conference was being held, Sapor II dispatched an envoy to Hormisdas, through whose agency the Persian monarch hoped to convince Julian to make a peace treaty ; the emperor did not accept the Persian offer and dismissed the ambassador (12). Ammianus does not mention this embassy.

Similarly the Roman historian's rationale for Julian's burning of his fleet does not agree with those which are contained in other sources. Ammianus argues that Julian gave orders that most of his fleet be burned, taking this action so the enemy could not use it against him and so all of his men could be under arms rather than pulling vessels upstream (13). Although other ancient sources are in accord with the historian, they allege that Julian was persuaded to burn his ships by Persian deserters who claimed they would lead Roman forces to victory (14). Two of these authors, Zonaras and

(8) ROLFE, 2.466, n. 2 ; SEYFARTH, 3.146.

(9) 24.7.1-2.

(10) AMM. MARC., 24.7.8, 24.8 6 ; Lib., *Or.*, 18.260.

(11) 24.7.4-5.

(12) *Or.*, 18.257 ff. ; SOCRATES, *Hist. Eccl.*, 3.21, *PG* 67, 432 B-433 A.

(13) 24.7.4.

(14) E.g., LYDUS, *De mens.*, 4.75 ([Bonn ed.], 102.21 ff.) ; Sozomen gives the second reason (*Hist. Eccl.*, 6.1.9) ; Libanius puts the emphasis on the uselessness of the boats for the return trip (*Or.*, 18.262-3) ; other sources mention the burning of the vessels in passing (FESTUS, 28 ; THEODORET., *Hist. Eccl.*, 3.25.1 ; GREG. NAZIAN., *Or.*, 5.12, *PG*. 35, 677 C-680 A ; ZOS., 3.26.2-3 ; AUGUSTINE, *CD*, 5.21 ;

Gregory of Nazianzus, preserve the alleged arguments used by the deserters to win over Julian to their point of view [15]. Zonaras did not obtain his information from Gregory ; in fact, his narrative is decidedly different from that of the saint. Gregory gives the deserter an extensive speech and then treats the destruction of the ships [16] ; the chronographer mentions not only the same material, but also the attempts of Hormisdas and others to dissuade Julian from his plan [17]. Another difference between the two narratives is that

EPHRAM, *Hymns*, 2-3 [G. BICKELL, *Gedichte des h. Ephram gegen Julian Apostaten*, in *ZKT*, 2 (1876), 341, 345]).

Sources do not agree on the number of guides (GREG. NAZIAN., *Or.*, 5.11, *PG*, 35, 677 B-C, one guide ; ZONAR., [Bonn ed.], 13.13.4-9, two Persian deserters ; LYDUS, *De mens.*, 4.75 [102.21 ff.', two deserters) ; several sources only indicate that a guide (or guides) led the army into the desert where Julian died (FESTUS, 28, one deserter ; SOZOM., *Hist. Eccl.*, 6.1.10-12, an old man ; OROSIUS, 7.30.4-6, one traitor ; MAGNUS OF CARRHAE, *FHG*, 4.5-6, two Persian nobles ; JEROME, *Chron. ann.*, 2379 [Helm, 243], a false deserter ; JOHN OF RHODES, *Artemii Passio*, 69 [Bidez, 100-101], an old man ; PHILOSTORGUS, *Hist. Eccl.*, 7.15 [Bidez, 100-101], an old man).

The story of Julian's deception by the deserters who led him to his death may have its roots in earlier Greek literature. There are similarities between this event and the story of Zopyrus' betrayal of Babylon to Darius in Herodotus (3.152 ff.). MAGNUS OF CARRHAE (*FHG*, 4.5-6), LYDUS (*De mens.*, 4.75 [102.21 ff.]), and GREGORY OF NAZIANZUS (*Or.*, 5.11, *PG.*, 35, 677 B-C) indicate tha the guide or guides suffered some form of self-inflicted mutilation ; similarly, Zopyrus cut off his own ears and nose so that he would appear to be a deserter (Hdt., 3.154). Gregory of Nazianzus and Lydus cite the story in Herodotus.

At first glance, one is at a loss to say whether the tradition about the betrayal of Julian is to be given credence. Two recent biographies about Julian are divided on the issue. Head believes that Julian made the decision on his own (172 ff.), while Browning feels that Julian was fooled by the Persian deserters (208 ff.). Ammianus (24.7.4) and Libanius (*Or.*, 18.267 ff.) argue that Julian burned the ships on his own initiative ; yet their statements, in this writer's opinion, are simply window dressing to absolve Julian from the charge that he was deceived by the Persian guides. This belief is based on Ammianus' oblique references to the deserters (24.7.3, 5). His comments imply that there was some truth to the story told by other sources which treat the chain of events. It seems difficult to believe that Ammianus, an ardent supporter of Julian, would have mentioned the story, unless the elements of truth were too compelling even for him to deny.

(15) ZONAR., 13.13.4 ff. ; GREG. NAZIAN., *Or.*, 5.11-12, *PG*, 35, 677 B-C.

(16) *Ibid.*

(17) 13.13.2 ff.

Zonaras includes the number of ships saved from the fire, a fact not mentioned by Gregory.

Although Ammianus omits any detailed reference to the sequence of events outlined in detail by the accounts of Gregory and Zonaras, there are hints in his text that he knew the story. At 24.7.3 the historian notes that Julian intended to continue his expedition, keeping the Tigris on his left *infaustis ductoribus preaviis*. This last phrase is an apparent reference to the deserters (18). If this is not enough, several lines later he notes that Julian gave orders to his soldiers to put out the fire which was burning his fleet when *tortique perfuga aperte se fefellisse* (19). Clearly Ammianus' narrative contained some reference to the Persian deserters' deception of Julian. Additionally he must have treated the generals' opposition to Julian's plans to advance into the interior. Ammianus points this out by his comment that Julian did not heed their advice : *parvi habitis vetantium dictis et increptis optimatibus* (20). The Roman historian also probably went into great detail about the reasons for the delay in the arrival of the forces of Arsaces and other generals as his comments at 24.7.8 indicate.

The evidence of other sources as well as oblique references in the text of Ammianus himself seem to indicate that the lacuna in 24.7.2 may be more extensive than the three letters postulated by Gelenius in his edition of Ammianus. Relying on the evidence outlined above, Henricus Valesius was of the opinion that the lacuna was longer than three letters and that the material missing from the text of Ammianus included many of the aforementioned events (21). Later editors of Ammianus have been content to follow Valesius' lead and have not attempted to restore the missing text (22).

(18) Brok notes, "Bij A[mmianus] behalve het verzet der troepen nog een ander motief genoemd, nl. het ontdekken van het bedrog der overlopers ... . Volgens A wil Julianus naar het binnenland trekken, infaustis ducibus praeviis, § 3 ..." (161).

(19) 24.7.5.

(20) 24.7.3.

(21) Henricus Valesius and Hadrianus Valesius, ed., *Ammiani Marcellini rerum gestarum qui de xxxi supersunt, libri xviii : ope MMS. codicum emendati ab henrico Valesio, et auctoribus adnotationibus illustrati* ... (Paris, 1681), 410-411, notes b, c and e.

(22) Rolfe, 2.466, n. 2, 467, n. 1 ; Seyfarth, 3.243, notes 93 and 94.

Perhaps the information lacking in Ammianus can be restored from the text of the Byzantine chronographer Zonaras. The appropriate passage is 13.13.2-9 :

> *εἶτ' ἀθρόον τῶν πραγμάτων αὐτῷ εἰς τὸ χεῖρον περιτραπέντων αὐτός τε καὶ τοῦ στρατεύματος τὸ πλέον ἀπώλετο. οἱ γὰρ Πέρσαι ἀπογνόντες καὶ εἰς ὄλεθρον ἑαυτοὺς εἰσωθεῖν προφανῆ ἐβουλεύοντο, ἵνα τι κατεργάσωνται τοὺς 'Ρωμαίους δεινόν. δύο γοῦν ἐν σχήματι αὐτομόλων τῷ βασιλεῖ προσερρύησαν καὶ νίκην αὐτῷ κατὰ Περσῶν, εἰ ἔποιτο αὐτοῖς ἐπηγγέλλοντο. ἐᾶσαι γὰρ τὸν ποταμὸν αὐτῷ συνεβούλευον καὶ τὰς τριήρεις ἃς ἐπήγετο κατακαῦσαι καὶ τὰ ἄλλα πλοῖα τὰ φορτηγά, ἵνα μὴ τούτοις οἱ πολέμιοι χρήσαιντο, αὐτῶν δ' ἡγουμένων δι' ἑτέρων ὁδῶν ἀγαγεῖν τὰ στρατεύματα ἀκινδύνως τε καὶ δι' ὀλίγου τὰ τῆς Περσίδος κατειληφέναι ἐνδότερα καὶ εὐμαρῶς κυριεῦσαι αὐτῆς. τούτοις φρενοβλαβῶς ὁ ἀλιτήριος ἐκεῖνος πεισθείς, καὶ ταῦτα πολλῶν λεγόντων αὐτῷ καὶ αὐτοῦ τοῦ 'Ορμίσδου δόλον εἶναι τὸ πρᾶγμα, πῦρ ἐνέβαλε ταῖς ναυσὶ καὶ πάσας κατέκαυσε πλὴν δυοκαίδεκα. ἦσαν δὲ τριήρεις μὲν ἑπτακόσιαι, φορτηγοὶ δὲ τετρακόσιαι. ἤδη δ' ἐκείνων ἐκτεφρωθεισῶν, ἐπεὶ πολλοὶ τῶν ταξιαρχῶν ἐνέδραν καὶ δόλον ἐνίσταντο εἶναι τὰ παρὰ τῶν αὐτομόλων ἐκείνων λεγόμενα, μόλις που κατένευσεν ἐτασθῆναι τοὺς ψευδαυτομόλους· οἳ ἐτασθέντες βασάνοις ἐξέφηναν τὸ ἀπόρρητον.*

Although commentators have noted the similarities between the text of Ammianus and that of Zonaras, they have been at a loss to explain them (23). The closest parallel between the two narratives is their agreement about the total number of ships remaining in Julian's fleet after the fire (24). The chronographer also claims that the total number of ships in Julian's fleet was 1,100, a figure which agrees with the text of Ammianus (25). Although both sources agree about the sum total of vessels, they are at variance about the exact make up of the fleet (26). Zonaras' claim that ... *καὶ ταῦτα πολλῶν λεγόντων αὐτῷ καὶ αὐτοῦ τοῦ 'Ορμίσδου δόλον εἶναι πρᾶγμα* ... is matched by Ammianus' statement that Julian ... *parvi habitis vetantium dictis et increptis optimatibus quod inertiam otiique*

(23) SEYFARTH, 3.243, note 95 ; BROK, 160-161, 163 ff.

(24) AMM. MARC., 24.7.5 ; ZONAR, 13.13.7.

(25) ZONAR., 13.13.8-9 ; AMM. MARC., 23.3.9.

(26) Zonaras says that the fleet was made up of 700 triremes and 400 cargo vessels (13.13.8), whereas Ammianus claims that the fleet consisted of 1,000 cargo vessels, fifty warships, and fifty boats for building bridges (23.3.9).

desiderium amitti suaderent prope iam parta regna Persidis ... [27]. One can even see the traces of Ammianus' phraseology in the text of Zonaras. Ammianus' comment *prope iam regna Persidis* at 24.7.5 is paralleled by Zonaras' claim *καὶ δι' ὀλίγου τὰ τῆς Περσίδος* ... at 13.13.9.

The similarities between the two passages may not be accidental. Zonaras probably derived his information from the history of the seventh century historian John of Antioch who used Ammianus as one of his sources. This work is only extant in fragments. At the turn of the century E. Patzig argued that wherever Zonaras' narrative corresponded with that of Ammianus, the former had employed John of Antioch as his source [28]. He based his contention on the similarities in language in the accounts of all three authors about the affair of Numerius [29]. Although Patzig's "Hypothesis" is essentially correct, this writer has shown that Patzig's theory needed some minor modifications and can only be used if one takes care to taken into consideration the internal differences between the narratives of Ammianus and Zonaras [30].

This writer is of the opinion that Patzig's "Hypothesis" can be properly applied to the set of passages under consideration. In addition to the aforementioned passages, portions of the chronographer's account of Julian's reign can safely be assumed to have their roots in John's narrative [31]. Since that portion of the text of Zonaras under discussion contains one of these passages which can be assigned to John [32], one can argue that the surrounding material has the same origin.

(27) ZONAR., 13.13.7 ; AMM. MARC., 24.7.3.

(28) *Die römischen Quellen des salmasischen Johannes Antiochenus*, in *BZ*, 13 (1904), 13 ff. ; for a full listing of these passages, see Michael DI MAIO, II, *The Antiochene Connection : Zonaras, Ammianus Marcellinus, and John of Antioch on the Reigns of the Emperors Constantius II and Julian*, in *Byzantion*, 50 (1980), 160, n. 9.

(29) ZONAR., 13.12.8-9 = AMM. MARC., 10.1.4 = JOHN OF ANTIOCH, *fr.*, 178.3, *FHG* 4.605 ; *BZ*, 13 (1904), 28 ff.

(30) DI MAIO, *Byzantion*, 50 (1980), 160 ff., 184-185.

(31) ZONAR., 13.11.31, 13.12.12, 13.12.8-9, 13.13.7-9, 13 13.14 ; for a full listing and discussion of these passages and others which have a similar origin, see DI MAIO, *Byzantion*, 50 (1980), 163 ff.

(32) *E.g.*, 13.13.7-9 ; DI MAIO, *Byzantion*, 50 (1980), 169.

It should be stressed that the arguments outlined above only apply to Zonaras'

The fact that the chronographer does not mention Sapor's embassy to Hormisdas is no bar to the position outlined above. It must be stressed that the material extant in the text of Zonaras is only an excerpt from John of Antioch. Either John or the chronographer may have omitted the missing material from their account. Neither is the aforementioned claim negated by the fact that Ammianus' breakdown of the various components of Julian's fleet does not agree with that in Zonaras. Elsewhere this writer has shown that John of Antioch was often a poor editor who was interested in preserving only the spirit of his sources (*i.e.*, Ammianus) rather than the exact details of the chain of events ([33]). Additional support for the claim that Zonaras used John as his source at 13.13.2 ff. can be derived from John's treament of Hormisdas' youth elsewhere in his narrative, a passage which the chronographer used in his own account. John, however, probably did not derive this information from Ammianus ([34]). It is clear that Zonaras obtained his information about the deserters from a

account of the burning of Julian's fleet and surrounding events (13.13.2-9), and not to his introduction of Julian's Persian campaign (13.13.1). Although one could argue that the chronographer derived his information in this section from John of Antioch, similarities in language indicate that Zonaras used the texts of Philostorgius and Socrates when he wrote 13.13.1. The phrase ... *στρατεύσας* ... *κατὰ Περσῶν* in the narrative of the chronographer is reminiscent of the wording of Philostorgius on the subject : *κατὰ Περσῶν ἐκστρατεύει* (*Hist. Eccl.*, 7.15 [Bidez, 100]). Similarly Zonaras' description of the siege of Ctesiphon (*Κτησιφῶντα ἐπολιόρκει*) is paralleled by that of Socrates (*Κτησιφῶντα ... ἐπολιόρκει*, *Hist. Eccl.*, 3.21, *PG*, 67, 432 B). The differences between the account of the chronographer and those of Socrates and Philostorgius are probably due to the fact that Zonaras abstracted his sources and rephrased the material to suit his own needs.

(33) In relation to 13.13.7-9, this writer has noted, "although John seems to have altered the first set of figures, he did not change the number of those ships that remained intact. The fact that material contained in two separate passages of Ammianus (23.3.9, 24.7.5) is telescoped into one portion of Zonaras' narrative (13.13.7) provides additional evidence that the chronographer derived his information from John. At one point in his narrative (*fr.* 176, *FHG*, 4.605) John condensed two separate sections of Ammianus' text (15.8.17, 21.14.1). In *fragment* 176 of John of Antioch both sections are unrelated. ... [I]n his account about Julian's fleet, John combined material which was related (*Byzantion*, 50 [1980], 169, n. 41).

(34) ZONAR., 13.5.7-23 (= JOHN OF ANTIOCH, *fr.* 178.1, *FHG*, 4.605).

Christian source because he calls Julian an ἁλιτήριος (35), one more piece of evidence which, in this writer's opinion, points to the narrative of John of Antioch who is said to have been a Christian.

The contention that the text of Ammianus at 24.7.2 ff. can be restored by using a portion of the narrative of Zonaras (13.13.2 ff.) is speculative. All the aforementioned evidence is, for the most part, circumstantial. If this information is considered as a whole, then one can assume that the conclusions drawn are viable. This article, if it does nothing else, has served to help to clarify one textual problem in the narrative of Ammianus Marcellinus.

Nash Library, Gannon University, Erie, PA. Michael Di Maio, Jr.

(35) 13.13.7 ; for a discussion of this passage, see Di Maio, *Byzantion*, 50 (1980), 184.

COMMENT DISTINGUER LES INSCRIPTIONS BYZANTINES D'AFRIQUE ?

Un problème de méthode

Sous le titre anodin «La lettre L dans les inscriptions byzantines d'Afrique» (1), *Byzantion* a publié un résumé d'une thèse de 3e cycle soutenue à Paris, qui avait pour but de proposer, ou plutôt d'imposer, une nouvelle méthode de classement de l'importante série des inscriptions africaines d'époque byzantine et d'en tirer des conclusions d'ordre historique (2).

La première partie de l'article donne la «liste des inscriptions datées de manière rigoureuse, soit par une formule de datation explicite, soit par la présence d'un titre ou de tout autre élément du formulaire qui permet d'attribuer avec certitude le texte gravé à l'époque byzantine». Il importe de préciser que, sur le plan géographique, la liste intéresse l'exarchat d'Afrique au sens large et non pas seulement les provinces traditionnelles de l'Afrique antique : les nos 1, 3, 56, 67, 68 appartiennent à la Sardaigne, le no I dans les «fragmentaires, douteuses ou fausses», vient de Carthagène et est étudié «à seule fin d'établir que l'Espagne byzantine n'a jamais fait partie du diocèse byzantin d'Afrique» (il ne s'agit nullement d'ailleurs d'une inscription «fragmentaire, douteuse ou fausse»). Il reste donc, sur 82 numéros, 77 numéros (+ 2 numéros bis) pour l'Afrique byzantine.

Les inscriptions ont été réparties en différentes catégories d'après le contenu puisqu'elles doivent servir de «base pour une histoire sociale de l'Afrique Byzantine». On trouve un «document fiscal», en

(1) *Byzantion*, 1979, pp. 156-174.

(2) «Recherches sur l'histoire sociale de l'Afrique byzantine : le dossier épigraphique», thèse sous la direction d'A. Guillou, soutenue devant un jury présidé par Mme Ahrweiller et comprenant le rapporteur et Ch. Pietri. Elle a obtenu la mention «Très Bien».

réalité un reçu en cursive, l'ostrakon de Négrine» (n° 2), une série de dédicaces de forteresses classées par dates (32 au total du n° 4 au n° 33, dont 3 appartenant à la même forteresse de Timgad, 2 à celle de Bordj Hellal, 2 à celle de Théveste), 3 dédicaces de monuments religieux (n°s 34 à 36), 15 «dépositions de reliques» (n°s 37 à 51), 6 épitaphes de clercs (n°s 52-58), 12 épitaphes de militaires ou parents de militaires (n°s 59 à 66, 69 à 72), 10 épitaphes de simples fidèles.

Laissons de côté pour l'instant la seule série homogène et régulièrement datée par la mention des empereurs : les dédicaces de forteresses qui font d'ailleurs l'objet d'une publication séparée (3). Il s'agit là d'une épigraphie officielle, qui n'a dans la plupart des cas rien de spécifiquement africain et n'a pas grand rapport, même pour l'écriture puisqu'il s'agit d'une épigraphie monumentale, avec le reste – c'est-à-dire, en dehors d'un ostrakon, ce qu'on appelle l'épigraphie proprement chrétienne. Son apport n'est pas négligeable pour la connaissance de l'histoire politique, des institutions et du formulaire de chancellerie ; on ne voit pas qu'elle éclaire l'histoire «sociale» de l'Afrique en dehors de quelques cas d'interventions d'habitants ou de notables locaux. Peut-on écrire l'histoire «sociale» d'un si vaste pays pendant deux siècles avec les 46 inscriptions restantes, pour la plupart fort courtes et ne donnant comme seule prise au commentaire qu'en général un nom, un titre dans la moitié des cas ? Encore les 46 inscriptions en question se réduisent-elles à une douzaine de groupes différents puisque y figurent plusieurs séries provenant du même dépôt (pour les inscriptions martyrologiques) ou du même emplacement (pour les funéraires).

Cette situation paradoxale demande quelques explications que l'auteur ne donne pas : il impose sa liste comme exhaustive en l'adornant d'une bibliographie, parfois d'une rectification de lecture, non justifiée dans le texte publié, et d'une date, également sans explication. Cette liste est dangereuse parce que les choix sont arbitraires, la bibliographie peu utilisable, les localisations, les lectures et les dates parfois erronées.

Le choix, sous couleur de rigueur «pure et dure», résulte d'une doctrine a priori : aucune des datations avancées par les prédécesseurs de l'auteur n'a été retenue telle quelle ; on s'est limité, comme

(3) Dans la collection de l'École Française de Rome, paru en 1981.

le précise la phrase citée ci-dessus, aux attributions considérées comme certaines, c'est-à-dire aux dates explicites ou aux mentions d'institutions indiscutablement byzantines. La différence est énorme : nous pensons qu'il existe en Afrique plusieurs milliers d'épigraphes d'époque byzantine, dont environ 70 textes martyrologiques (4), plusieurs dizaines de dédicaces ou d'inscriptions votives, des lots considérables d'épitaphes, par exemple près de 200 à Ammaedara, plus de 50 à Sufetula pour citer deux des sites qui ont déjà une place de choix (4 et 13 numéros) dans la liste de l'auteur et que je connais bien.

Il est vrai que les systèmes de datation employés en Afrique ne facilitent pas un classement rigoureux. L'Afrique byzantine recouvre pour l'essentiel les provinces de Proconsulaire, de Byzacène, de Tripolitaine et de Numidie qui ne possédaient pas de système de datation provincial. On y a daté, mais très rarement, par les noms des consuls, puis par l'année régnale, d'abord des rois vandales, ensuite des empereurs à partir de Justinien. J'avais dressé en 1957 la liste de ces inscriptions précisément datées en tentant de mettre de l'ordre dans la fameuse question des ères non spécifiées et des «ères de Carthage» (5). Après maintes discussions (6), mes conclusions sont pour l'essentiel acceptées bien qu'un savant américain, M. Frank Clover, ait proposé des nuances à mon schéma des ères de Carthage (7). M. Durliat adopte d'ailleurs, pour un groupe d'épitaphes de Sufetula datées par une ère non spécifiée (nos 73-80) et une épitaphe d'Haïdra (no 58), les datations proposées par moi sans en préciser dans son article les justifications. Au total, pour l'époque byzantine, les inscriptions datées avec précision par une année régnale sont au nombre de huit : une à Négrine (l'ostrakon no 2), deux à Hr Akhrib (nos 38, 42), une à Ammaedara (no 46), une à Sila (no 47), une à

(4) Sur 200 numéros de l'édition établie par Y. Duval dans *Loca Sanctorum Africae* (sous presse à l'École Française de Rome), cité désormais *LSA*.

(5) *Recherches sur la datation des inscriptions chrétiennes d'Afrique en dehors de la Maurétanie*, *Atti del IIIº Congresso internazionale di Epigrafia Greca e Latina*, 1957, Rome, 1959, pp. 245-262 (version abrégée).

(6) Cf. par exemple à la Société des Antiquaires de France : *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1966, pp. 93-95.

(7) Livre en préparation dont l'auteur a présenté le chapitre consacré à ce sujet dans une conférence à Paris en 1978.

Télergma (n° 50), une à Hippone (n° 81), une à Belalis Major (n° 82, voir *infra*), soit deux pour Justinien (n°s 2 et 38), une pour Justin II (n° 46), une pour Tibère (n° 42), deux pour Maurice (n°s 47 et 81), deux pour Héraclius (n°s 50 et 82). On peut y joindre les neuf épitaphes que j'avais attribuées au règne de Justinien à Sufetula et à Ammaedara (voir *infra*), ainsi que la dédicace d'une chapelle de Timgad sous le patrice Grégoire (mais sans date précise : n° 36). La liste est très courte et n'a été augmentée que de deux unités (par les publications d'Ammaedara et de Belalis Major : n°s 58 et 82) depuis 1957 (8). On voit qu'il y a peu de chances, après 150 ans de recherches épigraphiques, pour qu'elle s'enrichisse brusquement.

Notons que M. Durliat n'a pas tenu compte dans son article des inscriptions contemporaines de la réoccupation byzantine provenant de régions non soumises au contrôle politique de l'Empire : au-delà de l'invasion vandale et de la disparition de l'Empire d'Occident, les Maurétanies ont continué à dater suivant l'ère qui leur était propre (et beaucoup plus répandue que les datations officielles de l'Est) des épitaphes chrétiennes qui ne diffèrent pas sensiblement de celles que l'on pourrait trouver à l'intérieur des frontières byzantines. Il en existe une soixantaine dans l'Ouest de l'Algérie et au Maroc (9). Si elles ne peuvent servir évidemment à écrire «l'histoire sociale» de l'Empire byzantin, elles sont utiles pour l'étude de l'écriture, de l'onomastique et du formulaire : on voit que, simplement à cause de la différence du système de datation, elles sont beaucoup plus nombreuses que les inscriptions précisément datées provenant des territoires restés romains, ce qui semble un paradoxe.

Il est évident que l'on ne peut rien faire avec huit textes, ou dix-huit au maximum, surtout quand on sait, par expérience, qu'il existe certainement une abondante documentation écrite pour la même époque. Depuis De Rossi et Delattre à la fin du XIXe siècle, les spécialistes ont donc cherché d'autres critères. Comme M. Durliat, il y a vingt-cinq ans, j'ai été tenté – et c'est une démarche scientifique

(8) *Atti III° Congr. Epigrafia*, *cit.*, pp. 250-252 (avec une série de rectifications de dates en note). – M. Durliat ne tient pas compte d'une (peut-être deux) inscription de Mahidjiba où figure le nom d'Héraclius (*LSA*, 95 = *ILAlg*, II, 2, 4338).

(9) La liste, non commentée, figure dans la thèse dactylographiée de l'auteur. Voir surtout J. MARCILLET-JAUBERT, *Les inscriptions d'Altava*, 1969.

indispensable – de mettre en doute leurs conclusions. Après un contrôle très serré, j'ai pu me convaincre que les appréciations des meilleurs connaisseurs du début du siècle (en particulier St. Gsell) étaient dans l'ensemble assez sages et que leur expérience suppléait assez bien à l'absence de datations intrinsèques. En combinant l'étude des supports, des symboles, de l'écriture, de l'onomastique et du formulaire, et surtout la connaissance du contexte archéologique, les spécialistes d'un site (parce que l'épigraphie africaine a de fortes caractéristiques locales) peuvent distinguer avec un risque d'erreur limité les inscriptions des VIe et VIIe siècles. L'expérience a été faite par moi-même à Sbeitla, à Haïdra et en Tripolitaine, par deux de mes élèves à Mactar et à Carthage ([10]).

M. Durliat refuse ces méthodes, qu'il qualifierait probablement de procédés de facilité – alors que c'est tout le contraire. Il refuse aussi un critère déjà admis par St. Gsell et ses contemporains et que j'ai également soumis à un nouveau contrôle en 1957 ([11]). A défaut d'une datation par année régnale, trop complexe pour les rédacteurs ou lapicides de villages et trop soumise aux aléas de l'information à plusieurs semaines de distance de Constantinople, on emploie très fréquemment l'année indictionnelle pour dater les textes de la vie quotidienne et notamment les épitaphes. St. Gsell avait conclu que l'introduction de cette mention n'était pas antérieure à l'époque byzantine. D'après sa thèse dactylographiée, M. Durliat rétorque qu'elle est apparue plus tôt (V^e^ ou début du VIe siècle suivant les cas)

(10) Pour Sufetula : N. DUVAL, *Nouvelles recherches d'archéologie et d'épigraphie chrétiennes à Sufetula*, dans *MEFR*, 68, 1956, pp. 264-298 ; *Trois inscriptions chrétiennes de Sbeitla*, dans *Karthago*, VI, 1955, pp. 76-96 ; *Inscriptions byzantines de Sbeitla*, dans *MEFRA*, 83, 1971, pp. 423-443 ; N. DUVAL, *Sbeitla*, I, p. 95, 143, 224-237, 370 ; le recueil complet est en préparation. – Pour Ammaedara : N. DUVAL avec la collaboration de F. PRÉVOT, *Recherches archéologiques à Haïdra*, I : Les inscriptions chrétiennes, Rome, 1975 (abrégé ici *I. C. Ammaedara*). – Pour Carthage : L. ENNABLI (voir aussi ma préface), *Inscriptions funéraires chrétiennes de la basilique dite de Sainte-Monique*, Rome, 1975 ; 2e tome sous presse. – Pour Mactar : F. PRÉVOT (voir aussi ma préface), *Recherches franco-tunisiennes à Mactar*, III : Les inscriptions chrétiennes, à paraître dans la collection de l'École Française de Rome. – Pour la Tripolitaine : article à paraître dans *MEFRA*. Voir encore divers articles de P.-A. Février sur les inscriptions de la région de Tébessa et de la Maurétanie sitifienne.

(11) *Atti III° Congr. Epigrafia*, *cit.*, pp. 258-260.

en Gaule et en Italie et que son emploi ne cesse pas avec la domination byzantine, donc que les inscriptions ainsi datées peuvent être antérieures ou postérieures à la période qu'il privilégie. En conséquence, il ne tient aucun compte de cette mention. Mais aucune preuve n'existe de son emploi *en Afrique* avant la période byzantine : aucune des inscriptions datées d'une année régnale vandale ou pouvant être attribuées avec vraisemblance au siècle d'occupation vandale ne comporte cette mention de l'indiction, qui apparaîtrait par contre à Sufetula aux côtés d'une référence à une ère que M. Durliat admet être le règne de Justinien. L'emploi de l'indiction, qui représente une commodité par rapport à la mention des consuls ou de l'année régnale, parce que son calcul est indépendant de renseignements extérieurs, paraît aussi tributaire des conditions politiques comme nous avons pu l'établir en étudiant son extension en Gaule et en Italie du Nord (12). C'est un système romain, tributaire du système fiscal romain. Son adoption dans des textes privés – souvent concurremment à la mention des consuls ou du post-consulat –, pendant une période d'incertitude politique, sur les territoires conservés le plus longtemps par l'Empire d'Occident et qui appartiennent toujours en théorie à la *Romanitas*, est une manière de se rattacher à Constantinople qui cherche à répandre le système.

La situation n'est pas du tout la même en Afrique où les rois vandales, tout en ayant pendant longtemps une attitude ambiguë vis-à-vis de l'Empire, se sont donné peu à peu les attributs de la souveraineté : datation par année régnale, souvent d'abord déguisée, puis officielle (13), frappe de monnaie à l'effigie royale (14). L'État vandale a souvent gardé les institutions antérieures mais, se voulant indépendant, il n'aurait pas adopté un usage nouveau venant d'Orient et qui n'avait sa justification que dans le cadre d'une admi-

(12) Dans le cadre du séminaire consacré au *Recueil des Inscriptions Chrétiennes de la Gaule* (F. Descombes, N. Duval, Ch. Pietri). Voir aussi les actes du colloque sur le Temps Chrétien organisé à Paris en mars 1981 (rapport de N. et Y. Duval).

(13) Cf. Chr. Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, 1955, p. 179, 244 ; N. Duval, *op. cit.*, *Atti III° Congr. Epigrafia*, pp. 249-252, et les observations de M. Fr. Clover dans le livre annoncé.

(14) Chr. Courtois, *op. cit.*, pp. 320-321 ; voir surtout les travaux de J. Lafaurie et C. Morrisson.

nistration romaine ; contrairement aux royaumes européens, il n'avait pas non plus conservé, même au début, la datation consulaire. L'un et l'autre systèmes lui étaient d'ailleurs inutiles puisqu'il disposait dès l'origine de son propre comput. A partir de 537, on possède au contraire la preuve que Justinien a étendu à tout l'Empire un système triple, à la fois conservateur (consulat), à la mode (indiction qui, depuis l'Égypte, s'était déjà répandue dans l'Occident européen) et novateur (année régnale : on a supposé que c'était justement l'exemple vandale qui l'avait inspiré sur ce dernier point). De la triple datation imposée par Justinien à sa chancellerie, l'usage courant n'a guère retenu que l'année régnale sporadiquement, et de plus en plus l'indiction. Nous avons cru trouver confirmation de l'introduction tardive de l'indiction en Afrique dans le fait que certaines inscriptions attribuables au milieu du VIe siècle ont été corrigées ou complétées par la mention de l'indiction, parfois concurremment à l'année régnale de Justinien (dans l'article : n°s 51, 73, 75, voir *infra*) (15). Malheureusement nous n'avons aucun document attribuable avec certitude à la période de la reconquête : nous serions curieux de connaître comment on a daté entre la prise de Carthage (533) et l'application de la novelle XLVIII (537) : a-t-on tout de suite substitué l'année impériale à l'année royale et adopté l'indiction ? Il reste donc beaucoup à apprendre, mais nous avons fait aussi quelque progrès dans la connaissance des systèmes de datation et ils semblent confirmer les intuitions de St. Gsell sur la date d'apparition de l'indiction. Je continue donc à considérer cette mention pour ma part comme un *terminus post quem*, ce qui permet déjà un tri sérieux dans les épitaphes.

*
**

J'ai dit que je ne m'attarderai pas, avant la publication de l'ouvrage correspondant, sur les «dédicaces d'ouvrages de défense» qui représentent la moitié de la liste d'inscriptions datées (n°s 4-33) et la partie la moins discutable. Signalons cependant deux corrections importantes pour les n°s 29 à Mascula et 30 à Aïn Ksar. L'auteur a voulu ramener à un formulaire classique des séquences de lettres qui

(15) Autres cas : à Ammaedara (*IC Ammaedara*, n° 129, cf. pp. 484-485) ; à Sabratha (*IRTr*, 212).

ont suscité des interrogations. Pour Mascula, seule la dernière ligne pose problème et la lecture traditionnelle n'est pas contestable sauf au centre (c'est celle de Gsell et on possède une photographie). Si on peut hésiter pour ARPAG DUCI, je ne vois pas la nécessité de corriger BIGOR TRBNS en VICTOR : le nom *Vigor* est suffisamment attesté. – Le n° 30 ne pose problème que pour les lignes 2 et 3. J. Durliat introduit la mention du *magister militum Gennadius* en corrigeant fortement les lectures des éditeurs, confirmées par un estampage conservé dans les papiers de Renier. La lecture est assez tentante bien que loin du texte transmis, mais j'aurais préféré que l'auteur ait vérifié l'estampage qui doit exister encore dans les papiers de Renier à la Sorbonne ou à la Mazarine. De toute façon, la formule qui consiste à «lancer» ces corrections comme acquises sans les justifier suscite beaucoup de réserves.

Comme «dédicaces de monuments religieux», ne sont retenus que trois textes dont le linteau de l'église construite par le dux Jean sous le patrice Grégoire à Timgad (n° 36), alors que nous connaissons, entre linteaux de portes, claveaux d'arcs et inscriptions votives de pavements [16], plusieurs dizaines de textes de cette époque. Le premier (n° 34) est la fameuse inscription du baptistère de la basilique dite de Kélibia. On en a beaucoup discuté et la bibliographie donnée ici est très incomplète, même pour les travaux favorables à la thèse de l'auteur [17]. La présenter comme la «dédicace d'une mosaïque qui décore un cuve baptismale dans la région de Kélibia, offerte par Aquinius et sa famille sous l'épiscopat de l'évêque Cyprien», c'est prendre parti entre les deux interprétations : dédicace à Cyprien (et alors de quel Cyprien s'agit-il ? Le martyr ou un saint du VIe s. comme le voulait Courtois ?) ou datation par évêque éponyme suivant le formulaire des inscriptions grecques

(16) L'étude de ces dernières a été reprise récemment par mon élève J.-P. Caillet (mémoire de maîtrise 1979, thèse de doctorat en cours).

(17) Par exemple pour la thèse de COURTOIS : *CRAI*, 1956, pp. 139-143 (plutôt que *BCTH*). – Pour la thèse de la datation par éponyme : TESTINI, *Riv. di Arch. Crist.*, 1960, pp. 140-144 (avec ma réponse, *Karthago*, XI, 1960, pp. 211-215), MAIER, *L'épiscopat de l'Afrique romaine, vandale et byzantine*, p. 285 et p. 15 (avec mon compte rendu, *Revue des Études Augustiniennes*, 1974, pp. 313-322). Pour mon interprétation : *BSNAF*, 1958, pp. 147-150 et *Karthago*, IX, pp. 139-149. – Ajouter Y. DUVAL, *LSA*, 25 (qui penche pour une interprétation analogue à celle de J. Durliat).

d'Orient. On n'a pas le droit de le faire sans présenter le dossier. De même qu'on ne peut décider de lire CYPRIANO EPISCOPO ANTISTE : *antis(tan)te*, c'est-à-dire président (qui est un hapax), au lieu de *antis(ti)te*, titre d'honneur, faisant un peu double emploi il est vrai avec *episcopo*, sans donner des références. De toute façon la mosaïque n'est datée que par le contexte archéologique : forme de la cuve et date relative de celle-ci dans l'histoire de l'église. Il existe d'autres inscriptions qui répondent aux mêmes critères et qui ne devraient pas dès lors être écartées. Le n° 35 apparaît comme le plus étrange à la fois comme choix et comme lemme : «Inscription sur deux tailloirs de la basilique I, dite de Melleus ou de Saint Cyprien à Ammaedara (539-vers 550)». Il ne s'agit pas d'ailleurs d'une dédicace mais de la doxologie *Gloria in excelsis*. Cette inscription n'est retenue ici que parce qu'elle est contemporaine (en raison de son emplacement) de la construction de l'église, elle-même postérieure (parce qu'adossée à la courtine) à la forteresse d'Ammaedara mentionnée par Procope (les dates données sont celles du début de la campagne de fortifications après la reconquête et de la rédaction de l'œuvre de Procope ; en fait, l'église pourrait être postérieure). J. Durliat confond donc ici la basilique de la forteresse, l'église III, d'où provient effectivement l'inscription, avec la basilique de Melléus (basilique I). Il ne s'agit pas d'une erreur héritée des prédécesseurs ni d'un lapsus : la confusion se retrouve à propos du n° II dans les «fragmentaires, douteuses et fausses», p. 166 : «Marques sur des colonnes de la basilique I, dite de Melléus ou de Saint-Cyprien, à Ammaedara (début de la période byzantine)». Ces marques gravées sur des colonnes dans la même église de la citadelle, que j'avais proposé d'interpréter comme la signature du constructeur, ne sont d'ailleurs ni «fragmentaires», ni «douteuses» ni «fausses», mais tout au plus d'interprétation difficile. Puisqu'on les accepte pour le «début de la période byzantine», il n'y a pas de raison de ne pas retenir au moins les épitaphes sur colonnes de la même église gravées de la même façon avec une écriture comparable (voir *infra*). Par ailleurs, l'architecture de cette église, dont la date est relativement sûre à cause du *terminus post quem* de la citadelle, a été rapprochée par moi de l'église du Dar el Kous au Kef et de la dernière phase de l'église II dite de Candidus à Ammaedara [18]. On

(18) *CRAI*, 1971, pp 160-166

pouvait donc retenir légitimement avec des critères analogues à ceux utilisés pour le n° 34 au moins les monogrammes sur claveaux du Kef ([19]) et deux épitaphes de l'église II (*IC Ammaedara*, n°s 307-308).

Les inscriptions martyrologiques (n°s 37 à 51) retenues par l'auteur sont au nombre de 15 sur environ 70 que nous attribuons à cette époque. Encore faut-il remarquer que huit (n°s 38 à 45) proviennent de la même église à Hr Akhrib, que le n° 37 est rattaché à ce groupe par la mention d'un dédicant commun, tandis que trois autres (n°s 47 à 49) appartiennent aussi à la même église de Sila. En réalité, il n'apparaît ici que trois groupements différents d'inscriptions (puisqu'il existe deux séries à Hr Akhrib) et trois procès-verbaux ou dédicaces isolés à Ammaedara (n° 46), à Télergma (n° 50) et à Rouis (n° 51). Sur ces 15 inscriptions, cinq seulement sont datées avec précision (n°s 38, 42, 46, 47, 50 : voir *infra* pour les dates). Les autres leur sont rattachées soit par le contexte archéologique, soit par la mention d'un personnage commun. La dernière (n° 51) est datée par un raisonnement qui n'est pas explicité (voir *infra*). Donc, pour gonfler un chiffre initial bien maigre, l'auteur a tenu compte dans certains cas de critères que ses principes lui interdisaient, mais de façon hétérogène et au total arbitraire. Il a pris tous les reliquaires d'Hr Akhrib sans montrer clairement qu'ils appartiennent à deux groupes séparés possédant chacun un *terminus ante quem* différent ; mais il a omis des inscriptions de Sila (*ILAlg*, II, 2, 7203-6, 7208-9 = *LSA*, 108, 110-111) trouvées dans la même église, à proximité du dépôt retenu, et sans doute à peu près contemporaines. A Ammaedara, on trouve le procès-verbal du dépôt des reliques de s. Cyprien dans l'église dite de Melléus, daté par une année régnale de Justin II, mais pas le couvercle de reliquaire que j'estime de la même époque (*IC Ammaedara*, n° 2). Le choix exclut par ailleurs certains des textes les plus intéressants pour les propos de l'auteur (c'est-à-dire l'histoire «sociale» au sens très large) et que tout le monde s'accorde à considérer comme byzantins, par exemple les inscriptions de la Basilica Majorum à Carthage (*CIL*, VIII, 25038 = *LSA*, 6-7), la deuxième mosaïque d'Uppenna (*CIL*, VIII, 23041 = *LSA*, 29), la grande inscription double de l'église de

(19) *CIL*, VIII, 17690-1 = MONCEAUX, *Enquête*, IV, 247-248 = Y. DUVAL, *LSA*, 44-45.

Candidus à Ammaedara (*ILTun*, 470 = *LSA*, 51-52), l'inscription du rocher de Constantine (*ILAlg*, II, 1, 1937 = *LSA*, 93), etc.

Dans le détail, la présentation des fiches d'Henchir Akhrib appelle de nombreuses remarques. Dans cette église, pour laquelle on dispose d'une publication de St. Gsell, on a découvert deux dépôts de reliques, l'un sous l'autel, l'autre dans le bas-côté, sans installation liturgique afférente, semble-t-il : on a conclu généralement qu'on avait mis à l'abri des reliques (ou simplement des reliquaires) qui ne servaient plus au moment d'une nouvelle consécration de l'autel. Le second groupe est, en effet, le plus ancien. Il comprend d'abord un reliquaire en terre cuite (ici n° 40 = *LSA*, 131) sur lequel une inscription précise l'identité du saint (Julien) et la date de déposition (*III idus septembres*), sans indication d'année : donc il est inexact de dire qu'il est daté du 11 septembre 544. C'est à l'intérieur qu'on a recueilli une plaquette de mica (n° 38 = *LSA*, 132A) où la même formule est répétée avec une date plus précise : *XI die mensis VII anno XVII (ou XXII) Iustiniani*. La lecture peut être discutée (elle l'a été), mais plus encore l'interprétation. Qu'est ce que le VIIe mois ? On a compris d'abord juillet (cf. MONCEAUX, *Enquête*) puis septembre en faisant partir l'année liturgique de mars (Delehaye, puis Leschi), ce qui permet de faire coïncider le 11 du mois avec le 3 des ides de septembre. Je crois plutôt qu'il s'agit du 7e mois de l'année régnale de Justinien, ce qui revient sans doute au même (20). Mais, en septembre, la 17e année (à supposer qu'il ne s'agit pas de la 22e) correspond à 543 : c'est M. Durliat qui ajoute une haste – et donc une année – pour obtenir que le 11 septembre tombe un dimanche au lieu du vendredi. Cette correction – assez audacieuse – devrait être au moins signalée, sinon tout le monde se demandera s'il ne s'agit pas d'une erreur matérielle. L'idée que l'authentique de mica et le reliquaire sont contemporains est confirmée par une seconde plaque non datée (n° 39 = *LSA*, 132B) qui indique que le dépôt résulte d'un vœu du prêtre Floridus dont la signature figure aussi sur le reliquaire. Il fallait donc traiter en fait ces 3 numéros comme un ensemble cohérent, subdivisé en trois textes. Cette datation entraîne celle approximative du n° 37 (= *LSA*, 133) où un dépôt de reliques

(20) La date admise pour l'association au trône de Justinien est le 1er avril : une erreur de quelques jours est possible dans une chancellerie ecclésiastique d'un petit bourg de province. Il me semble que la numérotation continue des jours du mois, employée à côté des calendriers traditionnels (n° 40), se comprend mieux dans le cadre du comput administratif de l'année régnale.

du même saint Julien à Ain Guigba est dit résulter d'un vœu du même prêtre Floridus. Le même prêtre est cité enfin sur un fond d'assiette signalant des reliques de saint Laurent (n° 41 = *LSA*, 128), mais cet authentique provient du dépôt sous l'autel d'Hr Akhrib. On peut admettre qu'on a conservé une partie des reliques de la première consécration, mais est-il légitime de dater, même avec un point d'interrogation, le n° 41 du 11 septembre 544 ? Rien ne dit que le même prêtre n'a déposé qu'une fois des reliques. La fosse de l'autel était couverte d'une dalle mentionnant le dépôt des reliques de s. Julien, s. Laurent et leurs compagnons par les soins de personnages différents *inperante Tiberio anno V, indictione XIIII, pridie nonas octobres* (n° 42 = *LSA*, 126). La date a été discutée : 582 pour Gsell et Monceaux qui calculaient depuis la nomination comme Auguste, 579 pour J. Lassus et moi, non cités par J. Durliat) [21], en tenant compte du Césarat de Tibère, ou 580 comme ici (et pour Y. Duval) pour faire coincider l'année régnale avec l'indiction XIV, mais alors il faut corriger le chiffre de l'année régnale : il convenait de toute façon de le signaler et d'ajouter un point d'interrogation. Dans la fosse, on a trouvé, outre l'authentique de s. Laurent, ceux de s. Cassien (n° 43 = *LSA*, 130) et de s. Félix (n° 44 = *LSA*, 129), et un reliquaire de s. Pastor (n° 45 = *LSA*, 127), tous non datés et non signés. A chaque fois, l'auteur indique «544 ou 580». J'aurais préféré «avant ou en 580» (ce qui n'est même pas sûr : des reliques peuvent avoir été ajoutées). On voit le danger de ces listes sommaires qui passent sous silence toute l'argumentation.

Dans la seconde partie de la liste, on regrettera des formules telles que «reliques des martyrs Marc, Optat et de 108 autres martyrs» (n° 47 = *LSA*, 106), «reliques de 108 saints» (n° 48 = *LSA*, 107) : il s'agit du même «groupe des 108» représenté dans l'église de Sila, non de 108 reliques comme on le croirait au premier abord. Le premier texte est daté par la mention de Maurice sans année régnale et de l'indiction III, soit 585 si on prend la 1re indiction du règne en tenant compte de l'absence de corégnant : là aussi, il faudrait signaler la formule de datation et justifier la date proposée. Le second authentique, signalant des reliques du même groupe, peut être contemporain, mais il n'est pas daté : 585 devrait être au moins assorti d'un point d'interrogation comme l'est cette date pour un troisième authentique provenant du même endroit (n° 49 = *LSA*, 108) ; je

(21) N. DUVAL, *op. cit.*, *Atti III° Congr. Epigrafia*, 1957, p 251, n. 43 ; J. LASSUS, *Les reliquaires du musée St Gsell*, Alger, 1958, p. 14.

préfèrerais en tout état de cause pour les deux textes «vers 585». – Pour Télergma (n° 50 = *LSA*, 112), la date proposée par moi-même puis par Y. Duval et P.-A. Février devrait être indiquée «10 mars et 8 septembre» plutôt que «10 mars ou 8 septembre» (les deux dates sont superposées par suite d'une correction). – Pour Rouis (n° 51 = *LSA*, 64), la déposition par l'évêque Faustinus de Tébessa ne concerne que les martyres Maxima, Donatilla et Secunda, et non Vincentius (pourquoi *Vincens* ? la pierre porte *Bincenti*) et Crispina dont les noms ont été ajoutés (avec ceux de Michel et de Gabriel non cités ici). La date indiquée (9 janvier 595 *ou* 640 ?) est très discutable. Elle contredit celle proposée par Y. Duval (9 janvier 550) qui avait remarqué que la date de la déposition (*V idus ianuarias*) avait été regravée pour ajouter l'indiction, et en avait déduit que l'usage de l'indiction venait d'être introduit dans la région. Or, on sait que J. Durliat conteste cette idée et croit l'indiction beaucoup plus ancienne en Afrique (voir *supra*). D'autre part, il rapproche, comme on l'a toujours fait, l'évêque Faustinus de celui sous lequel *Masticiana* (et non *Masticana*) construit un fortin à quelque distance de Tébessa (n° 33). Le fait qu'un particulier puisse indiquer son nom sur une dédicace de fortification lui semble un phénomène tardif. Tout ce raisonnement est au moins discutable et peut être arbitraire (22). En tout cas il est difficile de «lancer» ces dates sans l'expliciter.

De même pour les *épitaphes*, J. Durliat retient 7 épitaphes de clercs, 12 épitaphes de militaires ou parents de militaires, 10 épitaphes de laïcs. Sur ces 29 textes, 4 proviennent d'Ammaedara et 13 de Sufetula. Outre ceux-là, j'ai eu l'occasion de commenter au moins huit des autres épitaphes mentionnées. Voyons les critères employés pour le choix de ces textes qui me sont familiers.

A *Ammaedara*, actuelle Haïdra, dont j'ai prouvé qu'elle se trouvait en Proconsulaire et non en Byzacène comme il est encore dit ici (23), les quatre épitaphes proviennent de l'église de Melléus. J'ai publié pour cette même église 148 numéros dont 6 seulement m'ont paru pouvoir être attribués à la période antérieure à la reconquête byzantine (il existe aussi une vingtaine de fragments non significatifs). L'un

(22) Cf. Y. Duval, *Évêques et évêchés d'Afrique : ce qu'on en ignore*, dans *Revue des Études Augustiniennes*, XXVI, 1980, pp. 228-231.

(23) A. Chastagnol et N. Duval, *Les survivances du culte impérial dans l'Afrique du Nord à l'époque vandale*, dans *Mélanges Seston*, Paris, 1974, p. 101 et fig. 2.

de ceux-ci est l'épitaphe de l'évêque «des Vandales» (ici n° 52 = mon n° 58 des *IC Ammaedara*). Pourquoi M. Durliat la date-t-il au contraire du «début de la période byzantine» ? Parce qu'il refuse – et en quelque sorte par principe – mon interprétation (le texte originel VICTORINVS EPISC IN PACE a été modifié par la mention VANDALORVM : l'épitaphe est antérieure à la reconquête, VANDALORVM serait une retouche catholique) et pense prouver par l'analyse paléographique (dans sa thèse), contre toute évidence, que le texte est homogène et qu'il concerne un évêque d'une communauté vandale survivante, ce qui l'oblige à la dater tout entière de l'époque byzantine ; mais l'article n'en dit rien. Il n'y a pas de discussion pour le n° 53 (= *IC Ammaedara*, 3) qui est l'épitaphe de l'évêque qui a déposé les reliques de Cyprien en 568/9. Comme j'ai démontré que son âge devait être lu 70 (et non 40 comme le faisait le premier éditeur) et que son épitaphe est datée du V des ides d'Août, indiction XII, il est mort au plus tôt en 579, première indiction XII suivante, ou en 594 ou à la rigueur en 609 (et non en 604 comme il est dit ici). J. Durliat retient encore dans cette église son n° 58 (= *IC Ammaedara*, 57) qui est daté d'une année d'une ère non précisée et de l'indiction. J'ai conclu qu'il s'agit du règne de Justinien, mais il reste une difficulté de lecture car la date est effacée et l'année régnale ne coïncide pas forcément avec l'indiction VIII. Même en adoptant ma lecture, il aurait fallu signaler que la date résultait d'un raisonnement. A cette épitaphe l'auteur associe celle non datée avec précision d'un clerc Pascasius (n° 57 = mon n° 4), évidemment de la même main : voilà qu'il retient soudain un critère de parenté paléographique et de similitude de mise en page et de formulaire [24]. Pourquoi, dans ce cas, se refuser à suivre mes conclusions, issues d'une étude poursuivie sur plusieurs années, qui associent au procès-verbal de 568-569 (*IC Ammaedara*, pp. 370-371, cf. pp. 510-511) et à l'épitaphe de Melléus (*ibid.*, pp. 375-378, cf. pp. 511-512), plusieurs dizaines d'inscriptions funéraires, et qui, de proche en proche, en tenant compte des emplacements, des différents critères combinés et des quelques points de repère datés permettent de classer à l'intérieur de l'époque byzantine – et à 25 ans près – au moins une centaine d'épitaphes ? Pour les autres églises, les lacunes et l'incohérence paraissent aussi critiquables. Ne parlons pas de la basilique IV, dite

(24) Cf. J. DURLIAT, p. 174 : «Je n'ai retenu qu'une seule inscription non datée dont la paléographie est si proche de celle d'une inscription datée qu'elle est manifestement sortie du même atelier».

«chapelle vandale», puisqu'il est certain que l'édifice est antérieur à la période byzantine, encore que certaines épitaphes soient évidemment contemporaines de celles – byzantines – de la basilique I dite de Melléus (*IC Ammaedara*, pp. 385-386). Mais pourquoi éliminer les épitaphes de la basilique III, dans la Citadelle, dont on a retenu par ailleurs deux textes tracés sur des tailloirs (n° 35 : voir *supra*) puisque l'église elle-même est postérieure à la citadelle justinienne (*IC Ammaedara*, n°s 301-308) ? Sans doute parce qu'ils pourraient être aussi postérieurs à la conquête arabe ? ce n'est pas très sérieux, étant donné l'histoire du monument et l'aspect de ces inscriptions.

Même arbitraire pour *Sufetula* : l'auteur retient le groupe (n°s 73-80) trouvé dans la «sacristie» gauche de la basilique VI, daté selon moi par une année régnale de Justinien en même temps que par l'indiction. Il a adopté, comme je l'ai déjà dit, les dates que j'ai proposées (*MEFR*, 1956, pp. 292-293) sans signaler toutefois qu'elles résultent d'un raisonnement par élimination et qu'il y a une difficulté pour le n° 80. La proximité, l'utilisation du même système de datation, la présence d'un formulaire identique ou voisin, l'écriture et différentes autres considérations font que ces textes sont étroitement apparentés (l'auteur considère même dans sa thèse qu'ils concernent une seule famille) ; ils devraient donc être regroupés sous 2 ou 3 numéros au maximum. Très légitimement, J. D. y joint le n° 77, mutilé à l'emplacement de la date, mais dont l'écriture et le formulaire sont analogues. Pourquoi, dès lors, refuser de retenir une épitaphe provenant d'une autre église (*MEFRA*, 1971, p. 436, n° IV, 3), mais visiblement gravée par la même main que les n°s 73 à 77 ? Dans la même église, l'auteur fait figurer encore parmi les épitaphes «militaires» les n°s 63 et 65, épitaphes d'un *magister militum* et d'un *tribunus*, tous les deux qualifiés de *peregrini*. Remarquons d'abord qu'il existe une stratigraphie très précise dans cet édifice. Les deux inscriptions en question appartiennent à une phase de vie relativement courte, que des critères variés nous font placer entre le règne de Justinien, auquel on doit sans doute attribuer la construction de l'église (ou plutôt la reconstruction), et la fin du VIe siècle au plus tard. Il faut donc joindre au moins l'inscription métrique *MEFRA*, 1971, p. 425, n° VI, 10, appartenant à la même couche, même si on refuse, comme pouvant être postérieures à la conquête arabe, les pierres *MEFR*, 1956, p. 284, n° 9 (qui pourrait être l'épitaphe d'un des derniers exarques d'Afrique) (25) et *MEFRA*,

(25) Cf. Y. Duval, *Le patrice Pierre, exarque d'Afrique ?*, dans *Antiquités Africaines*, V, 1971, pp. 203-208. M. Durliat refuse cette interprétation.

1971, p. 433, n° VI, 13 (que j'ai proposé de dater de 638), encastrées dans le dernier sol de l'église. Les titres du tribun et du maître de la milice sont ici considérés comme militaires alors que l'auteur dans un autre article, tente de démontrer qu'ils peuvent concerner des civils, en particulier des notables placés à la tête de leur cité, et qu'ils sont interchangeables [26]. Remarquons d'ailleurs qu'en bonne logique, les titres en question appartenant à la tradition romaine antérieure à la conquête byzantine, ils ne devraient pas être pris comme critères de datation : rien ne dit que les Vandales n'ont pas utilisé des grades militaires romains comme ils ont gardé des institutions civiles [27]. Ils sont privilégiés ici parce que, arbitrairement, l'auteur construit, sans sources, en tout cas africaines, un système d'administration des cités byzantines dirigées par un notable, militaire en garnison permanente ou assimilé [28]. Il y a évidemment une incertitude, que Diehl avait déjà notée, pour la signification du titre *magister militum*. J. Durliat a raison d'y insister et de montrer que, suivant les lieux et les textes, il peut être employé à divers niveaux. Mais jusqu'à preuve du contraire, on ne me fera pas croire que *magister militum* et *tribunus*, gravés presque à la même date sur des épitaphes voisines, pouvaient avoir la même signification : l'un doit être le supérieur de l'autre. De même qu'on ne peut pas transformer des défunts, tous deux expressément qualifiés de *peregrini*, en notables locaux ou en tout cas africains. S'ajoutant à ces deux épitaphes d'officiers supérieurs ou généraux, une épitaphe de *magister militum* (n° 64 ici), trouvée plus anciennement dans un autre secteur, montre à mon sens l'existence dans la ville d'un état-major byzantin, qui expliquerait sans doute le choix de l'exarque Grégoire quand il y établit son poste de commandement à l'époque de la première attaque arabe. Les deux dernières épitaphes de Sufetula concernant des «militaires» sont les n°s 71 et 72 provenant de l'église II, dite de Vitalis : *Istefanus* et *Pe* ... (sans doute *Petrus*) «morts à Sufetula (Byzacène) alors qu'ils étaient depuis 3 ans dans la *militia* (époque byzantine)». Cette formule a l'avantage de ne pas préciser qu'il s'agit d'enfants de 14 ans et de 9 ans et que l'interprétation (avec recrutement éventuel à 11 et 6 ans)

(26) J. Durliat, *Magister militum – Στρατηλάτης dans l'Empire Byzantin (VIe-VIIe s.)*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1980, pp. 306-320, en particulier pp. 316-318.

(27) Voir Chr. Courtois, *op. cit.*, p. 257 ss. (à nuancer maintenant) et, sur le point particulier du culte impérial, l'article cité ci-dessus n. 22.

(28) *Op. cit.*, *Byzantinische Zeitschrift*, 1980, pp. 317-318 et thèse dactylographiée, pp 134-135, 160-161.

pose des problèmes. Qu'il y ait des «enfants de troupe» à l'époque n'est pas contesté, mais le formulaire *vixit in militia* peut s'appliquer aussi bien à la *militia Christi* puisqu'il n'y a pas de parallèles dans les deux hypothèses. En tout cas, ces deux épitaphes ne suffisent pas, en l'absence d'autre témoignage (on a une épitaphe de *primicerius* qui peut être aussi un titre civil ou ecclésiatique), à prouver l'existence d'un *numerus* à Sufetula, qui ne possède pas de fortification proprement militaire (29). Et pourquoi, si on retient ces deux épitaphes comme byzantines, ne pas prendre toutes celles de la même église appartenant à la même phase et apparentées par l'écriture, les symboles et le formulaire ? Ce qui, de proche en proche, amènerait logiquement à faire figurer ici la presque totalité des épitaphes chrétiennes de Sufetula.

On pourrait étendre la démonstration. Pour Carthage, sur plusieurs centaines d'épitaphes postérieures au début du VIe siècle, J. Durliat ne retient que le n° 55, épitaphe d'un diacre de la seconde région ecclésiastique de Carthage parce que le nom de la ville est spécifié, avec son surnom de *Justiniana*. Mais, s'il est spécifié, c'est que l'inscription provient de Sidi Abdallah près de Bizerte (et non de «l'arsenal Sidi Abdallah à Tunis» comme il est indiqué dans la thèse) : le choix est arbitraire parce qu'il existe deux autres inscriptions de membres du clergé régionnaire, évidemment de la même époque, où le nom de la ville n'est pas indiqué puisqu'elles viennent de Carthage (30). Pour Uppenna-Sidi Habich, l'auteur «pique» dans l'ensemble d'une centaine d'épitaphes celle de *Paulus episcopus prime sedis provincie Mauritanie* (n° 54) parce que l'intitulé ne lui paraît convenir (comme à P. Gauckler) qu'à l'époque byzantine, mais la difficulté subsiste d'expliquer la présence du primat dans le Sud du Cap Bon et, en utilisant la même argumentation, cette épitaphe (insérée après coup dans une mosaique figurée, sans doute du VIe siècle) pourrait être postérieure à la conquête arabe. Si on la considère comme d'époque byzantine, ce que je crois naturellement légitime, il faut regrouper autour d'elle tous les textes d'Uppenna et de Sidi Habich qui lui sont apparentés par le contexte archéologique,

(29) Voir mes *Observations sur l'urbanisme tardif de Sufetula*, dans *Cahiers de Tunisie*, 1964, pp. 102-103. N. DUVAL et F. BARATTE, *Sbeitla* (guide), Tunis, 1973, p. 9 ss, 92 ss, et un article sous presse dans *Aufstieg und Niedergang d. Römischen Welt*.

(30) Cf. N. DUVAL, *Redemtus, archidiacre régionnaire de Carthage*, dans *Karthago*, VII, 1956, pp. 191-195.

par la technique, le décor et le formulaire [31]. Par contre, à *Rusguniae*, l'auteur prend les deux épitaphes d'un *magister militum* et d'un tribun, et celles des deux filles de l'un d'entre eux, c'est-à-dire l'ensemble des épitaphes chrétiennes trouvées sur ce site (nos 59-61, 66), à cause des titres : le groupe (ne provenant sans doute pas du même édifice) est son principal argument pour prouver l'enracinement local des officiers devenus administrateurs civils, parce que le *magister militum* a contribué à la restauration d'une église et que le tribun a été en garnison 12 ans à *Rusguniae*. A Hippone, l'auteur garde sur une dizaine d'épitaphes byzantines une bilingue datée du règne de Tibère (n° 81) [32] et deux épitaphes de militaires (nos 69-70). Notons que pour le n° 69, M. Durliat annonce, sans point d'interrogation, une *Amabilis* alors que Papier avait lu MARITIS et Gsell, qui a vu la pierre, MAXINTIS (sans doute MAXENTIVS). La photographie utilisée par l'auteur ne permettant pas, semble-t-il, un véritable contrôle, je ne me sentirais pas le droit, pour ma part, de corriger aussi fortement une lecture de Gsell pour une pierre qui existe encore. Avec un *tribunus* d'Hr Tachegga en Tunisie, retenu à cause du titre, et une nouvelle épitaphe de Belalis Major datée du règne d'Héraclius (la date peut être précisée d'après l'indiction) [33], choisie à cause de cette date dans un lot d'une dizaine d'inscriptions «byzantines», on a la totalité des textes attribués à la période byzantine : l'image est faussée par définition.

Pour l'ensemble des inscriptions est donnée une bibliographie assez abondante comprenant «les éditions en commençant par ... la meilleure et la plus accessible». Elle est, en fait, difficilement utilisable telle quelle, et il aurait été préférable, dans une liste aussi sommaire, de donner seulement les références aux corpus les plus usuels ou à l'*Année épigraphique*, sauf exceptions pour les publications récentes ou des révisions importantes. On aurait dû «sortir» de la liste en tout état de cause et sous une forme quelconque (caractères gras par exemple) la référence de base. Celle-ci est parfois bizar-

(31) N. DUVAL, *Les mosaïques funéraires et l'Enfida et la chronologie des mosaïques funéraires de Tunisie*, dans *Riv. di Arch. Cristiana*, L, 1974, pp. 145-174 ; cf. *La mosaïque funéraire dans l'art paléochrétien*, 1976, pp. 97-119.

(32) Sur la date, voir mes observations, *Atti III° Congr. Epigrafia*, p. 251 et n. 48.

(33) Cf. mes remarques dans A. MAHJOUBI, *Inscriptions chrétiennes d'El Faouar*, dans *Mélanges Seston*, p. 315 ; *IC Ammaedara*, p. 513, fig. 308.

rement choisie. Pour la Proconsulaire algérienne, on trouve en tête les *ILAlg*, I de Gsell aux n°s 6 à 9, mais pas pour les n°s 11 et 12 (muraille de *Theveste* = *ILAlg*, I, 3059 et 3042, même pas cité dans le lemme), puis aux n°s 13 et 33, mais seulement à leur rang chronologique aux n°s 51, 69, 70, IV et V. Le *CIL* est privilégié neuf fois (n°s 12, 17, 32, 54, V, VIII, X, XI, XII), les *Inscriptions romaines d'Algérie* de Renier sont citées une fois en tête (n° 36, repris pourtant dans *CIL*) et les *ILTun* une fois (n° 55). On ne trouve pas pour le groupe du Constantinois les références attendues à *ILAlg*, II, 2, paru en 1977 alors qu'on cite la thèse, inédite à l'époque, de D. Pringle soutenue en 1978 (n°s 17a et 28a). Dans la grande majorité des cas, ce sont les *Inscriptiones Latinae Christianae Veteres* de Diehl qui fournissent la référence usuelle, avec quelques fautes d'impression (34). Il est pourtant difficile, surtout quand on corrige la lecture, de renvoyer à une édition en minuscules, sans apparat critique et sans commentaire dans la plupart des cas, quand il existe par ailleurs *CIL*, *ILTun* ou même l'*Année épigraphique* ancien modèle. Ceci est particulièrement paradoxal quand Diehl donne une lecture très différente (n°s 29, 30, 69 : *Amabilis*, voir *supra*), une interprétation complètement fausse (n° 64 : Diehl a transformé une croix en année provinciale !) (35), ou totalement opposée à celle de l'auteur (n°s 71 et 72, voir *supra* : Diehl penche pour la *militia Christi*). Les autres références sont présentées suivant l'ordre chronologique avec les abréviations de l'*Année Philologique* ou celles usuelles aux épigraphistes (mais MONCEAUX, *Enquête*, est insuffisant puisque les différentes sections de l'*Enquête sur les Inscriptions chrétiennes d'Afrique* ont paru dans des revues). *L'Année épigraphique*, souvent omise, est cependant citée, parfois avec l'abréviation usuelle, parfois d'après la pagination de la *Revue Archéologique* (n° 29), par fidélité aux lemmes antérieurs. Le nom d'auteur figure pour les ouvrages mais non pour les articles de revue, ce qui semble peu raisonnable : il faut savoir de qui est la lecture retenue (par exemple pour la muraille de Vaga, n° 32, il n'est

(34) N°. 28 : *ILC*, 230 et non 239 ; n° 71/72 : *ILC*, 1593 A (= *ILTun*, 382 et non 380), 1593B et non a-b. Autre erratum : n° 32 = *Bull. d'Hippone*, XIX, 1883 et *Archives des Missions*, XIII, 1887 et non 1895.

(35) Cf. mes remarques *Atti III° Congr. Epigrafia*, p. 247 et n. 9.

pas indifférent de savoir que l'une des lectures est de R. Cagnat (36) ; pour les reliquaires d'Hr Akhrib, nos 38-45, le nom de St. Gsell n'apparaît nulle part ; pour le plomb de Télergma, n° 50, qui est un texte de première importance pour le propos de J. Durliat, les auteurs de l'édition récente ne sont pas cités). On ne voit pas pourquoi, pour des pierres entièrement rééditées, on remonte parfois jusqu'au XVIIIe siècle (nos 15, 27 par exemple) pourquoi on retient *Ephemeris Epigraphica* (n° 32), l'*Année épigraphique*, ou même les copies données sans commentaires dans des relations de voyage ou des rapports (*Archives des Missions* : nos 32, 33, etc.) quand elles sont reprises telles quelles dans le *CIL* ou les *ILTun* ou les *ILAlg*, parfois par le même auteur. Beaucoup de mentions d'*ILTun*, quand il s'agit d'un simple renvoi à une autre publication (nos 27, 28, 31, 32, 64), sont inutiles. Enfin, même dans un lemme condensé, on ne peut pas mettre sur le même plan des renvois à des lectures différentes : par exemple pour Hr Akhrib, pour Télergma (n° 50), pour Rouis (n° 51), il fallait ou choisir son camp (ce qui est fait implicitement : voir *supra*) ou un minimum d'explication.

***

La liste analysée ci-dessus avait pour but de fournir une matière, en principe inattaquable, à une expérience paléographique (qui n'est pas nouvelle) : la forme des lettres peut-elle servir de référence pour dater les inscriptions ? La seconde partie de l'article donne les conclusions pour la lettre *L* (pp. 167-174). L'analyse préalable n'apporte guère de nouveau, distinguant la lettre *L* dérivée de la capitale et le chiffre apparenté à la cursive ancienne, suivant la typologie définie par J. Mallon. Une longue démonstration (pp. 169-170, cf. p. 173, à propos de trois inscriptions de Sufetula que j'ai publiées) est destinée à prouver que les épigraphistes «africains» se sont trompés en parlant de «*L* en forme de lambda» dans leurs descriptions : cette forme n'a aucun rapport avec la lettre grecque, de même que le *D* «triangulaire» n'en a aucun avec le *delta*. S'il y a pu avoir doute jusqu'il y a trente ans, je crois qu'aucun de nos contemporains ne pense à une influence du grec, surtout après les travaux de J. Mallon qui a familiarisé les épigraphistes «latins» avec la paléographie. Il

(36) *Archives des Missions*, IIIe s., XIII, 1887, n° 81, pp. 107-109.

s'agit simplement d'un vocabulaire figuré hérité d'une longue tradition, qui ne devrait être employé qu'avec des guillemets et qui avait des avantages pour un public ayant fait du grec, mais qui a le défaut, j'en conviens, d'être ambigu et qui devient, de toute façon, inutile maintenant. Son abandon suppose cependant qu'on joigne une photographie lisible ou un dessin à toute publication d'inscription rustique ou tardive et que le lecteur soit capable – ce qui n'est pas sûr –, soit de comprendre le vocabulaire technique du paléographe, soit de remarquer les différences d'écriture par lui-même. L'auteur conclut que les lapicides africains, influencés par les formes de lettres sur supports souples, sont conservateurs et que les principaux tracés se retrouvent à différentes époques. On saura gré à J. Durliat – pour une fois – de son objectivité. Mais cette conclusion suffit à condamner le principe même de son travail. Quiconque s'est occupé d'épigraphie latine tardive, ou même classique, sait combien sont fragiles les critères paléographiques, encore utilisés avec abondance au XIXe siècle. C'est seulement sur un site déterminé, avec des séries assez nombreuses et exclusivement pour les inscriptions non monumentales, «quotidiennes», qu'un spécialiste averti peut, au prix d'une longue familiarité et avec l'aide du contexte archéologique, se faire une idée d'une chronologie relative. Or c'est justement la démarche que s'est interdit l'auteur en «piquant» çà et là quelques textes hétérogènes et en refusant (au moins en théorie) l'appui que peut fournir l'analyse archéologique.

*
**

Le jury de la thèse avait déconseillé, avec sagesse, la publication. Le silence aurait été fait sur la tentative malheureuse d'un médiéviste, sans préparation épigraphique préalable, pour faire la leçon aux spécialistes africanistes et récrire à sa manière l'«histoire sociale» de l'Afrique byzantine. On se prend à regretter que tant d'efforts, et souvent tant de talent, aient été gaspillés, par suite de la mauvaise orientation initiale et d'un parti pris systématique. Car, après la synthèse de Diehl au XIXe siècle, l'histoire de l'Afrique byzantine doit effectivement être récrite. Elle ne peut l'être, puisque les sources textuelles restent extrêmement limitées et inégalement réparties dans le temps, qu'en utilisant le matériel abondant fourni par l'archéologie et l'épigraphie. Matériel malheureusement très dispersé et que, seule, une longue familiarité avec les sites et les publications permet

d'exploiter [37]. Une thèse anglaise [38], coïncidant avec la partie du travail de J. Durliat publiée à Rome, va permettre de faire le point sur les forteresses byzantines, qui malheureusement n'ont guère été fouillées depuis le début du siècle (sauf à Ksar Lemsa). L'enquête avance pour l'épigraphie funéraire [39]. Nous nous proposons de rassembler les résultats obtenus dans le domaine de l'archéologie chrétienne, qui sont considérables. On commente par ailleurs Procope et Corippe. Naturellement, l'apport des spécialistes d'institutions byzantines est précieux et J. Durliat aura eu le mérite d'attirer notre attention après Diehl sur le fait que l'Afrique byzantine n'est pas une province à part dans l'Empire et que l'épigraphie permet parfois de contrôler les sources textuelles. Sans doute, puisque des fouilles nouvelles de grande ampleur paraissent peu probables à l'heure actuelle, est-il temps de songer à une nouvelle synthèse sur des bases infiniment plus larges que celles définies ici.

Sorbonne, Paris. Noël DUVAL.

(37) J'avais donné un essai de synthèse en 1971 sous le titre *Influences byzantines sur la civilisation chrétienne de l'Afrique du Nord*, dans *Revue des Études Grecques*, LXXXIV, 1971, pp. xxvi-xxx.

(38) D. PRINGLE, *Sixcentury fortifications in Byzantine Africa : a archaeological and historical Study*, Oxford, 1978 (publiée en 1980 dans *B.A.R.*). Cf. nos 17a, 28A.

(39) Voir les travaux cités ci-dessus, p. 515, n. 10.

DICAEARCHUS AND THE MIXED CONSTITUTION IN SIXTH CENTURY BYZANTIUM NEW EVIDENCE FROM A TREATISE ON "POLITICAL SCIENCE"

The Patriarch Photius in his *Bibliotheca* (Codex 37) has preserved a brief summary from his reading of a dialogue *On Politics* (*περὶ πολιτικῆς*) : "The discourse includes six books in which the author introduces yet another type of constitution besides those already described by the ancient authors, which he calls the "dicaearchan" type (*δικαιαρχικὸν εἶδος*). The form of constitution which the two speakers of the dialogue propose ought, they say, to be compounded from three types : the monarchical, the aristocratic and the democratic with each type of constitution contributing its own essential element and thereby making it truly the best".

When Cardinal Mai in 1827 edited the fragments (from Books IV and V only) of a dialogue *De Scientia Politica* (*περὶ πολιτικῆς ἐπιστήμης*) which he discovered in a Vatican palimpsest, he correctly identified the work read by Photius with his fragmentary treatise (1). Mai also took the term *δικαιαρχικόν* as referring to Dicaearchus' *Tripoliticus* in which, according to Aalders, the most recent authority on the theory of the mixed constitution, Dicaearchus described the Spartan constitution as a mixture of kingship, aristocracy and democracy (2). Furthermore, Mai dated correctly the Anonymous fragmentary dialogue in the time of Justinian's reign (527-565) (3). A more precise date for the treatise can be calculated

(1) A. Mai ed., *Scriptorum Veterum Nova Collectio*, vol. II. Rome, 1827, p. 572.

(2) G. J. D. Aalders, *Die Theorie der gemischten Verfassung im Altertum*, Amsterdam, 1968, Chapter X and especially pp. 72-74.

(3) *Op. cit.*, 573. He wrongly attributed the authorship of the dialogue to Peter the Patrician, *magister officiorum* to Justinian. With the exception of A. Pertusi, *I principi fondamentali della concezione del potere a Bisanzio*, in *Bolletino*

on the basis of internal evidence. Elsewhere I have discussed the thorny problem of chronology and conclude that the setting of the dialogue should be placed in the early part of the sixth century, 532 (the Nika Revolt) being the *terminus ante quem*. It is safe to assume, I should think, that the Anonymous dialogue was written against the political realities prevalent during the reigns of the Byzantine Emperors Anastasius (491-518), Justin I (518-527) and the pre-Nika rule of Justinian.

Mai's dating of the dialogue has been accepted widely. Where there has been disagreement is in his interpretation of the phrase *δικαιαρχικόν εἶδος* (dicaearchan type). Most agree with Mai's view that the phrase refers to the mixed constitution as expounded by Dicaearchus in his *Tripoliticus*, a further proof of the influence of the work of the Peripatetic philosopher in late Antiquity (4). Two cardinal problems, however, arise which seem to be lightly brushed away. First, how can we explain Photius' explicit statement that the Author introduced in his dialogue "another type of constitution" besides those described by the ancient authors (*ἕτερον εἶδος πολιτείας παρὰ τὰ τοῖς παλαιοῖς εἰρημένα*) ? Photius explains this expression by stating that this new constitution was made up of three simple constitutions : monarchy, aristocracy and democracy. Arguments

dell'Istituto Storico Italiano per il Medioevo e Arcivio Muratoriano, 80 (1968), 1-23, all other scholars have rejected Mai's identification. The following have written somewhat extensively on the dialogue : K. PRAECHTER, *Zum Maischen Anonymus περὶ πολιτικῆς ἐπιστήμης*, in *BZ*, 9 (1900), 621-632. V. VALDENBERG, *Les idées politiques dans les fragments attribués à Pierre Patrice*, in *Byzantion*, 2 (1926), 55-76 ; E. PARKER, *Social and Political Thought in Byzantium. From Justinian I to the Last Palaeologus*, Oxford, 1957, pp. 63-75 : F. DVORNIK, *Early Christian and Byzantine Political Philosophy. Origins and Background*, Washington, 1966. C. M. MAZZUCCHI, *Per una rilettura del palinsesto vaticano contenente il dialogo 'sulla scienza politica' del tempo di Giustiniano*, in *L'Imperatore Giustiniano : Storia e Mito*, ed. G. G. Archi, Milano, 1978, pp. 237-247.

(4) Mai's thesis has found supporters among a considerable number of scholars : F. OSANN, *Beiträge zur griechischen und römischen Literaturgeschichte*, vol. II, Cassel-Leipzig, 1839, p. 23 ff. M. FUHR, *Dicaearchi Messenii quae supersunt*, Darmstadt, 1841, pp. 29 ff. S. MARTINI, *Dikaiarchos*, in *RE*, 5, 550-551. F. SOLMSEN, *Die Theorie der Staatsformen bei Cicero de re publica I*, in *Philologus*, 88 (1933), 326-341. F. WEHRLI, *Die Schule des Aristoteles I*, in *Dikaiarchos*, Basel, 1944, p. 64 ff. G. J. D. AALDERS, *Die Theorie*, pp. 72-74. A. PERTUSI, *op. cit.*, p. 3. F. W. WALBANK, *Polybius*, Berkeley, 1972, p. 136 and n. 47.

such as Photius' lack of precision in expressing himself or his peculiar use of the word *παλαιοί* to mean only Plato, Aristotle and their predecessors remain weak and unconvincing (5). Such interpretations can be refuted almost immediately by the information given in the 9th heading of the table of contents to Book V (6). The heading explicitly tells us that the two interlocutors expressed different views (*ἀνόμοια*) about their *politeia* from the views expounded by the ancient writers (*τοῖς παλαιοῖς*). Further, the same heading informs us in almost the exact wording of Photius' resume that the speakers of the dialogue disagree with certain political concepts of Plato. Undoubtedly, Photius knew quite well of what he was writing about concerning the contents of the political dialogue (7) ?

The second and most important argument, quite independent from the first, adduced by modern researchers to refute the identification of the two dialogues, Photius' and Mai's, is the absence of evidence, so they claim, in the extant fragments of Books IV and V to show that the Anonymous author's *politeia* was a mixed constitution. On the contrary, these researchers argue, the Anonymous author within the spirit of late Antiquity *Kaiserideologie* has elaborated thoughts on monarchy as an imitation of the Heavenly King (8). It is true that Cardinal Mai had little evidence in the then existing fragments to support convincingly Photius' assertion about the dialogue's mixed constitution. My discovery of more text in the *palimpsest* and the substantial improvement of Mai's edition can prove beyond doubt not only about the correct meaning of Photius' *dicaearchan* type but more importantly his description of the Anonymous constitution as mixed.

(5) See G. J. D. AALDERS, *Die Theorie*, p. 74, note 6.

(6) The Table of Contents or *πίναξ* was added later probably by editor or a librarian, a common Byzantine practice.

(7) It is interesting to note here that Photius in his summary of the dialogue informs us that the two interlocutors rightly criticized Plato's *Republic* ; Photius elsewhere in his writings disapproved of Plato's *Republic* (*Amphilochia*, p. 171, ed. Economou). Among other critics were Polybius and Cicero . see AALDERS, *Die Theorie*, p. 126.

(8) S. IMPELLIZZERI, *La Letteratura bizantina da Costantino agli Iconoclasti*, Bari, 1965, pp. 244-245. AALDERS, *Die Theorie*, p. 74, n. 11. E. BARKER, *op. cit.*, pp. 64-65.

This paper will concern itself with the correct interpretation of the "dicaearchan type" as it is applied in the surviving fragments and with an exposition of the mixed constitution as it can be gleaned from the fragmentary Book V entitled, *περὶ βασιλείας* ("On Kingship"). Photius' term *dicaearchan* (with a small "d") and its meaning in the dialogue is of prime interest. The word has been interpreted as "the rule of justice or the just" (*ubi regnat iustitia*) (9). In Hesychius, the fifth century lexicographer, we find its noun *δικαιαρχία* simply broken into its components as *δικαία ἀρχή*. Although neither the noun nor its adjective is attested in any literary sources of this period, it is reasonable to assume with Aalders that Cicero's reference to *ἀδικαίαρχος* may point to the possible existence of the adjective *δικαίαρχος* (10). The formation of *δικαιαρχικός* from either *δικαιαρχία* or *δικαίαρχος* is not a "sprachliche Spielerei" (11), but can be formed by Greek linguistic rules ; nouns and their epithets like *θεαρχία / θεαρχικός*, *ἱεραρχία / ἱεραρχικός*, *ταξιαρχία / ταξιαρχικός* were very much in vogue in the writings of the theologian Pseudo-Dionysius the Areopagite who flourished in the late fifth and early sixth century (12).

Apart from the linguistic ramifications of *δικαιαρχικός*, it is most interesting to examine how it was used by the Anonymous in defining the powers of the king, the best men and the citizens. The investigations into the application of justice in the fragments will

(9) R. HIRZEL, *Der Dialog*, I, Leipzig, 1895, p. 319. K. PRAECHTER, *op. cit.*, pp. 621-622. C. HINZE, *Quos scriptores Graecos Cicero in libris de re publica componendis adhibuerit*, Halle, 1900, pp. 24 f. ; U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, *Hellenistische Dichtung in der Zeit des Kallimachos*, Berlin, 1962, n. 1 ; V. POSCHL, *Römicher Staat und griechisches Staatsdenken bei Cicero*, Berlin, 1936, p. 22 f. For a fuller discussion see G. J. D. AALDERS, *Die Theorie*, pp. 72-73.

(10) *Die Theorie*, p. 73, note 6.

(11) K. PRAECHTER, *op. cit.*, p. 622.

(12) R. F. HATHAWAY, *Hierarchy and the Definition of Order in the Letters of Pseudo-Dionysius. A Study in the Form and Meaning of the Pseudo-Dionysian Writings*, The Hague, 1969, pp. 3-4. Derivatives like *θεαρχικός*, *ἱεραρχικός* and *ταξιαρχικός* are scattered throughout the Pseudo-Dionysian *corpus* and especially in the *Celestial Hierarchy*. The relationship of certain metaphysical concepts found both in Pseudo-Dionysius and the Anonymous author is the subject of a chapter in a fortcoming monograph. For a more extensive treatment of Pseudo-Dionysius consult R. ROQUES, *L'Univers Dionysien. Structure hiérarchique du Monde selon le Pseudo-Denys*, Paris, 1954.

naturally lead us to a simultaneous discussion of the mixed constitution which the Byzantine author introduced as a novelty although he did not attempt like Cicero in his *de republica* to strike a balance between the individual components in the mixed constitution (13). Still his aim which can only be detected in the surviving fragments was :

1. to build a strong moral basis upon which the elements of the mixed constitution were to lie.
2. to afford a higher constitutional position to the two elective components made up by the best men and the common citizenry.
3 to attempt to codify an "ordo", procedure of election already established around the second half of the 5th century.

JUSTICE

The concept of justice on which the Anonymous author built his state permeates the entire dialogue and becomes the *sine qua non* requirement not only as a distributive principle by which political power and honours are attributed to the citizens "according to their worth" (*κατ' ἀξίαν*) (14) but also as a moral and political virtue. Justice is one of the cardinal virtues of the king who, in this regard, is conceived in exactly the same terms as Plato's ideal statesman. The Anonymous author drawing heavily upon Plato's threefold division of the soul in the *Republic* makes the soul the foundation of his just state and society (15).

(13) For a discussion of Cicero's theory of the mixed constitution modelled on the Roman Republic of the second century B.C., see S. E. SMETHURST, *Cicero and Dicaearchus*, in *TAPA*, 83 (1952), 224-232 ; F. SOLMSEN, *Die Theorie der Staatsformen bei Cicero* De Republica *I*, in *Philologus*, 88 (1933), 326-341.

(14) Fol. 295^{v} : *δικαιοσύνη ... κατ' ἀξίαν ἕκαστα διατιθεῖσα*. The Creator whose reflection on earth is the king, endowed his creations *ὑπερθείοις νοήμασιν ἴσως καὶ δικαίως, ἀνίσως δὲ πρὸς τὴν ἑκάστου ἀξίαν* (Fol. 336^{r}). On the origins of "distributive" justice see G. J. D. AALDERS, *Political Thought in Hellenistic Times*, Amsterdam, 1975, p. 29 ff.

(15) *Republic*, Book IV, 434d-441c deals with the tripartite soul. See also E. BARKER, *Greek Political Theory*, London, 1961, pp. 54-73 ; G. VLASTOS, *Justice and Happiness in the Republic*, in *Plato, A Collection of Critical Essays*, ed. G. Vlastos, vol. II, New York, 1971, pp. 66-95.

"A just king is a man in whose soul reason, ambition and desire are kept in perfect balance and perform their proper function from which justice applied towards god, things divine and civil matters would flow forth as if from a natural source" ([16]). A king being a just statesman possesses a sound knowledge of the principles of political science, also called kingly science, and puts his justice into practice by becoming the benefactor of his people, His benificence takes many forms :

> "Political science and its representative profess to make the city just and harmonious in many ways and also to do good and save all the citizens, but not to make all [citizens] such as himself ; to save some by making them participants in scientific knowledge provided these are by nature capable of receiving it through right judgement ; others by transmitting to them belief, others by habituating them to a just life, others by imparting in them the fear of civil laws, and again others by making them imitate his well being" ([17]).

In a very illuminating passage the Anonymous introduces a sort of "democratic" procedure by which the king is chosen according to set constitutional standards. It is emphasized that the election of the king by the constitutional components, the aristocracy and the people, will constitute not only a legal act but a just one as well since the two concepts are frequently used synonymously ([18]). Divine consent to his election is described as just, a reference to the Byzantines' conception of the inseparability of secular and divine

(16) Fol. 295^{v} : *δίκαιον (τὸν βασιλέα) δὲ τῇ κατὰ ψυχὴν τοῦ τε λόγου θυμοῦ τε καὶ ἐπιθυμίας εὐταξίᾳ τε καὶ ἰδιοπραγίᾳ ἐξ ἧς ἂν ὡς φυσικῆς τινος πηγῆς ἡ κατ' ἐνέργειαν προΐοι δικαιοσύνη περί τε θεὸν καὶ τὰ θεῖα καὶ τὰ πολιτικὰ πρεπόντως τε γιγνομένη ...*

(17) Fol. 343^{v} : *ἡ γὰρ πολιτικὴ ἐπιστήμη καὶ ὁ ὅμοιος αὐτῇ ἀνὴρ πόλιν δικαίαν καὶ ἐναρμόνιον ἐπαγγέλλεται ποιεῖν οὐχ ἑνὶ τρόπῳ ἀλλ' ἅπαντας μὲν τοὺς πολίτας εὐεργετεῖν τε καὶ σῴζειν, οὐ πάντας δὲ τοιούτους οἷος αὐτὸς ἀποδείξειν · σῴζειν δὲ τοὺς μὲν τῇ τῆς ἐπιστήμης μεταδόσει, ὅσοι τούτων δεκτικοὶ τῆσδε δόξῃ ὀρθῇ, τοὺς δὲ καὶ [πί]στεως παραδόσει, τοὺς δὲ συνηθείᾳ βίου [δικαί]ου, τοὺς δὲ καὶ φόβῳ νόμων πολιτικῶν, τοὺς δὲ καὶ [μι]μήσει τῆς οἰκείας εὐζωίας.* In folio 343^{r} the Author make again the king's *εὐεργεσία* the cornerstone of his just society and state : *τὸ δὲ εὐεργετεῖν ἀνθρώπους ἐν τῷ ξυνιστάναι μάλιστα δικαίαν πόλιν καὶ πολιτείαν γνωρίζεται · τόδε ἄνευ τῆς πολιτικῆς γνώσεως γενέσθαι ἀδύνατον ἀπεδείχθη.*

(18) Fol. 344^{r} : *νόμιμον δὲ τόδε εἶναί φημι καὶ οὕτω γιγνόμενον δίκαιον τῇ μὲν γνώμῃ τῶν βασιλευομένων, τῶν δὲ ἀρίστων γίγνεσθαι βουλῇ.*

law [19]. The Anonymous author strove to bring together quite successfully power and justice, the goal of many a political writer and statesman both in Greece and Rome.

KINGSHIP

The king in imitation of the Heavenly King should be good, wise, powerful, just and provident, the father of his subjects, their benefactor and saviour [20]. In this definition of kingship, the Anonymous author stresses justice. He writes : "Kingship is concerned with political matters ; its aim is to achieve the well-being of these matters according to justice ; its end is the very performance of just acts from which a useful thing comes, namely the salvation of men" [21].

Inspite of the fact the king/emperor as described in the fragments of Book V resembles to a great extent the king of the numerous Hellenistic treatises which "are concerned with absolute kingship and speak about a king who governs rightly and justly with unrestricted power in behalf of the well-being of his subjects" [22], the Anonymous king is not "animate law (*ἔμψυχος νόμος*)" [23] but subject to certain well defined and restrictive rules and obligations. These include [24] :

(19) For an interesting discussion of "nature" consult W. S. THURMAN, *A Juridical and Theological Concept of Nature in the Sixth Century A.D.*, in *Byzantinoslavica*, 32 (1971), 77-85.

(20) Fol. 295^{r} : The Anonymous discusses at length the king's six cardinal virtues in folios 295, 350 and 331.

(21) Fol. 354^{v} : *τὴν βασιλείαν, ὦ Θωμάσιε, περὶ μὲν τὰ πολιτικὰ καταγίγνεσθαι πράγματα, σκοπὸν δὲ ἔχειν τὴν κατὰ δικαιοσύνην αὐτῶν εὐεξίαν, τέλος δὲ αὐτὴν τὴν ἐνέργειαν, οὗς καὶ τὸ χρήσιμον ἕπεσθαι, τὴν τῶν ἀνθρώπων σωτηρίαν, οὐκ ἔστιν, οἶμαι, ὅστις ἐνδοιάσειεν.*

(22) G. J. D. ALDERS, *Political Thought*, p. 21.

(23) Cf. Ecphantus apud Stobaeum 4, 7, 61. *ὁ δὲ βασιλεὺς ἤτοι νόμος ἔμψυχός ἐστι ἢ νόμιμος ἄρχων.* A full treatment of this and similar concepts about Hellenistic kingship is given by L. DELATTE, *Les Traités de la Royauté d'Ecphante, Diotogène et Sthénidas*, Liège-Paris, 1942.

(24) Folio 354. The terms are borrowed from medicine to which the Anonymous author compares the "kingly science".

1. Laws (*νόμοι*), general rules which dictate specific political action according to what is right.

2. Doctrines (*δόγματα*) which respond to the vital needs of society and to the ends which the society aims at.

3. Habits or methods of practice (*κατ' ἐνέργειαν ἐπιτηδεύματα*) morally adequate to attain the true end of political science which is the well-being of the society according to justice.

Of the civil laws (*νόμοι πολιτικοί*) which have constitutional and definite character only five are extant. The law that best applies to this paper is the first one regarding the king's "lawful proclamation" (*ἔννομος ἀνάρρησις*). According to this law, "the man who aspires to become king and to be called by a name after the heavenly king would justly receive kingship as the gift of God and the offering by the citizens" ([25]). Such a king is legal (*νόμιμος*) and his kingship "lawful" (*ἔννομος*) ([26]). It is true that technical terms like "lawful" and "legal" are very common in the Hellenistic treatises particularly in the tracts attributed to the so-called Neo-Pythagoreans which emphasize the desirability of the lawful or constitutional reign instead of a rule by force. Philo Judaeus, for example, observes in his writings that God's election of a man for the kingly office does not preclude usurpers from climbing the throne. For this reason, Philo plays with the thought that a man properly selected by the voting constituency would be confirmed by an added vote from God which would make him one elect from the human race ([27]).

Other Hellenistic and late Antiquity political writers, likewise, as if they were unaware of the harsh realities of absolute monarchy under which they lived, became advocates of a mixed constitution "which originated in and was only applicable to the autonomous polis" ([28]). What makes, however, the Anonymous author's version of the mixed constitution different from those advocated by such earlier writers, is the combination of the two concepts "lawful"

(25) Folio 354^{v} : *τῶν μὲν νόμων, ὦ Θωμάσιε, πρῶτος θετέος αὐτῇ ὑπ' αὐτῆς τῇ βασιλειᾳ, τῆς ἐννόμου χάριν ἀναρρήσεως, ὡς ἂν ὁ ὅμοιος αὐτῇ καὶ ἐπώνυμος ἀνὴρ συγγίγνεσθαι μέλλων δικαίως, ὡς προερρήθη, παρὰ θεοῦ τε διδομένην καὶ τῶν πολιτῶν δέξοιτο προσφερομένην.*

(26) Fol. 297^{v} : *βασιλεία δὲ αὐτή, ὡς ἐρρήθη, ἔννομος ἀπεδείχθη.*

(27) *Spec.*, IV, 157.

(28) G. J. D. Aalders, *Political Thought*, p. 29.

(*νόμιμον*) and "just" (*δίκαιον*) found in an extremely revealing passage which details the working of his mixed constitution of early sixth century Byzantium. Here lies, in my view, the Author's claim to have set up a novel type of constitution which he called "dicaearchan". In the first part of the long passage, Menodorus, the teacher, explains to Thomasius, his disciple :

> "By lawful, I mean to say, Thomasius, that no citizen should appropriate the office of the King by using himself as law against the will and ignorance of the rest of the citizens, by applying violence, by contriving deceit or by winning for himself popularity through fear, for all these are methods of a tyrant and alien to civil law ; but he should receive kingship as if brought over to and put upon him, so to speak, by the citizens themselves. Let the king regard such a choice as a heavy weight and a good service and an account to be given before the divine Judgement and perhaps before men too ; he should receive kingship for the salvation of the citizens and live not for himself but rather for these ... This is my definition of 'lawful' and if it is so applied it would be 'just' (29)".

Menodorus replying to Thomasius' question about the feasibility of a "lawful kingship" explains the procedure for the election of the king. He describes three steps to be followed :

1. The heads or leaders (*πρωτεύοντες*) of all the orders (*τάγματα*) of the City will take an oath to the effect that in nominating the most suitable men for the imperial position will use their objective and sound judgement.
2. Each head of the City orders will name three candidates from among the best men (*ἄριστοι*) whom they regard worthy of kingship.
3. All the citizens (*πολῖται*) of the City (30) will determine by a

(29) Fol. 344 is newly discovered and deciphered by the present writer. In the text the concepts of "lawful" and "just" are synonymous. The Byzantines, it should be borne in mind, conceived of written or enacted law as having the same aspect as natural law, the ruling principle of both secular and sacred law.

(30) At this point in folio 344^{v} a number of *lacunae* have obscured the meaning of the text which runs as follows : *ὧν δὲ ὀνομασθέντων ..... τῆς πόλεως καὶ. /*^{2} *.... οἱ πάνδημοι τριήμεροι μάλιστα ὁριζέσθωσαν /*^{3} *μεθ' .. κλήρων ἐπὶ τοῖς ὠνομασμένοις παρὰ ..... /*^{4} *..... ἐν τεττάροις οἴκοις εὐαγῶς τε καὶ κατὰ τὸν θεῖον νόμον τε καὶ τρόπον γιγνομένων.* The number of dots is approximate. In line 1 approximately 12 letters are missing. No words or even letters can be deciphered

vote cast in four 'houses' within three days who of the nominated candidates is to become king. The last part of the same passage runs as follows :

> "The vote shall be cast lawfully and according to divine law and manner. Whoever receives the majority of votes and God gives it to him, let him become king. Thus, the citizens will participate in the public weal and justice and God will receive what is fitting to Him. Kingship, then, is given by God but let the proclamation of the king be made according to law. If these matters are done as described above, they would be done righteously and worthily of a just city towards both God and men" ([31]).

Aristocracy

Who were the "leaders" and what do the "orders" of the City represent ? It seems clear from the scattered references in Books IV and V that the Anonymous author had reserved a special position in his *politeia* for the members variously called "best men" (*ἄριστοι*), "register of best men" (*ἀρίστων κατάλογος*) or "system of best men" (*ἀρίστων σύστημα*). The qualifications which entitled one to become a member of the *ἄριστοι* class were either of a best nature or best nature and upbringing (*φύσις καὶ τροφή*). To be an *ἄριστος* was not a hereditary or even a permanent status. There was no nobility of race in the Anonymous system, as there was none in Byzantine society at any period. A state needs to employ the art of "discovery" and "midwifery" in determining who is to be classified as *ἄριστος* ; the main criterion should be virtue (*ἀρετή*). For this reason, the

with any degree of certainty. In the second *lacuna* at the end of line 1 I have been tempted to fill in the word *ὁρίων* ; the emendation, however, must remain highly conjectural. In the third *lacuna* my initial reading was *ἐξ* ; however the letter *ε* is not very clear. In the last *lacuna* after the preposition *παρὰ* traces of the article *τοῖς*, instead of the genetive *τῶν*, can be discerned ; *ἀρίστοις* is the most likely conjecture which may be supplied after *τοῖς*.

(31) Fol. 344^{v} : *ἐφ' ὃν ἂν ἔλθοι ὁ κλῆρος ᾧ τε δοίη θεός, ἔστω βασιλεύς. οὕτω γὰρ καὶ τοῖς πολίταις μετείη τῶν κοινῶν τε καὶ δικαίων καὶ τῷ θεῷ νέμοιτο τὸ πρόσφορον. παρὰ τοῦ θεοῦ διδομένη ἡ βασιλεία [τ]εθείη καὶ ἡ τοῦ βασιλέως ἀνάρρησις νομίμως γίγνεσθαι. τάδε, οἶμαι, οὕτω γιγνόμενα δικαίως ἅμα καὶ δικαίας πόλεως ἀξίως περὶ τὸ θεῖον ἂν γίγνοιτο καὶ ἀνθρώπους.*

Anonymous allows an upward and downward mobility in the class of aristocracy (32).

The class of best men perform two principal functions in the state : first, they are elected as members of the senate and second, they fill out the highest positions in the Imperial Administration. The Author assigns a set of duties to be discharged by the best men. As high officials or magistrates (*μέγιστοι ἄρχοντες*) they are given the supervision (*ἐποψία* or *ἐπιστασία*) of all "civil" orders (*πολιτικὰ τάγματα*) which are divided into city orders (*τάγματα πόλεως* or *τάγματα ἀστικά*), military orders (*τάγματα στρατιωτικά*) and state orders (*πολιτείας τάγματα*). It seems reasonable from the frequent references to them to say that the orders, civil and military, were the orders or ranks of the Imperial Administration which made a class by itself distinct from the system of the best men. That the Author attached great importance to the relation between the best men as high officials and the lower ranks can be gleaned from the following statement of Menodorus :

> "I myself, however, maintain that the best men, in pursuing an independent life among the orders over which they may happen to be assigned, ought to be removed as far as possible and prepare [the state] prudently by being supervisors of these orders and by prohibiting anyone more powerful to wrong them in just and lawful matters" (33).

According to the Anonymous the above duties of the aristocratic class are nothing else but their "ruling rights" (*ἀρχικὰ δίκαια*) given to them by the constitution as high officials of the state (34). As

(32) Fol. 352^{v} : *ἵν' ἔκδηλος ᾖ ἥ τε ἐκ μόνης φύσεως ἥ τε ἐκ τροφῆς ἅμα καὶ φύσεως ἀρετὴ ἐν πολιτείᾳ.*

(33) Fol. 334^{r} : *ἐγὼ δὲ τούτου μὲν ἐκείνους ὡς ἀπωτάτω γίγνεσθαι ἢ μᾶλλον ἀνωτάτω φέρεσθαι χρῆναί φημι μόνους τοὺς βίους καταζητοῦντας ἰδιοπραγεῖν [ἐν αὐτοῖς] ἐν οἷς ἂν τύχοιεν τεταγμένοι, τήν τε [πολιτείαν] σωφρόνως παρασκευάζειν, προεστηκότας τε αὐτῶν καὶ ἐπὶ τοῖς δικαίοις καὶ νομίμοις οὐκ ἐῶντας πρὸς τῶν ἰσχυροτέρων ἀδικεῖσθαι.* C. A. BEHR, *op. cit.*, pp. 144-145, thought, wrongly, that the best men and the magistrates (highest officials) were two distinct groups, the former constituting the aristocracy and the latter the democracy. Behr, it seems, arrived at this conclusion by relying heavily on this rather obscure passage. The new text, however, deciphered from folios 352 and 349 elucidate this point. Cf. also V. VALDENBERG, *op. cit.*, p. 72.

(34) Fol. 334^{r} : In my opinion, this passage contains the key to the Anonym-

ἄριστοι who happen to be high officials they should possess righteous characters, prudence, avoid meddlesomeness, prevent corruption, gain the friendship and loyalty of their subordinate officials (ταγματικοί) and make sure that the king's "providences" (πρόνοιαι βασιλικαί) are directed through the lower ranks of the Administration and reach their final destination. "Then on this basis" continues the Anonymous author through his spokesman, Menodorus, "each citizen would perform his duties in harmony, like a lyre, and the state moving to the strains of an all harmonious symphony would be all the more founded on justice and grounded on stability" (35).

The Democratic Element

The role of the populace in the state is not discussed at any length in Book VI which, we recall, is wholly devoted to kingship as an earthly imitation of the Heavenly Kingdom. It would appear that the common people forming the democratic component of the mixed or "dicaearchan" constitution as set up by the Anonymous author must have been the subject of discussion in an earlier Book or Books just as the military class or the "guardians" (φύλακες) were the sole subject of Book IV. Nevertheless, the extant fragments enable us to picture the constitutional position of the people as opposed to the aristocratic class made up of the best men.

The terms invariably used by the Anonymous to describe the entire body of the Byzantine population, both the aristocracy and the commoners, are πολῖται (citizens), ἀρχόμενοι (subjects) and βασιλευόμενοι (the king's subjects). The term δῆμος (people) (36) is employed in

ous' formation and usage of the term δικαιαρχικός ; its components are obviously the words ἀρχικὰ δίκαια.

(35) Fol. 295^{v} : καὶ τῶν πολιτῶν ἕκαστος ἐναρμονίως, λύρας τύπῳ, τὰ ἴδια πράττων ἥ τε πολιτεία ταῖς ὅλαις τῆς παναρμονίου συμφωνίας κινουμένη χορδαῖς δικαιοτέρα τε καὶ εὐσταθεστέρα γένοιτο.

(36) For a discussion of this term see A. S. Fotiou, *Byzantine Circus Factions and their Riots*, in *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*, 27 (1978), 1-10. A. Pertusi, *op. cit.*, p. 14, wrongly, interpreted the term πολῖται to mean only the aristocratic members of the state in contrast to the non-aristocrats who, according to Pertusi, were described by the word δῆμος.

its narrow sense of the circus partisans who were divided into factions, the Blues and the Greens. For our purpose, the most revealing passage in which the role of the non-aristocratic populace is briefly referred to is the newly discovered Folio 344. This folio deals in much detail with the election of the king as we have seen earlier discussed (37). On the aristocratic candidates nominated by the leading officials (*πρωτεύοντες*) of the City orders (*τάγματα*) all the citizens cast their votes. The candidate with the most votes is chosen king by means of a "lawful proclamation" (38). The Author concludes the election procedure as follows :

> "This is, then, my definition of 'lawful'. If it is done as I described it, it would be 'just' since the lawfulness of the king will be based on the decision of his subjects and the counsel of the best men (*τῇ μὲν γνώμῃ τῶν βασιλευομένων, τῶν δὲ ἀρίστων γίγνεσθαι βουλῇ*).

The nouns *γνώμῃ* and *βουλῇ* accurately, I think, reflect the process whereby an *ἄριστος* is chosen to the imperial throne : the best men offer their counsel by nominating the most suitable candidates from among their class ; the commoners exercise their right to make the final decision as to which candidate will make the best king/ emperor. Thus, the first *νόμος* of the Anonymous' constitution concerning the 'lawful' proclamation of the king through a democratically established method is quite adequately expounded in the fragments of Book V.

The 'ordo' of an Emperor's Election

The Anonymous author being well aware of the recent developments in the election of an emperor in the case of a vacancy in the imperial throne wished to purpose a written constitution for sixth century Byzantium in which the powers, duties and rights of these constitutional bodies were well defined. Therefore, his *politeia* should not be regarded as idealistic or utopian but rather as a *respublica* (39) of a practical character seeking to suggest a solution to

(37) See notes 29-31.

(38) Fol. 344^r : *νόμιμον δὲ τόδε εἶναί φημι καὶ οὕτω γιγνόμενον δίκαιον τῇ μὲν γνώμῃ τῶν βασιλευομένων, τῶν δὲ ἀρίστων γίγνεσθαι βουλῇ.*

(39) On the practical character of the dialogue brief comments were made by :

the chaotic conditions which often prevailed at the death of an emperor and the election of a new one (40). The following account concerning the election of Justin I in 518 contains striking similarities with the constitutional changes proposed by the Anonymous :

> Chairs were set in the portico in front of the great *triclinium* ; on them sat the senators and all the high officials and the Patriarch and started to argue among themselves as to who should be proposed for the imperial throne. Each one had a different candidate in mind ; and since much time had elapsed in this way, Celer, the *magister officiorum*, said : "As long as we still have the power, let us decide and propose a candidate ; for if we nominate the person for the imperial office quickly all the rest of the citizens will accept our decision and will be peaceful ; otherwise, after a short time we shall not be in control of our decision but we shall have to accept orders from others ..." (41).

Finally, the assembled senators and the officials agreed to select Justin although the troops in the Hippodrome had exploited the delay by trying to elect their own candidate. The unexpected elevation of Justin who was of humble origin and probably despised as an intruder by the Byzantine aristocracy must be explained as an attempt by the nobility "to play an important role in the new

V. VALDENBERG, *op. cit.*, pp. 75-76 ; A. PERTUSI, *op. cit.*, p. 22 ; C. M. MAZZUCCHI, *op. cit.*, p. 244.

(40) On the entire question of the emperor's selection and his 'constitutional' position the modern scholarly literature is extensive. From the more recent works on the subject see *A. Χριστοφιλοπουλου, Ἐκλογή, ἀναγόρευσις καὶ στέψις τοῦ Βυζαντινοῦ Αὐτοκράτορος (Πραγματεῖαι τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν*, 22, 2), Athens, 1956 ; Otto TREITINGER, *Die ostromische Kaiser- und Reichsidee nach ihrer Gestaltung im höfischen Zeremoniell*, 2d ed., Darmstadt, 1956 ; Hans G. BECK, *Senat und Volk von Konstantinopel, Probleme der byzantinischen Verfassungsgeschichte (Sitzungsberichte, Bayerische Akademie der Wissenschaften*, philosophisch-hist. Kl., Heft 6), Munich, 1967 ; M. V. ANASTOS, *Vox populi voluntas dei and the Election of the Byzantine Emperor*, in *Christianity, Judaism and Other Greco-Roman Cults (Studies in Judaism and in Late Antiquity*, XII, Part 2), ed. J. Neusner, Leiden, 1975, pp. 181-207.

(41) CONSTANTINI PORPHYROGENITI, *De cerimoniis aulae byzantinae*, I, 93 ; *CSHB*, p. 427.

government" in the words of A. Vasiliev (42). When Justinian ascended the imperial throne in 527, he decided to make his power completely independent of the senate and the Imperial Council ; his policy caused deep animosity in the senatorial class and the disaffected senators turned against the throne in the Nika revolt of 532. It is obvious that the Byzantine Senate contrary to what has been hitherto assumed was anything but a dead institution. Certainly, the extent of its importance is clearly borne out in the election of Justin I and similarly before Justin in the election of Anastasius I and in the constitution proposed by the Author of the dialogue who chose to remain anonymous.

The Author's anonymity is not surprising since we know that the risks for any writer at that time who wished to enter into the controversial waters of politics and religion were indeed very serious. Lack of freedom of expression and opinion forced certain prominent writers of the time like the Neo-Platonist Pseudo-Dionysius the Areopagite and the historian Procopius to hide their identities (43). It would seem that the anonymity did not affect the importance of the dialogue *On Political Science*, which must have been comparable in size to Plato's *Republic*, since it survived the Byzantine Dark Age of the seventh and eight centuries, it was read by the Patriarch Photius in the ninth century and during the tenth century Byzantine Renaissance copies of it were made for circulation : an indication, certainly, that attests to the dialogue's topicality and overall worth to the Byzantines.

Carleton University, Ottawa, Canada. A. S. FOTIOU.

(42) *Justin the First. An Introduction to the Epoch of Justinian the Great*. Cambridge, 1950, p. 116.

(43) *B. N.* ΤΑΤΑΚΗΣ, *Ἡ Βυζαντινὴ Φιλοσοφία*, *Ἀθήνα*, 1977, pp. 40-41 talks about the sixth century as "an era ... not particularly favourable to new creative endeavours".

ANGEVIN NAPLES AND THE DEFENCE OF THE LATIN EAST : ROBERT THE WISE AND THE NAVAL LEAGUE OF 1334

In September 1334 a flotilla of ships supplied by leading Latin powers inflicted a severe defeat on the fleet of the Turkish emir Yahsi in the gulf of Adramyttium (1). Although the action was of limited military significance, its implications were important. With the exception of the Hospitaller conquest of Rhodes it was the first Christian success in the eastern Mediterranean since the fall of the crusader states in Syria in 1291. The composite nature of the flotilla proved that the Latins could still suppress their disagreements for long enough to produce a united front against a Muslim threat to their interests. Again, the flotilla was the fruit of a Greco-Latin treaty which effectively ended nearly three generations of open hostility between Constantinople and the West : the victory in September was celebrated by an official thanksgiving in the Byzantine capital (2). Most importantly, the league of 1334 furnished a precedent for the more ambitious crusading expedition of 1344 which captured the port of Smyrna. Contemporary accounts (3) agree that five powers contributed to the league of 1334, the papacy, France, Cyprus, Venice and the Knights of St. John ; the contingent sent by Andronicus III Palaeologus arrived too late to take part in the action. In this list of major Christian powers with lands or commitments in the Levant one government, Angevin Naples, is conspicuous by its absence. The failure of a leading western

(1) P. LEMERLE, *L'Émirat d'Aydin, Byzance et l'Occident. Recherches sur "La geste d'Umur Pacha"* (Paris, 1957), pp. 89-101.

(2) A. E. LAIOU, *Marino Sanudo Torsello, Byzantium and the Turks : the Background to the Anti-Turkish League of 1332-1334*, in *Speculum*, xiv (1970), p. 387.

(3) Listed by LEMERLE, *L'Émirat d'Aydin*, pp. 95-8.

monarchy to make any effective contribution to the defence of its own subjects is an anomaly which requires explanation.

In the early fourteenth century Angevin Naples exercised dominion over the Frankish Principality of Achaea (the Morea), and its dependencies, the Duchy of the Archipelago, Cephalonia and Zante (4). From January 1322 the *Regno* and its subject principality were connected by a complex feudal chain. John of Gravina held Achaea of Philip of Taranto, who was in turn invested with it by their brother, King Robert the Wise (5). It was left to John and Philip to organise the defence of Achaea against the continual inroads of the Greeks of Mistra and the Catalans in the Duchy of Athens. They were not very successful. Philip's grandiose plans of 1312 for an expedition of 2,000 knights and 4,000 foot failed to materialise, and John of Gravina's expensive campaign of 1325 did not achieve any military objective of note. The participants of both expeditions were granted the crusader's indulgence on the grounds that the Greeks were obdurate schismatics and the defence of the Morea necessary for the recovery of the Holy Land (6). Robert of Naples supported the activities of his brothers and himself negotiated the settlements of 1321-2 and 1331-2 which attempted to resolve the various western claims to the principality (7). It was with papal and royal aid too that Walter of Brienne organised his expedition in 1331 to try to reconquer the Duchy of Athens from the Catalan Company. Crusade indulgences were issued for fighting the Catalans, who were accused of fomenting schism and oppressing both Church and

(4) A. Bon, *La Morée franque. Recherches historiques, topographiques et archéologiques sur la principauté d'Achaie (1205-1430)* (2 vols., Paris, 1969), i. pp. 199 ff.; P. Topping, *The Morea, 1311-1364*, in K. M. Setton (gen. ed.), *A History of the Crusades* (4 vols. so far, Philadelphia-Madison, 1955 ff.), iii, pp. 104 ff.

(5) C. Minieri-Riccio, *Genealogia di Carlo II d'Angiò, re di Napoli*, in *Archivio storico per le provincie napoletane* (hereafter cited as *ASPN*), vii-viii (1882-3), vii, pp. 481-4; Topping, *The Morea*, p. 116.

(6) Pope Clement V, *Regestum*, ed. cura et studio monachorum Ordinis S. Benedicti (8 vols., Rome, 1885-92), no. 7893; Pope John XXII, *Lettres communes*, ed. G. Mollat (13 vols., Paris, 1904-47), no. 16672.

(7) G. M. Monti, *Roberto di Angiò e il principato di Acaja nel 1321*, in his *Nuovi studi angioini* (Trani, 1937), pp. 606-29, *passim*; Topping, *The Morea*, p. 124.

laity in the lands under their control. The titular Duke of Athens and his followers were excused feudal service for their lands in the *Regno* while they were in Greece, and King Robert promoted the publication of Pope John XXII's crusade bull in the Kingdom of Naples (8). The defence of Frankish Greece thus depended to a great extent on the existence of friendly relations between Naples and Avignon and the ability of the two powers to give the principality their attention.

In the first decades of the fourteenth century a new threat to Latin peace and commerce emerged in the Aegean in the form of the Turkish emirates on the coast of Asia Minor. It was the republic of Venice, whose possessions in *Romania* lay to the east of Achaea and whose ships constantly plied the Aegean, which first felt the brunt of Turkish piratical attacks and responded to them by suggesting a common Christian defence. A. E. Laiou has traced the earliest official Venetian descriptions of Turkish piracy and raiding to 1318 and the first suggestion of a *societas* or *unio* to 1325 (9). By October 1321 the increasing strength and audacity of the Turks were also causing concern at the Angevin court. In that month King Robert ranked the Turks alongside the Greeks and the Catalans as the enemies of the Latins of Achaea (10). Soon after this, pressure was applied for Angevin help in the formation of a league. In 1325 Marino Sanudo Torsello attempted to stir the Angevin crown into action by writing to the Archbishop of Capua, Robert's chancellor, about Turkish attacks on Negroponte and Naxos. As King of Jerusalem and suzerain lord of the Latins in Greece, he wrote, Robert was duty-bound to help organise a crusade (11) At Avignon too it was considered that Robert could and should be brought to recognise his obligations, especially as the geographical location of

(8) *Diplomatarì de l'orient català (1301-1409)*, ed. A. Rubió y Lluch (Barcelona, 1947), nos. 151-2. Robert also gave Walter a subsidy of 400 ounces of gold. See N. Barone, *La* Ratio thesaurariorum *della cancelleria angioina*, in *ASPN*, x-xi (1885-6), xi, p. 424.

(9) Laiou, *Marino Sanudo Torsello*, pp. 379-80.

(10) Monti, *Roberto di Angiò*, p. 614.

(11) *Gesta Dei per Francos, sive orientalium expeditionum et regni Francorum Hierosolymitani historia*, ed. J. Bongars (2 vols., Hanover, 1611), ii, p. 292.

the *Regno* made it uniquely suited to defend Achaea (12). Consequently, while the Venetians seem to have been sceptical about the possibility of securing Angevin help in forming a *societas* to oppose the Turks (13), the pope was anxious to include Robert in the league. In 1328 he appointed the Archbishop of Thebes as his representative in organising a confederation of powers with Greek interests, notably Venice, Robert and his brothers, the Hospitallers, and Martin and Benedict Zacharia, the lords of Chios (14).

In 1330 and 1331 Venice continued to press for joint action under the papal aegis, and in April 1332 Robert was offered probably his last chance to play an active part. The Venetian consul in Apulia was told to ask the king, who had expressed his concern about the Turks and indicated his willingness to cooperate in a defensive league, 'himself to organise such a league' (15). Robert evidently declined the offer, for as bad news continued to arrive from Negroponte Venice decided to take the lead herself. In June 1332 the Senate was advised that if the quarrel with the Turks could not be settled peacefully a league should be formed with Nicholas Sanudo (Duke of Naxos), the Ghisi, Crete and the Hospitallers. That Veneto-Byzantine relations had improved was shown by the decision to tell the Venetian bailie at Constantinople to negotiate for a Greek contribution to the league. Trade with the Turks was banned, and in order to concentrate on the new project Venice declined to help Walter of Brienne against the Catalans (16). The negotiations were

(12) See John XXII's letter of August 1327 to Louis of Clermont, rejecting his claim to Achaea on legal and practical grounds ; the King of Naples and John of Gravina were much better placed to defend the principality. Pope John XXII, *Lettres secrètes et curiales relatives à la France*, ed. A. Coulon and S. Clémencet (4 vols., Paris, 1906-72), no. 3315, and cf. no. 1354.

(13) *Le deliberazioni del Consiglio dei rogati (Senato). Serie 'mixtorum'*, ed. R. Cessi, P. Sambin and M. Brunetti (2 vols., Venice, 1960-1), i, p. 341 : a *societas* planned consisting of Venice, Crete, Negroponte, the Greeks, Martin Zacharia, the Hospitallers 'and everybody else' (i.e. with lands in the area attacked by the Turks). It is just possible that Robert was included in this blanket phrase.

(14) Archivio segreto Vaticano, Registra Vaticana 115, fols. 65v-66r, no. 413, fols. 144v-145r, nos. 854-5.

(15) *Le deliberazioni*, ii, p. 19. See also K. M. SETTON, *The Papacy and the Levant (1204-1571). I. The Thirteenth and Fourteenth Centuries* (Philadelphia, 1976), p. 179.

(16) *Le deliberazioni*, ii, pp. 38-9, 44, 46-7.

undertaken with energy and quickly bore fruit. On 6 September 1332 an alliance was concluded at Rhodes between Venice, the Hospitallers and Andronicus III Palaeologus. The allies agreed to maintain a fleet of twenty galleys 'at suitable times' over a period of five years. No Angevin contribution was specified (17).

The history of the league was complicated at this point by the interest which was shown in it by Philip VI of France. Late in 1331 the king wrote to Venice for advice on his planned general passage to the Holy Land. In its reply of May 1332 the republic tried to get French support for a defensive league against the Turks. The league was depicted as the first stage in a crusade, intended both to stop supplies reaching Mamluk Egypt and to clear the seaways for the provisioning of a Christian army once it had reached the Holy Land (18). A revolt in Crete compelled Venice to postpone the operation of the league until 1334, and in the autumn and winter of 1333-4 the pope and the French king, accepting the Venetian interpretation of the purpose and importance of the league, promised to supply four galleys each. Thus by March 1334 the league had been substantially expanded. It now consisted of forty vessels, contributed by Venice, the Order of the Hospital of St. John, Andronicus III Palaeologus, Hugh IV of Cyprus, John XXII and Philip VI (19).

Angevin Naples had evaded making any written commitment to the defence of its Greek lands ; in fact King Robert had displayed no active interest in the league since 1332 (20). Both Venice and the papal *curia*, however, continued to hope that they could persuade him to send ships. In November 1333 Venice sent a messenger to the king to ask him to send ambassadors to John XXII and Philip VI to join those sent by the republic in the formation of 'a more

(17) *Diplomatarium veneto-levantinum, sive acta et diplomata res venetas graecas atque Levantis illustrantia a. 1300-1350*, ed. G. M. Thomas (Venice, 1880), no. 116.

(18) *Ibid.*, nos. 109-10.

(19) *Ibid.*, nos. 122-3, 126 ; *Le deliberazioni*, ii. pp. 222-3, 229-31, 241-4, 245-6.

(20) It is not clear why Setton (*Papacy and the Levant*, p. 181), believes that Robert was 'still enthusiastic about the league, and eager to get it moving', in 1333

powerful league against the Turks'. The messenger was 'to obtain an assurance from King Robert that he will do all that is possible for the faith with his fleet, sending as many ships as he can to join forces with the league at the time and place indicated' (21). The request came at a particularly inopportune moment. In December 1333 the *regnicoli* were asked to provide an extraordinary subsidy (*donum*) to pay the wages of mercenaries engaged in northern and central Italy, as well as the arrears of the feudal *cens* due to the Holy See (22). Robert claimed that he was ready to help in the Aegean provided that he was granted a clerical tenth towards his expenses. Pope John XXII replied that he had already levied a universal sexennial tenth for Philip VI's crusade ; he could not overburden the Church in the *Regno* by imposing a double tenth. In November 1333 he told Robert that he did not intend that the Church should assume overall responsibility for the league. She would give aid as she was accustomed to do, but the secular powers too must pay their way. He also complained about Robert's manifest lack of enthusiasm for the league. If he failed to make a contribution, others would follow suit (23).

Although the pope had given up hope of getting a firm Angevin commitment to the naval league, he still expected Robert to provide ships for the crusading expedition planned by the French court. Angevin Naples, established by the generous shedding of French blood in a crusade preached and financed by the Church, had responsibilities towards the French crown and the Church which it could not avoid and which King Robert himself accepted, at least in the early years of his long reign. In 1316 and 1317, for example, he incorporated clauses in his treaties with Pisa and Lucca by which these cities were to supply galleys and money for an Angevin contingent should the French king go on crusade (24). In 1333 John XXII attempted to persuade Robert to return to Avignon to discuss the French crusade, the vanguard of which was to set sail in 1335.

(21) *Le deliberazioni*, ii, p. 246.

(22) Archivio di Stato, Naples (hereafter cited as ASN), MSS (misc.), formerly *Reg. Ang.* 293, fol. 31 v.

(23) *Annales ecclesiastici*, ed. C. Baronio *et al.* (37 vols., Paris-Freiburg-Bar-le-Duc, 1864-87), ad ann. 1333, no. 15, xxiv, p. 513.

(24) Minieri-Riccio, *Genealogia*, vii, pp. 247-50, 254-6.

For this expedition Robert was to supply four galleys and four transports (25). Meanwhile the Angevin seneschal in Provence was told by the pope to help with the preparation of the French and papal galleys at Marseilles, 'especially since the matter also concerns our beloved son in Christ Robert, King of Sicily' (26).

King Robert's position at the beginning of 1334 was thus complicated. He was under no written obligation to send ships and his financial difficulties stood in the way of a major effort. But he had to maintain his standing and prestige in the West and amongst the feudatories of Achaea, who were making it clear, by their attempts to secure alternative suzerain lords, that they thought Naples insufficiently solicitous about their welfare (27). Venetian pressure, familial obligations towards the French crown and, above all, the need to placate John XXII, already irritated by Angevin tergiversation in Lombardy, all demanded some action. Extracts from the Angevin registers by Minieri-Riccio and Caggese (28) reveal a picture of busy, perhaps deliberately deceptive activity. On 22 January 1334 Robert ordered the preparation of sixteen galleys to fight in the eastern Mediterranean (29). At the beginning of February he was 'preparing to arm the fleet to proceed to fight the Turk in the coming spring' (30). Five hundred heavy infantry were being assembled and homicides were granted royal pardons on condition that they participated in the expedition (31). The clergy of the *Regno* were asked for a financial subsidy 'for the arming of galleys and other ships to crush the said Turks', and a tenth was granted, which was collected in February (32).

(25) JOHN XXII, *Lettres secrètes*, nos. 5205, 5236 ; *Diplomatarium*, no. 126.

(26) JOHN XXII, *Lettres secrètes*, no. 5438.

(27) A group of leading feudatories of the Morea offered the principality to Venice in 1321, and there were similar approaches to the Greeks in 1340-1, and James of Majorca in 1344. See BON, *La Morée franque*, pp. 202-3, 231.

(28) The registers themselves were destroyed in 1943, and the reconstruction by Riccardo Filangieri and the Neapolitan archivists has not yet reached the reign of Robert.

(29) R. CAGGESE, *Roberto d'Angiò e i suoi tempi* (2 vols., Florence, 1922-31), ii. p. 327.

(30) MINIERI-RICCIO, *Genealogia*, viii, p. 9.

(31) CAGGESE, *Roberto d'Angiò*, ii, p. 327 ; *Annali delle Due Sicilie*, comp. M. Camera (2 vols., Naples, 1841-60), ii, p. 397.

(32) ASN, MSS Società di storia napoletana, formerly *Reg Ang.* 293, fol. 60 r

An Angevin contingent of sixteen galleys and five hundred soldiers would have formed an impressive contribution to the naval league ; according to Giovanni Villani, only 32 ships in all fought in 1334 (33). But when, in June, the French and papal galleys appeared off Naples, excuses were made. Only two galleys, Robert claimed, were ready to sail. A Florentine knight was appointed as their commander and they were sent on in pursuit of the French and papal galleys in the hope that, 'because they are swift', they would catch up with them before they reached Rhodes to revictual (34). Did the two galleys participate in the action ? Caggese thought not, though it is possible that contemporary accounts did Angevin Naples an injustice, and that the ships, which returned in November, took part in some stage of the fighting in the Aegean (35). Caggese was right, however, to describe Robert's contribution as 'un poco glorioso avvenimento' (36). Nor was the king called upon to supply his eight ships in 1335, as the French crusade did not take place. John XXII died at the end of 1334, and Philip VI was diverted from his plans by English military activity (37).

Why was the Angevin crown not more concerned for the defence of its Greek possessions ? It was less a question of financial difficulties than of priorities : money was always found for the continual war with Sicily. Between September 1334 and February 1335, for example, nearly 8,000 gold ounces (about 40,000 florins) were spent on shipping for an invasion of the island (38). But if King Robert was obsessed with the reconquest of Sicily, it was an obsession well-grounded in the threat which a hostile Sicily, allied

(33) Giovanni VILLANI, *Cronica*, ed. F. Gherardi-Dragomanni (4 vols., Florence, 1845), iii, p. 235.

(34) CAGGESE, *Roberto d'Angiò*, ii, p. 327 ; MINIERI-RICCIO, *Genealogia*, viii, p. 12.

(35) Cf. MINIERI-RICCIO, *Genealogia*, viii, p. 16 : a reference to the galleys in a document dated September 1334.

(36) *Roberto d'Angiò*, ii, p. 327.

(37) It is notable that when Pope Clement VI was preparing his naval league of 1343 he made little effort to secure Angevin participation, though this is possibly explained by the recent death of Robert and the succession of a minor, Queen Joanna. See SETTON, *Papacy and the Levant*, p. 188.

(38) CAGGESE, *Roberto d'Angiò*, ii, p. 237. About 1,25 million florins were spent on the expeditions of 1325-6. *Ibid.*, p. 224.

with the Ghibelline powers of northern Italy, posed to the mainland kingdom [39]. The *Regno's* long coastline made it extremely vulnerable to sea-borne attack, on whatever scale ; in 1334 ships, perhaps those initially intended for the East, were needed for the defence of the coasts against Catalan and Genoese pirates [40]. In the reigns of the Norman and Staufen kings, and even under Charles I, the central geographical position of the south Italian kingdom was an advantage, a springboard for policies of conquest. After the loss of Sicily it became a handicap. Almost certainly there was also a deterioration, under the first three Angevin rulers, in the state finances of the *Regno*. Robert the Wise appeared to be a wealthy and powerful king. In reality he was the heir to scattered, heterogeneous and vulnerable possessions which his grandfather had built up on financial foundations which were probably shaky even before 1282. It is not surprising that Robert was often, as in 1334, unable to perform the primary duty of a medieval king, to protect his subjects.

Girton College, Cambridge. N. J. HOUSLEY.

(39) Cf. *Ibid.*, pp. 305-6.
(40) MINIERI-RICCIO, *Genealogia*, viii, p. 11.

WAS THIBAUT OF CHAMPAGNE THE LEADER OF THE FOURTH CRUSADE ? (*)

It has been assumed by many historians, and even by chroniclers roughly contemporary with the Fourth Crusade, that Thibaut of Champagne had been designated as the leader of the crusade. Since Boniface of Montferrat was selected to replace the count of Champagne upon his death in 1201, and since the crusaders had elected Boniface as commander-in-chief of the crusading armies, it stands to reason that the man Boniface was to replace must have occupied that position as well. Several facets of Boniface's election, however, need clarification. Thibaut's position with respect to the crusading armies needs to be elucidated. A re-examination of the actions taken before and after his death, of the three initial conferences of the crusaders, and of Villehardouin, the principal source for the history of the crusade, can clarify that position. This paper proposes to re-examine the selection of Boniface as commander-in-chief in 1202 in order that a clearer understanding of leadership in the early stages of the Fourth Crusade may be achieved.

Two of the primary sources, Robert of Clari and Ernoul/Bernard, as well as the majority of later historians, believe that Boniface of Montferrat replaced Thibaut of Champagne as head of the crusade (1). In recent studies of the crusade, however, a few

(*) I wish to thank Dr. Donald Queller for reading the manuscript and offering helpful comments.

(1) Robert of Clari puts the election at the time of Thibaut's death, but then incorrectly places the count's demise before the Venetian treaty. Moreover, Robert would have had to receive this information second-hand, for he did not join the army until 1202. Robert OF CLARI, *La conquête de Constantinople*, ed. Philippe Lauer (Paris, 1924), 4. Ernoul/Bernard places the election at the ratification of the treaty at Corbie, *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, ed. M. L. de Mas Latrie in *Soc. hist. Fr.* (Paris, 1871), 157 : 340. The author's information is also suspect ; he was in Palestine at the time. P. Riant also assumes

historians have avoided stating unequivocally that Thibaut was elected or even recognized as the chief of the crusade. E. McNeal and R. Wolff, in their chapter on the Fourth Crusade in the Pennsylvania *History of the Crusades*, accept the theory that Thibaut was the head of the crusading army, but only an informal one – his replacement, whoever that might be, was to be formally elected as the commander-in-chief (2). D. E. Queller, in his recent book, *The Fourth Crusade*, describes the role of Thibaut as unclear, but assumes that Thibaut was recognized, albeit, perhaps, only informally, as holding that position (3). Queller postulates that precedence was given to Thibaut because of his prestige, position, and power, and because he had been the first major baron to take the cross (4). B. Hendrickx, in his fine article on the charters of Baldwin of Flanders, states that the crusaders, when they wrote to the marquis, requested him to replace the deceased count of Champagne and, at the same time, to take military command of the crusade (5). This statement implies that replacing Thibaut and

that the crusaders elected Thibaut at Corbie. P. RIANT, *Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat*, in *Revue des questions historiques*, 17 (1975), 332-333. Augustin Fliche mentions briefly that Boniface was elected as Thibaut's replacement as head of the crusade shortly after the count's death, which he places after the conclusion of the Venetian treaty. Augustin FLICHE, Christine THOUZELLIER and Yvonne AZAIS, *La Chrétienté romaine (1198-1274)*, in *Histoire de l'église*, eds. A. Fliche and V. Martin (Paris, 1950), 10 : 63.

(2) Edgar MCNEAL and Robert Lee WOLFF, *The Fourth Crusade*, in *A History of the Crusades*, ed. K. Setton (Philadelphia, 1962), 2 : 164.

(3) Donald E. QUELLER, *The Fourth Crusade* (Philadelphia, 1977), 21.

(4) Others suggest that Thibaut was recognized as leader due to his brother Henry's involvement in Syria (J. LONGNON, *L'empire de Constantinople et la Principauté de Morée* (Paris, 1949), 24 ; René GROUSSET, *Histoire des croisades et du Royaume Franc de Jérusalem* (Paris, 1934-1936), 3 : 170), reasons similar to those given for the selection of Boniface to replace him. Another reason suggested by Longnon (LONGNON, 24) is Thibaut's good standing with Philip Augustus, although Edwin Pears (*The Fall of Constantinople* (New York, 1886), 236) maintains that Thibaut had fought on the side of Richard I and the Bretons, and had joined the crusade to avoid Philip's resultant wrath.

(5) "Les croisés ... envoyent une lettre ... à Boniface, marquis de Montferrat, le priant de remplacer Thibaut, comte de Champagne, décédé, et en même temps de prendre sur lui le commandement militaire de la quatrième croisade". B. HENDRICKX, *Les chartes de Baudouin de Flandre comme source pour l'histoire de Byzance*, in *Byzantina (Thessalonica)*, 2 (1970), 76.

assuming command of the crusading army were not synonymous. A closer examination of the sources and, in particular, of Villehardouin will show that it is likely that Thibaut was neither formally granted the position of leader of the crusade nor informally recognized as such.

The crusaders met first at Soissons and subsequently at Compiègne in 1200 to discuss the destination of the crusade. Three barons, Baldwin of Flanders, Thibaut of Champagne, and Louis of Blois, chose envoys, to whom they entrusted a good deal of power (6). Each count's envoy was to represent only his own lord ; the six men were not acting for the whole of the crusading army. In addition, they were equal in standing with one another. If Thibaut had been formally, or even informally, recognized as the leader of the crusade at this time, his envoys would undoubtedly have been given precedence. Although Villehardouin, one of Thibaut's envoys, is usually cited as spokesman, he gives no indication that he or Milo the Brébant (Thibaut's other envoy) enjoyed an exalted status or that they were responsible for the major part of the negotiations. Furthermore, it is significant that in the Venetian treaty itself, it is Baldwin's name that is listed first ; the names of Thibaut of Champagne and Louis of Blois follow his (7). Given the usual

(6) Geoffrey DE VILLEHARDOUIN, *La Conquète de Constantinople*, ed. E. Faral (Paris, 1938-1939), sec. 12, 1 : 16.

(7) "Balduini comitis Flandrensis, Ludovici comitis Blesensis et Theobaldi comitis Trecensis Venetias accedentes, cum Duce et Venetis pro recuperatione Hierusalemi et Sancti sepulchri confoederati sunt ... Placuit itaque domino temporibus istis, vobis clarissimis principibus, comitibus Balduino Flandrense et Aynoniae et Theobaldo Trecensi palatino et Ludovico Blesensi et Claremontes et aliis exacti sanguinis viris inspirare, ut crucis caractere insignati in suum servitium arma sumeretis contra barbaricas pravitatis". *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig*, eds. G. L. Tafel and G. M Thomas (Vienna, 1856-57), 12 : 362, 364. The names of the six envoys seem to follow a similar order : "Conem de Bethunia [Baldwin's envoy], Gaufridum marescalcum [Geoffrey of Villehardouin, here called *marescalcum*, Thibaut's envoy], Johannem de Frigesia [Louis's envoy], Allardum Marquarellum [Baldwin's envoy], Millonem de Pruvino [Thibaut's envoy], et Galterim de Gaudonvilla [Louis's envoy]", *Ibid.*, 364. Since Conon, Geoffrey and John are listed first, it is possible that they were the more important of the two envoys sent by each count. It is worth noting, however, that the names of Baldwin's envoys, like that of the count himself, are listed before the names of those of the other counts. QUELLER, 22.

practice of medieval clerks to list barons in order of precedence, a procedure which seems to have been followed in the documents issued by the crusaders up to the fall of Constantinople, it might be assumed that Baldwin took precedence over Thibaut and Louis. However, at no time in Venice was the envoy of any count given precedence over the others. The treaty was contracted equally in the name of each of the three counts.

Villehardouin arrived at Troyes from Venice to find his lord critically ill. It has been suggested that Thibaut was offered the leadership of the crusade upon his deathbed (8). No evidence exists to support this contention. Villehardouin, who was present at the time, would most certainly have described such a moving scene. Furthermore, there was no one at the count's deathbed to confer such an honor upon him. There existed no single individual who embodied the authority of the crusading army, a body so fragmented that it was only through continuous meetings and councils that decisions concerning the army could be made. No sources mention such a meeting around the deathbed of the young count, and the theory that Thibaut was offered the leadership of the crusade at this time, while affecting, remains unsupportable.

It was, however, necessary that someone be found to take over the command of Thibaut's forces. The decision to seek a commander for Thibaut's contingent seems to have been made by those attending his funeral, for as has been pointed out, it appears that no council of crusaders was called at the time of the count's death (9). Of those present, Villehardouin, Geoffrey de Joinville, Mathieu de Montmorency, and Simon de Montfort seem to have been the most prominent. Since they needed someone to replace the count and more crusaders to fulfill the Venetian treaty, it was probably decided to seek someone other than one of Thibaut's crusader vassals to take his place. There was at least one limitation to the barons' choices : in order to command the loyalty of his men, it was desirable that they select someone related to the deceased count. They thus approached two of Thibaut's cousins, Eudes, duke of Burgundy, and the count of Bar-le-Duc (10).

(8) Robert of Clari, ed. P. Lauer, 4.

(9) "... Ot mult grant peuple assemblé de son lignage et de ses hommes". Villehardouin, sec. 37, 1 : 38.

(10) *Ibid.*, sec. 38-39, 1 : 39-40.

The wording Villehardouin uses to try to persuade the duke of Burgundy to accept his offer is ambiguous about the nature of the position being offered : "We beg you for God's sake to take the cross and help the Holy Land in his [Thibaut's] place. And we will soon have his goods made over to you and will swear on relics and will make the others swear thus also that we will serve you in good faith as we served him" (11). It must be remembered, however, that Villehardouin is speaking and that although he was accompanied by two barons who were not Thibaut's vassals (Mathieu de Montmorency and Simon de Montfort), it does not necessarily follow that the words "we will serve you in good faith as we served him" necessarily imply that in serving Thibaut, they were serving the head of the army. Had Villehardouin put these words in the mouth of either Simon de Montfort or Mathieu de Montmorency, this would have been a natural conclusion. His words do, however, remain ambiguous. It is nonetheless likely that Villehardouin was speaking as Marshal of Champagne, and that when he used the first person plural, he was speaking of the army of his deceased lord, and not of the crusading army as a whole. Both the duke of Burgundy and the count of Bar-le-Duc refused.

It is at this point that a third conference of crusaders was called, again at Soissons, in order to discuss the situation arising out of Thibaut's death and the refusal of the duke of Burgundy and the count of Bar-le-Duc to take over command of his forces. The conference appears to be the first conference the crusaders called after Thibaut's death.

Every major decision concerning the crusade had to be made, as was dictated by the composition of the army, with the participation of as many of the crusading leaders as possible. The selection of a replacement for the leader of the crusade would have been such a decision, and of the highest order. It is unlikely that the position would have been offered to Thibaut's cousins without the consent of a conference or council of crusaders, yet there appears to have been none called upon Thibaut's death. On the other hand, the death of a leader of part of the army involved only those whose loyalty he commanded. It was up to them, not a conference of crusaders, to

(11) *Ibid.*, sec. 38, 1 : 40 (My translation).

replace him. Thibaut's death was a Champagnois problem first and a crusaders' problem second ; hence the active solicitation on the part of Villehardouin and Joinville and the passive participation of Mathieu de Montmorency and Simon de Montfort in the selection first of the duke of Burgundy and then of the count of Bar-le-Duc.

The refusal of Thibaut's cousins to join the crusade left the problem posed by Thibaut's death unresolved. Thibaut's death had deprived the crusaders of a powerful baron, and had the potential of depriving them of his men ([12]). The six envoys had contracted with Venice for the transport of an unreasonably large number of men. Such transport was costly, and could not be borne by the present number of crusaders. It was now necessary both to recruit crusaders and to hold those who had taken the cross to their vows or to encourage them to commute their promises into money. Any losses or opportunities missed could be disastrous. If the army had simply been seeking a leader, it is truly surprising that the crusaders did not choose Baldwin of Flanders. He was the wealthiest baron, he possessed a fleet, which none of the other barons did, and his prestige as a prince was very high. But Baldwin was already a member of the crusade and no material advantage could be gained by his assumption of leadership.

The crusade needed more troops, and Villehardouin himself suggested the solution – that was, to make an offer to Boniface, Marquis of Montferrat. He knew, probably from personal experience ([13]), that Boniface could not be persuaded to join the

(12) In his will he had made provisions for the money he had collected for the crusade. *Ibid.*, sec. 36, 1 : 38.

(13) The *Chronicle of Morée* and the *Chronique de la conquête de Constantinople* state, and D. Queller tentatively agrees, that Villehardouin visited Boniface on his return journey from Venice, and that he informed the marquis of the crusaders' intentions (*Chronique de Morée*, ed. J. Longnon (Paris, 1911), 4 ; *Chronique de la conquête de Constantinople*, ed. J. A. Buchon (Paris, 1825), 36-37 ; Queller, 19-20). The marquis was related to Villehardouin's lord through Thibaut II of Champagne (M. L. de Mas Latrie, *Trésor de chronologie d'histoire et de géographie* (Paris, 1889), 1582). Villehardouin was not indifferent to music, poetry, and the chivalric arts, and Boniface's court was a renowned center of culture. Since the court of the marquis was not out of the way, it is not unlikely that, for these and other reasons, Villehardouin broke his journey at the court of Montferrat. Perhaps Villehardouin attempted unsuccessfully to persuade the marquis to join the crusade and did not wish to mention his failure in his

crusade without sufficient inducement. The terms of Villehardouin's proposal are very distinct : "If you ask him to come here and take the sign of the cross and put himself in the place of the count of Champagne, and give him the leadership of the host, he will take it soon enough" (14). It is clear from Villehardouin's words that the crusaders were being asked to do more than accept Boniface as Thibaut's replacement ; they were being asked to give him the command of the army as well. The fact that there was much discussion following Villehardouin's suggestion lends credence to the theory that the crusaders were not simply rendering an opinion on Boniface's qualifications to take command of Thibaut's forces, but rather that they were discussing a new idea – that of giving the command of the whole army, heretofore in the hands of many, into the hands of one individual. Villehardouin states that there was much said for and against his proposal (15), because more was at stake than ever before.

narrative, for the marquis may have agreed, as subsequent events suggest, to take the cross only if the offer were good enough. Since such an attitude would reflect badly on the marquis, whom Villehardouin admired, it would have been natural for the marshal to omit any mention of this visit from his narrative. Such a visit may explain, however, the confidence with which Villehardouin asserts that Boniface would accept his proposal.

(14) "Se vos li mandiez que il venist ça et prist le signe de la croiz et se meïst el leu le conte de Campaigne et li donisiez la seingneurie de l'ost, assez tost la prendroit". VILLEHARDOUIN, sec. 41, 1 : 42 (My translation). Note the difference in verbal mood between the two "if" clauses : *mandiez* (imperfect indicative) vs *donisiez* (imperfect subjunctive). R. L. Wagner, in a treatise on hypothetical clauses in medieval French, has cited this sentence from Villehardouin as an example of a grammatical construction with very specific connotations. In clause sequences of the type *se* + imperfect indicative + *et* + imperfect subjunctive ..., says Wagner, "la seconde subordonnée contient ... une notion qui ne découle pas nécessairement du sens de la proposition qui ouvre la phrase : elle apporte quelque chose de nouveau au lecteur ou à l'auditeur". The implication, of course, is that the granting of leadership over the army is a new and distinct proposition, not necessarily entailed by the request to take Thibaut's place. For a complete exposition of this grammatical argument see R. L. WAGNER, *Les phrases hypothétiques commençant par "si" dans la langue française des origines à la fin du XVIe siècle* (Paris, 1939).

My thanks to Kurt Queller for bringing this point to my attention.

(15) "Assez i ot paroles dites avant et arrière". *Ibid.*, sec. 42, 1 : 42.

In choosing a leader who was not only to command the loyalty of the army, but also to appeal to the now leaderless vassals of Count Thibaut, it was necessary to select an individual who was related to the deceased count, would not alienate any factions of the multinational crusading army, and would bring with him much-needed troops and wealth. In view of the situation, any choices the crusaders might have made could not have been as brilliant as their choice of Boniface of Montferrat. Boniface was one of the wealthiest of the Italian princes and possessed troops and money. He came from a powerful family in Lombardy, and his presence added an international dimension hitherto lacking in a crusade dominated by barons from northern France. He was also a baron of high social standing, higher than that of either the duke of Burgundy or the count of Bar-le-Duc. The fact that Boniface was related to the count of Champagne made him acceptable to Thibaut's contingent. In addition, he was related by marriage to both the Capetians of France and the Hohenstaufen of Germany ([16]). Although he supported the Ghibelline cause, he retained the trust of the pope ([17]). He was, moreover, a seasoned veteran, and his experience in battle had shown him to be a capable commander as well. He had a reputation for courtesy and piety, and was a patron of the arts, supporting several troubadours at his court at Montferrat, among them Rambaut de Vaqueiras ([18]).

Finally, the long history of the house of Montferrat in the Levant was indisputably a significant factor in his selection. Both of his brothers had been intimately connected with events in the East. Conrad of Montferrat had made a brilliant reputation for himself in his defense of Tyre ([19]). He had also married Isabel, one of the sisters of Baldwin IV of Jerusalem, and had been elected king ([20]).

(16) Robert OF CLARI, ed. Edgar McNeal (New York, 1936), 34 n.

(17) In 1199, the marquis and Conrad, the bishop of Mainz, were brought in by the pope to negotiate a settlement in the quarrel between Otto of Brunswick and Philip of Swabia. *Chronica regis Coloniensis (Annales maximi Colonienses)*, ed. Georgius Waitz, *M.G.H., Script. rer. Germ.*, 30 (1880), 168-169.

(18) Carl HOPF, *Bonifaz von Montferrat und der Troubadour Rambaut von Vaqueiras*, ed. Ludwig Streit (Berlin, 1877).

(19) T. S. R. BOASE, *Kingdoms and Strongholds of the Crusaders* (London, 1971), 128.

(20) Leopoldo USSEGLIO, *I Marchesi di Monferrato* (Milan, 1926), 2 : 138.

Although Montferrat connections and experiences with Byzantium, in retrospect, have led some historians to accuse Boniface of concocting a plot with Philip of Swabia or Henry Dandolo to divert the crusade to Constantinople, Boniface's familial connections with Byzantium would have weighed little with the crusaders, inasmuch as their destination was, at this time, Egypt [21].

The most significant evidence which contradicts the contention that Thibaut was ever leader of the crusade comes from the personality and writings of Villehardouin himself. He joined the crusade as a loyal vassal of the count of Champagne and had been Thibaut's envoy to Venice. When he wrote of the count, Villehardouin described him in glowing and affectionate terms. Had his lord been leader of the crusading army, Villehardouin surely would not only have described the wisdom of the crusaders in choosing the count to lead them but would also have mentioned the time and place at which this election occurred. Upon Thibaut's death, Villehardouin would have mourned not only his own personal loss, but also the loss suffered by the army at the death of its leader. Had Thibaut been made leader upon his deathbed, Villehardouin would undoubtedly have made the most of the occasion. Had Thibaut received the position at Corbie when the Venetian treaty was ratified, Villehardouin would have described it. As it is, he does not even mention the meeting at Corbie, and there is doubt that such a meeting took place. There is also no mention of Thibaut as the unofficial leader of the crusade. It is unlikely that Villehardouin would not have known and recorded the count's precedence, for he was proud of his lord and personally bound to him. Taken in conjunction with other evidence, Villehardouin's omission of any mention of Thibaut as leader of the crusade can only be taken to mean that Thibaut was neither informally regarded, nor formally elected as commander-in-chief.

Gent. Ellen E. KITTELL.

(21) This destination was apparently favored by the doge, and he had discussed it with the crusaders' envoys during the negotiation of the treaty with Venice. QUELLER, 13.

RAVENNA AND ROME, 554-604

When Justinian regulated the affairs of the reconquered provinces of Italy in the Pragmatic Sanction of 554, he re-imposed, in substance, the administrative arrangements which had been in force since the time of Diocletian and Constantine. The developments that had taken place since that time included the shift of the seat of government to Ravenna, where it had remained since the early fifth century and was to remain in the period following the reconquest. In consequence of its new secular importance, Ravenna's ecclesiastical status had changed dramatically : in the years just preceding 554 its bishop had received the title of 'archbishop', and the see, which had been edging, for more than a century, towards metropolitan rank, now came to enjoy a super-metropolitan status (1). In this paper I shall examine the consequences that this development had for the relations between Rome and Ravenna – a triangle of relationships involving the papacy, the church of Ravenna and the Exarchal administration at Ravenna – during the half century following 554 and ending with the death of pope Gregory I. Under his pontificate (590-604) we have ample documentation not only for the relations between the two churches, but also, through the fascinating glimpses offered by the mass of correspondence in his Register, of the state of affairs in Ravenna.

Of serious ecclesiastical conflict between Ravenna and Rome there is no evidence in this period, which is not to say that there were not latent tensions ; and we shall need to scrutinize the evidence for signs pointing to the fragility of the harmony between the two sees. In a sense, throughout the history of Ravenna's rise in status, the attitude of the Roman church had been ambivalent. While welcoming Ravenna's new importance, the bishops of Rome,

(1) I have discussed this development in a previous article, *Carthage, Prima Justiniana, Ravenna : an aspect of Justinian's* Kirchenpolitik, in *Byzantion*, 49 (1979), 277-306.

always concerned to uphold its subordination to Rome as a see within the Roman metropolitan jurisdiction, viewed the enhancement of its status with wariness about any possible infringement of Rome's own authority and jurisdiction over Ravenna. Concord between the two sees was at its high point in the very years when Ravenna achieved archiepiscopal status, during the pontificate of Maximian, probably in 548-9, at any rate between his accession in 546 and by 554. There is no sign of any unwillingness on pope Vigilius's part to co-operate with the court in its plan to promote the prestige of Ravenna, and he may well have been its willing instrument in bestowing the privilege of the *pallium* on Maximian in 546. He was certainly acting on imperial initiative ; but the initiative need not have amounted to pressure. Honour and prestige bestowed on an ally and another instrument of imperial religious policies in Italy might well have been welcome to the pope (2). The new rank of the see of Ravenna and the new title of its occupant could quite simply be ignored, as they continued to be ignored in Roman practice for another century (3).

If there was any apprehension at Rome about the rise of Ravenna in the years following 554, there is certainly no overt sign of it. Rome and Ravenna were standing shoulder to shoulder in the struggle against the Italian churches which had gone into schism over the condemnation of the Three Chapters. Pelagius I, on succeeding pope Vigilius in 556, became a staunch upholder of the settlement of 553-4. 'No pope had ever assumed his office in so unfavourable circumstances', observed Erich Caspar (4). In his isolation in Italy, Ravenna became the pope's principal supporter, in the face of determined opposition in all the major churches of Northern Italy, and widespread suspicion even further afield. In a famous letter to archibishop Agnellus of Ravenna in 559 the pope gave dramatic expression to his sense of the lonely partnership

(2) On the problems of dating and interpretation, see my article referred to in n. 1, p. 566.

(3) On the non-recognition of the archiepiscopal title, cf. below, n. 24. The assertion sometimes made that Rome regarded Ravenna's authority as vicarial and the *pallium* as the symbol of such authority, can neither be supported nor disproved by any evidence.

(4) *Geschichte des Papsttums*, 2 (Tubingen, 1933), 288.

between their two sees : a high-ranking lay official was to be admonished, 'above all things, to mention no name other than mine and yours' among those commemorated at mass (5). In his correspondence Pelagius I frequently invokes the authority of the 'apostolic sees' : a significant plural, and one, though not unprecedented, which would have seemed as odd from the pen of his great predecessor Leo I as from that of his great successor Gregory I (6). It can certainly not be read as surrendering Roman primatial claims, but it equally certainly reflects the weakness of Rome's position and isolation among Western sees.

In these conditions Ravenna was to be Rome's principal ecclesiastical ally in the conflicts which rent the Italian churches after 554. Its bishops were bidden to receive into communion repentant schismatics (7) and to excommunicate the obdurate (8) ; and they carried out non-schismatic ordinations in a growing number of sees in Northern Italy (9). But schism in late Antiquity could not remain exclusively an eccesiastical affair. The pope sought the aid of the secular authorities, both in Ravenna and elsewhere, especially in Istria, a principal centre of the schism. Two distinguished generals, the patricians John and Valerian, were both urged to exert their authority to repress the schism (10), and to

(5) *Ep.*, 50, in *Pelagii papae epistulae quae supersunt*, ed. P. M. Gassò and C. M. Battle (Montserrat, 1956), 131. All references in the sequel to Pelagius I's letters are given to this edition, with page numbers added in brackets.

(6) E.g. *Ep.*, 10 (32), 19 (60), 24 (74, 76), 35 (98, 99), 39 (111), 52 (137), 60 (160). On the history of the phrase, see P. Batiffol, *Papa, sedes apostolica, apostolatus*, in *Riv. di arch. christiana*, 2 (1925), 99-116 ; L. M. Dewailly, *Notes sur l'histoire de l'adjectif Apostolique*, in *Mél. des sciences rel.*, 5 (1948), 141-152 ; P. Stephanou, *Sedes apostolica, regia civitas*, in *Or. christ. per.*, 33 (1967), 563-582. On Leo I, P. A. McShane, *La Romanitas et le pape Léon le Grand* (Paris, Tournai, 1979), 150, 311. Despite Caspar's useful note (*Geschichte*, II, 291, n. 4) the phrase, its sources and usage by Pelagius I are still in need of elucidation. I would suggest, though only very tentatively, that the phrase as used by Pelagius without any specific reference might have been intended to allow the inclusion, in a very loose way, of Ravenna among these sees.

(7) *Ep* , 37 (106-108).

(8) *Ep.*, 74 (187-188).

(9) See A. Torre, *Ravenna : storia di 3000 anni* (Ravenna, 1967), 45-47. I have not been able to consult this author's articles on this subject.

(10) *Ep.*, 24 (73-78), 52 (134-139), 53 (140-142).

conduct the leaders, the metropolitan bishops of Milan and Aquileia, as well as some others such as the bishop of Poreč, *sub digna custodia* to Constantinople (11). The patrician Narses himself was similarly urged to send a schismatic bishop to the pope for punishment : let the public authorities coerce those who remain obstinate in schism, taking glory in their own *rusticitas* in contempt of the apostolic sees (12). Another imperial official, the *comes patrimonii* John was commended on making it his business to concern himself with the crimes not only of lay people, but also of the clergy who separate themselves from the unity of the Church (13), and asked to assist the pope's emissary (14). Other military commanders such as the *magistri militum* John and Carellus, and a *comes* Anila (15) were similarly requested for help and collaboration with ecclesiastical personnel in the prosecution of schismatics. Military conditions in Northern Italy, where imperial troops were still engaged in mopping-up operations of the last stages of the Gothic wars, were not conducive to procuring effective support from such quarters. Already in 559 there were disquieting signs that the secular authorities could not be relied on. One official, no less a one than the patrician Valerian, had allowed himself to be won over by the schismatic archbishop of Aquileia and was busy trying to effect a reconciliation between his fellow-patrician John and the archbishop, Paulinus (16). Two of the leading officials on whose support the pope was relying in coercing the schismatics were thus evidently less than unwavering in their loyalties. Similarly Narses, while not personally suspected of having sided with the schismatics, had also failed to comply with the pope's wishes by not rounding-up schismatic bishops (17) ; and, finally, rumours reached the pope that imperial protection of schismatics had been procured,

(11) *Ep.*, 59 (155-158). The Eufrasius referred to in *Ep.*, 53 (141) is probably to be identified with the bishop of Poreč.

(12) *Ep.*, 60 (159-161).

(13) *Ep.*, 38 (110).

(14) *Ep.*, 62 (163).

(15) *Ep.*, 69 (178-179), 70 (180-181), 71 (182), 65 (171-173), 67 (175-176).

(16) *Ep.*, 59 (155-156).

(17) *Ep.*, 60 (160).

no doubt corruptly, the pope thought, in contravention of the emperor's 'general legislation' (18).

Ominous signs begin to appear here of a rift between the pope and the secular authorities whose support he was seeking. Military necessities in the conditions of insecurity would have inclined officials and commanders to proceed gently with schismatics, and they seem to have received some backing from the central government. What aid the pope could count on in this situation from the archbishop of Ravenna is not clear ; but opposition to Pelagius was brewing among the bishops of Aemilia, that is to say in the province on Ravenna's doorstep and within its sphere of immediate influence (19).

Very little is known about either Rome or Ravenna, or their relations, between 561 and 590, the end of Pelagius I's and the end of Pelagius II's pontificates. For the next fourteen years, however, and indeed, for the last years of the pontificate of his predecessor, Pelagius II, Gregory I's correspondence provides a good deal of information. At the time of his accession in 590, the see of Ravenna was held by John II (III), a Roman by origin, who had been consecrated by Pelagius II in 578, and a friend of Gregory's, almost certainly the dedicatee of his *Regula pastoralis* (20). In 595 archbishop John was succeeded by Marinianus, also a Roman and a friend of Gregory's, and moreover one brought up in Gregory's monastic community on the Coelian Hill (21). Although the church

(18) *Ep.*, 75 (189-190).

(19) *Ep.*, 80 (196-197).

(20) The old argument as to whether the work was dedicated to this John or John IV the Faster, patriarch of Constantinople, cannot be definitively settled. I am dubious, in this case, about Caspar's, usually unerring, judgement (*op. cit.*, 366, n. 2). The probability, in my view, has always favoured John of Ravenna, and is greatly strengthened by the fact that the Ravenna tradition preserved in Agnellus's *Liber pontificalis ecclesiae ravennatis*, 99 held that it was dedicated to his successor Marinianus. Such a mistake is much easier to account for if the original dedication had been to another bishop of Ravenna rather than to another John. I can see no grounds for Caspar's suggestion that Agnellus's report is based on an anecdote based on Gregory's *Ep.*, V, 51, a source which seems to me in the highest degree unlikely.

(21) Agnellus's statement (c. 99) that he was a nephew of his predecessor John is unsupported and may not be reliable.

of Milan had re-entered communion with Rome, the churches of Rome and Ravenna were still faced with a difficult situation in Istria, where the schism continued, accentuated by the Lombard invasions which disturbed Italy's scarcely re-established peace. There was now again something like a 'court' at Ravenna : the administrative development of post-conquest Italy had ended in an institutionalised Exarch established here. The pope had established an *apocrisiarius* to represent his interests here, as he had at the court of Constantinople. The importance to the papacy of its relations with the see of Ravenna in these circumstances is obvious.

The most striking fact about these relations in the 580s and 590s is that Rome was still able to translate its claims to jurisdiction over the see of Ravenna into some measure of reality. Ravenna was now clearly recognised as a metropolitan church with its own suffragans (22), and a clear distinction was made between sees over which Ravenna exercised its own metropolitan authority, and sees over which its archbishop exercised a supervision delegated to him by the pope (23). But the archiepiscopal title had never been recognised in papal circles. The archbishops of Ravenna continued to be addressed in the papal correspondence as bishops until the mid-seventh century (24), and Gregory expected to continue to

(22) It is listed among others in Gregory's *Ep.*, VIII, 10 (*Registrum epistolarum*, ed. P. Ewald and L. M. Hartmann, *MGH, Epp.*, i and ii. References are all given to this edition of the Register, followed by volume, page and line numbers where required). In *Ep.*, V, 15 (i. 296, lines 5-6) it is implicitly equated with metropolitan sees in the eastern church with thirty or forty (!) suffragans a piece ; similarly in *Ep.*, III, 54 (i. 212, line 8) it is equated with metropolitan churches in general. Cf. A. TESTI-RASPONI, *Annotazioni sulla storia della chiesa di Ravenna dalle origine alla morte di San Gregorio Magno*, in *Felix Ravenna*, 33 (1929), 29-49, esp. 40-49. The article discusses only juridical status, and its argument on the extension of Ravenna's metropolitan jurisdiction to embrace Flaminian sees (45-48) seems to me to be vitiated by its failure to note the distinction to which I draw attention in the following note.

(23) Cf. *Ep.*, VII, 39 on the appointment of a bishop within Ravenna's jurisdiction (Imola) and *Ep.*, IX, 138-140 for Rimini, a see within Rome's jurisdiction, but under Ravenna supervision : the difference is striking.

(24) *Pace* F. LANZONI, *I diocesi d'Italia*, 2 (*Studi e testi*, 35, Faenza, 1927), 761, who sees the title used in Greg., *Ep.*, VIII, 36 as evidence of (the first) Roman recognition. It is nothing of the sort, as the document is an official report originating from Ravenna, and included in Gregory's Register, at the end of

control their appointment as he controlled that of the bishops of the suburbicarian sees, and they continued to be consecrated in Rome and to attend Roman synods. The new title and rank, with whatever jurisdictional rights were thought to go with it, were neither conceded nor disputed ; they were simply passed over in silence. Common interests in the troubled times of schism, reinforced by personal friendship between the pope and successive archbishops helped to avoid any clash over Ravenna's juridical status. A revealing example of this trust in what might well have been a sensitive area is provided by the pope's transfer of bishoprics in Northern Italy, subject to the Roman See but inaccessible on account of the Lombard wars, to the care of the bishop of Ravenna (25). There may be a hint of caution in the proviso that they are not to be summoned to Ravenna : the pope's concern for their welfare, surely genuine, may well have been reinforced by prudence in seeking to avoid the danger that they might, eventually, be drawn into the orbit of Ravenna's metropolitan jurisdiction. But I can see no grounds for reading this letter as a disguised way of recognising Ravenna's *de facto* authority over (unspecified) Northern bishoprics while claiming *de iure* authority over them for Rome. Such pretence would be entirely foreign to Gregory, and the letter must be taken at its face value as dictated by difficulties arising from the Lombard wars. If this is so, the fact that Gregory could assign such sees to Ravenna's care indicates that in 592 he had no serious apprehensions about any sinister ecclesiastical ambitions being pursued at Ravenna. In many other ways, too, the churches of Rome and Ravenna continued to work together. Their representatives at the court of Constantinople appeared to be on good terms (26), and the pope was continually invoking the aid of the bishops of Ravenna, both in minor matters concerning individuals (27) and in major matters of public policy, where the help of the bishops' influence on the Exarchal administration was frequently invoked (28). Among

Indiction I, in the same way as other Ravenna material found its way into it, *e.g.*, *Ep.*, III, 66, 67.

(25) *Ep.*, II, 28 (i. 125).

(26) *Ep.*, IX, 188, 189.

(27) *E.g.*, *Ep.*, I, 35 ; II, 41, 45 ; VIII, 20 ; IX, 131.

(28) *E.g.*, *Ep.*, II, 45 ; VI, 63 ; VII, 42 ; IX, 44, 148, 152.

such matters the conclusion of a truce with the Lombards and the policies in regard to the Istrian schism played a large part.

This schism had continued unabated, indeed seems to have hardened, since the time of Pelagius I. Pelagius II's correspondence testifies to the growing intransigence of the schismatics (29). The attempt to enlist the secular authorities in repressing the schism had now to be abandoned, as no longer feasible in the face of the Emperor Maurice's and his new Exarch's policies. But the pope and archbishop continued to work together in trying to exert such pressure on a reluctant government as they were still able to exert (30). Political and military considerations, however, again took precedence and the government refrained from taking any action which might have jeopardised the loyalties of the clergy and their flocks in this troubled area. The administration in the region placed difficulties in the way of schismatics who wished to be reconciled (31), probably for fear of provoking trouble, but also, evidently, because some officials had sided with the schismatics (32). The zeal of the pope and the archbishop of Ravenna in upholding the orthodoxy enacted by Justinian's council was being thwarted by the reluctance of the emperor and his administrators in Italy to enforce it. Not even the church of Ravenna was unanimous in its stand : significantly, there was opposition to Marinianus on his arrival – Ravenna always had a tendency to be suspicious of bishops who had come from elsewhere – on the score of his upholding the imperial orthodoxy in the question of the Three Chapters (33). There were elements in the Church of Ravenna less inclined to fall into line with papal and imperial views than was their own new archbishop.

The administration at Ravenna came into conflict with the pope on several other matters, the best known being the divergent policies adopted by the pope and the Exarch towards the Lombards (34), and the fracas over the bishopric at Salona (35). The latter affair is

(29) Especially GREG., *Reg. App.*, III, 3 (ii, 449-450).

(30) *Ep.*, II, 45 (i, 144). The course of events is well summarised in F. H. DUDDEN, *Gregory the Great* (London, 1905), I, 446-454.

(31) *Ep.*, IX, 141, 148, 152, 155.

(32) *Ep.*, IX, 154 (ii, 154).

(33) *Ep.*, VI, 2.

(34) For a good summary, see DUDDEN, *op. cit.*, 2, 3-42.

(35) For a good account, see DUDDEN, *op. cit.*, I, 455-467.

revealing for the perceptible shift which it allows us to see in the relationships between pope and archbishop. Marinianus, at the end of the protracted negotiations, came to act as mediator between the pope and the government. A trial at Ravenna, at the hands of archbishop Marinianus, rather than at Rome by Gregory, seems to have been more acceptable to bishop Maximus of Salona (36). Maximus must have expected some degree of independence from Rome at Ravenna and the likelihood of encountering less prejudice against himself here. Gregory himself, to judge by his language in suggesting to Marinianus that he might associate Constantius, bishop of Milan, with himself at the trial, seems to have had so complete a confidence in Marinianus' attitude that he thought *he* might be suspect to Maximus as being, perhaps, too committed to the papal view of the matter (37). In the event, the trial was never held and the offending bishop of Salona was allowed to purge himself and to be reconciled with the pope through the mediation of the archbishop of Ravenna and the Exarch acting jointly. This squalid affair reveals more than a clash between the pope's and the government's policies : it also yields an interesting glimpse of the uneasy position of the archbishop of Ravenna, an ally and friend of Gregory's and – in Roman eyes – a subordinate, subject to conflicting pressures from the opposed sides.

There were, of course, individual officials in the administration whom Gregory felt he could trust and whose influence he could, on occasion, appeal to (38). This is only to be expected. What is of more interest is the extent to which both the men who held the see of Ravenna during his pontificate, John and Marinianus, despite their Roman origin and personal links with the pope, were drawn into the circles in Ravenna where opposition to the pope was rife. The most striking case which shows how readily the archbishops came to share the aspirations of local lay and ecclesiastical society in defiance of the pope's wishes is the quarrel over the use of the *pallium* at Ravenna (39). This ceremonial mark of ecclesiastical dignity had been granted to archbishop Maximian by pope Vigilius,

(36) *Ep.*, IX, 149, 155.
(37) *Ep.*, IX, 155 (ii, 156, lines 26-29).
(38) *E.g.*, *Ep.*, V, 34, 51 ; VI, 31 ; VII, 26 ; IX, 95, 151, 153.
(39) For details, see DUDDEN, *op. cit.*, I, 436-442.

on Justinian's initiative (40). Very soon after Gregory's accession (41), however, archbishop John was reported in Rome to have been claiming the right to wear the *pallium* beyond the strictly limited ceremonial periods for which the pope was prepared to sanction its use. It seems very likely that what lay behind this claim to an extended privilege (analogous to the pope's own usage and exceeding that of other metropolitans (42)) was linked with the ecclesiastical aspirations to an enhanced status and the archiepiscopal rank of the see, still unrecognised at Rome. For our purpose the most significant feature of the conflict between pope and archbishops is that the ecclesiatical pretensions of the see of Ravenna were actively promoted by the Exarch himself and the local aristocracy (43). By November 594 Gregory had come to accuse his friend, archbishop John, of double-speak and of having succumbed to the corruption of secular influence (44). The corporate aspirations of the Ravenna church had proved stronger than papal influence, and that on an occupant of the see who was Roman by origin and the pope's friend. It was to prove stronger again when Marinianus succeeded John to the see in 595 (45). Here, at last, was a bishop after Gregory's own heart and trained in religious observance in his own school. But neither his background nor his personal relations with Gregory (46) sufficed to make him immune to the pressures he encountered in office. The traditions of the Ravenna church proved the stronger, and the *pallium* went on being abused (47). It seems to be in Gregory's time that a wider range of bishops were granted the privilege of the *pallium* and that the grant became a matter of administrative routine (48). If this is so, it is just possible that a deliberate policy of devaluing its significance was involved.

(40) See n. 1, above.

(41) *Ep.*, III, 54 (i, 212-213). As Ewald notes (p. 213, n. 1), Gregory's letter of July 593 here implies a previous exchange of views, now lost.

(42) *Ep.*, III, 54 (i, 212, line 8).

(43) *Ep.*, V, 11 (i, 292, lines 3-5).

(44) *Ep.*, V, 15 (i, 295).

(45) On the highly interesting details of his election see *Ep.*, V, 51.

(46) The warmth of which appears as late as in 601 in *Ep.*, XI, 21.

(47) *Ep.*, VI, 31 (i, 409-410); IX, 167 (ii, 165-166).

(48) This problem deserves a full examination, which I have not been able to give it. I offer my comment from general impression, and with caution.

The solidarity which we have seen emerging of local ecclesiastical, aristocratic and administrative classes in Ravenna in the dispute over the *pallium* can also be glimpsed in the case of another running sore in the relationship between the Roman and the Ravenna churches: jurisdiction over monastic communities in general and over particular communities. It is easier to get a clear picture about one monastery, that of SS. John and Stephen in Classe, than about the general picture; I therefore consider the particular case first, which appears to share some features with the troubles which seem to have arisen in at least some other cases. The monastery of SS. John and Stephen appears to have enjoyed a specially close relationship with the Roman see. It was here that the papal agent in Ravenna was bidden to place a monk for punishment (49); it was here that Claudius, Gregory's close friend and editor of some of his Homilies, a man who had spent long periods with Gregory in Rome, was abbot (50); and, on his death, Gregory seems to have assumed personal responsibility for the appointment of a successor (51). When some dispute had arisen between Abbot Claudius and Archbishop John, it is hardly surprising that local public opinion – clerical and lay in unholy alliance – should have been particularly hostile to Roman intervention in the case (52). The pope had to tread carefully so as not to offend Ravenna sensibilities, and appealed to the Roman see's apellate jurisdiction over so great a see as that of Constantinople to justify his intervention here (53). The *stultorum verba* (54) and the *verba male suadentium* (55) again disclose archbishop, clergy and laity in Ravenna in cabal against a monastic community, in this case, perhaps incidentally, against one with strong Roman connections. It is not clear how the dispute between

(49) *Ep.*, V, 25 (i. 306, lines 26-27): could he have been one of those about whom the pope had recently complained to the Exarch, remonstrating with him against his patronising renegade monks and nuns? Cf. *Ep.*, V, 19 (i, 301-302). This problem, too, seems to have been the subject of chronic complaint: cf. *Ep.*, III, 54.

(50) *Ep.*, VIII, 17 (ii, 19).

(51) *Ep.*, XII, 6.

(52) *Ep.*, VI, 24 (i, 401, lines 20-23).

(53) *Ibid.*, 401, line 27, 402, line 3.

(54) *Ibid.*, 402, line 3.

(55) *Ep.*, VI, 28 (i, 406, line 20).

the archbishop and clergy and the monastery had arisen, but similar problems appear to have occurred elsewhere and affected monastic rights, property and religious observance (56). Looked at in the more obscure but wider context of the general tendency to curtailment of monastic privileges and property rights by the clergy and bishop of Ravenna, it is just possible that Abbot Claudius's monastery was less exceptional than his exceptionally close ties with Gregory might lead us to think (57). In this case, again, what is striking is that difficulties which had arisen during the archiepiscopate of John continued under his successor Marinianus, notwithstanding the latter's sound monastic background. The documentation discloses, though in a shadowy manner, something of the pressures of local Ravenna society, the clerical and lay establishments, which engulfed the bishop *malgré lui* (58).

Abbot Claudius's monastery may have been afflicted by troubles very like those of other Ravenna monasteries, but they are hardly likely to have been ameliorated by his friendship with Gregory or its special links with the papacy. Nevertheless, it would be to go too far to see in the evidence examined in this paper an indication that the church of Ravenna was seeking to shake off its subjection to the see of Rome. Some resentment of papal interference where local interests were at stake is clearly visible in both lay and clerical circles, and the resentment could, on occasion, flare into something approaching hysteria, as it did when the policies promoted at the Exarch's court by the papal representative earned him popular opprobrium and anonymous public libel (59). But the tensions between Rome and Ravenna had not yet crystallised into a clear-cut conflict over ecclesiastical authority and jurisdiction. These conflicts

(56) *Ep.*, VI, 28 (i, 407) ; VII, 40 ; VIII, 17 ; V, 1. It must remain a matter of speculation how far such difficulties were connected with the irregularities arising from John's will (*Ep.*, VI, 1) : *Ep.*, VI, 28 clearly establishes some link.

(57) See especially *Ep.*, VIII, 17.

(58) Under the circumstances it is tempting to see a hint of division even in monastic groups : were the 'wholly secular-minded' men who promoted Constantius's candidature to the abbacy in succession to Claudius (*Ep.*, XII, 6 (ii, 351, line 27) a symptom of such a malaise infecting a community exposed to secular – clerical and lay – interference ?

(59) *Ep.*, VII, 42.

were perhaps present in germ, growing behind the increasingly coherent sense of local pride and corporate consciousness of the Ravenna clergy, aided and abetted by the secular establishment of an important political and administrative class resident in the capital, whose links with the local clergy were always close, and sometimes closer than were those of the archbishop with his own clergy and local society. The coalescence of local lay and clerical – but not monastic (60) – interests is a marked feature of Ravenna society in these years. The readiness with which the two 'outsider' archbishops of the 580s and 590s were sucked into the whirlpool of local aspirations is perhaps the most significant indication of the emergence of a powerful alignment of ecclesiastical, administrative and aristocratic groups in local society. Here we encounter an important element of that *régionalisme* which seems to have been developing in the later sixth century in more than one province of the Empire (61).

Nottingham, August 1980. R. A. MARKUS.

(60) *Ep.*, V, 19.

(61) Cf. A. GUILLOU, *Régionalisme et indépendance dans l'Empire byzantin au VIIe siècle* (Roma, 1969), 236-254. I have studied the case of the North African provinces in my articles *The imperial admin istration and the church in Byzantine Africa*, in *Church history*, 36 (1967), 18-23 and *Country bishops in Byzantine Africa*, in *The Church in town and countryside*, ed. D. Baker (*Studies in church history*, 16, Oxford, 1979), 1-15.

THE MONOPHYSITE RESPONSE TO THE ARAB INVASIONS

Some two centuries ago Edward Gibbon wrote :

> I have already explained the origin and progress of the Monophysite controversy, and the persecution of emperors which converted a sect into a nation and alienated Egypt from their religion and government. The Saracens were received as the deliverers of the Jacobite church (1).

It is a position which remains orthodox, and indeed has been extended to encompass the Syrian Monophysites. So, for example, Ostrogorsky :

> ... irreconcilable religious differences had raised up a wall of hatred between Constantinople and her eastern provinces, the separatist tendencies of the Syrians and Copts had been strengthened, and their willingness to defend the empire finally undermined (2).

Modern scholars generally accept that during the Arab invasions of Syria, Palestine and Egypt in the 630s and 640s the native peoples supported, or at least failed to oppose, the attackers, and that this was because imperial persecution of Monophysitism had occasioned great animosity between these peoples and their Byzantine overlords (3). Many follow Gibbon further in making a connection between "sect" and "nation". They assert that the flourishing of Mono-

(1) Edward GIBBON, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, ed. J. B. Bury, London, 1898, vol. 5, p. 448.

(2) George OSTROGORSKY, *History of the Byzantine State*, trans. Joan Hussey, Oxford, 1968, p. 110 ; cf. p. 60.

(3) See among others R. THOUMIN, *Histoire de Syrie*, Lille, 1929, p. 160 ; A. R. LEWIS, *Naval Power and Trade in the Mediterranean AD 500-1100*, Princeton, 1951, p. 54 ; B. SPULER, *Geschichte der Islamischen Lander*, 1 *Der Chalifenzeit* (= *Handbuch der Orientalistik*, Bd. 6), Leiden, 1952, p. 25 ; D. and J. SOURDEL, *La civilisation de l'Islam classique*, Paris, 1968, p. 43 (where taxation is also mentioned).

physitism in the eastern provinces was linked with national feeling, either stimulating or being stimulated by such feeling. Hence the Syrians and Copts, being aware of their own identities as peoples and so, defining themselves against the Byzantines, were prepared to co-operate with the invaders in the interest of throwing off the hated Byzantine yoke (4). In the pages which follow I shall suggest that, however attractive this device may be to explain the rapidity of the Arab conquests, it should be rejected.

Firstly, the assumption that the eastern provinces were monolithic in their Monophysitism needs to be questioned (5). To be sure,

(4) Gaston WEIT, *L'Égypte musulmane de la conquête arabe à la conquête ottomane*, Cairo, 1932 (= Muhammad ZAKI, ed., *Précis de l'histoire d'Égypte*, vol. 2), pp. 113-17 ; Philip K. HITTI, *History of the Arabs*, 5th ed. London, 1951, p. 153 ; André COCATRE-ZILGIEN, "Amr-ibn-al-Ass et la conquête de l'Égypte par les Arabes", in *Annales Africaines*, 1959, pp. 201-44 (the "hostilité raciale" of the Copts for the Byzantines, p. 210 ; the Copts constituted "une sorte d'Église nationale", p. 217) ; Daniel J. SAHAS, *John of Damascus on Islam the "Heresy of the Ishmaelites"*, Leiden, 1972, p. 23, n. 2 ; A. N. STRATOS, *Byzantium in the Seventh Century*, vol. 3, Amsterdam, 1972, pp. 127-28, cf. pp. 92 ("the hatred of the indigenous populace for Byzantium"), 118, 302. Taken to extremes this view discounts the role of the Arabs in their own conquests, which become "the political outcome" of the Christological controversies : Hélène AHRWEILER, "The geography of the iconoclastic world", in Anthony BRYER and Judith HERRIN (ed.), *Iconoclasm*, Birmingham, 1977, pp. 21-27 at p. 26.

In the case of Egypt the adoption of Monophysitism has been explicitly linked with nationalism : E. R. HARDY, "The patriarchate of Alexandria : a study in national Christianity", in *Church History*, 15, 1946, pp. 81-100 ; IDEM, *Christian Egypt : Church and People*, New York, 1952 ; and the more nuanced treatment of Ramsay MACMULLEN, "Nationalism in Roman Egypt", in *Aegyptus*, 44, 1964, pp. 179-99. The Copt's "antiimperiale Grundhaltung", independent of religion, is stressed by Heinrich L. NICKEL, *Die Koptische Kunst im Rahmen der Byzantinischen Abhängigkeit und Eigenständigkeit*, in J. IRMSCHER (ed.), *Koptologische Studien in der DDR*, Halle-Wittenberg, 1965, pp. 134-46, at p. 143.

If the present study has any antecedants they are to be found in Louis DUCHESNE, *L'Église au VIe siècle*, Paris, 1925, pp. 426-27 ; A. H. M. JONES, *Were the ancient heresies national or social movements in disguise ?*, in *Journal of Theological Studies*, n.s. 10, 1959, pp. 280-98 ; and more generally Miriam LICHTHEIM, *Autonomy versus unity in the Christian East*, in Lynn WHITE jnr. (ed.), *The Transformation of the Roman World Gibbon's Problem after Two Centuries*, Berkeley and Los Angeles, 1966, pp. 119-46.

(5) See in general W. H. C. FREND, *The Rise of the Monophysite Movement*, Cambridge, 1972.

Egypt was strongly for the Monophysite cause, yet the letters of Pope Gregory the Great to Eulogius, the Chalcedonian Patriarch of Alexandria, indicate that the orthodox Christians were making gains (6). The patriarchate of the Chalcedonian John the Almoner (611-19) seems to have been a period of advance for the orthodox, for his biographer states that he was able to increase the number of churches where the orthodox liturgy was maintained from seven to 70 (7), and we are also told that during his patriarchate a pair of debaters, John and Sophronius, "delivered many villages, very many churches, and many monasteries too" (8). Nor did the Chalcedonians wither after the Arab conquest. During the patriarchate of John III (677-86) "the people of Agharwah and the people of the Xoite nome", formerly Chalcedonians, became Monophysites (9). It could be argued on the strength of his biography that there was a substantial Chalcedonian population as late as the time of John's successor, the Coptic patriarch Isaac (686-89), for it is possible that George, his rival for the patriarchal see, was a Chalcedonian (10), while the many heretics Isaac converted to the "orthodox faith" may have included Chalcedonians (11). Palestine, occasionally overlooked in discussions of this problem, remained overwhelmingly orthodox. Traditionally it had been impervious to Egyptian influence, and Monophysite ideas radiating from the north in the sixth century appear to have made little

(6) *Gregorii I. Registrum* ed. P. Ewald and L. M. Hartmann, *Monumenta Germaniae Historica Epistulae*, 1, VIII, 29 ("sanctitatis vestrae scripta ... de conversione hereticorum"), XIII, 44 (Eulogius "tam multos hereticos ad fidem catholicam revocat"), XIII, 45 ("et inminutos ore vestro hostes ecclesiae et multiplicatos greges dominicos agnovi"); cf. XII, 16 on the possible taking over by Chalcedonians of a Monophysite monastery. These letters all fall within the period 598-602.

(7) *Life of John the Almsgiver*, in *Three Byzantine saints*, ed. and trans. E. DAWES and N. BAINES, Oxford, 1948, ch. 5, p. 201.

(8) *Ibid.*, supp. ch. 32, pp. 242-43.

(9) Severus OF ASMOUNEIN, *History of the Patriarchs of the Coptic Church of Alexandria*, ed. and trans. B. EVETTS, *P[atrologia] O[rientalis]*, 5, pp. 18-19.

(10) *Histoire du Patriarche copte Isaac*, ed. and trans. E. AMELINEAU, Paris, 1890, pp. 44-49 + p. XXVII.

(11) *Ibid.*, p. 52; see too the puzzling reference to a "pseudobishop", p. 64. Amélineau's note 2 is not helpful.

headway (12). Syria is poorly documented ; nevertheless one of the homelies of Antiochus Monachus would seem to indicate orthodox strength in Antioch early in the seventh century (13).

But let us grant that the majority of citizens in the eastern provinces were Monophysite. This does not necessarily mean that they were hostile to imperial policy. During the Persian wars Heraclius came to accept the formula "one operation" (*μία ἐνέργεια*) as accurately describing Christ (14). It was an attempt to find ground which Chalcedonians and Monophysites could share, and as a piece of imperial statesmanship stands in the line of Zeno's *Henotikon* and Justinian's flirtation with Theopaschism, and subsequent condemnation of the Three Chapters. Its reception in the East is instructive. In Egypt, all the moderate Monophysite clergy ("Theodosians"), men distinguished in the civil offices and the army, and thousands of common people, entered into communion with the Chalcedonian patriarch Cyrus on the basis of common acceptance of "one operation". Cyrus excitedly wrote to Sergius, the patriarch of Constantinople :

> There was rejoicing at the peace of the holy churches in all the Christ-loving city of the Alexandrians and its surroundings as far as the clouds, and beyond these among the heavenly orders (15).

(12) Cf. the refections of Derwas J. Chitty, *The Desert a City*, Oxford, 1966, p. 144. Even during their period of splendour when Severus was patriarch of Antioch (512-518), there were only two Monophysite bishops south of Damascus (cf. E. Honigmann, *Évêques et évêchés monophysites d'Asie antérieurs au VIe siècle*, Louvain, 1951 (= *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, Subsidia 2), map 2).

(13) Antiochus Monachus, *Homilia*, CXXX, *De regno caelorum P[atrologia] G[raeca]*, 100, col. 1844. See too Georges Tchalenko, *Villages antiques de la Syrie du nord*, vol. 3, Paris, 1958 (= *Institut français d'archéologie de Beyrouth, Bibliothèque archéologique et historique*, vol. 50) appendice III, *Couvents antiques*, I. Les couvents du Massif Calcaire dans quatre lettres monophysites du VIe siècle (par André Caquot), pp. 63-85. Unfortunately the surviving sources, while allowing scholars to determine the balance of Chalcedonians and Monophysites at stages of the sixth century, do not permit us to do the same for the period of the Arab invasion ; cf. Honigmann, *op. cit.* and Robert Devreesse, *Le Patriarchat d'Antioche depuis la paix de l'Église jusqu'à la conquête arabe*, Paris, 1945.

(14) Short discussion in H.-G. Beck, *Kirche und theologische Literatur im Byzantinischen Reich*, Munich, 1959, pp. 292-95, 430-33.

(15) J. D. Mansi, *Sacrorum Conciliorum Amplissima Collectio*, 11, col. 561-64 ;

One is tempted to discount such an enthusiastic report, but the Monophysite biographer of the Coptic patriarch Benjamin admits that "a countless number" of Monophysites became reconciled with those who adhered to the Council of Chalcedon, and names the bishops Cyrus of Nikiu and Victor of the Faiyūm ([16]). Of course many Monophysites remained outside the union, chief among them the Patriarch Benjamin, but considerable progress had been made.

The same was true in Syria. Heraclius approached the Monophysite patriarch Athanasius of Antioch, who responded with a long better explaining why the Council of Chalcedon was not acceptable ([17]). A meeting, lasting twelve days, was subsequently held at Mabboug between Heraclius, Athanasius and twelve bishops. The lengthy discussions failed and Heraclius resorted to persecution, but many monks came to accept the Council of Chalcedon, and Michael the Syrian mentions three important monasteries in this regard ([18]).

Heraclius' proposal, then, made headway among the Monophysite communities of both Egypt and Syria. The strongest opposition came from the other side, being led by the strongly Chalcedonian Sophronius (monk and Patriarch of Jerusalem, probably to be identified with the Sophronius who had earlier preached in Egypt on behalf of Chalcedon, above p. 581) and Maximus the Confessor ([19]). In short the very people who, according to the theory

the formula of union follows immediately. There is a helpful discussion in C. J. HEFELE and H. LECLERCQ, *Histoire des conciles*, 3, 1, Paris, 1909, pp. 339-42. See too THEOPHANES, *Chronographia* (ed. Ch. de Boor, Leipzig, 1883) *anno mundi* 6121, who quotes moderate Monophysites as saying it was not so much a case of their entering into communion with Chalcedon, as Chalcedon entering into communion with them.

(16) SEVERUS, *History* ..., *P.O.*, 1, p. 491.

(17) Michel LE SYRIEN, *Chronique*, ed. and trans. J.-B. CHABOT, Paris, 1899-1924, vol. 2, pp. 405-8.

(18) *Ibid.*, p. 412.

(19) Consult BECK, *Kirche und theologische Literatur* on Sophronius and Maximus, pp. 434 ff. Sophronius' career is discussed by H. CHADWICK, "John Moschus and his friend Sophronius the Sophist", in *Journal of Theological Studies*, n. 8, 25, 1974, pp. 41-74. The ardour of these apologists can be contrasted with the response of Pope Honorius to Monoenergism: Georg KREUZER, *Die Honoriusfrage im Mittelalter und in der Neuzeit*, Stuttgart, 1975.

outlined at the beginning of this paper, one would have expected to be in step with the dictates of Constantinople, were those who most vehemently objected to imperial policy.

From this I conclude that the Monophysites, even in matters of theology, were not of their nature anti-Roman. That this was so is further indicated by the treatment of Roman history by Monophysite authors writing after the Arab conquest, when they were free to write as they pleased of their former masters. The Syriac *Chronicon anonymum ad annum 724 pertinens*, for example, offers a reasonably detailed coverage of Roman history from Caesar to the Council of Chalcedon, in which I can detect no hostility to Rome *per se*. The author's view is nuanced ; bad emperors are criticized, but praise is heaped on the good. Such a one was Constantine who "gave his heart to God, and God magnified him and exalted him above the kingdoms, and delivered his enemies into his hands" (20). Similarly, the Egyptian writer John of Nikiu describes Constantine as "the beloved of God, glorious and resplendent in righteousness ... he became great before God who liveth forever" (21). Emperors subsequent to Chalcedon are judged with reference to their doctrine, and so Monophysite authors tend to reverse the judgements of Chalcedonian writers : John of Nikiu states that "after the blessed God-loving orthodox emperor Anastasius went to his rest, Justin the terrible, the consort of the empress Euphemia, ascended the throne" (22). Sometimes this reversal reaches truly surprising proportions, as when we read in the twelfth century account of Michael the Syrian that the empress Theodora was the daughter of a priest who lived in piety and chastity until her marriage to Justinian (23).

It would seem, therefore, that the Monophysites were by no means unvaryingly hostile to the Byzantines. It is true that some later authors make apparently blanket condemnations of the

(20) *Chronicon miscellaneum ad annum Domini 724 pertinens*, trans. J.-B. CHABOT, *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium Scriptores Syri*, 4, p. 102 ; cf. the discussion of Theodosius I, pp. 105-6.

(21) *The Chronicle of John bishop of Nikiu*, trans. R. H. CHARLES, London, 1916, 77, 42-43 ; the encomium continues till 77, 104.

(22) *Ibid.*, 90, 1.

(23) Michel LE SYRIEN, *Chronique*, vol. 2, pp. 419-20.

Byzantines in connection with the Arab victories, but these condemnations merely reflect hostility to what was remembered of Heraclius' persecution immediately prior to the conquest, seen in the light of the relative liberty the Monophysites enjoyed under Islam. An example is afforded by a famous passage in Michael the Syrian :

> The God of vengeance ... raised up from the south the children of Ishmael to deliver us from the hands of the Romans ... It was no light benefit for us to be freed from the cruelty of the Romans, their wickedness, anger and ardent cruelty towards us, and to find ourselves in peace (24).

Seen in context these words merely refer to specific hardships undergone by some Monophysites shortly before the Arab invasion. It was unfortunate for the subsequent reputation of the Byzantines in the east that such judgements were, so to speak, snap-frozen at that time.

Yet the liberty offered by the Muslims provided the setting for the long decline of Coptic and Syriac culture. Hand in hand with this decline went the slow decay of Monophysite Christianity (25). It is hard to point to a single original Monophysite thinker after the Arab conquest, and despite what many have seemed a promising beginning under Islam the Monophysite churches went steadily downhill (26). This raises problems for those who hold that these churches in some way encapsulated national awareness. If this were so one would have expected them to show more life, if only by way of reaction against the alien Arabs. The contrast with Persia is

(24) *Ibid.*, pp. 412-12.

(25) See in general Bertold SPULER, "Die west-syrische (monophysitische) Kirche unter dem Islam", *Saeculum*, 9, 1958, pp. 322-44 ; IDEM, *Die Morgenländischen Kirchen*, Leiden, 1964 ; A. A. ATIYA, *A History of Eastern Christianity*, London, 1968. Pierre DU BOURGUET, *L'art Copte pendant les cinq premiers siècles de l'hégire*, in *Christentum am Nil*, ed. Klaus Wessel, Recklinghausen, 1964, argues for a survival of Coptic art as late as the eleventh or twelfth centuries, but the survival would seem to have been mainly one of technical principles. See too Ernest J. GRUBE, *Studies in the survival and continuity of pre-Muslim traditions in Egyptian Islamic Art*, in *Journal of the American Research Center in Egypt*, 1, 1962, pp. 75-93. The decline in Syriac literature is indicated by R. DUVAL, *La littérature syriaque*, 3rd ed., Paris, 1907.

(26) FREND, *Monophysite Movement*, pp. 357-59.

interesting, for there the Nestorian church seems to have flourished during the early centuries of Muslim overlordship. According to an inscription discovered at Si-ngan-fu in China, the Persian missionary bishop Alopen (= Abraham ?) met the emperor T'ai-tsung in 635, and judging by the forms of the names at the end of the inscription the Persian church was continuing to send large numbers of men to China two and a half centuries later (27). As late as the eleventh century the Keraith people of central Asia were converted to Nestorian Christianity (28). Doubtless the Persian Nestorians were in a better position than the Monophysite churches to engage in missionary activity by simple reason of geography ; nevertheless the contrast with the apparently moribund churches of Syria and Egypt is clear. Even in its secular life Persia preserved such aspects of its pre-Arabic culture as its language and art far more successfully than Syria or Egypt, and indeed the strength of its surviving traditions was such as to exercise an important role in the development of Arabic civilization (29), which would seem to indicate that the historian seeking evidence for national culture and identity in the conquered Monophysite areas is searching in the wrong place.

Finally, before turning to the Arab wars of conquest themselves, a few words are necessary on the Byzantine attitude to the former eastern provinces after they had been lost. Writing in the early ninth century Theophanes, our chief Byzantine authority, told the story of the conquests as simply a case of Saracens winning a series of victories in the field of battle (30). Presumably if the provincials had engaged in treachery the Byzantines would have noted this, if only to explain away the embarrassing speed and scale of their losses, but there is no indication that they were aware of any treachery or even

(27) L. E. Browne, *The Eclipse of Christianity in Asia*, Cambridge, 1933, pp. 93-108 ; Yoshiro Saeki, *The Nestorian Documents and Relics in China*, 2nd ed., Tokyo, 1951.

(28) Gregory Barhebraeus, *Chronicon Ecclesiasticum*, ed. and trans. J. B. Abbeloos and T. J. Lamy, Louvain and Paris, 1873-77, translation col. 280.

(29) Hence the ambiguity of the phrase "the Persian conquest of Islam", used as the title of the last chapter in Richard N. Frye, *The Heritage of Persia*, Cleveland and New York, 1963.

(30) *Chronographia annis mundi*, 6126, 6127, 6129, 6130.

disappointingly lukewarm support on the part of discontented elements. After the Monophysite provinces were lost the Byzantines by no means regarded them as gone for ever, for not only did they engage in military activities designed to bring about their reconquest but they tried to keep the doors of ecclesiastical reconciliation open as late as 680. It was only then that the Sixth Ecumenical Council (Constantinople III) condemned the teachings of one operation and one will in Christ, which had been designed to bring the Monophysites back into communion with the followers of Chalcedon ([31]). The tardiness of this condemnation had implications concerning the Byzantine perception of loss which we need not go into here ; but given the problems the failure to condemn these formulations caused Constantinople in its dealings with Rome, and the speed with which emperors could move in this area (evidenced by Justin's prompt settlement of the Acacian schism), the slowness to act would point to a lingering Byzantine desire for reconciliation, something which known nationalistic animosity on the part of the provincials would presumably have excluded.

Let us conclude by examining the wars of conquest themselves. Unfortunately we are badly informed on the conquest of Syria. Greek and Syriac authors are laconic, while the works of Arabic authors are late, and it is difficult to know how to interpret the information they provide. For example, the ninth century author al-Balādhuri tells a famous story of the capture of Damascus. He states that when the city was besieged the bishop offered the Arab general Khālid gifts and homage, and apparently came to an agreement with him over a covenant ([32]). During the second siege the bishop prevailed on Khālid to make terms for the city, and with the aid of information passed on by "a friend of the bishop" the Arabs entered the city ([33]). Could it be shown that the bishop was Monophysite or Chalcedonian the story would be useful evidence respectively for or

(31) Erich CASPAR, *Geschichte des Papsttums*, vol. 2, Tübingen, 1933, pp. 587-619 ; Johannes HALLER, *Das Papsttum Idee und Wirklichkeit*, vol. 1, 1950, pp. 333-35. Continuing Byzantine interest in the lost provinces is also indicated by the care with which Theophanes noted the occurrences of natural disasters : *Chronographia annis mundi*, 6164, 6168, 6176.

(32) AL-BALĀDHURI, *The Origins of the Islamic State*, trans. P. K. HITTI, New York, 1916, p. 172.

(33) *Ibid.*, p. 187.

against the religious-national hypothesis, but modern scholarschip speaks with a divided voice on his allegiance (34), and there seems to be no way of definitely establishing it. In any case, al-Balādhuri's near contemporary al-Tabari tells a different story of the taking of Damascus. According to him, it occurred because the Muslims were told of a party being held to celebrate the birth of a son to the Byzantine general in command of the city (35). Here there is no mention of a bishop. Of course it would be possible to reconcile the two accounts, but this would not seem likely to be profitable : when authors writing at such a remove from the events stress different elements in a story to this extent, one can only wonder whether either of them is reliable.

A story told by a Syriac source is equally difficult to evaluate. We are told that in Byzantine Mesopotamia the Arabs killed Monophysite monks (36). This would seem to tell against the religious-national thesis, but would a band of Arab troops have necessarily known the differences between Monophysite and Chalcedonian monks ? Could one safely draw any conclusion from one act by one part of a notoriously unco-ordinated army ? And in any case, Mesopotamia is not Syria. In short, the sketchy nature of the evidence does not allow us to test this thesis for Syria or Palestine (37).

The position with regard to Egypt is totally different, as we have an excellent early source, the *Chronicle* of the Coptic bishop John of Nikiu, which was written towards the end of the seventh century. Nowhere does John indicate that the Monophysite Copts supported the invaders. Indeed, he refers to *all* the inhabitants of Egypt fleeing in panic to Alexandria, leaving behind all their goods, wealth and cattle (38). John is explicit as to the misbehaviour of the Arabs (39),

(34) That he was Monophysite : Alain DUCELLIER, *Le miroir de l'Islam : Musulmans et Chrétiens d'orient au moyen âge (VIIe-XIe siècles)*, Paris, 1971, p. 48. That he was Chalcedonian : SAHAS, *John of Damascus* (cit. n. 1), pp. 17-19.

(35) AL-TABARI, *Chronique de Tabari*, trans. Hermann ZOTENBERG, vol. 3, Paris, 1871, p. 363.

(36) *Chronicon miscellaneum* ... (cit. n. 21), p. 114.

(37) A story told by al-Balādhuri (*Origins* ..., p. 230) of a monk capitulating on behalf of the people at Cyrrhus is similarly difficult to evaluate.

(38) *Chronicle*, 113, 6 ; cf. 120, 28 ("the Egyptians who, through fear of the Moslem, had fled and taken refuge in the city of Alexandria").

(39) *Ibid.*, 113, 4, 118, 10.

and the fear they inspired in the native people remains a theme until the end of his work (40). On some occasions the Copts seem to have been more inclined to resist than were the Byzantine officials : at Antinoe the prefect John refused the request of the people to concert measures to attack the Arabs (41), while the people in Alexandria tried to stone the Byzantine commander Cyrus when they learned that he had made peace with the Arabs (42). John mentions two Coptic defectors to the Arabs only to record their speedy return to the Byzantine side (43). His narrative never suggests that the Arabs were aware of any distinction between the Copts and other Christians ; they merely warred "against the Christians" (44), and when some of the people of lower Egypt wished to join the Arabs "the Moslem distrusted them" (45). After the conquest many "false Christians" became Muslim, but unfortunately for the thesis which argues that the Monophysites accepted the Arabs the only one named by John is a Chalcedonian monk (46). In short, John gives no grounds for asserting that the Copts welcomed the Arabs, and his silence is all the more striking in that he himself was a Copt.

The *locus classicus* for the religious-national thesis applied to Egypt is John's statement that "people began to help the Moslem" (47). However, when this phrase is taken in context it becomes clear that the help rendered was forced, not voluntary (48), and the use of other sources in support of the notion that the Copts helped the Arabs is not convincing. The Arab historian Makrizi

(40) *Ibid.*, 120, 29-31.

(41) *Ibid.*, 115, 10.

(42) *Ibid.*, 120, 26 ; Cyrus' secrecy is significant.

(43) *Ibid.*, 114, 6-7, 114, 9-11.

(44) *Ibid.*, 115, 1.

(45) *Ibid.*, 119, 1-2.

(46) *Ibid.*, 121, 11. I would not, however, place much weight on this, as John, a staunch Monophysite, may have included this one case as reflecting badly on the Chalcedonians.

(47) *Ibid.*, 113, 2.

(48) A. J. BUTLER, *The Arab Conquest of Egypt*, Oxford, 1902, p. 236 made this quite clear, but modern scholars not only continue to assert that the Copts began to help the Arabs, but also state that they fought on their side : Ralf-Johannes LILIE, *Die byzantinische Reaktion auf die Ausbreitung der Araber*, Munich, 1976 (= *Miscellanea Byzantina Monacensia*, vol. 22), p. 49.

states that the Arabs approached Alexandria accompanied by a crowd of Copts who prepared the way for them, and that the Copts helped the Muslims in all their fights with the Greeks ([49]), but Makrizi lived in the fourteenth and fifteenth centuries, and so would seem to have no status as a primary source. Ibn 'Abd-Al-Hakam states that the Coptic bishop of Alexandria instructed the Copts to offer no resistance to the Arabs ([50]). But this author lived in the ninth century, and it is therefore erroneous to describe his work as "the earliest surviving account of the conquest in Egypt" ([51]). This title belongs to John of Nikiu, who makes no mention of any instruction issued by the Coptic patriarch. Neither does Severus, the chronicler of the Coptic patriarchs, in his account of Benjamin, the patriarch during the Arab conquest, although we are told that after the conquest the Arab general 'Amr asked for and obtained Benjamin's prayers ([52]).

We may therefore conclude that the Arab conquests of Syria, Palestine and Egypt were not aided by the discontent of the local peoples. It would indeed have been surprising had these peoples co-operated with invaders from the desert, traditionally figures such as to inspire terror among settled peoples ([53]). Neither would abandonment of the theory of Monophysite support for the Arabs entail any problem for modern historical scholarship, which has been by no means reluctant to advance other reasons for the early rise of Islam.

(49) MAKRIZI, *Description topographique et historique de l'Égypte*, trans. U. BOURIANT, vol. 2, Paris, 1900, p. 467.

(50) Cited in HITTI, *History* (cit. n 4), p. 165. Inability to read Arabic has prevented my consulting the original text.

(51) *Ibid.*, *loc. cit.*

(52) SEVERUS, *History ...*, *P.O.*, 1, pp. 496-97. Note, however, that the Christian Arab author Eutychius, writing in the early tenth century, seems to imply that the Copts welcomed the Arabs : *Annales*, in *P G.*, 111, col. 1105. A survey of opinion among Arab historians on Coptic and Syrian collaboration during the conquest would be interesting ; I suspect it would show considerable development.

(53) The apparent indifference of provincials in the face of barbarian onslaughts against the declining western Roman empire has been discussed by A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire 282-602*, Oxford, 1964, pp. 1060 ff. Note Jones' comment : "The Roman empire never seems to have evoked any active patriotism from the vast majority of its citizens" (p. 1062). The same seems to have been true of the eastern Monophysites, and a lack of patriotism falls a long way short of active discontent, let alone discontent with nationalist undertones.

The exhaustion of Byzantium and Persia after their drawn-out wars, specific areas of Arab military superiority, the Arabian political situation, the religious force animating the earliest Muslims, bad economic conditions in Arabia, psychological and even racial factors have all been invoked (54). Abandonment of the national-religious hypothesis would simply remove one possible explanation for an event for which there is no shortage of other possible explanations.

The University of Queensland, Australia. John MOORHEAD.

(54) I hope to discuss elsewhere implications of the confusion evidenced in modern scholarship on this point.

LE F. 295^{r-v} DU *MS. NOVO-EBORACENSIS GORDANIANUS* ALIAS *GOODHARTIANUS GR. 44* (*ACTA MACARII ALEXANDRINI*)

Le dernier feuillet (f. 295) du Ms. *G. 44* conservé dans la bibliothèque de Mme Phyllis W. Gordan Goodhart, à New York porte une partie du texte des *Acta Macarii Alexandrini* édités par H. J. Floss, *Macarii Aegyptii epoistolae ...*, Cologne, Bonn et Bruxelles, 1850, pp. 252-264 (= *P.G.*, 34, col. 184-200 = *BHG*, II, p. 67, n° 999 v.). Les notes qui suivent ont pour objet de présenter ce fragment et d'en signaler quelques particularités codicologiques, paléographiques et littéraires (1).

I. Notes codicologiques

Le Ms. *G. 44* est du xe-xie siècle, en parchemin de 190 × 140/150 mm ; il a 294 ff. à 1 col. de 24 lignes (140 × 95 mm) par page, plus un feuillet supplémentaire, le f. 295, dont il va être question (2). Il contient une collection des «Discours non lus à date fixe» de S. Grégoire de Nazianze (f. 1-294^{v}). Les cahiers sont généralement des quaternions ; les deux premiers sont perdus, le troisième a été mutilé, les suivants (cahiers 4 à 39) sont intacts ; le cahier 40, qui est actuellement le dernier (f. 289-294^{v}), a été endommagé. Le f. 295 provient d'un autre codex et a servi à renforcer le dernier cahier du Ms. *G. 44* ; il n'est pas une feuille de garde, mais il a été collé de

(1) Sur S. Macaire d'Alexandrie appelé aussi *Μακάριος πολιτικός* mort en 394, cf. B. Kotter, art. *Makarios*, dans *L. Th. K.*, VI, 1961^{2}, col. 1310.

(2) Vu l'abondance des matières de ce volume, la description du Ms. de New York, *Gordanianus (alias Goodhartianus) gr. 44* (S. de Ricci et W. J. Wilson, *Census of Medieval and Renaissance Manuscripts in the United States and Canada*, II, N. Y., 1937, p. 2340, n° 44) a été reportée à l'année prochaine et paraîtra dans *Byzantion*, 52 (1982).

façon à maintenir ensemble ce qui reste du cahier mutilé, suivant le schéma ci-dessous :

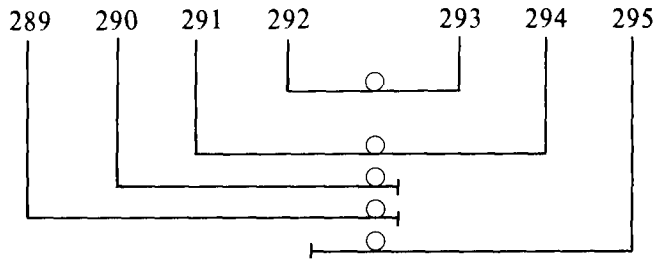

On l'a placé transversalement de sorte que le texte qu'il porte est écrit parallèlement à la pliure du cahier ; le bord intérieur dépasse à la pliure entre les ff. 288v et 289r, et a été collé au f. 288v sur une largeur de 10 mm le long de la pliure, de façon à maintenir ensemble les f. 289-294. Cette façon de restaurer le cahier mutilé fait apparaître une bande de 10 mm de la face dite ici «recto» du f. 295 ; on peut y lire une ligne du texte qui continue celui du f. 295r.

Le f. 295r-v est du xe-xie siècle, en parchemin, de 170 mm (largeur) × 130 (hauteur) + les 10 mm qui dépassent de l'autre côté de la pliure du cahier ; il est écrit sur une colonne dont 18 lignes de 160/165 mm au recto et 16 au verso sont visibles. La réglure a été rognée aux dimensions du cahier que le f. 295 avait à renforcer. On n'y remarque aucune autre ornementation qu'une lettrine rubriquée, très simple (f. 295v, ligne 8 : 'A).

Compte tenu du texte qui se lit sur chaque face et du nombre de lignes auquel ce texte équivaut dans la *P.G.*, on peut présumer que la justification du texte du f. 295 a été primitivement de 160/165 mm (largeur) × 220 mm (hauteur) environ (3).

2. Notes paléographiques

Le f. 295 est écrit dans un type de minuscule ancien (*vetustus*) mêlé de majuscules : le *bèta* de forme onciale y apparaît avec la haste

(3) La hauteur de la colonne de 16 lignes est de 125 mm et elle correspond à 22 lignes à peu près de *P.G.*, 34, col. 188-189 et 189-192 ; entre f. 195v et f. 195r il manque l'équivalent de 15 lignes de la *P.G.*, ce qui correspondrait à 12 lignes du f. 295, soit une centaine de mm. Simple conjecture naturellement.

basse (f. 295^{r}, ligne 14) ou avec la haste haute (f. 295^{r}, ligne 1, et 295^{v}, ligne 2) ; cette forme voisine avec les *bêtas* minuscules de type studite parfois dans le même mot (f. 295^{r}, ligne 14) ; les *epsilon* de diverses formes sont mêlés ; le *lambda* majuscule et le double *lambda* croisé (f. 295^{v}, lignes 11 et 13) y voisinent avec le double *lambda* de type studite pur (f. 295^{v}, ligne 15) et avec le couple formé d'un *lambda* majuscule et d'un *lambda* minuscule (f. 295^{v}, ligne 15) ; le *tau* à haute haste dépassant les lettres basses s'y rencontre par-ci par-là, mais son emploi est encore limité. Le style général est régulier, légèrement carré comme celui des minuscules du *Ménologe de Basile II* (Ms. *Vat. Urb. gr. 1613* : fin du xe s.). L'écriture légèrement penchée à droite est généralement placée sous la ligne rectrice, mais certaines lignes d'écriture chevauchent (f. 295^{r}, lignes 10 et 12) ou dépassent légèrement celle-ci (f. 295^{r}, ligne 11). Tous ces caractères sont relevés dans V. Gardthausen, *Griechische Paläographie*. II. *Die Schrift* ..., Leipzig, 2e éd., 1913, pp. 217-225, comme typiques des *vetusti* (950 A.D. à 1200). Tous apparaissent dès le milieu du xe siècle dans les Ms. datés : cf. L. Th. Lefort et J. Cochez, *Album palaeographicum* ..., Louvain, 1932, pl. 33 : *Paris. Gr. 668*, f. 251^{r} (A.D. 954 : *ε, λ, α, ω*) ; pl. 35 : *Vindob. bibl. Rossianae Gr. 5*, f. 269^{v} (A.D. 961 : *λλ, β, τ, α, ω*, etc.), pl. 40 : *Mediol. Ambros. B. 106 sup.*, f. 195^{v} (A.D. 967) ; pl. 50 et 51 : *Cryptoferr. B. a. 1*, f. 7^{r} et 64^{r} (A.D. 985) ; etc. ; et E. Follieri, *Codices Graeci Bibl. Vaticanae* ... (*Exempla scripturarum* ..., IV), Vatican, 1969 ; pl. 20 : Ms. *Urb. Gr. 1613*, page 78 (*Ménologe de Basile II*, fin du xe s.) ; pl. 21 : *Vatic. Gr. 2155*, f. 306^{v} (A.D. 981) ; pl. 22 : *Vat. Urb. Gr. 20*, f. 179^{r} (A.D. 992). Le f. 295 du Ms. *G. 44* appartient sans aucun doute à l'époque de la minuscule mêlée dite des *vetusti*, qui va de 950 à 1200. Le style des détails relevés dénote un moment de transition, le début d'un nouveau style. Certains caractères typiques d'une époque plus ancienne ne semblent pas être des archaïsmes recherchés : forme anguleuse de la plupart des esprits, absence absolue de ligature des accents avec les esprits, apostrophe placée comme séparation entre deux mots (f. 295^{r}, ligne 11 : *οὐκ' ἐδέξατο*), virgules judicieusement placées, points en haut de même, ligatures non déformantes et abréviations tachygraphiques appartenant au système en usage dès le milieu du xe siècle (par exemple dans le Ms. *Cryptoferrat. B. a. 1*, cf. Lefort et Cochez, *Album palaeogr.* ..., pl. 50 et 51), tous ces détails confirment la présomption que le f. 295 est du prime début de

l'époque des *vetusti*, que nos prédécesseurs des années trente faisaient commencer vers l'an mil, et que l'on place aujourd'hui vers 950, c'est pourquoi le Ms. *G. 44* peut aussi bien être daté de la seconde moitié du xe siècle que du début du xie s.

3. Notes critiques

Le texte qui se lit sur le f. 295^{v} est un passage des *Acta Macarii Alexandrini*, édités par J. Floss comme une œuvre de Pallade distincte de l'*Histoire lausiaque* et reproduits par J. P. Migne (= *P.G.*, 34, col. 188 D6-189 B7, du mot *ἐλπίδι* ... aux mots ... *καὶ συνε[τύγχανε)* ; au f. 195^{r}, se lit la suite (= col. 189 C10-192 A11, du mot *εἰσῆλθεν* ... au mot ... *χρόνου*). La *BHG* mentionne ces *Acta Macarii* comme *Narratio a Palladio*, n° 999 v (II, pp. 65-66) qu'elle distingue d'une autre recension (999 v b), se trouvant dans Pallade, *Histoire lausiaque*, ch. 20 (= *P.G.*, 34, col. 1050-1065). Effectivement certains passages des deux textes coïncident mot pour mot, et l'un décalque l'autre. Le P. Cuthbert Butler, *The Lausiac History of Palladius*. II. *The Greek Text ed. with Introd. and Notes* (*Texts and Studies*, 6, 2), Cambridge, 1904, pp. 47-58, a fait l'édition critique de la recension 999 v b, qui correspond ici à Pallade, *Hist. laus.*, 18. Au sujet des *Actes de Macaire d'Alexandrie*, il signale que : «Beside the complete editions a few chapters have been separately edited. In the Appendix to his edition of the *Epistolae etc. Macarii Aegyptii* (Cologne, 1851), Floss printed cc. 17, 18, 20, 21 (a few lines), 25, 26 (reprinted in Migne, *P.G.*, XXXIV, 177-205) : he relied wholly on the two Vienna MSS., which, however, present an eccentric and almost worthless form of the B text (4)». Le P. Butler croyait à ce qu'on a appelé depuis «l'ecdotique d'originalité» ; il avait pour objectif de démêler des traditions textuelles extrêmement complexes, contaminant plusieurs recensions et entremêlant les formes diverses d'un même texte d'une version à l'autre dans les diverses langues de l'Orient chrétien (pp. xxxiv-xliv). Son objectif était d'atteindre

(4) Cf. A. Lucot, *Palladius. Histoire lausiaque. Vies d'ascètes et de Pères du désert* (*Textes et documents ... H. Hemmer et P. Lejay*), Paris, 1912 ; Palladio, *La storia lausiaca* (*Vite dei Santi*, 2), Introd. di Christine Mohrmann, testo critico e comm. ... G. J. M. Bartelink, traduz. M. Barchiesi, s.l., s.d. (1974) (= texte de C. Butler).

l'original, présumé être l'œuvre authentique de Pallade (5). Des travaux de Mgr. Ladeuze jusqu'au livre tout récent du regretté René Draguet, une lignée de chercheurs ont fait apparaître d'une part les complications communément associées à la *Quellenforschung* dans le domaine des littératures populaires et orales, d'autre part, l'intérêt singulier de chacune des formes successives ou simultanées que prend un récit dans divers milieux (6). Notre temps passera peut-être un jour pour avoir été candide parce qu'il recueille avec piété des formes fugaces des récits populaires. Une recension naguère considérée comme «eccentric and almost worthless» du point de vue de l'histoire des textes, est, en effet, l'écho d'un milieu et le reflet d'une culture. En dépit du jugement porté au nom de la philologie de 1904 par le P. Butler, le texte du f. 295 du Ms. *G. 44* est extrêmement intéressant parce qu'il est un nouveau témoin des *Actes de Macaire* dans leur forme éditée par H. J. Floss et superbement laissée pour compte par l'éditeur de Cambridge. Il n'est cependant pas question de rouvrir ici le dossier de cette édition. Il s'agit seulement d'y verser une pièce nouvelle et de vérifier les points précis sur lesquels le témoignage du Ms. *G. 44*, f. 295 confirme celui du texte édité (*P.G.*, 34, col. 188-192) (7). L'édition de H. J. Floss,

(5) Ou du moins de remonter à un archétype aussi proche que possible de cet original : «I do not doubt that in substantials it (= l'édition de Butler) reproduces the original with correctness» (C. Butler, *The Lausiac History* ..., II, p. xciii). Cf. R. Draguet, *Un nouveau témoin du texte G de l'«Histoire Lausiaque»* (Ms. *Athènes 281*), dans *Analecta Bollandiana*, 67 (1949), p. 300 et p. 308 : ... «autre chose est le texte de Butler et autre chose le texte original de Pallade».

(6) R. Draguet, *L'Histoire Lausiaque, une œuvre écrite dans l'esprit d'Évagre*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 41 (1946), pp. 321-364 ; 42 (1947), pp. 5-49 ; Id., *Un nouveau témoin du texte G de l'Historia Lausiaca*, dans *Analecta Bollandiana*, 67 (1949), pp. 300-308 ; Id., *Butler et sa Lausiac History face à un Ms. de l'édition, le Wake 67*, dans *Le Muséon*, 63 (1950), pp. 205-230 ; Id., *Butleriana : une mauvaise cause et son malchanceux avocat*, dans *Le Muséon*, 68 (1955), pp. 238-258 ; Id., *Un texte G de l'Histoire Lausiaque dans le Laura 333 T 93*, dans *Recherches de Science Religieuse*, 40 (1952), pp. 107-115.

(7) Cf. R. Draguet, *Un nouveau témoin* ..., p. 300. Il faut cependant signaler en passant que le Ms *G. 44*, f. 295^r, lignes 7 à 10, confirme la leçon d'un passage de la recension des *Actes de Macaire d'Alexandrie* qui pose un problème de critique textuelle : *Acta S. Macarii Alex.* ed. H. J. Floss, p. 257, 16-19 (= *P.G.*, 34, col. 289 D 4-7) : ἀδελφοί εἰσιν – – – πειρασμούς ; *Hist. Laus.*, ed. C. Butler, p. 52, 10 : οἱ ἀδελφοί εἰσιν ἀσκηταὶ καὶ οὐ φέρεις αὐτῶν τοὺς πόνους. La recension courte de C. Butler est à peine compréhensible ; la recension longue de H. J. Floss est beaucoup

Cologne, 1850 est fondée sur deux Ms. de Vienne : A = Ms. *Vindob. hist. gr. 84, olim 29*, «memb., pervetustus» (XIe siècle, cf. BUTLER, *The Lausiac ...*, p. XV) ; B = Ms. *Vindob. hist. gr. 9, olim 42*, «chartac, antiquus» (XIVe s. : ff. 163-230, cf. BUTLER, *ibid.*) ; le Ms. *G. 44*, sera désigné par le sigle G. La collation de G est faite ligne par ligne sur le texte de *P.G.*, 34 utilisé comme texte de base (8).

APPARATUS CRITICUS

1. F. 295v.

Col. 188 D 6/7 *μεθ' ἣν ἐφάνη πλῆθος* AG : *μετὰ δὲ τοῦτο πλῆθος αὐτῷ ἐφάνη* B || 7 *βου]βάλων* tres primae litterae distincte legi non possunt G || 8-9 *κ]ατέναντί* prima littera vetustate pergameni evanuit.

Col. 189 A 1 *ἤ* B : > AG || *καὶ* AB : *καὶ τῷ* G || 2 *πειθαρχοῦσα* AB : *-σον* G || 3 *θηλάζοντος* AG : *δεχομένη θηλάζειν* B || 7 *πλησίον θρύων* AB : *πλησιὸν θρυῶν* G || 7/8 *ὀρύσσων* ed. et G : *ὀῤῥύσσων* AB || 8 *σὺ* AB : *σὶ* G || *οὗτος* AG : *ὁ μακάριος οὗτος* B || 11 *χελυνείων* ed. : *χελυννίων* AB *χελυμνίων* G || 12 *ἀποστείλαντος* ed. : *ἀποστέλλοντος* BG *ἀποστέλαντος* A || *σε* AB : + *τοῦ* G || *μου* AB : *μου*, G.

Col. 189 B 1 *τῇ ἐνδοτέρᾳ* BG : *τῇ ἐν ἐνδοτέρᾳ* A || 2 *μίαν εἰς Λιβύην* AG : *ἑτέραν ἐν Λιβύῃ* B || 3 *μὲν* AB : *μὲν* G || *εἰσιν* A : *ἦσαν* B *εἰσὶν* G || 4/5 *καθέζεσθαι* AG : *καθεύδειν* B || 6 *τοὺς* B : > AG || 7 *πλατυτέρα* ed. G : *πλατυστέρα* AB || *συνε[τύγχανε* hic desinit f. 295v G || f. 295v, lin. 16-295r, lin. 1 : lacuna : col. 189 B 7-C 10.

2. F. 295r.

Col. 189 B 10 *εἰσῆλθεν* incipit f. 295r.

Col. 189 C 11 *διὰ τῆς ἐρήμου ὁδεύσας* AG : *ὁδεύων διὰ τῆς ἐρήμου* B || *ταβεννησιωτῶν* AB : *-τὼν* G || 14 *ἀπεκρύβη* BG : *ἀπέκρυβε* A || *τούτῳ* AG : *δὲ τότε τῷ ἁγίῳ ἐκείνῳ* B || *κατὰ* BG : *μετὰ* A || 15 *μέγαν* AG : > B || *περιτυχὼν* (*περιτυχὸν* G) AG : *ἐντυχὼν* B.

plus claire et naturellement plus explicite. Sur la valeur toute relative de l'édition de C. Butler : R. DRAGUET, *Un texte* ..., p. 110, n. 8.

(8) Les références au texte de Floss (reproduit dans *P.G.*, 34) sont moins commodes parce que les lignes des pages n'y sont pas numérotées ; c'est pourquoi nous renvoyons à Migne après avoir vérifié sa fidélité.

Col. 189 D 1 *κύριε* AB : *κύρι* G || 3 *λοιπὸν* AB : *λυπὸν* G || 5 *συνανατραφέντες* AB : *-στραφ-* G || *οὐ* AG : *μόλις* B || 7 *ὑπενεγκεῖν* AG : *ἐνεγκεῖν* B || *πειρασμοὺς*, AB ed. : *πειρασμούς* · G.

Col. 192 A 2 *οὐκ* AB : *οὐκ'* G || *δὲ* AB : *δε͂* G || 3 *ἡμερῶν* AG : *ἡμέρας* B || 5 *κατ' αὐτοὺς* AG : > B || 6 *με ἐκριφῆναι* AG : ~ B || 8/9 *τετρακόσιοι* AG : *πενταχ-* B || 9 *οὖν* B : *δὲ* AG || 9-10 *εἰ[σῆλ]θ[εν]δ[ὲ εἰς]* G || 10 *εἰς ταύτην* AG (*εἰς* suspicari debet in G) : *εἰς αὐτήν* B.

L'analyse de ces collations permet d'y relever quelques accidents peu significatifs, que l'on peut négliger : col. 189 A 7 et 7/8 (orthographe et accentuation) ; A 8 (graphie byzantine) ; A 11 (graphies byzantines d'un mot peu courant) ; A 12 (ponctuation) ; B 3 (accentuation du mot *εἰσιν/εἰσίν*) ; B 15 (graphie byzantine *ο/ω*) ; C 7 et 11 (accentuation et ponctuation) ; D 3 (graphie byzantine *οι/υ*) ; col. 192 A 2 (apostrophe et accentuation : *δὲ*).

Trois groupes de leçons significatives méritent examen. Le premier groupe montre G opposé à AB, le deuxième B opposé à AG, le troisième A opposé à BG.

I. Premier groupe : G contre AB

1. Col. 189 A 1-2 *Θείῳ – – – – πειθαρχοῦσα* AB : *τῷ θείῳ – – – – πειθαρχοῦσον* G (omisit Butler, p. 51, 1-2). N.B. La leçon : *... ἠρκέσθην καὶ (τῷ θείῳ προστάγματι πειθαρχοῦσον) ἠκολούθει ...*, qui se lit en G, fait des quatre mots *τῷ – – – – πειθαρχοῦσον* une incise ou une glose beaucoup moins plate et vulgaire que la leçon copiée en AB, qui semblent n'avoir pas compris le texte.

2. Col. 189 A 12 *κυρίου μου* AB : *τοῦ κυρίου μου* G (*τοῦ θεοῦ* : Butler, p. 51, 8). N.B. La majuscule de piété donnée au mot «*Κυρίου*» par l'édition correspond aux interprétations données ici à ce mot par AB ainsi qu'à l'interprétation du texte de l'*Histoire lausiaque* retenue par Butler : *Κύριος* = «le Seigneur Dieu». Cette interprétation force le contexte et contredit le pronom car si le «Seigneur» est le Seigneur Dieu «régnant au ciel sur terre et en enfer», il est aussi le Seigneur de l'interlocuteur à qui la question s'adresse. G prend *κυρίου* comme nom commun et dans ce cas l'article s'impose.

3. Col. 189 B 7 *πλατυτέρα* G + edit. : *πλατυστέρα* AB (*πλατυτέρα* : Butler, p. 51, 15). N.B. La faute commune à AB est absente de G.

4. Col. 189 D 1 *κύριε* AB : *κύρι* G (omis. : BUTLER, p. 52, 7-8). N.B. La leçon de G est la formule populaire byzantine et a pu faire figure de *lectio difficilior* ; celle de AB est plus littéraire et plus conforme au style général du contexte. Néanmoins l'apostrophe «*κύρι*» de G est plus pittoresque et plus conforme à l'éthopée dans un dialogue en style direct entre personnages populaires.

5. Col. 189 D 5 *συνανατραφέντες* AB : – *στραφ* – G.

II. DEUXIÈME GROUPE : AG CONTRE B.

1. Col. 188 D 6/7 *μεθ' ἣν ἐφάνη πλῆθος* AG : *μετὰ τοῦτο πλῆθος αὐτῷ ἐφάνη* B (AG – BUTLER, p. 50, 17).

2. Col. 189 A 1 *ἤ* B : omis. AG (omis. : BUTLER, p. 51, 2-4). N.B. Manifestement B n'a pas compris le contexte, qui est une incise édifiante et rhétorique.

3. Col. 189 A 3 *θηλάζοντος* AG : *δεχομένη θηλάζειν* B. (BUTLER, p. 51, 3-4 *θηλάζουσαν αὐτόν, τὸ δὲ μοσχάριον αὐτῆς μὴ δεχομένη*). N.B. La leçon de B n'est pas compréhensible.

4. Col. 189 A 8 *οὗτος* AG : *ὁ μακάριος οὗτος* B (*οὗτος* : BUTLER, p. 51, 5-6). N.B. La leçon de B est une amplification inutile ; elle est amphibologique et inappropriée.

5. Col. 189 B 2 *μίαν εἰς λιβύην* AG : *ἑτέραν ἐν λιβύῃ* B (*μίαν εἰς λίβα* : BUTLER, p. 51, 11). N.B. Le texte ABG est manifestement corrompu. Le contexte exige avec évidence que les cellules dont il est question se trouvent en Égypte, à Lips (*Λίψ* : la «Pierre-qui-suinte») : cf. *Thesaurus gr. linguae*, V, col. 342, s.v. référence à Hésychius. L'hyperatticisme de B (*ἐν* et le datif de lieu) ne s'accorde pas avec le contexte où il est aussi question de moines installés «au lieu-dit les Cellules» *εἰς τὰ λεγόμενα κέλλια ... εἰς ἃς ...* col. 189 B 4/5 : cf. St. LINNER, *Syntaktische und lexikalische Studien zur Historia Lausiaca des Palladios*, Diss., Upsall, 1943, pp. 45-49 ; J. HUMBERT, *La disparition du datif en grec du Ier au Xe siècle* (COLL. LINGUISTIQUE, 33), Paris, 1930, p. 58.

6. Col. 189 B 3 *εἰσιν* AG : *ἦσαν* B (*εἰσιν* : BUTLER, p. 51, 13).

7. Col. 189 B 4/5 *καθέζεσθαι* AG : *καθεύδειν* B (*καθέζεσθαι* : BUTLER, p. 51, 13). N.B. Le contexte indique qu'il s'agit d'un lieu de séjour et non d'une chambre à coucher : *καθεύδειν* paraît une faute de B.

8. Col. 189 B 6 *πόδας* AG : *τοὺς πόδας* B (*πόδας* : BUTLER, p. 51, 14). N.B. Les membres sont évoqués ici d'une façon générale, comme référence indiquant la dimension d'un local ; l'article défini n'est cependant pas contraire à l'usage : cf. E. SCHWYZER et A. DEBRUNNER, *Griechische Grammatik* ..., II, pp. 24-25.

9. Col. 189 C 11 *διὰ τοῦ ἐρήμου ὁδεύσας* AG : *ὁδεύων διὰ τοῦ ἐρήμου* B (AG = BUTLER, p. 52, 3-4). N.B. L'aoriste concorde avec le contexte (*εἰσῆλθεν, ἐλθών*).

10. Col. 189 C 14 *τουτῳ* AG : *τῷ ἁγίῳ ἐκείνῳ* B (*ᾧ* : BUTLER, p. 52, 6) ; et Col. 189 C 15 *μέγαν* AG : omis. B (omis. : BUTLER, p. 52, 7). N.B. L'éloge exprimé par l'adjectif *μέγαν* dans AG est transféré par B de Saint Macaire à Saint Pachôme (*ἁγίῳ ἐκείνῳ*), dans un contexte dont l'idée générale est de montrer des limites de Pachôme et des avantages de Macaire (9).

11. Col. 189 C 15 *περιτυχών* (-χόν G) AG : *ἐντυχών* B (*περιτυχών* : BUTLER, p. 52, 7).

12. Col. 189 D 5 *οὐ* AG : *μόλις* B (*εἰσιν ἀσκηταὶ καὶ οὐ φέρεις αὐτῶν τοὺς πόνους* : BUTLER, p. 52, 10). N.B. La leçon de B nuance et déforce l'argumentation prêtée à Pachôme ; le contexte est assez simpliste et semble exclure les réserves introduites par le mot *μόλις*.

13. Col. 189 D 7 *ὑπενεγκεῖν* AG : *ἐνεγκεῖν* B (omis. : BUTLER, p. 52, 10).

14. Col. 192 A 3 *ἡμερῶν* AG : *ἡμέρας* B (*ἡμερῶν* : BUTLER, p. 52, 13).

15. Col. 192 A 5 *κατ' αὐτούς* (*καταυτούς* G) AG : omis. B (*κατ' αὐτοὺς* : BUTLER, p. 52, 14). N.B. Dans le contexte du double défi (... *νηστεύσω ... ἐργάζωμαι ...*) le parallélisme des deux conditionnelles appelle et exige le complément circonstantiel.

16. Col. 192 A 6 *με ἐκριφῆναι* AG : *ἐκριφῆναί με* B (*ἐκριφῆναί με* : BUTLER, p. 52, 15).

17. Col. 192 A 8/9 *τετρακόσιοι* AG : *πενταχ* – B (*τετραχ* – : BUTLER, p. 52, 17).

18. Col. 192 A 9 *δὲ* AG : *οὖν* B (*οὖν* : BUTLER, p. 52, 17).

(9) Au sujet des «compliments» adressés à certains moines dans la littérature hagiographique : F. HALKIN, *Si Pachomii Vitae Graecae* (*Subsidia hagiographica*, 19). Bruxelles, 1932, p. 105* ; l'expression *ὁ μέγας Μακάριος*, p. 365, 21 ; 366, 2 (dans un passage parallèle à celui qui se lit dans le Ms. *G. 44*, f. 295[r] (*Pachomii Vita tertia*, § 160 . relations de S. Pachôme avec les moines).

19. Col. 192 A 10 *εἰς ταύτην* AG (*εἰς* suspicari debet in G) : *εἰς αὐτὴν* B (omis. : BUTLER, p. 52, 17).

III. TROISIÈME GROUPE BG CONTRE A

1. Col. 189 A 12 *ἀποστείλαντος* coniecit editor : *ἀποστέλλοντος* BG *ἀπυστέλαντος* A (*ἀποστείλαντος* BUTLER, p. 51, 8). N.B. Le contexte appelle l'aoriste *-στείλαντος*.

2 Col. 189 B 1 *τῇ ἐνδοτέρᾳ* BG : *τῇ ἐν ἐνδοτέρᾳ* A (*τῇ ἐνδοτέρᾳ* : BUTLER, p. 51, 11). N.B. La leçon de A est sans doute une dittographie fautive.

3. Col. 189 C 14 *ἀπεκρύβη* BG : *ἀπέκρυβε* A (*ἀπεκρύβη* : BUTLER, p. 52, 6). N.B. Le contexte exige l'aoriste.

4. Id., *κατὰ* BG : *μετά* A (*κατὰ* : BUTLER, p. 52, 7).

Plusieurs constatations convergentes se dégagent de ces analyses. Dans le premier groupe (G contre AB), trois fois sur cinq, G n'a pas les fautes de AB ; dans le deuxième groupe (AG contre B), sur 19 accidents relevés, la leçon AG est, sept fois, meilleure que celle de B (cas 2, 3, 4, 5, 7, 9 et 15) ; deux autres leçons de AG ont pour elles la présomption favorable, bien qu'il s'agisse de nuances peu évidentes (cas 10 et 12) ; cinq autres encore sont appuyées par les textes parallèles de Butler (cas 1, 11, 14, 15 et 17) et deux seulement contredisent Butler (cas 16 et 18). Le troisième groupe (BG contre A) présente trois cas où la leçon de G est confirmée par Butler (cas 2, 3 et 4) et, deux fois, elle est manifestement meilleure que celle de A (cas 2 et 3).

CONCLUSION

Les analyses du f. 295 ont la valeur de sondages, car elles portent sur des fragments très courts (une cinquantaine de lignes). Cela impose des réserves au moment d'en tirer les conclusions. Par contre, la netteté des convergences constatées donne du poids aux présomptions qui en découlent. Le nouveau témoin de la recension éditée sous le titre d'*Actes de Macaire d'Alexandrie*, par H. J. Floss, est non seulement plus ancien, mais meilleur que les témoins A et B utilisés par l'éditeur. D'une part, lorsque G est fautif, sa faute se répercute en A et B (cas III, 1 : col. 189 A 12 : *ἀποστείλαντος*) ;

d'autre part, A et B ont ajouté des fautes au texte attesté par G. Cela se passe comme si le feuillet de New York appartenait à un ascendant des Ms. A et B utilisés par l'éditeur, selon un stemma :

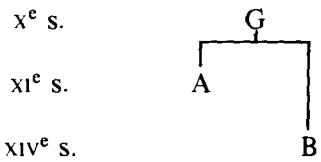

Louvain-la-Neuve. Justin MOSSAY.

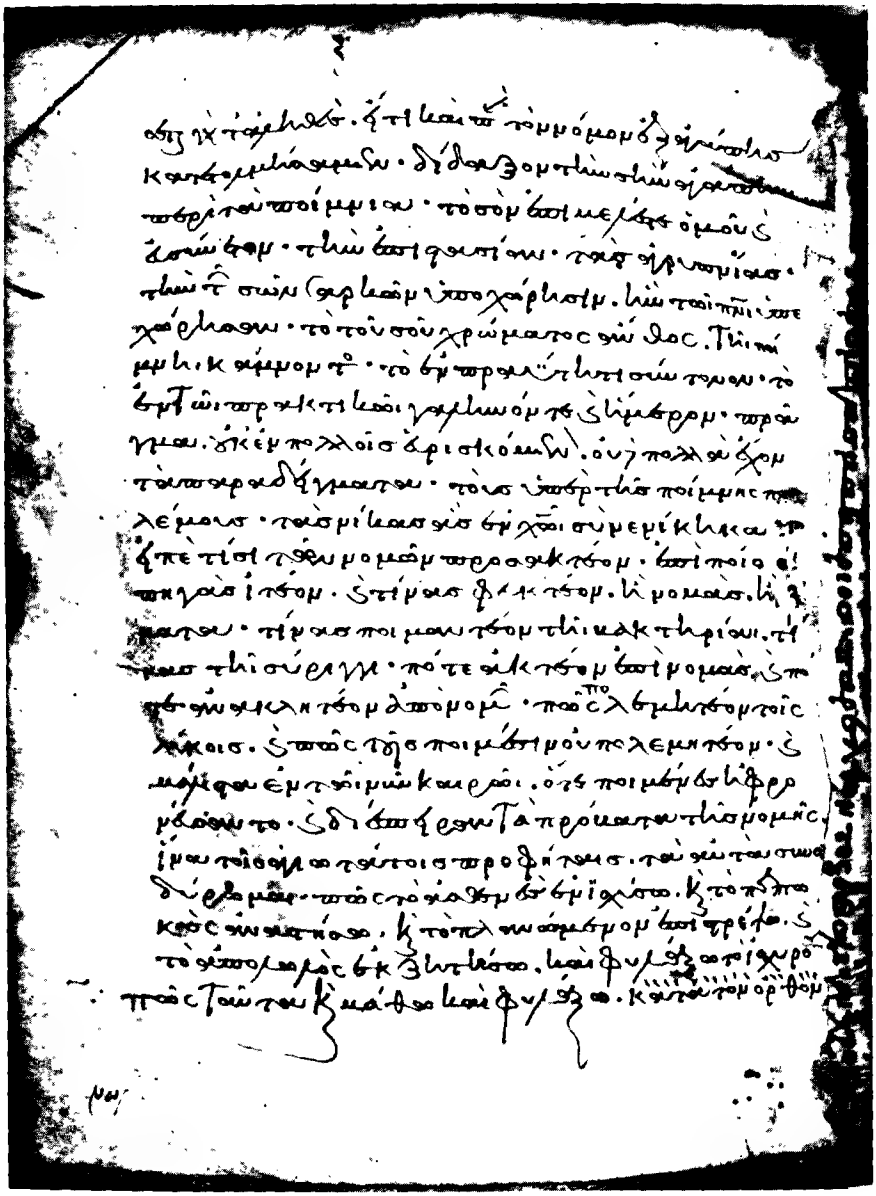

MS. Gordan. (alias Goodhart.) *Gr. 44* f. 288^{v} (× 12/14)
Photo Ursula PARISER, Dumbarton Oaks.

L'ASTRONOMIE BYZANTINE (DU Ve AU XVe SIÈCLE) (*)

L'astronomie byzantine est un secteur de recherches encore mal connu. Très peu de textes, en effet, sont édités, malgré l'abondance de la littérature astronomique qui va des ve, vi^e siècles de notre ère jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. La difficulté réelle de la matière, le manque de spécialistes, ont aussi contribué à laisser ce secteur particulièrement dans l'ombre, *Astronomicum est, non intelligitur*, répétait volontiers mon maître, le Professeur J. Mogenet. Toutefois, depuis ces vingt dernières années, on commence à s'intéresser très sérieusement à l'astronomie byzantine et, dans ce domaine. les chercheurs belges ont souvent joué le rôle de précurseurs. On peut citer, ainsi, les noms de F. Cumont et A. Delatte, et, par exemple, leur participation à l'élaboration du *Corpus codicum astrologorum graecorum* (1) ; et surtout, le nom du Chanoine A. Rome, de l'Université de Louvain, qui a été réellement l'un des pionniers de l'histoire de l'astronomie grecque, en particulier, de l'astronomie postérieure à Ptolémée (2). Et enfin, mon maître, le Professeur J. Mogenet, qui dans son centre d'Ecdotique et d'Histoire des Sciences a fait prospecter systématiquement par ses étudiants, ses chercheurs et ses doctorants un très grand nombre de textes scientifiques byzantins inédits (3). C'est grâce aux travaux effectués dans ce centre que nous avons pu acquérir une connaissance précise de l'ensemble de la littérature astronomique byzantine.

(*) Conférence faite à la Société Belge d'Études Byzantines le 7 février 1981. Les notions trop techniques ont été délibérément écartées de cet exposé.

(1) Soit 20 vols parus à Bruxelles de 1898 à 1936. F. CUMONT a participé aux vols. IV, V et VIII, A. DELATTE a assuré le vol. X.

(2) Voir surtout Rome, I, II, III (la liste des sigles bibliographiques sera donnée en fin d'article).

(3) Sur le rôle de J. MOGENET en histoire des sciences, voir TIHON, *In memoriam*.

A côté des chercheurs belges, il faut aussi signaler l'école des chercheurs américains, notamment de Brown University (Providence, R.I.), où le Professeur D. Pingree et, avant lui, le Professeur O. Neugebauer ont fait faire à ces recherches des progrès décisifs. On doit notamment au Professeur Neugebauer une étude de base sur la terminologie astronomique byzantine, sans laquelle bien des traités seraient restés incompréhensibles (4). Et, depuis 1964, D. Pingree a publié une série d'études remarquables sur certains secteurs de l'astronomie byzantine, qui se trouvent désormais clarifiés (5). Voilà donc, très brièvement résumé, l'état des recherches actuelles en astronomie byzantine.

Mais quel est donc le matériel astronomique byzantin ? L'histoire de l'astronomie byzantine, comme toute l'histoire des sciences, commence, bien sûr, dans l'Antiquité grecque, plus exactement à l'époque hellénistique marquée par la prépondérance, qui ne se démentira jamais, d'Alexandrie. Mais alors que les autres sciences exactes atteignent leur apogée au IIIe siècle avant Jésus-Christ, avec des savants comme Euclide ou Apollonius pour la géométrie, Archimède pour la physique, l'astronomie n'atteint son plein développement, son point culminant et presque, pourrait-on dire, son point final qu'aux environs de 120-150 après Jésus-Christ, avec l'œuvre de l'astronome alexandrin Claude Ptolémée. L'œuvre majeure de celui-ci, la *Μαθηματικὴ Σύνταξις*, qui deviendra, d'après l'arabe l'*Almageste*, «la Très Grande» (6), est un monument en 13 livres (qui tiennent toutefois en deux volumes de la collection Teubner) (7), où sont abordés et résolus tous les problèmes astronomiques du temps, soit, en bref : des présupposés de base (Que la Terre est au centre du monde, n'a pas de mouvement, etc.), le calcul des coordonnées sphériques, et tout ce qui concerne le calcul des positions en longitude et en latitude du Soleil, de la Lune et des cinq planètes, sans oublier un catalogue de 1022 étoiles. L'*Almageste* de Ptolémée suscite actuellement un regain d'intérêt, parfois très

(4) NEUGEBAUER, *Studies*.

(5) PINGREE, *Chioniades* ; *Abramius* ; *Toledan Tables*. Pour l'astrologie byzantine : PINGREE, *The horoscope of Constantine VII* ; *Political horoscopes* ; *Indian and Pseudo-Indian* ; *The horoscope of Constantinople*.

(6) Sur cette appellation, voir KUNITZSCH, *Almagest*, p 115 ss.

(7) Voir PTOLEMEE, *Alm.* et *op. min.*

passionné, et tout laisse entendre que les discussions sont loin d'être terminées (8). A côté de l'*Almageste*, Ptolémée a laissé d'autres tables astronomiques plus simples, qu'il a appelées *Πρόχειροι κανόνες*, ce que le Chanoine Rome a proposé de traduire en français par *Tables Faciles*, et que les Anglo-saxons traduisent par *Handy Tables* (9). Ces tables auront beaucoup plus de succès à travers tout le Moyen Age, à cause, précisément, de leur plus grande facilité d'emploi. Des autres œuvres astronomiques de Ptolémée, nous n'avons pas à parler ici.

Si Ptolémée apparaît comme le maître, jamais dépassé dans l'Antiquité, et comme l'inspirateur de toute l'astronomie médiévale jusqu'à et y compris Copernic, un autre nom est aussi à retenir, à cause de son influence sur la littérature astronomique byzantine : il s'agit de Théon d'Alexandrie, astronome et géomètre, qui vivait vers 364 p.C. à Alexandrie et qui a laissé des commentaires à Ptolémée : un commentaire à l'*Almageste* et deux commentaires aux *Tables Faciles* dont nous aurons l'occasion de parler plus loin (10).

Et ainsi, à partir de Théon et de ses commentaires de la fin du IVe siècle, on peut suivre d'une manière très précise l'histoire de la transmission de l'astronomie grecque. L'école, ou plutôt les écoles, d'Alexandrie se survivent très-activement, certainement jusqu'à la

(8) Trois ouvrages importants ont paru récemment sur l'astronomie de Ptolémée : PEDERSEN, *Survey* ; NEUGEBAUER, *History* et NEWTON, *The crime of Claudius Ptolemy*. On aura un échantillon des discussions sur Ptolémée en opposant l'avis de NEWTON, dont l'ouvrage, de ton fort polémique, aurait dû s'intituler *The Murder of Cl. Ptolemy, by* R. R. NEWTON, p. 379 («The Syntaxis has done more damage to astronomy than any other work ever written, and astronomy would be better off if it had never existed. Thus Ptolemy is not the greatest astronomer in antiquity, but he is something more unusual : he is the most successful fraud in the history of science») à celui de PEDERSEN, p. 407 («... the Great Syntaxis will remain the best testimony to a scientific achievement not often met with in the history of mankind») ... La thèse de NEWTON a déjà suscité de nombreuses réactions que nous ne pouvons énumérer ici.

(9) La seule édition disponible de ces tables est celle de HALMA qui remonte au début du XIXe siècle. Le mode d'emploi des tables est édité par HEIBERG, dans PTOLEMEE, *op. min.*, pp. 159-185.

(10) Le *Commentaire à l'Almageste* est édité partiellement (livres I à IV) (Rome, II et III). Le reste, sauf le livre V dont seul un fragment subsiste et le livre XI qui a disparu, est accessible dans l'Édition de Bâle de 1538. Le *«Petit Commentaire» aux Tables Faciles* est édité (TIHON, *P.C.*) et le *«Grand Commentaire» aux Tables Faciles* est en préparation (le livre I par J. MOGENET sera édité prochainement).

fin du VIe siècle. On y enseigne les sciences et la philosophie et, dans le domaine de l'astronomie, on peut étudier d'une manière très détaillée comment on y enseignait l'astronomie, quels manuels étaient utilisés, quel était le niveau des étudiants, et ainsi de suite, grâce à une masse de documents tels que scolies anonymes, textes anonymes, notes de cours, mentions de professeurs, trouvés par J. Mogenet et moi-même au cours de prospections dans les manuscrits ([11]). On constate ainsi une dégradation des connaissances : plus d'observations personnelles – les seules connues sont celles d'Héliodore ([12]) –, mais seulement des commentaires de plus en plus élémentaires. L'époque, c'est bien connu, est aux commentateurs : on commente des commentaires, on les oppose l'un à l'autre, on ne tranche un problème que par l'argument d'autorité ([13]). ... D'Alexan-

(11) Voici un inventaire sommaire des documents de cette époque :

avant 415 : Hypatie, fille de Théon, édite le livre III du *Commentaire à l'Almageste* de son père (Rome, III, p. 807 ss.) ;

avant 413 : Synesius, élève d'Hypatie, écrit une lettre sur un astrolabe (NEUGEBAUER, *History*, II, pp. 872-878) ;

462 : scolies au *«Grand Commentaire»* rédigées à Apamée (voir MOGENET-TIHON, *Le «Grand Commentaire»*) ;

475 : Proclus observe à Athènes (cf. *infra*, Héliodore) ;

484 ss. : Marinus enseigne l'astronomie à Athènes (TIHON, *Notes*) ;

fin Ve s.-début VIe s. : un commentaire anonyme au *«Petit Commentaire»* de Théon (cf. TIHON, *P.C.*, p. 174 ss. ; *Notes*, p. 175 ss.) ;

même époque : des scolies aux *Tables Faciles* de Ptolémée (TIHON, *Scolies*). ;

498-510 : observations d'Héliodore et d'Ammonius (éd. HEIBERG, dans PTOLÉMÉE, *op. min.*, pp. XXV-XXVII). Sur Héliodore, voir WARNON, *Commentaire*, et WESTERINK, *Ein astrologisches Kolleg* ;

497 ss. : Eutocius écrit une *Introduction à l'Almageste* (MOGENET, *Introduction*) ;

564 ss. : Olympiodore (WARNON, *Commentaire* et WESTERINK, *Ein astrologisches Kolleg*), Philopon (HASE) ...

A ces textes et ces noms, il faut ajouter des scolies à l'*Almageste*, qui proviennent sans doute du même milieu (MOGENET, *Sur quelques scolies*), des horoscopes (NEUGEBAUER et VAN HOESEN, *Greek Horoscopes*), des éphémérides ... Sur toute l'astronomie de cette période, voir NEUGEBAUER, *History*, II, pp. 1031-1045.

(12) Les observations d'Héliodore donnent des passages de planètes de 498 à 510. L'une d'elle est datée du 19 novembre 475 et est reprise à son oncle Proclus. L'autre a été faite en compagnie de son frère Ammonius. Voir le commentaire de ces observations dans NEUGEBAUER, *History*, II, pp. 1038-1041.

(13) La dégradation de l'enseignement est bien illustrée par le texte appelé

drie, l'astronomie grecque va se transmettre directement dès le ve siècle dans plusieurs directions : vers la Syrie, d'abord, où le «*Grand Commentaire*» de Théon aux *Tables Faciles* était lu dès 462 [14], et où l'*Almageste* a probablement été traduit en syriaque avant 536 [15]. C'est de là qu'elle passera plus tard dans le monde arabe, qui la recevra en outre par l'intermédiaire de l'Inde et de la Perse. Vers l'Occident, aussi, avec la tentative restée sans lendemain de Symmaque – dont le nom apparaît dans une scolie de l'*Almageste* [16] – et de Boèce pour restaurer l'hellénisme à Rome ; vers le Nord, enfin, vers Constantinople.

***

Le premier traité proprement byzantin d'astronomie est celui de Stéphane d'Alexandrie, composé vers 610-620 à Constantinople. Stéphane est l'un des derniers savants que connut l'école d'Alexandrie avant la conquête arabe en 640. On pense généralement qu'il fut appelé à Constantinople par l'empereur Héraclius (610-640) pour réorganiser l'Université fermée par son prédécesseur Phocas [17]. Stéphane a écrit un *Commentaire aux Tables Faciles* directement inspiré du «*Petit Commentaire*» *aux Tables Faciles* de Théon [18]. Ce

«*Introduction à l'Almageste*», attribué par J. MOGENET à Eutocius (MOGENET, *Introduction*).

(14) MOGENET-TIHON, *Le «Grand Commentaire»*.

(15) Sur la transmission de l'astronomie grecque vers la Syrie et le monde islamique, voir PINGREE, *Greek Influence*. Sur la traduction de l'*Almageste* en syriaque : p. 34.

(16) Cf. TIHON, *Notes*. Dans cet article, nous n'avions pas identifié Symmachos (Symmaque) dont une scolie du *Vat. gr.* 1594, en marge de l'*Almageste*, donne l'avis sur la nature de la Voie Lactée pour l'opposer à celui de Marinus. Il s'agit très vraisemblablement de Symmaque, beau-père de Boèce, qui essaya de restaurer la culture hellénique à Rome sous le règne de Théodoric (sur Symmaque, voir COURCELLE, *Lettres grecques*, p. 258 ss. et RICHE, *Éducation*, p. 67). Nous essayerons ultérieurement d'analyser les rapports qui existaient à cette époque entre Rome et les écoles grecques dans le domaine de l'astronomie.

(17) Sur le problème, voir LEMERLE, *Premier humanisme*, p. 78 ss.

(18) Le traité de Stéphane d'Alexandrie est conservé, notamment, dans les manuscrits suivants : *Ambr gr.* E 104 sup (f. 2-48^v) ; *Cambr Trin Coll.* 1043 (f. ?) ; *Cromw.* 12 (voir TIHON, *P C* , p. 18) ; *Laur gr.* 28/12 (f. 393-400^v) ; *Laur. gr.* 28/46 (f. 9-145) ; *Marc. gr.* 323 (f. 222-263) ; *Marc. gr.* 325 (f. 10-81^v) ; *Paris. Coislin* 338 (f. 9-84^v) ; *Paris. gr.* 2162 (f. 211-232^v) ; *Paris gr.* 2492 (f. 116-167) ; *Urbin. gr.* 80 (f. 14-17) ; *Vat. gr.* 304 (f. 135-171^v) ; *Vat. gr.* 1059 (f. 524-540) ;

traité de Théon, il faut le souligner, est un manuel élémentaire, que Théon destinait aux moins doués de ses élèves (ceux qui ne savent pas suivre les démonstrations géométriques, ni effectuer des multiplications ou des divisions !). C'est un simple mode d'emploi des tables, avec des exemples. Celui de Stéphane reprend exactement le même sujet, mais l'adapte au monde byzantin : il utilise des tables faites par lui pour le climat de Byzance, il recourt aux mois juliens et donne, pour la première fois, une méthode pour le calcul de la date de Pâques. Ce traité est inédit et pose de curieux problèmes au niveau de la tradition manuscrite. Par exemple, il est parfois attribué à l'empereur Héraclius et est cité sous son nom dans des scolies du XIe siècle (19). On sait que l'empereur Héraclius se piquait d'astronomie et qu'il est l'auteur de scolies rudimentaires dans ce domaine (20). Une mauvaise attribution dans un titre ne poserait guère de sérieux problèmes, mais certains chapitres de ce traité ont des mentions comme «sous notre règne» ... dont on ne sait trop comment les expliquer (21). Or Héraclius n'avait certainement pas la compétence nécessaire pour écrire un traité de ce genre. Le personnage de Stéphane pose aussi problème : on ne sait pas exactement quel titre il portait, ni quelles œuvres il a rédigées (22). Et on constatera qu'au XIVe siècle, un érudit comme Nicéphore Grégoras ne semble plus connaître l'auteur de ce traité (23). La conclusion de cette brève présentation est celle qui reviendra à chaque pas de la présente

Vat. gr. 2176 (f. 33-48^v^). Cf. CHAUVON, *Étude*. Des extraits de ce traité ont été édité par USENER, *De Stephano Alexandrino*. Analyse du traité dans NEUGEBAUER, *History*, II, pp. 1045-1051.

(19) Attribué à l'empereur Héraclius dans le *Paris. gr.* 2492 et sa copie, le *Cromwell.* 12. Citation sous le nom d'Héraclius dans une scolie du XIe siècle : MOGENET, *Sur quelques scolies*, pp. 307-308. En fait le traité est très souvent anonyme dans les manuscrits : une étude de ceux-ci devrait permettre d'élucider ce problème.

(20) Éditées par HEIBERG dans PTOLÉMÉE, *op. min.*, p. CXCI, note 1.

(21) USENER, *De Stephano Alexandrino*, p. 298, 311, 315, 317.

(22) Voir CHAUVON, *Étude*, p. 9 ss.

(23) Le traité de Stéphane est précédé, dans le *Marc. gr.* 325, du calcul de l'éclipse de Soleil du 16 juillet 1330 par Nicéphore Grégoras. Tout laisse penser que ce manuscrit était la propriété de Nicéphore Grégoras. Or, dans ce manuscrit, le traité de Stéphane est anonyme et une main postérieure a ajouté une note disant que ce traité n'est pas de Théon mais d'un auteur plus récent.

étude : seule une édition critique, accompagnée d'une bonne histoire du texte et d'un classement des manuscrits, permettrait d'apporter une réponse à ces questions.

Tel est donc le premier essai pour introduire à Constantinople un enseignement astronomique de niveau élémentaire. Mais cette tentative n'aura pas de lendemain, car on ne trouve pratiquement plus rien en astronomie avant le IXe siècle, sinon quelques notes plutôt d'ordre chronologique.

Au IXe siècle, bien sûr, il faut d'abord parler manuscrits. Les textes astronomiques ont été à cette époque particulièrement bien servis. On a conservé de superbes copies de Ptolémée (le *Vat. gr.* 1594), de Théon (le *Laur. gr.* 28/18 pour le *Commentaire à l'Almageste*, le *Vat. gr.* 190 pour le «*Grand Commentaire*»), et rien que pour les tables astronomiques elles-mêmes, les *Tables Faciles*, on a conservé quatre manuscrits en onciales datables avec précision : le *Vat. gr.* 1291, qui est enluminé, le *Leidensis* BPG 78, tous deux copiés sous le règne de Léon V (813-820), et, un peu plus tard, le *Laur. gr.* 28/26 et le *Marc. gr.* 331 copiés sous le règne de Léon VI le Sage (886-912). Et l'on peut y ajouter un palimpseste découvert par le R. P. J. Leroy et le Professeur J. Mogenet, où un texte syriaque a été copié sur des tables d'anaphores en écriture onciale (24). Bien que l'histoire des manuscrits des *Tables Faciles* n'ait pas encore été faite, on peut penser que le *Leidensis* BPG 78, qui aura une nombreuse descendance, dérive vraisemblablement d'un exemplaire apporté à Constantinople par Stéphane d'Alexandrie (25). Mais à part les copies de manuscrits, il ne semble guère y avoir d'activité réelle dans le domaine de l'astronomie à cette époque. Seulement quelques notes du *Vat. gr.* 1291 éditées par J. Mogenet qui sont d'un niveau élémentaire : dans la ligne de Stéphane et du «*Petit Commentaire*» de Théon (26). On connaît aussi une table de 30 étoiles brillantes datée de 854 : mise à jour d'une table de Ptolémée au moyen du calcul de la précession (1° en 100 ans) (27). En résumé, donc, le IXe siècle a

(24) Ces fragments des *Tables Faciles* feront l'objet d'une étude ultérieure.

(25) Cf. TIHON, *P.C.*, p. 191.

(26) MOGENET, *Vat. gr.*, 1291. Sur le contexte culturel de cette époque, voir IRIGOIN, *Survie et renouveau*.

(27) Cette table d'étoiles figure dans une collection de textes astronomiques anonymes datés de 1003-1007, éditée dans un mémoire de licence : BOTTE, *Un*

surtout assuré la conservation et la transmission du patrimoine scientifique de l'Antiquité ; on n'y voit pas de véritable savant ou professeur d'astronomie. Le contraste est énorme avec ce que les Arabes font à cette époque – nous aurons l'occasion d'y revenir.

Le xe siècle apportera peu de choses – un curieux texte daté de 906 qui donne des méthodes empiriques pour le calcul des planètes inspirées directement de l'astrologue Vettius Valens (ca 130 p.C.) et, au-delà de celui-ci, dérivant des méthodes égyptiennes et babyloniennes, et que l'auteur du xe siècle a tenté d'adapter à son époque ([28]). Mais le xie siècle va connaître une activité très importante dans le domaine de l'astronomie. Et ici, on distinguera, pour la première fois, deux courants. L'un est le courant traditionnel, inspiré de Théon et peut-être de Stéphane. Ainsi des textes inédits, mais d'une tradition manuscrite abondante, datés de 1007-1008 dans la ligne du «*Petit Commentaire*» de Théon : entendons par là un mode d'emploi des tables avec des exemples, sans démonstrations ni explications ([29]). Également un *quadrivium* anonyme édité par Heiberg de niveau fort élémentaire ([30]). Et les connaissances astronomiques du grand professeur de l'époque, Michel Psellos (1018-1078) ne semblent pas aller très loin ([31]). Par contre, un nouveau courant se manifeste et tout de suite atteint un niveau remarquable. On voit pour la première fois apparaître dans le monde byzantin des essais d'adaptation de l'astronomie arabe. Mais avant de poursuivre, il faut dire un mot de cette astronomie ([32]). Pendant que les Byzantins recopiaient soigneusement les œuvres scientifiques, les Arabes découvraient avec admiration la science de l'Antiquité. Dès le règne du calife Harun al-Rachid (786-809), Baghdad, fondée en 762, devient un centre de traduction du patrimoine scientifique grec en arabe, et son successeur, le calife al-

traité byzantin (la table y est éditée pp. 108-110). Cette table a été modernisée en 1329 (cf. Tihon, *P C.*, p. 71, note 1 ; Pingree, *Abramius*, pp. 209-211).

(28) Tihon, *Vénus*. Les textes concernant les autres planètes paraîtront prochainement.

(29) Voir Botte (édition, traduction et commentaire de ces textes).

(30) Heiberg, *Anonymi logica et quadrivium*.

(31) Voir Mogenet, *L'influence*, p. 48.

(32) Pour l'étude de l'astronomie arabe, l'ouvrage de base est Kennedy, *Survey*. Également Sayili, *The observatory*. Pour la transition des Grecs aux Arabes, voir l'ouvrage classique de De Lacy O'Leary, *How greek Science*.

Ma'mûn (813-833), fonde une «maison de la sagesse», sorte d'Académie-bibliothèque, où l'on rassemble tous les ouvrages scientifiques grecs (33). On recherche les manuscrits, on les traduit et surtout, on entreprend de vérifier les connaissances scientifiques de l'Antiquité. Al-Ma'mûn avait fondé deux observatoires : l'un près de Damas (Qâsîyûn), l'autre près de Baghdad (Shammâsîya) (34). Une équipe d'astronomes est chargée de vérifier les valeurs de Ptolémée. On mesurera ainsi la longueur de l'année tropique, l'obliquité de l'écliptique, etc. Chaque astronome propose désormais ses propres valeurs et construit de nouvelles tables basées sur ces chiffres. La base géométrique du système de Ptolémée (les modèles avec excentriques et épicycles) reste en général inchangée, mais les chiffres sont modifiés. Il y a un effort de perfectionnement et de mise à jour sans cesse renouvelé, ce qui n'existera jamais chez les Byzantins.

Le plus ancien texte byzantin témoignant d'une connaissance de l'astronomie arabe a été découvert par le Professeur J. Mogenet. Il s'agit de scolies figurant dans les marges de l'*Almageste* dans le *Vat. gr.* 1594, qui ont été rédigées dans les années 1032 et ss. (35). L'auteur anonyme y fait, ce qui est très rare dans le monde byzantin, une comparaison critique entre l'astronomie de Ptolémée et celle des «modernes» (νεώτεροι), à savoir les astronomes arabes. Comme il ne dispose pas des observations faites sous le règne du calife al-Ma'mûn, il utilisera les tables d'un certain *'Αλήμ*, l'astronome al-A^clam qui observait vers 960, pour calculer la position du Soleil dans les années 1032 ss. Un peu plus tard, vers 1072-1078, apparaît également un traité anonyme conservé dans un seul manuscrit, le *Paris. gr.* 2425. qui a été étudié par le Professeur Neugebauer (36). Cette fois, il s'agit d'une transposition de l'œuvre de l'astronome Ḥabash al-Ḥâsib (ca 850), avec une autre «première» : l'apparition dans un traité grec de méthodes purement trigonométriques. Ainsi, nous avons conservé l'œuvre de deux savants, tous deux anonymes, qui essaient d'introduire à Constantinople des progrès faits à l'extérieur. Cette ouverture d'esprit, comme la nouveauté des matières

(33) Voir De Lacy O'Leary, *How Greek Science*, p. 151 ss., 155 ss. *et passim*.

(34) Sayili, *The observatory*, p. 56 ss.

(35) Mogenet, *Une scolie inédite*. Également *Sur quelques scolies*, pp. 302-311 et *L'influence*, pp. 48-49.

(36) Neugebauer, *Commentary*.

traitées, font de ces deux textes des hauts moments dans l'histoire de l'esprit scientifique à Byzance.

Au XIIe siècle, l'influence arabe ne disparaît pas : on la trouve, mais d'une manière fort disparate, dans des textes du *Vat. gr.* 1056, où elle apparaît à propos d'étoiles, ou de la construction d'astrolabe (37). Mais à part cela, on n'a pas l'impression que l'astronomie rencontre un grand intérêt durant le XIIe siècle et la première moitié du XIIIe siècle (38). On en arrive ainsi à la grande époque de l'astronomie byzantine : la fin du XIIIe siècle et le début du XIVe. Époque brillante, qui commence sous le règne d'Andronic II (1282-1328). A la fin du XIIIe siècle, après avoir réparé des dégâts causés par l'occupation latine, on multiplie les copies de manuscrits, que facilite l'introduction du papier. Les manuscrits astronomiques sont à cette époque particulièrement nombreux. On voit, par exemple, que plus de la moitié des 55 manuscrits conservés pour le «*Petit Commentaire*» de Théon sont de la fin du XIIIe siècle et du XIVe siècle (39). Pour l'astronomie de cette période, deux courants, encore sont à distinguer.

Le premier est le courant de restauration de l'astronomie ptolémaïque. L'auteur de cette restauration a été le Grand Logothète, Théodore Métochite, qui, vers 1316, achève un monumental ouvrage intitulé *Στοιχείωσις ἀστρονομική*. Énorme compilation qui n'a guère eu de succès, pas plus de son temps que de nos jours, où personne n'a encore eu le courage d'en faire l'édition ! Cette fois, il ne s'agit plus d'un simple mode d'emploi des tables astronomiques, comme dans le «*Petit Commentaire*» de Théon, mais bien d'un traité raisonné, comportant des démonstrations, à la manière de l'*Almageste*. Mais il ne semble pas y avoir d'applications contemporaines, encore moins d'observations personnelles. Simplement une modernisation sans grande conséquence de l'ère d'origine des tables, dont le début se situe la première année du règne d'Andronic II en 1283 (40).

(37) KUNITZSCH, *Die arabische Herkunft*.

(38) MOGENET, *L'influence*, p. 51.

(39) TIHON, *P.G.*, pp. 4-6.

(40) Sur l'œuvre astronomique de Théodore Métochite, voir ŠEVČENKO, *Polémique*, pp. 109-117. On a peut-être tendance à être injuste pour Métochite tant sa prose astronomique est bavarde et pontifiante ...

Son élève, Nicéphore Grégoras, semble avoir eu plus d'influence. Malgré sa prétention d'être le plus grand savant de son temps, Grégoras a laissé finalement peu d'œuvres scientifiques – nous avons essayé de faire le point à ce sujet en étudiant les calculs d'éclipses de Barlaam ([41]). Mais il a véritablement lancé une mode : celle des prédictions et des calculs d'éclipses selon la méthode de Ptolémée. Sa correspondance en est remplie : éclipses du passé, de l'avenir, que le Professeur Mogenet et moi-même avons relevées et identifiées ([42]). Et surtout, on peut voir que ces calculs d'éclipses étaient même utilisés à des fins polémiques. Car Grégoras, après l'abdication d'Andronic II en 1328 est réduit au silence (ce dont il se plaint abondamment dans ses lettres, se servant des ordres de l'empereur comme prétexte pour ne jamais dévoiler clairement ses trouvailles ou ses calculs), et supporte très mal la disgrâce dans laquelle il se trouve. Ses lettres sont remplies d'attaques sybillines contre des adversaires en tout genre, mais il en est un qui est bien connu : le moine calabrais Barlaam de Seminara. Nous ne reprendrons pas ici l'histoire de la querelle scientifique qui opposa les deux personnages, l'un qui enseignait dans le privé (Grégoras), l'autre, qui avait obtenu une chaire à l'Université (Barlaam). Disons simplement que, du point de vue de l'astronomie, l'un comme l'autre étaient des virtuoses de l'astronomie ptolémaïque, ce qu'ils ont démontré brillamment par des calculs détaillés d'éclipses de Soleil ([43]). L'un comme l'autre étaient capables de corriger Ptolémée : ils l'ont fait pour le calcul de la date de Pâques ([44]), mais sans en tirer aucune conséquence pour d'autres problèmes astronomiques. Malheureusement tous deux n'ont utilisé leurs connaissances qu'à des

(41) MOGENET-TIHON, *Barlaam*, pp. 150-151.

(42) *Ibidem*., pp. 153-157

(43) Soit pour Grégoras, le calcul de l'éclipse de Soleil du 16 juillet 1330 (cf. ci-dessus note 23) ; pour Barlaam, ceux des éclipses de Soleil du 14 mai 1333 et du 3 mars 1337 (édités, traduits et commentés dans MOGENET-TIHON, *Barlaam*. On trouvera dans cet ouvrage tous les détails de la polémique scientifique).

(44) A propos de la date de Pâques, Barlaam, comme Grégoras, arrive à la conclusion qu'il y a une erreur de deux jours dans le calcul de la date de l'équinoxe. Mais il est piquant de constater que, aboutissant à la même conclusion, Grégoras et Barlaam en tirent des conclusions contradictoires : le premier suggère d'appliquer la réforme, l'autre s'y oppose vigoureusement. Voir le mémoire de F. LEMOINE, *Les computs pascaux*.

fins de prestige et de polémique, et il est navrant de constater la parfaite inutilité scientifique de leurs efforts. Pour les calculs d'éclipses, aucun d'eux ne semble avoir pris la peine d'observer le phénomène qu'ils avaient si méticuleusement calculé. Or, ces mêmes éclipses ont été soigneusement observées en Europe occidentale, où les astronomes, eux, ont pris soin de consigner leurs observations (45). On peut s'arrêter un instant et s'interroger sur les motifs d'une telle attitude. La première raison qui pourrait être avancée est, nous semble-t-il, la fierté nationale. Les Byzantins étaient conscients d'être *les* détenteurs des connaissances scientifiques de l'Antiquité grecque et Ptolémée était *leur* astronome : rien ne pouvait donc lui être comparé, et ils n'avaient rien à apprendre des Barbares. Une deuxième raison est un esprit trop raisonneur, trop philosophique, directement hérité des philosophes grecs, en particulier de Platon. Pour les Byzantins, l'observation reste chose bâtarde et servile, et des instruments imparfaits ne peuvent avoir raison contre le pur raisonnement : il y a là un refus, hérité de l'Antiquité, de tout ce qui demandait un travail concret. Il est typique, par exemple, que les traités proprement byzantins de l'astrolabe insistent surtout sur les tracés de l'instrument, ce qui était l'occasion d'une belle géométrie, et fort peu sur les utilisations de l'appareil, alors que les traités d'origine occidentale ou arabe insistent davantage sur les utilisations et à peine sur les tracés. Enfin, il y a les difficultés inhérentes au système de calcul des Grecs, dont la numération incommode ne permet pas une arithmétique de position (les chiffres dits arabes ne réussiront jamais à s'implanter à Byzance, ni les méthodes de calcul qui en dérivent) (46). D'où l'absence de cet esprit de calcul qui poussera sans cesse les Arabes ou les Persans à manipuler les chiffres des tables astronomiques, à en proposer de nouvelles, parfois même sans véritable utilité (47).

(45) Voir GOLDSTEIN, *Medieval observations*, p. 103 (observation par Jean de Murs des éclipses du 14 mai 1333 et du 3 mars 1337 à Évreux et à St-Germain-des-Prés) et pp. 126-130 (observations des mêmes éclipses à Orange par Levi Ben Gerson).

(46) ALLARD, *Ouverture*.

(47) Voir par exemple comment les tables perses de longitude des planètes ont été modifiées par rapport à celles de Ptolémée (TIHON, *Un traité astronomique*, III, pp 75-77).

Ce courant de restauration de l'astronomie ptolémaïque se continuera avec des gens comme Nicolas Cabasilas, qui réécrit un livre III pour remplacer le livre III perdu du *Commentaire à l'Almageste* de Théon ([48]), ou avec Théodore Méliténiote, qui écrit vers 1352 une *Tribiblos astronomique* dont le livre II est entièrement consacré aux calculs selon l'*Almageste* et les *Tables Faciles* ([49]). On peut dire que, dans la première moitié du XIVe siècle au moins, la majeure partie de l'*Intelligenzia* byzantine était au fait de l'astronomie de Ptolémée, car, à tous les personnages connus pour avoir écrit en astronomie, il faut ajouter aussi tout ce que révèlent les très nombreux manuscrits astronomiques de l'époque, annotés, raturés, commentés dans les marges, objets de recensions ... ([50]). Le dernier nom que l'on cite généralement pour l'astronomie ptolémaïque est Isaac Argyre, qui a composé des *Tables Nouvelles* au départ de 1367/1368 qui sont une très astucieuse adaptation des tables de Ptolémée pour le Soleil et la Lune ([51]). Mais le courant ne s'arrête pas là et les innombrables calculs à la manière de Ptolémée dont Chortasmenos, au début du XVe siècle, a rempli le *Vat. gr.* 1059 prouvent que l'étude de Ptolémée s'est poursuivie activement durant le XVe siècle ([52]).

L'autre courant, qui trouve aussi son amorce à la fin du XIIIe siècle, mais dont le XIe nous a déjà donné un remarquable avant-goût, consiste en l'introduction et la diffusion dans le monde byzantin de l'astronomie perse. Le courant, cette fois, vient du nord de l'Iran, où l'empire mongol vient de s'installer. La domination mongole va coïncider avec un nouvel essor des études astronomiques, comparable à celui du temps du calife al-Ma'mûn. En 1259,

(48) Le livre III par Nicolas Cabasilas figure dans l'édition de Bâle de 1538, pp. 131-194.

(49) Sur ce traité voir les mémoires de ROELENS, LENAERTS, PÉCHEUR.

(50) En ce qui concerne, par exemple, les commentaires de Théon, le *Commentaire à l'Almageste* comme le «*Grand Commentaire*» ont fait l'objet d'une recension byzantine au XIVe siècle. Le «*Petit Commentaire*» a été très souvent retouché à cette époque.

(51) Voir le mémoire de WAMPACH. Il y a deux traités sur les *Tables Nouvelles* : l'un qui adapte les tables de syzygie de l'*Almageste*, l'autre, les *Tables Faciles* du Soleil et de la Lune. L'adaptation est faite en fonction de la longitude de Constantinople, du calendrier julien et prend son origine en 1367-1368.

(52) TIHON, *P.C.*, pp. 127-130.

le conquérant Ilkhan Hulâgû, petit-fils de Gengis Khan, fonde l'observatoire de Marâgha, au sud de Tabrîz, qui sera l'un des plus grands observatoires de l'Islam (53). Plus tard, Ghâzân Khân (1295-1304) fonde à son tour un observatoire à Tabrîz (54). Sous le règne de Ghâzân Khan, Tabrîz devient le point de rencontre de tous les philosophes, astronomes, étudiants, historiens de toutes races et de toutes religions, depuis la Chine jusqu'aux royaumes francs (55). Rien d'étonnant dès lors si ce rayonnement atteint également l'empire byzantin. Dès la fin du XIIIe siècle, l'astronomie perse pénètre dans le monde byzantin. Comment s'est faite cette pénétration ? L'histoire en a été retracée par un article fondamental de D. Pingree, qui en a éclairci définitivement les étapes importantes (56).

L'enquête part d'un traité byzantin bien connu, la *Syntaxe Perse* de Georges Chrysococcès, rédigée vers 1347 (57). Ce traité, souvent cité, n'a jamais été édité, ni étudié sérieusement (58).

Chrysococcès, qui était médecin, raconte dans sa préface comment il a appris l'astronomie. Il a suivi, nous dit-il, les leçons d'un prêtre de Trébizonde nommé Manuel. Ce dernier avait recueilli chez lui les traductions faites en grec de traités persans (rédigés en arabe) par un certain Georges ou Grégoire Chioniadès. L'histoire de ce Chioniadès est la suivante : désireux d'apprendre l'astronomie, Chioniadès voulut se rendre en Perse, car la réputation des astronomes de ce pays était parvenue jusqu'à lui. Il réussit à obtenir, à Trébizonde, des subsides du Grand Comnène, Alexis II Comnène (1297-1330), et se rendit en Perse. Là, à Tabrîz, il apprit la langue du pays et essaya d'apprendre l'astronomie, ce qui, paraît-il, était

(53) SAYILI, *The observatory*, pp. 189-233.

(54) SAYILI, *The observatory*, pp. 226-232.

(55) Paraphrase du texte cité par SAYILI, *The observatory*, p. 230.

(56) PINGREE, *Chioniades*.

(57) Contenu notamment dans les manuscrits suivants : *Leidensis* BPG 74E (f. 80-85^{v}) ; *Marc. gr.* 309 (f. 41-66^{v}) ; *Marc. gr.* 327 (f. 24-48^{v}) ; *Paris. gr.* 2401 (f. 1-36) ; *Paris. gr.* 2402 (f. 1 ss.) ; *Paris. gr.* 2461 (f. 151^{v}-187^{v}) ; *Paris. Suppl. gr.* 1148 (f. ?) ; *Vat. gr.* 209 (f. 1-31^{v}) ; *Vat. gr.* 210 (f. 8-39^{v}), *Palat. gr.* 278 (f. 97-125), etc. Extraits publiés dans USENER, *Ad historiam*.

(58) La seule étude de ce traité figure dans l'*Astronomia Philolaica* d'Ismael BULLIALDUS, pp. 211-232 (livre XIII). Nous avons analysé un certain nombre de méthodes et de tables de Chrysococcès dans TIHON, *Un traité astronomique* (I), (II) et (III).

interdit aux étrangers. Toutefois, il réussit à surmonter cet obstacle et finit par enseigner lui-même. Puis, il revint à Constantinople et se mit à traduire les traités persans qu'il avait rapportés et à mettre par écrit les enseignements qu'il avait reçus.

Voilà donc ce que nous apprend la préface de Chrysococcès. Grâce aux travaux de D. Pingree, on sait maintenant que les traductions faites par Chioniadès sont les textes conservés dans le *Vat. gr.* 211, manuscrit exactement contemporain de Chioniadès, et qui a conservé des traces évidentes de ses origines (titres écrits en arabe, chiffres indiens de type oriental ...). On sait aussi que le *Laur. gr.* 28/17, qui reprend une partie des textes du *Vat. gr.* 211, et qui date du début du XIVe siècle, est la mise par écrit de l'enseignement du maître de Chioniadès, le persan Shams Bukharî. D'autres manuscrits moins importants ont des textes qui proviennent de Chioniadès (59).

On sait donc que le maître de Chioniadès était le persan Shams Bukharî, dont l'œuvre en arabe est perdue, mais dont on a conservé en grec le traité sur l'astrolabe (60), et D. Pingree a identifié les traités traduits par Chioniadès : le *Zîj as-Sanjarî* de l'astronome al-Khâzinî (ca 1120) et le *Zîj al-ʿAlâ'î* de l'astronome al-Fahhâd (ca 1150).

En résumé,

— Chrysococcès apprend l'astronomie chez le prêtre Manuel à Trébizonde ;

— Manuel, non identifié par ailleurs, possède les livres et traductions faites par Chioniadès ;

— Chioniadès a eu comme maître Shams Bukharî et a traduit les traités identifiés plus haut.

Muni de ces connaissances et de ce matériel, Chrysococcès entreprend la rédaction de son traité et nous donne une série de tables

(59) Sur tout ceci, voir PINGREE, *Chioniades*. Analyse du *Vat. gr.* 1058, qui dérive en grande partie du *Vat. gr.* 211, dans NEUGEBAUER, *Studies*. Autres manuscrits contenant des tables ou des chapitres d'astronomie perse : *Vat. gr.* 190 ; *Vat. gr.* 185.

(60) Sur Shams Bukharî, KENNEDY, *Survey*, p. 130, n° 35. Le traité sur l'astrolabe est conservé en grec dans le *Vat. gr.* 210 (f. 3-7v) et dans le *Marc. gr.* 309 (f. 154-160v) notamment. La préface de ce traité, qui n'apparaît que dans le *Marc. gr.* 309 semble avoir été rédigée directement en grec (voir le mémoire de A. M. DOYEN, *Siamps*).

dont il nous dit qu'elles sont les meilleures. Normalement, on devrait pouvoir retrouver, dans tout le matériel ainsi inventorié, la source de toutes les tables présentées par Chrysococcès. En fait, il y a une part importante de celles-ci, les tables de longitude des planètes, dont on ne connaît pas encore l'origine et, dans le problème des sources de Chrysococcès, il reste bon nombre de problèmes non encore étudiés. Le traité lui-même de Chrysococcès n'a pas encore fait l'objet d'une analyse détaillée, qui mettrait en évidence, par exemple, les erreurs qui entachent la *Syntaxe Perse* : erreur dans les longitudes géographiques, dans la table de latitude de Mars, notamment [61].

Quoi qu'il en soit, rédigée peu après 1347, la *Syntaxe Perse* de Georges Chrysococcès semble avoir rencontré un succès immédiat et une très large diffusion. En 1352, le livre III de la *Tribiblos astronomique* de Théodore Méliténiote reprend les mêmes tables, un peu modernisées (leur point de départ est 1352), mais ici encore, l'œuvre de Méliténiote n'a jamais été étudiée. On n'a jamais souligné les qualités pédagogiques de ce traité, qui en font une œuvre très claire et très complète, ni le sens critique de Méliténiote lui permet de corriger certaines des erreurs de Chrysococcès ; et en fait, il n'est pas absolument certain qu'il ait utilisé l'œuvre de celui-ci. Le livre III a connu très vite une existence indépendante, sous le titre *Παράδοσις τῶν περσικῶν κανόνων*, et a été plus largement diffusé que la *Tribiblos* entière [62]. Pratiquement contemporain de la *Syntaxe Perse*, on trouve à Chypre un traité d'astronomie perse rédigé peu de temps après 1347, que nous avons découvert dans le *Baroccianus gr.* 166, et dont la majeure partie semble être une adaptation et une simplification des tables de Chrysococcès [63]. D. Pingree a mis en évidence l'existence d'une école issue de ce type d'astronomie qui, à la fin du XIVe siècle, se manifeste à Mitylène et à Rhodes avec Jean

(61) TIHON, *Un traité astronomique* (I), p. 297 ; (III), p. 90.

(62) Le traité de Méliténiote est conservé dans le *Vat. gr.* 792 qui est l'autographe. La *Paradosis* (= le livre III) et contenue notamment dans les manuscrits suivants : *Laur. gr.* 28/13 (f. 2 ss.), *Laur. gr.* 28/16 (f. 3 ss.) ; *Marc. gr.* 328 (f. 30-60^v^) ; *Marc. gr.* 323 (f. 11 ss.) : *Ox. Baroc gr.* 58 (f. 1-42) ; *Paris. gr.* 2501 (f. 1-31^v^) ; *Vat. gr.* 1047 (f. 12 ss.) ; *Vat. gr.* 1852 (f. 408-455) ; *Palat. gr.* 278 (f. 408-455), etc. Étude de quelques chapitres dans le mémoire de M. VAN GOUBERGEN.

(63) TIHON, *Un traité astronomique chypriote* (I), (II), (III).

Abramios, Dionysios et Eleutherios Elios ([64]). A Rhodes vers 1393 ont été rédigés des chapitres anonymes d'astronomie perse conservés dans le *Leidensis* BPG 74 E ([65]). A Nicée probablement, au début du XVe siècle, Matthieu Paléologue compose des tables dérivées elles aussi de celles de Chrysococcès ([66]). Les recherches ont à peine commencé sur la diffusion et le succès des tables perses dans le monde byzantin.

Parallèlement à celles-ci, on voit se répandre d'ailleurs à la fin du XIVe siècle et durant le XVe toutes les tables astronomiques étrangères : tables juives d'Immanuel Bonfils de Tarascon adaptées par Michel Chrysococcès ou Matthieu Camariotès ([67]), tables de Jacob ben David Yom-tob adaptées par Marc Eugenikos ([68]) ; tables alphonsines adaptées par Demetrius Chrysoloras à la fin du XIVe et au début du XVe s. et recopiées dans le *Vat. gr.* 1059 par son ami Chortasmenos ([69]). Ces mêmes tables alphonsines, de même que les tables tolédanes, étaient déjà connues à Chypre vers 1330-1340 dans l'entourage de Georges Lapithe ([70]) ... Toutes ces influences aboutissent parfois à des adaptations extrêmement originales comme l'astronomie de Georges Gémiste Pléthon, fortement imprégnée de motivations mystiques ([71]).

Ce rapide survol de la littérature astronomique byzantine ne peut évidemment prétendre donner une image complète des activités astronomiques à Byzance depuis les origines grecques jusqu'à la prise de Constantinople. Cette littérature est abondante, et mal connue ; elle est intéressante, malgré un certain manque de créativité, et mérite un meilleur sort que celui que les byzantinistes lui ont jusqu'ici réservé.

Le Professeur J. Mogenet, qui malheureusement nous a quitté en février 1980, avait conçu, avec moi, le projet de lancer un véritable

(64) PINGREE, *Abramius*.

(65) Voir le mémoire de FONTAINE, *Un traité anonyme*.

(66) PINGREE, *Chioniades*, p. 159 ; TIHON, *Un traité astronomique* (I), pp. 302-305.

(67) SOLON, *The Six Wings*.

(68) SOLON, *The Six Wings*, note 1.

(69) Voir le mémoire de DIEZ, *Demetrius Chrysoloras*.

(70) PINGREE, *Toledan Tables*.

(71) Voir le mémoire de LEFIN, *Georges Gémiste Pléthon*.

Corpus des astronomes byzantins, où seraient proposées les éditions critiques, avec traductions et commentaires, des textes astronomiques byzantins. Ce projet, qui sera présenté au prochain Congrès des Études Byzantines à Vienne en 1981, a déjà reçu suffisamment d'appuis pour que l'on puisse espérer le voir démarrer activement dès 1982.

Louvain-la-Neuve. Anne TIHON.

SIGLES BIBLIOGRAPHIQUES

ALLARD, *Ouverture* = A. ALLARD, *Ouverture et résistance au calcul indien*, dans *Colloques d'Histoire des Sciences*, I (1972) et II (1973), Louvain, 1976, pp. 87-100.

BOTTE, *Un traité byzantin* = G. BOTTE, *Un traité byzantin d'astronomie (XIe siècle)*, Mémoire de licence dactylographié, Louvain, 1968.

BULLIALDUS, *Astronomia Philolaica* = I. BULLIALDUS, *Astronomia Philolaica*, Paris, 1644.

CHAUVON, *Étude* = E. CHAUVON, *Étude sur le commentaire astronomique de Stephanos d'Alexandrie*, Mémoire de licence dactylographié, Louvain-la-Neuve, 1979-1980.

COURCELLE, *Lettres grecques* = P. COURCELLE, *Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore*, Paris, 1945.

DE LACY O'LEARY, *How Greek Science* = DE LACY O'LEARY, *How Greek Science passed to the Arabs*, London, 1949 (réimpr. London, 1980).

DIEZ, *Démétrius Chrysoloras* = C. DIEZ, *Un texte astronomique de Démétrios Chrysoloras. Édition, traduction, commentaire*, Mémoire de licence dactylographié, Louvain, 1970.

DOYEN, *Siamps* = A. M. DOYEN, *Le traité sur l'astrolabe de Siamps le Persan*, Mémoire de licence dactylographié, Louvain, 1976.

Édition de Bâle = *Claudii Ptolemaei Magnae Constructionis, id est Perfectae caelestium motuum pertractationis lib. XIII. Theonis Alexandrini in eosdem Commentariorum lib. XI*, Basileae, apud Joannem Vvalderum, an. 1538 (édition de Joachim Camerarius).

FONTAINE, *Un traité anonyme* = P. FONTAINE, *Un traité anonyme d'astronomie perse dans le Leidensis BPG 74E*, Mémoire de licence dactylographié, Louvain, 1976.

GOLDSTEIN, *Medieval observations* = B. GOLDSTEIN, *Medieval observations of Solar and Lunar Éclipses*, dans *Archives Internationales d'Histoire des Sciences*, vol. 29, n° 104 (juin-décembre 1979), pp. 101-156.

HASE = H. HASE, *Joannis Alexandrini cognomine Philoponi de usu astrolabii ...*, dans *Rheinisches Museum*, VI (1839), pp. 121-171.

HEIBERG, *Anonymi logica et quadrivium* = J.-L. HEIBERG, *Anonymi logica et quadrivium, cum scholiis antiquis*, *Kgl. Danske Videnskabernes Selbkab., Hist.-filol. Meddelelser*, XV, 1, Copenhague, 1929.

IRIGOIN, *Survie et Renouveau* = J. IRIGOIN, *Survie et renouveau de la littérature antique à Constantinople (IXe siècle)*, dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, V^e année, n° 3 (1962), pp. 287-302.

KENNEDY, *Survey* = E. S. KENNEDY, *A survey of Islamic Astronomical Tables*, dans *Transactions of the American Philosophical Society*, 50, 2 (1960), pp. 1-45.

KUNITZSCH, *Almagest* = P. KUNITZSCH, *Der Almagest. Die Syntaxis Mathematica des Claudius Ptolemaüs in arabisch-lateinischer Ueberliefe-rung*, Wiesbaden, 1974.

KUNITZSCH, *Die arabische Herkunft* = P. KUNITZSCH, *Die arabische Herkunft von zwei Sternverzeichnissen in cod. Vat. gr. 1956*, dans *Zeitschrift der Deutschen Morgenländ. Ges.*, 120 (1970), pp. 281-287.

LEFIN, *Georges Gémiste Pléthon* = A. M. LEFIN, *Le système astronomique de Georges Gémiste Pléthon (texte inédit)*, Mémoire de licence dactylographié, Louvain, 1975.

LEMERLE, *Premier humanisme* = P. LEMERLE, *Le premier humanisme byzantin*, Paris, 1971.

LEMOINE, *Les computs pascaux* = F. LEMOINE, *Les computs pascaux de Barlaam et de Grégoras. Édition, traduction et commentaires*, Mémoire de licence dactylographié, Louvain, 1977.

LENAERTS = A. LENAERTS, *Le Tribiblos astronomique de Théodore Méliténiote*. Livre I, ch. 11. Édition, traduction et commentaires, Mémoire de licence dactylographié, Louvain, 1973-1974.

MOGENET, *Introduction* = J. MOGENET, *L'Introduction de l'Almageste. Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Cl. Lettres*, LI, fasc. 2, Bruxelles, 1956.

MOGENET, *L'influence* = J. MOGENET, *L'influence de l'astronomie arabe à Byzance du IXe au XIVe siècle*, dans *Colloques d'Histoire des Sciences*, I (1972) et II (1973), Louvain, 1976, pp. 44-55.

MOGENET, *Sur quelques scolies* = J. MOGENET, *Sur quelques scolies de l'Almageste*, dans *Le Monde Grec. Hommages à Claire Préaux*, Bruxelles, 1975, pp. 302-311.

MOGENET, *Une scolie inédite* = J. MOGENET, *Une scolie inédite sur les rapports entre l'astronomie arabe et Byzance*, dans *Osiris*, XIV (1962), pp. 198-221.

MOGENET, *Vat. gr. 1291* = J. MOGENET, *Les scolies astronomiques du Vat. gr. 1291*, dans *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, XL (1969), pp. 69-91.

MOGENET-TIHON, *Barlaam* = J. MOGENET et A. TIHON, avec la collaboration de D. DONNET, *Barlaam de Seminara. Traités sur les éclipses de Soleil de 1333 et 1337. Histoire des textes, éditions critiques, traductions et commentaires*, Louvain, 1977.

MOGENET-TIHON, *Le «Grand Commentaire»* = (†)J. MOGENET et A. TIHON, *Le «Grand Commentaire» aux Tables Faciles de Théon d'Alexandrie et le Vat. gr. 190*, dans *L'Antiquité Classique*, 50 (1982) (en cours d'impression).

NEUGEBAUER, *Commentary* = O. NEUGEBAUER, *Commentary on the astronomical Treatise Par. gr. 2425*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Cl. des Lettres*, LIX, 4, 1969, pp. 5-45.

NEUGEBAUER, *History* = O. NEUGEBAUER, *A History of Ancient Mathematical Astronomy*, 3 vol., Berlin-Heidelberg-New-York, 1975.

NEUGEBAUER, *Studies* = O. NEUGEBAUER, *Studies in Byzantine Astronomical Terminology*, dans *Transactions of the American Philosophical Society*, New Series, vol. 50, part 2, Philadelphia, 1960, pp. 3-45.

NEUGEBAUER et VAN HOESEN, *Greek Horoscopes* = O. NEUGEBAUER et H. B. VAN HOESEN, *Greek Horoscopes*, *Memoirs of the American Philosophical Society*, 48, Philadelphia, 1959.

NEWTON, *The crime of Claudius Ptolemy* = R. R. NEWTON, *The crime of Claudius Ptolemy*, Baltimore-London, 1977.

PÉCHEUR = J. P. PÉCHEUR, *Le Tribiblos astronomique de Théodore Méliténiote. Éditions, traduction et commentaire des chapitres 1 à 12 du livre III*, Mémoire de licence dactylographié, Louvain, 1972-1973.

PEDERSEN, *Survey* = O. PEDERSEN, *A Survey of the Almagest*, Odense, 1974.

PINGREE, *Abramius* = D. PINGREE, *The astrological school of John Abramius*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 25 (1971), pp. 191-215.

PINGREE, *Chioniades* = D. PINGREE, *Gregory Chioniades and Palaeologan Astronomy*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 18 (1964), pp. 135-160.

PINGREE, *Greek Influence* = D. PINGREE, *The Greek Influence on early Islamic Mathematical Astronomy*, dans *Journal of the American Oriental Society*, 93 (1973), pp. 32-43.

PINGREE, *Indian and Pseudo-Indian* = D. PINGREE, *The Indian and Pseudo-Indian passages in Greek and Latin astronomical and astrological texts*, dans *Viator. Medieval and Renaissance Studies*, 7 (1976), pp. 141-195.

PINGREE, *Political Horoscopes* = D. PINGREE, *Political Horoscopes from the reign of Zeno*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 30 (1976), pp. 135-150.

PINGREE, *The Horoscope of Constantine VII* = D. PINGREE, *The horoscope of Constantine VII Prophyrogenitus*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 27 (1973), pp. 219-231.

PINGREE, *The Horoscope of Constantinople* = D. PINGREE, *The horoscope of*

Constantinople, dans *Prismata. Festschrift für W. Hartner*, Wiesbaden, 1977, pp. 305-315.

PINGREE, *Toledan Tables* = D. PINGREE, *The Byzantine Version of the Toledan Tables : the work of George Lapithe ?*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 30 (1976), pp. 87-132.

PTOLÉMÉE, *Alm.* = *Claudii Ptolemaei opera quae exstant omnia*. Vol. I. *Syntaxis Mathematica*, 2 vol., éd. J.-L. HEIBERG, Leipzig, 1898-1903.

PTOLÉMÉE, *op. min.* = *Claudii Ptolemaei opera quae ...* Vol. II. *Opera astronomica minora*, éd. J. L. HEIBERG, Leipzig, 1907.

RICHÉ, *Éducation* = P. RICHÉ, *Éducation et culture dans l'Occident Barbare* (VIe-VIIIe siècles), Paris, 1962.

ROELENS = B. ROELENS, *Le Tribiblos astronomique de Théodore Méliténiote. Édition, traduction et commentaire du livre II, ch. 1-5 ; 8*, Mémoire de licence dactylographié, Louvain, 1970.

ROME, I, II, III = A. ROME, *Commentaires de Pappus et de Théon d'Alexandrie sur l'Almageste*, I-III, *Studi e Testi*, 54, 72, 106, Rome-Vatican, 1931, 1936, 1943 (réimpr. vol. I, Vatican, 1967).

SAYILI, *The observatory* = Aydin SAYILI, *The observatory in Islam*, Ankara, 1960.

ŠEVČENKO, *Polémique* = I. ŠEVČENKO, *Études sur la polémique entre Théodore Métochite et Nicéphore Choumnos*, Bruxelles, 1962.

SOLON, *The Six Wings* = P. SOLON, *The Six Wings of Immanuel Bonfils and Michael Chrysocokkès*, dans *Centaurus*, 15 (1970), pp. 1-20.

TIHON, *In Memoriam* = A. TIHON, *In Memoriam. Joseph Mogenet (1913-1980)*, dans *Byzantion*, 50 (1980), pp. 636-641.

TIHON, *Notes* = A. TIHON, *Notes sur l'astronomie grecque au Ve siècle de notre ère*, dans *Janus*, 63 (1976), pp. 167-184.

TIHON, *P.C.* = A. TIHON, *Le «Petit Commentaire» de Théon d'Alexandrie aux Tables Faciles de Ptolémée*, *Studi e Testi*, 282, Vatican, 1978.

TIHON, *Scolies* = A. TIHON, *Les scolies des Tables Faciles de Ptolémée*, dans *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, 43 (1973), pp. 49-110.

TIHON, *Un traité astronomique* = A. TIHON, *Un traité astronomique Chypriote du XIVe siècle*, dans *Janus*, 64 (1977), pp. 279-208 ; (II) *ibid.*, 66 (1979), pp. 49-81 ; (III) *ibid.*, 68 (1981), pp. 65-127.

TIHON, *Vénus* = A. TIHON, *Le calcul de la longitude de Vénus d'après un texte anonyme du Vat. gr. 184*, dans *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, 39 (1968), pp. 51-82.

USENER, *Ad historiam* = H. USENER, *Ad historiam astronomiae symbola*, dans *Kleine Schriften*, III, Leipzig-Berlin, 1914, pp. 323-371.

USENER, *De Stephano Alexandrino* = H. USENER, *De Stephano Alexandrino*, dans *Kleine Schriften*, III, Leipzig-Berlin, 1914, pp. 247-321.

VAN GOUBERGEN = M. VAN GOUBERGEN, *Un traité d'astronomie perse dans le Laur. gr. 28/16*, Mémoire de licence dactylographié, Louvain, 1976.

WAMPACH = B. WAMPACH, *Les traités sur les Tables Nouvelles du moine Isaac Argyre. Texte, traduction et commentaire*, Mémoire de licence dactylographié, Louvain, 1978-1979.

WARNON, *Commentaire* = J. WARNON, *Le commentaire attribué à Héliodore sur les Eisagogika de Paul d'Alexandrie. Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Catholique de Louvain*, II, section Phil. Class. I, Louvain, 1967, pp. 197-217.

WESTERINK, *Ein astrologische Kolleg* = L. G. WESTERINK, *Ein astrologische Kolleg aus dem Jahre 564*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 64 (1971), pp. 6-21.

NOTES ET INFORMATIONS

LE XVIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉTUDES BYZANTINES Vienne 4-9 octobre 1981

Le texte des grandes communications faites à ce Congrès et publiées dans le *Jahrbuch des Österreichischen Byzantinistik* compte déjà 874 pages auxquelles il faut ajouter un volume annexe d'environ 300 pp. comprenant, entre autres, la présentation de projets ou bien de réalisations en cours. En outre les résumés des communications brèves remplit un gros volume d''environ 400 pp. Dans cette masse de documents, chacun trouvera certainement de quoi rassasier sa fringale d'informations.

Sans insister sur le programme scientifique détaillé qui a été proposé plus d'un an avant le Congrès et largement diffusé, je me bornerai ici à souligner ce qui différencie ce Congrès de ses prédécesseurs. En prenant comme thème général *La Byzantinologie et l'an 2000, rétrospectives et prospectives*, le Congrès de Vienne, sans négliger le bilan des acquits de la byzantinologie dans ces dernières années, s'est résolument tourné vers l'avenir et vers les techniques modernes appelées à bouleverser la méthodologie de nos études et à remédier à l'absence ou tout au moins à l'insuffisance des instruments de travail des byzantinistes. Bien sûr, on a déjà commencé à parer à ces inconvénients par les méthodes traditionnelles : que l'on songe par exemple au *Corpus Fontium Historiae Byzantinae* destiné à remplacer progressivement la Byzantine de Bonn, et qui compte déjà 20 volumes, tandis que trois autres sont sous presse (Nicéphore le Patriarche, Kekaumenos, Nicolas Mysticos). Que l'on songe aussi aux livres de G. H. Beck et de H. Hunger sur la littérature byzantine, aux Régestes et aux Archives déjà édités, aux importantes études paléographiques et codicologiques, au dictionnaire de Kriaras, aux études prosopographiques en cours etc. Mais, ce qu'on prévoit d'ici à l'an 2000 dans la byzantinologie, c'est un recours plus généralisé à l'ordinateur, déjà

communément utilisé dans le monde des affaires et de l'industrie. L'informatique a d'ailleurs fait ses preuves pour l'établissement d'index, le classement et l'analyse de chants liturgiques byzantins ; elle peut servir à classer alphabétiquement des données enregistrées sur des manuscrits, à établir des lexiques, des concordances, des statistiques, à traiter des textes littéraires où elle peut aider à résoudre des problèmes d'authenticité, de chronologie, etc. Enfin, elle permettra de créer un catalogue des catalogues des manuscrits depuis longtemps souhaité. Elle peut s'appliquer aussi, dans certains cas, à l'archéologie et à l'analyse des miniatures.

Autre aspect de l'intrusion – au bon sens du terme – des sciences exactes dans nos études : les techniques de laboratoire sont déjà appliquées à l'étude des manuscrits (analyse de l'encre, du support, lecture de palimpsestes), à celle des monnaies, des papyrus, à l'analyse chimique et physique des échantillons de sol recueillis par les archéologues de métier qui pratiquent l'étude stratigraphique des sites, en notant minutieusement pour chaque couche les renseignements récoltés : les objets découverts sont eux aussi de plus en plus traités par l'informatique qui pourra apporter à leur sujet de précieuses indications. Ces renseignements, joints aux témoignages des textes et des documents figurés nous aideront, entre autres, à mieux connaître le genre de vie des classes humbles et moyennes de la société byzantine aux divers stades de leur histoire, leurs activités, leurs problèmes, leur vie quotidienne, etc., souci qui s'est manifesté clairement dans plusieurs exposés et qui répond à une des tendances générales de la science historique de notre temps.

Ces progrès scientifiques qui peuvent s'appliquer à presque tous les domaines : bibliographie, philologie, histoire, géographie, littérature, codicologie, histoire de l'art, musicologie, etc. forceront les byzantinistes à repenser leur travail et à se convertir à des méthodes nouvelles.

Les nombreux projets de recherche envisagés dans les rapports nécessitent souvent un travail en équipes et font appel à une coopération internationale. Il est souhaitable qu'ils soient annoncés – notamment par le bulletin de coordination – afin d'éviter que deux ou plusieurs chercheurs ne travaillent sur un même sujet, en s'ignorant.

Les membres de la Société belge d'Études byzantines ne sont pas absents des projets retenus dans les Actes du Congrès, puisque parmi ceux-ci figurent le *Corpus des Astronomes byzantins* présenté par Anne Tihon et un projet d'étude : *Continuity and change in late Byzantine and early Ottoman society : case studies from Macedonia, Lemnos and Pontos*, auquel participe Patricia Karlin-Hayter.

Signalons encore qu'une partie des communications concernait Byzance après Byzance puisqu'elle s'intitulait : «L'Europe centrale et l'Europe occidentale en face de l'Hellénisme postbyzantin avant 1800».

Onze membres de notre Société participaient au Congrès et cinq d'entre eux, Ch. Delvoye, P. Canart, L. Hadermann-Misguich, J. Munitiz et P. Yannopoulos y ont fait des communications, ainsi d'ailleurs que deux Belges qui ne font pas – ou pas encore – partie de notre association : B. Coulie et J. Schamp.

Ajoutons, pour terminer, que le Congrès de Vienne a été un modèle d'organisation et que les horaires y ont été rigoureusement respectés.

De très belles expositions ont agréablement complété notre séjour studieux dans la capitale de l'Autriche : 1) Manuscrits et incunables de la Bibliothèque Nationale ainsi que les manuscrits arméniens de la congrégation méchitariste de Vienne ; 2) Trésor de Géorgie ; 3) Contributions à la culture matérielle de Byzance : clés, poids, cachets, fibules, amulettes et croix en bronze de la collection de Ménil ; 4) Collections d'icones du Kunsthistorisches Museum.

La partie récréative du Congrès comprenait une soirée d'accueil au «heuriger» (c'est-à-dire au vin nouveau), une réception par le maire de Vienne, une autre à l'Académie, une excursion à Krems et un récital de musique religieuse orthodoxe.

Outre l'organisation parfaite et l'amabilité sans faille de nos hôtes, un temps ensoleillé a contribué à l'agrément de notre séjour dans une des plus belles villes d'Europe.

Il a été décidé que le prochain Congrès International d'Études byzantines se tiendrait en 1966 à Washington.

A. LEROY-MOLINGHEN.

L'«AS DE PIQUE» HORS D'ITALIE ?

Dans le manuscrit *Vaticanus graecus 504*, daté de 1105, tout au long du codex, on aperçoit la fameuse ligature en «as de pique», – un fait qui ne semble guère avoir été remarqué ni dans la littérature concernant ce manuscrit, ni dans celle qui traite de l'as de pique. Sur certaines pages la ligature est plus fréquente que sur d'autres ; ailleurs, on la rencontre plus dans les textes marginaux que dans le texte principal. Parfois elle a un aspect assez négligé, et le dessin n'est pas toujours bien fermé (1), mais ailleurs il en existe de beaux exemples (2). Notons au passage que cette ligature *ερ* se trouve presque uniquement après la lettre *τ*. Sur les trois planches ci-jointes nous avons repéré 23 cas d'as de pique, dont 20 après *τ* (une fois *στ*) (3), 1 après *θ* (4), et 2 après *π* (5). La ligature *εξ*, apparentée, se voit parfois ; celle de *επ* est très rare et peu typique (en général la forme de l'epsilon se distingue encore clairement) (6). Bien que les autres éléments caractéristiques de l'écriture classique en as de pique (7) manquent, le *Vat. gr. 504* emploie le système tachygraphique italo-grec, et l'impression générale que donne l'écriture pourrait faire penser à une origine italienne. Ce manuscrit serait un des plus récents qui montrent l'as de pique.

Dans le colophon du *Vat. gr. 504* (f. 197^{r} ; cf. planche 3) (8) on lit : «*χειρὶ ἰωάννου τοῦ εὐτελοῦς μοναχοῦ καὶ πρεσβυτέρου τοῦ χαλ^{δ}ʹ*». Si ce dernier mot contient une indication géographique – de quelque nature qu'elle soit –, d'où était le scribe ? Nous ne connaissons aucun toponyme italiote qu'on

(1) P. ex. pl. 1, lin. 14, 26 ; pl. 2A, lin. 7, 9 ; pl. 3, lin. 5.

(2) Pl. 2A, lin. 8 ; pl. 2B, lin. 11 ; pl. 3, lin. 4, 6.

(3) Il s'agit de comparatifs, de formes de *ἡμέτερος* et *ἕτερος*, et du mot *πότερον*.

(4) *ἐλεύθεροι*, pl. 2A, lin. 22.

(5) *ἀποπερά<τω>σ<ι>ν*, pl. 1, lin. 5 ab imo ; *καθάπερ*, pl. 3, lin. 6.

(6) P. ex. pl. 2B, lin. 17.

(7) Cf. P. Canart, *Le problème du style d'écriture dit «en as de pique» dans les manuscrits italo-grecs*, dans *Atti del 4° Congresso Storico Calabrese*, Napoli, 1969, pp. 56-57.

(8) Cf. K. and S. Lake, *Dated Greek Minuscule Manuscripts to the Year 1200*, VIII, Boston, 1937, p. 10, pl. 555-559.

puisse rapprocher de $\chi\alpha\lambda^{\delta'}$. Au Mont Athos, par contre, il semble qu'il ait existé un monastère «Chaldos». Mais nous n'en savons plus rien à part le nom (9).

Si $\chi\alpha\lambda^{\delta'}$ cache un nom de personne – ce qui est également possible –, nous nous retrouvons en Orient. Un patrice Chaldos est connu par un acte de janvier 1027 (10). Dans la *Synopsis* de Jean Lazaropoulos, un patrice Jean Chaldos est mentionné dans la région de Trébizonde. Ce Jean Chaldos, d'après N. A. Bées, doit avoir vécu vers le milieu du IXe siècle (11). Peut-on penser à la région de Trébizonde pour localiser notre codex ? Ce n'est pas à exclure.

Il faut en effet attirer l'attention sur un autre élément concernant le *Vat. gr. 504* : la tradition textuelle des œuvres contenues dans ce codex. Pour le texte des *Quaestiones ad Thalassium* de Maxime le Confesseur, le manuscrit se situe dans la tradition orientale : c'est une copie du *Mosquensis S. Synodi 151 (Vlad. 200)*, provenant du monastère de Vatopédi (12). Le texte des *Capita theologica et œconomica* du même auteur, dont nous préparons une édition critique pour le *Corpus Christianorum, Series Graeca*, se situe dans cette même tradition orientale : il ne semble pas avoir été copié sur le manuscrit de Moscou, mais sur un codex apparenté appartenant à la même tradition.

Tout cela n'apporte évidemment pas de preuve définitive, nous en sommes bien conscient. Néanmoins nous croyons qu'il vaut la peine de soulever la question. M. Linos Politis l'a posée également dans un article récent sur la découverte sensationnelle faite au monastère de Sainte-Catherine au Mont Sinaï (13).

Sur deux des illustrations qui accompagnent cet article, on voit de nouveau l'as de pique (pl. 9^a^ et 9^d^). L. Politis lui-même signale cette ligature, dont il dit : «une forme qui ne semble guère attestée, jusqu'à présent, que dans les manuscrits de l'Italie méridionale» (p. 16). Or

(9) Cf. *Νέος Ἑλληνομνήμων*, 9 (1912), p. 223.

(10) Cf. V. Grumel, *Les Regestes des Actes du Patriarcat de Constantinople*, I, 2, Socii Assumptionistae Chalcedonenses, 1936, n° 832.

(11) Cf. N. A. Bées, *Sur quelques évêchés suffragants de la métropole de Trébizonde*, dans *Byzantion*, 1 (1924), pp. 126-127.

(12) C. Laga et C. Steel, *Maximi Confessoris Quaestiones ad Thalassium*, I (*Corpus Christianorum, Series Graeca*, 7), Leuven-Turnhout, 1980, pp. LIX-LX.

(13) L. Politis, *Nouveaux manuscrits grecs découverts au Mont Sinaï*, dans *Scriptorium*, 34 (1980), pp. 5-17.

précisément la planche 9[d] montre un ménée de janvier, palimpseste, dont le texte sous-jacent est syriaque !

Pour un autre manuscrit encore qui contient des as de pique, le *Baroccianus 50* (x[e] s.) ([14]), on a suggéré une origine non-italienne : «In my opinion», dit N. Wilson à son propos, «this is not a form of words that a scribe working in Italy would be likely to use» ([15]). Mais il donne également des contre-arguments ([16]), et, bien que ceux-ci ne soient pas tout à fait décisifs, nous hésitons à accepter ce que présume N. Wilson.

Un rapport de l'as de pique avec l'Orient a déjà été remarqué par G. Devreesse ([17]) et P. Canart ([18]), et mérite certainement une étude approfondie. Le *Vat. gr. 504*, qui semble bien avoir été écrit en Orient, peut contribuer à éclaircir cette question ; il en pose une autre : la ligature en as de pique ne s'est-elle pas maintenue, çà et là, en Orient, jusqu'à une date relativement tardive ?

Constant De Vocht.

(14) Déjà mentionné par P. Canart, *l.c.*, pp. 36, 62, 65 (n. 18).

(15) N. Wilson, *Mediaeval Greek Bookhands*, Cambridge-Massachusetts, 1972/3, p. 16, pl. 20 et 21.

(16) Une remarque affirmant qu'un poème byzantin présent dans le manuscrit, proviendrait d'une église italienne, et une petite pièce écrite dans la tachygraphie typique de Grottaferrata.

(17) G. Devreesse, *Les manuscrits grecs de l'Italie méridionale* (*Studi e Testi*, 183), Città del Vaticano, 1955, p. 36.

(18) P. Canart, *l.c.*, pp. 63 et 67 (n. 52).

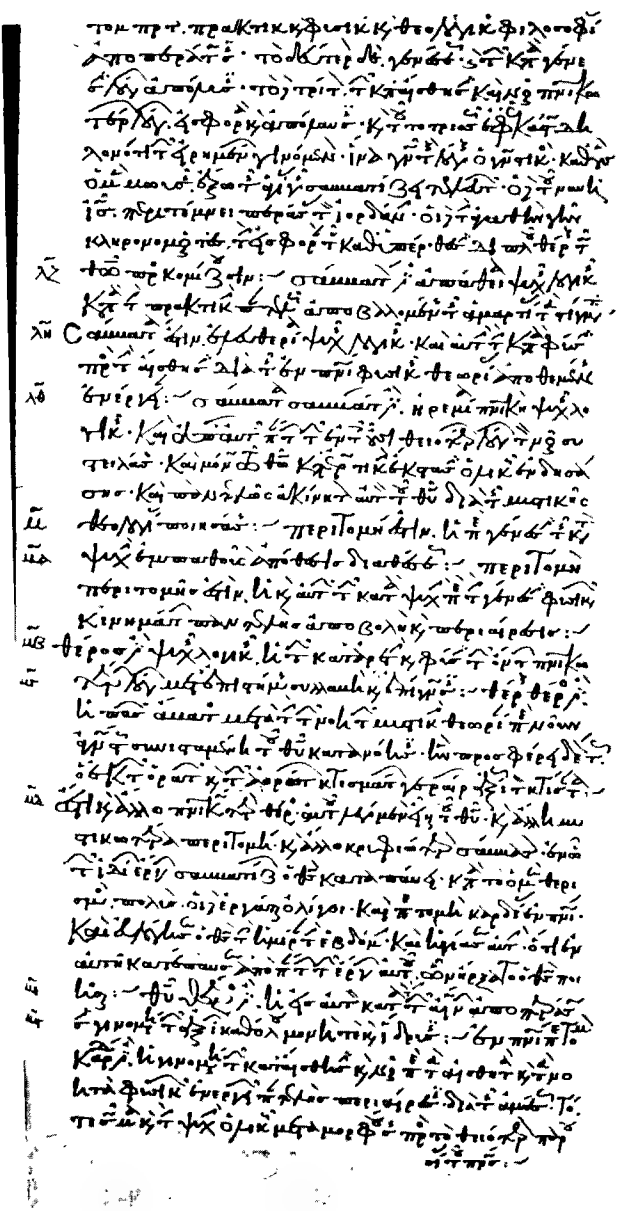

Vat. gr. 504, f. 82r

UNE EULOGIE INÉDITE DE ST SYMÉON STYLITE LE JEUNE

Cette eulogie appartient à M. Henri Pottier, de Waterloo (près de Bruxelles), qui l'a acquise en Syrie en 1980. Je remercie vivement M. Pottier – qui est connu par sa collection de monnaies byzantines et ses travaux en ce domaine – de me l'avoir confiée pour publication.

En effet, dans un ouvrage sur Syméon Stylite le Jeune paru il y a près de quinze ans (1), j'avais consacré une étude aux représentations figurées de ce saint parmi lesquelles une série d'eulogies. Ces eulogies, du grec *εὐλογία*, *bénédiction*, sont des médaillons à l'effigie du saint ; elles étaient fabriquées,de son vivant déjà, dans son monastère pour être distribuées aux pèlerins et suppliants. La série la plus ancienne, qui remonte à une époque allant du milieu du VIe au milieu du VIIe siècle, c'est-à-dire depuis l'édification du monastère jusqu'à l'invasion arabe, est en terre pressée souvent mêlée de cire ; ces eulogies étaient frappées à l'avers seulement, et portent au revers l'empreinte de la paume de la main. Les eulogies de plomb, coulées dans des moules, sont de minces rondelles marquées au revers d'une croix ornée ; elles datent de la reprise d'activité du monastère sous la réoccupation byzantine (969-1074) et ont sans doute encore été fabriquées jusqu'au XIIe siècle.

L'eulogie Pottier a un diamètre de 3,4 à 3,5 cm et une épaisseur maximale de 1 cm. Elle est en terre pressée d'un gris rougeâtre mat, le revers portant l'empreinte de la paume (Fig. 2). A l'avers, la matrice a été appliquée un peu trop bas, de sorte que la partie supérieure du disque de terre n'a pas été frappée et que la partie inférieure de l'image manque (Fig. 1). Cela ne nuit cependant pas à la clarté du sujet. Au centre, le stylite, barbu et coiffé de la cuculle, est représenté en buste au sommet de

(1) *Itinéraires archéologiques dans la région d'Antioche* (avec la coll. de B. ORGELS). – *Recherches sur le monastère et sur l'iconographie de St Syméon Stylite le Jeune* (Bibliothèque de *Byzantion*, 4). Bruxelles, 1967. A compléter par *L'influence du culte de St Syméon Stylite le Jeune sur les monuments et les représentations figurées de Géorgie*, dans *Byzantion*, XLI (1971), pp. 183-196.

la colonne (dont le bas manque) sur un élément intermédiaire qui peut être interprété soit comme un chapiteau, soit comme la balustrade qui le protégeait (2). On ne distingue pas de croix au-dessus de sa tête comme sur certaines autres pièces, mais, selon la formule habituelle, deux anges volant de part et d'autre tendent vers lui des couronnes et l'échelle, qui permettrait d'accéder à son habitacle, est clairement figurée à droite. Le type iconographique particulier de cette eulogie est déterminé par les motifs représentés dans le bas de la composition et qui sont reconnaissables quoique incomplets : à gauche de la colonne, une scène de baptême – baptisé et baptisant étant nimbés et une colombe surmontant la tête du premier – et à droite, une femme assise de profil tenant sur les genoux un enfant aux bras tendus, tous deux nimbés ; au-dessus de l'enfant, un objet indéfinissable occupe le champ, peut-être une lettre ou un encensoir.

Il existe plusieurs eulogies du même type, dont une au Musée d'Antioche et une autre à Dumbarton Oaks. Elles présentent des différences de détail : sur l'eulogie d'Antioche, la tête de l'enfant est clairement surmontée d'une croix ; sur celle de Dumbarton Oaks, la tête du saint est sommée d'une croix et on distingue dans le champ des lettres du mot *ΑΓΙΟC* répété deux fois (3). Le thème de l'eulogie Pottier est donc bien attesté mais n'en reste pas moins d'interprétation difficile. Il ne semble guère possible de mettre les motifs figurés au bas de la colonne en relation avec un passage précis des récits de la vie du saint ou de celle de sa mère sainte Marthe (4). A vrai dire, les divers personnages qui apparaissent de part et d'autre de la colonne sur toute une série d'eulogies de terre ne se laissent pas identifier avec précision, même si certains participaient sans

(2) Sur la position du stylite et son habitacle, cf. *Itinéraires* ..., p. 209 sqq.

(3) *Itinéraires* ..., pp. 155-156, n° 13 et fig. 91 ; M. C. Ross, *Catalogue of the Byzantine and Early Medieval Antiquities in the Dumbarton Oaks Collection, I. Metalwork, Ceramics, Glass, Glyptics, Painting*, Washington, 1962, pp. 76-77 et fig. 92 (il ne s'agit pas du *Trisagion* mais d'une invocation au saint). Ross en signale deux autres en verre à la Walters Art Gallery à Baltimore d'après G. A. Eisen and F. Kouchakji, *Glass, its Origin, History, Chronology, Technique and Classification to the Sixteenth Century*, New York, 1927, II, pl. 132 (je n'ai pas eu accès à cette publication). Une autre, en terre, appartient à M. et Mme Thierry à Étampes, cf. *Itinéraires* ..., p. 156, n. 1 (inédite à ma connaissance).

(4) Pour les textes, cf. P. van den Ven, *La Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune (521-592)*, I. *Introduction et texte grec*, II. *Traduction et Commentaire. Vie grecque de sainte Marthe, mère de S. Syméon. Indices* (*Subsidia Hagiographica*, n° 32), Bruxelles, 1962 et 1970.

doute à des événements réels (5). L'eulogie de Bobbio porte des inscriptions permettant de reconnaître un personnage encensant et un suppliant, mais cela correspond à une idée ou à une pratique générale plutôt qu'à un cas particulier (6). Seuls les personnages figurés sur les eulogies de plomb (qui reproduisent toutes le même schème iconographique) sont identifiables grâce aux inscriptions : ce sont sainte Marthe, mère de Syméon le Jeune, et Conon, son disciple favori. Il s'agit d'une évocation du plus impressionnant miracle de Syméon qui, sur les injonctions de Ste Marthe, ressuscita son jeune disciple mort de la peste (7). Cette image tardive, toujours la même à quelques détails près, contraste avec la variété de celles des eulogies de terre. Certaines de celles-ci ont vraisemblablement été fabriquées avant que la *Vie ancienne* ait été écrite et, si elles se réfèrent à des événements qui se sont déroulés au monastère, elles n'illustrent pas nécessairement le texte. Les passages où il est question des eulogies ne mentionnent que l'effigie du saint. A cet égard, celles qui reproduisent seulement son buste pourraient être les plus anciennes, quoique la colonne ait dû être figurée très tôt comme signe distinctif (8).

Sur les eulogies que nous considérons, le baptême est peut-être une évocation de ceux qui étaient pratiqués au monastère, où subsistent les ruines d'un vaste baptistère – auquel les textes ne font pas allusion, et la femme à l'enfant pourrait être une suppliante. Il semble pourtant qu'il s'agit plutôt d'un Baptême du Christ et d'une Vierge à l'Enfant, d'autant plus que sur certaines eulogies la tête de l'enfant est surmontée d'une croix (dans la *Vie ancienne*, la Vierge n'est guère mentionnée que dans une invocation du saint aux puissances célestes, à propos de la mort et de la

(5) J. LASSUS, *Images de stylites* (*Bulletin d'Études orientales*, II, 1932, 1, pp. 67-82), serait tenté de reconnaître sur une eulogie du Cabinet des Médailles (fig. 2) l'installation du saint sur sa colonne en présence des évêques d'Antioche et de Séleucie, mais cela reste pure hypothèse, cf. *Itinéraires* ..., pp. 153-154.

(6) Cf. *Itinéraires* ..., fig. 113 et p. 141, n. 2, 152 et 177 sqq.

(7) Signalons qu'une nouvelle eulogie de plomb a été publiée par Ph. VERDIER, *A Medaillon of Saint Symeon the Younger*, dans *Bulletin of the Cleveland Museum of Art for January 1980*, pp. 17-27. L'auteur a reconsidéré à cette occasion l'ensemble des eulogies de plomb.

(8) Deux eulogies reproduites par LASSUS, *Images de stylites*, l'une montrant un buste encapuchonné avec l'inscription *CYMEωNHC* (fig. 9), l'autre un pendentif représentant un stylite sur une colonne basse cantonnée de deux croix (fig. 10) me paraissent correspondre à ces premières effigies. Cf. *Itinéraires* ..., n° 17-19, p. 158 pour des pendentifs en verre et, pour les textes, p. 173 sqq.

résurrection de Conon, ch. 129, 38-39). En effet, il ne faut pas négliger l'influence formelle d'autres eulogies ou médaillons portant de tels thèmes, sans qu'ils soient toutefois associés à un stylite. Deux eulogies du Musée d'Antioche représentent une femme assise de profil ayant sur les genoux un enfant à la tête sommée d'une croix, devant un personnage debout : c'est sûrement une Vierge à l'Enfant. Sur une médaille de terre du même Musée figure une Vierge semblable dont s'approchent les trois mages (9). Par ailleurs, on peut signaler que le Baptême du Christ (au revers) et l'Adoration des mages (avec la Vierge de profil, en complément à la Nativité de l'avers) sont représentés sur un médaillon en or conservé à Dumbarton Oaks, sans doute de la fin du VIe siècle (10). La raison pour laquelle les deux thèmes ont été rapprochés et associés à l'image du stylite nous échappe.

Quoi qu'il en soit, cette composition particulière a connu un certain succès puisque, chose exceptionnelle, six exemplaires en sont conservés dont quatre au moins ne sortent pas du même moule (l'eulogie d'Antioche et celle de Dumbarton Oaks sont faites d'une terre rouge cireuse et ont un diamètre de 2,50 cm, mais elles diffèrent dans le détail). L'eulogie Pottier, par la précision de son relief et son état complet de conservation, est l'une des plus intéressantes de la série. Comme les autres, elle doit dater de la période ancienne, probablement de la première moitié du VIIe siècle.

Jacqueline LAFONTAINE-DOSOGNE.

(9) *Itinéraires* ..., n°s 23, 24 et 26, p. 160, et fig. 101, 102 et 104.

(10) Cf. Ross, *Catalogue* ..., II, *Jewelry, Enamels and Art of the Migration Period* (Washington, 1965), pl. A, n° 36. L'Adoration des mages est figurée, avec la Nativité, sous une image de la Vierge trônant de face avec l'Enfant entre deux anges.

MENTION D'UN STYLITE DANS UN PAPYRUS GREC

Jusqu'à présent les noms de deux stylites égyptiens seulement étaient attestés par des textes coptes et éthiopiens : l'un avait vécu au VIIe s., et l'autre aux VIIe-VIIIe s. Pour la première fois un papyrus grec découvert derrière l'église paléochrétienne d'Antinoé lors des fouilles de septembre-octobre 1973 mentionne un stylite. Ce papyrus n'a aucun caractère hagiographique ; c'est un contrat par lequel un certain Aurelios garantit sous serment au Père stylite Jean (*ἀββᾶ) Ἰωάννῃ τῷ θεοφιλε(στάτῳ) στυλλίτῃ*) dont semble dépendre le monastère, que l'ânier Joseph apportera chaque jour au dit monastère une certaine quantité d'eau pendant une durée de six mois. L'ânier a été rétribué à l'avance et le garant s'engage à payer un dédommagement en argent au cas où il faillirait à sa tâche : c'est donc une prestation de travail salarié qui est cautionnée ici.

Dans le papyrus sont notés seulement le mois et l'indiction, mais l'écriture semble bien être du VIe s. sans qu'il soit possible de préciser une date à l'intérieur de ce siècle. Ce moine stylite d'Antinoé n'est jusqu'à présent connu par aucun autre document.

Nous remercions vivement notre collègue Marcel Hombert qui a attiré notre attention sur ce papyrus (PSI inv. Ant. N 73/1), lequel, conservé au Musée Egyptien du Caire, a été publié et commenté par G. Bastianini dans *Papyri Greek and Egyptian edited by various hands in honour of Eric Gardner Turner on the occasion of his seventieth Birthday*, published for the British Academy by the Egypt Exploration Society, London 1981, art. 54 *Malleveria* pp. 198-203.

A. LEROY-MOLINGHEN.

DES SCOLIES AUX *DISCOURS 27-31* DE GRÉGOIRE DE NAZIANZE DANS LE *MS. VINDOB. PHIL. GR. 181* (XVIe SIÈCLE)

L'excellent catalogue du fonds des Ms. philosophiques grecs de la Nationalbibliothek de Vienne décrit exactement le Ms. n° 181 (1). Le texte qui se lit aux ff. 220[v]-231[v] y est présenté comme *Basileios der Gr., Epitoma librorum adversus Eunomium* ; son titre de première main est *Σύνοψις Βασιλ(είου) τοῦ Μ(ε)γ(ά)λου ἐκ τῆς ἑρμηνείας τοῦ πρὸς Εὐνόμιον Γρηγ(ο)ρίου μὴ ἀναγινωσκομένου λόγου* «Relevé du commentaire du *Contre Eunome*, traité non-lu (à date fixe) de Grégoire, par Basile le Grand» (f. 220[v]).

Il s'agit en réalité d'un relevé de scolies se rapportant aux *Discours 27* à *31* de Grégoire de Nazianze. Chaque scolie y est précédée par un lemme relativement court (de deux mots à deux lignes) tiré du texte de cet écrivain : f. 220[v] : *Discours 27*, 10 ; f. 221[r] : *Discours 28*, 1-3, 7 ; f. 221[v] : *Discours 28*, 8-10, 12-13 ; f. 222[r] : *Discours 28*, 13-14 ; f. 222[v] : *Discours 28*, 22 ; f. 223[r] : *Discours 28* : 22, 25-26, 28-30 ; f. 223[v] : *Discours 28*, 30 ; f. 224[r] : *Discours 29*, 1-2 ; f. 224[v] : *Discours 29*, 3 ; f. 225[r] : *Discours 29*, 3-5 ; f. 225[v] : *Discours 29*, 6 et 8 ; f. 226[r] : *Discours 29*, 8 ; f. 226[v] : *Discours 29*, 8 ; f. 227[r] : *Discours 29*, 9 ; f. 227[v] : *Discours 29*, 9-10 ; f. 228[r] : *Discours 29*, 11-12 ; f. 288[v] : *Discours 29*, 12 ; f. 229[r] : *Discours 29*, 13 ; f. 229[v] : *Discours 29*, 14 ; f. 230[r] : *Discours 29*, 14 et 16 ; f. 230[v] : *Discours 29*, 17-18, et *Discours 30*, 17 ; f. 231[r] : *Discours 30*, 18 et 21, et *Discours 31*, 22-23, et 25 ; f. 231[v] : *Discours 31*, 29.

Les *Discours 27* à *31* font effectivement partie du corps des «*Discours* non-lus (à dates fixes)», c'est-à-dire qui n'entrent jamais dans la collection des *XVI Discours* ou «collection des *Discours* lus (à dates fixes)» *οἱ ἀναγινωσκόμενοι λόγοι*, et pour cette raison, ils sont parfois appelés les «*Discours non-lus*» *οἱ μὴ ἀναγινωσκόμενοι λόγοι* de Grégoire le Théologien (2).

(1) H. HUNGER, *Katalog der griechischen Handschriften der österreichischen Nationalbibliothek. 1. Codices historici. Codices philosophici et philologici* (MUSEION, N.F., 2.R., 1, 1), Vienne, 1961, pp. 288-290.

(2) R. DEVREESSE, *Le fonds Coislin* ..., Paris, 1945, p. 49 et p. 219 ; cf. ma com-

Ces cinq homélies (Λόγοι, *Orationes* ou *Discours*) sont dirigées contre Eunome et généralement considérées comme cinq pièces distinctes, contrairement au traité *Contre Eunome* de Basile le Grand, ou à celui de Grégoire de Nysse (3). Il est donc assez surprenant que le titre mentionne ici 'le' *Contre Eunome* au singulier (τοῦ ... λόγου). Formule inhabituelle qui explique sans doute pourquoi une main plus récente que le texte a écrit dans la marge supérieure du f. 220^{v} juste au-dessus du titre grec *Basilii Epitome ex Eunomio* tandis qu'une autre a inscrit sur une feuille volante insérée dans le codex une table des matières mentionnant *Synopsis ex scriptis contra Eunomium*. Il est insolite de traiter les cinq *Discours théologiques* (*Discours 27-31*) de Grégoire de Nazianze comme un seul λόγος. Quelques-unes des scolies du recueil font partie de celles qui sont dans la *Patrologie grecque* et dans la *Byzantinische Zeitschrift*, sous le nom de Basile le Minime (Βασίλειος ὁ ἐλάχιστος) (4). Cette constatation ne suffit cependant point pour résoudre le problème que pose l'anomalie de l'attribution à Basile le Grand.

Le recueil de scolies du *Ms. Vindob. Phil. Gr. 181* pose encore d'autres problèmes : authenticité, originalité, intégrité, origine et histoire du texte. Ces questions donneront lieu à une prochaine publication. Elles ouvrent, semble-t-il, des perspectives qui apporteront un témoignage nouveau relatif à un secteur de la vie culturelle et religieuse des humanistes byzantins.

Justin MOSSAY.

munication *La collection des Discours «non lus à date fixe» de Grégoire de Nazianze, dans le Ms. New York Gordanianus (Goodhartianus) Gr. 44*, dans *IIe Symposium Nazianzenum (Louvain-la-Neuve, 25-28 août 1981)* (Actes sous presse).

(3) Basile LE GRAND, *Contra Eunomium* : *PG*, 29, col. 407-768 ; Grégoire DE NYSSE, *Contra Eunomium Libri* : ed. W. JAEGER, Leyde, 1960 (2e éd.). M. GEERARD, *Clavis Patrum Graecorum*, 2. (CORPUS CHRISTIANORUM), Turnhout, 1974, p. 142 (n° 2837) et p. 209 (n° 3135).

(4) Scolie au *Discours 28*, 13 (*PG*, 36, col. 44 B 1 = ed. P. GALLAY, p. 128, ligne 27), qui se lit dans le *Ms. Monacensis Gr. 34*, f. 315^{v} : dans *PG*, 36, col. 903 A 9 ; cf. R. CANTARELLA, *Basilio Minimo*, I, dans *B.Z.*, 25 (1925), pp. 292-309 ; et II, dans *B.Z.*, 26 (1926), pp. 1-34 : cette scolie dériverait du scoliaste du *Ms. Laurentian. VII, 8* (I, p. 303) ; elle est éditée avec quelques-unes de celles qui se lisent dans les ff. 222^{r}-223^{r} du *Ms. Vindob. Phil. Gr. 181* (II, pp. 15-16). J. SAJDAK, *Historia critica scholiastarum et commentatorum Gregorii Nazianzeni*. I (MELETEMATA PATRISTICA, I), Cracovie, 1914, pp. 37-61.

DE NOUVEAU SUR LA DATE DU *SYNTAGMA* DE MATTHIEU BLASTARÈS

Dans *Byzantion*, L (1980), 338-339 I. P. Medvedev, «La date du Syntagma de Mathieu Blastares» rappelle la datation du *Syntagma* proposée, il y a dix ans, par G. I. Theocharidès, « *Ὁ Ματθαῖος Βλάσταρις καὶ ἡ μονὴ τοῦ κῦρ Ἰσαὰκ ἐν Θεσσαλονίκῃ* », *Byzantion*, XL (1970), 437-459 – à savoir, 1355 au lieu de la date généralement acceptée de 1335 – pour la réfuter, à juste titre, et en conclure que «la date de la composition du Syntagma de Mathieu Blastares doit rester inébranlablement fixée à 1335». L'auteur de l'article remarque, à ce sujet, que même P. B. Paschos, *Ὁ Ματθαῖος Βλάσταρης καὶ τὸ ὑμνογραφικὸν ἔργον του*, Thessalonique, 1978, «bien qu'il utilise largement l'article de Theocharides, passe sous silence la datation nouvelle de ce dernier» et «conserve la date ancienne» – comme, ajoutons-nous, l'ont fait d'autres auteurs aussi, dans l'intervalle.

Les remarques et la conclusion de l'auteur sont, nous venons de le dire, parfaitement correctes. Cependant l'argumentation détaillée consacrée par lui à la réfutation de la datation dite «nouvelle» (1) paraît en quelque sorte

(1) On pourrait y ajouter un argument de plus : La datation «nouvelle» (1355) ferait du *Syntagma* un ouvrage postérieur à l'œuvre principale de Constantin Harménopoulos (*Hexabiblos*, *Epitome Canonum*) dont la date traditionnelle (1345) ou plutôt une datation dans les années 1344-1346 est bien établie (malgré les difficultés présentées à l'intérieur de ces *termini* : v. J. Verpeaux, «Un témoin de choix des œuvres de Constantin Harménopoulos : le Vaticanus Ottobonianus gr. 440», dans *REB*, XXI (1963), 221-231, et maintenant M. Th. Fögen, «Die Scholien zur Hexabiblos im Codex vetustissimus Vaticanus Ottobonianus gr. 440», dans *Fontes Minores*, IV (1980), 256-345, particulièrement 268-275) ; c'est aussi l'opinion de Theocharidès, citée dans l'article de Medvedev : *ἐξεδόθη τὸ 1355 [...] ἐπισκιάσαν καὶ αὐτὴν ταύτην τὴν Ἐξάβιβλον τοῦ Ἁρμενοπούλου*. Or, je crois avoir montré dans quelques publications récentes (« *Ἀνύπαρκτο συνοδικὸν ψήφισμα τοῦ Μιχαὴλ Κηρουλαρίου* », dans *Ἐπετηρὶς τοῦ Κέντρου Ἐρεύνης τῆς Ἱστορίας τοῦ Ἑλληνικοῦ Δικαίου τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν*, XXII (1975), 38-68 ; « *Γύρω ἀπὸ τὶς πηγὲς τῆς Ἐπιτομῆς Κανόνων τοῦ Κωνσταντίνου Ἁρμενοπούλου* », *ibid.*, XXIII (1976), 85-122) que Harménopoulos connaît l'œuvre de Blastarès, qu'il utilise largement, notamment dans l'*Epitome Canonum*.

superflue : le savant russe ne s'est pas aperçu que la date du *floruit* de Blastarès ,ςωμγ' donnée dans la notice du ms. grec 1164 d'Andrinople où puise Theocharidès, comme Medvedev l'a bien dit, correspond exactement à la date généralement acceptée pour la rédaction du *Syntagma* (6843-5508 = 1335) ; la datation 1355, proposée par Theocharidès sur l'autorité de ce témoin, résulte donc d'un simple *lapsus calami* ou d'une faute de soustraction (2).

Cela explique aussi et même justifie le fait, constaté par Medvedev, que cette datation a été passée, depuis lors, sous silence.

Athènes. C. G. PITSAKIS.

(2) B. K. STEPHANIDÈS, *Οἱ κώδικες τῆς Ἀδριανουπόλεως*, dans *BZ*, XVI (1907), 280 qui a publié la notice ne donne pas l'équivalent de la date dans l'ère chrétienne dionysienne ; il n'est donc pas responsable de cette inadvertance.

COMPTES RENDUS

Le dictionnaire du grec médiéval de Kriaras

Ἐμμανουὴλ Κριαρας, *Λεξικὸ τῆς μεσαιωνικῆς ἑλληνικῆς δημώδους γραμματείας 1100-1669*. Tome VII, LXII-414 pp. Thessalonique, 1980.

Avec une belle régularité qui est le fruit de la persévérance tenace de notre excellent collègue de Thessalonique, le Dictionnaire du grec médiéval poursuit sa carrière avec ce tome VII (*ζαβά-καταθλιμμένος*) qui n'est pas loin de nous mener à la moitié de l'entreprise. Nous ne pouvons que redire notre admiration pour l'érudition minutieuse que révèle la rédaction de chaque article ; les sources sont indiquées avec soin, la bibliographie est bien dépouillée et bien exploitée, les données étymologiques sont présentes. Dès à présent, le *Λεξικό* se révèle le *subsidium* indispensable pour tous ceux qui ont à étudier des textes en langue populaire écrits entre 1100 et 1669. On sait (nous nous sommes expliqué à ce sujet dans notre compte rendu précédent : *Byzantion*, t. XLIX, 1979, pp. 555-557) qu'à partir du tome V, Kriaras a rompu brusquement avec la graphie traditionnellement usitée et a adopté une orthographe résolument moderniste (bien que ce système ne recueille pas l'approbation unanime des Grecs d'aujourd'hui) qui supprime les esprits et se borne à indiquer par un point la syllabe accentuée. Dans la préface du présent tome, l'auteur revient à la charge et appelle à la rescousse quelques grands noms de la philologie hellénique, notamment de l'école allemande. Que, bien avant 1100, l'aspiration initiale ait disparu et que le ton de hauteur ait cédé la place à un accent d'intensité, personne n'en doute et, d'autre part, nous ne désirons pas prendre parti dans un débat qui concerne la langue moderne, mais nous persistons à marquer de la réticence à admettre que l'orthographe de termes médiévaux *et antiques* soit ainsi «rajeunie» – nous avons d'ailleurs pu constater que nous n'étions pas seul à voir les choses de cette façon. Cette remarque n'enlève, bien entendu, rien à la valeur éminente du recueil ; on sait d'ailleurs que les philologues sont exercés à transcrire et à interpréter les graphies les plus diverses ...

Les pages κα' à κδ' de ce tome offrent un *index rerum et nominum* se rapportant aux préfaces des sept tomes parus jusqu'ici ; il conviendrait notamment d'ajouter Irmscher J. et Mossay J. Z' ια' σημ.

P. ις', l. 1 lire *Unsere* (au lieu de *Unsre*).

Tous nos vœux accompagnent le travail de la remarquable équipe qui travaille à Thessalonique sous la direction vigilante d'Emmanuel Kriaras.

Maurice LEROY.

Le «Lexikon des Mittelalters», t. I, fasc. 8

Lexikon des Mittelalters. Bd. 1, fasc. 8, *Barnabas von Reggio-Bayern*. Un fasc., Munich et Zurich, Artemis Verlag, cc. 1473-1696. Prix : 32 D.M.

Le huitième fascicule du *Lexikon des Mittelalters*, qui va de «Barnabas von Reggio» au début de l'article «Bayern», se recommande par une série de sujets importants dus à d'éminents spécialistes, et qui constituent autant de *status quaestionis* et de synthèses bien documentées. Une attention toute particulière a été accordée à la bibliographie. On notera ainsi l'article consacré à la barbe (Bart) qui souligne le caractère symbolique du port de cet ornement qui a notamment servi d'élément visible d'opposition entre les clergés oriental et occidental. Citons les articles consacrés à Barthélemy de Grottaferrata, aux moines Bartholomites, à la dynastie Bessarabe, pour nous arrêter aux colonnes consacrées à Basile I et à Basile II le Bulgaroctone par P. Speck, Basile d'Ancyre, Basile le Parakimomène. Des sujets fort intéressants sont abordés : Basileus par H. Enzensberger, la basilique par G. Binding avec les conseils de K. Wessel et de J. Engeman. Les basiliques font l'objet d'un article de P. Pieler, tandis que saint Basile, ses moines et la liturgie qui porte son nom ne sont pas oubliés. Les questions d'architecture se taillent une place considérable avec des articles très soignés, tels : Baubetrieb (cc. 1553-1561), Baugewerbe (cc. 1623-1626), mais où le byzantiniste retiendra surtout l'ample développement réservé à Baukunst (cc. 1631-1665), où l'architecture de Byzance est confiée à K. Wessel, tandis que D. Nagorni traite celle des Slaves (cc. 1650-1661). C'est encore à la plume érudite de K. Wessel que nous devons un copieux aperçu de la décoration architecturale en Europe, en Arménie et en Géorgie (Bauplastik, cc. 1671-1688). L'histoire économique et sociale est bien représentée, notamment par une excellente synthèse sur la condition paysanne (Bauer, Bauertum, cc. 1563-1603) qui ne néglige ni l'espace byzantin traité par M. Kaplan, ni la Russie confiée à H. Russ, ni le S.-E. de

l'Europe (S. Cirkovic). La maison paysanne n'est pas oubliée. Citons aussi les lignes consacrées au coton (Baumwolle).

Par l'importance des sujets traités, par l'érudition des collaborateurs et par l'ampleur de l'information et des bibliographies fournies, ce huitième fascicule du *Lexikon des Mittelalters* apparaît comme un instrument de référence particulièrement utile et bienvenu.

Michel DE WAHA.

Bibliographie sélective d'histoire religieuse

T. CHRISTENSEN, J. H. GRØNBAEK, E. NØRR, J. STENBAEK, *Kirkehistorisk Bibliografi*. Copenhague, G.E.C. Gad, 1979, 1 vol., in-8°, 424 p.

Les travaux de bibliographie demandent une attention scrupuleuse et exigent de leurs auteurs un dévouement tout spécial. On ne peut qu'encourager leur mise sur pied. L'histoire de l'Église constitue assurément un des domaines de l'Histoire qui s'enrichit chaque année d'un grand nombre de publications. Celles-ci sont recensées dans un certain nombre de revues spécialisées dont les rubriques bibliographiques, tenues depuis plusieurs dizaines d'années parfois par des équipes de collaborateurs hautement compétents, ont acquis à juste titre une renommée d'érudition. La bibliographie danoise sous rubrique se veut une bibliographie sélective, et j'avoue ne pas toujours comprendre ce qui a poussé les auteurs à retenir ou à écarter tel ouvrage. Ainsi figure l'*History of the Crusades* de K. M. Setton, mais pas son *The Papacy and the Levant*, ou encore l'*Alcuin et Charlemagne* de Wallach, mais pas ses *Diplomatic Studies* qui donnent une analyse minutieuse des *Libri Carolini*. Pas de trace des travaux de Conte, *Chiese e primato*. Il est certes facile d'adresser des reproches à une bibliographie, mais il faut bien reconnaître que quelque mérite que l'on attribue à l'œuvre des savants danois, celle-ci ne peut constituer qu'une introduction – très générale et parfois dangereuse – à la bibliographie d'histoire religieuse.

M. DE WAHA.

Dictionnaire des philosophies asiatiques

NAUMAN (St. Elmo), Jr., *Dictionary of Asian Philosophies*, New York, Philosophical Library, (1978), XXII + 372 pp. in-8°. Prix : 20 $.

Donner de la pensée «asiatique» une idée suffisante en un ouvrage ramassé, destiné au grand public, est une gageure. L'essai qu'a fait M.

Nauman dans ce but est original. Notons qu'«Asian» s'entend ici en un sens géographique strict : ainsi, nous ne trouvons point de notices aux endroits où l'on eût attendu (peut-être) une mention des sages qui s'illustrèrent dans la péninsule ibérique au moyen âge (une simple allusion à Maïmonide, p. 223). Ce qui heurtera davantage, c'est l'oubli de Manès et du mithrianisme. Et, dans l'ensemble, l'importance relative des articles étonnera sans aucun doute : près de quatre pages sont consacrées à John Dewey (pp. 102-105), contre deux et demie au judaïsme (pp. 222-224). – Mais, avant même de feuilleter le dictionnaire, nous avons ressenti un malaise devant certains jugements de valeur généraux. Un rationaliste ne souscrira pas à des appréciations comme celles de l'introduction (p. x) : «Contemporary Western thought is deficient in ... the coherent explanation of non-material phenomena ; ... the explanation of teleology (purpose), which oddly appears to be miraculous on Western scientific principles». Pourquoi, à la p. xix, cette liste des «dix plus grands philosophes asiatiques» (où nous eussions alors inséré Djîna ; mais l'auteur semble se référer à des critères quantitatifs : voir la mention de Mao Tsé-Toung à la 10e place) ? – Il n'empêche que, malgré ces inégalités et, il faut bien le dire, ces faiblesses, l'ouvrage de M. Nauman mérite quelque attention, notamment à cause des lumières qu'il jette sur la pensée de l'Extrême-Orient, généralement méconnue en Europe.

Pierre HAMBLENNE.

Codicologie, paléographie et diplomatique au C.N.R.S.

La paléographie grecque et byzantine (Paris, 21-25 octobre 1974), Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1977 (Colloques internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique, n° 559), 4°, 587 p., pl., fig.

Les actes de ce colloque du C.N.R.S. qui s'est tenu à Paris en octobre 1974 sont le point d'aboutissement de décades de recherches fructueuses en codicologie, en paléographie et en diplomatique. Ils rassemblent le texte de trente-quatre communications et de trois tables rondes reprenant les grands thèmes abordés. Nous ne pouvons exposer ici les résultats auxquels toutes ont conduit. Nous avons donc choisi de ne mentionner que celles qui ont tout spécialement retenu notre attention.

En codicologie tout d'abord où deux exposés s'attachent à fixer des normes pour la description des livres : J. LEROY, *La description codicolo-*

gique des manuscrits grecs de parchemin, pp. 27-41, insiste sur les éléments essentiels qui doivent être envisagés lors de l'étude de la préparation d'un livre : la matière, la composition des cahiers – à laquelle l'examen du codex *Parisinus graecus* 1604 mené par J. M. Olivier, *Décharges d'encre et étapes de la composition d'un manuscrit*, pp. 61-78, permet d'apporter quelques lumières –, les piqûres, les réglures, qu'il traite de manière particulièrement approfondie, et enfin les signatures tandis que B. Atsalos, *La terminologie médiévale du livre dans ses rapports avec la description codicologique*, pp. 83-90, propose d'élargir le vocabulaire technique de la paléographie et de la codicologie en lui incorporant des termes byzantins. Les communications de J. Irigoin, *Papiers orientaux et papiers occidentaux*, pp. 45-52, et de M. de Pas, *Recherches sur les encres noires manuscrites*, pp. 55-60, se révèlent également fécondes en confrontant les textes anciens avec les techniques de laboratoire les plus sophistiquées.

La section «paléographie» est, elle aussi, riche de mises au point intéressantes et d'apports nouveaux. On peut y distinguer deux lignes de force :

G. Cavallo, *Funzione e strutture della maiuscola greca tra i secoli VIII-XI*, pp. 95-110, analyse, tout d'abord, l'origine graphique, les types et la diffusion de l'onciale byzantine qui, dès la fin du VIIe siècle, fut réservée à des textes scripturaires, liturgiques ou patristiques. A. Blanchard, *Les origines lointaines de la minuscule*, pp. 167-173, étudie la naissance de cette écriture d'un point de vue strictement paléographique tandis que C. Mango, *L'origine de la minuscule*, pp. 175-179, date de la fin du VIIIe siècle les débuts de son utilisation pour la copie des livres, dans le contexte culturel du monachisme stoudite et bithynien. E. Follieri, *La minuscola libraria dei secoli IX e X*, pp. 139-152, distingue deux phases dans l'emploi de la minuscule aux IXe et Xe siècles auxquelles correspondent plusieurs variétés d'écriture en relation étroite avec le type de texte qu'elles servaient à transcrire. J. Irigoin, *Une écriture du Xe siècle : la minuscule bouletée*, pp. 191-198, s'attache précisément à étudier une de ces variétés de luxe, répandue dans la seconde phase définie par E. Follieri et attestée presque exclusivement à Constantinople. H. Hunger, *Minuskel und Auszeichnungsschriften im 10.-12. Jahrhundert*, pp. 201-210, distingue quatre styles de minuscule calligraphique auxquels étaient associés trois types d'écriture majuscule (il suggère d'appeler celle-ci «distinctive») dont l'usage fut en partie responsable du déclin de la minuscule. N. G. Wilson, *Scholarly Hands of the Middle Byzantine Period*, pp. 221-239, étudie le

développement au XIe et au XIIe siècle de la forme cursive de la minuscule – appelée aussi «écriture d'érudit» – attestée partiellement pour la copie de textes classiques mais aussi de documents de la chancellerie impériale et de contrats et propose une révision de la date de quelques manuscrits. Le même auteur, *Nicaean and Palaeologan Hands : Introduction to a Discussion*, pp. 263-266, se penche sur les problèmes que pose l'histoire de l'écriture grecque après la prise de Constantinople en 1204 : il constate, avec l'avènement des premiers Paléologues, l'émergence de deux centres principaux, Constantinople et Thessalonique, et distingue plusieurs styles d'écriture depuis 1270 jusqu'au début du XIVe siècle. C'est précisément à deux de ces types que s'attache H. HUNGER, *Archaisierende Minuskel und Gebrauchsschrift zur Blütezeit der Fettaugenmode. Der Schreiber des Cod. Vindob. Theol. gr. 303*, pp. 283-290, en soulignant la présence au XIIIe et au XIVe siècle, surtout dans les manuscrits bibliques et liturgiques, d'une minuscule archaïsante, parfois bien difficile à dater, en opposition avec l'écriture courante à cette époque et à laquelle il a donné le nom de «Fettaugen». L. POLITIS, *Quelques centres de copie monastiques au XIVe siècle*, pp. 291-295, étudie plus particulièrement l'écriture liturgique et quelques scriptoria où elle était pratiquée. D. HARLFINGER, *Zu griechischen Kopisten und Schriftstilen des 15. und 16. Jahrhunderts*, pp. 327-341, insiste sur la variété des types d'écriture individuels, ce qui n'exclut cependant pas la persistance de plusieurs tendances déjà attestées auparavant tandis que P. CANART, *Identification et différenciation de mains à l'époque de la Renaissance*, pp. 363-369, propose une méthodologie pour l'abord de ce problème important et combien délicat ! L. POLITIS, *Persistances byzantines dans l'écriture liturgique du XVIIe siècle*, pp. 371-376, met, enfin, l'accent sur l'activité de deux scriptoria du Mont Athos et sur la production des excellents copistes des principautés danubiennes.

Les communications dont nous venons d'évoquer brièvement le contenu permettent ainsi de retracer, sans interruption, l'évolution de l'écriture des livres grecs depuis l'introduction de la minuscule : nous pouvons suivre l'épanouissement puis le lent abâtardissement de celle-ci tandis que se développent des formes cursives de plus en plus individualisées et constater, d'autre part, la persistance de types d'écriture traditionnels ou même archaïsants pour la copie de textes à caractère religieux. La récente découverte, au monastère Sainte-Catherine du Mont Sinaï, de nombreux manuscrits en onciale et en minuscule ancienne, datés des VIIIe et IXe siècles, va en outre compléter et enrichir notre connaissance de l'écriture grecque pour une période mal connue – les «siècles obscurs» de

Byzance – et cependant capitale. Elle a également révélé l'existence d'un type d'écriture minuscule différant aussi bien de la «stoudite» que d'une autre variante d'origine orientale à laquelle E. Follieri a donné le nom d'«hagiopolite» ou «byzantino-arabe». Il se pourrait ainsi que le monastère de Sainte-Catherine lui-même ou une région située plus au Nord, vers la Syrie, soit le lieu de naissance d'un troisième type de minuscule livresque normalisée (L. Politis, *Nouveaux manuscrits grecs découverts au Mont Sinaï. Rapport préliminaire, Scriptorium*, 34, 1980, pp. 5-17, plus particulièrement pp. 7-8, 15-16).

Le recensement et l'analyse approfondie de manuscrits attribuables à une région bien délimitée constituent le second aspect envisagé dans la section «paléographie» : P. Canart et J. Leroy, *Les manuscrits en style de Reggio. Étude paléographique et codicologique*, pp. 241-259 ; A. Jacob, *Les écritures de Terre d'Otrante*, pp. 269-281 et P. Canart, *Un style d'écriture livresque dans les manuscrits du XIVe siècle : la chypriote «bouclée»*, pp. 303-318.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à la diplomatique. Elle est construite sur le même schéma que la section «paléographie» : nous rangerons, tout d'abord, au nombre des études à caractère général, la contribution de N. Oikonomides, *Le support matériel des documents byzantins*, pp. 385-415, qui, après avoir tenté de préciser les modes d'utilisation et les caractéristiques des parchemins et des papiers, au départ d'actes s'échelonnant du XIe au XVe siècle, s'appuie sur quelques documents pour suggérer l'existence d'un papier de fabrication proprement byzantine dès le IXe siècle. J. Bompaire, *Quelques problèmes de la paléographie des actes d'archives d'époque byzantine d'après les dossiers du Mont Athos*, pp. 417-422 et I. Dujčev, *Observations méthodologiques sur l'édition des actes de l'Athos : déchiffrement et transcription des anthroponymes, des toponymes et des termes slaves*, pp. 475-483, émettent plusieurs considérations importantes et élaborent une méthodologie tandis que N. Svoronos, *Remarques sur les actes des fonctionnaires*, pp. 423-427, essaie d'établir un classement systématique de ces documents grâce à la richesse de la nomenclature qu'ils contiennent. Une catégorie d'entre eux, les extraits des registres du fisc délivrés par les bureaux provinciaux, est étudiée par J. Lefort, *Observations diplomatiques et paléographiques sur les praktika du XIVe siècle*, pp. 461-468.

Les exposés d'A. Guillou, *Les actes grecs de la pratique juridique en Italie méridionale et en Sicile du IXe au XVe siècle*, pp. 429-432 et de E. Vranoussi, *Contribution à l'étude de la paléographie diplomatique : les*

actes de Patmos, pp. 435-448, s'attachent plutôt à analyser des groupes de documents qui constituent des ensembles bien délimités provenant d'une région particulière. On peut encore citer, dans le même ordre d'idées, les communications de L. MAVROMATIS, *Les actes des princes serbes en langue grecque*, pp. 485-487 et de P. Ş. NAŠTUREL, *Remarques sur les documents grecs des princes roumains*, pp. 489-500, qui permettent de mesurer l'importance de l'influence byzantine sur la diplomatique des états périphériques.

La qualité de la présentation de ce livre ne le cède en rien à celle de son contenu : chaque contribution est précédée d'un résumé analytique en français et suivie d'une discussion – dont le texte a parfois été repris sous une forme succincte sans que nous puissions toujours comprendre les raisons de ces choix. L'illustration est abondante et d'une remarquable clarté. Des indices détaillés facilitent enfin la consultation de ce beau volume qui s'est affirmé d'emblée comme un outil de travail extrêmement précieux et stimulant.

Anne GRANDFILS.

Les fortifications de Constantinople

Bryon C. P. TSANGADAS, *The Fortifications and Defence of Constantinople*. New York, Columbia University Press, 1980. 1 vol. in-8°, XV-332 p., 5 cartes (EAST EUROPEAN MONOGRAPHS, LXXI). Prix : 27,95 U.S. dollars.

L'ouvrage de M. Tsangadas procède d'une étude entreprise en 1964 et présentée comme thèse à l'Université de Michigan. Il ne forme qu'une partie d'un dessein plus vaste dont l'auteur espère accomplir un autre pan par l'étude de l'administration responsable des fortifications, tandis qu'il indique avoir dû renoncer à toute étude archéologique, les autorités concernées n'ayant pas accordé les autorisations de fouille. Les limites de l'ouvrage sont ainsi déterminées. Des livres comme celui de Dagron sur les débuts de Constantinople, ou de Cameron sur le rôle des factions – ici à propos de la construction des murs – n'ont pas été utilisés par M. Tsangadas. Pour la première partie de l'étude, six chapitres sont d'abord consacrés à une caractérisation des différents travaux de fortification de la ville. L'auteur s'efforce de localiser avec précision tous les toponymes connus et de fixer de manière rigoureuse le tracé de la ceinture murale et de ses adjonctions. C'est ainsi qu'il discute en détail et avec perspicacité le

tracé des murs dans la région des Blachernes, apportant des amendements aux observations de ses prédécesseurs. Il montre également les points faibles de cette enceinte que l'assiégeant peut, en certains endroits, commander ainsi que les renforcements progressifs de la défense du front de mer. Le chapitre suivant répertorie toujours les mentions de réparations aux murs, sans toutefois prendre position sur la date de certaines inscriptions. La première partie se clôt sur un court chapitre (pp. 67-78) consacré aux éléments de datation fournis par les matériaux et les méthodes de construction. Il s'agit d'une série de remarques intéressantes, notamment à propos des dimensions des briques, qui se concluent par un certain constat de carence : le manque d'un corpus d'éléments architecturaux (briques, pierres) datés permettant une analyse architecturale et archéologique détaillée des fortifications de Constantinople. La seconde partie de l'ouvrage embrasse les sièges subis par la capitale impériale entre 565 et 867. D'intéressantes précisions sont ainsi apportées à propos du siège de 626, de la tactique des assiégeants et des opérations dans le quartier des Blachernes. Les opérations menées par les Arabes entre 674 et 678 n'ont pas laissé beaucoup de traces touchant aux combats terrestres. Par contre, il semble que le développement de la puissance navale arabe ait fait forte impression, ce qui justifie l'insistance des sources à rapporter ces opérations et les moyens de riposte nouveaux utilisés par les Byzantins. Car, du théâtre d'opérations maritimes dépendait la possibilité de bloquer et d'investir totalement la ville. On comprend dès lors l'intérêt porté à l'utilisation du feu grégeois. L'importance de cette arme amène M. Tsangadas à en discuter la composition et à critiquer sévèrement les théories de Partington. Lors du grand siège de 717-718, le caractère primordial des opérations navales tendant à bloquer ou à débloquer Constantinople apparaît clairement. La destruction des réserves de grains arabes constitue un coup de maître. A chaque fois, il faut remarquer que les Byzantins ont eu toute latitude pour accumuler dans la ville des provisions pour plusieurs années. Un dernier chapitre passe en revue les sièges du IXe siècle. L'auteur, enfin, tire de courtes conclusions (pp. 167-176) de son étude. Celle-ci contient nombre d'éléments dignes d'intérêt qu'il appartient maintenant de compléter par une nouvelle étude architecturale des murs de Constantinople et par l'organisation de fouilles scientifiques.

M. DE WAHA.

L'administration byzantine en Dalmatie

Jadran FERLUGA, *L'amministrazione bizantina in Dalmatia*, Venise, Deputazione di storia patria per le Venezie, 1978, 1 vol. in-8°, 298 p. (MISCELLANEA DU STUDI E MEMORIE, 17).

En 1957, M. Ferluga publiait à Belgrade une étude sur un thème que, jusqu'alors, on ne s'était jamais risqué à traiter dans son ensemble tant la documentation est fragmentaire et dispersée : l'histoire de l'administration byzantine en Dalmatie du IVe s. au début du XIIIe s. (la quatrième croisade marquant la fin de toute forme de souveraineté byzantine sur la région et même de toute prétention de l'Empire à son égard). Ce livre, écrit en serbo-croate, ne put malheureusement être lu que par une minorité de chercheurs. Le texte italien – une nouvelle édition, mise à jour – permettra à un plus grand nombre d'historiens d'apprécier l'intérêt et l'ampleur de l'ouvrage. L'auteur n'hésite pas à franchir les limites de «sa» région chaque fois qu'il le juge nécessaire. Ainsi, il prend soin de souligner les effets des événements extérieurs sur l'administration de la Dalmatie et il s'efforce constamment de comparer les situations locales à celles d'autres provinces de l'Empire. D'autre part, il n'étudie pas seulement l'évolution administrative *stricto sensu* mais il accorde également une grande attention aux changements ethniques et sociaux ainsi qu'aux transformations territoriales et politiques. Il met particulièrement bien en évidence l'importance prise par les cités sous la direction des notables locaux, leur tendance de plus en plus affirmée à l'autonomie, leur individualisation progressive et le fractionnement de la province en plusieurs entités qui résulta de ce processus. L'ouvrage abonde en renseignements utiles pour l'histoire de Byzance, des Slaves du Sud et de Venise. On se réjouira donc de cette nouvelle édition. Un seul regret : l'absence d'une carte de la région.

Jean-Marie SANSTERRE.

Recrutement et conscription dans l'armée byzantine VIe-Xe s.

John F. HALDON, *Recruitment and Conscription in the Byzantine Army c. 550-950. A Study on the Origins of the Stratiotika Ktemata*, Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1979, 1 vol. in-8°, 84 p. (PHILOSOPHISCH-HISTORISCHE KLASSE. SITZUNGSBERICHTE, 357).

L'auteur propose une vue d'ensemble nouvelle des changements survenus dans les méthodes de recrutement des soldats, de Justinien Ier à Constantin VII. En voici les grandes lignes.

Le recrutement était basé sur le volontariat à l'époque de Justinien Ier. Sans être pour autant le fondateur du «régime des thèmes», Héraclius réalisa plusieurs réformes administratives et réintroduisit notamment l'hérédité du service militaire. Cette forme de conscription commença à évoluer dans la seconde moitié du VIIe s. Les troupes furent alors disséminées et établies de façon permanente dans les provinces. Les soldats se mirent à acquérir des biens, en particulier de la terre. Or, la solde devenait de plus en plus irrégulière et la dispersion des unités ne permettait guère de leur faire parvenir les fournitures adéquates. Les conditions de vie des soldats s'en trouvèrent modifiées : les revenus de leurs propres biens en vinrent à assurer leur subsistance et à leur permettre de s'équiper pour remplir leurs obligations héréditaires. C'était chose faite dans les années 730/740. La législation ne se soucie toutefois des *στρατιωτικὰ κτήματα* qu'à partir de la première moitié du Xe s. A cette époque, en effet, la situation économique des *στρατιῶται* se dégradait et l'existence des terres militaires était menacée par un vaste processus d'aliénation. L'État réagit en attachant progressivement les obligations militaires à la terre et non plus à l'individu.

Cette séduisante reconstitution repose en grande partie sur une nouvelle lecture des données des textes législatifs du Xe s. Selon l'auteur, «the anomalies and contradictions of the evidence can ... be resolved, if it is borne in mind that the evidence from legal sources, which is frequently treated as representing a fixed, official terminology, was itself in a state of flux and must be handled with some caution» (p. 81). M. Haldon soumet également les autres sources à une étude fort attentive. Néanmoins, la nature et les lacunes de la documentation – surtout pour les «siècles obscurs» – l'obligent à se contenter parfois d'ingénieuses hypothèses. C'était inévitable et la qualité du travail n'en souffre guère. L'enquête, particulièrement difficile, est conduite avec sérieux et compétence.

Jean-Marie SANSTERRE.

Grégoire le Grand et la société agricole

Vincenzo RECCHIA, *Gregorio Magno e la società agricola*, Rome, Edizioni Studium, 1978, 1 vol. in-8°, X-190 p. (VERBA SENIORUM N.S., 8). Prix : 6.400 lires.

Dans cet ouvrage bien documenté, l'auteur traite des divers aspects de la société agricole tels qu'ils apparaissent dans la correspondance et les

Dialogues de Grégoire le Grand (590-604). Il étudie successivement le patrimoine ecclésiastique, le personnel administratif, les travailleurs de la terre, les *onera*, la production, et est ainsi amené à souligner combien l'homme se trouvait au centre des préoccupations du pape. Grégoire se soucia en effet d'améliorer le sort des humbles (sans remettre toutefois en question leur statut) ; il réagit contre les abus dont ils étaient les victimes ; il veilla aux qualités morales des administrateurs des biens ecclésiastiques (le choix et la formation des hommes comptant davantage pour lui que la transformation des institutions) ; il nomma de préférence des clercs dans l'espoir surtout de disposer d'un personnel désintéressé, voire même tourné vers l'ascèse. Selon Recchia, cette conduite était dictée par des principes qu'on peut dégager des œuvres exégétiques et pastorales du pontife. Il s'agit «dell'*aequalitas naturae*, che dà a tutti gli uomini il diritto di godere dei frutti della natura» et «dell'*ordo dispensationis*, che ristabilisce, dopo il peccato di origine e il conseguente trionfo dell'egoismo, la comunione degli uomini sul piano naturale, base indispensabile della *communio caritatis*» (p. VIII). Plus concrètement, Grégoire voyait aussi dans l'amélioration du sort des travailleurs agricoles un moyen d'augmenter la production dans l'intérêt de la communauté toute entière.

On peut se demander si, malgré sa prudence, l'auteur ne pèche pas de temps à autre par optimisme et n'exagère pas quelque peu les effets des mesures pontificales sur les conditions de vie réelles dans les domaines de l'Église. Il y avait aussi plus à dire sur les rapports entre la grande propriété ecclésiastique romaine et l'État ainsi que, par exemple, sur les associations de paysans et de services – cf., à ce propos, A. GUILLOU, *Des collectivités rurales à la collectivité urbaine en Italie méridionale byzantine (VIe-XIe s.)*, dans *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 100, 1976 (= ID., *Culture et société en Italie byzantine (VIe-XIe s.)*, Londres, 1978, XIV), pp. 316-317, avec l'ouvrage annoncé n. 3, et ID., *La Sicile byzantine. État de recherches*, dans *Byzantinische Forschungen*, 5, 1977, pp. 99-103, 121-122. Recchia, il est vrai, n'a pas eu la possibilité de tenir compte de ces travaux –. Nous n'en sommes pas moins en présence d'un ouvrage de qualité qui mérite assurément de retenir l'attention des chercheurs.

Jean-Marie SANSTERRE.

Traductions latines de textes grecs hérétiques au VIIe s.

Rudolf RIEDINGER, *Lateinische Übersetzungen griechischer Häretikertexte des siebenten Jahrhunderts*, Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1979, 1 vol. in-8°, 82 p. (PHILOSOPHISCH-HISTORISCHE KLASSE. SITZUNGSBERICHTE, 352). Prix : ca. 20 D.M.

On sait que M. Riedinger achève de préparer l'édition des Actes des conciles antimonothélites du Latran (649) et de Constantinople (680/681) pour les *Acta Conciliorum Oecumenicorum*. De patientes recherches l'ont notamment amené à faire une remarquable découverte : à l'exception de quelques lettres latines originales, les Actes du synode du Latran (L) ont été rédigés en grec avant le concile et ont été traduits immédiatement en latin. Cette traduction et celle des Actes du concile de Constantinople (K), réalisée en deux étapes entre 682 et 701, constituent de véritables «Meilensteine auf dem Wege zum Latein des Mittelalters» (p. 14). L'auteur les a déjà évoquées dans des travaux récents ; il poursuit ici son enquête et s'attache surtout à étudier deux cas de traductions différentes de textes grecs quasi identiques. Il envisage d'abord onze fragments de Théodore de Pharan qui, cités dans L et dans K, ont été traduits une première fois en 649 et une seconde, entre 682 (ou plutôt 687, en l'occurrence) et 701. Il passe ensuite à l'étude de deux traductions contemporaines : celles d'un texte qui figure deux fois dans K, un passage de la célèbre lettre de Serge de Constantinople au pape Honorius, repris dans la profession de foi que Macaire d'Antioche fit devant le concile (la lettre de Serge se trouvant aussi dans K). Dans les deux cas, l'édition critique du texte grec et des traductions précède la comparaison proprement dite. Celle-ci est très fouillée et menée avec beaucoup de rigueur. L'auteur utilise notamment les indications de fréquence des mots fournies par un ordinateur. Il a obtenu, en effet, de mettre sur bande magnétique le texte latin de L et K (à l'exception des listes des présents et des signataires) et de réaliser ainsi un index des mots dont il montre fort bien l'utilité.

On lira avec profit les réflexions de M. Riedinger sur l'utilisation de l'ordinateur. On trouvera aussi, bien sûr, de précieuses observations sur les techniques de traduction. En outre – et ce n'est pas le moindre intérêt de cet excellent travail –, on pourra glaner des informations sur d'autres sujets comme les florilèges réalisés à l'époque ou les manipulations de textes patristiques par les monothélites *et* par leurs adversaires.

Jean-Marie SANSTERRE.

Les biographies de Maxime le Confesseur

Raphaël BRACKE, *Ad Sancti Maximi vitam. Studie van de biografische documenten en de levensbeschrijvingen betreffende Maximus Confessor (ca. 580-662)*, Louvain, 1980, XXI-439 pages dactylographiées (Katholieke Universiteit te Leuven. Proefschrift aangeboden tot het verkrijgen van de graad van doctor in de Wijsbegeerte en de Letteren. Groep C : Klassieke Filologie).

Voici une étude qui relance la difficile question de la biographie de Maxime le Confesseur. On sait qu'en 1973, S. Brock a édité, traduit et commenté dans les *Analecta Bollandiana* (91, pp. 299-346) une Vie syriaque de Maxime conservée dans un manuscrit du VIIe ou du VIIIe siècle. Elle a été composée après la mort du Confesseur (662) par un adversaire de sa théologie dyothélite, selon toute vraisemblance un évêque palestinien contemporain, Georges de Resh'aina. Cette découverte paraissait venir à son heure. En 1967, dans la même revue (85, pp. 285-316), W. Lackner s'était, en effet, efforcé de montrer que la Vie grecque de Maxime était une compilation du Xe siècle et qu'on ne pouvait pas accorder crédit aux informations qu'elle était seule à transmettre. Son enquête ne portait toutefois que sur la *Vita S. Maximi BHG*[3] 1234. Elle négligeait notamment une recension bien moins connue, la *recensio Mosquensis* (*BHG*[3] 1233 m). Or, une étude minutieuse de la tradition manuscrite et de la structure des diverses recensions de la Vie grecque ainsi qu'un examen attentif des documents utilisés dans celles-ci ont conduit R. Bracke à une conclusion qui me semble péremptoire : la plus ancienne recension de la Vie a été écrite entre 680 et 700 et la *recensio Mosquensis*, qui date elle-même de la première moitié du VIIIe siècle, constitue le meilleur reflet de ce texte perdu. Les Vies grecque et syriaque ont donc été rédigées vers la même époque.

Quel crédit faut-il attacher aux deux récits biographiques ? M. Bracke souligne que «la fiabilité de la *Vita Maximi* (grecque) varie continuellement non seulement de recension à recension mais aussi, à l'intérieur de la même recension, de section à section» (p. 429). C'est incontestable et l'auteur a, par exemple, tout à fait raison de douter de certains éléments du récit de la répression du dyothélisme (pp. 220-222, 350-351) ou de se méfier des chapitres II et III de la *Vita BHG*[3] 1234 qui, contrairement aux recensions antérieures, évoquent l'origine constantinopolitaine du saint et sa formation (pp. 208-209). Pourtant, on eût souhaité çà et là une enquête

plus approfondie. Ainsi, p. 332, est-il certain que l'omission du *genus* et de la *patria* de Maxime par les plus anciennes recensions ne puisse pas être interprétée comme un désir de dissimuler une origine dont parle la Vie syriaque (celle-ci fait de Maxime un Palestinien, le fils d'un Samaritain et d'une Perse, elle-même esclave d'un Juif) ? D'autre part, p. 210, les contacts du saint avec la cour impériale ne s'expliquent peut-être pas par la fonction qu'il y aurait exercée au dire de la Vie grecque. Comme l'observe J.-M. Garrigues (*Revue Thomiste*, 74, 1974, p. 183), il pouvait avoir été introduit à la cour par son disciple Anastase qui fut secrétaire de la première épouse d'Héraclius. Notons encore qu'en dépit du témoignage de la Vie grecque, un passage du Tome adressé par Maxime au prêtre Marin (*P.G.*, 91, col. 244 C) permet de douter que le saint se soit rendu à Rome vers 640, avant de passer en Afrique (M. Bracke, pp. 345-346, ne prend pas nettement position à cet égard).

L'auteur porte un jugement plus sévère sur la Vie syriaque. Il estime que S. Brock lui attache trop d'importance et il critique vivement le Père Garrigues pour avoir esquissé une biographie de Maxime en complétant les données des sources grecques contemporaines par celles de la Vie en question (*Revue Thomiste*, 74, 1974, surtout pp. 181-189 ; 76, 1976, surtout pp. 410-414). Il s'agit selon lui d'une source dont il y a tout lieu de se méfier tant elle est confuse et malveillante. Au fond, elle ne paraît être à ses yeux qu'une espèce de repoussoir qui incite surtout à étudier avec plus d'attention les sources grecques (cf. pp. 54-55). Comme il ne pouvait pas entreprendre une étude exhaustive de la Vie dans le cadre de sa thèse, il a choisi d'illustrer son propos par trois exemples qui veulent montrer que la pièce en question n'a pas la même valeur que les textes grecs (pp. 12-55). Son argumentation n'emporte toutefois pas l'adhésion.

L'auteur commence par le nombre de participants au concile du Latran de 649 (pp. 12-16). Selon lui, il est impossible de choisir en toute certitude entre les chiffres donnés respectivement par la Vie syriaque (190), par deux autres textes syriaques qui en dépendent (109), par les Actes du concile (105, avec comme référence Mansi, X, col. 863-864) ainsi que par les recensions de la Vie grecque et Théophane le Confesseur (150). Sa préférence va toutefois à ce dernier chiffre. Or, il suffit de compter le nombre des signataires des Actes (Mansi, X, col. 1162E-1168E) pour arriver à un total de 105 évêques, le pape non compris, et on n'imagine guère que l'édition critique du texte vienne modifier substantiellement ce résultat. Il ne paraît donc pas arbitraire de supposer, avec S. Brock (*o.c.*, p. 327), que 190 est une corruption du chiffre 109 attesté par les deux textes

qui dépendent de la Vie syriaque (rappelons que celle-ci ne nous est connue que par un seul manuscrit). On ne serait guère éloigné dans ce cas du nombre véritable. De toute manière, il est risqué d'attacher trop d'importance à ce genre de données chiffrées.

Le deuxième exemple concerne les circonstances de l'arrestation de Maxime (pp. 17-24, cf. aussi pp. 95, 118-119). La Vie grecque affirme que le saint fut emmené à Constantinople en même temps que le pape Martin (le départ de ce dernier eut lieu dans la nuit du 18 au 19 juin 653). La Vie syriaque laisse entendre – de façon assez vague, il est vrai – qu'après le concile du Latran, le Confesseur se rendit de son plein gré dans la capitale pour y propager sa doctrine. M. Bracke estime, pour sa part, que Maxime fut bien arrêté à Rome, mais assez longtemps après le pape, sans doute en 654/655. Je ne crois pas qu'il ait raison d'invoquer la conversation que le saint eut à Rome avec un envoyé impérial du nom de Grégoire (*P.G.*, 90, col. 114D-117C, cf. 124 B). Voir en elle un véritable interrogatoire subi par le Confesseur peu de temps avant son arrestation équivaut à négliger totalement la datation traditionnelle (648/649, avant le concile) qui pourtant convient mieux. Certes, il reste vraisemblable que Maxime ait été emmené de force à Constantinople. A un autre passage souligné par l'auteur – une apostrophe du sacellaire aux hommes de l'exarque présents au premier procès du saint (*P.G.*, 90, col. 117 D-120 A) –, j'ajouterais ce bref extrait tiré lui aussi de la *Relatio motionis* : σοῦ (Maxime) ἀπαρθέντος ἐκεῖθεν (Rome), συνέθεντο (les Romains) τοῖς ἐνταῦθα (*ibid.*, col. 121 B). Mais la mention des hommes de l'exarque ne prouve pas nécessairement que l'arrestation du Confesseur eut lieu peu de temps avant son procès (celui-ci date de 655/656, cf. *infra*). Il est difficile de ne pas tenir compte du témoignage bien connu de l'*Hypomnesticum* selon lequel Maxime et Anastase le Disciple moururent après dix ans de luttes, respectivement le 13 août et le 24 juillet 662 (éd. R. Devreesse, dans *Analecta Bollandiana*, 53, 1935, p. 75, l. 20-27). Si l'on adopte un calcul inclusif, voilà qui nous ramène à 653, sans qu'il faille pour autant conclure que le Confesseur ait été arrêté au même moment que le pape. On en vient dès lors à se demander si les autorités byzantines ne se sont pas tout d'abord contentées d'éloigner le saint de Rome en lui laissant une certaine liberté de mouvement à Constantinople. En l'occurrence, on comprendrait mieux les affirmations de la Vie syriaque.

L'auteur évoque en troisième lieu les relations doctrinales entre Maxime et le patriarche de Jérusalem, Sophrone (pp. 25-53). La Vie syriaque considère que les deux personnages ont la même doctrine et

attribue un rôle dominant à Maxime. Comme elle affirme que ce dernier reçut le nom de Moschion à son baptême, M. Bracke pense que Georges de Resh'aina pourrait avoir confondu en partie le curriculum vitae du Confesseur avec celui de Jean Moschos, le maître de Sophrone. Mais il s'agit d'une hypothèse d'autant plus fragile que Jean est né en Cilicie et non en Palestine. Ensuite M. Bracke attire l'attention sur une profession de foi connue jusqu'alors par des manuscrits qui la mettent sous le nom de Sophrone (éd. Archim. Hippolytos, dans *Νέα Σιών*, 17, 1922, pp. 178-186). D'autres manuscrits en attribuent la paternité à Maxime tandis qu'un autre encore la transmet sans mentionner de nom. Selon l'auteur, une comparaison avec la célèbre Synodique du patriarche (*P.G.*, 87, 3, col. 3148-3200) montrerait que, tout en dépendant de celle-ci, la pièce en question est postérieure à la mort de Sophrone puisqu'elle tient compte du passage du monoénergisme au monothélisme. Il serait tentant de suivre les manuscrits qui attribuent la profession de foi à Maxime bien qu'on doive, pour en être sûr, la comparer aux œuvres du saint. Ce texte permettrait donc d'en savoir davantage sur les relations doctrinales entre le Confesseur et Sophrone. Peut-être ... mais encore faut-il que le patriarche soit mort le 11 mars 638, l'année où fut promulguée l'Ecthèse impériale professant le monothélisme. Or, Ch. VON SCHÖNBORN, dans un ouvrage connu pourtant de l'auteur (*Sophrone de Jérusalem. Vie monastique et confession dogmatique*, Paris, 1972, p. 97, n. 136), a donné de bonnes raisons pour placer le décès un an plus tard. De toute manière, la nouvelle attribution ne ruinerait pas le crédit de la Vie syriaque. On ne doit pas s'attendre, en effet, à ce qu'une pièce de ce genre s'embarrasse fort de subtilités théologiques et distingue savamment entre les idées de deux adversaires du monoénergisme/monothélisme. Quant au rôle prépondérant de Maxime, il s'explique aisément par le sujet même de la Vie. Bref, ses imprécisions en la matière ne jettent nullement la suspicion sur l'ensemble des données biographiques qu'elle renferme. Nous sommes en présence d'un document qu'il faut certes utiliser avec prudence, mais qui ne mérite pas une telle méfiance. En particulier – et c'est naturellement là un point essentiel –, on ne voit aucune raison pour mettre en doute l'origine palestinienne du saint quand bien même Georges aurait relevé son récit de quelques détails de son cru.

Je ne voudrais cependant pas qu'on se méprenne sur les remarques qui précèdent. Elles concernent surtout un chapitre auquel M. Bracke, sans doute faute de temps, n'a pas pu consacrer tout le soin voulu. Elles ne sauraient faire oublier la qualité des deux autres parties de l'ouvrage

consacrées respectivement aux «documents biographiques indépendants et transmis séparément» (pp. 56-182) et à leur utilisation dans les diverses recensions de la Vie grecque (pp. 183-428). L'auteur y fait notamment montre d'une maîtrise peu commune dans l'examen des traditions manuscrites. Et la datation qu'il propose pour la recension la plus ancienne de la Vie grecque ne constitue pas, loin s'en faut, le seul apport de son étude. Ainsi, pour ne reprendre que quelques exemples, on trouve, pp. 114-119, le texte et le commentaire d'une brève scholie inédite du *Vat. gr.* 1912 (xe siècle) faisant allusion à une lettre que le pape Martin, lors de son exil à Cherson (654/655), aurait adressée à Maxime. – Notons cependant que cette lettre pourrait fort bien avoir été rédigée alors que le Confesseur se trouvait déjà à Constantinople. – M. Bracke montre aussi que les *Acta s. Maximi* (*BHG*[3] 1231 et 1233) sont, selon toute vraisemblance, l'œuvre conjointe d'Anastase le Disciple et de Maxime en personne (pp. 132-145). Surtout, il établit de façon définitive qu'il faut dater du 19 avril 658 et non pas du 19 mai 655 la lettre dans laquelle Maxime demande à l'un de ses deux disciples Anastase (Anastase l'Apocrisiaire ?) d'avertir Rome d'une conversation qu'il venait d'avoir dans sa prison avec des envoyés du patriarche (*BHG*[3] 1232). Dès lors, comme l'auteur le souligne avec pertinence, on ne peut plus établir une relation entre l'allusion qui y est faite à une union avec Rome (*P.G.*, 90, col. 132 A) et la mention de la présence à Constantinople d'apocrisiaires pontificaux dans le récit du premier procès du Confesseur (*ibid.*, col. 121 B). Or, cette relation était le seul élément qui permettait de dater le procès de 655 et non du premier semestre 656. Il faut donc renoncer à choisir entre ces deux années (l'auteur observe aussi avec raison qu'il n'y a pas lieu de retenir la date de 654 proposée par le Père Garrigues). Plus important : comme, dans sa lettre, Maxime demande à Anastase d'avertir Rome de la conversation en question, on a souvent attribué à l'influence du Confesseur le fait que le pape Eugène Ier (654-657) refusa de recevoir la synodique du patriarche de Constantinople. La datation établie par M. Bracke infirme évidemment ce point de vue (pour tout ceci, cf. pp. 66-85).

On s'en aperçoit, cet ouvrage sérieux et courageux ne manque pas d'intérêt malgré ses imperfections ; il rendra d'incontestables services. Souhaitons dès lors qu'il connaisse une plus large diffusion dans une version remaniée.

Jean-Marie SANSTERRE.

Les noms et désignations de l'empereur jusqu'au IXe s.

RÖSCH, Gerhard, *ONOMA BASILEIAS. Studien zum offiziellen Gebrauch der Kaisertitel in spätantiker und frühbyzantinischer Zeit.* Un vol., Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1978, in-8°, 179 p., 2 dépliants. ISBN 3-7001-0260-7. Prix : 42 D.M. (BYZANTINA VINDOBONENSIA, X).

La thèse de M. Rösch, présentée à l'université de Heidelberg, éditée par l'Académie des Sciences d'Autriche, est un travail d'une vaste érudition, solidemment bâti et clairement construit, qui honore tant la science allemande que l'activité inlassable de recherche et d'édition de l'Académie autrichienne. ONOMA BASILEIAS, les noms et les désignations de l'empereur, quoique souvent abordés et traités, restent paradoxalement mal connus et, à la lecture de cet ouvrage, on se rend compte de la somme de travail accomplie par l'auteur et de ce qu'il faudrait encore faire pour mieux connaître la titulature impériale. Trois parties à cette thèse. Tout d'abord, un volet analytique (pp. 27-67) qui, en quatre chapitres (titulature des fonctions, qualificatifs et vertus de l'empereur, titre triomphal, formules chrétiennes), passe en revue, de manière détaillée, tous les qualificatifs, toutes les expressions qui entrent dans la titulature impériale depuis Constantin I, et même depuis certains de ses prédécesseurs, jusqu'au IXe siècle. C'est un répertoire commode et bien documenté que complètent très heureusement les annexes au volume. La partie centrale (pp. 69-124) utilise le matériel rassemblé pour tracer l'évolution de l'institution impériale dans les écrits impériaux depuis Auguste jusqu'à Constantin d'abord, des réformes profondes menées par celui-ci ensuite à une autre réforme fondamentale, celle de Justinien et atteindre, enfin, les VIIe et VIIIe siècles pour pénétrer au IXe avec le règne d'Irène. M. Rösch saisit l'occasion pour apporter de très utiles précisions sur l'origine du titre *βασιλεὺς Ῥωμαίων*. Une troisième et dernière partie (pp. 125-158), un peu plus rapide, envisage les désignations de l'empereur en dehors des documents émis par lui, titre quelque peu mal choisi puisque ce sont d'abord les monnaies et les sceaux impériaux qui sont examinés, puis la datation des documents impériaux, tandis que ce n'est qu'ensuite que nous trouvons l'analyse de la datation des lettres n'émanant pas de l'empereur et celle des lettres lui adressées par ses sujets et par des souverains étrangers ainsi qu'une liste des inscriptions à l'empereur. Le volume de M. Rösch, par la richesse et la précision de son information, deviendra rapidement un classique de la diplomatique du Bas Empire et de la Haute période

byzantine. La sûreté de la méthode, développée par l'école autrichienne dans l'étude des intitulations – que l'on songe aux volumes imposants dirigés par H. Wolfram –, se retrouve ici et nous donne quelquefois de très intéressantes leçons. Ainsi en est-il lorsque M. Rosch montre que la chancellerie paraît parfois très lente à accueillir certaines innovations, que celles-ci ne pénètrent pas avec la même célérité ni le même succès dans tous les supports (actes, chroniques, monnaies, ...). Le grand effort d'élucidation fourni par l'auteur procure aux historiens de Byzance et du Haut Moyen Age une base d'une rare sûreté, à partir de laquelle ils pourront aller de l'avant dans leurs commentaires de la signification politique de chaque intitulation. Une liste des titres donnés à l'empereur par ses sujets, une autre des intitulations impériales, un tableau des termes utilisés, classés par empereur, un index de ces derniers, un autre des termes latins, et un dernier des termes grecs complètent fort utilement le volume. Le livre de M. Rösch, ne manquant pas de rendre aux historiens d'appréciables services, ne pourra que se révéler un apport fécond à la recherche byzantine.

Michel DE WAHA.

Un poème inédit de Psellos

MANIATH (*Τριανταφύλλιτσας θ.*), *Ἀνέκδοτο ἔργο τοῦ Μιχαὴλ Ψελλοῦ : ἡ παράφραση τοῦ κανόνα στὴν Μεγάλη Πέμπτη Κοσμᾶ τοῦ Μαϊουμᾶ (ἀνάτυπον ἐκ τοῦ Α' τόμου τοῦ περιοδικοῦ Δίπτυχα, Ἑταιρείας Βυζαντινῶν καὶ Μεταβυζαντινῶν Μελετῶν)*, Athènes, 1979, pp. 194-238 et 2 pl. (résumé en français).

Ce poème inédit, attribué à Michel Psellos et déjà signalé en 1960 par le Professeur A. Kominis, est une paraphrase du Canon du Jeudi Saint, composé par le mélode Cosmas, évêque de Maiouma. Il nous a été transmis en entier par deux manuscrits : les *Vatic. gr.*, 1701 (XVIe s.) et *Bucarest Acad. gr.*, 193 (XVIe-XVIIe s.) ; en outre, sa dernière strophe seule a été conservée par le *Paris. gr.*, 1182 (XIIIe s.) et le *Vindob. phil. gr.*, 321 (XIIIe s.).

Le *Vatic. gr.*, 1701 (V) contient 204 vers répartis en 28 strophes de 4 à 8 vers iambiques ; le *Bucar. Acad. gr.*, 193 (R) en contient 267 répartis en 29 strophes. S'il manque à ce dernier 3 vers qui figurent dans V, il en comporte en revanche 66 de plus, mais l'examen du mètre, de la langue et du sens démontre que ces 66 vers ne sont pas du même auteur que le reste. La paraphrase originelle aurait donc été composée des 204 vers de

V, auxquels il faut en ajouter 2, tombés accidentellement, qui se trouvent dans R, soit en tout 206 vers. Une main postérieure (peut-être le copiste de R) aurait donc ajouté au texte primitif les vers 135 a-i correspondant aux vers 116-126 du canon ainsi que 55 autres vers qui depuis le v. 100 sont introduits de-ci de-là dans le poème. La tradition la meilleure semble conservée par V. Dans son édition, Tr. Maniati a présenté la paraphrase de Psellos en regard du Canon de Cosmas, de manière à ce que les parties correspondantes se trouvent face à face ; les interpolations sont conservées dans le texte, placées entre crochets droits et signalées par le numéro du vers qu'il concerne suivi des lettres a, b, e ... i.

Le poème est attribué par tous les témoins à Psellos et cette paternité n'est démentie ni par la forme métrique (le dodécasyllabe byzantin) ni par la langue, le style ou la pensée en harmonie avec les autres écrits de cet auteur qui ne se borne pas à une simple paraphrase du canon de Cosmas, mais souvent l'interprète librement. Aucun élément ne permet de dater le poème avec certitude, mais peut-être était-il destiné à affirmer la piété de l'auteur, contestée par d'aucuns, et ses vues sur les thèmes dogmatiques envisagés. Une certaine parenté de la paraphrase du tropaire final avec l'*Ἔκθεσις πίστεως* que Psellos fut contraint de rédiger vers 1055 rend plausible cette hypothèse.

Alice LEROY-MOLINGHEN.

Les Juifs à Byzance après 1204

WITTMAYER BARON, Salo, *A Social and Religious History of the Jews*, Vol. XVII, *Byzantines, Mamelukes and Maghribians*, 2e éd. New York et Philadelphie, Columbia University Press, 1980, 1 vol. in-16°, 434 p. ISBN 0-231-08854-X. Prix : 37,5 dollars U.S.

On n'attendra pas de la seconde édition de l'ouvrage du savant américain Salo Wittmayer Baron plus qu'une vue d'ensemble assez générale, voire même rapide, de l'histoire des groupes juifs dans l'Empire byzantin après 1204. Certes, les sources sont rares et souvent peu explicites et cela rend la tâche de l'historien difficile. Mais cette rareté même ne devait-elle pas inciter à la réflexion ? Faisons abstraction de l'adage trop facile selon lequel les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Mais faut-il vraiment avec M. Baron supposer qu'en l'absence de source explicite, il est évident que les Juifs ont dû subir normalement un lot habituel de persécutions ? Faut-il, pour construire une histoire cohérente,

mettre bout à bout un fragment du XIIIe siècle et un autre du XVe, étayé par une supposition se rapportant au XIVe ? Lorsque l'on voit un patriarche de Constantinople déplorer la liberté dont jouissent les catholiques et les autres hérétiques chrétiens ainsi que les Juifs, pourquoi faut-il d'abord attacher beaucoup de prix à cette protestation théorique, et ensuite considérer que les Juifs sont spécialement visés ? Lorsque s'élèvent des plaintes contre la construction d'une synagogue, faut-il s'étonner si elles émanent d'ecclésiastiques et les mettre en avant, tout en remarquant au passage que l'interdiction de construire des synagogues, prise par Théodose II, ne fut jamais respectée, ou n'est-ce pas ce dernier fait qui est caractéristique ? Le laconisme même des sources semble si général que l'on est en droit de se demander s'il est encore bien justifié de faire une histoire des Juifs byzantins, ou si ceux-ci ne furent, tout compte fait, pas plus byzantins que juifs et finalement acculturés à la société où ils vivaient ? Car, il ne faut pas oublier que des travaux récents, comme ceux d'H. E. Mayer, de R. Schwinges, de K. M. Setton, et même l'ouvrage de J. Folda pour l'art tendent à montrer la naissance d'une certaine coexistence pacifique entre groupes religieux, linguistiques et ethniques différents, voire opposés, en Europe orientale et en Asie Mineure. Si la deuxième édition de ce volume, la première datant de 1928, n'est pas inutile, on se gardera cependant d'y voir l'ouvrage de référence sur les Juifs byzantins.

Michel DEWAHA.

La croisade de 1204

J. GODFREY, *1204 The Unholy Crusade*. Oxford, Oxford University Press, 1980. 1 vol. in-8°, XII-184 p., 16 ill., 6 cartes. Prix : 12,5 Livres.

La Croisade de 1204 n'a pas fini de passionner les esprits et de susciter des questions. Nous avons dit, ici, ce que nous pensions des ouvrages de M. D. Queller et de J. Longnon. Le livre du révérend John Godfrey ne prétend pas faire œuvre novatrice, mais s'adresser au public cultivé. Il est néanmoins construit de manière solide, appuyé sur une sérieuse documentation, une bibliographie bien maîtrisée et constitue une bonne introduction à l'histoire de la plus discutée des Croisades. Tout particulièrement, on saura gré à M. Godfrey d'avoir consacré quatre chapitres (38 p.) à une évocation de la notion de croisade, des relations entre Byzance et l'Europe occidentale d'une part, entre Byzance et l'Islam d'autre part, à la situation de l'Église. Il y a là une large vue générale qui si

synthétique qu'elle soit, et malgré quelques points contestables, permet de comprendre certaines réactions. L'auteur ne craint pas de mettre en avant les bonnes relations entre Byzance et l'Islam, parfois plus proches l'un de l'autre que Byzance ne l'était de l'Occident. Cette notion de coexistence pacifique a été récemment bien étudiée. D'autre part, il a parfaitement raison de montrer une certaine détérioration des relations entre Constantinople et l'Occident, les craintes d'invasion ressenties par les Byzantins, les visées de plus en plus précises de certains princes occidentaux sur Constantinople. Certes, je peux moins suivre M. Godfrey dans ses affirmations sur la primauté romaine, sur les circonstances du Grand Schisme, ou encore et surtout sur le traité avec Venise et la fixation du contingent des Croisés. Les recherches récentes montrent que l'effectif prévu n'avait rien d'impossible. Le chapitre 6 constitue une courte mais bonne synthèse des relations entre Venise et l'Orient. Ce rassemblement des Croisés à Venise donne l'impression d'une désagrégation certaine de l'ost, initialement prévu, et dont il semble difficile de rendre seule responsable l'indiscipline des chevaliers. Dans quelle mesure ceux-ci avaient-ils une certaine connaissance de la possibilité d'une diversion par rapport au projet initial ? Sur l'épisode tragique de Zara, on préférera à l'exposé très ramassé de M. Godfrey les développements plus nuancés de D. Queller et de K. M. Setton. Après un bon aperçu de Constantinople, de ses richesses économiques,de sa profusion de reliques qui fascinaient les Occidentaux, de sa civilisation, l'auteur narre le premier siège de la ville par les Croisés, l'installation d'Alexis IV, avant d'évoquer les tensions qui se firent alors jour entre le jeune empereur et ses alliés. La mort brutale d'Alexis IV précipite les événements et amène la conquête de la ville et sa mise à sac. L'auteur consacre encore un chapitre à l'Empire latin de Constantinople et il analyse ensuite les réactions à la conquête de Constantinople, montrant comment Innocent III s'accommoda rapidement d'une entreprise qu'il avait pourtant condamnée. Ce chapitre est sûrement un des meilleurs dans la mesure même où ce sujet attire peu les historiens. La survie de l'Empire byzantin (à Nicée) clôt l'ouvrage, complété par de bons index.

L'ouvrage de M. John Godfrey n'avait pas pour ambition de donner de la Croisade de 1204 une vue nouvelle. Il remplit fort honorablement son rôle : donner une image claire, non romancée et exacte de la Quatrième Croisade et il servira de bonne introduction à tout qui voudra se documenter à ce sujet.

M. DEWAHA.

Un voyage en Terre Sainte

J. HEERS, G. DE GROER, *Itinéraire d'Anselme Adorno en Terre Sainte (1470-1471)*. Paris, Éditions du C.N.R.S., 1978, un vol. in-8°, x-510 p., 1 carte, 2 ill. (SOURCES D'HISTOIRE MÉDIÉVALE PUBLIÉES PAR L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES). ISBN 2-222-02206 1. Prix : 290 FF.

Pendant longtemps, les Croisades ont mobilisé la majeure partie de l'intérêt porté par les historiens aux relations entre l'Occident et l'Orient. Heureusement, il n'en est plus de même aujourd'hui et l'on commence à connaître mieux les rapports entre deux mondes trop souvent présentés comme fermés l'un à l'autre. Depuis la monumentale «Méditerranée» de Fernand Braudel, on a vu surgir de nombreux travaux et colloques qui ont mis en relief les points de contact entre des mondes très différents. Parmi eux, on citera le deuxième volume de l'imposant ouvrage de K. M. Setton, *The Papacy and the Levant*.

Les projets de Croisade d'Aeneas Sylvius Piccolomini, le pape Pie II sont bien connus depuis longtemps ainsi que l'écho qu'ils trouvèrent à la Cour de Bourgogne, auprès de Philippe le Bon qui prononça le vœu du Faisan. Plus récemment, R. J. Walsh consacrait une intéressante étude aux projets de Croisade de Charles le Téméraire (*Journal of Medieval History*, 1977, pp. 53-85 ; c. r. *Byzantion*, XLVIII, 1978, p. 629). Il n'empêche que l'étude des relations entre pays chrétiens et pays musulmans et turcs repose, aujourd'hui encore, en grande partie sur des sources narratives, des chroniques, de rares relations de voyage, les sources ottomanes restant trop peu exploitées, malgré, de brillantes exceptions comme l'ouvrage de H. W. LOWRY, *The Ottoman Tahrir Defters as a Source for Urban Demographic History : the Case Study of Trabzon* (ca. 1486-1583), Los Angeles, 1977 (c.r. *Byzantion*, XLIX, 1979, pp. 587-590). On accueillera donc, avec une faveur toute particulière, la publication par J. Heers et G. de Groer de l'Itinéraire d'Anselme Adorno et de son fils Jean en Terre Sainte en 1470-1471. Car ce texte présente des caractéristiques très particulières. Il y a tout d'abord l'origine et la formation des deux Adorne. Issus d'une importante famille génoise dont une partie s'était fixée depuis longtemps à Bruges, les Adorne ont marqué très tôt de l'intérêt pour Jérusalem. Pierre Adorne, le père d'Anselme, fit construire entre 1427 et 1435 la chapelle privée dite du Saint-Sépulcre ou de Jérusalem, qui procède plus ou moins fidèlement du modèle

hiérosolimitain (sur ce monument, outre les références p. 12, voir la thèse inédite de G. BRESC-BAUTIER et son article dans *Revue d'Histoire de la Spiritualité*, L, 1954, p. 319-342, surtout pp. 337-342). Cette construction suit deux voyages de Pierre en Terre Sainte. Anselme Adorne, qui joue un certain rôle politique à la Cour de Bourgogne et auprès du roi d'Écosse Jacques III, ne semble pas avoir organisé ce voyage dans des buts politiques ou militaires (espionnage). Son voyage en Terre Sainte, dont le journal est tenu par son fils et compagnon Jean, est bien d'abord et avant tout un pèlerinage, une œuvre de dévotion personnelle. Ce qui en fait tout l'intérêt, c'est qu'Anselme possède assurément une forte personnalité et que celle-ci va donner au pèlerinage un aspect tout à fait particulier. Car les Adorne suivront un itinéraire nouveau, bien différent du trajet habituel des pèlerins organisé de manière quasi officielle par la république de Venise. Ils s'embarqueront à Gênes et gagneront de là Tunis. Cette particularité remarquable nous vaudra une description du royaume de Tunis pleine d'intérêt et très détaillée. Il m'a semblé que c'était la partie de leur description où nos voyageurs se sont sentis le plus à l'aise en milieu musulman. Leurs jugements sur les édifices, les institutions, le personnel dirigeant et les hommes prennent dans cette partie de leur récit un ton relativement serein. Les marques d'intolérance religieuse se feront plus nombreuses par après, tout autant vis-à-vis des musulmans que des autres confessions chrétiennes. L'originalité des deux Brugeois nous fournit une source très appréciable sur le royaume de Tunis de l'époque. Les renseignements sont peut-être un peu moins neufs sur Alexandrie et sur le Caire. La première ville porte encore les traces de la «croisade» du roi Pierre II de Chypre. En ce qui concerne les relations des Adorne avec la population, on éprouve un étrange sentiment. Nos pèlerins sont souvent confortés par des femmes, qui leur offrent des douceurs dont ils sont très friands, et qu'ils décrivent avec complaisance. Quant aux hommes, dont ils ne connaissent pas la langue, ils seraient presque tous menteurs et voleurs, n'agissant correctement que par contrainte. Pourtant, nos voyageurs sont reçus dans la famille de leurs serviteurs et bien traités, ce qui ne les empêche pas de se plaindre et de trouver qu'ils demeurent là trop longtemps. On sent, au milieu de dangers bien réels, une méfiance systématique, une incompréhension que renforce une impatience bien compréhensible. Des précisions très intéressantes nous sont fournies sur les réactions en Égypte, après la prise de Négropont : l'Égypte se sent menacée par les Turcs et une distinction très nette entre ceux-ci, en pleine expansion, et le monde sédentaire des Égyptiens et plus pacifique des

marchands hostiles à cette conquête se marque, sans toutefois que les Adorne en tirent des conclusions politiques à l'usage des princes européens. Comme on pouvait s'y attendre, la description des lieux saints occupe une place importante dans l'ouvrage. Vu l'itinéraire très particulier de leur voyage, les Adorne nous fournissent d'utiles relations sur le monastère du mont Sinaï, ses moines et leurs rapports avec les populations voisines, ainsi que quelques descriptions architecturales. Ils s'étendent, bien sûr, très longuement sur la description de Jérusalem et de ses nombreux monuments, tout particulièrement du Saint-Sépulcre, notant la présence des offices des diverses confessions chrétiennes, ainsi que des autres villes saintes Nazareth, Bethléem. Non seulement, les grands monuments sont évoqués, mais aussi des maisons, des fontaines, des pierres diverses qui sont considérées comme ayant vu se dérouler des événements de l'Ancien et du Nouveau Testament (ainsi les pierres où se tinrent Pilate et Jésus). D'un intérêt très considérable pour l'historien, les descriptions de Damas et de Beyrouth ainsi que les renseignements sur les communautés chrétiennes qui y vivent. Le témoignage des Adorne sur les chrétiens de Damas est un des rares documents sur cette communauté. Le voyage de retour mène Anselme et Jean à Rhodes, dont ils soulignent l'importance stratégique, ainsi que dans les Cyclades, dont plusieurs nous sont décrites tout comme l'île de Chypre.

Précédées d'une courte mais substantielle introduction suivies d'un bon index, l'édition et la traduction du manuscrit de Jean Adorne par J. Heers et G. de Groer mettent à la disposition des historiens de l'Orient et de l'Occident une source qui, pour ne pas être inconnue, n'en était pas moins insuffisamment exploitée, car toujours inédite. On félicitera donc les auteurs de cette heureuse initiative.

M. DE WAHA.

Syméon, archevêque de Thessalonique

David BALFOUR, *Politico-historical Works of Symeon Archbishop of Thessalonica (1416/17 to 1429)*, critical Greek text with introduction and commentary, Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1979, 1 vol. in-8°, 319 p., 1 pl. (WIENER BYZANTINISCHE STUDIEN, XIII). Prix : 60 D.M.

Syméon, archevêque de Thessalonique de 1416/1417 à la mi-septembre 1429, n'était connu que par ses écrits théologiques et liturgiques.

On ignorait quasi tout de sa personne. La présente étude comble largement cette lacune et apporte en outre de nombreuses informations sur l'histoire de Thessalonique peu avant sa prise par les Turcs en 1430.

M. Balfour a trouvé vingt œuvres inédites de Syméon dont la plupart sont conservées dans un seul manuscrit, contemporain de l'auteur, le *Codex* 23 de la Bibliothèque publique de Zagora. Il édite, traduit partiellement et commente huit textes particulièrement utiles pour l'histoire de la période et la personnalité de l'archevêque. Un long discours en l'honneur de S. Démétrius constitue la pièce maîtresse du dossier. Syméon y évoque les relations byzantino-turques de 1387 à 1422 et décrit les événements qui eurent lieu à Thessalonique de 1422 à 1427 (notamment le blocus de la ville par les Turcs ainsi que les tensions internes qui précédèrent et accompagnèrent la cession de la cité aux Vénitiens en 1423). C'est dire l'intérêt d'un écrit riche également en données prosopographiques.

Dans les conclusions générales, on trouvera le bilan de ce que les *inedits*, combinés aux sources vénitiennes, nous apprennent sur la vie de Syméon et son orientation politico-religieuse. Avec chaleur et beaucoup de finesse, l'auteur dégage la figure attachante d'un homme intègre dont l'épiscopat fut souvent un véritable martyre. Malgré une santé fort précaire, ce moine dut assumer une charge qu'il n'avait pas souhaitée dans des circonstances difficiles. Défenseur de l'Orthodoxie et de l'Empire, ne voulant ni la soumission aux Turcs, ni l'Union avec les Latins, il connut des moments particulièrement pénibles lors de la crise de 1422-1423 : il fut alors en butte à l'hostilité du parti pro-vénitien de Thessalonique et, d'autre part, à celle de la majorité de la population favorable à la reddition aux Turcs. Ensuite, bien qu'il n'ait pas été partisan de l'appel à Venise, il accepta la domination de la Sérénissime ; il prôna la soumission aux nouvelles autorités et collabora avec elles pour la défense de la ville. Cette attitude lui permit de sauvegarder, pour l'essentiel, l'indépendance et les privilèges de son Église.

Huit appendices au commentaire, une bonne bibliographie et trois *indices* terminent ce beau livre dont on recommande la lecture.

Jean-Marie SANSTERRE.

Relations commerciales entre Byzance et l'Occident

R. S. LOPEZ, *Byzantion and the World around it : Economic and Institutional Relations*. Londres, Variorum Reprints, 1978, 1 vol. in-8°, 312 p., 9 planches (VARIORUM REPRINTS, COLLECTED STUDIES, 85). ISBN 0-86078-030-9.

Variorum Reprints se devait d'inclure dans sa collection quelques-uns des articles les plus connus de Robert S. Lopez, dont le rôle stimulant dans les recherches d'histoire économique et d'histoire byzantine est bien connu. L'auteur, qui est responsable du choix des textes reproduits, a voulu axer ce volume autour du thème des relations commerciales entre Byzance et l'Occident. Ceci nous donne quatorze contributions, dont la plus ancienne date de 1942 et la plus récente de 1976. C'est précisément par sa participation aux mélanges Gieysztor (1976) que R. S. Lopez a tenu à commencer le volume. Ce texte de 1976, qui prétend opposer l'économie byzantine et l'économie occidentale, puis expliquer comment, alors que l'occidentale connaissait une progression remarquable, celle de Byzance tendait à s'écrouler, constitue peut-être une brillante synthèse, mais on est obligé de constater que les idées défendues ne sont guère démontrées ni évidentes. Dans ce diptyque, la présentation du volet occidental péchant par une méconnaissance quasi complète des recherches d'histoire agraire et sociale menées depuis près de trente ans, est à ce point déformée que l'on hésite à suivre l'auteur. En ce qui concerne l'Empire byzantin lui-même, les vues de M. Lopez devraient être soumises à une vérification en profondeur. Car, à la lecture des travaux d'E. Patlagean et de J. Lassus qui tira remarquablement parti des fouilles d'Antioche, on peut se demander si le «grand» commerce, si cher à M. Lopez, est bien significatif de la productivité économique d'un vaste empire ou si les humbles marques du trafic local n'ont pas finalement une signification plus profonde que les premières. L'auteur donne l'impression de vouloir comparer les républiques marchandes italiennes et Byzance, ce qui est, en bonne méthode, impossible. A la lecture de la thèse de Patlagean, on peut se demander si, précisément, l'Empire byzantin n'est pas la victime d'une administration fiscale de plus en plus dévorante devant une situation économique profondément modifiée, assez proche de celle de l'Occident, mais où du fait même de la ponction fiscale, l'accumulation devient impossible et les réinvestissements nuls. Dès lors, faire de Byzance des «*beati monoculi*» en face d'aveugles Occidentaux

semble une vision de la problématique des relations Byzance-Occident qui ne correspond plus aux exigences de la recherche actuelle.

Pour le reste, on trouve dans ce volume des classiques tel *The Dollar of the Middle Ages* (Journal of Economic History, XI, 1951), des contributions à l'histoire commerciale (*The Silk Industry in the Byzantine Empire*, Speculum, XX, 1945 ; *Du marché temporaire à la colonie permanente : l'évolution de la politique commerciale au Moyen Age*, Annales ESC, IV, 1949 ; *Les influences orientales et l'éveil économique de l'Occident*, Cahiers d'Histoire mondiale, I, 1954 ; *The Role of Trade in the Economic Readjustment of Byzantium in the Seventh Century*, Dumbarton Oaks Papers, XIII, 1959 ; *L'importanza del mondo islamico nella vita economica europea*, Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, XII, Spolète, 1964 ; *Il problema della bilancia dei pagamenti nel commercio di Levante*, Venezia e il Levante fino al sec. XV, Florence, 1973 ; *Foreigners in Byzantium*, Miscellanea Charles Verlinden, 1974), numismatique (*La crise du besant au Xe siècle et la date du Livre du Préfet*, Mélanges Henri Grégoire, II, 1950), à l'histoire du droit et des institutions (*Byzantine Law in the Seventh Century and its Reception by the Germans and the Arabs*, *Byzantion*, XVI, 1942-43 ; *Marquis et monostratèges*, *Mélanges Crozet*, 1966). Signalons aussi à côté du texte sur l'origine du mérinos (The Joshua Starr, Memorial Volume, 1953), les recherches de Lopez sur les liens entre l'Angleterre et Byzance (*Byzantion*, XVIII, 1946-48), heureusement confirmées ces dernières années par la byzantiniste C. N. Cigaar. C'est un florilège intéressant et commode que *Variorum Reprints* nous fournit d'une œuvre qui marqua incontestablement les recherches d'histoire économique.

M. DE WAHA.

Les fourrures en Occident à la fin du moyen âge : trafic, production, échanges commerciaux

R. DELORT, *Le commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Age (vers 1300-vers 1450)* Rome, École Française de Rome, 1978 ; 2 vol. in-8°, LXVI-1383 p., 10 planches (pp. LVII-LXVI), 103 tableaux, 8 cartes (BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME, fasc. 236).

Commencée en 1955 et défendue en 1975, fruit de vingt ans de recherches et de labeur incessant, la thèse, que Robert Delort consacre au commerce et à l'usage des fourrures en Europe entre la fin du XIIIe siècle et

la fin du XVe, constitue un monument d'érudition et une somme d'informations imposante. Par l'étendue de son information, mais aussi par l'ampleur donnée à la problématique, par la volonté de ne négliger aucun des aspects de la production, de la commercialisation dans toute sa complexité et de l'apprêt des fourrures, l'ouvrage de M. Delort forme un tout de grand intérêt proposant une analyse, puis une explication globale du phénomène de la fourrure. Une partie très importante de ce livre magistral concerne, bien entendu, l'Europe Occidentale et le commerce de trois places primordiales : Londres, Bruges et Venise qui exercèrent un rôle de premier plan dans le trafic des fourrures. Le spécialiste de Byzance, et plus encore celui de l'histoire slave et russe, aurait toutefois tort de négliger ces parties du livre. Car, il apparaît fort bien que la structure de la demande, l'organisation de la transformation du produit brut, les contingences financières, tous facteurs propres à l'Europe Occidentale ont profondément modelé le commerce de la peau et donc, finalement, la vie économique d'une grande partie du monde slave.

L'érudition de M. Delort lui permet de dresser un tableau du trafic de chaque sorte de fourrure. Il y a là une série de monographies des plus utiles à l'historien. C'est ainsi que le savant français a pu élucider le mystère des «roys», ces fourrures mystérieuses, ainsi appelées sur les marchés méditerranéens et avignonnais. Par de patientes recherches, l'auteur parvient à montrer que roy = koninghe, terme qui en allemand ou néerlandais est fort proche de connijn, lapin. Une confusion phonétique a donc pu se produire. Mais, M. Delort va plus loin, car, il remarque que Flamands et Allemands connaissent, à partir d'une certaine époque des «connijnen» et des «koninghen». Il parvient alors à montrer que le «koningh» est le lapin blanc, par adaptation du pelage au milieu. C'est le lapin introduit dans les pays slaves et en Russie par les Allemands. Et là, la confusion de prononciation a pleinement joué, puisque cet animal, si peu imposant, est appelé par les Russes «kral», petit roi. Cette désignation s'est alors transmise, en sens inverse. Allemands, puis Flamands et Français adoptent le terme de «roy» pour désigner la fourrure du lapin blanc, bien plus estimée que celle du lapin roux. M. Delort apporte ainsi plus qu'une solution élégante à une question piège d'érudition. Il parvient à retracer toute l'importance d'un mouvement de fourrures dont la provenance était ignorée jusqu'à présent, mais aussi à établir ce fait qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire économique de l'implantation artificielle du lapin dans certaines régions slaves. Et ceci nous incite à insister sur l'attention portée par l'auteur aux biotopes des animaux à fourrure et à leur mode de vie.

Ceci permet au savant français de montrer tous les aléas, toutes les incertitudes de la production de la fourrure, et donc l'instabilité relative du marché, mais aussi de la profession de marchand de fourrure. On comprend alors que les spécialistes du trafic de la fourrure soient des exceptions et que, jusque dans les pays réputés grands producteurs, comme la Russie de Novgorod ou de Moscou, le commerce des fourrures n'atteint par les proportions escomptées d'une part, et qu'il se trouve toujours associé à d'autres activités. D'un intérêt tout évident pour l'historien des Slaves et de la Russie, se révèlent les chapitres consacrés aux courants d'échanges, tant à leur géographie et à ses répercussions économiques qu'aux incidences des événements politiques sur le trafic des fourrures. On trouvera dans ces pages d'excellentes analyses des activités du carrefour lévonien, des villes mendes, de la présence de l'Ordre Teutonique. Il faut également s'arrêter à l'analyse de la conjoncture tentée par M. Delort, et surtout à son étude des liens entre le commerce et la politique. Les territoires slaves, et surtout la Russie, représentent assurément l'aire de production la plus vaste, et même l'unique pour certaines productions. Les marchands allemands, et essentiellement la Hanse, ont essayé de contrôler ces marchés, parfois avec succès, mettant la main sur les fourrures scandinaves, s'implantant non sans réussite en Pologne et en Lithuanie, poussant dangereusement vers Smolensk. Le but suprême était bien entendu Novgorod. Et l'auteur de rappeler les traités conclus dans cette dernière ville entre les princes russes et les Allemands, montrant au travers de leur nombre, de leurs similitudes et de leurs différences toute l'âpreté du monde des affaires russo-allemand. On retiendra le commentaire des conséquences de la prise de Novgorod, en 1478, et de la réorientation du trafic vers Moscou, qui devient alors une plaque tournante de grande importance, dont la situation géographique même tend à donner aux routes vers le Sud et la Méditerranée un regain d'activité par rapport à la voie de la Baltique privilégiée par Novgorod. Cette ville joue bien dans la commerce des fourrures un rôle éminent que les textes et les fouilles confirment. M. Delort fait largement appel aux résultats des analyses archéologiques menées par les savants soviétiques, et notamment aux statistiques concernant la faune. Son livre se révèle des plus utiles pour l'étude des relations entre le Russie – et Novgorod en particulier – d'une part, et l'Europe Occidentale, d'autre part. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler, ici, les traces d'échanges dans l'autre sens, et notamment le plomb de drap de Tournai trouvé à Novgorod et publié par J. Blankoff.

Bien complétée par d'abondants index, enrichie de nombreuses cartes et tableaux, la monumentale thèse de doctorat d'État de M. Delort mérite, sans conteste, les plus vifs éloges. Si elle est appelée à renforcer notablement les connaissances de l'historien de l'Europe Occidentale, il ne fait pas de doute qu'elle remplisse le même rôle auprès des spécialistes de l'histoire slave et russe.

M. DE WAHA.

Les Rhodopes au XIVe s.

Catherine ASDRACHA, *Les Rhodopes au XIVe siècle : administration et prosopographie ecclésiatiques*, dans *Byzantinisch-Neugriechischen Jahrbücher*, XXIII, 1979, pp. 1-64.

C. Asdracha, qui s'est fait honorablement connaître par un livre important sur la région des Rhodopes (*La région des Rhodopes aux XIIIe-XIVe siècles. Étude de géographie historique. Texte und Forschungen des Byzantinische-Neugrichische Jahrbücher*, 49, Athènes, 1976), poursuit ici deux études de prosopographie amorcées dans la *Revue des Études byzantines*, t. XXXI, 1973 et t. XXXIV, 1976. Elle précise la situation, les revenus et les titulaires des métropoles de Philippopolis, Trajanopolis, Andrinople, Lititza, Didymoteichon, Makre, Xantheia, Perithéôrion, Ainos, Marôneia et des évêchés suffragants. Les démembrements et appauvrissements consécutifs aux guerres civiles et à l'avance ottomane apparaissent bien dans cet intéressant article pourvu d'une bonne carte.

M. DE WAHA.

Paysages agraires byzantins

Michel KAPLAN, *Quelques remarques sur les paysages agraires byzantins (VIe siècle-milieu XIe siècle)*, dans *Revue du Nord*, LXII, 244, janvier-mars, 1980, pp. 155-176.

Le Xe Congrès des Historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, tenu à Villeneuve d'Ascq en mai 1979, était consacré au «Paysage rural : réalités et représentation». M. Kaplan, dans une intéressante communication, esquisse la géographie du village byzantin, de l'habitat groupé, des centres d'exploitation des grands domaines à l'écart du village, des petites exploitations isolées qui se créent hors du finage villageois. Se basant essentiellement sur le Traité fiscal de la Marcienne et sur les

illustrations des manuscrits (*Cod. Pantèléimon*, 6, f° 37 r°-v° ; *Cod. Par. Gr.*, 533, f° 34 v° ; *Cod. Esphigmènou*, 14, f° 385 v°, 386 r°-v° ; *Cod. Jérusalem, Patriarcat, Taphon*, f° 33 r°), il oppose aux champs ouverts, consacrés aux légumineuses et aux céréales, les jardins où la technique du complant semble largement pratiquée et qui devaient fournir aux paysans l'essentiel de leurs ressources.

M. DE WAHA.

La chronique arménienne dite de Smbat

G. DEDEYAN, *La Chronique attribuée au connétable Smbat. Introduction, traduction et notes*. Paris, Librairie orientaliste P. Geuthner, 1980, 1 vol., in-8°, 139 p., 1 carte (DOCUMENTS RELATIFS À L'HISTOIRE DES CROISADES PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, XIII).

La publication de sources arméniennes de la Collection de *documents relatifs à l'histoire des Croisades*, entreprise par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avait connu une longue interruption. On se réjouira donc de voir paraître aujourd'hui une traduction française d'une des principales chroniques arméniennes, celle attribuée au connétable Smbat. Car, il reste vrai que la langue arménienne est peu accessible à la plupart des médiévistes qui sont ainsi privés de l'accès à une des sources les plus importantes «sur la synthèse arméno-franque réalisée en Cilicie à la fin du XIIe et au XIIIe siècle». Si M. Dédéyan n'a pas réédité l'œuvre publiée en 1956 par les mékhitaristes, son introduction apporte des précisions et des modifications substantielles au commenaire de Sirarpie Der Nersessian (*The Armenian Chronicle*, 1959), notamment en ce qui concerne la filiation et l'analyse des manuscrits d'Ejmiacin et de Venise, dont l'auteur établit l'indépendance réciproque et la dépendance d'un manuscrit antérieur. M. Dédéyan montre alors de manière assez convaincante que le manuscrit d'Ejmiacin ne peut être attribué à Smbat, pas plus d'ailleurs que celui de Venise. Dans celui-ci, toutefois, les allusions précises et nombreuses aux faits et gestes de Smbat, les allusions à sa famille constituent des arguments en faveur de l'attribution à ce dernier mais qui sont combattus par les caractéristiques de la langue, par l'absence d'expressions typiques de Smbat qui permettent d'attribuer l'œuvre à un «ecclésiastique familier des milieux patriarcaux et par ailleurs très au fait des événements de la cour de Sis» (p. 25). M. Dédéyan estime que la Chronique dut être rédigée sous le règne de Lewon III (1269-1289) et sous

celui de Het'um III (1289-1293, 1299-1301), mais plus vraisemblablement sous celui du premier cité. Si la première partie de la Chronique, résumé de Matthieu d'Édesse et de Grégoire le Prêtre, n'a guère de valeur documentaire, M. Dédéyan souligne l'importance de celle qui couvre les années 614/1165 à 721/1272. On trouve une grande quantité de renseignements de toutes sortes sur les problèmes dynastiques, les révoltes féodales, l'aristocratie arménienne, l'Église, les rapports avec le sultanat selgŭkide, la principauté d'Antioche, les Mongols et l'Égypte.

Une bibliographie, des notes infrapaginales de commentaire, des index de personnes, des noms de lieux et une carte du royaume d'Arménie complètent bien ce volume qui ne manquera pas de rendre d'utiles services aux historiens.

Michel DE WAHA.

Le codex Cumanicus

D. DRÜLL, *Der Codex Cumanicus. Entstehung und Bedeutung*. Stuttgart, Klett-Cotta, 1980 ; 1 vol. in-8°, 143 p., 2 cartes, 1 planche (GESCHICHTE UND GESELLSCHAFT, BOCHUMER HISTORISCHE STUDIEN, 23). ISBN 3-12-913180-9. Prix : 44 D.M.

Le Codex Cumanicus (Vienne, *Bibl. Marciana, Cod. Marc. Lat.*, DXLIX) constitue le document le plus important que nous possédons encore sur la langue coumane. Le manuscrit a fait l'objet de nombreuses études dont les résultats ne concordent pas sur des points fondamentaux comme la datation du manuscrit et de son texte, la détermination de son lieu d'origine, celle de son propriétaire initial. Le *Codex Cumanicus* se compose d'un glossaire trilingue : le latin-persan-couman, de textes religieux, notamment des sermons en couman, d'un glossaire couman-allemand. L'auteur a repris les questions controversées et s'est attachée, tout d'abord, à dater le manuscrit et son contenu. Très vite, il apparaît que la date de 1303, que porte le manuscrit, n'est ni sa date de mise par écrit ni celle de l'original. D'une enquête codicologique, on peut conclure, en l'absence de filigranes bien conservés mais en se fondant sur l'analyse des papiers, que la première partie ne peut avoir été écrite avant 1330, tandis que le glossaire couman-allemand, quelque peu plus tardif, est conservé en original. Mme Drüll montre de manière convaincante que nous nous trouvons, pour la première partie, devant une copie d'un texte dont l'original fut rédigé en 1292-1295. Cette copie n'est pas une copie du premier rang puisqu'il faut déjà tenir compte de la copie de 1303. Ces

dates fixées permettent à l'auteur de rechercher l'endroit d'origine du manuscrit. Insistant beaucoup sur l'aire de diffusion de la langue coumane, s'appuyant fortement sur la *Prattica* de Pegollotti qui conseille aux marchands de se munir dès Tana d'un interprète couman, insistant également sur la présence du lexique persan, Mme Drüll conclut que seules certaines colonies génoises purent se trouver, de par leur position politique et économique, dans la situation de devoir utiliser ces deux langues. D'une analyse des orientations propres aux divers établissements génois, l'auteur, procédant par exclusions successives, en arrive à proposer comme lieu d'origine Caffa et à suggérer comme premier possesseur du lexique un marchand génois. Les listes de marchandises mentionnées dans le *Codex Cumanicus* correspondent de manière extrêmement précise aux documents des notaires de Caffa qui nous renseignent sur le trafic de cette ville avec ses fournisseurs, mais aussi avec Byzance et l'Occident. Le *Codex Cumanicus* devient, grâce aux recherches de Mme Drüll, une source très importante pour apprécier le commerce que Gênes menait tout aussi bien avec le Chanat de la Horde d'Or (lexique couman) qu'avec la domination de l'Il-Chan (lexique persan). Le marchand génois, pour qui ce lexique fut composé, était en relations suivies tant avec le grand entrepôt et centre de redistribution de Tana qu'avec Trébizonde, et par là, avec toute la Perse occidentale. L'auteur montre également que le glossaire couman-allemand est un original qui n'est pas dû à moins de seize mains différentes, qui utilisèrent l'Ostmitteldeutsch. Il s'agit d'un témoignage intéressant sur les tentatives de conversion des peuples coumans par les ordres mendiants, entamées suite à une bulle de Grégoire IX en 1239. L'auteur cite des documents montrant que les missionnaires français et italiens ne parvenaient pas à assimiler la langue coumane, alors que leurs collègues hongrois, anglais et allemands y réussissaient parfaitement. Ceci explique la présence du lexique couman-allemand. Mais ces sources ne laissent pas de surprendre. Faudrait-il admettre que l'incapacité manifestée par les missionnaires italiens soit une question de «structure de langue» et s'applique, dès lors, également aux marchands italiens ? Ce serait bien étonnant pour des gens aussi habitués au commerce dans la région que les Génois de Caffa. On notera encore spécialement dans ce travail la présentation par tableau, d'une part, des biens commercés cités dans le Codex, avec références au folio et à la ligne du manuscrit de Venise, contrée d'origine, lieu de commercialisation d'après Pegollotti (pp. 44-77) ; d'autre part, des activités commerciales de Caffa rangées chronologiquement, par type de produit et par destination (pp. 81-90).

L'ouvrage de Dagmar Drüll, par son érudition méthodique, semble bien avoir éclairci quelques-unes des difficultés les plus épineuses que soulevait le *Codex Cumanicus*. Bien plus encore, il faut savoir gré à l'historienne allemande d'avoir su élever, au niveau des sources importantes de l'histoire économique et des relations internationales, un texte qui, jusqu'à présent, n'était considéré que comme un témoin d'une langue morte.

M. DE WAHA.

Kiev et sa région au XIIe-XIIIe s.

P. P. TOLOČKO, *Kiev i kievskaja zemlja v epokhu feodal'noj razdroblennosti XII-XIII vekov*. Kiev, 1980, Naukova Dumka (Kiev et la région kiévienne à l'époque du morcellement féodal, XIIe-XIIIe s.), 223 p., 7,20 roubles.

L'archéologue et historien P. Toločko nous avait déjà donné plusieurs livres et articles intéressants sur l'histoire de Kiev (*Les mystères des passages souterrains à Kiev*, 1971 ; *La topographie historique de l'ancien Kiev*, 1972 ; *L'ancien Kiev*, 1976 ; les recueils *L'ancien Kiev*, 1975 et *L'archéologie de Kiev*, 1979), dans lesquels il faisait le point de nos connaissances sur la genèse et le développement de la première capitale de l'État russe. L'album, fort bien présenté, qu'il nous livre aujourd'hui est conçu pour intéresser un large public, mais en même temps le spécialiste y trouvera une synthèse des découvertes et recherches archéologiques, du siècle passé ou récentes, sur la topographie de la ville, son développement, ses limites au moment de son essor maximum, ses principaux monuments (églises, fondations de bâtiments civils), ses levées de terre et remparts, les restes de maisons et emplacements de propriétés, sur l'économie et la démographie de l'ancien Kiev, de même que sur ses institutions politiques et sa décadence accélérée par l'invasion tatare. Un grand nombre de plans, cartes et schémas viennent très utilement appuyer le texte, mais on aurait souhaité un plus grand nombre de photographies du matériau archéologique. Ce livre apporte du neuf et vient compléter l'ouvrage spécialisé, un peu ingrat, de Karger, publié il y a une vingtaine d'années. Le résumé en anglais de trois pages laisse un peu à désirer. Ce volume devra figurer dans toute bibliothèque non seulement de slavistique, mais aussi d'histoire médiévale et notamment urbaine.

J. BLANKOFF.

Traces de paganisme en Russie ancienne

J. BLANKOFF, *Survivances du paganisme en vieille Russie*, dans G. CAMBIER (éd.), *Problèmes d'Histoire du Christianisme*, t. 8, pp. 29-44, 1979, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1980 (UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES, INSTITUT D'HISTOIRE DU CHRISTIANISME ET DE LA PENSÉE LAÏQUE), 1 vol. in-8°, 139 p., 20 fig. I.S.B.N. 2-8004-0718-2. Prix : 350 fr.

La plupart des sources médiévales émanent de religieux. Le monopole et la culture qu'ils ont longtemps détenus constituent pour le chercheur un obstacle considérable lorsqu'il essaie de retrouver les traces de survie des cultes païens qu'il ne peut appréhender, le plus souvent, que par des récits de conversion ou par des documents normatifs tels que les pénitentiels. Les mêmes difficultés n'épargnent pas l'histoire ancienne de la Russie. Le professeur J. Blankoff, qui avait déjà étudié la symbolique du cervidé dans l'art de l'Eurasie, met en relief quelques survivances du paganisme en vieille Russie. L'usage des amulettes prophylactiques, très répandu dans l'Antiquité et qui avait même contaminé la pratique chrétienne, n'est pas, et de loin, inconnu dans l'Empire byzantin où l'on possède encore de nombreux phylactères et encolpions. M. Blankoff montre, ici, de manière convaincante la survie et l'évolution du thème de la Gorgone aussi bien en Europe occidentale que sur cinq amulettes byzantines du Musée de l'Ermitage. Il révèle également au public occidental les amulettes zmeevik, dont on ne possède jusqu'à présent aucun bon inventaire et donc aucune étude fondamentale. Appelant d'ailleurs à cette tâche, le professeur Blankoff analyse plusieurs zmeevik dont en particulier une très curieuse image du guérisseur Sisinnij.

M. DE WAHA.

Cahiers archéologiques

Cahiers archéologiques. Fin de l'antiquité et moyen âge, 28 (1979). Paris, Picard, in-8°, 180 p., nombr. ill. en noir et bl.

André GRABAR, *Les illustrations des Beatus mozarabes et les miniatures orientales chrétiennes et juives* (pp. 7-16, 12 fig.). L'influence de l'art des chrétiens orientaux et des Juifs sur les illustrations mozarabes de la Bible et des Commentaires sur l'Apocalypse par Beatus a souvent été évoquée mais sans fondement scientifique suffisant, en raison de la rareté des

œuvres orientales de comparaison. L'auteur a étudié et regroupé des miniatures syriaques et hébraïques, antérieures ou contemporaines, de l'Orient islamisé qui viennent étayer l'hypothèse de tels contacts. Cette contribution élargit utilement les liens que certains savants avaient établis avec les sources hispano-wisigothiques et nordiques.

Isabelle RILLIET-MAILLARD, *Analyse typologique et stylistique des portraits en médaillon d'un sarcophage récemment découvert à Arles* (pp. 17-28, 20 fig.). Trois sarcophages à frise continue, dont un à double registre, découverts à Arles posent des problèmes d'interprétation qu'il s'agirait de résoudre par une méthode plus large que l'iconographie traditionnelle, impliquant des recherches archéologiques et historiques. En attendant, l'auteur étudie le double portrait dans une coquille du grand sarcophage. L'étude comparative de la place occupée par le *clipeus* sur les sarcophages des IIIe et IVe siècles et surtout celle des portraits – type, coiffure, style – l'amènent à le dater de 315 à 325 et à l'attribuer à un atelier de Rome, où il aurait été commandé par un personnage important, peut-être arrivé à Arles avec Constantin.

Cynthia HAHN, *The Creation of the Cosmos : Genesis Illustration in the Octateuchs* (pp. 29-40, 14 fig.). La Création des animaux (*Genèse*, I, 24) est illustrée dans l'Octateuque du Sérail par une miniature dont la structure se retrouve dans une carte de la terre de la *Topographie chrétienne* de Cosmas Indicopleustès (dans les trois manuscrits connus). Quoique selon certaines opinions l'iconographie de la *Topographie* dérive d'un ancien octateuque ou d'un prototype commun, l'auteur veut démontrer que les artistes byzantins qui illustrèrent les octateuques au XIIe siècle se sont servis de la *Topographie*, avec des adaptations à la mentalité médiévale.

Maria-Clotilde MAGNI, *Cryptes du haut moyen âge en Italie : problèmes de typologie du IXe jusqu'au début du XIe siècle* (pp. 41-85, 51 fig.). Le but de cette recherche, limitée à l'Italie, n'est pas de dresser un corpus ou un classement typologique rigoureux, mais de définir les caractères communs des cryptes et d'en dégager une évolution. Après avoir rappelé la crypte romaine annulaire, qui apparaît dès le VIIe siècle mais est surtout fréquente au IXe, en relation avec les translations de reliques, l'auteur examine les deux types principaux : à couloir occidental et à salle, liés à des exigences structurelles et culturelles différentes. Ils apparaissent au VIIIe-IXe siècle, sans qu'il y ait de filiation d'un type à l'autre. Le type à salle sera le mieux représenté au XIe siècle.

Z. A. GAVRILOVIĆ, *The Humiliation of Leon VI the Wise (the Mosaic of the narthex at Saint Sophia, Istanbul)* (pp. 87-94, 1 fig.). Suivant des

interprétations de MM. Grabar et Meyendorff, l'auteur reconnaît une évolution de la Sagesse divine dans le Christ du panneau en mosaïque de Léon VI à Sainte-Sophie, de même que dans le Christ trônant du Chrysotriclinos et certaines représentations impériales des Homélies de Grégoire de Nazianze (*Par. gr. 50*). Quant à la proskynèse de l'empereur, rarissime dans l'art, elle est mise en relation avec le *Livre des Cérémonies*. Il convient donc de voir dans ce panneau une expression politico-religieuse d'un niveau élevé et non, comme M. Oikonomidis, un simple acte de propagande du patriarcat.

May VIEILLARD-TROIEKOUROFF, *Saint Georges distribuant ses biens aux pauvres. Étude iconographique* (pp. 95-102, 9 fig.). A Saint-Martin de Tours, une fresque de la fin du IXe siècle, découverte en 1964 dans la tour Charlemagne, a révélé un saint Georges distribuant ses biens aux pauvres qui est la plus ancienne représentation connue de ce thème tant en Occident qu'à Byzance. L'auteur étudie le culte ancien de saint Georges en Occident, en relation avec un apport de reliques venant d'Orient, la vénération particulière dont il jouissait à Tours, et les représentations de sa vie : si ses Largesses ne figurent guère en Occident que sur un panneau de stalle du XVIe siècle, des exemples s'en trouvent dans plusieurs cycles byzantins conservés depuis le XIIIe siècle.

Hans BELTING, *Le peintre Manuel Eugenikos de Constantinople, en Géorgie* (pp. 103-114, 16 fig.). Les fresques de l'église de Calendžicha, en Mingrélie, sont l'œuvre du peintre Manuel Eugenikos, qui fut mandé de Constantinople par le prince Dadian Vameq Ier (1384-96) comme l'atteste une inscription en géorgien et en grec. L'auteur, après en avoir énuméré les sujets et tenté de discerner les parties attribuables à Manuel les met en relation avec la peinture des Paléologues du XIIIe siècle et de Kariye Djami ainsi qu'avec des icones contemporaines. Il s'oppose au jugement trop schématique de Lazarev sur la sécheresse de Manuel par rapport à la spontanéité de Théophane le Grec. Ces peintres représentent en fait deux courants distincts, dont le plus développé était sans doute celui dont témoigne Manuel.

Tania VELMANS, *La couverture de l'Évangile dit de Morozov et l'évolution de la reliure byzantine* (pp. 115-136, 25 fig.). La reliure en or de l'Évangile de Morozov (au Palais des Armures à Moscou) est bien connue, mais l'iconographie inhabituelle du plat supérieur n'avait pas été étudiée. A l'occasion de ses recherches, l'auteur reconsidère l'histoire des reliures byzantines, en cuir et orfévrées, depuis les exemples les plus anciens, figurés ou conservés, jusqu'à la reliure post-byzantine en Russie. Son

enquête, très large et portant notamment sur des documents géorgiens et arméniens, s'attache aux thèmes de la Croix, du Crucifiement et de l'Intercession, de la Descente aux Limbes, des Évangélistes et de leurs symboles et, enfin, à la situation en Russie.

Ioannis SPATHARAKIS, *An Illuminated Manuscript from the Nicaean Era* (pp. 137-141, 6 fig.). Il s'agit du tétraévangile *Sinait. gr. 198*, dont un canon, une page de titre et les miniatures des évangélistes sont reproduites ici pour la première fois (à l'exception de celle représentant saint Jean et le moine Germanos). Le nom du scribe est donné : Georges de Limnos (Lemnos) et la date de 1254 peut être considérée comme un *t.a.q.* Le style antiquisant s'inscrit dans la mentalité de la Cour de Nicée. Cette pièce renforce le noyau autour duquel il sera possible de regrouper d'autres manuscrits de Nicée.

Paul M. MYLONAS, *Les étapes successives de construction du Protaton au Mont Athos* (pp. 143-160, 14 fig.). En avant-première à une monographie sur l'église du Protaton, la plus ancienne de l'Athos, l'auteur livre ici ses recherches sur les six phases de constructions et de remaniements qui ont abouti à son état actuel, après la restauration de 1955. Le premier état était une basilique à trois nefs coiffée en charpente, bientôt modifié par Athanase vers 965. Des modifications dans les parties hautes et des adjonctions ont porté sur cet édifice. Cette évolution est éclairée par une excellente documentation de photos anciennes et surtout de relevés exécutés par l'auteur et son équipe.

Des Notes de lecture par May Vieillard-Troiekouroff, T. Velmans et A. Grabar, closent le volume.

Jacqueline LAFONTAINE-DOSOGNE.

Les mosaïques post-iconoclastes de Sainte-Sophie de Constantinople

Ch. DELVOYE, *La signification des mosaïques post-iconoclastes de Sainte-Sophie de Constantinople*, dans G. CAMBIER (éd.), *Problèmes d'Histoire du Christianisme*, t. 9, Éditions de l'Université de Bruxelles, Parc Léopold, 1040 Bruxelles, 1980, pp. 45-55.

Nombreux sont ceux qui ne voient dans les représentations de saints qui ornent les églises qu'un décor sans grande signification. C'est, spécialement dans les édifices byzantins, le cas des théories de saints qui demeurent obscures aux yeux de beaucoup. Examinant, avec grande précision, le décor de mosaïque de l'église byzantine la plus illustre, Sainte-Sophie, Charles Delvoye dégage la signification des mosaïques

post-iconoclastes qui y furent installées au IXe siècle. Rappelant que Sainte-Sophie n'est pas l'église du Palais, mais celle du Patriarcat, le professeur Delvoye montre que la théorie épiscopale répond à une volonté précise : affirmer la doctrine de la dyarchie en représentant des évêques défenseurs de l'orthodoxie, de l'indépendance du pouvoir spirituel, voire de sa prééminence par rapport au pouvoir temporel, justifier le culte des images, glorifier le patriarcat de Constantinople, notamment en ignorant systématiquement les titulaires des sièges de Rome et d'Alexandrie. Ainsi, s'éclaire un important aspect de ce mouvement capital de l'art byzantin qu'est Sainte-Sophie de Constantinople.

M. DEWAHA.

Céramique médiévale en Pouille

Stella PATITUCCI UGGERI, *La ceramica medievale pugliese alla luce degli scavi di Mesagne*. Mesagne, Museo Civico Archeologico «Ugo Granafei», 1 vol. in-8°, 1977 (?), 306 p., 62 fig., 80 pl. (TESTI E MONUMENTI DEL MUSEO ARCHEOLOGICO «UGO GRANAFEI» DI MESAGNE, I).

L'ouvrage millésimé de 1977, mais reçu à la rédaction de *Byzantion* en juin 1980, constitue une intéressante contribution à la connaissance de la céramique médiévale des Pouilles, et plus spécialement du matériel retrouvé au cours de fouilles à Mesagne comparé aux pièces mises récemment à jour à Brindisi. La céramique forme assurément, jusque dans ses restes les plus humbles, un des témoignages les plus importants et les plus représentatifs de la vie médiévale. Nul doute qu'une meilleure connaissance de la céramique médiévale ne contribue grandement à enrichir notre vue du Moyen Age. Un travail très important de datation, de filiation des formes et décors demeure à accomplir. Les questions liées à la pratique de la glaçure comptent parmi les plus épineuses que l'archéologie ait à affronter. La céramique médiévale italienne est relativement mal connue et l'on doit saluer l'effort mené dans ce domaine par plusieurs publications récentes. A partir de l'examen de trois fosses ayant servi de dépotoir, Stella Patituci Uggeri tente de retracer une évolution de la céramique médiévale de Mésagne. La tâche est difficile car, à notre sens, l'homogénéité stratigraphique de ces dépotoirs ne semble pas des meilleures. D'autre part, la filiation des formes ne se dégage que difficilement en l'absence d'un dépotoir de four. La question des lieux de fabrication ne peut être considérée comme résolue. Si l'on peut regretter un certain manque d'homogénéité dans les dessins (l'échelle n'est pas

toujours indiquée, certaines sections sont noircies, d'autres ne le sont pas, sans qu'il soit possible de savoir à quoi attribuer cette différence), l'absence d'une publication intégrale du matériel en dessin, on se plaira cependant à souligner les apports de ce volume. Chaque fois qu'elle le peut, l'auteur indique les liens possibles avec les céramiques byzantines et arabes du Moyen-Orient latin ou non et des autres régions d'Italie, dont en particulier Rome. Le livre renferme ainsi de nombreuses indications des plus intéressantes pour éclairer les rapports de civilisations entre Byzance, l'Islam, l'Italie et les «Francs». Ces rapports, appréhendés à un niveau modeste mais quotidien, n'en sont que plus révélateurs des contacts entre ces différents milieux. Il est à souhaiter que d'autres recherches complètent cette intéressante étude.

M. DE WAHA.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME LI (1981)

Articles

B. Baldwin, *Physical Descriptions of Byzantine Emerpors* 8
R. Beaton, *«Digenis Akrites» and modern Greek folk song ; a re-assessment* 22
K. Ciggaar, *Flemish Mercenaries in Byzantium ; their later History in an Old Norse Miracle* 44
A. van Arkel-De Leeuw van Weenen, *Additional Note* 74
V. Christides, *The Raids of the Moslems of Crete in the Aegean Sea : Piracy and Conquest (800-961 A.D.)* 76
L. Couloubaritsis, *Le statut de la critique dans les «Lettres» du Psuedo-Denys* 112
B. Croke, *Two early Byzantine Earthquakes and their liturgical commemoration* 122
J. Declerck, *Remarques sur la tradition du Physiologus grec* 148
M. Falla Casterfranchi, *Gli affreschi della chiesa di San Mauro presso Gallipoli : note preliminari* 159
H. Husmann, *Chromatik und Enharmonik in der byzantinischen Musik* 169
R. A. Jackson, *De l'influence du cérémonial byzantin sur le sacre des rois de France* 201
P. Leone, *L'encomio di Niceforo Gregora per il re di Cipro (Ugo IV di Lusignano)* 211
St. Linner, *Literary Echoes in Psellus' Chronographia* 225
R. Mathisen, *Avitus, Italy and the East in A.D. 455-456* 232
R. Morris, *O Michaeles, Michaeles ... A Problem of Identification in Liutprand's Legatio* 248
J. Osborne, *The painting of the Anastasis in the lower Church of San Clemente, Rome* 255
I. Shahid, *On the Titulature of the Emperor Heraclius* 288
S. J. Voicu, *Une nomenclature pour les anonymes du corpus pseudo-chrysostomien* 297
A. Leroy-Molinghen, *In memoriam Émile Janssens* 339
E. Antonopoulos, *Miséricorde, olivier : agents et attributs* 345
M. C. Bartusis, *Brigandage in the Late Byzantine Empire* 386

I. Beldiceanu-Steinherr, *Charsianon Kastron/Qal'e-ı Ḥarsanōs* . 410
E. K. Chrysos, *Die Amalerherrschaft in Italien und das Imperium Romanum* 430
B. Croke, *Thessalonika's early Byzantine Palaces* 475
J. H. Declerck, *Un manuscrit peu connu, le Londinensis, Brit. Libr. Add. 17472* 484
Di Maio, *Infaustis Ductoribus Praeviis : The Antiochene Connection, Part II* 502
N. Duval, *Comment distinguer les inscriptions byzantines d'Afrique ?* 511
A. S. Fotiou, *Dicaearchus and the Mixed Constitution in Sixth Century Byzantium* 533
N. J. Housley, *Angevin Naples and the Defence of the Latin East : Robert the Wise and the Naval League of 1334* 548
E. E. Kittell, *Was Thibaut of Champagne the Leader of the Fourth Crusade ?* 557
R. A. Markus, *Ravenna and Rome, 554-604* 566
J. Moorhead, *The monophysite response to the Arab Invasions* . . . 579
J. Mossay, *Le f. 295r-v du Ms. Novo-Eboracensis Gordanianus* . . . 592
A. Tihon, *L'astronomie byzantine (du Ve au XVe siècle)* 603

Notes et Informations

A. Jacob, *Où était la prière de l'ambon ?* 306
J. Osborne, *A note on the Date of the Sacra Parallela (Par. gr. 923)* 316
R. J. Penella, *An overlooked Vicar of Asia in the Fourth Century* 318
A. Leroy-Molinghen, *Le XVIe Congrès International d'Études byzantines* 625
C. De Vocht, *L'«as de pique» hors d'Italie ?* 628
J. Lafontaine-Dosogne, *Une eulogie inédite de St. Syméon Stylite le Jeune* 631
A. Leroy-Molinghen, *Mention d'un stylite dans un papyrus grec* . 635
J. Mossay, *Des scolies aux discours 27-31 de Grégoire de Nazianze* 636
C. G. Pitsakis, *De nouveau sur la date du Syntagma de Matthieu Blastarès* 638

Chronique

A. P. Kazhdan, *In Search from the Heart of Byzantium about several recent Books on Byzantine Civilisation* 320

Comptes Rendus

Drevnerusskoe iskusstvo. Monumental'naja žinopis' IX-XVII vv. (J. BLANKOFF) 333
Naučnye soobščenija. Vyp. X Institut iskusstv AN Armjanskoj SSR. Moscou, 1978 (J. BLANKOFF) 334
IV respublikanskaja naučnaja konferencija po problemam kul'tury i iskusstva Armenii, Erevan, 1979 (J. BLANKOFF) 335
Godišnik na muzeite ot severna Bălgarija, vol. 1, Varna, 1975 (J. BLANKOFF) 336
Ἐ. ΚΡΙΑΡΑΣ, Λεξικὸ τῆς μεσαιωνικῆς ἑλληνικῆς δημώδους γραμματείας 1100-1669 (M. LEROY) 640
Lexikon des Mittelalters (M. DE WAHA) 641
T. CHRISTENSEN, J. H. GRØNBAEK, E. NØRR, J. STENBAEK, *Kirkehistorisk Bibliografi* (M. DE WAHA) 642
St. E. NAUMAN, Jr., *Dictionary of Asian Philosophies* (P. HAMBLENNE) 642
La paléographie grecque et byzantine (A. GRANDFILS) 643
B. C. P. TSANGADAS, *The Fortifications and Defence of Constantinople* (M. DE WAHA) 647
J. FERLUGA, *L'amministrazione bizantina in Dalmatia* (J.-M. SANSTERRE) 649
J. F. HALDON, *Recruitment and Conscription in the Byzantine Army c. 550-950* (J.-M. SANSTERRE) 649
V. RECCHIA, *Gregorio Magno e la società agricola* (J.-M. SANSTERRE) 650
R. RIEDINGER, *Lateinische Übersetzungen griechischer Häretikertexte des siebenten Jahrhunderts* (J.-M. SANSTERRE) 652
R. BRACKE, *Ad Sancti Maximi vitam. Studie van de biografische documenten en de levensbeschrijvingen betreffende Maximus Confessor (ca. 580-662)* (J.-M. SANSTERRE) 653
G. RÖSCH, *Onoma Basileias* (M. DE WAHA) 658
T. Y. MANIATH, *Ἀνέκδοτο ἔργο τοῦ Μιχαὴλ Ψελλοῦ* (A. LEROY-MOLINGHEN) 659
S. WITTMAYER BARON, *A Social and Religious History of the Jews* (M. DE WAHA) 660
J. GODFREY, *1204 The Unholy Crusade* (M. DE WAHA) 661
J. HEERS, G. DE GROER, *Itinéraire d'Anselme Adorno en Terre Sainte (1470-1471)* (M. DE WAHA) 663
D. BALFOUR, *Politico-Historical Works of Symeon Archbishop of Thessalonica (1416/17 to 1429)* (J.-M. SANSTERRE) 665

R. S. LOPEZ, *Byzantion and the World around it : Economic and Institutional Relations* (M. DE WAHA) 667
R. DELORT, *Le commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Age (vers 1300-vers 1450)* (M. DE WAHA) 668
C. ASDRACHA, *Les Rhodopes au XIVe siècle : administration et prosopographie ecclésiastique* (M. DE WAHA) 671
M. KAPLAN, *Quelques remarques sur les paysages agraires byzantins (VIe siècle-milieu du XIe siècle)* (M. DE WAHA) 671
G. DEDEYAN, *La Chronique attribuée au connétable Smbat* (M. DE WAHA) 672
D. DRÜLL, *Der Codex Cumanicus. Entstehung und Bedeutung.* (M. DE WAHA) 673
P. P. TOLOČKO, *Kiev i kievskaja zemlja v epokhu feodal'noj razd blennosti XII-XIII vekov* (J. BLANKOFF) 675
J. BLANKOFF, *Survivances du paganisme en vieille Russie* (M. DE WAHA) 676
Cahiers archéologiques. Fin de l'antiquité et moyen âge (J. LAFONTAINE-DOSOGNE) 676
Ch. DELVOYE, *La signification des mosaïques posticonoclastes de Sainte-Sophie de Constantinople* (M. DE WAHA) 679
S. PATITUCCI UGGERI, *La ceramica medievale pugliese alle luce degli scavi di Mesagne* (M. DE WAHA) 680

Nécrologie

In memoriam René Draguet par Justin MOSSAY 5

FIG. 1. – Moscou, *Mus. Hist. gr.* 129, IXe s., f. 35.
FIG. 2. – Londres, *Brit. Libr. Add.* 19352, a. 1066, f. 43 v
FIG. 3. – Rome, *Vat. Barber. gr.* 372, XIe s., f. 63 v

4

5

6

7

FIG. 4. – Berlin, *Staatl. Mus. Kupferstichkab.* 78.A.9, XIVe s., f. 92 v
FIG. 5. – Moscou, *Mus. Hist. gr.* 129, IXe s., f. 116
FIG. 6. – Rome, *Vat. Barber. gr.* 372, XIe s., f. 196
FIG. 7. – Berlin, *Staatl. Mus. Kupferstichkab.* 78.A.9, XIVe s., f. 171 v

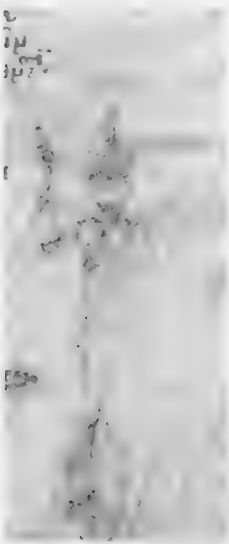

FIG. 8. – Rome, *Vat. gr.* 1927, XIIe s., f. 238 v

FIG. 9. – Jérusalem, *Patr. gr. Taphou* 14, XIe s., f. 312

FIG. 10. – Mt. Athos, *Pantocrator* 61, IXe s., f. 153

PLANCHE IV

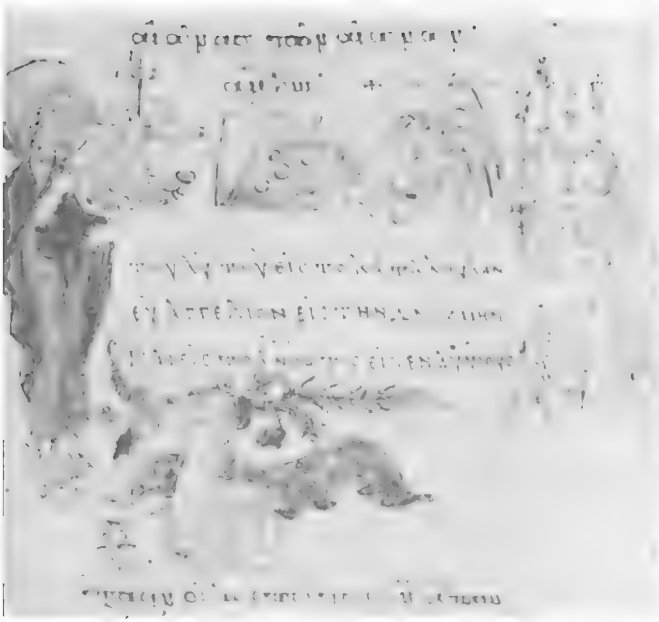

11

12

13

FIG. 11. – Athènes, *B.N. gr.* 211, xe s., f. 34 v
FIG. 12. – Paris, *B.N. gr.* 1208, XIIe s., f. 200
FIG. 13. – Cesare Ripa, *Iconologia* (éd. Padoue, 1618) : Miséricorde

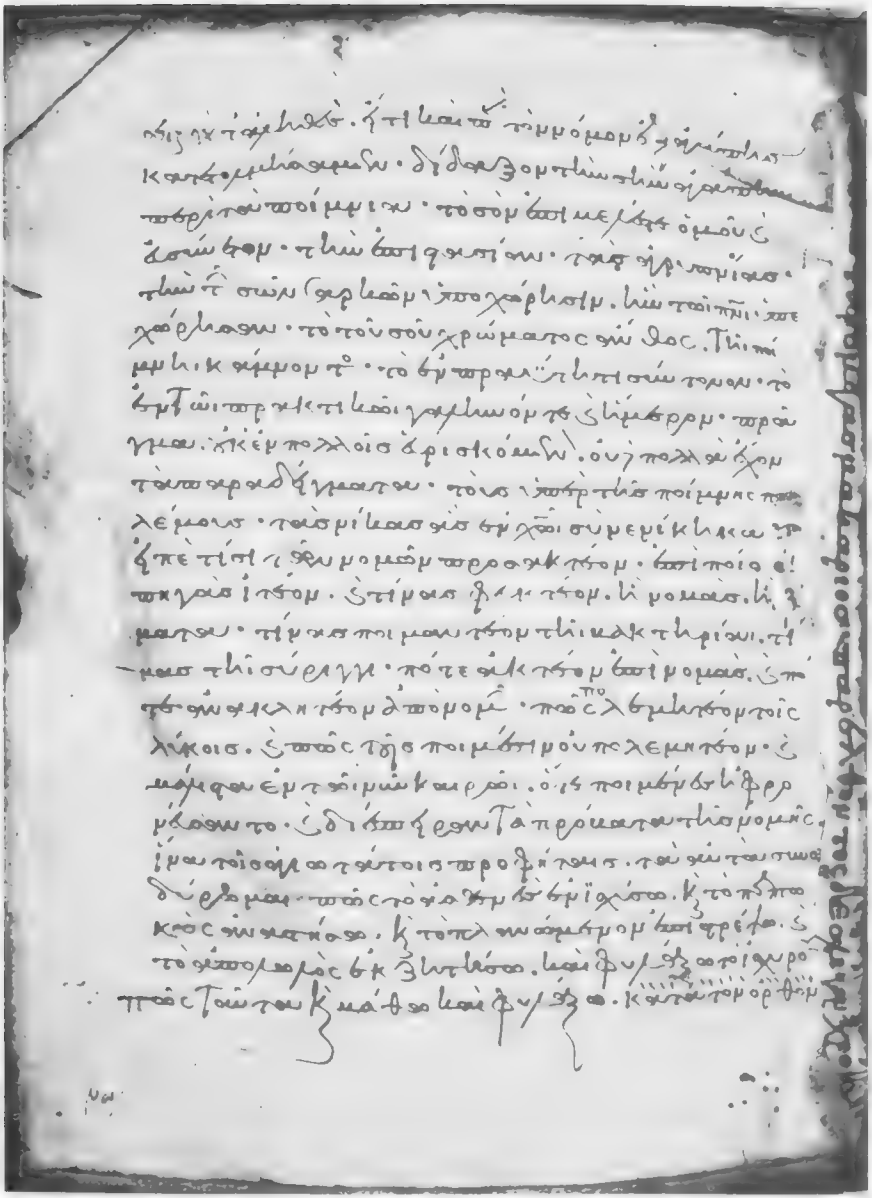

MS. Gordan. (alias Goodhart.) *Gr. 44* f. 288^{v} (× 12/14)
Photo Ursula PARISER, Dumbarton Oaks.

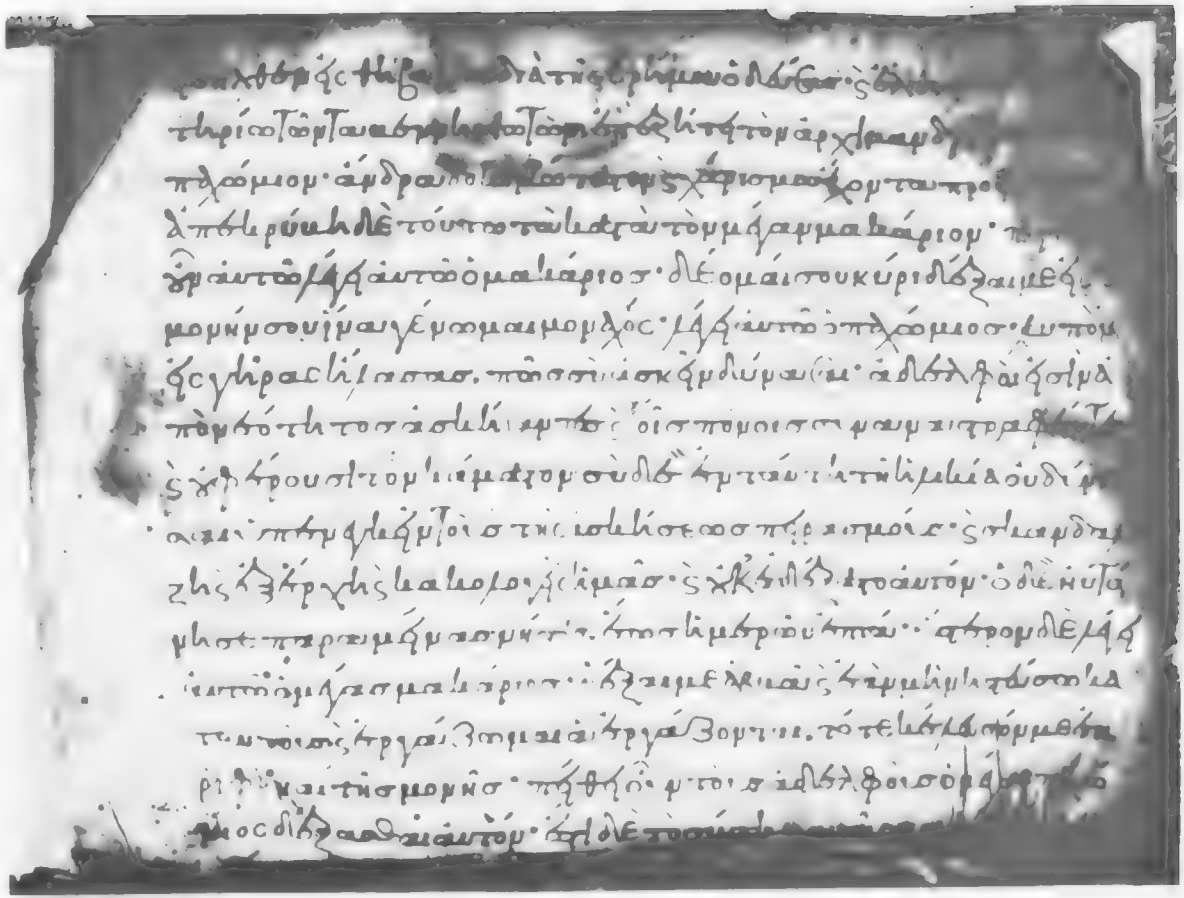

MS. Gordan. (alias Goodhart.) *Gr. 44* f. 295^{r} (× 9/10)
Photo Ursula Pariser, Dumbarton Oaks.

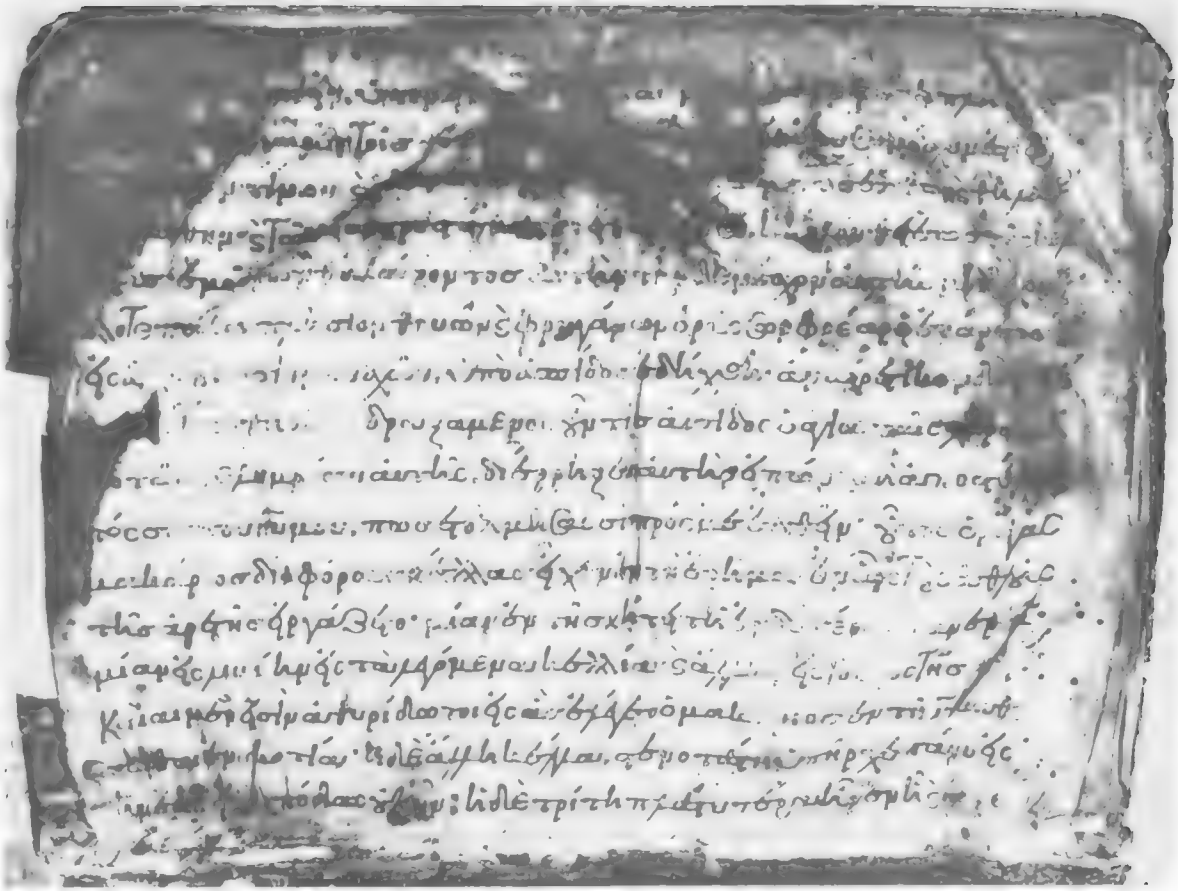

MS. Gordan. (alias Goodhart.) *Gr. 44* f. 295^{v} (× 9/10)
Photo Ursula Pariser, Dumbarton Oaks.

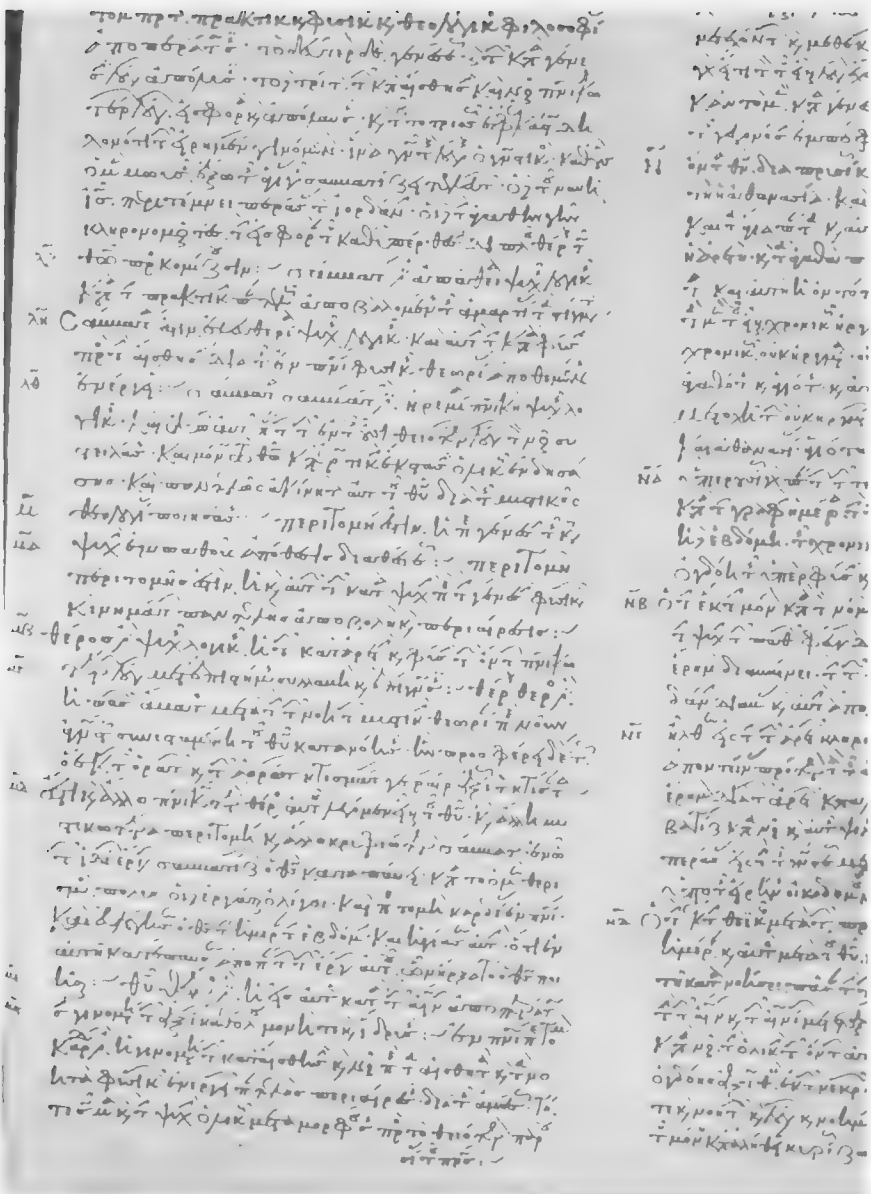

Vat. gr. 504, f. 82r

PLANCHE II

Vat. gr. 504, f. 86r

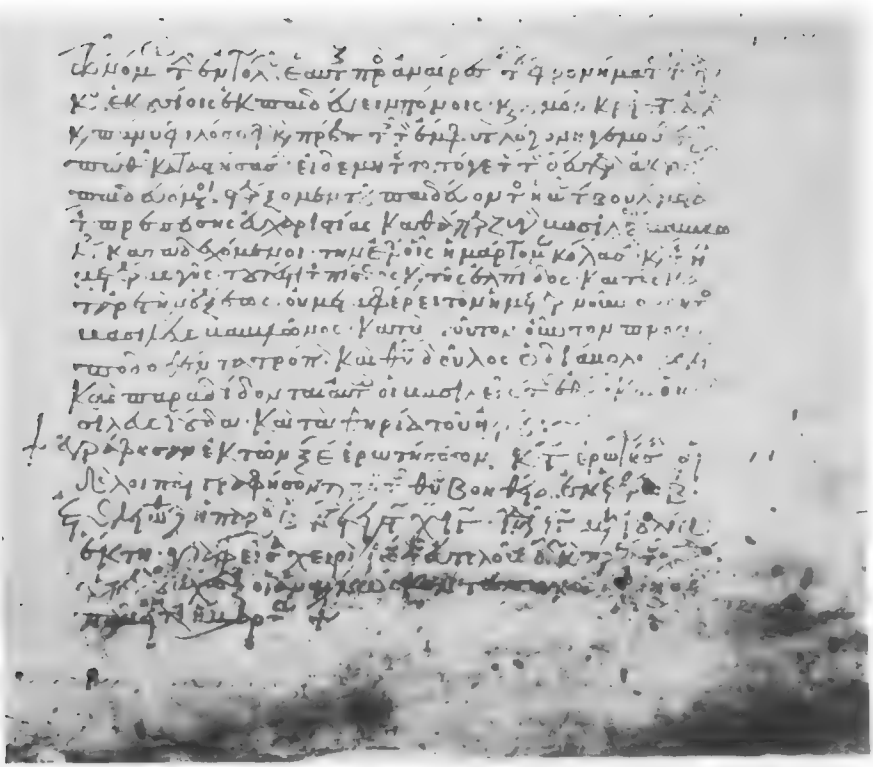

Vat. gr. 504, colophon (f. 197r)

FIG. 1-2. – Avers et revers de l'eulogie Pottier
(Photos J. Lafontaine-Dosogne).

TABLE DES MATIÈRES

Articles

A. Leroy-Molinghen, *In memoriam Émile Janssens* 339
E. Antonopoulos, *Miséricorde, olivier : agents et attributs* 345
M. C. Bartusis, *Brigandage in the Late Byzantine Empire* 386
I. Beldiceanu-Steinherr, *Charsianon Kastron/Qal'e-ı Ḥarsanōs* . 410
E. K. Chrysos, *Die Amalerherrschaft in Italien und das Imperium Romanum* 430
B. Croke, *Thessalonika's early Byzantine Palaces* 475
J. H. Declerck, *Un manuscrit peu connu, le Londinensis, Brit. Libr. Add. 17472* 484
Di Maio, *Infaustis Ductoribus Praeviis : The Antiochene Connection, Part II* 502
N. Duval, *Comment distinguer les inscriptions byzantines d'Afrique ?* 511
A. S. Fotiou, *Dicaearchus and the Mixed Constitution in Sixth Century Byzantium* 533
N. J. Housley, *Angevin Naples and the Defence of the Latin East : Robert the Wise and the Naval League of 1334* 548
E. E. Kittell, *Was Thibaut of Champagne the Leader of the Fourth Crusade ?* 557
R. A. Markus, *Ravenna and Rome, 554-604* 566
J. Moorhead, *The monophysite response to the Arab Invasions* ... 579
J. Mossay, *Le f. 295^{r-v} du Ms. Novo-Eboracensis Gordanianus* ... 592
A. Tihon, *L'astronomie byzantine (du Ve au XVe siècle)* 603

Notes et Informations

A. Leroy-Molinghen, *Le XVIe Congrès International d'Études byzantines* 625
C. De Vocht, *L'«as de pique» hors d'Italie ?* 628
J. Lafontaine-Dosogne, *Une eulogie inédite de St. Syméon Stylite le Jeune* 631
A. Leroy-Molinghen, *Mention d'un stylite dans un papyrus grec* . 635

J. MOSSAY, *Des scolies aux discours 27-31 de Grégoire de Nazianze* 636
C. G. PITSAKIS, *De nouveau sur la date du Syntagma de Matthieu Blastarès* 638

Comptes Rendus

'Ε. ΚΡΙΑΡΑΣ, Λεξικὸ τῆς μεσαιωνικῆς ἑλληνικῆς δημώδους γραμματείας 1100-1669 (M. LEROY) 640
Lexikon des Mittelalters (M. DE WAHA) 641
T. CHRISTENSEN, J. H. GRØNBAEK, E. NØRR, J. STENBAEK, *Kirkehistorisk Bibliografi* (M. DE WAHA) 642
St. E. NAUMAN, Jr., *Dictionary of Asian Philosophies* (P. HAMBLENNE) 642
La paléographie grecque et byzantine (A. GRANDFILS) 643
B. C. P. TSANGADAS, *The Fortifications and Defence of Constantinople* (M. DE WAHA) 647
J. FERLUGA, *L'amministrazione bizantina in Dalmatia* (J.-M. SANSTERRE) 649
J. F. HALDON, *Recruitment and Conscription in the Byzantine Army c. 550-950* (J.-M. SANSTERRE) 649
V. RECCHIA, *Gregorio Magno e la società agricola* (J.-M. SANSTERRE) 650
R. RIEDINGER, *Lateinische Übersetzungen griechischer Häretikertexte des siebenten Jahrhunderts* (J.-M. SANSTERRE) 652
R. BRACKE, *Ad Sancti Maximi vitam. Studie van de biografische documenten en de levensbeschrijvingen betreffende Maximus Confessor (ca. 580-662)* (J.-M. SANSTERRE) 653
G. RÖSCH, *Onoma Basileias* (M. DE WAHA) 658
T. Y. MANIATH, *'Ανέκδοτο ἔργο τοῦ Μιχαὴλ Ψελλοῦ* (A. LEROY-MOLINGHEN) 659
S. WITTMAYER BARON, *A Social and Religious History of the Jews* (M. DE WAHA) 660
J. GODFREY, *1204 The Unholy Crusade* (M. DE WAHA) 661
J. HEERS, G. DE GROER, *Itinéraire d'Anselme Adorno en Terre Sainte (1470-1471)* (M. DE WAHA) 663
D. BALFOUR, *Politico-Historical Works of Symeon Archbishop of Thessalonica (1416/17 to 1429)* (J.-M. SANSTERRE) 665
R. S. LOPEZ, *Byzantion and the World around it : Economic and Institutional Relations* (M. DE WAHA) 667
R. DELORT, *Le commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Age (vers 1300-vers 1450)* (M. DE WAHA) 668

C. ASDRACHA, *Les Rhodopes au XIVe siècle : administration et prosopographie ecclésiastique* (M. DE WAHA) 671
M. KAPLAN, *Quelques remarques sur les paysages agraires byzantins (VIe siècle-milieu du XIe siècle)* (M. DE WAHA) 671
G. DEDEYAN, *La Chronique attribuée au connétable Smbat* (M. DE WAHA) 672
D. DRÜLL, *Der Codex Cumanicus. Entstehung und Bedeutung.* (M. DE WAHA) 673
P. P. TOLOČKO, *Kiev i kievskaja zemlja v epo' hu feodal'noj razd blennosti XII-XIII vekov* (J. BLANKOFF) 675
J. BLANKOFF, *Survivances du paganisme en vieille Russie* (M. DE WAHA) 676
Cahiers archéologiques. Fin de l'antiquité et moyen âge (J. LAFONTAINE-DOSOGNE) 676
Ch. DELVOYE, *La signification des mosaïques posticonoclastes de Sainte-Sophie de Constantinople* (M. DE WAHA) 679
S. PATITUCCI UGGERI, *La ceramica medievale pugliese alle luce degli scavi di Mesagne* (M. DE WAHA) 680